

L'ASIE FRANÇAISE

BULLETIN MENSUEL

DU

COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Publié sous la direction de M. Robert de Caix de Saint-Aymour

avec la collaboration de MM. Jean-Louis Deloncle; Henri de Peyerimhoff de Fontenelle; Charles Mourey; Edouard Payen; Paul Labbé; J.-H. Franklin, etc.

Adresser toutes les communications relatives à la rédaction au Bulletin du Comité de l'Asie Française.
Paris, 19-21, rue Cassette. — Téléph. 732.84. Adresse télégr. : COMASIE PARIS.

SOMMAIRE

92 ^e liste de souscripteurs.....	501
Le Comité : déjeuner du 21 décembre.....	501
Le projet d'emprunt sino-américain, par R. C....	503
Le territoire de Kiao-tchéou, par RAYMOND PER- RAUD.....	505
Les sources principales du Brahmapoutre et du Sutledje, par A.-HENRY SAVAGE-LANDOR.....	507
Variétés : Problèmes du Haut-Tonkin, par ROBERT DE CAIX.....	513
L'Asie en 1910.....	516
Indochine. — La session du Conseil supérieur de l'Indochine. Un discours du gouverneur général. — La crise du billon. — La composition des con- seils du contentieux administratif.....	588
Levant. — La politique turque et la Perse.— La mort du catholicos arménien. — La paix avec le Nedj. — Les réformes dans le Hauran.— La révolte des Bédouins au Sud de la Palestine. — Un em- prunt de la ville de Bagdad.....	541
Extrême-Orient. — Chine : L'agitation pour la Con- stitution. — La question de l'opium. — Les chemins de fer. — La question de la tresse. — La politique chinoise au Tibet et l'Angleterre. — La Russie et la Chine. — Troubles à Macao.....	544
Japon : Le budget. — La question des traités de commerce. — Le Japon et le commerce des armes démodées.....	548
Perse : Les projets de chemins de fer : le transper- san. — La situation intérieure et les relations extérieures. — Questions commerciales et finan- cières.....	548
Asie Russe : Services maritimes d'Extrême-Orient.— La térébenthine à Sakbaline.....	551
Nominations officielles.....	552
Bibliographie.....	552
CARTES	
Route suivie par A.-H. Savage-Landor.....	509

92^e LISTE DE SOUSCRIPTEURS⁽¹⁾

Afin d'éviter des frais d'encaissement élevés, nous prions les adhérents du Comité de bien vouloir nous envoyer directement leur souscription pour 1911. Nous adressons la même prière à ceux de nos souscripteurs pour 1910 qui n'ont pas encore réglé leur cotisation échue.

Les envois de souscriptions peuvent être faits, 19, rue Cassette, sous forme de chèque ou de mandat-poste au trésorier.

MM.

F. Couget, consul général de France.....	25 »
* Lucien Wolf, à Londres.....	20 »
Commandant d'artillerie Le Rond.....	11 »
D ^r A. Sarrailhé, médecin-major.....	12 »
Abbé A. Mann, à Sainte-Maure.....	10 »
Capitaine de Caraman, à Besançon.....	40 »
Lieutenant Beigbeder-Galay, de l'infant. col... * M. Weltmann, à Paris.....	12 » 20 »
H. Tissot, administ. des services civils.....	15 »
Bibliothèque des officiers du 4 ^e tonkinois.....	30 »
Kammerer, consul de France.....	50 »
* A. Castay, à Nice.....	20 »
Noguier Viennois, à Lyon.....	20 »
Général de Lagarenne.....	12 »
Milliès-Lacroix, ancien ministre.....	20 »
Contre-amiral Gaschard.....	15 »
O. Reclus, à Bruxelles.....	60 »
A. de Panafieu, conseiller d'ambassade.....	50 »
C. Hardouin, consul général.....	25 »
Mission catholique de Chungking.....	24 »
Deslandres, astronome, à Paris.....	50 »
Cercle des officiers de Kebili.....	12 »
Cercle des officiers de la légation de Pékin....	12 »
Bibliothèque des officiers du 1 ^{er} malgaches....	24 »
A reporter.....	593 »

(1) Les noms marqués d'un * sont ceux des nouveaux souscripteurs. — Pour faciliter le contrôle, le Bulletin ne publiera plus désormais les souscriptions qu'après encaissement de leur montant.

Nous prions MM. les membres bienfaiteurs, donateurs, adhérents et souscripteurs qui ne verraient pas figurer leurs noms dans la deuxième liste publiée après l'encaissement de leur souscription de vouloir bien nous signaler l'omission.

Report.....	593 »
Jacques Legrelle, à Versailles.....	25 »
Anonyme.....	60 »
J. Lecomte, vice-consul.....	36 »
Colonel Vimont, de l'infanterie coloniale.....	20 »
M ^{me} Th.-J. Dubos, à Macau-Médoc.....	25 »
Leduc, consul de France, à Fou-tchéou.....	12 »
Armand Descande, à Biarritz.....	12 »
G. Marquis, à Paris.....	12 »
Colonel Burnol, à Bordeaux.....	15 »
Broussaud, capitaine d'artillerie.....	10 »
Cercle des officiers de Sept-Pagodes.....	15 »
Capitaine Wehrlé, de l'infanterie coloniale.....	15 »
Georges Gaulis, publiciste.....	25 »
Colonel Billet, à Fismes.....	25 »
G. Loustau, ancien inspecteur du Nord.....	12 »
Commandant Cohas, à Fontainebleau.....	15 »
J. van Vollenhoven, secrét. gén. des colonies..	25 »
Commandant Morel, de l'infanterie coloniale..	12 »
Jean Jadot, à Bruxelles.....	25 »
J. Galpin, à Paris.....	12 »
Général Tétart, à Paris.....	12 »
Ecole militaire de Saint-Maixent.....	12 »
Procure du Chung-te-tang.....	15 »
Compagnie du canal maritime de Suez.....	12 »
Réunion des officiers de Lille.....	12 »
Capitaine Aubergé, à Orléans.....	12 »
Général Houry, des troupes coloniales.....	15 »
A. Schaal, greffier-notaire.....	25 »
Maurice Gautier, lieutenant de vaisseau.....	15 »
Bibliothèque de l'Ecole de guerre.....	12 »
* Edouard de Laboulaye, à Paris.....	25 »
Geston Mayer, de la Banque de l'Indochine....	25 »
Bibliothèque militaire de Majunga.....	20 »
Cercle militaire de Nîmes.....	12 »
Dr A. Sarrailhé, médecin-major.....	12 »
Toussaint, magistrat colonial.....	15 »
Commandant d'Ollone, à Paris.....	25 »
* Beauvais, interprète-chancelier.....	30 »
Capitaine Michaut, de l'infanterie coloniale....	12 »
Comte de Maleissye-Melun, à Sainte-Menehould.	15 »
Réunion des officiers de Besançon.....	24 »
Musée commercial de Lille.....	12 »
J. de Marcillac, lieutenant de vaisseau.....	15 »
Julien Potin, à Neuilly-Saint-James.....	12 »
P. de Margerie, ministre plénipotentiaire.....	25 »
Réunion des officiers de La Fère.....	12 »
Crédit algérien.....	300 »
J. Kergoat, à Paris.....	12 »
Ecole spéciale militaire.....	12 »
Ecole d'application de Fontainebleau.....	12 »
F. Couget, consul général de France.....	25 »
René Marcol, à Nancy.....	25 »
Comte de La Selle, château de La Barbée.....	12 »
Bibliothèque des officiers du 44 ^e d'infanterie...	12 »
Cercle des officiers de Hué.....	12 »
Cercle militaire de Saïgon.....	20 »
Cercle militaire de Grenoble.....	20 »
C. Tabary, professeur à Bordeaux.....	12 »
Réunion des officiers de Toulon.....	12 »
Bibliothèque des officiers du 4 ^e colonial.....	12 »
Lieutenant Paul Braive, à Paris.....	15 »
* Bibliothèque des officiers du 21 ^e colonial....	20 »
Colonel Revertégat, du 4 ^e zouaves.....	15 »
G. Dupin, notaire à Gujan-Mestras.....	20 »
Le ministre de la Guerre.....	12 »
Souscriptions diverses.....	349 »
Total.....	2 363 »

LE COMITÉ

DÉJEUNER DU 21 DÉCEMBRE

Le Comité de l'Asie Française a donné, le 21 décembre, au restaurant Veber, son premier déjeuner de la saison. En l'absence de M. Senart, empêché par de douloureuses circonstances d'assister à cette réunion, le déjeuner était présidé par M. Guillain, vice-président, assisté de M. Henri Cordier.

Au dessert, M. Guillain a donné lecture d'une lettre de M. Senart s'excusant de son absence et il a exprimé, au nom de tous, les sentiments de sympathie du Comité pour son président.

M. Henri Cordier a prononcé ensuite l'allocution suivante :

« Après la très grande tristesse que nous éprouvons de l'absence de notre président, et surtout des raisons qui motivent cette absence, je suis heureux de fêter en votre nom le retour parmi nous de notre vice-président, M. Guillain, retenu si longtemps éloigné de nos travaux par le mauvais état de sa santé. L'activité, la décision, le sens droit de notre vice-président ont grandement contribué, dans les conseils de notre Comité, à donner à notre direction la fermeté nécessaire. Dans une circonstance récente, M. Guillain montrait une fois encore quel était son souci de l'avenir du pays, lorsqu'il écrivait au ministre de l'Instruction publique une lettre désormais célèbre par laquelle il revendiquait, au nom des hommes de science pratique, la place qui revenait légitimement au latin dans les notes d'entrée à l'Ecole polytechnique. Oui, Messieurs, la culture française est fille de la culture latine; celle-ci est un moyen, non un but; elle donne un admirable instrument de travail à celui qui l'a reçue, et je ne sache pas que Gladstone ait perdu de sa valeur comme homme d'Etat lorsqu'il traduisait les chants d'Homère entre deux séances du Parlement, ou que George Grote fut un moins bon banquier quand il écrivait l'histoire de la Grèce ancienne. Dans la jeunesse, lorsque le cerveau n'est pas encore encombré, il faut savoir utiliser la mémoire et y emmagasiner des faits précis au lieu d'idées vagues qui, avec le temps, deviennent des images flottantes dont se contentent trop souvent nos hommes politiques contemporains.

« Avec notre Comité, nous rentrons dans le domaine de la réalité, de la pratique, et non de la théorie. Notre champ d'action est aujourd'hui immense, puisqu'il embrasse l'Asie entière. A l'Extrême-Orient nous avons voulu ajouter l'Asie antérieure, et nous voyons ce nouveau domaine prendre, grâce à son président, M. le marquis de Reverseaux, une importance inattendue quoique espérée.

« Cette année même, le directeur de notre Bulletin, M. Robert de Caix, allait commencer, à Constantinople, une enquête qu'il va reprendre bientôt. Vous savez tous avec quel zèle il s'acquitte de ses fonctions. Le vieux monde asiatique s'agite depuis

« les victoires japonaises, les problèmes se multiplient, et ne voyons-nous pas la doyenne des monarchies, la vieille Chine, tenter de goûter à l'imprévu du parlementarisme ? »

« Aussi bien, n'est-ce pas, Messieurs, un discours que je voulais vous faire. Je vous invite à lever votre verre en l'honneur de notre vice-président, M. Guillain, et à boire à sa santé et à la prospérité du Comité de l'Asie française ! »

Etaient présents : Son Exc. M. Kurino, ambassadeur du Japon ; M. Vesnitch, ministre de Serbie ; M^{me} Massieu, MM. le général Bailloud, Bartholin, Benoit-Oriol, Bonvalot, Bouulloche, Robert de Caix, G. Capus, P. Campain, Charbonnel, Chojecki, capitaine Cottés, Ludovic de Contenson, Delpech, Deny, général Dodds, Dubail, Finot, Fliche, J.-H. Franklin, commandant Frezard, Froment-Guieysse, G. Gaulis, Gavarry, de Gironcourt, G. Hanotaux, Janet, Reginald Kann, Josset, Ch. Lallemand, général Lasserre, général Lebon, Pierre Leroy-Beaulieu, Raphaël Georges Lévy, Malibrant y Santibanez, A. de Mandat-Grancey, Charles Michel-Côte, colonel Monlezun, colonel Monteil, de Montherot, Navelle, commandant d'Ollone, de Périgny, Roeské, Salles, Marcel Sauvé, Schlumberger, J. de Sillac, Soulange-Bodin, général Sucillon, de Terves, commandant de Thomasson, général de Torcy, de Trémond, Vaillant.

S'étaient excusés : MM. Aynard, E. de Billy, Ch.-E. Bonin, P. Boyer, Blanchard, Chavannes, de Caqueray, Deschanel, Doumer, général Galliéni, amiral Gervais, colonel Gouraud, Harmand, Hély d'Oïssel, de Labry, P. Pelliot, Ch. Picot, R. Pinon, Raindre, Renard, général Silvestre, S. Simon, Aug. Terrier, Trystram, de Vaulserre.

LE

PROJET D'EMPRUNT SINO-AMÉRICAIN

Un certain nombre de notes et de télégrammes publiés par les journaux ont révélé au public que les Etats-Unis se préparaient à prêter 50 millions de dollars or, soit 250 millions de francs, à la Chine. Cette nouvelle était conforme à tout ce que l'on sait de l'intérêt que le gouvernement de Washington prend aux affaires chinoises depuis plusieurs années, et surtout depuis que M. Taft est président de la République. Après être entrés, en s'imposant comme nos lecteurs le savent, dans l'entente anglo-franco-allemande relative à l'emprunt nécessaire à la construction des chemins de fer de Hankéou à Canton et de Hankéou au Seu-tchouan, les Américains avaient, on se le rappelle, essayé, par la proposition Knox, de rendre la Mandchourie à la Chine, soit en internationalisant, à la suite d'un rachat, les chemins de fer que les Japonais et les Russes possèdent actuellement dans cette partie de l'Empire chinois, soit en construisant, grâce également à un

emprunt international, une nouvelle voie ferrée de Kintchéou, sur le golfe de Petchili, à Tsitsikar et à Aïgoun sur l'Amour.

Nous n'avons pas à rappeler ici comment la proposition Knox échoua, dans ses deux alternatives, devant l'opposition du Japon et de la Russie. Mais les Américains sont revenus à la charge. Ils ont négocié puis conclu, le 27 octobre, le contrat provisoire d'un emprunt de 250 millions de francs qui servirait à opérer une réforme monétaire chinoise et à exécuter en Mandchourie certains travaux d'intérêt public, sans doute des chemins de fer du genre de celui dont le projet a été abandonné au commencement de cette année sous la pression japonaise et surtout russe. Mais, pour les Américains, ce ne serait qu'un commencement : ils songeraient encore à se faire faire par la Chine un gros emprunt complémentaire pour le futur réseau de Mandchourie, un autre, de 125 millions de francs, pour les commandes navales dont ils espèrent bien fournir la plus grosse partie. On parle même d'un emprunt de 375 millions pour établir une ligne de Kalgan à Ouroum-tchi, c'est-à-dire relier la Mongolie occidentale à la tête de l'Empire, et de 125 millions pour les chemins de fer centraux. Bref l'Amérique aurait conçu le projet de prêter à la Chine quelque chose comme 200 millions de dollars or, soit un milliard de francs.

*
* *

On pourrait s'étonner de voir les Etats-Unis, qui jusqu'en 1909 s'étaient à peu près complètement tenus à l'écart des affaires financières à réaliser en Chine, entrer avec cette *furia* dans les emprunts chinois si l'on ne savait qu'il s'agit d'un mouvement artificiel, suscité par le gouvernement de Washington. Ce dernier désire intervenir en Chine, pour faire des Etats-Unis les directeurs comme les bénéficiaires du *risorgimento* chinois ; de là l'ampleur de ses projets. Son audace s'explique d'ailleurs par ce fait que, s'il doit recueillir les bénéfices industriels et diplomatiques d'une telle politique, c'est avec l'argent des autres qu'il compte la faire. Les journaux américains n'y ont mis aucun mystère : les banquiers des Etats-Unis comptent « refiler » le plus vite possible sur les marchés européens — en particulier sur le marché français — le papier chinois qu'ils achèteront. Même si on ne l'avait pas dit crument, la chose n'en serait pas moins évidente pour qui connaît les possibilités et les habitudes financières de la nation américaine qui trouve, pour encore longtemps, à employer activement et avec de trop gros bénéfice son argent dans le développement des richesses latentes de l'Union pour l'immobiliser d'une manière passive dans des placements à petits revenus fixes. Cela c'est tout à fait l'affaire du rentier français qui doit venir à l'aide du prêteur yankee pour que les combinaisons sino-américaines entrevues puissent réussir.

Ces projets ne nous ouvrent certes pas des perspectives bien engageantes. Tout d'abord

l'état politique et financier de la Chine ne les rend guère rassurantes. Bien que ce pays n'ait pas encore de budget dans le sens occidental et moderne du mot, on sait qu'il est en déficit : le gouvernement de Pékin a dû récemment emprunter à 8 0/0, à une banque anglaise, une somme de 10 millions qui lui était nécessaire pour payer un coupon. Cela s'appelle en être réduit aux expédients. La rente chinoise est cotée à un prix supérieur à celui que recommanderait le crédit réellement mérité par un pays dans la situation politique profondément incertaine et grosse de possibilités aussi variées qu'inquiétantes où se trouve actuellement la Chine. Or, il est à croire que les Américains espéraient placer en Europe les 5 0/0 Chinois au pair, sinon même au-dessus puisque, aux termes de l'accord provisoire du 27 octobre dernier, ils devaient acheter à 95 0/0 les titres de l'emprunt de 250 millions négocié entre eux et le gouvernement de Pékin. Prêter actuellement à la Chine, surtout à ce prix, sans exiger aucune garantie d'affectation et de contrôle est une imprudence qui ne s'expliquerait guère que par l'espoir où seraient les prêteurs de repasser rapidement les risques à des tiers tout en conservant pour eux-mêmes tous les bénéfices industriels et politiques de l'opération.

De fait, les Américains espéraient tirer de gros avantages de cette situation de prêteurs, au moins apparents. Non seulement, comme nous l'avons dit, ils comptent qu'elle vaudra à leur industrie beaucoup de commandes, mais encore à leur politique la possibilité de déterminer l'avenir politique et économique de la Chine. D'après les on-dit, le contrat provisoire d'emprunt du 27 octobre prévoyait qu'un conseiller financier américain serait engagé par le gouvernement de Pékin. Ainsi l'Amérique prendrait place pour être le directeur de la Chine, dans toute la mesure où son incompétence ou des accidents fâcheux obligeraient ce dernier pays à recourir à une direction étrangère pour se réformer.

* * *

En principe nous n'avons aucune raison de redouter de voir une nation qui, par tradition, nous a toujours été sympathique, exercer une large influence à Pékin. Cependant notre intérêt, comme celui de toutes les autres puissances, est que toute la direction dont la Chine pourra avoir besoin soit non pas fournie par une seule nation mais bien internationale. Nous avons intérêt aussi à ce que la politique américaine en Extrême-Orient, que nous serions appelés à aider inconsciemment par l'apport de nos capitaux, ne devienne pas une source de préoccupations pour nos alliés russes. On se demande même ce que nous aurions à gagner à ce qu'une intervention américaine en Chine devint une cause d'irritation et de gros soucis pour les Japonais : la défiance que le Japon nous a inspirée à certains moments ne doit pas être un système et son souvenir ne saurait nous empêcher de penser qu'il peut surgir des cas où nos intérêts se trouveraient pa-

rallèles à ceux du gouvernement de Tokyo qui s'est rapproché de celui de Saint-Petersbourg. Enfin, sur le terrain chinois comme sur tous les autres, il est inadmissible que notre argent ne nous rapporte aucun bénéfice industriel ni aucun accroissement d'influence et que son emploi ne serve jamais à faire que la politique des autres. Il est encore plus inadmissible que, si le gouvernement chinois engage un conseiller financier, ce soit pour faire contrôler par un citoyen d'un autre pays l'emploi de capitaux qui doivent être presque exclusivement fournis par la France.

On répondra peut-être que, si les Américains ont besoin de notre marché, le droit qu'a notre gouvernement de prononcer ou de refuser l'admission à la cote nous donne une arme pour négocier avec eux. Cela est vrai dans une certaine mesure : les établissements français qui, en raison d'accords entre nos grandes banques, représentent notre marché lorsqu'il s'agit d'affaires chinoises se sont, sur l'initiative du gouvernement, abouchés avec le principal groupe américain comme les consortiums anglais et allemands qui ont représenté leur pays dans l'affaire de l'emprunt par le chemin de fer de Hankéou à Canton et de Hankéou au Seu-tchouan. On dit même qu'au commencement de novembre un accord a été conclu entre ce groupe américain et les consortiums financiers des trois autres pays en ce qui concerne les futurs emprunts chinois lesquels, aux termes de cet accord, ne devront pas se faire sans des garanties d'affectation. Mais le groupe Pierpont-Morgan n'est pas seul en Amérique, il en surgit d'autres de sous les pavés lorsqu'il s'agit de passer, sans autre risque réel que celui que courent des intermédiaires, des contrats d'emprunt avec la Chine. Il est presque impossible de conclure avec le marché américain une entente chinoise comme celle qui, depuis 1909, lie avec une efficacité suffisante les marchés de Paris, Londres et Berlin. En outre l'Amérique peut ne pas avoir à nous repasser du papier chinois pour trouver chez nous l'argent nécessaire aux affaires et à la politique qu'elle veut mener à bien en Chine. Certaines ventes d'obligations de chemins de fer américains sur la place de Paris pourraient donner aux Yankees les disponibilités dont ils ont besoin. Le problème soulevé par le projet d'emprunt sino-américain est donc difficile et se rattache à cet ensemble de questions extrêmement complexes qui se posent devant notre gouvernement lorsqu'il veut empêcher, en Turquie ou ailleurs, de faire, comme on en prenait la douce habitude, sans nous et au besoin contre nous de la politique avec notre argent. Il y a pour notre pays tout un système de défense à rechercher puis à adopter contre ce régime qui tend de plus en plus à s'établir.

Heureusement que, dans ce cas spécial, nous aurons le temps de la réflexion. Pour l'instant les propositions américaines sont complètement « bloquées » à Pékin par suite de l'opposition de la Russie et du Japon justement émus de voir les projets Knox, à peine déguisés et même élargis,

repris sous la forme, en apparence anodine, d'un emprunt chinois. Le contrat provisoire du 27 octobre n'est pas à la veille de devenir définitif et de recevoir un commencement d'exécution. Nous aurons le temps d'y revenir plus longuement et de faire un historique de la politique américaine en Chine depuis quelques années. Mais nous devons à nos lecteurs, même pendant cette trêve de confiseurs, de leur résumer à grands traits la situation et les tendances générales que laissent à peine deviner les dépêches et les notes laconiques et obscures qui ont fait allusion au projet d'emprunt sino-américain.

R. C.

LE TERRITOIRE DE KIAO-TCHÉOU

Depuis le commencement de l'année, les visiteurs allemands de marque se succèdent à Kiao-tchéou. En janvier 1910, M. de Holloben, faisant fonctions de vice-président de la Deutsche Kolonial Gesellschaft, s'arrêtait à Tsing-tao, au cours de son voyage d'études en Extrême-Orient. Au mois de juin, le président de cette société, S. A. le duc Jean Albert de Mecklembourg, arrivait à son tour, à bord du *York*, du Nord Deutscher Lloyd, en compagnie de la duchesse.

Reçu avec de grandes marques de joie et de respect par la colonie allemande, le couple ducal était hébergé chez l'amiral von Truppel, gouverneur du Kiao-tchéou. (On sait en effet, qu'au point de vue administratif, le territoire cédé à bail à l'Allemagne se trouve rattaché au ministère de la Marine.)

Le 10 juin, le duc de Mecklembourg présidait la cérémonie de la pose de la première pierre de l'observatoire de Tsing-tao, à la construction duquel la Ligue navale allemande à l'étranger contribue pour une part notable.

On annonce maintenant la prochaine venue du kronprinz en personne : après avoir visité Ceylan, l'Inde, Singapour, Bangkok, peut-être Java, puis Hongkong et Canton, Son Altesse Impériale fera une escale de plusieurs jours à Tsing-tao, dans les derniers jours de mars 1911, avant de repartir, vers le 10 avril, pour Pékin et Tokio.

Tout ceci prouve amplement qu'en dépit des virulentes attaques des socialistes et du centre — dont le député Erzberger se fit à diverses reprises le porte-paroles agressif — l'Allemagne semble moins disposée que jamais à évacuer Kiao-tchéou et à restituer à la Chine un territoire pour la mise en état de défense et le développement économi-

que duquel tant de millions déjà ont été dépensés.

Il n'est qu'équitable de le reconnaître : les résultats acquis paraissent suffisamment encourageants pour justifier pleinement cette attitude.

Le tableau ci-dessous, montre nettement quelle a été la marche ascendante du commerce général depuis 1899 (1).

Pour l'exercice d'octobre 1908 à octobre 1909, la progression — d'après la *Denkschrift über die Entwicklung des Kiau-Tshau Gebiets* — a été encore plus marquée : elle a atteint 30 0/0, et le commerce général s'est élevé à 65 millions de dollars, malgré que la crise qui pesait sur le marché mondial eût influencé d'une façon toute spéciale celui d'Extrême-Orient. Le fléchissement du cours du dollar et la dépréciation de la monnaie de cuivre ont rendu plus difficiles les importations, tandis qu'au contraire les exportations s'en trouvaient stimulées.

A l'entrée, les principales marchandises d'origine *non-chinoise* sont les filés et tissus de coton, le pétrole, le sucre, les couleurs d'aniline et les allumettes, celles d'origine chinoise : le papier, les filés de Changhaï dont la valeur ne représente pas moins de 3 à 4 millions de dollars, alors qu'en 1905 elle n'était encore que de 58.000 dollars.

Les principaux articles d'exportation sont : passementeries et tresses de paille (6, 6 millions de dollars), pongées du Chan-toung (2 millions de dollars), huile de noix (2, 3 millions de dollars), et soie jaune (2, 3 millions de dollars); en 1902, la *Deutsch-Chinesische Seiden Industrie A. G.* s'est fondée à Berlin et Tsing-tao au capital de 2 millions de marks.

L'accroissement du commerce général du territoire est en corrélation étroite avec celui du mouvement des navires dans le port de Tsing-tao : le nombre des bateaux qui l'avaient visité d'octobre 1907 à octobre 1908 avait été de 431 (223 allemands, dont 2 bateaux de guerre, 106 anglais, 79 japonais), représentant une jauge totale de 517.714 tonnes. Ce nombre a passé à 511 navires, avec une jauge totale de 670.000 tonnes, pour l'exercice d'octobre 1908 à octobre 1909.

Jusqu'à ces derniers temps, la Hamburg Amerika Linie ne possédait qu'une ligne annexe bi-hebdomadaire de Changhaï à Tsing-tao, en correspondance avec la ligne postale bi-mensuelle du *Norddeutscher Lloyd* sur la Chine et le Japon. En 1909, la *Hamburg Amerika Linie* a décidé que les bateaux de sa ligne de l'Extrême-Orient toucheraient une fois par mois Tsing-tao tant à l'aller qu'au retour. En outre, cette même compagnie organise à dates variables des services de cargos. En dehors des bateaux allemands, ceux de di-

(1)

ENTRÉE DES MARCHANDISES

	d'origine non chinoise	d'origine chinoise	Sorties	Commerce général
Octobre 1899-Octobre 1900.	945.000 dollars	3.333.000 dollars	1.650.000 dollars	5.928.000 dollars
Octobre 1904-Octobre 1905.	16.339.478 —	6.095.646 —	9.991.472 —	32.436.596 —
Octobre 1907-Octobre 1908.	21.449.510 —	9.838.927 —	18.416.548 —	49.704.985 —

(D'après le *Deutsches Kolonial Handbuch*, 1909, in-8°, Hermann Patel, Berlin.)

verses compagnies étrangères font escale à Tsing-tao, notamment de la compagnie anglaise *Peninsular and Oriental Steam Navigation*, et de la japonaise *Nippon Yusen Kaisha*.

Le gouvernement allemand s'est d'ailleurs imposé des sacrifices considérables pour faire de Tsing-tao, non seulement un solide point d'appui pour sa flotte de guerre (les fortifications ont déjà coûté plus de 15 millions), mais encore un des premiers ports de commerce de la Chine : une jetée affectant la forme circulaire, large de 15 mètres, et longue de 4 kilomètres a été construite à l'intérieur de la baie. Un grand dock flottant peut recevoir et caréner des bateaux déplaçant jusqu'à 16.000 tonnes. La *National Zeitung* rappelait à ce propos qu'autrefois les navires allemands en relâche pour cause d'avaries dans les ports d'Extrême-Orient devaient adresser leur demande six mois à l'avance pour être admis dans les docks anglais, et pour peu que le navire se présentât un jour plus tard que celui fixé, il trouvait la place prise par un bateau anglais, qui — observe judicieusement la *National Zeitung* — avait sans doute pour but de créer des difficultés à la politique maritime allemande dans l'Extrême-Orient.

Aujourd'hui Tsing-tao a pris le neuvième rang en importance parmi les bureaux de douane chinois. Il convient de noter que, même au cœur de l'hiver, sa rade n'est jamais prise, tandis que le golfe du Petchili est encombré par les glaces et que le port de Tché-fou, lui-même — auquel Tsing-tao fait une si rude concurrence — demeure jusqu'à présent exposé aux mauvais vents du Nord-Est.

Les communications avec l'intérieur sont grandement facilitées par le réseau des voies ferrées de la *Shantung Eisenbahn Gesellschaft*. La ligne principale de Tsing-tao à Tsi-nan-fou a 412 kilomètres; elle dessert Kiao-tchéou (81 kilomètres), Oueih-Sien (196 kilomètres) et Tchang-tien (302 kilomètres). La voie est à l'écartement de 1 m. 435. En sus des trains de marchandises, facultatifs ou locaux, un train de voyageurs circule chaque jour dans les deux sens d'un bout à l'autre de la ligne et met environ 13 heures pour effectuer le parcours.

Un embranchement de Tchang-tien à Poshan (43 kilomètres) dessert les mines de la *Schantung Bergbau Gesellschaft*, fondée à Berlin en 1899, au capital de 12 millions de marcs. Cette exploitation n'a point donné jusqu'ici de très brillants résultats financiers; cependant, d'après le *Deutsches Kolonial Handbuch*, elle se développerait d'une façon remarquable et on serait parvenu à améliorer la qualité de la houille au point de la rendre égale ou supérieure au Cardiff; une partie de la production est utilisée pour la chauffe des bateaux à vapeur.

En dehors du réseau en exploitation, la construction des divers tronçons du Tien-tsin-Tsi-nan-fou-Nankin qui suit une direction sensiblement parallèle au Pékin-Hankéou, est poussée activement. Le tronçon Tien-tsin à Te-tchéou,

achevé ou en voie d'achèvement, l'a été par une entreprise allemande, et c'est également une maison allemande qui a soumissionné la construction du grand pont au-dessus du lit du Hoang-ho.

Une autre ligne de 260 kilomètres doit réunir Tsi-nan-fou à Tchoen-ting-fou, sur le Pékin-Hankéou. On a aussi parlé récemment d'un embranchement de Oueih-sien à Tché-fou, par Laï-chou et Ting-cho-fou, mais il semble douteux que l'Allemagne puisse voir d'un bon œil un tel projet, car cet embranchement, en reliant Tché-fou à l'intérieur du Chan-toung, ne pourrait que gêner le développement de Tsing-tao et du territoire de Kiao-tchéou. Les marchands chinois de Tché-fou, promoteurs du projet, ne parviennent d'ailleurs pas à réunir les fonds nécessaires.

En ce qui concerne le service postal et télégraphique, il existe un bureau à Tsing-tao, deux agences à Li-tsoum et Sy-fong, et quatre bureaux auxiliaires en divers points du territoire. Deux câbles sous-marins relient Tsing-tao, l'un à Changhaï et l'autre à Tché-fou. Tsing-tao compte déjà environ 150 abonnés au téléphone et, en 1908, une société s'est fondée pour l'établissement des postes de télégraphie sans fils allemands en Extrême-Orient.

La *Deutsch-Asiatische Bank* de Changhaï, outre ses succursales de Calcutta, Singapour, Yokohama, Hong-kong, Pékin, Tien-tsin et Hankéou, en a ouvert deux autres à Tsing-tao et Tsi-nan-fou. Elle projette la création d'une banque filiale de crédit hypothécaire. A cet effet une concession lui a été octroyée par le chancelier de l'Empire et, comme mesure préliminaire indispensable, la création d'un service du cadastre a été décidée.

Un effort considérable a déjà été fait pour améliorer la situation agricole du territoire. L'administration a procédé méthodiquement au reboisement de cette région naguère dénudée. Actuellement, Tsing-tao est entouré de plus de 6.000 hectares plantés en acacias, pins, chênes, frênes, etc. L'acacia domine de beaucoup, surtout dans les régions moins accessibles, et sur le sommet des collines, parce que cette essence résiste mieux que toute autre au fléau des chenilles. Des milliers de femmes et d'enfants sont employés à l'échenillage et l'on évalue, annuellement, à plus de 7 millions le nombre de larves qui écrasées, mélangées à de la chaux et réduites en pâte, sont utilisées comme engrais.

On a également planté des arbres fruitiers et des noyers; des pommiers et des poiriers sont fournis aux cultivateurs chinois qui en font la demande.

Un réseau de routes très solidement établies pour pouvoir résister aux roues coupantes des chariots indigènes a été entrepris et est en voie d'achèvement. Le nombre des animaux domestiques, ânes, mulets, bœufs et cochons, s'accroît rapidement, et dans l'un de ses récents numéros, la *Deutsche Kolonial Zeitung*, après avoir énuméré avec complaisance toutes ces améliorations et transformations, notait encore avec satisfaction

que d'une manière générale la population indigène s'habille mieux et que le nombre des mendiants et des maisons de prêts sur gages et de reconnaissances a diminué sensiblement.

Malgré tout, le territoire de Kiao-tchéou, en 1909, a encore grevé le budget impérial de quelques 14 millions de marcs; l'entretien des 2.000 hommes du détachement de marine est particulièrement onéreux. Mais, encore une fois, ce n'est certes pas cette question de gros sous qui fera renoncer l'Allemagne au plan qu'elle s'est tracé.

Evacuer Kiao-tchéou ce serait, en effet, renoncer à ses visées de conquête pacifique de l'arrière pays, à la position qui permettait à l'Allemagne de profiter des possibilités qui se présenteraient en Extrême-Orient.

La diplomatie avec laquelle, en la circonstance, le gouvernement allemand manœuvre vis-à-vis des autorités chinoises et des gouverneurs de provinces est en tous points remarquable.

Au mois de mai dernier, S. E. Sun Pô Tchi, gouverneur du Chan-toung, a été reçu solennellement à Tsing-tao, et, à cette occasion, la *Deutsche Kolonial Zeitung* s'est répandue en éloges dithyrambiques en l'honneur de ce haut fonctionnaire chinois.

Après avoir rappelé que Sun Pô Tchi avait eu l'occasion, en qualité de ministre plénipotentiaire à Paris et à Berlin, de s'initier à la culture et à la civilisation occidentales, la *Gazette coloniale allemande* ajoutait : « Nous savions déjà — et il l'avait prouvé par ses actes durant sa précédente administration à Tsi-nan-fou, depuis l'été 1899 — que S. E. Sun Pô Tchi était un partisan résolu et réfléchi des tendances réformistes, et que depuis longtemps cette tournure d'esprit avait fixé tout particulièrement sur sa personne l'attention du prince régent Tchoun. Mais, en acceptant la présidence de l'Association commerciale sino-allemande de Pékin et en rendant en cette qualité, d'une façon méthodique et pratique, de signalés services, Son Excellence a montré, en outre, qu'Elle était tout spécialement un ami et un promoteur du rapprochement sino allemand. »

Puis, non sans avoir mis sous nos yeux un tableau quasi-idyllique, celui des fils de l'amiral von Truppel fraternisant et conversant en allemand avec un fils et un neveu de Sun, la *Deutsche Kolonial Zeitung* affirmait en manière de conclusion : « Pour le gouverneur Sun, c'est une chose parfaitement claire que Tsing-tao et le Chan-toung sont dès maintenant unis par des liens économiques si étroits, que l'épanouissement du Chan-toung d'une part, le développement et la prospérité de Tsing-tao, de l'autre, sont désormais inséparables; par suite, non seulement il n'y a pas antagonisme, mais au contraire il existe une communauté d'intérêts qu'il importe seulement d'établir sur des bases encore plus solides en apprenant à se connaître et à s'apprécier mutuellement. »

Qu'une politique aussi caressante porte là-bas tous les fruits qu'on en attend, c'est une question

qu'on peut encore débattre, et il faudrait savoir jusqu'à quel point au juste la finesse chinoise consent à être dupe. Il n'en reste pas moins que l'Allemagne en recueille déjà des bénéfices qui ne sont pas qu'apparents. C'est ainsi qu'une Chambre de commerce chinoise a été créée à Tsing-tao, et que la Banque de Chine y a ouvert une succursale. Le gouvernement de Berlin a réussi à s'entendre avec celui de Pékin pour l'établissement d'un établissement d'enseignement sino-allemand à Tsing-tao; cette institution vient prendre place à côté de l'École allemande de médecine de Changhaï. Il y a un an, un édit du Fils du Ciel, relatif à l'organisation des écoles secondaires et supérieures, a stipulé qu'en ce qui touche les langues étrangères, l'anglais et l'allemand seraient enseignés préférablement aux autres, comme étant les plus utiles et les plus importantes.

On comprend que la presse allemande, en signalant tous ces faits, y voit avec orgueil une preuve irrécusable des progrès de l'influence allemande en Extrême-Orient.

RAYMOND PERRAUD.

LES SOURCES PRINCIPALES

DU BRAHMAPOUTRE ET DU SUTLEDJE

L'ancienne source du Gange. — Le lac Sacré et le lac du Diable (Mansarowar et Rakastal).

Il s'est élevé, relativement à la reconnaissance des véritables sources du Sutledje et du Brahmapoutre, des revendications et des controverses que nous n'avons nullement la prétention de trancher. Cette réserve ne nous défend pas de publier dans nos colonnes et de livrer ainsi à la discussion la thèse d'un voyageur qui revendique l'honneur de la priorité de découvertes géographiques : c'est dans cet esprit d'information impartiale que l'*Asie Française* a accueilli l'article suivant :

Le Tibet n'a pas toujours été terre interdite aux étrangers. Jusqu'en 1844 plusieurs missionnaires et voyageurs, des Français, des Italiens, des Portugais, des Hollandais ont pu pénétrer sur le haut plateau, surtout dans la partie nord, et quelques-uns ont même séjourné à Lhassa. Après Odorno da Pordenone, Andrade, Grüber d'Orville, le Père Desideri, Manuel Freyre, Orazio della Penna, van de Putte, deux missionnaires français, les Pères Huc et Gabet, furent les derniers à visiter Lhassa. Mais en 1844 le Tibet se ferma absolument. Les Lamas fanatiques, servis par les difficultés naturelles du pays, purent sans grande peine s'isoler dans leurs retraites. Un petit nombre d'explorateurs russes, français, américains et anglais réussirent seulement à pénétrer dans la partie nord du plateau tibétain, presque inhabitée, où ils ne rencontrèrent qu'une faible

résistance de la part des quelques misérables nomades qui y vivaient. Les expéditions de Prjevalsky, du duc d'Orléans, de Bonvalot, de Dutreuil de Rhins, du colonel Bower, de Deasy, de Rockill, etc., rapportèrent cependant des documents fort intéressants ; elles ont fait notamment d'excellents relevés de presque toute la région au Nord de la chaîne des montagnes que les Tibétains appellent Gangri (en tibétain « Grande Montagnes »), dans laquelle se trouve le mont sacré Tize ou Kelaş et qui s'étend à travers le Tibet sur une ligne presque parallèle au Nord de l'Himalaya. Le Dr Hedin avait adopté pour désigner cette région la dénomination de Transhimalaya ; mais le gouvernement anglais des Indes n'a pas accepté le terme et de l'avis général on a préféré laisser à ces montagnes les noms locaux de Kelas, Gangri, etc., inscrits sur la carte dressée par moi et publiée en 1898.

J'ai, pour ma part, suivi le versant sud des monts Gangri et leur continuation à l'Est. Au cours de mes reconnaissances j'en ai fait plusieurs fois l'ascension et j'ai traversé la chaîne en quelques endroits. Par des points, desquels j'avais fixé la position par des observations astronomiques, j'ai pu déterminer la position des pics les plus importants et notamment de ceux visibles au Nord. Toute cette région entre le Gangri et l'Himalaya était à l'époque de mon voyage (1897) la partie la plus inconnue, parce que la plus difficile à pénétrer du Tibet. La population y était relativement dense, surtout dans la vallée du Brahmapoutre (province de Lhassa) et dans la région des lacs Rakastal et Mansarowar.

J'avais été poussé à visiter cette partie sud-ouest du Tibet par les raisons suivantes : c'est près des lacs Mansarowar et Rakastal et du mont sacré Tize ou Kelas que l'on croyait que devaient prendre naissance les grands fleuves d'Asie, le Brahmapoutre, le Gange, le Sutledje et l'Indus ; un problème assez curieux se posait aussi, à savoir s'il existait ou non une communication visible entre le lac Mansarowar et son voisin le Rakastal ; enfin je voulais reconnaître si le Gangri était réellement plus élevé que l'Himalaya, comme le prétendaient certains géographes théoriques anglais.

En ce qui concerne l'emplacement exact des sources du Brahmapoutre et du Sutledje, on n'avait que les informations très contestables des indigènes (des pundits employés par le gouvernement des Indes) qui avaient fourni les renseignements d'après lesquels on avait dressé des cartes trop primitives. La communication faite à la Société de Géographie de Londres par le colonel Gore, instructeur et chef de ces « pundits », a montré d'ailleurs la valeur scientifique que l'on pouvait donner à leur travail.

« Ces pundits, que nous employons, a dit le colonel Gore, sont des indigènes de la frontière tibétaine qui parlent le tibétain et ont l'air Tibétain afin qu'ils puissent pénétrer dans le pays. *We teach them sufficient rough surveying for our purpose ; nous leur enseignons à faire en*

gros des relevés suffisants pour notre objet » (1).

Les instruments et l'instruction que l'on donnait à ces indigènes pour faire leurs observations étaient forcément insuffisants. J'ai rencontré un de ces pundits aux Indes. Il ne savait pas distinguer un chronomètre d'un anéroïde. Les pundits voyageaient en général déguisés en mendiants ou en pèlerins : leur bagage et tous les instruments pour faire de la cartographie devaient être apportés sur leur personne. En fait, il est merveilleux que ces pundits aient pu fournir même le peu qu'ils ont rapporté de renseignements utiles, car outre que les procédés indigènes d'observation et de descriptions sont bien différents de ceux des Européens, les difficultés de traduction et de transcription font que l'on ne doit pas s'étonner qu'on ait obtenu maintes fois des résultats vraiment amusants au point de vue cartographique. Cela est du reste bien connu des officiers des Indes.

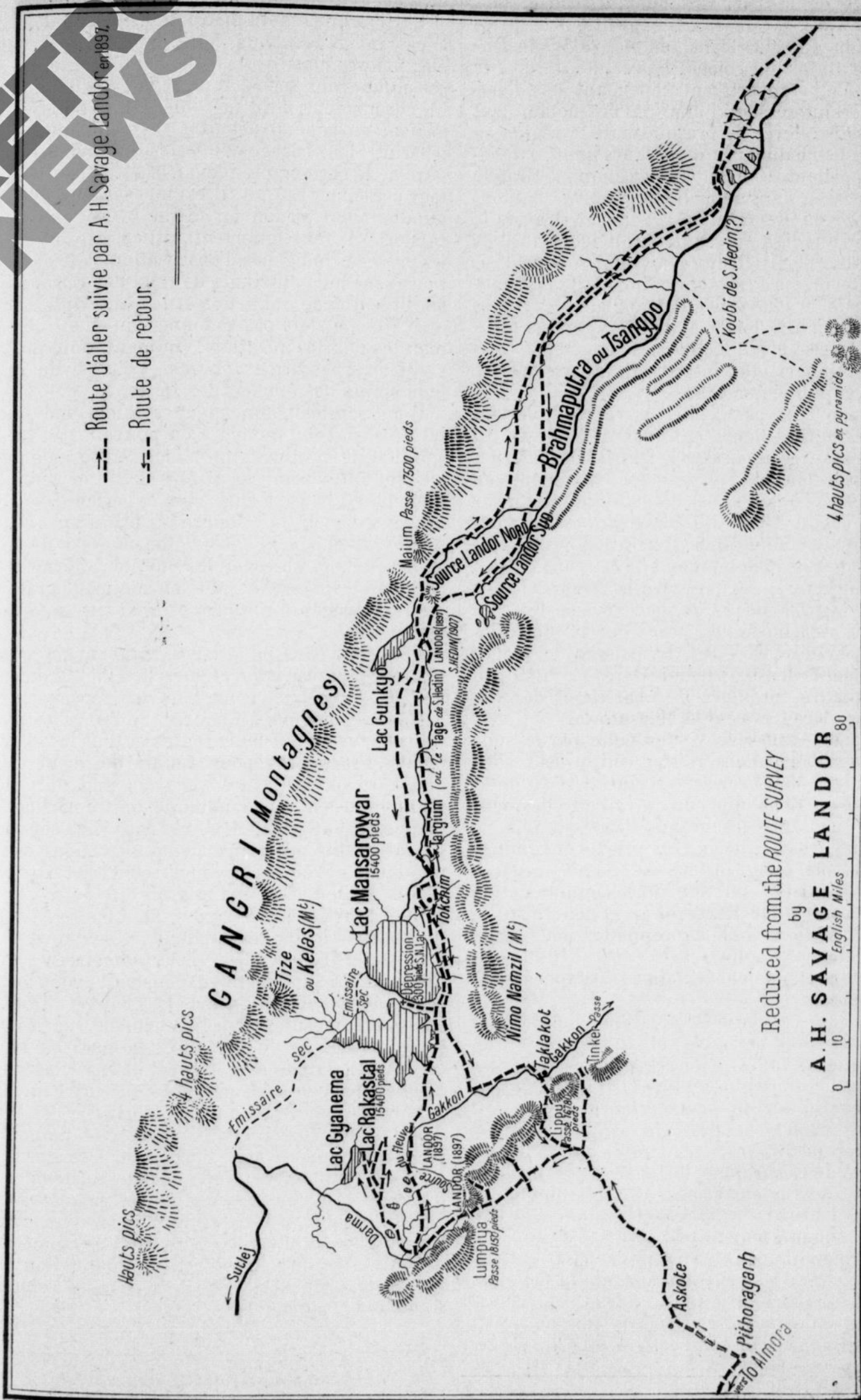
Il me semblait donc qu'au sommet sud-oriental du « toit du monde » on pouvait trouver la solution de multiples problèmes géographiques, les plus intéressants peut-être de l'Asie centrale. Bien que j'aie payé cher mon expérience, je suis heureux d'avoir pu résoudre les principaux de ces problèmes et je suis encore plus heureux de constater que mes observations ont été confirmées — et même copiées avec plus ou moins de grâce — par les voyageurs européens qui m'ont suivi dans ces régions.

Peu d'expéditions privées auraient pu partir mieux préparées pour étudier le Tibet. J'emportais des provisions pour deux ans, spécialement préparées pour moi à Londres. Je possédais d'excellents fusils, plusieurs tentes et tous les instruments nécessaires pour réunir des collections d'histoire naturelle. J'avais trois appareils photographiques et cent cinquante-huit douzaines de plaques, et j'apportais avec moi deux jeux complets d'instruments pour faire des observations astronomiques et relever la topographie des pays traversés. L'un d'entre eux m'avait été fourni par la *Royal Geographical Society* de Londres ; l'autre m'appartenait. Ils consistaient en sextants, trois horizons artificiels, appareils hypsométriques, avec thermomètres spécialement construits pour mesurer le point d'ébullition à de très hautes altitudes, anéroïdes mesurant jusqu'à 20.000 et 25.000 pieds au-dessus du niveau de la mer ; un télescope très puissant avec trépied et viseur astronomique ; des boussoles prismatiques, des boussoles lumineuses pour la nuit, des boussoles flottantes (floating compasses) et des boussoles de poche ; des chronomètres avec l'heure de Greenwich et trois autres montres ; enfin tous les instruments, ouvrages et ustensiles nécessaires pour faire de la cartographie. J'étais aussi pourvu d'un passeport anglais, d'un passeport spécial de l'empereur de Chine, et de lettres de recommandation très pressantes de lord Salisbury, alors premier ministre d'Angleterre.

(1) Page 393, *Geographical Society Journal*, 1905.

--- Route d'aller suivie par A.H. Savage Landor en 1897.

- - - Route de retour.



Reduced from the ROUTE SURVEY

by

A. H. SAVAGE LANDOR

English Miles

80

0

10

Bulletin du Comité de l'Asie française.

Georges Huré.

RETRONews

* * *

Mon voyage a été décrit tant de fois dans les journaux, les magazines, les ouvrages illustrés, publié en toutes langues et apprécié dans des documents du gouvernement anglais, que je n'en redirai pas ici les nombreux incidents. Je chercherai seulement à élucider les problèmes géographiques sur lesquels les travaux des explorateurs venus après moi ont de nouveau fixé l'attention du public. En 1904, après soixante-dix ans d'isolement tibétain, l'expédition militaire anglaise du colonel Younghusband est entrée à Lhasa. Depuis cette époque, aucune difficulté sérieuse n'a été éprouvée par les explorateurs du Tibet. Et de fait, depuis 1904, plusieurs officiers anglais, et dernièrement le Dr Sven Hedin, ont visité les régions parcourues par moi en 1897. Mais en 1897, au lieu d'avoir à faire à des indigènes terrifiés et humbles comme maintenant, je me heurtais à des hommes dont la haine pour les étrangers avait atteint son maximum. La xénophobie des lamas était telle alors qu'il était impossible de l'affronter sans une solide force armée. C'était pourtant dans la région la plus jalousement gardée par les Tibétains que je voulais me forcer le passage.

Aucun Européen ne m'accompagnait. Une déviation de route dans le Haut-Himalaya m'obligea à remonter le fleuve Kuti jusqu'à sa source qui peut être considérée comme une des nombreuses sources du Gange. Puis après avoir traversé le col Lumpiya (18.150 pieds), je descendis du côté nord de l'Himalaya, 2.000 pieds plus bas, dans une vallée nue où coulait le Darma-Yangti dont je suivis le cours pendant quelques étapes. Le point où naît ce fleuve, nous y reviendrons plus tard, peut être à mon avis considéré comme la vraie source du Sutledje, ou du moins comme l'une des deux sources principales de ce grand tributaire de l'Indus. J'ai visité d'ailleurs quelques semaines plus tard l'autre source. Ayant alors poussé au Nord jusqu'à Gyanima, je fus forcé de retourner sur mes pas pour échapper aux Tibétains, et je me dirigeai vers les lacs Rakastal et Mansarowar, à propos desquels il s'est élevé de nombreuses controverses géographiques depuis des années.

Dans mon ouvrage *In the forbidden land* (1), j'ai signalé l'existence d'une chaîne de collines, sorte d'isthme, qui sépare les deux lacs. Au milieu de cette chaîne (*half way across*), dans la partie où elle se trouve entre les deux lacs, se trouve une dépression d'environ 300 pieds au-dessus du niveau des lacs. J'ai toujours soutenu qu'à une époque éloignée, quand le niveau des lacs était plus haut, il avait peut-être existé une communication visible d'un lac à l'autre ; mais cette communication, selon les indications indigènes, n'existait plus à l'époque de mon voyage dans la partie sud des lacs. Le général Channer et son fils le capitaine Channer, M. Moorcroft et bien

d'autres voyageurs l'ont d'ailleurs pleinement confirmé (1).

Le Dr Sven Hedin, dans son ouvrage le *Tibet dévoilé*, le confirme aussi en ces termes (p. 166) : « Le Mansarowar et le Rakastal ne possèdent plus de communication superficielle. Si l'on consulte les anciens récits de voyage, l'on voit qu'en 1842 la dérivation du Mansarowar vers le Rakastal était déjà à sec. » Toutefois, ce lit sec dont parle Sven Hedin se trouve non pas dans la dépression du milieu de l'isthme, mais bien au Nord du terminus de la chaîne de collines formant l'isthme. « En pleine saison de pluie, écrit encore Sven Hedin, pas le moindre filet d'eau ne sortait du Mansarowar en 1904, en 1907 et en 1908. » (*Le Tibet dévoilé*, p. 167.)

D'autre part, j'ai relevé des indications tout le long de la côte du Rakastal, prouvant qu'à une époque le niveau du lac a dû être beaucoup plus haut qu'il n'est à présent (2). La côte du lac Mansarowar offre au Sud un plan incliné de pierres arrondies, qui mesure deux milles anglais de largeur moyenne entre l'eau du lac et les collines qui l'entourent, sauf pour la partie qui se trouve dans l'isthme montagneux qui sépare le Mansarowar du Rakastal (3). Directement au Sud du Mansarowar s'élève une chaîne de hauts pics couverts de neige, d'où descendent plusieurs torrents. J'ai pu constater par des signes certains que le niveau du Mansarowar, comme aussi celui du Rakastal, a dû être autrefois de 30 pieds au moins plus élevé qu'il ne l'était alors (1897), et d'ailleurs le plan incliné, qui étend ses petits cailloux ronds et polis d'un mille et demi et même jusqu'à deux milles de la ligne d'eau, est le témoignage certain que l'eau a dû autrefois couvrir entièrement cette zone jusqu'au point le plus haut. Je crois que le lac continue à baisser régulièrement.

Au bord du Rakastal l'eau bouillait dans l'appareil hypsométrique à 185° Fahrenheit par une température atmosphérique de 64° Fahrenheit. Au bord du Mansarowar, 50 pieds au-dessus du niveau du lac, le point d'ébullition était à 185° Fahrenheit par une température atmosphérique de 76°.

A propos de l'émissaire See dont parle le Dr Sven Hedin, de son côté, le capitaine Ryder, qui a visité les lacs avec deux autres officiers anglais en 1904, écrit (4) : *We struck the channel a mile below the outlet, a small stream partly frozen over.* Nous arrivâmes au canal un mille au-dessous de son embouchure ; c'était une petite rivière partiellement gelée. Nous l'avons suivie et nous avons trouvé qu'elle ne coulait pas du lac (*that it did not flow from the lake but from a hot spring*), mais qu'elle venait d'une source chaude. Nous avons alors suivi le nullah (canal) sec jusqu'au lac, *No water was flowing at this time of the year.* Aucune eau ne coulait à cette époque de l'année. La longueur de ce canal est à peu près

(1) *Bulletin de la Royal Geographical Society*, janvier 1900, p. 75-76.

(2) *In the forbidden land*, vol. I, p. 255.

(3) *In the forbidden land*, vol. I, p. 274.

(4) *Royal geographical Society Journal*, octobre 1905, p. 388.

(1) Vol. I, Heinemann, Londres, 1898.

de 3 milles. Une hausse de 2 pieds du niveau du lac ferait couler l'eau d'un lac à l'autre. Enfin Sven Hedin à son tour (1) déclare que cette dépression du lac est de 2 mètres (soit 6 pieds et demi) au-dessus du niveau du Mansarowar. Dans son ouvrage *Le Tibet dévoilé*, il expose que d'après ses observations les deux lacs sont séparés par un isthme large de 9.365 mètres et par une différence de niveau de 13 m. 4. Or en admettant même qu'une crue exceptionnelle apporte l'eau d'un lac dans l'autre pendant quelques heures par siècle, cela ne constituerait pas évidemment une communication visible permanente entre les deux lacs. Pour ce qui regarde la supposition d'infiltrations invisibles et souterraines, le D^r Sven Hedin ajoute : « Selon toute vraisemblance (2), dans un avenir prochain, le Langak-tso (Rakastal) perdra son écoulement souterrain et deviendra un bassin fermé; puis à son tour le Mansarowar subira la même transformation. »

En tout cas, ce qui est certain, c'est que tous les voyageurs qui ont visité ces lacs après moi ont reconnu, comme je l'avais dit, qu'il n'y avait pas de communication visible entre les deux lacs. Ce point est maintenant bien établi.

Pour ce qui concerne spécialement la source du Sutledje, tout dépend de la supposition, qu'on peut faire ou non, qu'il y ait une communication constante souterraine entre les lacs Mansarowar et Rakastal et une autre communication également souterraine entre le Rakastal et le fleuve Sutledje. Examinons les deux hypothèses.

1° A supposer que les deux communications en question existent, la source principale du Sutledje serait dans ce cas le fleuve que Sven Hedin appelle « Tage » et qui, venant de l'Est, se jette dans le Mansarowar. C'est l'opinion de Sven Hedin. Or j'ai publié en 1898, dans ma carte du Tibet, les relevés très exacts que j'ai faits en 1897 de ce fleuve (3) dont j'ai été le premier Européen à reconnaître la source et le cours (4).

2° Si l'on admet qu'il n'y a aucune communication permettant à l'eau de couler d'un lac à l'autre, pour en sortir ensuite par un canal au Nord-Ouest du Rakastal (il faudrait que le niveau du lac s'élevât de 20 m. 7 pour pouvoir couler dans le canal (5) dans ce cas la source principale du Sutledje ne peut être que la grande rivière Darma-Yangti qui descend directement de l'Himalaya et qui, après un long parcours, rejoint le Sutledje à l'Ouest du canal desséché du Rakastal. Mais, ainsi que je l'ai déjà rappelé, c'est précisément au point de naissance du Darma que je suis entré dans le Tibet. Que l'on décide donc pour

une source ou l'autre, j'ai visité les deux sources en 1897. Il ne donc semble pas contestable que c'est moi qui ai été le premier reconnaître la source principale du Sutledje.

* * *

Pour ce qui regarde les sources principales du Brahmapoutre, j'ai toujours affirmé que j'ai été le premier Européen, qui ait visité et déterminé la position des deux sources principales de ce grand fleuve. Les déclarations du D^r Sven Hedin (1) n'ont pu que confirmer dans le fond et dans le détail l'exactitude de tout ce que j'ai dit et écrit sur le Tibet : elles reconnaissent implicitement que j'ai découvert les sources principales du Brahmapoutre et du Sutledje et établissent que j'avais raison en ce qui concerne le problème géographique des lacs Rakastal et Mansarowar. Le D^r Sven Hedin a écrit en effet : « M. Landor a fait sans doute un voyage très courageux dans le Tibet; et il a pénétré dans la vallée du Tsang-po (c'est-à-dire la province de Lhassa) jusqu'à 85°40' de longitude est. Il a surmonté beaucoup de difficultés, ce qui est digne d'admiration. Pour la source nord du Brahmapoutre (Maium), M. Landor a suivi dans cette région les traces de Naïn Sing. L'autre source (Landor sud) n'existe pas; ce n'est qu'un affluent appelé par les Tibétains *Tchema-Youndoung* ». Cela est à la vérité un peu contradictoire. Si la source n'existe pas, il est sigulier qu'elle puisse être un affluent et que les Tibétains la connaissent et lui donnent un nom. D'ailleurs le D^r Sven Hedin ajoute : « Les deux sources visitées par M. Landor sont des affluents, etc. » Il est donc évident par là que j'ai visité ces deux sources et qu'une seule personne, Naïn Sing, en avait vu une avant moi. Or il n'est nullement certain que Naïn Sing ait vu la source Maium (Landor nord), et en tout cas Naïn Sing n'était ni Blanc, ni Européen, c'était un indigène. La carte qui a été publiée aux Indes d'après ses renseignements est de plus rudimentaire, et telle qu'un enfant européen de dix ans pourrait faire bien mieux. La source Landor sud n'avait jamais été visitée avant moi. Je suis certainement le premier Européen qui ait reconnu ces deux sources.

Le D^r Sven Hedin ajoute qu'il a été dans une région où se trouve une troisième source qui descend des glaciers et qu'il baptise « le Koubi ». On ne voit pas clairement d'après ses indications si c'est la région ou la source qu'il a visitée. Quoi qu'il en soit, il ne s'agit que de prouver laquelle de ces trois sources est la principale, et cela est facile.

Examinons les relevés les plus sérieux de cette région, donnés par le D^r Sven Hedin lui-même, et comparons la carte publiée dans le *Bulletin de la Royal Geographical Society* de Londres, avec la carte qui a paru dans son ouvrage en français : *Le Tibet dévoilé*. Dans cette dernière, tout a été modifié. Sur la carte du *Tibet dévoilé*, la source Koubi de Sven Hedin est indiquée comme

(1) *Matin* du 21 septembre 1910.

(2) SVEN HEDIN, *Le Tibet dévoilé*, p. 170.

(3) *In the forbidden land*, vol. II.

(4) Le mot « Tage » ou « Tarje » de Sven Hedin semble bien n'être qu'une altération du mot « Tarjum » employé par des Tibétains. Ce n'est pas le vrai nom du cours d'eau, mais une transcription inexacte du titre de l'officier tibétain de cette région. Le titre complet de ce personnage était le « Tockchim, Tarjum ». Les Tibétains donnent très souvent les noms de leurs chefs ou de leurs officiers lorsqu'on leur demande les noms des régions, des fleuves, des pâturages ou des campements.

(5) SVEN HEDIN, *Le Tibet dévoilé*, p. 165.

(1) *Matin* du 21 septembre 1910.

se trouvant à 55 kilomètres à peine du point de jonction du cours d'eau avec les deux autres cours d'eau venant des deux sources Landor. Cette indication est d'ailleurs contraire à toutes les lois physiques, puisque le fleuve est représenté à cheval sur le Haut-Himalaya; la longueur du cours d'eau ne peut être augmentée. D'autre part, la source Landor (sud), rapprochée sur cette même carte, est marquée à 90 kilomètres de distance. Or, les deux sources Landor se trouvent en amont du point de jonction du fleuve avec le Koubi: en réalité, la source Landor sud est au moins à 75 milles anglais (soit 120 kilomètres) et le Maium (source Landor nord) à 80 milles anglais (128 kilomètres) de distance en ligne droite, du point où elles pourraient rencontrer le Koubi. Il y a en effet, au Sud, le long du Brahmapoutre, de longues lignes continues de collines qui empêchent les eaux descendant de l'Himalaya de rejoindre le Brahmapoutre à l'endroit où Sven Hedin place le Koubi. On se trouve ainsi obligé d'admettre, malgré les variations des cartes de Sven Hedin:

1° Que les cours d'eau qui descendent des deux sources Landor sont plus longs et tous les deux en amont du Koubi;

2° Que les deux sources Landor se trouvent aux points les plus éloignés de l'embouchure du fleuve;

3° Que les rivières naissant des sources Landor suivent toutes deux à peu près la même direction que le Tsang-po, et que cette direction coïncide avec la direction générale de la vallée suivie par ce fleuve dans le Tibet. Au contraire, la rivière Koubi semblerait couper la ligne de direction du Tsang-po et de la vallée presque verticalement;

4° Que les régions arrosées par les deux rivières provenant des sources Landor (nord et sud) et la vallée dans laquelle coule le Tsang-po ont entre elles une certaine unité géologique;

5° Que les traditions tibétaines et celles des peuples voisins attribuent aux deux sources Landor la naissance du Brahmapoutre. Les Tibétains ont érigé au Maium (source Landor nord) des édifices consacrés, qui sont l'objet d'une vénération particulière. La grande route de caravanes de Ladak à Lhasa passe par cet endroit et les pèlerins offrent toujours, en arrivant au Maium, des sacrifices et des prières; des inscriptions religieuses sur les pierres sacrées et les crânes des yaks immolés en ce lieu vénéré témoignent de la persistance de cette tradition.

Moi-même, à la source Landor sud, où je suis passé prisonnier à mon retour, j'ai vu les officiers et les soldats tibétains fêter leur arrivée en disant que de là et du Maium naissait le Grand Fleuve (Tsang-po). Naturellement, dans mes ouvrages, j'ai déclaré que la position que je donnais de cette source sud était approximative, car mes instruments avaient été confisqués et brisés par les Tibétains; mes mains étaient enchaînées derrière mon dos. Mais cela n'empêche pas que j'ai été le premier Européen à mettre le pied à cet endroit;

6° Que la source Landor nord (Maium), qui naît

parmi les rochers, est permanente et que la source Landor sud vient d'un petit lac;

7° Que les deux cours d'eau provenant des sources Landor, réunis et grossis par une dizaine de puissants tributaires, dont quelques-uns ont 25 mètres de largeur et plus, et sont si profonds qu'il fallait les traverser à la nage, apportent nécessairement un volume d'eau bien plus grand que le solitaire Koubi (de Sven Hedin), qui se trouve bien en aval du confluent de tous ces fleuves;

8° Que les observations de volume d'eau faites un seul jour par Sven Hedin ne sauraient être définitives, parce que les rivières naissant de glaciers changent de volume à chaque minute selon la puissance du soleil, la force et la direction du vent, l'ombre plus ou moins épaisse des nuages, qui augmentent, retardent ou font cesser tout à fait la fonte des neiges. Des torrents descendant directement de glaciers et très abondants pendant les heures chaudes de la journée deviennent absolument secs pendant la nuit. Quelquefois, ces rivières de glaciers restent sèches pendant des semaines entières;

9° Que l'enquête faite par le gouvernement anglais sur mon voyage spécifie bien que je suis passé à la source Maium (Landor nord) en allant, et à la source Landor sud en revenant de la province de Lhasa. Au reste, lord Curzon, ancien vice-roi des Indes, comparant mes travaux à ceux des voyageurs qui m'ont suivi au Tibet, m'a publiquement attribué, en 1909, la découverte des sources du Brahmapoutre et de celles du Sutledje (1); et plusieurs géographes importants ont répété la même affirmation (2).

*
* *

Ces constatations me semblent suffisamment probantes pour que je ne croie pas devoir insister davantage. J'ajouterai seulement que, pour le Gange, j'ai également visité de nombreuses sources dans mon voyage de 1897 et dans un voyage ultérieur dans le Kumaon, le Népal, le Tibet, le Darma-pargana, Johar et Garwal, en 1899. Sur le versant méridional de l'Himalaya, j'ai vu les sources qui donnent naissance aux fleuves suivants qui contribuent à grossir le Gange: le Kuti, le Mangshan, le Kali, le Chongur et le Tinker, le Gori-ganga, le Dholi, le Pindar. Du côté nord de l'Himalaya, j'ai trouvé un fleuve important, le Gakkon, que les anciens considéraient comme venant de la source principale du Gange (3). J'ai fait des relevés exacts de toute la partie supérieure de ce fleuve. Si le Gakkon ne constitue pas la source principale du Gange, il est certainement du moins l'un des plus importants tributaires de ce fleuve avant son confluent avec le Brahmapoutre. Le fleuve Gakkon ou Mapchu naît dans le Mangshan, près de l'endroit où sort le Darma-Yangti (source du Sutledje). Cou-

(1) *Bulletin de la Royal Geographical Society*, avril 1909, p. 436.

(2) *Bulletin de la Royal Geographical Society*, janvier 1910.

(3) Voir le *Nouvel Atlas de Chine et du Tibet*, d'Anville, Paris, 1737.

lant vers le Nord et ensuite avec un grand détour vers le Sud-Est, il traverse le Népal sous le nom de Kauri-ola et rencontre, à l'Est de Benarès, les eaux qui proviennent d'autres nombreuses sources très importantes situées dans le Garwal et dont les cours réunis forment peut-être le cours d'eau le plus long et le plus puissant des nombreux bras du Gange.

A.-HENRY SAVAGE-LANDOR.

VARIÉTÉS

PROBLÈMES DU HAUT-TONKIN

Nous croyons intéressant de publier la lettre suivante qui n'a pas paru l'an dernier, lorsqu'elle nous arriva. Mais les problèmes du Haut-Tonkin n'ont pu changer beaucoup depuis l'excursion du directeur de l'*Asie Française* dans la province de Lao-kay et de plus, objet d'un nombre considérable de monographies savantes, ils ont rarement été résumés dans un court aperçu pouvant répondre à la curiosité du grand public.

Yenbaï, 1909.

Notre Indochine est le pays des contrastes et des problèmes contradictoires. Dans le delta du Tonkin et la plupart des petits deltas de l'Annam se pose la question de la surpopulation : à quelques dizaines de kilomètres de là s'étagent de vastes régions de montagnes dont la solitude presque absolue nous impose le problème du peuplement. En bas, non seulement c'est l'abondance des hommes, mais encore l'unité de la race, une nationalité bien définie et consciente d'elle-même, le peuple annamite. La poussière d'hommes clairsemée qui saupoudre le haut pays est faite, au contraire de molécules disparates : c'est l'humanité au lendemain de la Tour de Babel.

La moindre excursion dans le « haut », en prenant pour point de départ quelque gare de la vallée du fleuve Rouge, révèle le caractère du Haut-Tonkin presque désert et cependant de population prodigieusement bigarrée. Il y a quelques heures le train roulait dans la plaine annamite : d'innombrables villages parsemaient la rizière, enfouis comme dans un bois derrière leur haute haie de bambous ; à de fréquents intervalles, les pylônes de maçonnerie, annonçant l'entrée des bosquets sacrés où s'abritent les temples, blanchissaient sous la large ramure des banians. Ici, au contraire, le petit cheval tonkinois vous emporte sur un sentier enfoui dans les bambous, comme un chemin de fourmis dans l'herbe. Les touffes de cette graminée géante entremêlent leurs fûts ; les tiges mortes, penchées, mais encore retenues par celles qui fusent pleines de vie, donnent à ce fouillis l'impression d'un champ de

bataille du monde végétal. Les lianes chevauchent sur la forêt dont les arbres étouffés par elles ont souvent de loin l'aspect de baguettes qui auraient été tournées dans de l'étope.

Les bananiers couronnés d'une énorme fleur rouge, étrange, presque inquiétante comme un dard, penchent l'étoile de leurs grandes feuilles sur les eaux qui courent dans les ravins de sylve, limpides et cependant bleutées, glauques avec on ne sait quoi de louche. Il se fait dans ces matelas de végétation d'effroyables poches de chaleur.

Le silence accablant est rompu soudain par un bruit sourd, on voit tomber un bananier : un homme est là qui ouvre peu à peu une clairière en maniant son coupe-coupe. C'est un *yao* ou *man*, un représentant d'une des races les plus solitaires du Haut-Tonkin. C'est lui qui dénude par pans les croupes couvertes de brousse et qui a semé le champ médiocre de maïs qui pousse entre les troncs calcinés, dont quelques-uns se dressent encore sur cette culture rudimentaire, décharnés comme des squelettes de forêt. Parfois, bien haut sur les pentes dégagées de brousse, on découvre les cases isolées de ces yaos.

Mais on s'élève encore dans le pays montagneux : des hommes ont dégagé tout un fond de vallée, l'ont aménagé en un escalier de rizières dont chaque gradin porte le miroir d'eau nécessaire à la croissance de la céréale de l'Extrême-Orient. Un village d'une importance relative apparaît dans la solitude. On s'informe ; ces habitants sont des *Thaïs* ou des *Noungs*, races dont les langues sont apparentées, qui vivent de même et cependant ne se mêlent guère. Enfin, tout en haut des pentes, percent par plaques brunes de grands défrichements ; là, les *Méos*, qui complètent cette bigarrure ethnique, encore avec d'autres groupes moins importants et que nous ne nommerons pas, ont incendié la brousse et cultivent mal leur maïs ou leur riz de montagne. Dans quelques années, ayant épuisé la terre par une culture qui ne sait encore rien lui rendre, ils iront poursuivre plus loin leur œuvre de défrichements désordonnés, qui décharne la montagne et prépare les inondations du delta.

* * *

Mais ces peuples mal assis et gênants ainsi par certaines de leurs coutumes ont cependant droit à notre considération. Ils nous ont généralement bien accueillis lors de la conquête du Tonkin. Ils ont été nos alliés contre la grande piraterie chinoise. L'an dernier encore, ils ont eu, à côté de nos troupes, des morts et des blessés en repoussant les bandes de réformistes chinois qui avaient envahi notre territoire. Si quelques-uns ont montré tout d'abord quelque flottement, on doit les excuser en songeant à l'absurde politique mili-

taire que nous avons inaugurée il y a quelques années au Tonkin. Pour en finir avec l'insécurité dans le haut pays, on l'avait couvert d'un réseau de postes ; puis on a trouvé que c'était trop colonial et pas assez « grande guerre » ; on a concentré les troupes dans le delta pour avoir, contre des Japonais éventuels, une « masse de manœuvre », qui n'aurait pas suffi à repousser une attaque nipponne, mais dont la création a suffi, par contre, à dégarnir le Haut-Tonkin et à le rouvrir aux bandes chinoises. Comment n'a-t-on pas vu que les circonstances internationales à elles seules nous garantissaient du côté de l'Empire du Soleil Levant, et qu'en oubliant le danger réel pour ne regarder que l'épouvantail, nous adoptions la politique de Gribouille.

Nous réoccupons heureusement une partie des postes évacués dans le haut pays. Les Thaïs, les Yaos et les Méos nous fournissent encore au besoin des partisans armés. C'est à tort, semble-il, que nous nous acharnons à obtenir d'eux quelque chose de plus régulier, que nous demandons à ces fils de la brousse des miliciens que les villages obligés de satisfaire à cette exigence doivent acheter de 60 à 80 piastres en dehors de la paie que nous donnons et qui désertent souvent nos postes où on veut faire violence à leurs habitudes de nonchalance et de liberté.

Mais avoir avec nous cette poussière d'hommes n'est pas suffisant. On ne saurait, dans l'Extrême-Orient qui se fait, fonder quelque chose de solide sur des tribus destinées à rester clairsemées et à demi-sauvages. Comme nous le disions en commençant, nos sujets du Haut-Tonkin sont beaucoup trop peu nombreux. La grande province de Laokay, d'où je redescends, n'a pas, d'après les estimations les plus raisonnées, plus de 25.000 habitants. C'est bien vingt fois moins que telle ou telle province beaucoup plus petite, cependant, du delta tonkinois. L'idée est venue naturellement de guérir l'une par l'autre cette pléthore et cette pénurie, de pousser la masse annamite vers le « Haut ». Mais celle-ci est restée réfractaire à ces invites à coloniser. L'homme de delta a encore la terreur de la montagne et de la forêt où il meurt de la fièvre, en accusant, comme il dit, « l'eau beaucoup mauvaise ». L'Annamite est formidablement attaché à son village par l'intensité de la vie communale et à la terre familiale par le tombeau et le culte des ancêtres. Il va péniblement à la montagne, comme tirailleur ou comme boy, parfois même il s'y fixera près du poste où il a servi, mais il n'y émigre guère librement comme défricheur.

* * *

A son défaut, on pourrait songer à puiser dans le réservoir de la Chine, où se trouvent encore tant de

non-Chinois. Tous nos peuples du Haut-Tonkin sont descendus plus ou moins anciennement de régions plus hautes encore de l'empire voisin. Il y a encore en Chine des centaines de mille, peut-être des millions de Thaïs, de Yaos et surtout de Méos. Ils n'y sont pas heureux, ayant toujours tort devant l'autorité contre les Chinois qui les ont, dans presque tous les bons endroits, dépossédés par l'usure et contraints à vivre pratiquement en serfs sur la terre qu'ils avaient jadis cultivée en propriétaires libres. Le Tonkin, avec ses étendues encore vierges, les attirerait et les attire, mais ils y rencontreraient un obstacle... les exigences de l'administration française.

Il faut, en effet, que nous ayons la modestie de reconnaître que nos améliorations et tout notre « progrès » ne font pas nécessairement le bonheur des peuples que nous avons pris en charge. L'observateur sincère s'en aperçoit à chaque pas en Indochine. Dans la haute région, difficilement pénétrable, du Tonkin montagneux, nous avons naturellement éprouvé le besoin de faire des routes, et comme il n'y avait pas d'argent, ni d'ailleurs d'ouvriers disposés à travailler pour de l'argent, il a fallu les faire construire par la corvée. Le chiffre théoriquement fixé, bien que rarement atteint dans la pratique, est de trente jours par homme adulte. Même à une dose plus modérée, rien de plus odieux que la corvée pour un Thaï indolent ou le Meo et le Yao, dont l'indépendance et l'anarchie tout arcadiennes auraient comblé d'aise l'âme candide d'un Elisée Reclus. Aussi un vieux Meo nous faisait-il tenir par l'interprète à peu près ce langage : « Oui, nos frères ne sont pas heureux en Chine ; la terre y est plus épuisée qu'ici, mais ici il y a vos routes... » Et, de fait, la corvée a non seulement contrebalancé l'attraction que le Tonkin exercerait naturellement sur les populations non chinoises de Chine, mais elle a même été, dans certains cas, jusqu'à déterminer une répulsion : on cite des cantons qui se sont dépeuplés par l'émigration à la suite de travaux de route. Il est donc nécessaire d'avoir dans le « haut » une autorité assez indépendante, paternelle et souple pour trouver le point de conciliation entre les répugnances des populations pour la corvée et les exigences de la voirie dans la montagne tonkinoise. Sinon, étant donné que la natalité des gens de cette région est bien moindre que celle des Annamites et que l'alcoolisme, trop répandu, n'y embellit pas les tableaux de la démographie, il est à craindre que le Haut-Tonkin ne soit encore une solitude dans l'avenir, sans doute peu éloigné, où le milieu politique nouveau qui se fait en Extrême-Orient aura pris une dangereuse horreur du vide.

Ce n'est pas tout ; comme nous le disions en

commençant, cette population si clairsemée est en outre trop divisée pour être consistante. Son émiettement est prodigieux. Dans une même vallée, parfois un même village, on peut voir côte à côte des cases thaï, noung, meo et yao, que le torchis ou la paillette, l'emploi ou l'absence de pilotis rendent traditionnellement différentes les unes des autres. Si les hommes s'habillent tous à peu près pareillement avec le keao annamite, mais bleu et non pas brun comme dans le delta, les femmes perpétuent des costumes nationaux distincts. La Méote porte une jupe plissée à l'écosaise avec une très grande variété de dessins et de broderies faites à la maison. La femme yao porte une ceinture rouge, un turban blanc ou rouge, et, dans certaines tribus, a le corsage décoré de pompons rouges comme le harnais des mules d'Espagne. La Noung se reconnaît au premier coup-d'œil à une sorte de croupion un peu ridicule dont l'afflige sa jupe relevée par derrière pour laisser les jambes libres. La Thaï, plus harmonieuse et plus sobre, se contente du keao, de l'espèce de soutane droite qui engaine les femmes annamites, mais en lui donnant la teinture bleu noir de l'indigo et non pas la couleur brune du cunao d'un usage universel dans le delta; enfin elle se pare de plus de gros bijoux d'argent et d'anneaux que sa sœur annamite du bas pays.

A ces « distinctions extérieures », s'ajoutent des différences plus profondes. Chaque race a sa langue, parfois divisée elle-même en plusieurs dialectes, et la garde jalousement. Les groupes sont étroitement entremêlés mais ne se fondent pas. Le Thaï voit chaque jour la Méote aller à la source, mais son cœur ne s'émeut pas ou plutôt il est comprimé par la puissance plus grande des divisions héréditaires. De fait, les mariages mixtes sont, assure-t-on, une grande rareté : ces peuples étroitement entremêlés persistent dans leur individualité les uns à côté des autres. Dans certaines régions, le pays est gouverné par des chefs de races dont l'autorité chevauche sur le même territoire. On ne voit pas à l'heure actuelle la possibilité de faire l'unité nationale du Haut-Tonkin ni même, comme en Suisse, d'y répartir les nationalités par cantons homogènes.

Le problème qui en résulte pour notre domination est troublant, s'il ne se pose pas encore d'une manière urgente. Nous aurions besoin dans le Haut-Tonkin d'une ou plusieurs nationalités nettement constituées et ayant conscience d'elles-mêmes pour faire contrepoids à la population du bas pays et, plus tard, équilibre à la pression chinoise, le jour où le mouvement de réformes qui anime la Chine aura amené la colonisation et l'assimilation complète des provinces du Sud, limitrophes du Tonkin.

*
*
*

Cependant, phénomène singulier, l'unité des races de la haute région semble devoir se faire au profit de la nationalité chinoise et non contre elle. Thaïs, Yaos et Méos sont tous plus ou moins les victimes des Chinois qui ont maltraité ces frères pauvres rencontrés sur la terre que les fils de Han remplissaient peu à peu. N'empêche que la civilisation chinoise exerce sur ces peuplades une attraction très puissante. Tout ce qu'elles ont de philosophie et de religion est chinois. C'est chez le lettré chinois de l'endroit que les montagnards vont acheter les bandes de papier rouge, ornées de caractères rituels, qui tapisseront le mur derrière l'autel rudimentaire qu'ils élèvent aux ancêtres. La science par excellence pour eux, celle qu'ils sont fiers de faire acquérir par leurs fils, est la connaissance de l'écriture chinoise. Presque tout art et tout confort sont pour eux de modèle chinois. Se mettre à la mode chinoise est un peu leur « instar de Paris ». On en relève des signes visibles : la tresse portée en Chine gagne dans certaines régions du Haut-Tonkin sur le chignon de modèle annamite. Les enfants qui fréquentent dans ces régions les écoles de caractères la portent presque tous. Quand les peuples de cette tour de Babel ont besoin, par exemple sur les marchés, d'un idiome compris de tous, ils recourent à la « langue commune », qui n'est autre que la forme populaire de la langue mandarine parlée par l'immense majorité des Chinois.

Plus le pays se peuplera et plus la prédominance de cette langue semble devoir s'affirmer parmi les hommes plus serrés et ayant des rapports plus constants entre eux.

Cela ne veut pas dire, bien loin de là, que nos sujets du Haut-Tonkin aiment la Chine et aspirent à être Chinois. Mais ils tendent à le devenir sans le savoir. Nulle part peut-être plus fortement que dans ces vallées reculées et à peine peuplées on n'a le sentiment de la prodigieuse unité qui caractérise la Chine, quoi qu'en pensent certains préjugés européens, et de la formidable force d'assimilation que représente la civilisation des fils de Han qui a déjà « digéré », en descendant vers le Sud, une si grande masse d'aborigènes dont les descendants sont aujourd'hui de purs Chinois.

Ainsi la question chinoise poursuit en Indochine l'enquêteur jusque chez les peuplades du Haut-Tonkin. Mais dira-t-on qu'y pouvons-nous ? Nous ne saurions faire prévaloir là l'attraction et la langue de l'Annam sur celle de la Chine. Nous n'aurions qu'une chose à tenter, s'il est possible et si incertaine qu'elle soit : essayer de donner à nos sujets une culture aussi française que possible, tendre à faire... beaucoup plus tard, sans

doute, leur unité par cette éducation. Et cela sera une tâche bien ardue, car notre amour-propre, dût-il en souffrir, disons que les écoles de caractères, entretenues dans le « Haut » comme ailleurs en Indochine par de riches particuliers, attirent plus facilement les élèves que les écoles françaises dont nous avons commencé à ouvrir les portes à nos protégés.

ROBERT DE CAIX.

L'ASIE EN 1910

Un certain nombre de nos lecteurs nous ont signalé l'intérêt qu'il y aurait à publier dans le Bulletin de décembre une revue des événements asiatiques pendant l'année, avec des notes signalant le numéro des pages du Bulletin dans lesquelles ces événements ont été exposés. Nous n'avons pas pu préparer pour 1910 une revue couvrant tous les pays d'Asie; mais, en attendant de pouvoir, l'an prochain, donner à ce travail toute l'extension voulue, nous croyons cependant qu'il pourra être commode à nos lecteurs de trouver dans ce numéro une revue des faits de l'année 1910 dans plusieurs des principaux pays asiatiques.

INDOCHINE

Si l'on compare l'année 1910 à ses deux devancières, 1908 qui fut si vivement troublée par l'affaire d'empoisonnement des soldats de la citadelle d'Hanoi et 1909 qui vit cette fastidieuse, coûteuse et sanglante campagne du Dé Tham, on peut dire que l'Indochine a enfin reconquis la tranquillité.

Une des meilleures preuves de l'état d'apaisement fut la présence à Paris, pendant quatre mois et demi, du gouverneur général qui vint plutôt s'expliquer devant le Parlement et conférer avec les pouvoirs publics que jouir d'un repos pourtant bien gagné, puisque M. Klobukowski, arrivé dans la colonie au milieu de l'époque la plus troublée et au moment de la plus grande surexcitation des esprits, n'a quitté le Tonkin que lorsque l'on n'eut plus à craindre aucun incident sérieux.

On proclama néanmoins que le gouverneur général n'était pas d'accord avec le département et que le ministre, se proposant de le relever de son poste, avait, dans ce but, désigné comme intérimaire, avec pouvoirs spéciaux, M. Picquie, directeur du contrôle. En fait, à part l'incident Le Hoan, sur lequel nous reviendrons dans cet exposé, M. Picquie continua purement et simplement l'œuvre entreprise par le gouverneur titulaire, et celui-ci put s'expliquer très complètement sur la situation de l'Indochine dans la séance du 30 mars au Sénat (1).

M. Klobukowski est donc reparti le 22 mai 1910,

(1) Voir l'Asie Française, 1910, p. 183.

entièrement d'accord avec son ministre et le Parlement.

I. — ÉTAT POLITIQUE

1° LA PIRATERIE.

a) *Le Yen-thé.* — La tranquillité de l'Indochine n'a plus été menacée dans tout le territoire de la colonie au cours de l'année 1910, à part quelques petits incidents que nous signalerons dans la suite, mais il n'y eut ni insurrections, ni pérégrinations de pirates.

Le Yen-thé, repaire du Dé Tham, qui avait été à l'ordre du jour en 1909, a retrouvé également un apaisement parfait. On sait que ce trop fameux Dé Tham n'avait pu être pris au cours de la campagne de l'an passé; il n'a pu être découvert cette année, mais malgré les bruits répandus en plusieurs occasions sur son compte, il demeure probable qu'il erre seul, sans aucun partisan, et dans ces conditions il cesse d'être dangereux. Quant à son principal lieutenant Ca Rinh, fait prisonnier en 1909, il a été dirigé sur la France pour être ensuite transporté à la Guyane.

La colonne d'expédition, placée sous les ordres du commandant Bonifacy, a été disloquée le 1^{er} mars 1910 et la mission confiée au kham sai Le Hoan a pris fin à la même date. Tous les huyens du Yen-thé ont été rattachés administrativement à la délégation de Nha-nam, qui demeure, comme par le passé, circonscription administrative de la province de Bac-giang. Toutefois, cette circonscription fut confiée à titre provisoire au commandant Bonifacy, placé sous l'autorité directe du résident supérieur du Tonkin.

Une correspondance particulière signalait, il y a déjà quelque mois, que la région est redevenue tranquille et que la meilleure preuve pouvant en être donnée était l'activité des habitants, surtout occupés à la mise en valeur de leurs rizières.

b) *Affaire de Ca-toum.* — Nous avons dû, par contre, enregistrer, au début de l'année, un incident de frontière analogue aux malheureuses affaires qui, en 1908, avaient coûté la vie à cinq officiers et deux sous-officiers français.

Cent cinquante réguliers chinois qui avaient déserté s'étaient réfugiés en territoire tonkinois. Le commandant Maurin avait été chargé de les cerner et la bande fut rejointe à Ca-toum, mais au lieu de mettre bas les armes, elle livra à nos troupes un furieux combat au cours duquel le capitaine Mosse fut tué et le sergent Roedel grièvement blessé.

A la suite de l'action énergique entreprise contre cette bande chinoise, le gouvernement impérial chargea le ministre de France à Pékin de faire parvenir à M. Klobukowski ses plus sincères remerciements pour la loyale assistance que lui avait prêtée l'Indochine, en conformité de la convention de police frontière conclue entre les deux pays.

c) *Le drame de Poulo-Condore.* — On doit signaler également un drame qui s'est passé, le 22 mars, au pénitencier de Poulo-Condore, qui a

coûté la vie à deux gardiens français et qui aurait pu avoir de plus graves conséquences, si un de leurs camarades n'était arrivé aussitôt.

Rappelons brièvement les faits. Le gardien-chef Aujard donnait des instructions aux maçons employés dans l'intérieur du bagne, lorsqu'il fut assailli par derrière par deux détenus qui le frappèrent de neuf coups de stilet fabriqué avec des morceaux de cerceles de barriques; Burguez, accouru au secours de son chef, fut également frappé. Le gardien Bernardini, qui arrivait sur ces entrefaites, abattit à coups de revolver les deux assassins, mais Aujard et Burguez ne tardèrent pas à succomber.

Ce drame prouve que l'administration a déjà trop attendu pour la réorganisation du régime pénitentiaire; il y a longtemps qu'on lui a donné le conseil de transporter à la Guyane les condamnés les plus dangereux. Poulo-Condore n'est pas assez sûr.

d) *L'alerte de Hinboun.* — Un autre incident qui aurait pu également avoir une suite tragique, mais qui avorta grâce à la présence d'esprit du commissaire du gouvernement, M. Macey, s'est passé à Hinboun, au Laos. Une bande de cinquante Annamites s'était constituée sur la rive droite du Mékong en vue de surprendre le poste et de piller le magasin d'armes. Heureusement M. Macey, prévenu à temps, avait pu prendre ses dispositions et les pirates furent facilement repoussés. Le gouvernement de Bangkok semble avoir sincèrement prêté son concours aux autorités françaises dans cette circonstance.

e) *Le commerce des armes.* — Signalons enfin qu'un décret du 2 avril 1910 a réglementé le commerce des armes et munitions en Indochine (1). Ce texte a eu pour but notamment d'interdire la vente des armes et munitions de guerre.

2° L'AFFAIRE LE HOAN.

Le tong doc Le Hoan qui, en 1909, avait été mis à la tête d'une colonne de police chargée de poursuivre le Dé Tham et qui, à cette occasion, avait reçu le titre de kham sai, devait voir ces hautes fonctions lui créer des envieux, si bien que de nombreux racontars circulèrent auxquels malheureusement l'administration prêta une oreille trop complaisante; voulant faire un exemple, M. le gouverneur intérimaire Picquié crut devoir prescrire une enquête sur les actes de Le Hoan. D'aucuns virent d'ailleurs dans cette décision l'effet de préoccupations qui n'avaient rien de commun avec la question du Dé Tham.

L'action de la colonne Le Hoan, on s'en rappelle, n'avait pu être décisive, mais elle avait néanmoins rendu de grands services à nos troupes régulières, dont elle avait singulièrement facilité les opérations. Le Hoan avait-il profité de son pouvoir discrétionnaire pour rançonner les villages? Quelques-uns allèrent même plus loin et, oubliant la capture de Ca Rinh, prétendirent que le kham sai était complice du Dé Tham.

(1) Voir l'Asie Française, 1910, p. 282.

Toutefois la grande trahison de notre auxiliaire indigène ne trouva vraiment de crédit que dans quelques feuilles de la métropole, toujours désireuses de découvrir des scandales coloniaux. Dans la colonie, les ennemis les plus acharnés du gouverneur titulaire — l'affaire Le Hoan étant au fond une affaire Klobukowski — n'osèrent jamais défendre sérieusement cette thèse. Quoi qu'il en soit, l'enquête prescrite par M. Picquié, qui sur ce point se trouvait nettement en désaccord avec M. Klobukowski, n'aboutit à aucun résultat, et c'est à peine si l'inculpation de concussion fut retenue contre quelques personnages de l'entourage du kham sai. M. Klobukowski tint, à son retour dans la colonie, à protester publiquement contre l'affront fait à notre auxiliaire indigène et il le proposa pour le grade d'officier de la Légion d'honneur.

3° LA COMMISSION CONSULTATIVE INDIGÈNE.

La session de 1910 de la Commission consultative indigène s'est déroulée en toute tranquillité; cette assemblée manifeste beaucoup de bonne volonté. C'est M. Picquié qui a ouvert et clôturé ses travaux (1).

Huit questions avaient été posées à la Chambre consultative; elles concernaient :

- 1° La ferme des tabacs;
- 2° La ferme des marchés;
- 3° Le cadastre;
- 4° Constitution de budgets communaux;
- 5° La réforme de l'impôt personnel;
- 6° La surveillance des villages;
- 7° Le régime de l'alcool.

Signalons les réponses les plus intéressantes. Au sujet de la réforme de l'impôt personnel, la commission a demandé que l'impôt soit payé uniformément par tout le monde, mandarins compris, sauf les soldats, les infirmes et l'empereur d'Annam.

Au sujet du régime de l'alcool, la commission a demandé qu'on complète la réforme jusqu'à présent insignifiante en accordant la possibilité de fabriquer de l'alcool indigène, c'est-à-dire en dénonçant le monopole de fabrication. Les provinces auraient à payer, proportionnellement au nombre des habitants, ce que la régie de l'alcool rapporte actuellement.

4° RÉFORMES ADMINISTRATIVES.

a) *La décentralisation.* — M. Klobukowski avait, dans son discours prononcé en 1909 au Conseil supérieur de l'Indochine, tracé le plan de la réforme administrative qu'il se proposait d'introduire dans la colonie. On se rappelle que ce plan reposait sur une décentralisation à peu près complète de tous les services généraux, des inspecteurs conseils placés auprès du gouverneur remplaçant les anciens directeurs généraux, et leurs services se trouvant fondus dans les directions locales.

Plusieurs décrets avaient déjà été pris à cet

(1) Voir l'Asie Française, 1910, p. 494.

égard, notamment ceux du 19 mars 1909 supprimant la direction de l'Instruction publique, et celle de l'Agriculture, des Forêts et du Commerce; le décret du 9 décembre 1909 supprimait la direction des Travaux publics.

Cette réforme n'a pas fait de grands progrès au cours de 1910. Aucun texte n'est venu s'ajouter à ceux que nous avons cités, et M. Klobukowski nous dit même, à propos de la réorganisation des Travaux publics, dans son discours au Conseil supérieur de 1910 : « La nécessité de ne pas bouleverser brusquement un organisme aussi complexe que le service des Travaux publics a obligé l'autorité supérieure à apporter au projet primitif certaines atténuations et à prévoir pour sa réalisation des délais qui, d'abord fixés à six mois, ont été portés ensuite à dix-huit mois. »

Quant à la suppression de la direction générale des Douanes et Régies, il n'en est plus question.

« L'expérience, déclare M. Klobukowski dans le même discours, démontre maintenant que le but cherché peut être atteint sans avoir recours à une mesure aussi radicale. Malgré le maintien provisoire de la direction générale des douanes et régies et, bien que les agents de ce service aient conservé l'autonomie réglementaire qui leur a été jadis attribuée, une entente absolue a régné durant l'année qui vient de s'écouler entre les fonctionnaires des douanes et régies et ceux des services civils. »

L'intérêt de la réforme préconisée par le gouverneur général aurait consisté surtout à permettre des économies en ne répartissant pas autrement les fonctionnaires, mais en diminuant au fur et à mesure du possible le nombre de ces derniers. Il est vraisemblable qu'une pareille amélioration des mœurs administratives que la politique métropolitaine a introduites dans les colonies, a paru impossible.

b) *Les Postes et Télégraphes.* — Notons, en ce qui concerne le service des Postes et Télégraphes, qu'un arrêté du 7 avril 1910 a réorganisé sur des bases plus larges le cadre local. M. Klobukowski nous annonce en outre qu'il lui apparaît, sans qu'une décision définitive ait pu encore être arrêtée à ce sujet, que le meilleur système pour la réorganisation de ce service serait le partage de la colonie en deux circonscriptions : l'une comprenant la Cochinchine, le Cambodge, le Bas Laos, l'autre formée par le Tonkin, l'Annam et le Haut-Laos; chacune de ces circonscriptions serait confiée à un chef de service, l'un résidant à Saïgon et l'autre à Hanoï. Cette solution intermédiaire entre l'ancien projet de décentralisation et l'état actuel paraît assez rationnelle.

c) *La réorganisation des milices.* — Enfin on doit signaler qu'une mission spéciale a été confiée en 1910 au colonel de gendarmerie Grossin, en vue de la réorganisation de la milice indigène. Les éminents services rendus par les gardes principaux, ces précieux auxiliaires des résidents, ont été mis en lumière dans la campagne du Dé-Tham. Modestes et loyaux serviteurs, ils ont été trop souvent à la peine sans recueillir aucun

avantage matériel. Il est donc juste que leurs aspirations légitimes soient enfin examinées. Ils réclament notamment la création de quelques grades supérieurs leur faisant espérer un rang honorable en fin de carrière, plus d'équité dans l'attribution des distinctions honorifiques, une échelle de soldes progressive selon le temps de grade, de service, l'âge et les charges de famille.

d) *Le congé de deux ans.* — Une réforme apportée dans le statut des fonctionnaires indo-chinois, dont la nécessité n'était pas éclatante, est ce congé de deux ans (1) octroyé par le décret du 2 mars 1910.

Un congé de 6 mois pour un séjour de 24 mois et les deux mois de voyage rendent le fonctionnaire trop souvent indisponible et différencie de plus en plus le régime des fonctionnaires français de celui des fonctionnaires anglais et hollandais des colonies voisines que l'on cite comme modèles. On n'a pu encore se rendre compte des difficultés que créera ce nouvel état de choses, car les fonctionnaires n'ont pas modifié immédiatement leurs habitudes; la plupart d'entre eux accomplissent encore l'ancien séjour de trois ans, mais outre que dans cette hypothèse on leur accorde trois mois de congé supplémentaire, il est probable que par la suite ils profiteront de la mesure bienveillante du décret de 1910; le gouvernement s'apercevra alors que cette réforme devait entraîner de très sensibles dépenses.

II. — ÉTAT FINANCIER.

1° *Budget général. Exercices 1909 et 1910.* — Les résultats de l'exercice 1910, au moins en ce qui concerne les huit premiers mois — les résultats définitifs ne sont pas encore connus à l'heure actuelle — sont assez satisfaisants.

Les recettes réalisées par le budget général s'élèvent pour cette période à 23.665.600 piastres, ce qui représente une plus-value de 320.200 piastres par rapport aux prévisions et une augmentation de 809.900 piastres par rapport aux recettes de la période correspondante de l'exercice précédent. Celui-ci a produit une plus-value de 1 million 724.165 piastres (2), mais il a fallu prélever sur cette somme 672.505 piastres pour l'épuration du compte de change, ce qui ramène finalement la plus-value à la somme de 1.051.660 piastres.

2° *Les pertes au change.* — Nous avons exposé autrefois (3) par quelle singulière négligence l'Indochine avait laissé s'accroître sa dette envers la métropole, si bien que lorsqu'il a été nécessaire de la solder, le cours de la piastre ayant fortement baissé, il en est résulté une perte au change importante.

Notons que les rapatriements de fonds opérés depuis le mois de mai 1908 jusqu'au 1^{er} août 1910 ont atteint le total de 73 millions de francs; la

(1) Voir l'*Asie Française*, 1910, p. 192.

(2) Les excédents des recettes de douanes ont été de 206.773 piastres, celles de régie ont produit une plus-value de 448.335 piastres, dont 410.000 piastres pour la seule régie de l'opium.

(3) Voir le *Bulletin du Comité de l'Asie Française*, 1909, p. 532.

dette de la colonie ne s'élevait plus à cette dernière date qu'à 27 millions. Il faut espérer que cette leçon coûteuse — puisque la perte au change a atteint en deux ans près de 5 millions de piastres — sera définitive, et que la colonie ne laissera pas ainsi grossir dans l'avenir le compte courant de la métropole.

M. Klobukowski a signalé d'ailleurs un artifice qui permettra d'éviter les rapatriements de fonds si le Parlement adopte le principe de l'emprunt de 100 millions dont il a déjà été question : un simple jeu d'écritures permettrait en effet d'employer sur place en fonds d'emprunt les sommes dues à la métropole.

3° *Le projet d'emprunt.* — D'après ce qui a été annoncé cet emprunt de 100 millions doit être uniquement gagé par une réduction de 3.650.000 fr. de la contribution militaire versée par l'Indochine. Il doit être ainsi utilisé :

Continuation des travaux de chemins de fer prévus au programme de 1902 (parachèvement des lignes Tourane-Hué-Hanoï-Vinh-Saïgon-Phantiet-Khanh-hoa). Indemnité forfaitaire à la Compagnie du Yunnan	25.000.000
Cochinchine. Ligne Mytho-Canthô.....	11.500.000
— Assèchement du marais. — Bourses et égouts de Saïgon.	4.000.000
Cambodge. Ligne Pnom-Penh-Battambang.	24.000.000
Annam. Irrigations, assainissement de Tourane et route mandarine.....	12.150.000
Laos. Route de Quang-tri à Savannakhet...	4.000.000
Tonkin. Irrigations. Routes du Haut-Tonkin. Assainissement de Hanoï et de Haï-phong.....	12.000.000
Ecoles et assistance.....	3.150.000
Etudes. Rachat éventuel du tramway de Phuninh-Giang à Cam-giang et divers.....	4.200.000
	<hr/>
	100.000.000

4° *Les budgets locaux.* — Les budgets locaux de Cochinchine, du Cambodge et du Laos ont présenté en 1909 de légers excédents. Seul le budget local du Tonkin, en raison de la période difficile qu'a traversée ce pays, s'est terminé par un déficit de 193.116 piastres.

5° *Caisses de réserve.* — L'avoir des caisses de réserve à la fin de 1910 est le suivant :

	Piastres
Caisse de l'Indochine.....	5.653.780,95
— de Cochinchine.....	228.986,07
— du Tonkin.....	52.748,79
— de l'Annam.....	1.092.488,41
— du Cambodge.....	1.615.602,63
TOTAL.....	<hr/> 8.643.596,79

6° *Le projet de budget 1911.* — Le cours de l'argent étant encore assez élevé, le ministre des Colonies, redoutant une baisse en cours d'exercice, a décidé d'établir le projet de budget 1911 sur la base de 2 fr. 15 la piastre au lieu de 2 fr. 25.

Le crédit provisionnel inscrit au budget a dû de ce fait être porté de 240.000 à 932.000 piastres. Il a fallu au dernier moment éliminer des dépen-

ses pourtant nécessaires, notamment les constructions neuves destinées aux douanes et régies, aux postes et télégraphes et à l'administration des forêts, l'élargissement du pont de l'arroyo chinois à Saïgon, l'extension des œuvres d'enseignement et les essais ou études d'hydraulique agricole. Mais les crédits afférents ont été reportés au chapitre des dépenses extraordinaires, sous la réserve expresse que, si le budget de 1911 venait à s'exécuter à un taux supérieur à 2 fr. 15, les sommes rendues disponibles seraient mises à la disposition des services intéressés et recevraient la destination précédemment prévue.

Le budget général de 1911 s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 38.362.254 piastres. Il présente une augmentation de 2.540.754 piastres sur le budget général de 1910, cette augmentation provenant surtout de la mise en vigueur de la vente en régie directe des alcools indigènes et du sel au Tonkin et dans le Nord-Annam, et du renchérissement considérable des prix d'achat de l'opium brut. Le budget général n'augmente-t-il qu'en raison de cette augmentation de prix ? Lorsque l'on connaîtra en détail les chapitres du budget de 1910, on verra si les crédits afférents au personnel ont encore augmenté pendant cet exercice.

La majoration des prévisions en ce qui concerne les alcools indigènes et le sel n'a du reste influé en rien sur l'équilibre du budget puisque les sommes inscrites pour l'achat de la matière et les frais de régie se trouvent récupérés dans les prix de vente de ces deux produits.

7° *La réforme du régime de vente de l'alcool et du sel en Annam-Tonkin.* — La réforme qui a été apportée cette année dans la régie de l'alcool et la régie du sel avait déjà été annoncée en 1909. On sait que le nouveau régime commencera le 1^{er} janvier prochain.

La régie reprendra directement à cette époque la vente du sel, pour laquelle la Compagnie générale du Tonkin et du Nord-Annam avait un contrat qui la traitait en acheteur privilégié.

M. Klobukowski nous déclare au sujet de cette régie : « En ce qui concerne la vente en régie du sel toutes les dispositions ont été prises pour en assurer le régulier fonctionnement dès le 1^{er} janvier prochain sur tout le territoire du Nord-Annam et du Tonkin, pour accorder aux indigènes toutes les satisfactions qu'à bon droit ils réclament depuis longtemps et développer l'industrie saunière dans les plus larges proportions. »

Quant à l'alcool indigène (1), sa vente sera assurée au Tonkin et dans le Nord-Annam par quatorze débitants généraux choisis par voie d'adjudication ; les contrats qui leur sont accordés allant du 1^{er} janvier 1911 au 11 avril 1913, date de l'expiration du monopole de fabrication de l'alcool, ce qui signifie qu'à cette époque l'administration compte reprendre toute sa liberté d'action.

L'adjudication a eu lieu le 25 juillet 1910 : onze Européens et deux indigènes ont été déclarés adjudicataires des treize premiers lots ; le qua-

(1) Voir l'Asie Française, 1910, p. 304.

torzième n'ayant pu être adjudgé, la gérance en a été attribuée à des indigènes dûment qualifiés.

L'administration avait eu soin de publier auparavant la moyenne des ventes des trois dernières années et les minima prévus par provinces; mais en même temps elle fixait des maxima qu'elle tenait secrets. Or les minima prévus étant de 8 millions de litres et la moyenne des ventes de 11 millions et demi de litres, le chiffre des adjudications a dépassé 13 millions de litres, si bien que, dès l'année 1911, la vente devra dépasser d'un million et demi de litres la moyenne de ces trois dernières années. Cependant, la consommation de l'alcool de régie, loin d'augmenter, tend au contraire à diminuer dans d'assez sensibles proportions, et en 1909 le chiffre des ventes atteignait seulement 10.300.000 litres. On doit donc se demander dans ces conditions comment les nouveaux débiteurs généraux pourront exécuter leur contrat. N'y a-t-il pas là pour l'avenir une source de difficultés, comme la colonie en a eu si souvent avec ses adjudicataires et concessionnaires qui lui ont fait tant de procès?

On a condamné autrefois la méthode qui avait consisté à donner des primes aux budgets provinciaux lorsque la consommation d'alcool dans la province atteignait un chiffre déterminé, supérieur à la moyenne des années précédentes, car l'administration civile avait tendance à répartir dans ce cas l'impôt de l'alcool par villages d'abord et par tête ensuite, comme un simple impôt de capitation, et cette consommation forcée ressemblait singulièrement à notre ancienne gabelle. Il est vrai que la majorité des résidents ne s'étaient pas souciés de profiter des avantages pécuniaires offerts par la régie; mais ne peut-on redouter que ces procédés soient imités par des industriels qui voudront exécuter simplement et loyalement leur contrat?

Il y avait pourtant, semble-t-il, un moyen bien simple d'accroître la consommation de l'alcool sans prendre des mesures vexatoires; il aurait suffi de réduire le prix de vente qui est arbitrairement fixé par l'administration. Cette diminution se serait d'autant mieux expliquée que la remise faite au débitant général, qui était autrefois fixée uniformément à 3 cents par litre a été réduite à une somme variant de 1 à 3 cents par litre, suivant les régions. Si le prix de vente au consommateur reste fixé au même taux, c'est que, par contre, les remises des débiteurs de gros sont, sans raison apparente, augmentées de 100 0/0 et celles aux débiteurs de détail de 50 0/0.

Mais il faut féliciter la régie d'avoir cessé de rendre obligatoire la vente en bouteilles; cette mesure avait toujours été vexatoire pour les indigènes, dont elle contrecarrait les habitudes, et si coquets que fussent les récipients ils représentaient une charge supplémentaire, puisqu'il fallait commencer par en consigner la valeur puis se les voir laisser pour compte à la moindre féture.

8° *L'affaire de Binh-li-thon.* — Il faut espérer qu'avec le nouveau régime de l'alcool cesse-

ront ou seront tout au moins atténuées les perquisitions brutales des agents de la régie. Nous avons encore eu à déplorer cette année un incident dû à ces perquisitions et qui s'est passé aux portes mêmes de Saïgon.

M. Gourel de Saint-Pern, agent temporaire des douanes et régies, se trouvait, à la fin du mois de mai, au village de Binh-li-thon, dans la province de Gia-dinh, lorsqu'il apprit qu'un indigène vendait du tabac qui n'avait pas acquitté la taxe; accompagné de plusieurs agents annamites, il se rendit à la maison qu'on lui avait indiquée comme étant celle où se faisait le trafic, pour arrêter le délinquant; mais il ne put y entrer, ce dernier refusant de le laisser passer.

A ce moment, M. Gourel de Saint-Pern bouscula le contrebandier, mais celui-ci appela au secours et les notables du village accoururent. Croyant à une agression, M. Gourel de Saint-Pern tira son revolver et fit feu par deux fois. Un notable tomba foudroyé et un autre fut grièvement blessé.

Tels sont les faits brièvement résumés. La Cour de Saïgon acquitta purement et simplement M. de Saint-Pern. Cet agent était d'ailleurs moins responsable que les chefs qui envoient opérer dans les centres indigènes des agents temporaires trop peu versés dans les règlements; c'est le système lui-même qui est mauvais, et la Cour de Saïgon n'a pas osé condamner la régie.

Quoi qu'il en soit, les Annamites, émus de cet acquittement, ont envoyé une délégation chez le tong doc, le priant d'intervenir auprès du lieutenant-gouverneur. Les indigènes faisaient respectueusement observer dans cette protestation que depuis cinq ans des Annamites sont tués chaque année par des agents des douanes et régies et ils demandaient à l'autorité civile de donner des instructions pour éviter le retour de faits semblables.

9° *Bacs et marchés.* — Enfin une modification intéressante dans le régime financier a été apportée au mode de perception des taxes sur les bacs et marchés. L'administration a répondu à cet égard au vœu exprimé par la Commission consultative. En 1914, la réforme qui consiste dans l'établissement d'une taxe directe payée à l'administration par les villages exploitant eux-mêmes directement les bacs et marchés sera appliquée à peu près dans tout le Tonkin: « Toutefois, nous déclare M. Klobukowski, la taxe elle-même reste encore impopulaire; elle est, au point de vue économique, une entrave à la liberté des échanges et sa suppression éventuelle doit être envisagée. L'équivalent des ressources qui disparaîtront de ce fait pourrait être trouvé dans un meilleur rendement de l'impôt foncier facilité par l'extension du cadastre. »

III. — ÉTAT ÉCONOMIQUE.

1° *Le commerce de 1909.* — Si la situation financière de l'Indochine fut favorable au cours du dernier exercice, l'état économique de la colo-

nie paraît avoir prospéré dans de meilleures conditions encore. Nous ne connaissons pas naturellement les chiffres du commerce de l'année 1910, et ils ne seront sans doute pas publiés avant six mois; c'est pourquoi nous citerons seulement les chiffres du commerce de 1909, et il est probable, les récoltes ayant été assez bonnes, que l'accroissement constaté en 1909 s'est continué cette année.

L'ensemble du commerce, importations et exportations réunies, n'a pas dépassé de beaucoup en 1909 les chiffres de 1908.

522.788.295 fr. en 1909 contre 522.357.230 fr. en 1908. Mais si nous considérons les seuls chiffres du commerce spécial (transit déduit) nous voyons une augmentation importante en 1909.

	Importations	Exportations	Total
1908	221.126.493	208.134.115	429.257.608
1909	208.013.526	241.530.393	449.543.919

Les importations de France ont passé de 87.814.540 francs en 1908 à 90.277.030 francs en 1909; au Tonkin, la production du charbon tonkinois a progressé de 347.000 à 384.000 tonnes. L'exportation du riz de Cochinchine a été plus faible, 915.000 tonnes au lieu de 975.000 tonnes. Les exportations du Cambodge ont doublé de valeur depuis 1907.

2° *Le commerce asiatique.* — Le gouverneur général a pris le 22 avril 1910 un arrêté qui édicte de nouvelles dispositions applicables aux commerçants asiatiques étrangers (1). Ce texte avait été rendu nécessaire par plusieurs faillites chinoises d'autant plus retentissantes que les délinquants échappaient à toute sanction. Le nouvel arrêté permet à l'administration locale d'exercer un contrôle sérieux sur le commerce asiatique étranger.

3° *Chemins de fer.* — La longueur des voies ferrées en exploitation s'est accrue au cours de l'année 1910, ce qui ne veut pas dire que l'exécution du programme de travaux n'ait pas subi des retards injustifiables.

Sur la ligne de Saïgon à Nha-trang les 55 kilomètres qui séparent Song-ding de Muong-man et de Phan-tiet ont été ouverts au trafic le 15 janvier. Entre Saïgon et Phan-tiet il ne reste plus à exécuter que des parachèvements de minime importance. Sur les autres sections de la ligne, sur les 228 kilomètres qui séparent Phan-tiet de Phan-rang, Bang-hoi et Nha-trang, les travaux sont activement poussés et on pense qu'ils seront terminés à la fin de l'année prochaine.

Enfin on a inauguré le 1^{er} avril 1910 la dernière section du chemin de fer du Yunnan. Yunnan-fou est relié aujourd'hui à Haïphong et, à défaut d'une utilité politique et économique qui demeure des plus contestables, cette ligne de 857 kilomètres fait le plus grand honneur à nos ingénieurs, qui ont mené à bien cette formidable entreprise.

IV. — AFFAIRES DIVERSES.

1° *Le renouvellement du contrat des Messageries fluviales de Cochinchine.* — Bien que le contrat accordé à la Compagnie des Messageries fluviales de Cochinchine n'expirât qu'en 1915, cette Compagnie a formulé à la fin de 1908 des offres en vue d'obtenir la prorogation anticipée, par voie de gré à gré, de son privilège pour une période de vingt années. Une commission administrative préparatoire fut réunie au mois de décembre 1908 mais elle se borna à émettre quelques observations générales sur les propositions de la Compagnie. Une seconde commission fut alors nommée qui comprenait des représentants des divers services publics intéressés et des assemblées élues de Cochinchine; elle rédigea un projet type qui ne fut pas agréé par la Compagnie. Celle-ci prépara un nouveau projet de contrat qui admettait le principe du partage des bénéfices sur le chiffre des recettes brutes, mais se différenciait sur plusieurs points de la convention-type élaborée par la Commission administrative.

C'est ce nouveau projet qui fut soumis au Conseil Colonial de Cochinchine et examiné au cours de sa session de septembre 1910.

M. Gourbeil, lieutenant-gouverneur, s'est montré hostile à ce projet déclarant qu'il était imprudent d'engager la colonie jusqu'en 1935, car, d'ici cette époque, il est probable que de grandes modifications auront été apportées au régime des communications par voie ferrée en Cochinchine et au Cambodge. C'était le langage même de la vérité et de l'intérêt public. En dernier ressort la Compagnie demandait qu'on lui maintint intégralement et pour vingt années nouvelles un contrat exceptionnellement rémunérateur puisqu'il a permis au concessionnaire actuel, avec un capital de 2 millions, dont 500.000 francs avaient seulement été versés, d'amortir toutes ses dépenses de matériel et de premier établissement, de rembourser 2.500.000 francs de dettes contractées, d'accroître son inventaire de 5 millions de francs et enfin de verser un dividende de 20 0/0 à ses actionnaires.

Or la compagnie, dans son projet de contrat, n'offrait aucun avantage particulier; trois navires neufs devaient seulement prendre la place de trois unités hors d'usage, mais la compagnie refusait toute augmentation de vitesse de parcours.

M. Gourbeil, dans son exposé, concluait en disant :

« Je crois agir dans l'intérêt supérieur de la colonie en proposant au conseil de rejeter une combinaison illégale et désavantageuse, de repousser des moyens dilatoires sans utilité et sans issues et d'autoriser l'administration, conformément aux conclusions de la commission du budget, à préparer en vue de l'adjudication séparée des diverses lignes de navigation fluviale des cahiers des charges qui seront soumis le plus tôt possible à l'examen et à l'approbation du Conseil colonial. »

Le conseil s'est rangé à l'avis du lieutenant-

(1) Voir l'Asie Française, p. 322 et 483.

gouverneur et dans sa séance de clôture il a signifié son refus de renouveler de gré à gré le marché passé avec les messageries fluviales.

2° *Les travaux du port de Haïphong.* — Depuis le début de son gouvernement, M. Klobukowski a fait aux Haïphonnais des promesses formelles au sujet des travaux indispensables pour l'amélioration de leur port, mais les disponibilités financières que l'on espérait ne se sont pas produites (1). La Chambre de commerce a consenti à prendre à sa charge une partie des travaux, de façon que ceux-ci puissent être entrepris sans autre délai. La Chambre de commerce a été à cet effet autorisée par arrêté du 30 avril 1910 à contracter un emprunt de 1.300.000 francs gagé par une nouvelle taxe de péage de 20 cents par tonne de marchandises sur les entrées et 10 cents par tonne sur les sorties.

Les travaux qui seront entrepris grâce à cet emprunt comprennent l'allongement et le renforcement des appontements actuels, le raccordement du chemin de fer avec les docks, de façon à faire de ceux-ci une véritable gare maritime, enfin la construction de bâtiments et de magasins pour le service des douanes.

Quant à la construction d'une forme de radoub pour les navires de grand tonnage qui coûterait environ 4.500.000 francs, on y songera un peu plus tard.

CONCLUSION

Il est assez difficile de tirer une conclusion de cet exposé et de définir l'état présent de l'Indochine. Si nous ne considérons que l'année 1910 seule, notre colonie paraît jouir de la plus grande tranquillité, ses finances s'équilibrent bien, son état économique est satisfaisant, l'instruction publique commence à être largement distribuée, quelques œuvres d'assistance intéressantes sont ébauchées, et il semble que les indigènes sont ainsi largement récompensés de leurs contributions par les améliorations que nous apportons sans cesse à leur sort.

Malheureusement les leçons du passé, et d'un passé encore bien rapproché, sont là pour nous rappeler que cette brillante harmonie ne saurait guère durer si on retourne aux anciens errements; la question des régies est encore assez grosse de menaces, celle de l'alcool reste en suspens jusqu'en 1913, et les mauvais souvenirs de la piraterie ne sont pas à jamais dissipés. Il est donc essentiel que nous ne nous réjouissions pas trop vite : la situation prospère de 1902, que l'on a si bruyamment proclamée, a été suivie d'une crise qui a duré cinq ans; si nous voulons que l'Indochine n'ait plus d'histoire, il faut nous empresser de la doter d'un régime financier mieux équilibré encore pour que l'on puisse régler la question des régies dans l'esprit de bonne politique indigène dont s'est inspiré M. Koblukowski; enfin nous devons assurer les réformes que les indigènes ont demandées par les vœux de la commission consultative.

P. D.

(1) Voir l'Asie Française, 1910, p. 400.

CHINE

LE MOUVEMENT POLITIQUE

La campagne pour le gouvernement constitutionnel. — La première session des Chambres provinciales, ouvertes le 14 octobre 1909, fut remplie par des discussions oiseuses et embrouillées. Il n'en résulta rien. Le Bulletin a rendu compte des travaux de la Chambre du Kouang-tong (1). La Chambre du Yun-nan — qui méritait d'attirer notre attention — se divisa en cinq commissions : de l'enseignement, du développement de la province, de l'autonomie provinciale, des finances, des lois; mais elle ne fournit pas une besogne plus intéressante que celle des autres Chambres. Le rôle purement consultatif de ces assemblées sur des questions déterminées par le pouvoir central ne leur permettait pas de faire œuvre réformatrice. Néanmoins cette session comptera dans l'histoire de la Chine nouvelle; elle a donné naissance à l'agitation des constitutionnels qui a rempli l'année 1910 d'un bout à l'autre. Après avoir vainement délibéré sous la surveillance des autorités, les conseillers provinciaux se concertèrent de région à région sur la tactique à suivre pour obtenir du gouvernement la liberté politique. Il fut convenu qu'une délégation se rendrait à Pékin et demanderait au trône l'établissement du régime parlementaire dans le plus court délai. Vers la mi-janvier quarante-cinq notables du Tchéli, du Kiang-sou, du Tcheukiang, du Ho-nan, du Hounan, du Hou-pé, du Chan-tong, du Kiang-si, du Ngan-hoei, du Chan-si, du Fou-kien et du Kouang-tong, réunis dans la capitale, s'efforçaient de faire présenter une supplique au régent; c'était en réalité un exposé des affaires intérieures et extérieures de l'Empire d'où il ressortait qu'une assemblée nationale pouvait seule améliorer l'état de choses politique. La Cour de l'inspection impériale mit la pétition sous les yeux du régent, tandis que les délégués provinciaux faisaient le nécessaire pour s'assurer l'appui des hauts fonctionnaires (2). La réponse du trône fut connue le 30 janvier: elle rejetait la demande des constitutionnels, mais sa fin de non recevoir était largement motivée. L'édit du 30 janvier faisait d'abord remarquer que le terme fixé (1917) pour l'achèvement de la préparation du nouveau régime n'était pas atteint, que toute une série d'étapes avait été prévue et qu'il serait impie de ne point suivre, point par point, la procédure établie par l'empereur Kouang Siu et l'impératrice douairière Tseu Hi. Il protestait ensuite du bon vouloir du trône pour avancer suivant la ligne prescrite, mais il ajoutait qu'il fallait que les progrès de l'esprit public l'y encourageassent; en l'état de choses, il résulterait de la convocation du parlement « de nombreux ennuis pour la paix publique et il pourrait arriver que les progrès antérieurs de la législation constitutionnelle en fussent compromis ».

Quand cet édit parvint à la connaissance des provinces, les groupements de notables, d'étu-

(1) Voir Bulletin de février, p. 96.

(2) Voir Bulletin de mars, pp. 135-137.

dians télégraphièrent à leurs délégués de demeurer à Pékin et de préparer une deuxième pétition. Après de bruyants banquets, de retentissants discours, beaucoup rentrèrent dans leurs foyers ; ils furent aussitôt remplacés par de nouveaux mandataires, si bien que l'agitation dite constitutionnelle ne cessa pas à Pékin. Le décret du 9 mai convoquant pour le 3 octobre la « Cour suprême du contrôle administratif et politique » ou « Assemblée pour aider au gouvernement » (*Tseu Tchen Yuan*), engagea les pétitionnaires à faire une seconde tentative. Le 21 juin ils remettaient leur requête au président de la Cour d'inspection impériale. Comme la précédente, elle avait le ton de la dissertation politique. Dans une première partie, il était démontré que la constitution ne peut être que l'œuvre de l'Assemblée nationale ; puis l'objection que l'état public en Chine s'opposait à l'établissement immédiat du régime représentatif était examinée sous toutes ses faces, et les pétitionnaires ici encore assuraient que cet esprit public se perfectionnera à mesure que fonctionnera ce régime ; puis ils faisaient valoir les raisons d'ordre politique qui militaient en faveur de la création du parlement : l'insécurité intérieure, les menaces, les prétentions extérieures.

La Cour, le grand Conseil, le Gouvernement parurent quelque peu troublés par cette sorte d'interpellation écrite. Il y eut, dit-on, de nombreuses et longues délibérations. Enfin le décret du 27 juin repoussa cette nouvelle demande. Il disait que la convocation des Chambres n'était qu'une partie de l'œuvre constitutionnelle ; d'autres questions aussi importantes appelaient les soins du gouvernement ; un parlement créé du jour au lendemain, dont la venue n'aurait pas été préparée, loin d'être un instrument de paix et de prospérité, serait un danger public ; et le trône insistait sur ce fait que les délégués du « bureau chargé des affaires politiques » dans les provinces avaient rapporté que nulle part les instructions gouvernementales relatives à la préparation des lois constitutionnelles n'étaient appliquées ; ce qui s'y opposait c'était principalement, selon eux, la persistance des troubles, des émeutes sur tous les points du territoire. Néanmoins rien n'arrêterait la marche progressive des réformes, le trône en donnait l'assurance ; il rappelait que le *Tseu Tchen Yuan*, future Chambre haute, se réunirait le 3 octobre : « Si ces représentants du peuple n'ont en vue que les intérêts de l'empire, cette assemblée sera la base du Parlement. » Le décret affirmait encore la volonté impériale d'obéir scrupuleusement aux ordres des souverains défunts et finissait sur ces mots : « Cette fois nous avons exprimé toute notre pensée ; nous défendons de nous communiquer de nouveaux rapports sur cette question. » Les mandataires des provinces préparèrent cependant un troisième mémoire ; mais la réunion du *Tseu Tchen Yuan* étant peu éloignée (1) on convint

d'en confier la présentation aux membres élus de cette assemblée, c'est-à-dire aux députés des conseils provinciaux qui devaient être au nombre de cent. L'agitation cependant ne décréta pas à Pékin ; et durant les trois mois d'été les constitutionnels se préparèrent aux batailles d'octobre.

Dès les premiers jours de septembre arrivèrent les conseillers provinciaux élus pour siéger à la « Chambre haute ». Accaparés aussitôt par leurs coreligionnaires politiques, ils durent paraître en de nombreuses réunions où l'on délibérait sur les réformes politiques, administratives, financières, etc. (1). Leur mandat était impératif, ils ne le cachaient pas et à la séance préliminaire du 23 septembre le « parti des conseillers provinciaux » fit connaître aux nobles mandchous et chinois, aux hauts fonctionnaires, aux lettrés, à tous les autres collègues non élus, qu'ils s'étaient engagés à présenter et à défendre une motion réclamant que le délai imparti pour la préparation du régime parlementaire soit réduit de six ans à un an.

A la séance inaugurale du 3 octobre, après les discours du prince King et du prince régent (2), les progressistes firent voter le principe de la promulgation prochaine de la constitution. Au cours des séances qui suivirent, quelles que fussent les questions à l'ordre du jour, l'affaire de l'établissement de l'Assemblée nationale faisait l'objet des discussions particulières. Le 22 octobre, à la suite des incidents que nous avons relatés tout au long (3), elle fut portée à la tribune du *Tseu Tchen Yuan*, le régent ayant ordonné, par un décret spécial, que la troisième pétition des constitutionnels, qu'il ne voulait pas recevoir, fût soumise à l'examen de la « Chambre haute ». Une majorité se prononça pour la prise en considération de la motion résumant la pétition. Le trône se rendit aux sentiments de l'assemblée et consentit à avancer les élections générales et la convocation des Chambres ; ces événements au lieu de se produire en 1917, suivant le décret du 27 août 1908, auront, d'après les dernières décisions, lieu en 1913.

Les pétitionnaires avaient enfin satisfaction ; mais le délai est encore selon eux trop long, et ils demandent la constitution immédiate d'un cabinet responsable ; c'est sur ce point que portent aujourd'hui leurs revendications.

L'agitation nationaliste. Les troubles. — L'année a été fertile en émeutes, en troubles de toutes sortes. Autrefois, les désordres avaient presque uniquement pour cause la disette du riz, à la suite d'une mauvaise saison ou d'un accaparement. Aujourd'hui leur nature est multiple, et, à la façon dont ils naissent et se propagent, on dirait que la population chinoise est dans une perpétuelle ébullition (4).

(1) V. Bulletin de septembre, p. 405.

(2) V. Bulletin d'octobre, pp. 441-442.

(3) V. Bulletin de novembre, pp. 488-489.

(4) V. le Bulletin de juin, pp. 273-276.

(1) Pour les règlements de cette assemblée, voir le Bulletin d'octobre, pp. 440-441.

Ce fut les 12 et 13 février la mutinerie de Canton. A la suite d'un différend entre soldats et agents de police, le vice-roi donna l'ordre de s'emparer des premiers. En quelques heures près de 8.000 hommes de troupe s'insurgèrent contre les autorités civiles. Une partie de la population pactisait avec les mutins. Il y eut de nombreux tués. Cette révolte avait pris un caractère nettement révolutionnaire (1).

En avril, c'est le soulèvement de Tchang-cha dans le Hou-nan. Les émeutiers étaient ici des faméliques. Le 13, il y avait un attroupement devant les magasins de riz; le gouverneur voulut le faire disperser, peu après les magasins étaient livrés au pillage. Des soldats licenciés se joignirent aux émeutiers. Le 14, quatre églises étrangères, trois écoles chinoises, le tribunal du gouverneur, quelques bureaux de poste et de police étaient en flammes. Les étrangers se réfugièrent à Han-kéou (2).

Ailleurs l'augmentation des impôts, l'application de taxes nouvelles pour assurer la mise en pratique des réformes, les formalités du recensement, les exactions des mandarins, les amendes infligées aux cultivateurs de pavots, entretiennent et exaspèrent l'éternel ressentiment du peuple à l'égard des autorités. De là ces révoltes spontanées sans cesse renaissantes. A une nouvelle cause de mécontentement, on pille, on massacre; c'est comme un réflexe. Il en a été ainsi de tout temps. Mais aujourd'hui la terreur de l'ingérence étrangère dans le développement économique de la Chine donne à ces troubles une vague couleur politique. Des agents nationalistes, notables, étudiants, et même petits et grands mandarins expliquent à une population malheureuse que tout le mal vient de l'étranger. Et l'on entend bientôt la multitude, qui demandait du riz, crier contre les emprunts! Dans l'affaire, Pékin prend toujours le change. Les rapports des hautes autorités provinciales ne cessent d'abuser leur gouvernement. Ainsi le vice-roi du Yun-nan, aux prises avec les cultivateurs de pavots, a informé le trône que l'exaspération de ses administrés était due à l'exploitation par des étrangers du chemin de fer de la province.

L'agitation nationaliste s'est particulièrement manifestée à l'occasion des questions relatives aux emprunts que l'on projetait de conclure à l'étranger. Les provinces ont bruyamment revendiqué le droit de construire elles-mêmes, sans le secours des capitaux et des ingénieurs étrangers, les chemins de fer projetés et d'exploiter les mines. Des sociétés populaires ont organisé des souscriptions publiques destinées au rachat des concessions déjà octroyées; à la moindre alerte, elles dénonçaient l'ingérence étrangère; elles n'étaient pas plus tolérantes d'ailleurs à l'égard de l'immixtion du gouvernement central dans leurs affaires; on l'a vu, une nouvelle fois cette année, quand le directeur des lignes du Tcheukiang a été révoqué par le trône pour avoir blâmé

la nomination de Tcheng Koung-pao au ministère des Voies et Communications: les groupements politiques et économiques de la province soutinrent que ce directeur tenait sa fonction du peuple et que, celui-ci ne lui ayant pas retiré sa confiance, il devait demeurer à la tête de son chemin de fer (1). Cet état d'esprit règne dans les Conseils provinciaux; aussi leurs députés à la « Cour suprême de contrôle administratif et politique » se montrent-ils hostiles à la conclusion des emprunts en cours; ils n'ont d'ailleurs pas à donner leur avis sur les négociations engagées à cet effet avec les représentants des syndicats étrangers.

Un grand mouvement s'est produit aussi en faveur du remboursement intégral, dans un délai de trois ans, des indemnités et des emprunts dus aux puissances. Des fonds ont été recueillis. Plusieurs vice-rois et gouverneurs ont sérieusement examiné la question; des correspondances entre eux ont été échangées. Puis ce projet ayant paru chimérique à certains, on l'a abandonné — momentanément du moins; l'argent manque.

— A l'agitation nationaliste on peut rattacher les tentatives de boycottage de juillet des marchandises américaines et allemandes.

La « Ligue de Justice » de San Francisco adressa en juillet dernier à la « Ligue pour l'autonomie » de Canton un télégramme lui dénonçant la cruauté des Américains qui obligeaient les émigrants chinois à séjourner à Long-Island, avant de pénétrer sur le territoire de l'Etat californien. Les Guildes de Canton donnèrent des ordres en vue d'un boycottage rigoureux, mais elles ne furent pas unanimement suivies.

Au Chan-tong, à la même époque, les Allemands eurent à subir une tentative du même genre. Ils crurent distinguer dans la guerre qu'on commençait à faire à leurs marchandises des menées anglaises, et ils le dirent tout haut. Les journaux anglais leur répliquèrent que, comme tous les étrangers, les négociants allemands étaient victimes de l'ostracisme des nationalistes chinois. De fait, cet essai de boycottage était dû à un groupement d'étudiants chinois débarqués du Japon.

Le « parti révolutionnaire » et l'organisation de combat dénommée *Ko ming tang* n'ont pas participé, ouvertement du moins, aux divers troubles qui ont agité l'empire. Néanmoins, leur propagande est incontestable. A Canton notamment, les partisans du docteur Sun Yat Sen sont toujours en grand nombre.

Les attentats de Pékin contre le régent en janvier sont dus à des groupes anarchistes venus du Japon.

La Cour et la politique gouvernementale. — L'impératrice douairière, veuve de Kouang Siu, et la mère de l'empereur, femme du régent, séparées par une haine des plus vives, n'ont cessé cette année de tramer d'étranges complots; quel-

(1) Voir Bulletin de février et de mars, p. 96 et 159.

(2) Voir Bulletin d'avril et de mai, p. 190 et 254.

(1) Voir les Bulletins d'avril, de mai et d'octobre, p. 202, 225, 254, 444.

ques informateurs avertis en ont eu vent par delà les murs de la « Cité Rouge » (1). Ces intrigues n'ont pas été sans peser sur la politique gouvernementale; mais comment et dans quelle mesure? On ne saurait le dire.

Jusqu'en août, nul événement saillant et rien qui décèle la ligne politique que se proposent de suivre le régent et ses collaborateurs. Le fait de repousser les pétitions des constitutionnels et de demeurer silencieux sur la question des emprunts paraissait indiquer la volonté d'observer le *statu quo*. C'est donc avec quelque surprise que l'on apprit la nomination de deux mandarins de l'école de Yuan Che Kai au ministère des Voies et Communications: Tang Chao-yi et Tcheng Koung-pao; le prince You Lang entra au grand Conseil; d'autres désignations du décret du 17 août ne laissaient pas d'être significatives (2). Cet appel à des personnages qui passent pour progressistes semble être dû en partie à l'émotion causée par la conclusion du traité russo-japonais et par l'agitation des constitutionnels; le régent, sur le conseil de ses frères Tsai Tao, Tsai Sioun, de retour de leur mission à l'étranger, et de Tsai-tso, ministre des Finances, aurait fait effort pour sortir de l'ornière. Encouragés par ce nouvel esprit politique, quelques amis et partisans de Yuan Che Kai osèrent demander le retour en grâce de l'ancien ministre des Affaires étrangères. Des ouvertures, officielles ou non, lui furent faites, mais elles n'aboutirent à aucun résultat. Il fut question de rappeler aussi Touan Fang, Tsen Tchouen Hiuan et quelques autres disgraciés notables. Si l'agitation constitutionnelle continue, il ne serait pas surprenant que le régent, faisant taire ses répugnances devant la gravité des événements, s'entourât de quelques compétences. Il y a, pour l'heure, une tendance visible à accentuer la politique centralisatrice qui s'est manifestée cette année dans tous les domaines.

La presse chinoise. — Les journaux chinois, conscients de leur imperfection, ont envoyé au début de septembre des représentants à Nankin; un Congrès eut lieu et une Société fut fondée, dont le but est d'améliorer l'édition et la rédaction des feuilles périodiques. On ne sait si la question de la liberté de la presse a été débattue. D'ailleurs, un certain nombre de journaux sont aujourd'hui inspirés par les mandarins. Etant obligés de se soumettre à l'enregistrement pour être transportés par la poste, leur circulation dépend de la bonne volonté des autorités. Celles-ci, exaspérées par les attaques dont elles étaient l'objet dans ces feuilles, ont fait des difficultés pour autoriser leur transport et sont parvenues ainsi à s'en emparer. Les journaux qui résistaient à cette main-mise étaient accusés de compromettre la sécurité publique. Le tao-tai de Chang-hai fit mieux; il acheta la presse de Chang-hai avec les

fonds réservés pour les travaux d'amélioration de la navigabilité du Wouang-pou (1).

LA « GUERRE A L'OPIMUM »

Les résultats de la « guerre à l'opium » n'ont pas été entièrement encourageants en 1910. Sir John Jordan, ministre d'Angleterre à Pékin, disait, dans une dépêche au Foreign Office, qui résumait un rapport de M. Max Muller (2): « Le Seu-tchouan, qui est de beaucoup la région qui produit la plus grande quantité d'opium dans l'empire, fournira les preuves suprêmes du succès ou de l'échec du programme de prohibition totale qu'on semble sur le point d'adopter, et comme l'ordre a été donné de ne laisser semer aucun pavot cet automne, le combat dont tout dépendra a lieu sans aucun doute au Seu-tchouan... » Or, il est su de toutes les personnes qui suivent de près les affaires de Chine que le Seu-tchouan n'a pas cessé de cultiver ses champs de pavots; les autorités ont fermé les yeux. M. Duchesne-Fournet, dans la conférence faite à notre siège social, le 26 novembre 1909, signalait l'esprit de tolérance des fonctionnaires de cette province (3). Au Kan-sou, également, on a laissé faire et dans quelques autres provinces qui vivent principalement de la culture du pavot. Les régions de polyculture ont plus facilement accepté les règlements prohibitifs. Cependant protestent-elles contre l'importation clandestine de l'opium des autres provinces (4).

Le gouvernement britannique, qui s'est engagé à diminuer la production et l'exportation de l'Inde en proportion des efforts que ferait le gouvernement chinois pour réduire la production et la consommation de l'opium, suit de très près les efforts du gouvernement chinois. On croit généralement, dans les milieux britanniques que, en dépit des blâmes infligés aux autorités provinciales qui tolèrent le trafic clandestin de la drogue, il n'est pas à prévoir que les représentants chinois à la conférence de la Haye, l'automne prochain, puissent annoncer la disparition entière du pavot et de l'opium. Il faut cependant tenir compte du pessimisme naturel, en pareille matière, aux représentants d'un gouvernement qui est contraint d'imposer à l'Inde la réduction d'une culture profitable. Le scepticisme en ce qui concerne la campagne chinoise contre l'opium est peut-être justifié en partie, mais il se manifeste surtout chez ceux qui auraient à souffrir de son succès.

LE MOUVEMENT SCOLAIRE

Cette année ne marquera pas dans l'application de la réforme scolaire un progrès sensible. Tant que l'on ne disposera pas des fonds nécessaires à la création des écoles prévues par le règlement édicté en 1904 et que l'on sera impuissant à recruter ou à former un corps enseignant

(1) Bulletin de septembre, p. 376-377.

(2) Voir le Bulletin d'août et de septembre, pp. 362-363 et 377-378.

(1) Voir Bulletin de février, p. 98, et de mars, p. 160.

(2) Voir Bulletin de janvier, p. 62.

(3) Voir Bulletin de janvier, p. 25.

(4) Voir Bulletin d'octobre, p. 443.

capable, la diffusion de l'instruction sera impossible (1). Les mêmes difficultés se présentent dans toutes les provinces, mais il va sans dire que dans les régions reculées les tentatives gouvernementales pour ouvrir des écoles qui méritent ce nom sont plus malaisées que dans les localités où pénètre l'influence étrangère.

Le ministère de l'Instruction publique a annoncé que pour tenir ses engagements il aura besoin, l'année prochaine, de 1.600.000 taëls. Où les trouverait-il? Les trésors provinciaux ont fourni depuis 1904 plus de 10 millions de taëls pour le développement scolaire. De grands établissements ont été ouverts : école normale, Faculté de Pékin, Universités provinciales, dont la construction a coûté de 2 à 300.000 taëls; directeurs, sous-directeurs, professeurs, trésoriers, secrétaires, ont été engagés à des traitements mensuels allant de 200 à 1.000 taëls. Il n'a pas été possible de poursuivre longtemps un tel effort, et aujourd'hui les fonds manquent. Dans les provinces reculées, on compte peu d'écoles élémentaires. D'un autre côté, l'enseignement moderne est d'une qualité inférieure; suivant l'aveu d'un journaliste chinois, les étudiants n'apprennent que « quelques mots scientifiques dont ils font parade mal à propos ». Aussi les jeunes gens qui ont vraiment le désir de s'instruire préfèrent-ils aller à l'étranger; le nombre des étudiants qui prennent le chemin de l'Europe et de l'Amérique augmente chaque année.

L'enseignement moderne a conservé d'ailleurs le caractère de préparation aux carrières mandarinales qui distinguait l'enseignement classique : « Nous avons dépensé des millions et des millions, dit le même journaliste, pour former simplement des fonctionnaires et non des citoyens instruits et savants. Nous n'avons pas réformé l'instruction, nous avons simplement facilité le moyen à certains de se procurer une charge. » Mais quand les Chinois auront-ils une autre conception de l'enseignement? Seul un personnel capable, dévoué, pourrait redresser l'esprit de la nation et renouveler les méthodes. On ne peut guère compter, semble-t-il, sur les maîtres que forment les écoles normales. Le ministre de l'Instruction publique a pensé que l'adoption d'une langue étrangère comme véhicule de l'enseignement scientifique serait une solution heureuse; le 18 juin, le trône a ordonné que la langue anglaise serait enseignée dans toutes les écoles. Quelques journaux français, allemands, ont protesté contre ce « monopole »; il s'en faudra sans doute de longtemps qu'il soit imposé à tout l'enseignement en Chine.

LA RÉFORME JUDICIAIRE

Le gouvernement chinois, pour être autorisé à réclamer un jour la suppression des juridictions consulaires, a paru s'attacher ces dernières années à la poursuite de la réforme du système judiciaire de l'empire. Mais si des décrets, en 1905, ont défendu la mutilation des condamnés et l'emploi de

la bastonnade, la « justice » ne laisse pas d'être barbare (1). D'ailleurs la torture, malgré les édits prohibitifs, n'a pas cessé d'exister, si bien qu'un décret du 29 mars dut une nouvelle fois l'interdire.

Le Code de procédure criminelle, élaboré par une commission nommée en 1905, rencontra l'hostilité des autorités provinciales. Il fut remanié et un nouveau projet sortit des délibérations de la « Cour chargée des lois constitutionnelles ». Le régent l'approuva; et les décrets des 8 février et 15 mai ordonnèrent la mise en vigueur du nouveau Code pénal.

Ce qui caractérise l'ensemble de la réforme judiciaire, c'est la nomination par le gouvernement de juges professionnels, la construction de palais de justice et des articles châtiant des crimes et des délits autrefois inconnus : infractions à la police des chemins de fer, aux règlements électoraux, aux lois contre l'opium, etc. Ces innovations ne suffiront pas à faire disparaître encore de longtemps les raisons qui justifient l'existence du régime de l'exterritorialité. Le plus clair de la réforme semble bien être que, loin d'avoir simplifié et assaini la procédure coutumière, on lui a superposé de nouveaux textes.

QUESTIONS FINANCIÈRES

A examiner la situation financière de l'empire, la réalisation prochaine du grand programme de réformes politiques et sociales paraît difficile. Cette année encore le déficit s'est accru, malgré l'habileté et les initiatives heureuses du duc Tsai Tso, ministre des Finances. Le règlement de janvier 1909, qui prévoyait un conseil d'organisation financière à Pékin et une commission d'organisation financière dans chaque capitale provinciale, n'a apporté aucune clarté dans la jungle fiscale de la Chine. Le conseil devait être chargé de dresser les états des recettes et des dépenses, de résumer les mémoires explicatifs pour chaque crédit, de contrôler les états de prévision et les états définitifs, de composer, avec l'aide des états budgétaires et des états définitifs, un état général : les commissions devaient réunir et envoyer au ministère les états trimestriels des provinces. D'après l'article 14, à partir de 1910, chaque administration et chaque province avaient à établir les prévisions de recettes et dépenses de l'année suivante. Or, tous les calculs auxquels on s'est livré ont démontré que les caisses publiques étaient vides. Il y a certainement un assez gros chiffre de rentrées — et encore, suivant la tradition, est-il bien au-dessous du chiffre d'impôts perçus — mais les besoins du trésor central, qui grandissent chaque année depuis que la Chine a le désir de se moderniser, absorbent tout.

Le ministre des Finances s'efforce de faire accepter les taxes nouvelles, mais il n'y parvient pas. L'impôt de 1907, qui devait combler le déficit produit par la prohibition de l'opium, a été

(1) Voir Bulletin d'août, p. 340.

(1) Voir Bulletin d'avril, p. 204.

repoussé par les provinces méridionales; au Tcheli, la population, plus placide, n'a pas fait entendre de violentes protestations, mais des commerçants ont menacé le fisc de se déclarer en faillite. Cette taxe, dite taxe du timbre (*yin-houa*), s'applique aux factures, quittances, récépissés, simples notes; elle trouble profondément les habitudes commerciales des Chinois. Le *Che-pao* disait récemment que la population l'admettrait si les autres taxes étaient supprimées! On ne voit pas encore comment le gouvernement pourra sortir de cet *imbroglio*. Les provinces rechignent à envoyer leurs recettes à Pékin; au contraire, le Yun-nan qui, en face du Tonkin, ambitionne de devenir par lui-même, sans direction étrangère, puissant, riche et civilisé, le Seu-tchouan, qui a toujours fait les frais des expéditions chinoises au Tibet, et d'autres encore, demandent de l'argent au trésor central. Mais celui-ci est vide aussi! Les gouvernants commencent à trouver que les réformes coûtent cher: ce n'est point l'avis des nationalistes, qui soutiennent que ce qui ruine la Chine c'est seulement les indemnités à payer aux puissances étrangères.

Dans son règlement du 6 janvier 1909, le ministre des Finances disait que « l'essence du régime constitutionnel étant la définition des droits et des devoirs de l'Etat d'une part, et du peuple de l'autre, et les finances constituant le seul lien intime qui les unisse l'un à l'autre, nous estimons que c'est par elles qu'il faut commencer la préparation du nouveau régime ».

L'on doit reconnaître que le duc Tsai Tso a réellement tenté de réorganiser le vieux système financier: réforme monétaire, réforme de la gabelle. Il a, en outre, établi, ce qui ne s'était jamais vu, un projet de budget: les recettes indiquées sont de 296,962.722 taëls; les dépenses font un total de 333.031.366 taëls. La différence donne donc 36.068.644 taëls: si le taël est à 3 fr. 20, le déficit du trésor public se traduit par 105.420.000 francs. La cour suprême de contrôle administratif et politique du Tseu Tchen Yuan examinera et discutera ce projet. Il sera intéressant de connaître les tendances et les idées de cette assemblée en matière de finances. Les constitutionnels disent qu'elle ne saura pas prévenir la banqueroute, que seule l'Assemblée nationale élue, ayant devant elle un cabinet responsable, résoudra l'inextricable question financière. C'est bien leur optimisme!

La gabelle. — Le 31 décembre 1909, le duc Tsai Tso, ministre des Finances, fut nommé par décret « commissaire impérial chargé de la gabelle de toute la Chine ». C'est une nouvelle manifestation des efforts centralisateurs du gouvernement de Pékin. Pour la première fois, le pouvoir central manifestait la volonté de contrôler l'administration de ce monopole, qui constitue moins une source de revenu pour l'Etat que pour les autorités provinciales. Aussi celles-ci, par la voix de quelques vice-rois, protestèrent contre l'instauration de cette surintendance; elles deman-

dèrent que du moins l'on nommât, sous le contrôle du ministre, des contrôleurs provinciaux. Mais le gouvernement paraît vouloir réorganiser par ses propres moyens un monopole qui, en fait, lui échappait. Ce sera une œuvre ardue et qui fera tort à un trop grand nombre d'individus pour être facilement menée à bien (1)

LA QUESTION MONÉTAIRE

Un édit en date du 24 mai a prescrit l'établissement d'un étalon d'argent sur la base du k'ou-p'ing ou taël du trésor (2). Le droit de frapper monnaie est retiré aux vice-rois; l'hôtel national des Monnaies sera celui de Tien-tsin; des succursales seront établies à Hankéou, à Tchen-tou, à Yunnan-fou, à Canton. L'unité monétaire chinoise est nommée *guan*; il y aura trois espèces de monnaies divisionnaires. L'application du système se fera progressivement sous la direction de la Banque nationale (Ta-ching Bank), créée au capital de 7.500.000 k'ou-p'ing taëls, dont 40 0/0 ont été souscrits avec l'argent du gouvernement et 60 0/0 par la population. Le ministère des Finances a estimé que le coût de l'établissement du nouveau régime monétaire pouvait être évalué à 45 millions de francs. Tang Chao-yi et Tcheng Koun-pao, qui, depuis l'édit du 24 mai, sont entrés au ministère, ont décidé leurs collègues à créer une réserve d'or afin de mettre le plus tôt possible en circulation l'étalon d'or. Il semble que ce projet, qui bouleverserait toutes les traditions chinoises en matière de monnaie et serait très difficile à réaliser, est d'inspiration américaine.

Les projets de réforme monétaire ont été complétés par les édits des 22 juin et 1^{er} juillet, qui ont réglementé l'émission des billets de banque. L'Etat concédera cette émission à une banque nationale unique.

Dès les premiers jours de septembre, les nouvelles monnaies ont été frappées et mises dans la circulation. L'année 1911 commencera à nous montrer ce qu'il y a de sérieux et d'efficace ou d'apparent et de superficiel dans cette tentative.

LES CHEMINS DE FER ET LES MINES (3)

Encore que le nationalisme chinois, par ses manifestations bruyantes, retarde le développement des chemins de fer, l'on peut espérer que le gouvernement central confiera aux syndicats étrangers, qui ont la force de l'argent et de l'expérience, la construction de quelques-unes des voies ferrées projetées. Plus l'on ira et plus l'on reconnaîtra que les tentatives purement chinoises sont incohérentes et prématurées. Certains journalistes indigènes ont eux-mêmes dénoncé la cupidité et l'incompétence de ceux de leurs compatriotes qui prennent le titre d'ingénieur. Nous avons signalé le fait: avant la pose du premier rail du chemin de fer de Han-kéou à Tchen-tou, les dépenses s'élevaient à 16.200.000 francs; la construction de 145 kilomètres a coûté 33.750.000 francs. Malgré

(1) Voir Bulletin d'octobre, p. 442.

(2) Voir Bulletin de juin, p. 291, et d'octobre, p. 428-432.

(3) *Asie Française*, p. 202, 224, 234.

ces dépenses, les fautes techniques sont nombreuses. Un tel gaspillage d'argent et de matériel ne saurait durer longtemps.

Il y a actuellement, selon un rapport récent de la légation anglaise, 21 lignes en projet ou en construction :

1° *Tchintcheou-Aigoun*. — L'arrangement préliminaire a été signé en janvier par les groupes anglais et américains. Longueur : 1.200 kilomètres. (On sait comment ce projet a été arrêté par la résistance des Japonais et des Russes).

2° *Kalgan-Suiynan*. — Les travaux d'études sont en train. On pense qu'au printemps de 1912 75 kilomètres pourront être livrés à l'exploitation, de Kalgan à Tienchen (Chan-si). Un prolongement sera poussé plus tard vers Ourga et Kiakta.

3° *Tchengtingfou-Tehchou*. — Cette voie reliera le Pékin-Hankeou au Tientsin-Poukou. Longueur : 176 kilomètres.

4° *Tchefou-Oueih sien*. — Suivant les premiers projets il s'agit de mettre Tche-fou en communication avec le chemin de fer du Chan-tong. Le manque de capitaux a arrêté la construction. Longueur : 273 kilomètres.

5° *Tatongfou-Poutchoufou*. — Cette voie raccordera le Nord et le Centre avec la province du Chan-si avec la ligne du Chen-si à Toungkouan. Seule, une section de 90 kilomètres a été étudiée. Longueur : 724 kilomètres.

6° *Toungkouan-Honanfou*. — Les levés ont été faits en 1909.

7° *Sianfou-Toungkouan*. — Les études datent de 1909. Longueur : 80 kilomètres.

8° *Sianfou-Lantchoufou*. — Le programme du ministère des Communications doit mettre cette ligne à l'étude en 1911. Longueur : 120 kilomètres.

9° *Lantcheoufou-Illifou*. — Aucune étude, aucune préparation. Longueur : 2.000 kilomètres.

10° *Kaifeng-Soutcheoufou*. — Les études ont été faites en 1909. Longueur : 280 kilomètres.

11° *Soutcheoufou-Tsingkianpou*. — La construction est commencée. Longueur : 185 kilomètres.

12° *Tsingkianpou-Haitcheou*. — Cette ligne est destinée à ouvrir une issue vers la mer à la grande ligne de l'Ouest à l'Est (nos 8, 9, 12), y compris le chemin de fer de Honanfou-Kaifeng. Longueur : 273 kilomètres.

13° *Tsingkianpou-Kouatcheou*. — Sur le Yangtseu. Longueur : plus de 160 kilomètres.

14° *Singanfou-Fengyang* ou chemin de fer de Poukou. Longueur : 444 kilomètres.

15° *Tchaotcheoufou* ou *Soateou-Chekloung*. — Cette ligne doit relier Soateou à la voie Canton-Kouloun. Longueur : 320 kilomètres.

16° *Macao-Fatchan*. — Cette ligne a été concédée à un syndicat portugais en 1902. Longueur : 110 kilomètres.

17° *Koueilian-Tchouantcheou*. — Les études ont été faites en 1909. Les capitaux manquent. Longueur : 120 kilomètres.

18° *Langson-Longtcheou*. — Cette ligne prolongera le chemin de fer Hanoi-Langson. Elle

doit atteindre Nanning. Longueur : 240 kilomètres.

19° *Yunnanfou-Seu-tchouan*. — Le vice-roi du Yunnan a engagé deux ingénieurs américains en 1909 pour les levés préliminaires.

20° *Bhamo-Tengueh*. — Les premières études sont terminées. Longueur : 200 kilomètres.

Cette liste est loin d'être complète. Malgré sa longueur — presque tous ces projets sont destinés sans doute à rester longtemps dans les limbes — elle ne mentionne pas la voie de Canton-Hankeou, ni les diverses lignes du Seu-tchouan pour la construction desquelles les groupes français, anglais, américains et allemands ont signé un accord à Paris, le 24 mai dernier. Jusqu'ici Pékin n'avait pu se décider à octroyer les concessions; l'affaire depuis novembre paraît entrer de nouveau dans une phase active.

Il y eut cette année deux inaugurations : en avril la ligne du Tonkin à Yunnan-fou et en octobre une section de 35 kilomètres de la ligne Canton-Kaouloung.

Les mines. — Le nationalisme chinois revendique les mines concédées aux étrangers avec la même âpreté que les concessions de chemins de fer. Le « London and China syndicate » qui exploitait les mines du Ngan-hoeï a été obligé de se laisser racheter pour 1.300.000 francs. De même le gouvernement provincial du Chan-toung a mis en demeure une Compagnie allemande de lui rétrocéder l'exploitation des mines; mais ici cette sommation était d'autant plus exorbitante que les fonds nécessaires au rachat faisaient défaut. Il fut convenu qu'on les prendrait sur les revenus du chemin de fer.

Ces oppositions locales aux entreprises étrangères ont mis plus d'une fois le gouvernement de Pékin en fâcheuse posture : il a toujours mieux aimé se dédire que d'aller à l'encontre du sentiment de quelques agitateurs d'esprit borné. Cette diplomatie vacillante détermine une insécurité complète des affaires, préjudiciable aux intérêts des puissances et à ceux mêmes de la Chine. Toujours céder aux provinces serait compromettre l'avenir économique de l'Empire; mais les nationalistes chinois ont les plus grandes illusions et d'ailleurs, ils aimeraient mieux laisser les richesses de leur pays inexploitées que de les voir mettre en valeur par des étrangers.

LE MOUVEMENT COMMERCIAL (1).

On ne connaît encore qu'en partie les statistiques commerciales pour 1910; on ne connaîtra de même que plus tard les chiffres des recettes générales des douanes impériales maritimes chinoises. En 1909, on s'en souvient, le revenu de celles-ci a été de 39.539.000 taëls au lieu de 32.901.895 en 1908, soit une augmentation de 6.637.105 taëls; ces chiffres seront, selon toute vraisemblance, maintenus en 1910.

Le grand fait d'ordre économique de ces douze

(1) *Asie Française*, pp. 98, 99, 364, 481.

derniers mois est le développement extraordinaire de l'ancien champ de bataille russo-japonais. Port-Arthur a été ouvert au commerce international le 1^{er} juillet; l'agrandissement du port permettra l'entrée aux navires de 5.000 à 6.000 tonnes. Tout à côté Daïren (Dalny) est devenu un centre d'opérations commerciales de premier ordre depuis que se fait sur une vaste échelle l'exportation des pois, des haricots, des fèves; de novembre 1909 à mai 1910, 215.226 tonnes sont parties à destination de Liverpool, de Hull, de Brême; en juin, 24.268 tonnes attendaient l'embarquement; ces légumineuses servent à la nourriture du bétail, à la fabrication de tourteaux, de bougies, etc. Pour répondre aux besoins sans cesse grandissants des diverses exploitations on travaille à construire à Daïren un second port accessible aux bâtiments de fort tonnage. Tout fait prévoir la création de nouveaux marchés; l'industrie de la soie, du sel, la culture des céréales, l'exploitation des mines, des forêts du Yalou, du Soungari, etc., vont concentrer sur cette contrée une activité encore sans égale en Extrême-Orient. Or, l'observation mérite d'en être faite, la Mandchourie, qui a l'avantage de ne pas avoir de passé commercial, se dirige suivant des principes quelque peu différents de ceux qui règnent sur les anciennes places. Elle paraît tendre vers une organisation financière adéquate à ses nécessités propres; si, comme il le semble, quelques grandes banques soutiennent l'effort de chaque nation, les crises que connaissent Chang-hai, Tien-tsin ne se produiront pas ici, ou du moins pas avec le même caractère, la même acuité. Pour ce qui la concerne, la Chine possède à Nioutchang, Tchang-tchoun, Daïren, Kirin des succursales de la Banque nationale Ta-tching. Mais il ne semble pas que la Mandchourie soit tout à fait, au point de vue commercial, le champ de concurrence internationale, qu'on a voulu; le principe de « l'égalité de traitement » de la « porte ouverte » est quelquefois éludé; grâce à sa voie ferrée, le Japon fait pénétrer au cœur du pays des marchandises qui n'acquittent pas les droits de douane auxquelles sont soumises celles de ses concurrents.

On peut espérer que, par suite de l'évolution économique générale, et suite par le fait même des leçons subies, Tien-tsin, Chang-hai et d'autres places abandonneront leurs routines. Il n'est plus possible de consentir maintenant un crédit à long terme à quantité de maisons chinoises sans garantie, sans avenir, de tolérer des modes de libération véritablement par trop vicieux et ces « native orders » qui servent à retirer les marchandises importées. Tout ce système affaiblit considérablement le marché, si bien que la crise de Chang-hai a éclaté après une spéculation sur les actions des compagnies de caoutchouc. La banque Cheng-yu avait suspendu ses paiements le 23 juillet, entraînant dans sa déconfiture des syndicats de spéculateurs qui jouaient sur les exportations de Mandchourie. Grâce à l'appui des banques étrangères, le crack chinois de Chang-

hai put être circonscrit; néanmoins la panique s'étendit jusqu'à Pékin où le remboursement de papiers dépréciés fut demandé par leurs porteurs.

Ce qui justifie, il faut le reconnaître, ces usages et particulièrement le crédit que l'on fait aux trop nombreuses firmes indigènes, c'est le mauvais système monétaire du pays. Les projets de réforme monétaire conçus à Pékin ne doivent d'ailleurs être accueillis qu'avec beaucoup de réserve.

Dans la Chine méridionale, le mouvement commercial a conservé son caractère de médiocrité. La prohibition de l'opium influera sur le chiffre général des recettes; on ne saurait encore dire dans quelle mesure. Ce commerce apportait à Hongkong 2.200.000 dollars annuellement; la suppression de ce revenu a dérangé considérablement la situation financière de la colonie. On estime que son budget pour 1911 subira un déficit de 298.927 dollars. De même il est trop tôt pour juger des premières répercussions économiques déterminées par le trafic du chemin de fer du Yunnan. Pour réveiller toute cette partie sud de l'empire, un grand effort devra être fait par le capital étranger. L'obstacle est, il est vrai, le nationalisme chinois; mais il n'est peut-être pas définitivement insurmontable.

Cette année, la Chine a vu la première exposition, dans le sens moderne de ce mot, celle de Nankin, inaugurée le 12 juin par le vice-président du ministère du Commerce; elle a attiré de nombreux visiteurs. Par elle-même, elle n'était nullement une remarquable et intéressante manifestation: il y avait là un informe étalage d'articles et d'objets, un désordre, un mauvais goût dans la décoration et l'architecture des bâtiments où rien de l'art chinois ne semblait subsister, qui impressionnaient fâcheusement. Mais ce fut pour les étrangers et pour les Chinois une occasion de parler affaires, de prendre contact. Peut-être faut-il regretter que la France n'y ait pas participé.

AFFAIRES MILITAIRES ET NAVALES

Un des principaux articles du programme progressiste du régent est, on n'en peut douter, le développement de la force militaire de l'empire. Dans cette même année, il a envoyé à l'étranger deux missions d'études; l'une pour étudier les questions maritimes sous la direction de son frère, le prince Tsai Tsioun, l'autre pour étudier l'organisation des armées de terre sous la direction de son autre frère le prince Tsai Tao. La première, qui précédait la seconde de quelques mois, est arrivée en Chine avec de vastes projets: création de ports militaires, d'écoles navales, achats de cuirassés, engagements d'officiers étrangers, etc. D'abord on décida de transformer le bureau de la marine en ministère; puis l'on étudia la question des ports; la baie de Sa-men, au Tcheu-kiang, et l'île de Yang-ma-tao, entre Wei-hai-wei et Tche-fou, furent choisies pour l'établissement des bases navales nécessaires à l'évolution et au ravitaillement d'une flotte im-

posante. Mais à ce moment le ministre des Finances refroidit le zèle du prince Tsai Tsioun et de l'amiral Sa; il leur représenta que la situation du Trésor ne permettait pas la réalisation des projets à l'étude. De hauts fonctionnaires provinciaux firent de même remarquer que l'heure n'était pas venue de penser au relèvement de la marine. C'est alors que l'on décida de soumettre les projets au Sénat dès sa première session: les conseils provinciaux seront également consultés.

Le prince Tsai Tao — qui était à Paris au mois de mai — a présenté un programme plus modeste. Il est admis d'ores et déjà que les cadres de l'armée nationale existent; il suffirait donc de les remplir des effectifs prévus et de créer des divisions nouvelles. De nombreuses écoles militaires ont été ouvertes; celle de Nankin a été construite pour contenir 2.000 élèves. Mais comme les provinces sont tenues de couvrir les dépenses des administrations militaires et que le gouvernement réduit toujours davantage les attributions des vice-rois et gouverneurs, les trésors régionaux ne fournissent plus exactement les fonds que leur demandent le ministère — présidé depuis août par l'ancien ministre à Berlin — et le « Conseil de la défense nationale » (1).

QUESTIONS EXTÉRIEURES

Les Affaires de Mandchourie (2). — Dans les premiers jours de janvier, la France, la Russie, l'Angleterre, le Japon et l'Allemagne reçurent des Etats-Unis une proposition visant la Mandchourie; elle consistait à rendre la Chine propriétaire des chemins de fer mandchouriens et à placer leur administration sous le contrôle des puissances; le capital nécessaire au rachat des lignes russes et japonaises devait être fourni par un emprunt international. Le gouvernement américain prévoyant quelque opposition ajoutait qu'en cas de refus il se contenterait de faire accepter la construction, par un syndicat anglo-américain, d'une voie ferrée reliant Tching tcheou, sur le golfe du Tche-li, à Aïgoun, sur l'Amour. Cette double proposition était manifestement dans la tradition de la politique des Etats-Unis à l'égard de la Chine; elle dérivait du principe de la « porte ouverte » et de l'intégrité du Céleste Empire. M. Knox, secrétaire d'Etat des Etats-Unis aux Affaires étrangères, qui l'avait formulée, se montrait très satisfait de lui-même. Il déclarait que sa solution avantagerait tout le monde: si elle intervenait, selon ses désirs, Russie et Japon seraient libérés de lourdes charges; en outre, la première n'aurait plus à craindre une offensive du second en Sibérie. Mais ni la Russie ni le Japon ne se laissèrent abuser par la fausse bonhomie de M. Knox; ils avaient assez donné de leur sang et de leur argent, en Mandchourie, pour être attachés au maintien de leurs situations respectives; ils repoussèrent donc le projet d'interna-

tionalisation des chemins de fer mandchouriens. Quant à l'affaire de la ligne Tching-tcheou-Aïgoun, Saint-Pétersbourg promit de l'examiner à loisir et Tokyo déclara qu'il ne se refuserait pas à y participer sur le même pied que les autres puissances. De différents côtés, on reprocha au gouvernement anglais d'avoir soutenu dans cette circonstance la Russie et le Japon. Ceux-ci, devant cette intervention américaine, reconnurent de plus en plus clairement qu'ils avaient des intérêts communs et que, pour la défense de leurs positions et la solution rapide de questions pendantes, leur union s'imposait. La proposition Knox devait aboutir à l'accord russo-japonais du 4 juillet.

Mais avant la signature de cet acte diplomatique, les gouvernements de Saint-Pétersbourg et de Tokyo, pressés par la politique américaine visiblement désireuse de plaire à la Chine, prirent soin de leurs intérêts, l'un dans la Mandchourie septentrionale, l'autre dans la Mandchourie méridionale. La Russie, notamment, se décida à exiger du gouvernement chinois la suppression des bureaux de douane qui percevaient des droits sur les transports fluviaux du Soungari. Le traité d'Aïgoun de 1858 s'y opposait. Pékin disait que les stipulations de ce traité, n'ayant pas été rappelées par le traité de Portsmouth, étaient abrogées. Devant une telle conception des choses, la Russie n'avait plus qu'à mettre la Chine en demeure de respecter ses propres engagements. Elle lui signifia que si la navigation sur le Soungari n'était pas rendue libre pour le 18 juin, les navires russes ne se soumettraient plus aux règlements douaniers, et que le gouvernement de Pétersbourg demanderait le remboursement des sommes payées aux douanes chinoises. Malgré cet ultimatum la Chine ne donna satisfaction à la Russie que le 30 juillet, quelques jours après la conclusion du traité russo-japonais.

Pékin fut surpris et troublé par cet accord des belligérants de 1904. Mais, après s'être ressaisi, il répondit, non sans finesse, qu'il avait « acquis la ferme conviction que cette convention oblige la Russie et le Japon à respecter les différents traités conclus entre la Chine et le Japon d'une part, la Chine et la Russie d'autre part ». C'était précisément pour imposer à la Chine ce respect que l'entente russo-japonaise avait été scellée. C'était aussi pour que les deux contractants pussent en toute sûreté faire pénétrer leur influence ou asseoir leur domination, la Russie vers le Nord-Ouest, en Mongolie, le Japon en Corée.

Cette entente n'a pas été non plus sans affecter les partisans de l'« internationalisation ». Cependant le gouvernement américain, pour n'en rien laisser paraître, eut le bon esprit d'engager ses nationaux, habitant Kharbine à payer les taxes dues à la municipalité russe. Jusque-là, il les avait plutôt encouragés, semble-t-il, à la résistance.

Le gouvernement de Washington, en dépit de son insuccès, demeure fidèle à ses principes, le dernier message présidentiel nous l'apprend. « La politique du gouvernement, dit M. Taft, en cette matière (les chemins de fer de Mandchourie) s'ins-

(1) Voir Bulletin de janvier, septembre, octobre, pp. 62, 376, 452.

(2) *Asie Française* pp. 32, 72, 75, 158, 201, 253, 291.

pire du désir d'employer les capitaux américains comme instrument de développement de la Chine, de son bien-être et de sa prospérité matérielle, sans porter aucune atteinte aux droits légitimes dont elle jouit comme puissance indépendante. »

Et nous apprenons que « les 50 millions de dollars prêtés à la Chine par des banquiers américains seront employés à réaliser la réforme monétaire en Chine, réforme pour laquelle sera engagé par la Chine un conseiller expert américain ».

C'est bien à ce rôle de conseiller dans toutes les questions de politique intérieure de l'Empire que prétendent depuis longtemps les Etats-Unis. Leur dessein, cette année, s'est plus nettement précisé. Ils ont joué le désintéressement avec une belle assurance. Ils auront maintes occasions au cours de 1914 de sortir de nouvelles propositions. Mais on peut voir, en tête de ce numéro, comment la question de l'emprunt américain a été posée et comment toute solution se trouve actuellement bloquée.

Les affaires du Tibet (1). — Peu après le retour du dalaï-lama de Pékin, 25.000 soldats chinois exercés à la japonaise franchirent la frontière du Seu-tchouan ; selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères de Pékin, cette expédition ne comprenait que 2.000 hommes, et elle n'avait pour but que de garantir la paix, l'ordre public et d'assurer le commerce ; mais les projets dont on avait entretenu le dalaï-lama à Pékin étaient réellement dictés par une pensée de conquête, de médiatisation du Tibet. On ne lui avait pas caché que l'empereur, son suzerain, le réduirait toujours davantage au rôle de chef religieux. Aussi la veille de l'entrée de la petite colonne chinoise à Lhassa, le souverain théocratique du Tibet s'enfuit ; il quitta le Potala dans la nuit du 12 au 13 février. La cavalerie qui fut mise à sa poursuite ne put le rejoindre ; les bouddhistes du Sikkim le protégèrent ; il était le 24 février à Kalimpong, le 1^{er} mars il arrivait à Dardjiling, en territoire anglais. Cette fuite mécontenta vivement le gouvernement chinois, à tel point qu'il n'hésita pas à dépouiller le dalaï-lama de son titre divin. « Peu importe, disait le décret de dégradation, qu'il trouve refuge à l'étranger ou qu'il rentre à Pékin, il doit être considéré comme un homme du commun... » Reste à savoir, disions-nous en relatant ces événements, si les Tibétains admettront facilement qu'un des mystères de leur foi, la réincarnation du Bouddha, soit considéré aussi clairement comme une pure et simple question administrative. Bien que les Chinois assurent que les lamas se désintéressent du sort de leur ancien chef, le réfugié de Dardjiling n'a cessé de rester en contact avec les autorités du lamaïsme. De concert, ils avaient résolu de proposer à l'Angleterre un traité d'alliance, mais le gouvernement indien s'est empressé de décliner cette offre ; il s'est contenté de faire savoir à la Chine qu'il n'admettait aucun

changement au Tibet pouvant nuire aux droits du Nepaul, du Sikkim et du Bouthan. Le dalaï-lama, péniblement affecté du refus de la Grande-Bretagne, prépara sur la prière de ses fidèles, son retour à Lhassa. Il eût voulu obtenir durant son voyage la protection des autorités indiennes. Une caravane fut sur le point d'être organisée ; mais des ordres contraires arrêtaient les préparatifs. Le dalaï-lama finit l'année à Dardjiling.

Le fait que l'expédition n'a apporté jusqu'ici aucun trouble dans les relations des puissances encouragera sans doute le gouvernement de Pékin à faire durer son occupation et à entreprendre sur l'autorité tibétaine. La situation de ses troupes au Tibet se trouverait d'ailleurs fort précaire si les autorités anglo-indiennes favorisaient la contrebande des armes au profit des lamas tout disposés à s'en servir.

La question de Macao (1). — La question de la délimitation de la frontière sino-portugaise a été quelque peu perdue de vue cette année. Mais un fait de piraterie a attiré en juillet l'attention sur Macao. A l'instigation sans doute des nationalistes de Canton, qui contestent au Portugal la légitimité de leur possession, une bande de Chinois fit l'assaut des postes portugais de l'île de Colouan, en face de Macao. La canonnière portugaise ouvrit le feu sur les assiégeants ; sept canonnières chinoises assistaient au bombardement, leur commandant vint féliciter, après le succès de l'opération, le gouverneur de Macao. Néanmoins, les autorités chinoises protestèrent contre la capture de quelques pirates qui, d'après elles, aurait eu lieu en territoire chinois. C'était soulever incidemment l'éternelle question de la délimitation territoriale et, en particulier, de la souveraineté dont relèvent les îles de la rade.

A. M.

PERSE

La situation intérieure. — Peu d'événements d'importance réelle ont attiré l'attention sur la vie intérieure de la Perse pendant cette année. Les espoirs fondés sur le troisième medjliss qui s'était rouvert le 15 novembre 1909 ont été en partie déçus. La réorganisation de l'Iran bouleversé par la révolution constitutionnelle n'apparaît pas, après un an de travail, avoir été sérieusement envisagée. Les nationalistes une fois maîtres de la situation se sont laissés aller d'abord à une crise de chauvinisme qui s'est manifestée en février par la chute du ministre des Affaires étrangères, Ala es Saltaneh. A ce patriotisme ombrageux est venu s'ajouter des querelles intestines. Le sipahdar et le sardar-assad qui au lendemain des journées de juillet 1909 avaient pris la direction des affaires pouvaient difficilement vivre longtemps côte à côte en bonne intelligence. Forts au début de la confiance du gouvernement et de la reconnaissance du pays, ils

(1) *Asie Française*, pp. 114, 202, 406, 443.

(1) *Asie Française*, pp. 329, 363.

purent se livrer au jeu facile des démissions pour la forme et des reconstitutions successives de cabinets toujours composés de créatures aveuglément dévouées. De mars à juin il n'y eut ainsi que crises ministérielles et bouleversements de portefeuilles, ce qui a fait dire très justement au correspondant du *Times* « qu'un cabinet d'hommes obscurs, mais intelligents et honnêtes, bien qu'ayant moins de prestige aux yeux de la nation serait préférable au présent chaos ». L'étoile du sipahdar pâlit rapidement : violemment attaqué par les nationalistes extrêmes du medjliss, il dut enfin céder la place à Moustofi el Mamalek qui renouvela tout le haut personnel politique (1).

Ses débuts à la tête du gouvernement furent heureux. Il réprima une révolte des Fidaïs (2) qui profitant de la toute-puissance momentanée de leur chef, le sipahdar, s'étaient installés en maîtres à Téhéran et entendaient surveiller les armes à la main tous les actes du pouvoir. Moins entreprenants, leurs anciens frères d'armes pendant la Révolution, les Bakhtiaris, étaient restés les serviteurs plus soumis et fidèles du nouveau régime. Entre ces deux groupements qui revendiquaient l'honneur d'avoir fait triompher le mouvement nationaliste, la bonne entente ne devait pas être plus longue qu'entre leurs deux chefs. Grâce à l'énergie du nouveau ministre, la rébellion des Fidaïs fut promptement étouffée et ce succès redonna au gouvernement une autorité malheureusement passagère. La situation déjà difficile vint se compliquer en septembre de la mort du régent Azed el Molk, homme influent et de sage conseil (3). Nassir el Molk qui a été appelé à lui succéder va prochainement rejoindre son poste peu enviable d'ailleurs. Moustofi el Mamalek a encore remanié en novembre la liste de ses collaborateurs. Mais seuls les noms changent, la politique reste toujours la même, imprécise, hésitante, sans majorité assez sûre dans le medjliss pour arrêter un plan méthodique de réforme. Cette anarchie dans le gouvernement a sa répercussion dans toutes les provinces de la Perse. Au Nord, où les cosaques exercent cependant une police assez sérieuse, il éclate des troubles très fréquents. A la frontière occidentale, nous avons rapporté dans nos chroniques de Perse ou dans celle du Levant, au fur et à mesure qu'ils se produisaient, les incidents entre Persans, Kurdes et Turcs dans cette zone encore mal définie qui va du mont Ararat à la chaîne dentelée des monts Zagros. Le centre même de l'Iran est loin d'être pacifié : on se souvient, pour ne citer que celui-là, de l'assassinat à Téhéran même du grand moudjtched Seyyed Abdoullah. Les désordres enfin des provinces méridionales n'ont fait que s'aggraver pendant ces derniers mois à tel point qu'ils ont provoqué à deux reprises une intervention énergique du gouvernement anglais.

Comment remédier à ce déplorable état de choses si nuisible au développement de la Jeune-

Perse? En organisant des forces nécessaires au rétablissement de l'ordre. La réponse est facile, l'exécution l'est moins. Pour organiser des forces il faut non seulement des hommes capables de s'en charger, mais de l'argent. Le bas de laine persan est troué de toutes parts : au début de cette année (1) le budget de la Perse se présentait ainsi : d'un côté de la balance 6.000.000 de livres sterling de dettes étrangères, plus 1 million pour les emprunts intérieurs et les arrérages d'intérêts. Dans l'autre plateau 1.750.000 livres sterling de revenus divers pouvant arriver à un total de 3 millions de livres. Les nationalistes dans leur crise première de chauvinisme que nous signalions plus haut eurent l'idée d'un emprunt national qu'on reconnut vite irréalisable, comme l'avait été il y a trois ans celle d'une banque également nationale.

Le 13 décembre 1909, les légations russe et anglaise reçurent du gouvernement persan une demande d'assistance financière à laquelle elles répondirent le 16 février 1910. Le medjliss et le conseil des ministres en discutèrent; le ministre des Finances de son côté débattit avec les représentants de la Russie et de l'Angleterre les conditions de cet emprunt qui devait être de 10 millions de francs. A la suite de ces pourparlers, les deux puissances protectrices remirent à la Perse le 6 avril une note conjointe où se trouvaient exposées les conditions mises par leurs gouvernements à la conclusion de l'emprunt (2). Trois jours après, la Perse fit savoir qu'elle ne pouvait souscrire à ces conditions qui portaient une grave atteinte à son indépendance. La présence à Téhéran de quelques courtiers allemands n'a peut-être pas été étrangère à un refus aussi catégorique; le voyage du représentant de la Deutsche Bank, M. Sayed Ruete, fut, on s'en souvient, le point de départ d'articles aigres-doux dans la presse allemande, russe et anglaise. A la fin du mois de mai, l'Angleterre et la Russie adressèrent au gouvernement persan une nouvelle note précisant le sens des demandes déjà formulées (3). Le nouveau ministère constitué par Moustafi el Mamalek en juillet a mis en tête de son programme cette question de l'emprunt. La mort du régent et la remise de la note anglaise au sujet des troubles du Sud ont arrêté momentanément les négociations qui seraient enfin, nous dit-on, sur le point d'aboutir (4). Le projet d'un emprunt de 1.250.000 livres proposé par l'« Imperial Bank of Persia » a été déposé le 30 novembre sur le bureau du medjliss. Souhaitons dans leur intérêt même que les nationalistes ne le fassent pas échouer. L'organisation intérieure de leur pays impose ce sacrifice à leur patriotisme : elle y gagnera et les relations avec les puissances s'en trouveront surtout grandement améliorées.

Les relations avec les Puissances. — Ces rela-

(1) Cf. Bulletin de juillet 1910.

(2) Cf. Bulletin d'août 1910.

(3) Cf. Bulletin de septembre 1910.

(4) Cf. Bulletin de février 1910.

(2) Cf. Bulletin d'avril 1910 : *La Perse et les puissances.*

(3) Cf. Bulletin de mai 1910.

(4) Cf. Bulletin, novembre et décembre 1910.

tions en ce qui concerne l'Angleterre et la Russie notamment, ont été assez tendues, avec la Russie du fait de son occupation dans le Nord, avec l'Angleterre à cause de son attitude dans le Sud. La présence de troupes russes à Tebriz, Ardébil, Recht, Kazvin et dans d'autres villes de la zone d'influence reconnue à la Russie par l'Angleterre en 1907 a été la préoccupation principale des nationalistes. Le discours du trône lu par le régent à la réouverture du medjliss en novembre dernier a traduit cette préoccupation. Il disait que le seul point peu satisfaisant des relations de la Perse avec les puissances était la présence de troupes étrangères en territoire persan et il ajoutait : « Nous espérons fermement que l'agitation et la tristesse de la population de la Perse, qui sont causées par la présence des troupes étrangères en territoire persan, disparaîtront au plus vite par ce fait que des pourparlers amicaux ont commencé et que des promesses catégoriques nous ont été données dont on perçoit déjà les bons résultats. » Malheureusement les troubles continuels dont l'Azerbaïdjan, le Gilan, le Masandéran, le Khorassan et l'Irak-Adjemi ont été le théâtre ont empêché la complète réalisation de ces promesses. Le cabinet Moustofi el Mamalek, en même temps qu'il reprenait les négociations de l'emprunt avait engagé celles pour le retrait des troupes russes (1). La Russie avait posé certaines conditions : 1° concession d'un service de bateaux à vapeur sur le lac Ourmiah; 2° renouvellement du contrat concernant la brigade de cosaques aux anciennes conditions; 3° des promesses certaines de voies ferrées; 4° l'extension du délai de concession de la mine de cuivre de Karadagh; 5° importation d'automobiles pour organiser un service sur la route de Tebriz-Kazvin-Hamadan-Recht-Téhéran. Le gouvernement persan ne s'est pas plié à toutes ces conditions : aussi a-t-on récemment annoncé de nouveaux mouvements des troupes du tsar à la frontière russo-persane.

Le débarquement des *blue jackets* à Lingah à la fin d'octobre n'a été qu'une simple démonstration de l'Angleterre pour appuyer la note qu'elle venait d'envoyer au gouvernement persan le 18 du même mois, relativement à la situation des provinces de la Perse méridionale (2). L'insécurité des routes commerciales, celle en particulier de Bouchir à Ispahan, a obligé l'Angleterre à mettre la Perse en demeure de rétablir l'ordre dans un délai de trois mois. Passé ce délai, le gouvernement anglais doit assurer lui-même la police avec des troupes indigènes commandées par des officiers de son armée des Indes. Cette note, à laquelle le gouvernement de Téhéran a d'abord répondu par une fin de non recevoir, a affirmé la continuation de la bonne entente, vieille de trois ans déjà, entre les deux puissances protectrices, mais elle a éveillé les susceptibilités de l'Allemagne et de l'Autriche qui ont poussé la Turquie à agir sous prétexte que ses intérêts se trouvaient éga-

lement menacés. La Porte a pris sur sa frontière des précautions militaires qui ont été de nature à soulever des protestations de la Perse elle-même. Le grand vizir, Hakki pacha, a fait ce mois-ci à la Chambre des déclarations pour justifier l'envoi de détachements turcs et assurer que « l'intégrité territoriale de l'empire persan » ne serait pas violée. M. Asquith avait eu soin d'en faire de même dans son discours de novembre dernier au Guildhall. Ces assurances du Premier avaient été accueillies de façon aussi hostile en Allemagne que la note du 18 octobre. Les conversations de MM. Sazonov et de Kiderlen-Waechter lors de l'entrevue de Potsdam ont modifié les relations extérieures de la Perse et des puissances à ce sujet. Il n'y a pas eu, il est vrai, d'accord signé; mais l'Allemagne s'est engagée à respecter les intérêts économiques que la Russie possède dans le Nord de la Perse, moyennant quoi elle obtiendra du gouvernement moscovite, au cas où ce dernier s'entendrait avec l'Angleterre pour la construction du chemin de fer transpersan déjà mise à l'étude, un raccordement de sa ligne de Bagdad au nouveau réseau persan. L'année 1911 nous dira si ces combinaisons politiques aboutiront à une solution et si la Perse mieux pacifiée et commençant à se munir de l'outillage économique moderne pourra prévoir une ère de prospérité.

ASIE ANGLAISE

La politique anglo-indienne. L'agitation nationaliste : meurtres et répressions. — La politique libérale dans laquelle le gouvernement anglais s'est lancé vis-à-vis de l'Inde par le vote au Parlement, en juin 1909, de l'*Indian Reform Bill*, proposé par lord Morley, ministre pour l'Inde, a eu sa première application au commencement de 1910. Ce début, comme l'a dit lord Morley lui-même à la Chambre Haute, « d'un grand chapitre de l'histoire de la responsabilité britannique dans l'Inde », était donc intéressant à étudier. Les réformes proposées par lord Morley consistaient principalement, on se le rappelle, dans l'élargissement des Conseils législatifs qui siègent auprès du vice-roi et des lieutenants-gouverneurs, chefs des grandes circonscriptions administratives de l'Inde, et dans l'extension de leurs attributions de nature à leur créer, au lieu du rôle effacé qu'ils jouaient jusqu'à présent, une place importante dans la vie politique. C'est ainsi que le Conseil législatif impérial, qui se composait de 25 membres, en possède aujourd'hui 68 et que les Conseils provinciaux, qui réunissaient 97 membres, en comprennent actuellement 236 (1). Le gouvernement anglais ne s'était pas arrêté à cette augmentation numérique; il avait étendu les pouvoirs de ces Conseils, limités par l'*Indian Council Act* de 1892 et un peu élargis par celui de 1901. Sans toutefois renoncer à ses préroga-

(1) Cf. Bulletin de septembre 1910.

(2) Cf. Bulletin, octobre et novembre 1910.

(1) Cf. Bulletin, novembre 1909 : *L'orientation nouvelle de la politique anglo-indienne.*

tives de souverain contrôle, l'Angleterre a accordé aux Conseils de son empire asiatique le droit de discuter et de voter. Voyons comment ils en ont fait usage.

Le 4 janvier 1910, se sont réunis les Conseils Provinciaux et, le 25 du même mois, le Conseil Impérial tenait à Calcutta sa première assemblée. Dans son discours d'ouverture, le vice-roi, après avoir indiqué la genèse et la nécessité des réformes accomplies, a parlé des mesures de répression qu'appelaient les manifestations d'un esprit inconnu jusqu'ici dans l'Inde, « esprit contraire à toutes les religions enseignées dans le pays et à toutes les traditions, esprit d'anarchie et de désordre qui cherche à renverser non seulement la loi anglaise, mais les chefs indigènes ». Et lord Minto a fait appel « au concours du Conseil ainsi élargi pour brider la licence littéraire », principale source du mal. Les membres du nouveau Conseil ont été unanimes à reconnaître les terribles ravages faits par la littérature révolutionnaire dans la jeunesse hindoue et à sanctionner de leur vote les propositions du vice-roi. Le *Press Bill* (1) présenté par sir Herbert Risley, secrétaire du département de l'Intérieur, à la séance du 4 février et appuyé par un indigène, M. Sinha, a été adopté quatre jours après. Aussi, à l'issue de ces premiers débats, lord Minto a-t-il déclaré : « Les membres de ce grand Conseil dont les attributions ont été accrues, qui représente tous les intérêts de l'Inde, ont voté ce qu'on pourrait appeler une mesure répressive, parce qu'ils croient avec le gouvernement que cette mesure est essentielle à la prospérité du pays. Ce faisant, ils ont donné la preuve que j'avais toujours espéré et cru qu'ils fourniraient de ce que l'augmentation de la représentation des intérêts et des communautés de l'Inde, au lieu d'affaiblir, renforcerait puissamment l'administration anglaise. Puisqu'il en est ainsi, j'espère avoir le droit de dire que nous sommes au début d'une nouvelle ère politique dont il a maintes fois été parlé et que la présence dans le Conseil des citoyens croyants de l'Inde peut apporter au gouvernement du vice-roi les loyaux avis dont il a eu si souvent besoin. »

Ce vote du *Press Bill* a été suivi d'un autre, le 6 août, également dirigé contre l'agitation révolutionnaire. Il s'agissait du renouvellement du *Seditious Meetings Act*. Il est vrai de dire que les membres indigènes officiels du Conseil impérial n'ont pas mis à soutenir cette mesure une unanimité aussi complète que pour la première. Certains même ont vigoureusement protesté contre cette loi et il a fallu déjà que lord Minto intervint de son autorité pour la faire approuver. « Personne, a-t-il dit à son Conseil, n'aurait accueilli avec plus de plaisir que moi les remarques des membres non officiels sur l'état infiniment meilleur du pays et de la politique. Ces vues sont, j'en ai le sentiment, sages et sin-

cères; mais je sens que personnellement, au terme de ma charge, je laisserai à mon successeur une ligne politique qu'il pourrait ne pas approuver si je ne renouvelais pas la loi sur les réunions. »

Si donc cette première application pratique des réformes libérales du gouvernement anglais a justifié dans une certaine limite « les espérances de ceux qui pensent que les nouveaux conseils fourniront d'amples occasions d'améliorer les relations entre protecteurs et protégés » (1), si les débats, en dépit des grandes divergences de vues, sont restés « très dignes jusqu'à en être parfois monotones », il reste à savoir ce que les concessions faites à l'élément indigène vaudront par la suite et comment les masses indiennes apprécieront, comme l'écrivait le *Times*, « le double jeu du bâton et des confitures que nous jouons vis-à-vis d'eux. Nous craignons qu'ils ne prennent les confitures pour un signe de faiblesse et d'indécision qui les encourage ainsi à se révolter contre le bâton ».

Et cependant, le bâton semble devoir être encore nécessaire. « Il y a trente ans, a écrit M. Valentine Chirol, dans une grande enquête publiée cette année par le *Times* sur l'*Indian Unrest*, lorsque j'ai visité l'Inde pour la première fois, le jeune Hindou élevé à l'occidentale se montrait « plus royaliste que le roi ». Il cueillait à deux mains les fruits de l'arbre de la science occidentale. Quelques-uns étudiaient avec enthousiasme la littérature et surtout la poésie anglaises. Souvent, la domination britannique lui parut une charge, mais il respectait et admirait l'Anglais. Ces temps ont changé : les dieux et déesses du Panthéon hindou sont investis d'une sainteté nouvelle et il est de bon ton de sacrifier au culte de Kali, la déesse de la destruction. »

Bref l'on assiste à une véritable explosion de nationalisme politique et religieux d'un très inquiétant avenir et qui a fait de nombreuses victimes. Nous en avons dressé la liste depuis 1907 (2) et nous ne rappellerons que les deux plus récents meurtres, celui de l'administrateur Jackson et de l'inspecteur Shams ul Alam. M. Arthur Jackson remplissait à Nasik, lieu connu de pèlerinages et centre réputé de brahmanes, les fonctions de magistrat et de percepteur. Il s'était rendu avec quelques amis au théâtre : à la sortie, un jeune fanatique de dix-huit ans le tua d'un coup de revolver. Ce crime accompli par vengeance (M. Jackson avait fait emprisonner en juin 1909 le trop fameux agitateur hindou Savarkar dont la présence fortuite sur le sol français a occasionné l'affaire que l'on sait) (3) a été suivi d'un autre qui s'est compliqué d'une haine de races. C'est un Mahométan, fidèle serviteur du gouvernement impérial, Shams ul Alam, qui est tombé sous le revolver d'un jeune terroriste bengali. « Ceci, écrivait le *Globe*, doit faire réfléchir ceux qui croyaient que les querelles

(1) Bulletin, mai 1910 : *La dernière session du Conseil du vice-roi de l'Inde*.

(2) Cf. Bulletin, février 1910 : *Le mouvement anarchiste*.

(3) Cf. Bulletin, novembre 1910.

(1) Cf. Bulletin, février 1910.

de races sont en train de disparaître de l'Orient. Cependant le devoir du gouvernement anglais reste toujours clair. Il a à maintenir la paix entre chaque fraction, chaque race, chaque croyance de l'Inde. Et à cet effet, il doit rester au-dessus d'elles. L'idée d'abandonner quelques-unes de ses hautes fonctions et de laisser une partie de l'autorité qu'il détient actuellement aux indigènes instruits est excellente en théorie; en pratique, par contre, cette manière de procéder n'est pas si bonne et le dernier attentat en est la meilleure preuve. »

Le département des Affaires intérieures du gouvernement de l'Inde a envoyé en juillet dernier aux fonctionnaires du Bengale une importante circulaire leur indiquant comment ils devront agir pour diminuer les dangers des mouvements séditionnels dus pour la plupart, disait ce document, à l'ignorance de quelques égarés entraînés par des fanatiques et des agitateurs qui les bercent de fausses promesses. Il est nécessaire que les agents de l'ordre public renseignent ces ignorants : un effort doit être particulièrement tenté en vue d'assurer une instruction convenable dans les écoles indigènes au lieu de cette éducation imparfaite et même « empoisonnée » qui est donnée à la jeunesse. C'est aux chefs de district qu'incombera la lourde tâche de réprimer les tentatives de sédition. Le gouvernement désirent prévenir plutôt que punir, les fonctionnaires devront s'entretenir avec les chefs du mouvement et les éloigner ainsi que leurs troupes de tout essai de révolte. Les associations seront surveillées de très près, car ce sont trop souvent, sous d'innocentes apparences, de dangereux foyers d'anarchie. Ce sont là des conseils que le sous-secrétaire d'Etat pour l'Inde, M. Montagu, a renouvelés à l'occasion de la discussion du budget indien à la séance de la Chambre des Communes du 26 juillet. Sans être surpris par cette agitation qui résulte du contact des civilisations occidentale et orientale, il convient toutefois de l'enrayer quand elle dégénère en violence sans quoi la sédition s'étendra et le progrès s'arrêtera. « Pendant le dernier semestre, a déclaré M. Montagu, nous avons dans une large mesure conquis la faveur de l'opinion en ouvrant plus largement aux Hindous la vie publique. Notre sauvegarde permanente résidera dans un gouvernement sympathique, sachant faire la part entre les bons et les mauvais éléments et réprimant inflexiblement les tendances criminelles. »

Le nouveau gouvernement de l'Inde : la politique passée et à venir. — Le gouvernement de l'Inde aura vu disparaître cette année les deux hommes qui lui ont assuré les réformes libérales dont nous venons de rappeler les premières conséquences : lord Morley et lord Minto.

La retraite de lord Morley a été motivée par l'âge et la santé; le secrétaire d'Etat pour l'Inde a cédé le portefeuille qu'il détenait depuis la formation du cabinet Campbell-Bannerman, le 10 décembre 1905, à son collègue des Colonies, lord Crewe. Lord Morley a complété l'œuvre commencée par lord Curzon en ajoutant à la souveraineté

du *raj* britannique l'amélioration des classes instruites de l'Inde. « Les réformes sont achevées, écrivait le *Times*, quand fut officiel le départ de lord Morley de l'India Office, et si d'inquiétants symptômes n'ont pas complètement disparu, l'empire indien est enfin plus tranquille. Le pilote ne déserte pas son bateau dans la tempête ou dans des eaux mal connues et dangereuses. Si lord Morley quitte son poste, il le quitte avec la conscience qu'il a surmonté beaucoup de périls et qu'il laisse une route plus claire à ses successeurs. Son travail pour l'Inde n'a pas encore pleinement porté ses fruits. Il était extrêmement précieux que, quand il y a cinq ans un radicalisme sentimental semblait avoir endormi l'Angleterre et diminué sa puissance, l'India Office fût confié à un homme d'Etat qui avait une conception claire et précise des responsabilités de la Grande-Bretagne dans l'Inde. »

Il conviendra d'ajouter qu'il a été très bien guidé et secondé dans l'application de ses réformes par lord Minto. Nommé vice-roi en novembre 1905, en remplacement de lord Curzon, le comte de Minto était arrivé dans l'Inde à un moment critique et, s'il est permis de ne pas partager tous les espoirs qu'il a nourris en décidant les innovations constitutionnelles dont il a doté sa vice-royauté, il est juste de reconnaître avec le *Times* qu'il a bien mérité de l'Inde et de ses propres compatriotes. Au moment de quitter sa charge, il peut regarder en arrière le temps de ses fonctions avec une légitime satisfaction. C'est ce qu'il a fait d'ailleurs dans un grand discours à un banquet d'adieu donné en son honneur à Simla, le 14 octobre, par l'United Service Club. « A travers la brume rosée du souvenir », comme écrivait le *Times*, il a passé en revue la longue série de ses travaux. Voici en quels termes le vice-roi a parlé de l'éveil de l'Inde aux idées nouvelles :

... Il y a toujours eu dans l'Inde des courants hostiles à la domination anglaise, venant souvent des croyances et superstitions traditionnelles et religieuses que les agitateurs politiques ont essayé de mettre à profit. Mais le problème qui s'est posé en 1906 devant le gouvernement a eu quelque chose de beaucoup plus réel et, par conséquent, de beaucoup plus grave. Il y avait deux moyens de l'empêcher. Le gouvernement aurait pu dire : « Nous ne voulons pas entendre parler de ces idées nouvelles; elles sont contraires à la stabilité de la domination anglaise. » Ou bien il fallait en reconnaître la justice comme la suite naturelle des années d'administration britannique et d'adaptation à l'Inde de la pensée politique anglaise.

... Tenant compte de ces considérations, nous avons décidé que le temps était venu d'une extension nouvelle de nos principes administratifs. Cette décision a été prise par le gouvernement de l'Inde après mûre réflexion et a été chaudement acceptée par lord Morley, dont l'éloquent et puissant appel nous a été d'un grand secours dans ce moment critique. Ce n'était pas pour répondre aux menaces de sédition, ce n'était pas pour favoriser les essais de révolte. C'était une simple reconnaissance de ce que nous croyons être de justes revendications. Nous avons à regarder au-dessous de la surface et au delà des incidents et accidents de l'heure présente pour canaliser avec fruit le courant de pensées et de sentiments qui entraîne, souvent inconsciemment, un grand nombre d'hommes.

Lord Minto a rappelé ensuite à ses auditeurs les meurtriers de Mouzzafarpour, le complot anarchiste tramé contre la domination anglaise, dont les objets trouvés dans le parc de Maniktollah amenèrent la découverte. Il a fait allusion au loyalisme des chefs indigènes et à celui de M. Sinha, le premier membre indien de son conseil, qui a donné sa démission non pour des motifs politiques, mais pour des considérations personnelles. Puis le vice-roi a terminé ainsi son allocution :

Les réformes ont grandement éclairci l'atmosphère. Elles ont aidé à définir les intentions véritables des divers groupes politiques. Les modérés ont pensé que l'Inde s'était entièrement ralliée à leur appui. Les extrémistes ont été fixés dans leurs positions. La machination de l'anarchie a été mise à nu. Une démarcation très nette s'est établie entre les partisans d'une transformation politique et les instigateurs des outrages politiques. Le gouvernement de l'Inde, ses dirigeants actuels et le public indien peuvent maintenant juger plus exactement des conditions dans lesquelles ils se trouvent. La déprimante suspicion et les craintes de mystérieuses influences ont disparu et des sentiments meilleurs ont pris leur place. Je suis loin de dire que toute sédition ait disparu, que tout crime politique ne soit plus à craindre ; mais je puis nier absolument que si de nouveaux outrages se perpétuaient ils puissent symboliser l'état général de l'Inde. Ils ne peuvent être pris comme prétexte pour mettre en doute le loyalisme de son peuple. J'ai été critiqué comme ayant été trop confiant, lorsque j'ai assuré qu'il y avait amélioration des choses, même en présence des découvertes de complots et des poursuites pour crime. Je répondrai que ceux qui persistent à baser leurs critiques sur de tels faits n'ont jamais envisagé les cruelles anxiétés du gouvernement pendant ces quelques dernières années et méconnaissent entièrement la situation actuelle de ce pays.

Le brouillard qui le couvrait se dissipe et le soleil a commencé de briller de nouveau. La bataille que le gouvernement a engagée a été gagnée selon moi. Si nous combattons encore avec une génération future dont les idées politiques seront encore plus avancées ce sera, je l'espère, dans des conditions moins difficiles que celles avec lesquelles nous avons été aux prises. Il y aura toujours à résoudre d'importants problèmes dans notre grand empire indien avec ses nationalités diverses, ses religions, ses castes, mais si je me hasarde à prophétiser, je dirai que l'agitation politique avec laquelle nous sommes aux prises donnera lieu, dans des conditions meilleures que celles du début, à une discussion de graves questions touchant le développement économique, industriel et la direction de l'éducation, questions à la solution desquelles le bonheur du peuple indien est si étroitement lié. Je me réjouis de penser que j'abandonne les rênes du gouvernement entre les mains de lord Hardinge, un homme d'Etat dont les capacités se sont manifestées dans de nombreux pays et qui hérite des traditions de grands services rendus à l'Inde...

Par là, lord Minto faisait allusion au père et au grand-père de son successeur qui se sont illustrés aux Indes et aux talents d'administrateur et d'homme d'Etat qu'il a déployés pendant les quatre années qu'il a passées au Foreign-Office et dans les postes successifs qu'il a occupés depuis. Né le 20 juin 1858, le nouveau vice-roi, sir Charles Hardinge de Penshurst qui est arrivé à Bombay le 18 novembre, a eu une carrière brillante et rapide dont nous avons déjà rappelé les principales

étapes (1). Il fit ses débuts dans la diplomatie, en 1882, sous les auspices de lord Dufferin, alors ambassadeur près de la Porte. De Constantinople il alla à Berlin, en 1884, et un an plus tard à Washington. En 1887, il revint dans l'Europe orientale et jusqu'en 1893 resta dans les Etats balkaniques. De 1893 à 1895, il séjourna à Paris, puis fut envoyé à Téhéran et Pétersbourg où, en 1904, il devait retourner comme ambassadeur. Nommé sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères deux ans plus tard, c'est en cette qualité qu'il accompagna Edouard VII dans ses visites officielles dans les diverses capitales de l'Europe. Le défunt souverain avait dans son ministre une grande confiance et lui montrait une estime particulière que son fils Georges V a tenu à souligner en lui confiant le poste important de vice-roi de l'Inde. On est en droit d'espérer que sir Ch. Hardinge sera à Calcutta l'homme énergique et avisé à la fois que la situation réclame. « C'est du plus heureux augure, disait le *Times*, que sa nomination ait été, autant en Angleterre que dans l'Inde, chaudement approuvée et sans qu'une seule note discordante se soit fait entendre. S'il réussit à affermir la stabilité de l'administration anglaise, en s'attirant la sympathie des classes modérées et loyales qui sont encore en majorité dans l'Inde, et en allégeant le sort des millions d'agriculteurs, il aura grandement comblé nos espoirs qui l'accompagnent aujourd'hui là-bas. » Avant son départ sir Ch. Hardinge a fait part à ses amis, réunis à Londres en un dîner d'adieu au Savoy, de ses idées et de ses espérances sur l'Inde :

... Nous nous sommes efforcés, leur disait-il, dans le passé comme dans le présent, de gouverner l'Inde pour le profit de l'Inde et de nos sujets indiens et nous faisons en Asie une œuvre qui n'a jamais été tentée par aucune autre nation. Nous avons reconnu nos devoirs et notre responsabilité envers l'Inde par nos efforts à encourager le progrès et à améliorer la condition matérielle du peuple tout en maintenant la *pax britannica* sans intervenir injustement dans ses religions et ses préjugés. On ne pourra jamais dire du gouvernement anglais ce que Canning disait de celui de Hollande, qu'il était assujéti de donner trop peu et de demander trop. Nous avons donné à l'Inde le meilleur de nous et tout ce que nous lui demandons en retour c'est le loyalisme et le progrès. Je ne vois pas de raisons de mettre en doute le loyalisme de la masse des Indiens et il n'y a pas de raison pour douter non plus du développement progressif de l'Inde. Les récentes réformes introduites par lord Morley sont la preuve concluante du progrès intellectuel de l'Inde et ont produit un effet pacificateur et conciliant. On lit et on écrit dans la presse bon nombre d'articles sur l'agitation dans l'Inde... Je peux me tromper, mais j'espère pleinement la disparition de cette agitation sous l'influence d'une sympathie et d'une bonté alliées à de la fermeté.

Nous verrons si l'avenir confirmera les vues optimistes du nouveau vice-roi. Il s'est produit une accalmie dans l'agitation hindoue, mais comme l'a si justement écrit, semble-t-il, M. Valentine Chirol dans la conclusion de son enquête dont nous parlions plus haut, « il est trop tôt pour juger si la politique alternée de représ-

(1) Cf. Bulletin, juin 1910.

sion et de concession adoptée par lord Morley et lord Minto a réellement abattu les forces des désordres criminels et rallié les représentants de l'opinion modérée à la cause d'un progrès sage-ment constitutionnel ou si elle est venue trop tard pour arrêter ce dernier et redonner confiance et courage aux premiers ». Et M. Valentine Chirol terminait ainsi sa remarquable série d'études sur *l'Indian Unrest* qu'il vient de réunir en volume :

Les réformes politiques avec lesquelles s'identifiera la vice-royauté de lord Minto ne sont encore qu'à l'essai. Tout ce qu'on peut dire jusqu'à présent, c'est qu'elles sont pleines de promesses, et il serait téméraire de prédire si et quand il sera sûr de s'avancer plus avant dans la direction qu'elles indiquent. Il est même difficile de dire encore maintenant quelle part elles ont eue, indépendamment des mesures répressives qui les ont accompagnées, à l'arrêt au moins momentané du flot montant de la sédition active. Il faut un certain temps pour mûrir le fruit (de ces réformes) et savoir s'il sera bon ou mauvais. On peut espérer que, bien qu'elles s'adressent aux seuls éléments politiques de l'agitation présente, elles tendront à faciliter le traitement des facteurs économiques et sociaux du problème indien. Ce sont ces derniers qui actuellement réclament surtout et le plus rapidement l'attention des dirigeants anglais de l'Inde. Arracher l'éducation à l'atmosphère malsaine qui l'environne aujourd'hui et l'élever à un degré plus haut tout en la rendant plus pratique, favoriser l'expansion commerciale et industrielle des Indiens instruits, renforcer les liens anciens et en créer de nouveaux (1) qui uniront les vieilles forces conservatrices aussi bien que les forces modernes progressives de la société indienne au *raj* britannique par une compréhension éclairée de l'intérêt personnel, sont des tâches plus lentes et plus ardues et qui demandent plus de patience et de politique suivie que tous les hasards des changements constitutionnels. Mais c'est seulement par le succès d'une telle œuvre que nous pouvons espérer retenir le consentement loyal des princes et peuples de l'Inde au maintien de la domination anglaise.

Le sentiment de respect pour la couronne est répandu et profondément enraciné parmi toutes les races et dans toutes les sectes de l'Inde. Il est peut-être la seule tradition qui soit commune à tous. Il est venu spontanément vers la reine Victoria dont la vieillesse et le veuvage frappaient avec un sens particulier de dignité élevée et pathétique l'imagination des peuples de l'Inde. Il a été matériellement renforcé par la vision personnelle depuis que l'Inde a été par deux fois honorée de la présence de l'héritier immédiat du trône. Le souvenir de la visite du défunt roi dans l'Inde ne s'est pas encore effacé de la mémoire des vieilles générations et celui du roi-empereur actuel et de la reine est naturellement encore présent à tous (2)...

En dépit du traditionnel prestige qui s'attache à la Couronne nous ne pouvons toutefois raisonnablement compter sur le loyalisme de l'Inde comme nous comptons sur celui de notre propre peuple ou de nos colonies de sang britannique. Il n'y aura jamais entre Anglais et Indiens la

(1) C'est dans cet esprit que le gouvernement anglais vient d'accorder au raja de Bénarès, sir Prabhu Narayan Singh, le titre de prince indigène et d'élever les « Family Domains » du *zemindari* de Bénarès au rang d'Etat indigène autonome. C'est le premier exemple d'une telle mesure en faveur d'un domaine ayant appartenu à la couronne depuis 1858.

(2) La secrétairerie d'Etat pour l'Inde a communiqué le 17 novembre à la presse anglaise la note suivante : « Le roi espère visiter l'Inde accompagné de la reine, afin d'assister au Durbar du couronnement à Delhi le 1^{er} janvier 1912. » Cette nouvelle a causé dans toute l'Inde aussi bien qu'en Angleterre un enthousiasme réel qui s'est traduit dans les journaux des deux pays.

même communauté de traditions historiques, d'affinité de races, d'institutions sociales, de coutumes et de croyances qui existe entre les peuples de notre propre famille dans tout l'Empire britannique. L'absence de ces liens sentimentaux, qui ne peuvent être artificiellement forgés, fait que nous ne pourrions jamais accorder à l'Inde les mêmes droits de gouvernement autonome que nous avons volontiers accordés aux grandes communautés anglaises de notre propre famille. Et il y a une autre et non moins forte raison. La justification de notre présence dans l'Inde est qu'elle procure paix et sécurité à toutes ces races et confessions diverses qui forment le cinquième de la population du globe. Introduire l'autonomie dans l'Inde serait nécessairement tout remettre à la domination du plus fort. C'est ce que nous avons empêché par les conditions mêmes dans lesquelles nous détenons l'Inde, et c'est à quoi lord Morley a pensé quand, en appuyant la réforme de l'*Indian Councils Act* l'année passée, il a intentionnellement exclu toute possibilité d'assemblées qui puissent mener à l'établissement d'un gouvernement parlementaire dans l'Inde. Mais justement parce qu'un gouvernement exécutif autonome est impossible dans l'Inde tant que la domination anglaise y sera maintenue, nous devons reconnaître la responsabilité particulière qui nous incombe et la nécessité de faire pour l'Inde beaucoup de choses que nous ne tenterions pas dans nos autres Dominions autonomes, mais encore par-dessus tout celle de ne pas imposer à l'Inde des choses que nous penserions pas nous imposer à nous-mêmes, surtout en ce qui concerne les intérêts matériels anglais qui nous y semblent étroitement liés. Nous devons continuer de gouverner l'Inde comme la plus grande des dépendances de la Couronne anglaise, mais nous devons faire notre possible pour contenter les Indiens de toutes classes et de toutes sectes et les convaincre que nous les gouvernons comme pas un de leurs races ne pourrait les gouverner avec une sollicitude égale et absolument impartiale pour toutes les communautés respectueuses de la loi, avec une intelligente appréciation de leurs intérêts particuliers, et avec de réels égards pour toutes leurs idées, autant que ces idées sont compatibles avec le maintien et la sécurité de la domination anglaise.

La situation économique. — Les statistiques publiées cette année accusent une amélioration assez sensible de la situation commerciale de l'Empire Indien par rapport à celle plutôt médiocre de l'an dernier. Nous n'insisterons pas sur cette question l'ayant traitée en détail dans ce Bulletin (1). Le bref tableau suivant en rendra d'ailleurs compte.

	1908-1909	1909-1910
Importations ..	95.932.000 liv. st.	102.989.000 liv. st.
Exportations ..	105.968.000 —	129.413.000 —

Après la crise de 1908-1909 les chiffres des importations et exportations se retrouvent presque les mêmes que pendant la meilleure période de 1907 à 1908, où ils atteignaient pour les importations : 108.477.000 livres sterling et pour les exportations : 121.795.000 livres sterling.

Le budget de l'Empire qui avait été présenté le 25 février dernier au Conseil législatif du vice-roi par le secrétaire général du département des finances, sir Guy Fleetwood Wilson, réflétait cette situation commerciale meilleure. Voici avec

(1) Cf. Bulletins d'octobre 1909 et novembre 1910.

les chiffres donnés à cette époque les deux budgets comparés :

BUDGET 1909-1910	
Revenus.....	74.303.700 liv. st.
Dépenses.....	74.034.200 —
BUDGET 1910-1911	
Revenus.....	75.264.600 liv. st.
Dépenses.....	75.018.700 —

Dans cette augmentation des estimations budgétaires pour l'exercice en cours le produit des douanes entrainé pour 1.149.600 livres sterling et les recettes des chemins de fer à 58.400 livres sterling. Par contre on prévoyait sur l'opium une diminution de 871.800 livres sterling.

M. S.

CHRONIQUE DU MOIS

Indochine

La session du Conseil supérieur de l'Indochine. Un discours du gouverneur général. — A l'ouverture de la session du Conseil supérieur de l'Indochine, le 29 octobre 1910, M. Klobukowski a prononcé un discours très « compréhensif » dont les dimensions considérables ne nous permettent, malheureusement la reproduction *in extenso*; nous devons nous borner à celle de certains passages.

M. Klobukowski a débuté en rappelant son récent voyage en France, durant lequel il a pu élaborer un programme précis et il a ajouté :

Nous n'avons actuellement à appréhender aucun des à-coups, aucune des surprises qui, lorsque se posait, presque au lendemain de revers terribles, le problème de notre expansion extérieure, ont parfois ralenti, entravé même notre marche en avant. Aujourd'hui, dans son élargissement grandiose, notre domaine d'outre-mer a atteint des limites sans doute définitives, notre politique coloniale ne reçoit plus son impulsion d'initiatives individuelles, plus ou moins heureusement inspirées; elle est devenue gouvernementale. Le rôle de l'administrateur choisi pour l'appliquer s'en trouve nettement défini; il sait que s'il ne doit pas s'écarter du cadre qui lui est assigné, il a, en revanche, la faculté de s'y mouvoir librement sous sa responsabilité. Cette politique n'est plus l'œuvre d'un parti, subissant de ce fait les fluctuations, les fortunes diverses inhérentes aux luttes électorales, aux débats parlementaires; c'est maintenant une œuvre nationale, populaire, qui attire et retient les collaborations les plus variées s'orientant, non pas vers des accroissements territoriaux, mais vers la mise en valeur rationnelle, progressive, de régions ouvertes à toutes les activités, d'où qu'elles viennent.

J'ai noté avec soin les préoccupations qui se sont manifestées en France concernant l'Indochine; elles se prononcent très catégoriquement en faveur d'une politique indigène distribuant l'enseignement à tous les degrés, mais développant principalement l'instruction primaire et professionnelle; s'appliquant à augmenter les ressources des

populations vivant du sol, par des travaux d'amélioration agricole; à réformer un régime fiscal qui doit tirer ses revenus, moins de la survente de produits nuisibles, tels que l'opium et l'alcool, que de l'accroissement normal de la richesse publique et de la multiplicité des transactions; à organiser surtout une justice qui comprenne l'indigène et puisse être comprise par lui, qui n'oppose pas à ses requêtes les plus simples le formalisme vigoureux d'une procédure si compliquée qu'elle donne l'impression d'un labyrinthe, si onéreuse qu'elle rend le prétoire inaccessible aux pauvres gens, une justice enfin, ennemie de la chicane, qui lui garantisse, effectivement et vis-à-vis de tous, le respect de sa personne et de son bien.

L'attention publique s'est en même temps dirigée avec une égale sollicitude sur la nécessité de doter notre commerce et notre colonisation de facilités plus grandes par une révision libérale de nos tarifs douaniers, par l'augmentation des moyens de communications rapides avec l'extérieur, par l'extinction des monopoles, sous quelque forme qu'ils se présentent, et l'établissement d'un régime de liberté commerciale attribuant à chacun le mérite et la responsabilité de son effort et de ses entreprises.

J'ai, en outre, constaté qu'on se montrait très partisan d'une administration simplifiée, décentralisée, plus rapprochée de l'habitant, moins chargée en dépenses de personnel, allégée aussi de cet affligeant prolétariat européen, dont on a pu dire, sans exagération, qu'il était pour nous une cause de déconsidération morale.

Enfin, à une époque où il n'y a plus de distances, plus de terres lointaines, où les capitaux, à l'étroit maintenant dans leurs anciennes sphères d'action, sont à la recherche de champs plus vastes et de voies nouvelles, ce que réclame le monde des affaires, c'est un inventaire des richesses observées dans les pays de l'Union, une sorte de guide économique qui, sans donner les précisions techniques qu'il appartient aux intéressés de se procurer à leurs risques et périls, rassemblerait cependant, en les complétant, s'il y a lieu, d'utiles et impartiales indications, actuellement éparses dans les diverses publications officielles peu répandues. Ce travail de vulgarisation — le Pavillon du Canada à l'Exposition de Bruxelles en offrait tout récemment une saisissante application panoramique avec notices explicatives pour chaque produit du sol — projeterait un jour exact sur notre domaine agricole, forestier et minier, par exemple, dont l'exploitation prudente, plus que les spéculations hasardeuses et prodigues en promesses alléchantes, contribuera à asseoir solidement, sur le marché du monde, le crédit de l'Indochine.

Ne vous apparaît-il pas, Messieurs, vous rappelant ce que nous avons dit et fait jusqu'à ce jour, que ce programme est en tous points le nôtre, celui précisément que me traçaient les instructions qui me furent remises à mon départ de France en 1908? Nous n'avons donc qu'à continuer le labeur commencé, mais avec une vigueur accrue par la certitude où nous sommes de l'appui des pouvoirs publics et d'une opinion désormais éclairée.

M. Klobukowski a examiné alors l'œuvre scolaire, et la récente session du Conseil de perfectionnement de l'enseignement indigène, dont nous avons rendu compte dans le numéro de novembre 1910, nous permet de passer sur cette partie du discours du gouverneur général.

Après l'enseignement, M. Klobukowski a traité de l'assistance puis du programme des travaux publics en insistant surtout sur les travaux d'hydraulique agricole dont nos lecteurs savent la nécessité.

Arrivant à la situation financière, M. Klobukowski a ainsi résumé ses observations :

En résumé, déduction faite de la somme de 193.116 p. 69, représentant le déficit du Tonkin, le règlement des budgets indochinois s'est traduit, pour 1909, par un excédent global des recettes sur les dépenses d'une somme de 1.248.751 p. 06 qui est venue augmenter d'autant l'avoir de nos Caisses de réserve.

Cet avoir sera au 31 décembre 1910 :

Pour l'Indochine, de.....	5.653.580 p. 95
Pour la Cochinchine, de.....	228.986 p. 01
Pour le Tonkin, de.....	52.748 p. 79
Pour l'Annam, de.....	1.092.578 p. 41
Pour le Cambodge, de.....	1.615.602 p. 53
Soit ensemble.....	9.623.596 p. 69

Mais le montant réel de la Caisse de réserve de l'Indochine est supérieur au chiffre de 5.653.680 p. 98, qui ne constitue que l'avoir liquide de cette Caisse ; il convient d'y ajouter 1.198.825 p. 05 lui appartenant en propre, que représente, en valeurs matérielles, dans les magasins de notre manufacture de Saïgon, un stock d'opium de réserve resté intact et dont il ne saurait être fait emploi sans que le remboursement en soit effectué sur les crédits de l'exercice en cours.

La Caisse de réserve de l'Indochine possède donc en fait..... 6.852.606 p. 00 ce qui, avec l'avoir localisé des Caisses locales, donne la somme de..... 10.822.421 p. 00 soit, en francs, au taux de 2 fr. 25.... 24.350.449 fr. 14

Retenez ces chiffres, Messieurs, et rappelez-vous les prédictions sinistres d'il y a quelques mois à peine : l'Indochine était menacée de faillite, l'Indochine courait à sa ruine, le déficit était inévitable, un dépassement inattendu sur les fonds de l'emprunt de 200 millions venait d'être constaté !

L'orateur a ensuite abordé l'importante question de l'emprunt, sur laquelle nous aurons l'occasion de revenir ; il y a présumé comme c'était nécessaire par la question du dépassement de l'emprunt de 1898 de 200 millions.

J'arrive, a-t-il, à cet emprunt de 200 millions, j'arrive à cette question du dépassement dont je suis bien à l'aise pour parler : mon Administration n'est en effet intervenue que pour provoquer, tout d'abord, l'examen de la situation des fonds d'emprunt et, en second lieu, l'ajournement des travaux prévus au programme de 1898, mais non encore autorisés par décret, de la ligne de Mytho-Cantho (185 kilomètres) et Xom-gon-Dalat (58 kilomètres).

Dès mon arrivée en Indochine en 1908, et conformément aux instructions du Département, mon attention s'est portée sur l'emploi de cet emprunt ; à ma demande, un ingénieur dont le mérite vous est connu, M. Constantin, fut chargé d'une mission d'inspection en Indochine.

A ce moment il fut établi : 1° que les ressources de l'emprunt seraient complètement épuisées dans le courant de 1910 ; 2° que les dépenses engagées ou prévues pour l'achèvement des travaux en cours entraîneraient un dépassement sur les ressources de cet emprunt.

Il fut, d'autre part, reconnu qu'il était impossible de suspendre ou même de ralentir la marche des entreprises sans s'exposer à des recours onéreux et sans risquer de compromettre inutilement les résultats acquis.

Il n'y avait donc qu'une solution pratique, celle que j'ai adoptée : observer strictement nos obligations contractuelles, limiter notre effort aux travaux conservatoires et alléger le programme de 1898 de 253 kilomètres de voies ferrées.

De retour dans la colonie, il y a quelques mois, M. Constantin ne put que constater l'exactitude de ses calculs antérieurs.

Le programme à exécuter sur les fonds de l'emprunt de 200 millions, autorisé par la loi du 25 décembre 1898, comportait la construction des lignes suivantes :

Haïphong à Hanoï et à Lao-kay ;
Hanoï et Nam-dinh et à Vinh ;
Tourane à Hué et à Quang-tri ;
Saïgon au Khanh-hoa et au Lang-bian ;
Mytho à Cantho.

Les trois premières lignes énumérées à ce programme et la section Saïgon à Phan-tiêt de la quatrième ligne sont ouvertes à l'exploitation sur une longueur totale de 1.013 kilomètres ; mais elles comportent encore divers travaux de parachèvement.

La section Phan-tiêt à Khanh-hoa (276 kilomètres) et celle de Phan-rang à Xom-gon (38 kilomètres) sur l'embranchement du Lang-bian, sont en cours d'exécution ; les travaux, partout engagés, seront terminés dans les premiers mois de 1914.

Quant aux fonds de l'emprunt, ils seront épuisés en totalité à la fin de la présente année.

Le dépassement envisagé en 1908, inévitable du moment qu'on ne peut fermer un chantier comme on ferme un magasin, dont précédemment le service des travaux publics n'avait pu évaluer le quantum, sera d'environ 25 millions de francs, chiffre qui n'a rien d'anormal pour l'exécution de lignes coloniales importantes (1).

Il s'appliquera notamment :

1° Pour 3 700.000 francs à la solde du personnel jusqu'à la fin des travaux ;

2° Pour 6.928.935 francs à l'indemnité forfaitaire due à la Compagnie des Chemins de fer de l'Indochine et du Yunnan ; en exécution de la sentence arbitrale du 13 avril 1908 ;

3° Pour 3.000.000 de francs environ au règlement des divers litiges en cours.

Impressionnée, au début de l'année, par la hausse inopinée et extraordinaire du prix de l'opium et par la moins-value de recettes devant en résulter, l'Administration de l'Indochine avait songé à ne réaliser qu'un emprunt complémentaire de 25 millions de francs. Mais vraiment, je vous en fais juges, Messieurs, était-il digne de l'Indochine de s'arrêter à une combinaison aussi étroite ? Était-il même prudent de restreindre mesquinement au simple achèvement de l'une de ces parties l'œuvre que la France poursuit dans ce pays ?

Projet d'emprunt. — Je ne l'ai pas pensé et M. le ministre des Colonies a bien voulu partager mon sentiment. Le 30 mars dernier, à la tribune du Sénat, il a éloquemment rappelé les progrès réalisés ; il a fait ressortir qu'il restait une tâche considérable à remplir : continuation du réseau de routes et de chemins de fer, travaux de drainage, d'irrigation, développement de l'enseignement et de l'assistance. Il a indiqué en outre les moyens financiers qui paraissaient devoir être mis à la disposition du Gouvernement général.

« Oui, a-t-il déclaré, l'œuvre est incomplète ; elle doit être poursuivie et il faudra que le Parlement se mette ici résolument en face de sa tâche.

« Comment ces travaux d'irrigation pourront-ils être effectués, comment le réseau de routes et de chemins de fer pourra-t-il être continué ?

« Ne serait-il pas coupable de nous en tenir à des discours, d'en rester à des intentions et à des promesses ? Il faudra nous permettre d'agir et nous en donner les moyens.

« J'appelle toute votre attention, dès ce moment, Messieurs, sur la situation qui a été faite à l'Indochine. Il y a

(1) La ligne du Laokay-Yunnansen, dont la construction s'est heurtée à des difficultés d'ordre physique exceptionnelles, a coûté en moyenne 340.000 francs le kilomètre. Celle de Kaoloun-Canton, à voie normale, il est vrai, mais d'une exécution beaucoup plus facile, atteint le chiffre de 800 000 francs le kilomètre.

quelques années, on y avait augmenté les effectifs militaires, et, pour faire face à la dépense, on avait demandé à l'Indochine une contribution supplémentaire de 3 millions 1/2. Depuis, on a réduit les effectifs et la contribution de l'Indochine est demeurée la même. On a continué à lui imposer ce supplément de 3.500.000 francs qui lui permettra, si on lui en rendait la disposition, d'accomplir une œuvre considérable. Cette somme lui servirait à gager un emprunt destiné à la réalisation de travaux dont l'urgence, au point de vue de la prospérité de la Colonie, comme au point de vue indigène, ne peut être contestée. Et, répondant à une interruption, M. Trouillot continuait :

« Je viens d'expliquer, mon cher collègue, comment, sans augmentation de ses charges actuelles, l'Indochine pourrait faire face à l'exécution du nouveau programme de travaux publics dont je parle.

« Je répète, si je n'ai pas été bien compris, qu'il y a quelques années, pour pouvoir augmenter les effectifs de l'Indochine, on a demandé à celle-ci une contribution supplémentaire de 3.500.000 francs. Depuis, on a diminué les effectifs et maintenu la contribution au même chiffre.

« Si l'Indochine a la disposition de ces 3.500.000 francs, elle peut gager l'emprunt de 100 millions qui lui est nécessaire pour exécuter les travaux, sans autre concours de la Métropole.

« Telle est l'œuvre à continuer en vue d'un résultat matériel et moral qui doit nous préoccuper tous, et je suis sûr, lorsque je tiens ce langage, de ne rencontrer qu'une seule opinion dans le Sénat. »

Ces paroles, que la haute Assemblée a applaudies, ont été entendues de toute l'Indochine; elles ont posé nettement le principe d'un projet d'emprunt et, dans un câblogramme du 19 août dernier, M. le ministre des Colonies m'a fixé sur la procédure adoptée, dans l'espèce, par le gouvernement : notre contribution reste bien maintenue pour l'année prochaine à 13.650.600 francs, mais le projet de loi autorisant l'emprunt spécifiera que si la loi est promulguée au cours de 1911, les douzièmes restant à échoir sur le contingent supplémentaire de 3.650.000 francs seront laissés à la disposition de l'Indochine, la contribution globale de la colonie pour 1911 devant d'office être réduite d'autant.

En conséquence, parmi les documents qui vous ont été distribués et que j'ai l'honneur de soumettre à votre examen, vous trouverez un projet de loi autorisant le gouvernement général de l'Indochine à réaliser par voie d'emprunt à un taux d'intérêt qui ne pourra excéder 3 fr. 75 0/0 une somme de cent millions de francs (100.000.000 francs) remboursable en 75 ans au plus et applicable à l'exécution des travaux dont je vous ai donné la nomenclature.

Cet emprunt sera réalisé par tranches, au fur et à mesure de l'ouverture des travaux. La réduction de 3.650.000 francs demandée à la métropole sur la contribution militaire pour en assurer la garantie sera légèrement inférieure au montant des annuités entières. Mais vous remarquerez que la dernière émission au titre de l'emprunt ne se produira pas avant plusieurs années; la différence sera donc aisément trouvée dans les plus-values de recettes que nous ménage certainement un pays dont, d'année en année, la prospérité s'affirme et qui se montre de plus en plus attaché aux bienfaits de la paix reconquise.

Après l'étude de cette question, point capital dans l'exposé du gouverneur général, est venue celle de la situation politique « dans son ensemble très satisfaisante », puis celle des divers services, enfin un tableau de la situation économique et des relations extérieures de la colonie. Nous donnons par ailleurs des renseignements sur la situation économique à la fin de 1909 d'a-

près ce discours et le rapport du directeur général des douanes et régies; aussi nous bornons-nous à l'indication de cette simple tête de chapitre.

Le gouverneur général a, à la fin de la dernière séance du Conseil supérieur, prononcé l'allocution suivante :

Avant de nous séparer, permettez-moi de dire combien je suis heureux qu'au cours de cette session notre collaboration ait été marquée, une fois de plus, par un désir d'entente dans toutes les affaires soumises à vos délibérations, et par le souci unanime de l'intérêt général.

Les circonstances ont permis que cette année les membres du Conseil supérieur se trouvent réunis à Hanoï plusieurs jours avant l'ouverture de la session. Vous avez pu dès lors échanger vos vues, étudier à loisir les questions à l'ordre du jour et préparer fructueusement, au sein des commissions, le travail de vos séances plénières.

C'est ainsi qu'après un examen approfondi, la situation financière de l'Indochine, dont on a tant médité — je me demande encore pourquoi — vous est apparue telle qu'elle est en réalité; — que M. le gouverneur Picanon, qui supporte allègrement sur ses épaules encore juvéniles le double fardeau des directions générales des finances et des douanes et régies en soit remercié. Elle vous est apparue, dis-je, solidement équilibrée, s'appuyant sur d'importantes réserves, en état de faire face non seulement aux obligations déjà acceptées, mais aussi à celles que nous sommes prêts à affronter pour assurer le développement des ressources et la prospérité des pays dont l'administration nous est confiée.

Messieurs, l'Indochine est à un moment décisif de son histoire. Elle traverse, si je puis dire, une crise de croissance, elle est à un moment où il faut prendre parti, à un moment où marquer le pas, ne pas avancer, serait reculer. Or, nous ne reculerons pas, car je sens bien que du Nord au Sud nous sommes unis et que, dans notre passion du bien public, nous saurons à l'occasion faire bloc contre les difficultés qui pourraient surgir. Aussi, forts de notre sincérité, ayant dans l'avenir une confiance inébranlable, nous pouvons espérer que, entendus de la métropole, nous verrons s'ouvrir bientôt pour l'Indochine une ère d'activité féconde et patriotique. Vive la France! Vive la République!

Votre session ordinaire est close.

La crise du billon. — La crise du billon qui existe dans la métropole au point que le ministre des Finances a dû inscrire dans le projet prévoyant un douzième provisoire pour janvier 1911 une disposition concernant la frappe d'une certaine quantité de cette monnaie, existe encore au Tonkin. La Chambre de commerce de Hanoï a demandé à M. Simoni, résident supérieur au Tonkin, de bien vouloir télégraphier au gouverneur général pour que la monnaie de billon actuellement disponible en Cochinchine et en Annam soit envoyée d'urgence au Tonkin, et d'autre part qu'un câblogramme soit envoyé à M. le ministre des Colonies en vue d'obtenir, le plus rapidement possible, l'envoi du solde de la commande de 40 millions de pièces de 1 cent, faite le 16 décembre 1909.

Le 17 novembre 1910, les journaux du Tonkin annonçaient que M. Simoni, aussitôt cette lettre reçue, a télégraphié à Saïgon au gouverneur général pour le mettre au courant de la situation et

le prier de bien vouloir prendre les mesures que nous avons déjà indiquées, savoir : faire expédier de Cochinchine et d'Annam au Tonkin toute la monnaie de billon présentement disponible.

« Par ailleurs, disait l'*Avenir du Tonkin*, M. le trésorier payeur général, qui est dans l'impossibilité de fournir actuellement de la monnaie de bronze aux nombreux demandeurs, vient de câbler à M. le ministre des Colonies de bien vouloir hâter, d'une part, l'envoi de la commande en monnaie d'argent (500.000 p.) faite au mois de juillet dernier, et de le renseigner sur la date d'arrivée du solde de la commande de monnaie de billon faite en décembre 1909.

« Ce solde ne saurait tarder à nous parvenir, peut-être même est-il en route. Il sera le bienvenu, la crise du billon est aiguë et s'accroît de jour en jour ! Hier, le change au marché était de 6 0/0 ; aujourd'hui il est de 8 0/0. »

La composition des conseils du contentieux administratif. — Le décret du 16 juin 1910, réglant la composition des conseils du contentieux administratif de l'Indochine, dispose, en son article 3, § 2, que les administrateurs des services civils appelés à faire partie de ces assemblées sont choisis parmi ceux des 1^{re} et 2^e classes dont la résidence est distante de 50 kilomètres au plus du siège des conseils.

Pour pouvoir être appliquée, cette disposition devrait être précédée d'une nouvelle répartition du personnel des services civils de l'Indochine, qui serait de nature à nuire à la bonne marche de l'administration : il serait, en effet, aujourd'hui impossible de trouver, dans un rayon de 50 kilomètres des villes de Saïgon et de Hanoï, six administrateurs de 1^{re} et de 2^e classe susceptibles d'être nommés membres des conseils du contentieux.

Aussi un décret récent a-t-il supprimé la dernière phrase du § 2 de l'article 3 et, désormais, les administrateurs de 1^{re} et 2^e classes devant faire partie des conseils du contentieux administratif de l'Indochine seront, sans doute, désignés parmi ceux dont la résidence sera la plus rapprochée des sièges de ces conseils, mais le choix de l'administration ne sera pas entravé par une disposition impérative difficilement exécutable.

Levant

La politique turque et la Perse. — Dans le discours-programme qu'il a prononcé le 4 décembre devant le parlement, le grand vizir Hakki pacha a abordé la question persane. Il a dit que les mouvements militaires turcs en Perse avaient été très exagérés. Certains districts contestés de la frontière ont été occupés par les Turcs depuis les derniers temps de l'ancien régime, mais les troupes ottomanes seront retirées si la délimita-

tion prouve que ces districts appartiennent à la Perse. La Perse est pour l'instant trop occupée de ses troubles intérieurs pour régler cette question. La note britannique à la Perse a été expliquée d'une façon favorable, le gouvernement turc a intérêt à la prospérité et à l'intégrité de son voisin musulman.

On remarquera la phrase de la fin de ce résumé relative à la note britannique et aux relations générales de la Turquie et de la Perse. Le gouvernement de Constantinople poussé, à la fois par les tendances expansionistes de la Jeune-Turquie et aussi sans doute par les incitations de l'Allemagne à contrecarrer la politique russe et anglaise en Perse, se pose nettement en protecteur de son voisin ou tout au moins en pays ayant le droit de dire son mot et peut-être un mot décisif dans le règlement des destinées de la Perse. Du reste cette politique, plus ou moins teintée de panislamisme, a été approuvée par les plus hautes autorités religieuses, puisque, récemment, le cheik ul islam de Constantinople rendait une décision déclarant que la Perse, malgré le chiisme, est un pays musulman avec lequel la Turquie doit vivre en bons termes et se sentir en solidarité d'intérêts. Reste à savoir si les Persans plus que les Anglais et les Russes apprécieront cette tendance à une protection qui ne se manifestait jusqu'ici que par des empiètements territoriaux très prononcés dans la région d'Ourmiah.

Notons en passant que dans le discours du grand vizir la question de l'emprunt français a été traitée dans des termes amicaux puisque, tout en déclarant, ce qui est le parti pris et l'attitude de la Jeune-Turquie, que les conditions de la France étaient « incompatibles avec la dignité nationale », Hakki pacha a tenu à dire que les relations entre la Turquie et la France n'en seraient nullement affectées. Il a ajouté que la Turquie ne songe pas à entrer dans un grand groupement européen. C'est d'ailleurs là une parole qui est sans doute véridique, mais dont la valeur se trouve singulièrement diminuée par ce fait que les besoins d'argent de la Turquie doivent l'inciter, au besoin même avec les conseils de l'Allemagne, à ne prendre aucune attitude qui pourrait détourner la France d'admettre de nouveaux emprunts turcs à la cote. On songe sans doute à Constantinople que la maladresse du voyage de Berlin, coïncidant avec la démarche de Djavid bey à Paris, a suffisamment montré qu'il ne convenait pas à la Turquie, tant qu'elle aurait besoin des emprunts étrangers, de sembler se départir de la plus complète neutralité entre le groupe des puissances qui se divisent l'Europe.

La mort du catholicos arménien. — Mathéos II, le catholicos arménien, vient de mourir au couvent d'Etschmiadzin, dans la Transcaucasie russe. Il était âgé de 67 ans. Après avoir été évêque de Smyrne, il fut nommé en 1894 patriarche de Constantinople. Ayant accusé le gouvernement turc d'être responsable des massacres d'Arménie,

qui se produisirent en 1896, il fut chassé du patriarcat et exilé à Jérusalem par Abdul Hamid. Il en revint en juillet 1908, après la révolution jeune-turque; il se rendit alors en Transcaucasie, fut naturalisé russe et devint catholico.

Les quinze mois pendant lesquels il occupa le rang suprême dans l'Eglise géorgienne arménienne furent marqués par de nombreuses mesures de police russe contre les Arméniens. Ceux-ci s'étaient liés dans des sociétés révolutionnaires, d'abord pour résister aux attaques des Tartares. Les Russes essayèrent de briser cette organisation et récemment le couvent d'Etschmiadzin, la Rome arménienne, fut le théâtre de perquisitions. Cependant Matthéos II, avant sa consécration, avait fait visite à Saint-Pétersbourg et avait été reçu fort bien par le tsar, sur l'esprit duquel il avait fait grande impression.

Dans les tout derniers temps d'ailleurs, les difficultés entre les Russes et le patriarcat arménien s'étaient apaisées, et l'usage d'un certain nombre de biens ecclésiastiques confisqués à l'Eglise arménienne lui avait été rendu par le gouvernement de Saint-Pétersbourg. On se demande s'il n'y avait pas quelque tendance au rapprochement entre les Russes et les Arméniens, qui sont aussi nombreux et plus compacts en Transcaucasie qu'en Turquie et qui, si le nouveau régime turc continue à pratiquer aussi peu l'ottomanisme qu'il l'a fait depuis 1908, pourraient se tourner vers la Russie. Mais rien ne prouve que, dans l'avenir, le rôle de l'Eglise nationale doive être aussi décisif chez les Arméniens qu'il l'a été pendant les siècles passés. Là de même que chez les Bulgares et les Grecs de Macédoine, les questions politiques et même sociales, au lieu d'être comme autrefois de simples annexes des questions religieuses, pourraient bien prendre la première place. Comme le *Times* le disait, annonçant la mort du catholico: « La tâche qui attend son successeur ne sera pas facile. La communauté à laquelle il présidera n'est plus une race de simples paysans unis par le fait d'une oppression commune et se tournant vers l'Eglise comme le symbole unique de la vie nationale. La communauté comprend maintenant une riche classe de marchands dont les colonies se sont établies aussi loin que Manchester et Calcutta. A l'élection du nouveau catholico, il y aura un délégué de Marseille et un des Etats-Unis. Il se trouve dans la nation arménienne un nombre grandissant de jeunes gens instruits qui ont fait leurs études en Russie et en Turquie, et qui ont une tendance marquée à l'intéresser à la politique révolutionnaire. En outre, dans le Caucase du Sud grandit un prolétariat industriel. Les relations d'un chef spirituel avec des forces de cette nature ne peuvent manquer d'être difficiles, et bien qu'il existe encore dans toutes les classes cet attachement à l'Eglise qui inspira le proverbe: « Un Arménien mourrait plutôt que de perdre une piastre ou de changer de religion », l'Eglise devra nécessairement, dans l'avenir, se préoccuper de sa situation nouvelle ou remanier son organisation. »

La paix avec le Nedj. — Nous avons parlé en son temps d'une expédition commandée par la Porte contre le Nedj; en quoi elle a consisté au juste, nous manquons de documents pour le dire. Il nous semble que la presse arabe se trompe, ou plutôt veut nous tromper, quand elle nous parle simplement d'un voyage du chérif de La Mecque. On nous avait pourtant annoncé il y a quelques mois la mobilisation d'une partie des troupes du Hedjaz. En tout cas, les résultats obtenus ne donnant pas une raison suffisante aux correspondances longues et ennuyeuses du *Moayyad* à ce sujet, nous en extrayons les quelques renseignements suivants. Il ne nous avait pas été difficile de prévoir quelle serait l'issue d'une campagne de cette sorte contre les frontières des provinces de l'Arabie centrale, et nous écrivions, il y a trois mois: « Ce que la Porte peut espérer de mieux, c'est que son gouverneur de Tayef (point de départ de l'expédition) rapporte au Trésor public quelques bonnes centaines de têtes de bétail qu'il aura raziées. »

Ces prises n'ont en effet pas manqué au programme; et c'est, à notre point de vue, le seul bénéfice sérieux du voyage du chérif de La Mecque. Nous donnons néanmoins, à titre documentaire, la liste des accords survenus entre les tribus et lui. Tout d'abord, l'émir du Nedjd aurait envoyé un de ses fils à Tayef, et la paix aurait été conclue; la nouvelle est, malheureusement pour la Porte, exacte. Nous disons *malheureusement*, car il nous paraît certain encore une fois que la diplomatie du grand chérif s'est trouvée en défaut. « Il y eut une grande réception, écrit le *Moayyad*, à l'arrivée à Tayef du fils d'Ibn Sooud; ce dernier restera l'hôte du grand chérif jusqu'au moment du pèlerinage, ce qui ne peut manquer de consolider les liens de la paix. » Ainsi, le jeu de l'émir du Nedjd paraît assez clair; un de ses fils, son successeur éventuel sans doute, désire faire le pèleriage pour gagner du prestige aux yeux des populations, et obtenir ainsi sa part du gâteau, au cas où une révolte générale éclaterait contre la Turquie dans le Hedjaz et l'Yémen. L'année passée, le grand chef des Zeïdites du Yémen, l'iman Yahya ibn Hamid ed Din, avait agi de même; et on se souvient des bruits persistants qui ont couru d'une entente entre lui et le khédivé au détriment de la Porte. Pour croire à la sincérité de l'émir du Nedjd, il est nécessaire de laisser passer quelques mois.

Nous n'ajouterons aucun commentaire aux autres résultats, qui sont quelconques: le territoire de Kasim, sur lequel les hostilités ont été les plus violentes, sans que nous en connaissions exactement les détails, devra payer au Trésor turc un tribut annuel; la tribu d'Atiba, qui ne serait rien moins que l'ancienne tribu historique des Hawazin, change de maître et passe des mains de l'émir du Nedjd au pouvoir du grand chérif de La Mecque, qui aura le droit de les armer pour maintenir la paix ou pour repousser les attaques contre la ligne du Hedjaz. D'autres chefs de tribus importantes auraient envoyé des ambassades dans

le but d'obtenir la paix; ce dernier point demande confirmation.

Les réformes dans le Hauran. — Si le gouvernement ottoman est à l'heure actuelle très faible sur le terrain diplomatique, on est bien obligé de reconnaître que les diverses séditions de son territoire asiatique sont réprimées avec une vigueur qui pourrait faire croire un instant à un gouvernement fortement organisé, si d'autres événements ne nous faisaient voir ses faiblesses. La révolte des Druses éclata dans un moment pénible pour la Porte : l'Albanie et l'Yémen étaient en révolution, les événements de Crète étaient à leur maximum d'intensité, les rapports de la Turquie avec les puissances européennes n'étaient pas précisément brillants, on parlait déjà de l'emprunt et de l'achat de cuirassés. C'est cet instant que les Druses choisirent pour secouer le joug. On a beau jeu de déclarer, maintenant que le calme est rétabli, que la tâche des Turcs fut extrêmement facile; la Turquie elle-même a comme honte d'avoir envoyé un si grand nombre de soldats armés jusqu'aux dents. Elle doit se louer néanmoins d'avoir pris une décision rapide; par les crises que l'on traverse en Orient, le moindre retard aurait pu être d'une gravité exceptionnelle, dans une région, où l'on se serait peut-être rappelé les massacres de 1860, où les Druses auraient tenu à se venger des représailles exercées à cette époque contre eux par l'Europe.

La révolte paraît être bien matée, sans qu'il y ait eu un engagement vraiment sérieux; les escarmouches que nous avons signalées sont grossières, selon toute vraisemblance, pour excuser le considérable mouvement de troupes qu'elles avaient motivé. Il ne faut pas s'effrayer outre mesure d'un combat de trente heures dans les pays orientaux; si, dans cette bataille, les Druses perdirent un nombre d'hommes relativement élevé, les Turcs sont bien obligés d'avouer qu'ils comptaient seulement 10 morts et une trentaine de blessés. Ce détail nous renseigne suffisamment sur la résistance que les Druses ont opposée à leurs vainqueurs. Le chiffre exact des pertes de l'armée turque n'est pas encore officiel; il ressort du recensement fait par les commissaires du désarmement que, depuis le commencement des troubles, les Druses ont eu à enregistrer 510 morts et 700 blessés, presque tous mortellement d'ailleurs (*Livwa*, du 28 novembre). Nous voyons combien nous avons raison d'émettre des doutes le mois dernier sur les chiffres que les journaux locaux, tels que le *Mouktabas*, donnaient avec le plus grand sérieux.

Le désarmement des populations est presque complètement terminé; les correspondances arabes sont si confuses que si l'on additionnait les chiffres donnés on arriverait à des totaux fantastiques. Nous ne serons pas trop loin de la vérité en affirmant que les Turcs ont confisqué environ 7.000 fusils (Martini, Mauser) et 40.000 cartouches, peut-être 60.000 cartouches. Immédiatement

on a procédé à l'enrôlement des jeunes gens; 2.000 hommes ont été incorporés déjà; ils accomplissent leur temps de service à Salonique ou en Roumélie. Ils ne pourront en aucun cas se soustraire à l'obligation du service militaire, même par le paiement d'une taxe.

On se préoccupe aussi activement de répandre l'instruction dans cette province: le ministère de l'Instruction publique a décidé de dépenser 600.000 piastres (la piastre = 0 fr. 20) à la fondation d'écoles primaires.

Enfin Scmi pacha a étudié la question des moyens de communication; il a dressé un plan établissant la création de 460 kilomètres de routes; les dépenses prévues s'élèveraient à 200.000 livres turques.

La révolte des Bédouins au Sud de la Palestine. — Tandis que les troupes turques, massées en grand nombre sur le Hauran, remportaient des succès chez les Druses, les Bédouins des déserts du Sud de la Palestine, exaspérés par les mesures prises pour leur désarmement et aussi, assure-t-on, par l'exécution de leurs chefs, se sont révoltés tout d'un coup et ont brûlé un grand nombre de stations de la ligne du Hedjaz, dans la région de Maan. Cette révolte, qui s'est produite dans les premiers jours de décembre, a complètement surpris les troupes turques; plusieurs compagnies de soldats ont été désarmées et dispersées et les rebelles se sont emparés, assure-t-on, de 16 canons. Chose remarquable, les Bédouins ne s'en sont pris qu'aux Turcs; les chrétiens de la région ont été épargnés, après avoir été d'ailleurs soulagés de leur argent. La ville de Kerak a été entièrement pillée par les insurgés. A l'heure actuelle, une colonne partie de Deraa descend la ligne du Hedjaz que les Bédouins ont détruite autant qu'ils le pouvaient. Il est certain que ces irréguliers sont incapables de résister, sinon par la guérilla, à la marche des troupes turques, mais cette série de petits soulèvements est un indice des sentiments de la population arabe à l'égard des Turcs, d'autant plus que, comme nous l'avons dit, ces derniers seuls ont été attaqués et les musulmans n'ont fait aucun mal aux infidèles.

Du reste, la situation n'est pas beaucoup meilleure dans l'Arabie méridionale, puisqu'on a jugé bon d'appeler sous les drapeaux toute la division de rédifs d'Adana. Dix bataillons de nizam et vingt de rédifs sont mobilisés pour être envoyés dans l'Yémen aussi rapidement que possible.

Ajoutons que ce mouvement s'accompagne en Europe d'une nouvelle prise d'armes des Albanais, dont un grand nombre de petites bandes parcourent les montagnes du Nord de l'Albanie. Il est certain que ces soulèvements ne sauraient venir à bout des troupes régulières, mais ils contribueront à fatiguer l'armée et à aggraver le déficit des finances turques. Le nouveau régime paie sans doute les fautes qu'il a commises en se montrant si peu ottoman et en manifestant une tendance générale méconnaissant systématiquement la si-

tuation des nationalités non turques de l'empire. Ce qui s'est passé en Macédoine explique assez le mécontentement qui règne dans tant de provinces, puisqu'un député bulgare macédonien a pu dire à la tribune du Parlement que 4.900 personnes avaient été battues ou torturées d'une manière ou de l'autre au cours des opérations engagées par le gouvernement pour désarmer les populations chrétiennes des vilayets macédoniens.

Un emprunt de la ville de Bagdad. — La municipalité de Bagdad vient de décider d'émettre un emprunt de 200.000 livres turques, destiné à faire face aux dépenses suivantes :

- 1° Construction de 15 ponts sur le Chatt-el-Arab pour faciliter les voies de communication commerciales;
 - 2° Ouverture de grandes rues dans Bagdad;
 - 3° Achat de 40 bateaux pour le trafic fluvial;
 - 4° Construction de 2 ponts suspendus sur le Tigre et l'Euphrate, et restauration des ponts déjà existants;
 - 5° Fondation d'hôpitaux à l'intérieur de la ville;
 - 6° Réparation des canaux et égouts;
 - 7° Construction de nouveaux abattoirs;
 - 8° Fondation de jardins municipaux;
 - 9° Etablissement du plan de la ville de Bagdad.
- Cet emprunt, soumis à l'approbation du gouvernement, serait émis d'ici un temps très rapproché.

Extrême-Orient

CHINE

L'agitation pour la Constitution. — La situation reste très troublée en Chine par l'agitation de différents milieux, et surtout des étudiants, pour obtenir que les institutions constitutionnelles soient données à l'Empire dans des délais moins longs que ceux qui ont été prévus par l'édit impérial, programme d'août 1908. Pour l'instant, comme nous le signalions dans nos numéros d'octobre et de novembre, cette agitation se concentre dans l'assemblée Tsen Tcheng Yuan réunie à Pékin, et autour d'elle. Nous avons donné la composition de cette assemblée de 200 membres qui, pour une moitié, est formée de personnages qualifiés par leur rang ou par leurs capacités de lettrés, et pour moitié de membres des assemblées provinciales. C'est cette seconde partie de l'assemblée qui mène la lutte, laquelle a continué à être très vive depuis les derniers jours de novembre.

Elle a porté surtout sur la substitution d'un ministère responsable devant le Parlement au Grand Conseil, institution vénérable qui collabore au gouvernement chinois depuis des siècles. Nous

avons d'ailleurs déjà signalé cette demande de l'assemblée dans notre numéro de novembre. L'assemblée a été fort irritée de ce que le Grand Conseil, au lieu de tenir compte des mémoires qu'elle avait faits sur la question de l'impôt du sel et sur l'instruction publique, les ait renvoyés aux bureaux compétents. Immédiatement elle a réclamé soit le remplacement du Grand Conseil par un cabinet moderne, soit la responsabilité de ce Grand Conseil devant le Parlement, et elle a également demandé une convocation anticipée de ce dernier. Le gouvernement, pour parer le coup, a d'abord déclaré pendant quelques jours qu'il étudiait la formation d'un cabinet analogue à celui du Japon et qui est responsable seulement devant le Trône. Puis l'agitation ne cessant pas et l'assemblée nommant sans cesse de nouvelles commissions pour élaborer de nouveaux mémoires sur la question, le Trône a publié le 18 décembre un édit impérial rejetant la demande de substituer un cabinet responsable au Grand Conseil. A la suite de cet édit, la discussion s'est haussée d'un ton et, pour la première fois, la personne du Régent a été mise en cause. Des manifestations se sont produites, notamment à Tien-tsin, où 2.000 étudiants se sont rendus au yamen du vice-roi et ont déclaré qu'ils ne s'en iraient pas avant d'avoir obtenu la promesse que leur pétition réclamant une convocation immédiate du Parlement serait envoyée à Pékin. Ensuite la même bande a parcouru les rues de Tien-tsin en déployant des bannières, lesquelles portaient des caractères qui peuvent se traduire à peu près textuellement ainsi : « Le Parlement à bref délai ! » Ce mouvement semble avoir poussé la Cour à un nouvel acte de résistance, et, le 24 décembre, on publiait un édit impérial interdisant l'agitation parlementaire, rendant la police responsable de l'arrestation des agitateurs, et donnant des instructions analogues aux gouverneurs et vice-rois. En même temps, d'ailleurs, on faisait une concession à l'opinion publique, puisque le Trône invitait le bureau constitutionnel à adresser le plus rapidement possible un nouveau programme de gouvernement constitutionnel comprenant la formation d'un cabinet responsable.

Cette annonce a apporté un certain apaisement parmi les membres de l'assemblée de Pékin, peut-être aussi la décision du gouvernement de résister leur a-t-elle donné à réfléchir. Cependant, ils semblent parfaitement résolus à obtenir l'institution immédiate d'une forme quelconque du gouvernement représentatif avant la fin de leur session, qui a été prolongée au 21 janvier. La crise reste donc ouverte à Pékin. En même temps, on raconte que le gouvernement a ordonné à des troupes assez nombreuses de formation européenne de se rendre à Paoting-fou et à Tien-tsin. Il esquisse donc une résistance par la force, mais il reste tout à fait incertain qu'il ait lui-même assez d'union et assez de décision pour agir.

En ce moment, le désir d'obtenir le gouvernement représentatif qui, à toutes les nations orientales, paraît être la véritable cause de la

supériorité acquise dans la dernière période de l'histoire par les pays d'Occident, semble extrêmement fort sinon dans la masse de la nation qui reste indifférente à tout ce qui n'est pas sa vie quotidienne, du moins dans les milieux plus ou moins éclairés, et surtout dans celui des étudiants instruits élevés en Europe et au Japon. La question est de savoir s'il pourra s'établir un équilibre entre les demandes de ces classes de la société et les résistances naturelles du gouvernement, et aussi si les novateurs chinois ne sont pas inspirés par l'esprit irrémédiablement théoricien qui sévit dans les mêmes milieux des pays soumis à la même crise de transformation, depuis le Bosphore et la Néva jusqu'à l'Asie orientale. On ne saurait, pour l'instant, dire qu'une chose, c'est que l'avenir de la Chine est singulièrement incertain, et recommande une grande prudence aux nations occidentales qui seraient appelées à augmenter les intérêts qu'elles ont déjà engagés dans l'empire du Milieu.

La question de l'opium. — La campagne menée en Chine en vue de la suppression de l'usage de l'opium a redoublé depuis quelque temps, et ce redoublement est attribué en partie à l'intervention de plus en plus résolue de certains milieux évangéliques anglais et surtout américains. Le mouvement s'est manifesté en particulier dans l'assemblée actuellement réunie à Pékin et qui s'est occupée du régime conventionnel existant entre la Chine et l'Angleterre en ce qui concerne l'importation de l'opium de l'Inde dans le Céleste Empire. On sait qu'en 1907, au moment où le gouvernement chinois a rendu des édits impériaux prévoyant la suppression de la consommation de l'opium et de la culture du pavot dans un délai de dix années, la Chine sollicita le concours de l'Angleterre pour supprimer un vice qu'elle ne pouvait faire disparaître sous le régime des traités antérieurs l'obligeant à recevoir sur son territoire l'opium exporté de l'Inde britannique. Le gouvernement de Londres consentit à venir à son aide et on arrêta un régime aux termes duquel les surfaces consacrées à la culture du pavot dans l'Inde devaient être réduites annuellement jusqu'à disparaître totalement si le gouvernement chinois pouvait faire la preuve de l'efficacité des mesures qu'il prenait de son côté sur le territoire de l'empire. Ce nouveau régime devait commencer par une période d'essai de trois ans, qui expire le 31 décembre. Le gouvernement anglais, sollicité par la Chine de prolonger l'expérience, lui avait soumis un projet acceptant presque toutes les conditions proposées par Pékin. C'est dans cet état de la question que l'assemblée réunie actuellement dans la capitale chinoise est intervenue et a voté une résolution proclamant la nécessité de supprimer immédiatement la culture du pavot comme la consommation de l'opium, et s'opposant au renouvellement de l'arrangement conclu entre la Chine et l'Angleterre.

Il est impossible de ne pas considérer cette

précipitation comme une des preuves de l'incohérence qui caractérise actuellement le mouvement réformiste chinois. La Chine ne pouvait en effet demander à l'Angleterre d'imposer aux cultivateurs de l'Inde du Nord la cessation complète et immédiate d'une des cultures qui leur avaient été le plus profitables et qui en même temps était une source de revenus des plus appréciables pour le budget, sans prendre sur son propre territoire des mesures équivalentes et encore plus efficaces. Or, à l'heure actuelle, personne ne conteste la bonne volonté des réformistes chinois et la parfaite sincérité avec laquelle ils combattent le vice de l'opium, mais il n'est pas du tout certain que leur campagne et les édits impériaux aient eu, dans la pratique, les effets décisifs que d'aucuns avaient prévus en constatant l'énergie des efforts des premières années. On signale de divers côtés que la réduction de la culture du pavot n'est pas très grande, quand même on peut la constater si peu que ce soit. C'est ainsi qu'un journal chinois a publié le 19 décembre que, tandis qu'un rapport administratif annonçait la suppression totale de la culture du pavot dans le Tcheu-kiang, un des districts de cette province avait consacré à cette plante 50.000 acres de plus que l'année précédente. D'autre part on assure que dans la province lointaine du Kansou la culture du pavot s'est extrêmement développée, et le bureau des douanes impériales d'Itchang publie qu'il est passé par cette place, en 1910, 28.900 piculs (le picul = 60 kil.) d'opium du Hounan et du Seutchouan.

Le Dr Morrison, correspondant du *Times* à Pékin, dont la compétence et aussi la sympathie pour les Chinois ne sont pas contestables, télégraphiait récemment au *Times* que l'effort du gouvernement de Pékin avait probablement abouti à supprimer 25 0/0 de la production de l'opium. On s'explique dans ces conditions que l'Angleterre ne puisse entrer, même si cela lui était matériellement possible, dans les vues de l'assemblée chinoise, en consentant à la suppression immédiate de l'importation de l'opium en Chine. Les Européens doivent aider la Chine à se débarrasser de son vice national mais à la condition qu'elle veuille bien s'aider résolument elle-même. Du reste, s'il n'est pas contestable que le mouvement contre l'opium soit sincère chez un grand nombre de ses adhérents, chez d'autres il peut fort bien être une comédie intéressée. C'est ainsi qu'on signale qu'un grand nombre de mandarins, qui se sentent de plus en plus discutés et menacés par le mouvement réformiste, se mettent, comme on dit, à hurler avec les loups et, tout en continuant à fumer l'opium, le combattent violemment et cherchent même à faire de la question qui se pose à propos de cette drogue, la source d'un mouvement anti-étranger qui détournerait sur les « diables d'Occident » l'attention publique qui ne leur est guère favorable. En ce qui concerne cette affaire comme les autres, les nouvelles qui nous arrivent de Chine sont donc

singulièrement confuses et ne prêtent pas à des conclusions bien fermes.

Les chemins de fer. — *La ligne de Kirin.* — La première section de la ligne construite par les Japonais de Tchangtchoun, sur la ligne du Sud mandchourien à Kirin, a été ouverte à l'exploitation.

La ligne Canton-Kaouloung. — Les 50 premiers kilomètres de la section chinoise du chemin de fer Canton-Kaouloung ont été inaugurés le 5 décembre. On espère que toute la ligne, tant en territoire chinois qu'en territoire cédé à l'Angleterre, sera ouverte au trafic vers le mois de juin 1911.

Un projet allemand. — L'Allemagne demande à la Chine de prolonger le chemin de Kaifengfou jusqu'à Tsing-tao par Kaomi. On sait que depuis longtemps il était question d'assurer des communications entre la partie centrale de la ligne Pékin-Hankéou et la mer; les Allemands espèrent faire bénéficier leur port du Changtoug du trafic qui pourra s'écouler vers l'Est par cette dérivation.

La question du chemin de fer Hankéou-Seu-tchouan. — On annonce qu'en présence de l'hostilité provinciale au projet d'emprunt européen pour la construction des chemins de fer Hankéou-Seu-tchouan et Hankéou-Canton, Tang Chao Yi, président du You Tchouang Pou (ministère des Communications), a donné sa démission. Tang Chao Yi, qui est un fonctionnaire éclairé et qui a fait des études en Amérique, se rend compte, en effet, de ce que sans l'intervention du capital étranger et de l'autorité du pouvoir central, les lignes importantes projetées entre Hankéou et Canton et entre Hankéou et le Seu-tchouan ne sauraient être construites. Sa démission n'a d'ailleurs pas été acceptée et l'affaire reste, comme on le sait, en suspens.

La question de la tresse. — Nous avons signalé à plusieurs reprises combien les extrême-orientaux attachaient d'importance à la forme. Cela résulte sans doute de l'importance que les rites et la politesse ont dans leur civilisation. On sait qu'un des moyens employés par les Japonais pour « civiliser » les Coréens avait été de rogner la largeur de leurs manches, la longueur de leurs pipes et de leur couper les cheveux. Aujourd'hui les réformistes chinois s'en prennent à la tresse, et l'assemblée réunie à Pékin a voté, le 15 décembre, un mémoire demandant au Trône la suppression de cette coiffure. Il n'est pas du tout certain que la coupe des cheveux doive avoir une influence aussi considérable sur les progrès réels de la Chine que la tendance à l'uniformité qui règne actuellement dans le monde en aura sur le pittoresque et la variété de notre planète. Mais il faut croire qu'en Extrême-Orient on estime plus que chez nous que l'habit fait le moine.

La politique chinoise au Tibet et l'Angleterre. — Des nouvelles arrivées de l'Assam confirment la dépêche publiée le 8 juillet par le *Times*

et annonçant l'occupation de Rima par les Chinois. Les Chinois disent que ce point est au Tibet et non pas en territoire britannique, alors que jusqu'à présent les Anglais considéraient qu'il dépendait de l'Assam. Rima est d'ailleurs porté par la plupart des atlas en territoire britannique, sur la rivière Lohit qui, sur une certaine longueur, sépare le Tibet de l'empire indien et qui, entrant dans l'Assam, passe à Sadyia avant de se jeter dans le Brahmapoutre.

Le *Times*, commentant cette nouvelle, a fait observer que la situation de Rima aurait besoin d'être déterminée, et il laisse d'ailleurs entendre que la politique de médiatisation poursuivie par la Chine au Tibet pourrait fort bien être discutée par la Grande-Bretagne si cette action continue à s'étendre, comme elle le fait depuis quelque temps, aux pays dépendant du royaume de Lhassa lui-même.

Nos lecteurs savent comment la Chine travaille depuis quatre ans, sous la conduite énergique de Tchao Erh Fong, à affirmer son autorité sur les marches tibétaines de l'Est. M. Jacques Bacot a fait à nos adhérents une conférence où il signalait la férocité de la lutte entre les lamas et les envahisseurs chinois dans la région de Batang et dans toutes les régions tibétaines dépendant du Seu Tchouan et du Yunnan. A son récent voyage M. Jacques Bacot a d'ailleurs réuni un certain nombre de renseignements indigènes intéressants sur une contrée légendaire, sorte de « pays des fleurs » qui dépendrait du Tibet et où des moines, chassés par les Chinois des lamaseries des environs de Batang, seraient allés se réfugier, mais où ils auraient trouvé un climat tropical aussi riche que malsain pour leur constitution d'habitants de hautes montagnes froides. M. Jacques Bacot, dans une récente conférence à la Société de Géographie, concluait que sur une certaine longueur la chaîne de l'Himalaya s'abaissait peut-être extrêmement et que le Tibet descendait insensiblement jusque dans l'Inde. C'est peut-être ce qui expliquerait que les Chinois aient réussi à arriver jusqu'à Rima. On comprendrait dans ces conditions que les Anglais soient peu désireux de voir ces nouveaux voisins établis sur une frontière qui, différant des autres sections du pourtour du Nord de l'Inde anglaise, ne serait pas défendue par de formidables accidents de terrains.

Quoi qu'il en soit, ainsi que nous le disions plus haut, le *Times* s'est ému de la confirmation de la nouvelle qu'il donnait en juillet, et il publiait le 26 décembre un article dans lequel il faisait observer que, si la Chine avait le droit d'occuper le pays de Batang et même le Dergué, qui ne relevait pas du royaume de Lhassa, l'Angleterre pourrait avoir son mot à dire si le mouvement se produisait plus loin à l'Ouest et au Sud-Ouest. « Si, dit le *Times*, le contrôle de la hiérarchie de Lhassa n'était pas reconnu par le chef du Dergué et par ses voisins, l'occupation de leur territoire n'est peut-être pas une violation de l'accord anglo-chinois relatif au Tibet. En tout cas, il est clair que le gouvernement chinois

pouvait trouver beaucoup d'arguments pour justifier son action au Dergué. Le cas de la province de Kham, qui touche à l'Assam et à la Birmanie du Nord, est tout autre. Cette province a été directement contrôlée par Lhasa et elle a toujours fourni un fort contingent de soldats au gouvernement du Tibet. Or, il semble que le Kham subisse maintenant un régime qui ressemble dangereusement à une annexion complète à la Chine et il en est de fait ainsi de Lhasa elle-même, car on n'y trouve guère trace aujourd'hui de l'existence du gouvernement tibétain que la Chine s'était engagée à conserver... Si l'Angleterre n'a aucun désir de rouvrir la question tibétaine, elle ne saurait regarder avec indifférence la politique actuellement poursuivie par le gouvernement chinois. Au cas où la Chine n'aurait aucune intention de restaurer sous une forme quelconque l'administration tibétaine sous sa suzeraineté, et si de petites bandes de « braves » chinois doivent être placées le long des frontières du Bhoutan, du Népal et de l'Assam, des difficultés risquent de surgir bientôt qui n'ont pas été prévues par la Grande-Bretagne lorsqu'elle a, sans trop y penser, préparé les voies à la restauration de l'influence chinoise au Tibet. Un poste avancé à Rima, si petit soit-il, est une innovation sans utilité, et la Chine serait bien inspirée en n'en faisant pas un précédent à suivre sur d'autres points de la frontière. Elle n'a aucune agression à craindre au Tibet et aurait quelques raisons d'être moins démonstrative et plus fidèle aux promesses qu'elle a faites lorsqu'elle a repris sa suzeraineté. » Nous aurons sans doute à revenir sur ce sujet, mais il est intéressant de voir que l'on s'émeut en Angleterre de la politique poursuivie par Pékin, politique qui, soit dit en passant, a été singulièrement facilitée et peut-être provoquée par l'expédition décidée si légèrement par lord Curzon pour arracher le Tibet aux soi-disant influences russes. Les Chinois seraient d'ailleurs fort embarrassés si l'attitude des Anglais leur devenait malveillante sur la frontière d'une région dont la population leur est foncièrement hostile, mobilisée en grande partie en couvents de lamas dont les aptitudes guerrières sont connues et auxquels il ne manque, pour devenir dangereux, qu'un certain nombre d'armes modernes.

La Russie et la Chine. — Depuis quelque temps plusieurs journaux russes ont parlé avec mécontentement de la politique suivie par les Chinois en Mongolie. On sait que les Chinois colonisent avec toute la rapidité possible cette dépendance extérieure comme aussi la Mandchourie du Nord, et qu'au lieu de la laisser à l'état de marches dépeuplées, gouvernées par des Mongols et s'étendant entre la Chine propre et l'empire russe, ils cherchent à en faire des provinces vivantes, pleines de ressources et capables d'exercer plus tard une pression sur la frontière moscovite. Dès à présent leurs marchands ont presque complètement chassé de la Mongolie centrale le commerce russe, et à Saint-Petersbourg on es-

time que ce résultat a été obtenu par des procédés autres que ceux de la libre concurrence, notamment en assurant un recouvrement beaucoup plus certain des créances des commerçants chinois que celles des commerçants russes sur les Mongols. Quoi qu'il en soit, d'après certaines rumeurs, les Russes songeraient à reprendre une politique active en Mongolie, peut-être à empêcher les Chinois d'y remplir leur programme et, d'après les on dit, une des raisons pour lesquelles la Russie a fait implicitement à l'Allemagne, lors de l'entrevue de Potsdam, des concessions inattendues en ce qui concerne l'avenir du chemin de fer de Bagdad, aurait été le désir d'avoir une fois de plus la main libre du côté de l'Extrême-Orient. Nous n'avons pas à faire ressortir ici ce qu'une telle politique pourrait avoir de fâcheux pour les affaires d'Europe, en tout cas, si elle a été adoptée, nous ne tarderons pas à assister à de nouvelles difficultés russo-chinoises. Déjà, il s'est produit le 14 décembre un incident de frontière au Nord de la Mandchourie. Les Chinois ont arrêté, sur la rive droite de l'Amour, semble-t-il, deux officiers russes et deux Cosaques qui se rendaient de Blagoveschensk à Sakhalin-Oula près de Aïgoun. Le lendemain 200 Cosaques sont venus pour délivrer les prisonniers, ce qu'ils firent non sans une certaine effusion de sang. Peut-être faut-il voir là la première manifestation d'une tension consécutive à la mauvaise humeur que la politique chinoise en Mongolie a naturellement inspirée aux Russes.

Troubles à Macao. — La révolution du Portugal a eu son retentissement à Macao et l'écho colonial a rendu exactement le même son que l'explosion métropolitaine, c'est-à-dire que ce sont des émeutes anti-cléricales qui se sont produites dans le petit port occupé par les Portugais dans les mers de Chine. Le 29 novembre, des marins et des soldats mutinés se sont rendus en armes chez le gouverneur, l'ont menacé de leurs baïonnettes et lui ont demandé d'augmenter leur paie, d'expulser les ordres religieux et de supprimer le journal *Vida Nova*. Pour éviter un désastre, le gouverneur a dû céder sur les deux derniers points. L'exode des ordres religieux a immédiatement commencé, les congréganistes se sont réfugiés à Hongkong. A l'heure qu'il est, le gouvernement de Macao est obligé de résoudre le difficile problème de loger et de nourrir des centaines d'orphelins et de pauvres qui étaient jusqu'à présent entretenus dans les établissements charitables des congrégations.

En présence de l'extrême insécurité qui a régné à Macao à la suite de cette mutinerie militaire, des canonnières anglaises ont été envoyées dans les eaux macaïstes.

Pour être membre adhérent au Comité de l'Asie Française, il suffit de verser une cotisation annuelle d'au moins 25 francs.

JAPON

Le budget. — Le budget japonais pour le prochain exercice qui vient d'être publié donne les chiffres suivants : recettes ordinaires, 491 millions de yen (1 yen = 2 fr. 59); recettes extraordinaires, 51 millions de yen; dépenses ordinaires, 408 millions de yen; extraordinaires, 134 millions de yen. Ces chiffres donneraient donc un total de 542 millions de yen pour les recettes et pour les dépenses.

Les crédits accordés pour les différents ministères sont comme suit : liste civile, 4.500.000 yen; ministère des Affaires étrangères, 4 millions; de l'Intérieur, 23.700.000; des Finances, 211.200.000; de la Guerre, 98.300.000; de la Marine, 76.200.000; de la Justice, 12.700.000; de l'Instruction publique, 8.700.000; de l'Agriculture et du Commerce, 14.900.000; des Communications, 77.700.000.

La question des traités de commerce.

On annonce que le Japon a envoyé en Angleterre et dans le reste de l'Europe M. Kikuji Yabé, du ministère des Finances, pour étudier la question des traités de commerce qui doivent remplacer les vieux traités, lesquels arrivent à expiration l'année prochaine, et aussi pour donner des explications sur le nouveau tarif japonais qui a produit une certaine émotion dans les milieux commerciaux européens et surtout anglais.

Tout récemment encore, une grande députation des Chambres de commerce britanniques est venue présenter ses doléances à ce sujet à sir Edward Grey, et le ministre des Affaires étrangères a répondu que si le Japon était parfaitement libre, comme toute autre puissance, d'édicter tout autre tarif qu'il jugeait bon, il ne saurait porter une trop forte atteinte à ses relations commerciales avec les pays étrangers sans nuire en même temps à ses relations politiques. Nous avons résumé dans *l'Asie Française* comment cette question se posait pour la France et quels desiderata nous avions à présenter au gouvernement de Tokyo.

Il est à remarquer que les Américains, bien que leur traité de commerce et de navigation de mars 1895 n'expire qu'en juillet 1912, font dès à présent un grand effort pour en négocier le renouvellement avec le Japon. On désirerait comprendre dans le nouveau traité des articles réglant la question de l'immigration japonaise sur une base plus sûre que celle qui est fournie par le récent accord tacite, si bien que cet accord ait fonctionné. Reste à savoir si les Japonais consentiront à reconnaître que leur immigration ne saurait être acceptée aux Etats-Unis et s'ils voudront donner aux Américains satisfaction sous une autre forme que celle qui consiste à refuser par un acte unilatéral de leur part des passeports à ceux de leurs ressortissants qui voulaient se rendre en Amérique.

Le Japon et le commerce des armes démodées. — Il est intéressant de signaler qu'on

annonce le prochain départ de cargaisons d'armes du Japon pour Djibouti; les fusils et les munitions envoyés représenteraient une valeur de près de 2.500.000 francs. On sait que Djibouti est un centre d'où, par suite de diverses combinaisons de boutriers arabes, les fusils sont envoyés sur divers points de l'Arabie et même de la côte du golfe Persique. D'après les rumeurs, ces fusils seraient en grande partie ceux qui ont servi à l'armée japonaise pendant la dernière guerre de Mandchourie et qui ne seraient pas considérés suffisants pour faire une nouvelle campagne. Comme on le voit, les armes démodées sont maintenant de modèle singulièrement récent, et les Européens en lutte avec les pays semi-barbares s'en aperçoivent aux pertes qu'ils font, comme nous nous en sommes aperçus nous-mêmes, jusqu'au centre de l'Afrique, dans nos dernières affaires du Ouadaï.

PERSE

Les projets de chemin de fer : le transpersan. — Jusqu'à présent en fait de voie ferrée, la Perse ne possède qu'un tram à vapeur reliant sa capitale, Téhéran, à un lieu de pèlerinage très fréquenté, Chahzade-Abdoul-Azim (8 kil. 1/2 à simple voie). Et encore la plupart des pèlerins préfèrent-ils les moyens traditionnels de locomotion et se rendent-ils à la ville sainte à pied, à cheval ou en voiture. Or il est question aujourd'hui d'un transpersan, point de départ sans doute du futur réseau ferré de l'empire iranien. Nous avons indiqué dans notre précédente chronique, quels seraient la longueur, le tracé, le coût approximatif de ce nouveau transcontinental. En réalité, les grands projets de chemin de fer en Perse n'ont jamais manqué : dans son ouvrage *Persia and the persian question*, l'ancien vice-roi des Indes, lord Curzon, en cite douze pour la plupart desquels on avait obtenus depuis 1872 des concessions. Des sociétés, telles que celle de Reuter, s'étaient même déjà mises à l'œuvre. Cette dernière avait reçu l'autorisation de relier la Caspienne au golfe Persique et des travaux avaient été exécutés entre Rech et Téhéran quand tout fut arrêté et le projet abandonné. Il en fut ainsi des autres entreprises et notamment du projet français. Trébizonde-Tebriz pour lequel, il y a une quinzaine d'années, un groupe financier ayant à sa tête le baron de Courcel avait obtenu l'autorisation des gouvernements persan et turc. Entre temps, en effet, en 1888, sur les instances de l'ambassadeur de Russie à Téhéran, le prince Dolgorouki, le chah Nassir-ed-Dine publia un firman par lequel il interdisait toute concession de chemin de fer en Perse à d'autres puissances pendant cinq ans. Le successeur du prince, M. Butzov, fit prolonger de cinq ans encore ce délai. La diplomatie russe, toute-puissante alors à la cour du chah, obtint enfin le droit exclusif de construire les chemins de fer et d'exploiter les

mines en Perse pendant une période qui venait justement cette année à expiration. Mettant à profit cette autorisation, l'ingénieur en chef des lignes transcaucasiennes, M. Palsheffsky, conçut le projet d'un transpersan. Il s'adjoignit entre autres M. Nicolas Alexievitch Khomiakove, le baron Korve, maire de Saint-Petersbourg et M. Treiakove, maire de Moscou. L'opposition anglaise à ce projet était alors à prévoir, mais les promoteurs faisaient valoir que ni l'Angleterre, ni l'Inde ne pourraient refuser de souder leur système ferré indien au transpersan, quand ce dernier serait terminé. Les plans furent donc soumis à l'approbation de l'empereur Alexandre III qui se montra favorable et promit même que le gouvernement prendrait à sa charge la surveillance des travaux. La banque d'Escompte de France s'engagea à fournir une première avance de 60.000.000 de francs. L'affaire était bien engagée, mais le ministère des Affaires étrangères russe, probablement sous la pression de l'Angleterre, déjoua le projet.

Aujourd'hui encore c'est de Russie qu'est partie l'idée d'un nouveau transpersan. Les promoteurs russes du projet de jonction du réseau ferré de la Russie à celui de l'Inde seraient : MM. Khomiakove, devenu premier président de la troisième Douma; Timiriazève, membre du conseil de l'Empire et président de la Chambre de commerce russo-anglaise; Barck, directeur de la banque Volga-Kama; Bechkovski, président de la compagnie du chemin de fer du Vladicaucase; Bunge et Palaczkovski, entrepreneurs de grands travaux publics; Raffalovitch, un neveu de l'attaché commercial de l'ambassade de Russie à Paris; Gouchkove, directeur principal de la maison Botkin, une des plus importantes maisons de thé et de sucres en Russie, et maire de Moscou; enfin M. Zvegintseve, membre de la Douma, venu à Londres pour engager les pourparlers. A ces neuf personnes s'adjoindraient des représentants des industries du coton, du suif, des cuirs et de l'agriculture. La convention signée par le groupe russe établit entre autres points : 1° que la compagnie sera internationale; 2° que son siège sera dans une ville occidentale (Londres et Bruxelles ont toutes deux été proposées); 3° que la ligne devra suivre la route la plus directe de Calais à Calcutta en se servant des lignes existantes et en traversant la Perse; 4° que les intérêts anglais et les intérêts russes dans la Compagnie seront d'une part égale; 5° qu'on accueillera avec plaisir la participation de groupes français, allemands, persans et autres, mais que le montant de la participation de ces groupes sera fixé ultérieurement par consentement mutuel; 6° que les parts de fondateurs ne recevront aucun dividende, tant que les actionnaires n'auront pas touché un dividende de 6 0/0.

Un des membres de cette société russe, M. Timiriazève, interrogé à Londres par un représentant de l'agence Reuter, lui a fait les déclarations suivantes :

La sympathie avec laquelle l'idée (d'un transpersan) a

été accueillie en Angleterre et en Russie est grandement satisfaisante. Cette démonstration de sympathie est en elle-même importante, mais je crois que ce projet est un de ceux pour lesquels la hâte n'est pas nécessaire — je dirai même nuisible. Le temps n'est pas venu d'en discuter les détails. Il faut attendre. Il semble peu probable que les ministres anglais puissent s'occuper de cette question avant février prochain au plus tôt. Si le projet est approuvé dans ses grandes lignes par l'opinion publique et si éventuellement on reçoit des assurances précises des gouvernements intéressés, la première chose à faire sera de constituer un comité chargé d'étudier la question en détail... Le projet en vue est comparable aux canaux de Panama et de Suez ou au transsibérien, mais comme il a été imaginé après de patients et honnêtes efforts, je ne pense pas que l'argent nécessaire fasse défaut. Mais il est prématuré de parler finances. Il ne serait pas suffisant d'avoir un groupe purement anglo-russe et je ne vois pas pourquoi l'Allemagne, la France et d'autres puissances ne seraient pas intéressées. C'est seulement après la formation du comité et un examen détaillé des questions que l'on pourrait dire si le moment est venu de former nécessairement une grande compagnie internationale.

Le 23 novembre s'est réunie à Moscou une conférence d'industriels qui se sont déclarés hostiles en principe à toute construction de chemins de fer en Perse. Leur opposition visait surtout une jonction quelconque entre le chemin de fer de Bagdad et Téhéran. Tant qu'au transpersan projeté, il ne servirait pas selon eux les intérêts commerciaux de la Russie, mais favoriserait la concurrence anglaise. M. Klemm, directeur de la section centre-orientale au ministère des Affaires étrangères russe, qui accompagna M. Sazonove à Potsdam, leur a fait observer qu'ils ne pourraient sérieusement s'opposer à la construction de voies ferrées, puisque le traité obligeant la Perse à ne pas autoriser ces constructions était expiré et que la Russie ne jouissait plus en Perse d'aucun monopole, soit pour les chemins de fer, soit pour le commerce. La diplomatie russe a cherché à protéger le commerce russe en s'engageant à établir une ligne qui aurait été construite par des étrangers. Pour ce qui est des intérêts réciproques de l'Angleterre et de la Russie dans l'empire iranien, la convention d'août 1907 en tient compte. Les vues échangées en novembre 1910 à Potsdam ont précisé les desiderata allemands et défini les droits moscovites.

Pour ces deux raisons, le nouveau projet de chemin de fer transpersan a plus de chances de réussite que ses aînés. L'Allemagne a tout intérêt à le favoriser, car de son succès dépend la jonction à Kahnikin (ou Kasr-i-Chirin), pour aller de là par voie russe jusqu'à Téhéran, de son chemin de fer de Bagdad qui n'est encore qu'à Bourgourlou, jonction promise par la Russie en échange d'autres concessions. A ce sujet, les déclarations faites après Potsdam par M. Sazonove, et que nous avons reproduites le mois dernier, ont été confirmées par le chancelier de l'empire allemand dans le discours sur la politique extérieure qu'il a prononcé au Reichstag à la séance du 9 décembre : « Lors de l'entrevue, a dit M. de Bethmann-Hollweg, on a aussi parlé franchement

et librement des intérêts allemands et russes en Perse, et nous nous sommes rencontrés dans la pensée que ces intérêts communs exigent le rétablissement d'un état de choses ordonné: nous devons souhaiter que notre commerce avec la Perse ne soit pas troublé et qu'il continue à se développer. La Russie, comme voisine de la Perse, a, en plus de ces intérêts commerciaux, des vœux particuliers concernant la sécurité des frontières qui touchent les siennes.

« Nous avons dû constater que la Russie peut faire valoir une influence spéciale dans le Nord de la Perse. Nous avons consenti à reconnaître ses prétentions sur les chemins de fer, les télégraphes et les routes, qui lui permettront de remplir sa tâche de voisine.

« La Russie, d'autre part, non seulement ne met pas d'obstacles au développement de notre commerce, mais encore facilite par des lignes de chemins de fer correspondantes notre importation venant par la voie du Bagdad.

« Outre ces questions générales, une série de questions de détail ont été traitées et nous nous sommes trouvés d'accord sur tous les points. »

La situation intérieure et les relations extérieures. — Le ministère, depuis les derniers changements que nous avons signalés, continue à diriger seul les affaires intérieures, le régent n'ayant pas encore rejoint son poste. Nassir el Molk a quitté Paris le 14, à destination de Téhéran. Il avait été retenu dans notre capitale par la maladie de son fils, qu'il a d'ailleurs laissé en France. Le manque d'unité et d'autorité dans le gouvernement, joint à celui d'argent, contribuent à maintenir la Perse dans un état anarchique peu favorable à sa réorganisation intérieure, et par là même propice aux querelles extérieures. Les troupes russes continuent à occuper Tebriz, pour le plus grand bien de ses habitants qui, sans l'intervention des cosaques, auraient été pillés par la tribu des Chah-Seven. D'autres soldats russes ont été débarqués à Enzeli à destination de Kazvin. A la frontière turco-persane, les incidents se multiplient: Persans, Kurdes et Turcs sont continuellement en guerre. Des escarmouches ont eu lieu sur la route d'Ourmiah à Nauh-Salmas. Le ministre des Affaires étrangères de Turquie a déclaré que les troupes ottomanes restent comme les troupes persanes, sur les positions qu'elles occupent depuis des années dans la zone litigieuse, sans attitude provocatrice. A la séance de la Chambre du 3 décembre, le grand vizir a tenu le même langage dans ses déclarations, après l'adoption du texte de l'adresse en réponse au discours du trône. Voici le passage du discours d'Hakki pacha consacré aux relations turco-persanes :

Avant de clore le chapitre de nos relations extérieures, je parlerai de nos rapports avec l'Empire voisin musulman, la Perse, qui nous touche sur 2.000 kilomètres de frontière. La Perse traverse actuellement une crise fort aiguë et on nous accuse d'envahir le territoire persan; nous n'avons fait pour mériter ce reproche que garder nos

consulats par des petits détachements de 20 à 30 soldats, comme l'ont fait la Russie et l'Angleterre.

Notre frontière avec la Perse est une question litigieuse; cette frontière étant peuplée des deux côtés par des nomades et aucun des deux gouvernements n'y étant fortement établi, les querelles y sont choses abondantes.

Sous l'ancien régime, on avait occupé par des forces armées certains de ces districts litigieux; depuis la Constitution, ces troupes n'ont pas avancé d'un pas et quand une commission de délimitation établira une frontière réelle, ces troupes seront retirées si elles ont dépassé les limites de notre pays.

Si cette question n'est pas réglée un jour plus tôt, c'est que le gouvernement persan, sérieusement occupé des agissements des réactionnaires à l'intérieur, n'a pas le temps de s'en occuper.

La note de l'Angleterre relativement à une soi-disant occupation a été mal interprétée; le gouvernement britannique dissipa le malaise de cette note en expliquant dernièrement ce dont il s'agissait. D'ailleurs nous, aussi bien que toutes les puissances, sommes d'accord pour assurer l'intégrité territoriale de l'Empire persan.

Questions commerciales et financières.

— La légation de Belgique à Téhéran a fait parvenir au ministère belge des affaires extérieures le tableau général du commerce de la Perse avec les pays étrangers de mars 1909 à mars 1910, publié par l'administration des douanes persanes. Voici quelques renseignements extraits de cet intéressant document. Le commerce général de la Perse avec les pays étrangers qui de mars 1908 à mars 1909 avait atteint 698.694.072 krans, s'est élevé pour la période correspondante 1909-1910, à 813.954.705 krans, soit une augmentation de 115.263.633 krans ou 16,49 0/0. Ce trafic se partage en 442.428.516 krans pour les importations et en 371.526.189 krans pour les exportations, soit en comparaison avec les chiffres du présent exercice une augmentation de 69.944.443 krans pour les importations et de 45.319.190 krans pour les exportations. La valeur moyenne du kran ayant été de 0 fr. 45636 de mars 1909 à 1910 contre 0 fr. 46466 de mars 1908 à 1909, le commerce général de la Perse avec les nations étrangères exprimé en francs s'établit comme suit pour les deux dernières années :

MARS 1908-1909	
Importations.....	179.085.899 francs
Exportations.....	151.581.868 —
Total.....	324.667.767 —
MARS 1909-1910	
Importations.....	201.906.678 francs
Exportations.....	169.549.691 —
Total.....	371.456.369 —

Les tissus de coton de toute espèce, les sucres en pain et en poudre, l'or et l'argent en lingots et en monnaie, les thés, les tissus de laine, les ouvrages en fer, les pétroles, le riz, figurent en tête des marchandises importées en Perse en 1909-1910. La Russie et l'Angleterre occupent respectivement la première et la seconde places parmi

les pays importateurs ; la Turquie a pris la troisième place à la France ; l'Allemagne, l'Autriche et la Belgique tiennent le même rang que précédemment. L'Italie a regagné une partie de ses pertes ; elle occupe le neuvième rang au lieu du dixième qu'elle a gardé de 1908 à 1909. Les articles tels que les bougies, tissus de laine, papiers et vitres seraient susceptibles de voir augmenter leurs chiffres d'importation en Perse : pour les sucres, la Belgique détient le record avec 3.275.560 krans. Les exportations ont augmenté de 13,88 0/0 sur celles de 1908-1909. Les principaux produits persans exportés en 1909-1910 ont été par ordre d'importance : le coton, les fruits, les tapis de laine, les monnaies d'or et d'argent, le riz, les poissons, l'opium, les soies, les gommés et les peaux brutes. L'exportation du coton a presque doublé cette année.

Si ces chiffres du commerce extérieur de la Perse sont plutôt favorables dans leur ensemble et si la Russie et l'Angleterre arrivent encore bons premiers pour les marchandises importées, il n'en reste pas moins que le commerce de cette dernière en particulier dans le Sud de l'Iran a diminué du fait de l'anarchie des provinces méridionales. Le rapport consulaire annuel pour le district de Bouchir qui vient de paraître en témoigne. La situation déjà mauvaise en 1908-1909 n'a fait qu'empirer de 1909 à 1910. L'abondance des moissons de cet été fait prévoir, il est vrai, une légère amélioration, mais l'insécurité des routes commerciales continue à arrêter tout progrès. Cette question des routes si importante pour un pays dépourvu de toutes autres voies de communication est longuement étudiée dans ce rapport.

C'est un fait aujourd'hui bien connu, y est-il dit, que la route constitue une source certaine de revenus pour les chefs grands ou petits sur le territoire desquels elle passe. La spéculation sur les routes est devenue une affaire sérieuse pour ces personnages, chaque khan entre Bouchir et Chiraz, dans un rayon de 70 milles, songeant au jour heureux où, par une « douceur » régulièrement payée ou le don d'une somme judicieusement placée, il peut s'assurer d'une caravane de muletiers traversant sa contrée et remplissant perpétuellement ses coffres vides. Des innombrables intrigues concourent à la réussite de ce but, et la compétition est si forte que si les caravanes étaient amenées à suivre pour un temps une nouvelle voie, il n'est pas rare que les gardiens de la route du chef désappointé, dont l'existence matérielle aurait été affectée par ce changement, se rendent sur le chemin rival avec l'intention bien arrêtée de le rendre si impraticable à tous points de vue que les marchands soient obligés de reprendre promptement leur premier itinéraire. C'est là une remarque intéressante et caractéristique des mœurs et coutumes des habitants de cette contrée montagnaise et sans lois et effrayant le marchand faisant de patients efforts pour maintenir ses importantes relations commerciales avec le pays. Beaucoup de ces chefs de tribus ont mis toute leur fortune dans l'achat d'un bon fusil et n'ont pas d'autres moyens de vivre eux et leurs familles qu'en dévalisant et pillant les caravanes.

Ce déplorable état de choses que la note anglaise avait déjà signalé a eu pour conséquence une énorme augmentation dans le prix des transports qui s'est élevé de 4 livres sterling à 16 guinées

par tonne de marchandise. Qui plus est, il n'y a pas moyen de recouvrer les dettes ou de s'assurer une compensation aux pertes subies par suite du brigandage. Voici ce que dit à ce sujet le rapport :

Des réclamations diverses présentées depuis le début de 1908 au gouvernement du Fars ou à celui de Téhéran et s'élevant à la somme de 542 livres sterling, une seule a été payée jusqu'à présent, et non pas par les autorités pas plus que par les gouverneurs mais par le chef de la tribu qui avait commis le délit. Et même il fut apparemment fait droit à la réclamation comme une faveur personnelle au consul. En ce qui concerne les réclamations commerciales des maisons anglaises représentées à Bouchir pour des faillites ou des détournements, la somme s'en élève à 19.250 livres sterling, et on signale à chaque instant des relations d'affaires amicales existant entre deux maisons subitement rompues après une période de sept ans simplement parce que ces relations étaient basées sur le crédit et qu'elles devaient fatalement se rompre quand le marchand persan ne pourrait plus faire face à ses obligations.

Les importations totales de Bouchir pour 1909-1910 ont atteint 717.091 livres sterling contre 793.465 livres l'an dernier. Les exportations ont également passé de 432.596 livres sterling en 1908-1909 à 400.892 livres de 1909 à 1910. Cela fait une baisse de 432.050 livres sterling — presque 28 0/0 — sur 1907-1908 qui a été une année normale. Les exportations du Royaume-Uni ont comparativement peu diminué mais les importations sont tombées de 48 à 28 0/0. Seul, le commerce général de l'Inde a été en progressant.

Nous avons dit que l'« Imperial Bank of Persia » avait offert au gouvernement persan un emprunt de 31.250.000 livres sterling, au taux d'intérêt 5 0/0 et émis au prix net de 87 et demi. Le ministre, a, en principe, accepté les conditions offertes, mais une forte opposition s'est manifestée au medjliss où le projet d'emprunt a été déposé le 30 novembre. Plusieurs députés ont contesté la nécessité de l'emprunt et demandé que des fonctionnaires belges, nommés par la Perse, contrôlent très exactement l'emploi des fonds de façon à éviter le gaspillage.

ASIE RUSSE

Services maritimes d'Extrême-Orient. —

La Conférence spéciale sur la question des services Maritimes sous pavillon russe en Extrême-Orient (Vladivostok-Tsuruga et Vladivostok-Nagasaki-Changhai) s'est réunie le 20 octobre, au ministère du commerce et de l'industrie, sous la présidence de l'adjoint du ministre M. Miller. La Conférence a reconnu la nécessité de maintenir ces lignes, considérant leur grande importance politique, ainsi que les nécessités du transport des voyageurs et des marchandises. Elle a reconnu que les défauts d'organisation qu'on reproche actuellement au service des lignes en question doivent être attribués à l'état de réorganisation que traverse la flotte volontaire, qui jusqu'à 1910, manquait des fonds nécessaires.

La Conférence s'est prononcée, en outre, en vue

du développement prochain des lignes maritimes d'Extrême-Orient, en faveur de la simplification des formalités de douane pour les provenances chinoises et japonaises importées *via* Vladivostok.

La térébenthine à Sakhaline. — On annonce que les Russes, en ce moment-ci, veulent entreprendre à Sakhaline des exploitations qui leur sont suggérées par leurs voisins les Japonais, ceux-ci depuis qu'ils occupent le Sud de l'île ont fait d'intéressants et heureux essais d'extraction de térébenthine. Ils la tirent d'une espèce de pin indigène et de l'*abies sakhalinensis* qui se trouvent en grande quantité dans la partie de l'île annexée. La quantité approximative de ces arbres étant de 60.000.000 de tonnes cubiques, l'administration japonaise a résolu d'en faire l'exploitation suivant le système « Centennal ». Chaque année seront donc abattues 600.000 tonnes cubiques, qui laisseront inépuisable la réserve de bois. Il faut noter, en effet, que l'incision donnant la résine riche en térébenthine fait mourir l'arbre ce qui exige un aménagement de la forêt.

NOMINATIONS OFFICIELLES

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

M. Réau, vice-consul de 1^{re} cl. est chargé du vice-consulat de Hankéou;

M. Bodard est nommé au vice-consulat de Hokeou;
M. Krajewski est nommé au consulat de Scutari d'Albanie;
M. Guérin est nommé au consulat de Séoul;
M. Saussine est nommé au vice-consulat de Tchefou;
M. Guibert est nommé au vice-consulat de Pakoï;
M. Guy est nommé au vice-consulat de Caiffa;
M. Armez est chargé du consulat de Djedda.

MINISTÈRE DE LA GUERRE

Troupes métropolitaines.

SERVICE VÉTÉRINAIRE

Annam-Tonkin. — M. Georges, *vétérin. en 2^e*, est désig. pour le 4^e d'artillerie coloniale au Tonkin.

Troupes coloniales.

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL

Indochine. — M. le *général de division* Pennequin est nommé command. supér. des troupes de l'Indochine.

INFANTERIE

Chine. — M. le *lieut.* Blanchet est désig. pour le consulat de France de Tien-tsin.

Indochine. — M. le *lieut.-colonel* Guérin est nommé chef d'état-major des troupes de l'Indochine.

Annam-Tonkin. — MM. les *chefs de bataill.* Bonnin et Berthelot de la Glétais; les *capit.* Péréyre, Marion, Richarmet, Brocard et Abadie; les *lieut.* Fouques, Cassarini, Roedel et Laffisse sont désig. pour le Tonkin.

Cochinchine. — MM. le *capit.* Vinet; les *lieut.* Abgrall, Domenger, Mangin et Rondet sont désig. pour la Cochinchine.

ARTILLERIE

Chine. — M. le *lieut.* Charnoz est désig. pour le corps d'occupation.

Annam-Tonkin. — M. le *lieut.-colonel* Guichard-Montguers est désig. pour le Tonkin;

M. le *lieut.* Vuillaume est désig. pour l'état-major du command. supér. des troupes de l'Indochine.

Cochinchine. — MM. les *capit.* Chaumont, Bierlé, Martin et le *lieut.* Rossignol sont désig. pour la Cochinchine.

Officiers d'administration.

Annam-Tonkin. — M. le *stagiaire* Caillaud est désig. pour le Tonkin.

Nouvelle-Calédonie. — M. le *stagiaire* Vernaudeau est désig. pour la Nouvelle-Calédonie.

CORPS DE L'INTENDANCE

Annam-Tonkin. — M. le *sous-intend. de 3^e cl.* Martin est désig. pour le Tonkin.

Cochinchine. — M. l'*adjoint* Jouannet est désig. pour la Cochinchine.

Officiers d'administration.

Cochinchine. — MM. les *offic. d'admin. de 3^e cl.* Legendre et Lardier sont désig. pour la Cochinchine.

CORPS DE SANTÉ

Missions. — M. le *méd.-maj. de 2^e cl.* Matignon est désig. pour une mission au Siam et en Indochine.

Chine. — M. le *méd. aide-maj. de 2^e cl.* Deneufbourg est désig. pour le corps d'occupation.

Annam-Tonkin. — MM. les *méd.-majors de 1^{re} cl.* Bresson et Talbot; les *méd.-majors de 2^e cl.* Bourges, Chouquet et Chapeyrou; les *méd. aides-majors de 1^{re} cl.* Gallier et Giaufer et le *pharm. ppal de 2^e cl.* Payen sont désig. pour le Tonkin.

Cochinchine. — MM. les *méd.-maj. de 1^{re} cl.* Poumayrac et Ferrandini et de 2^e cl. Pinet sont désig. pour la Cochinchine.

Tahiti. — M. le *méd. aide-maj. de 1^{re} cl.* Vaillant est désig. pour Tahiti.

Océanie. — M. le *méd. aide-maj. de 1^{re} cl.* Lailheugue est nommé faisant fonctions d'administrateur des Iles Marquises (Océanie).

MINISTÈRE DE LA MARINE

ÉTAT-MAJOR DE LA FLOTTE

Levant. — MM. les *enseig. de 1^{re} cl.* Jahan et Pichon sont désig. pour la *Jeanne-Blanche* à Constantinople.

Extrême-Orient. — M. le *lieut. de vaiss.* Dupuy-Dutemps est nommé au command. du *Doudart-de-Lagrée*;

M. l'*enseig. de 1^{re} cl.* Pouyer est désig. pour le même bâtiment;

M. l'*enseig. de 1^{re} cl.* Collin est nommé au command. du *Peï-ho*;

M. le *lieut. de vaiss.* Ourdan est désig. pour le *D'Iberville*;
MM. l'*enseigne de 1^{re} cl.* Beauvais et le *mécanic. ppal de 2^e cl.* Gravier sont désig. pour le *Takou*;

M. l'*enseigne de vaiss. de 1^{re} cl.* Barthélemy de Saizieu est désig. pour les sous-marins de Saïgon;

M. Leboucher, *mécanic. ppal de 1^{re} cl.* est nommé mécanic. de la division de l'Indochine.

CORPS DU COMMISSARIAT

Extrême-Orient. — M. le *commiss. de 2^e cl.* Touchebœuf est désig. pour le *Kersaint*;

M. le *commiss. de 2^e cl.* Spire est désig. pour le groupe de torpilleurs de Saïgon.

Pacifique. — M. le *commiss. de 2^e cl.* Richard-Foy est désig. pour le *Montcalm*, à Nouméa.

Bibliographie

COMMAIRE DES REVUES DU MOIS

Revue pour les Français (25 décembre 1910). M. D'ESTOURNELLES DE CONSTANT : Notre politique extérieure en 1910.

L'Afrique Française (décembre 1910). ROBERT DE CAIX : Les événements du Ouadaï et la mort du colonel Moll. — Communication du lieutenant-colonel Mangin sur sa mission relative aux troupes noires.

La Ligue Maritime (décembre 1910). M. HÉRUBEL : La pêche maritime en 1910. — NAUTÈS : Les marines de guerre.

Revue du Monde Musulman (novembre 1910). ISMAEL HAMEY. Littérature arabe saharienne. — A. COUR : Lé cheikh El Hadj Mhammed ben Bou Tiyân.

Le Gérant : A. MARTIAL.

PARIS. — IMPRIMERIE LEVÉ, RUE CASSETTE, 17.

TABLE DES MATIÈRES

PUBLIÉES DANS LE

BULLETIN DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

ANNÉE 1910

GÉNÉRALITÉS

Comité de l'Asie Française. — Liste des souscripteurs, 5, 113, 169, 213, 261, 333, 501. — Le Comité, 69, 413, 453; réunions, 170, 502. — Discours de M. EUG. ETIENNE à l'Ecole libre des sciences politiques, 7. — Conférence de M. PAUL PELLIOT sur sa mission au Turkestan chinois, 11. — Conférence de M. PIERRE DUCHESNE-FOURNET sur le Kien-tchang, 24. — Conférence de M. HENRI GOURDON sur l'enseignement des indigènes en Indochine, 171. — Conférence de M. GEORGES GAULIS sur le nationalisme turc, 216. — Conférence de M. PIERRE GUESDE sur Angkor, 262. — Déjeuner en l'honneur de M. KLOBUKOWSKI, 214. — Voyage de M. le commandant DE LACOSTE en Mongolie, 176.

Nécrologie. — Le général DE BEYLIÉ, 297.

Divers. — Le budget des colonies pour 1909, 74. — Le tarif douanier et les colonies, 118. — Les mémoires de Kouropatkine, 144. — Les drapeaux coloniaux décorés,

246. — Assemblée générale de la Société d'Angkor, 278. — La France et l'équilibre naval en Extrême-Orient, par le marquis DE BARTHÉLEMY, 336. — Les pays d'Asie à l'Exposition internationale de Bruxelles, par M. HENRI FROIDEVAUX, 432. — Les sources du Brahmapoutre et du Sutledje, par M. SAVAGE-LANDOR, 507. — L'Asie en 1910, Indochine, Chine, Perse, Asie anglaise, 516.

Variétés. — Impressions d'un Tibétain en France, 53. — Impressions de Macao, par M. ROBERT DE CAIX, 316. — L'artisan annamite, par M. HOA MÔC, 351. — Les marchands étrangers sur le fleuve Rouge au XVII^e siècle, 393. — Problèmes du Haut-Tonkin, par M. ROBERT DE CAIX, 513.

Nominations officielles. — 66, 112, 164, 210, 260, 296, 332, 370, 412, 451, 500, 532.

Bibliographie. — 67, 165, 210, 260, 332, 371, 452, 552.

ASIE FRANÇAISE

Articles. — Le rapport de M. Messimy sur le budget des colonies et l'Indochine, 37. — Etude sur la guerre contre les pirates au Tonkin (1909), par M. G. RUMILLY, 84. — Une opinion annamite sur la domination française, 121. — L'Indochine et la discussion du budget des colonies, 128. — La défense de la frontière du Tonkin, 143. — Choses d'Indochine. A propos de la dernière discussion au Sénat, 183. — Le congé de deux ans en Indochine, par M. PIERRE DASSIER, 192. — Le régime douanier de l'Indochine, par M. PIERRE DASSIER, 384. — Un projet de remboursement des indemnités indochinoises, par M. FERNAND FARJENEL, 391. — La session du Conseil de perfectionnement de l'enseignement indigène en Indochine, 464. — L'Indochine en 1910, par M. PIERRE DASSIER, 516.

Chroniques. — Au Conseil supérieur de l'Indochine, 58. — Une association rizicole indochinoise, 61. — Les budgets indochinois pour 1910, 93. — Une adresse indigène à M. Klobukowski, 93. — Les élèves-administrateurs brevetés de l'Ecole coloniale, 94. — Réorganisation des chambres d'agriculture en Indochine, 96, 152. — Finances indochinoises, 150. — M. Picquié et la commission consultative indigène, 105. — Le régime douanier colonial, 197. — La clôture de la session de la commission consultative indigène, 248. — Les élèves indigènes indochinois de l'Ecole coloniale, 249. — La rentrée de M. Klobukowski en Indochine, 280, 319. — Le commerce des armes et des munitions, 282. — Le prix d'achat de l'opium, 284. — Les chemins de fer indochinois, 320. — La réglementation du commerce asiatique, 322, 483. —

Le recrutement des administrateurs de l'Indochine et la langue annamite, 398. — L'adjudication des débits généraux d'alcool, 399. — Conseil de perfectionnement de l'enseignement indigène, 400, 434. — Mort de M. Albert Saint-Yves, 401. — Modification du taux de l'intérêt légal en Indochine, 436. — La session du Conseil supérieur de l'Indochine, 381 et 538. — La prohibition de l'importation des feuilles et fleurs de chanvre indien, 484. — La crise du billon, 540. — La composition des conseils du contentieux administratif, 541.

Le concours triennal des lettrés à Nam-dinh, 60. — Le régime minier au Tonkin, 61. — Réorganisation de l'École de médecine de Hanoi, 61. — Le Conseil du protectorat au Tonkin et la législation ouvrière métropolitaine, 93. — Intéressantes initiatives tonkinoises, 95. — A la Société d'enseignement mutuel du Tonkin, 152. — Le service Haiphong-Hongkong, 198. — La reconnaissance des coutumes indigènes au Tonkin, 281. — Punition des fautes légères, 282. — Les travaux du fort de Haiphong, 285. — L'emploi du quôc-ngu au Tonkin, 355. — L'industrie minière du Tonkin en 1909, 357. — M. Klobukowski au Tonkin, 399. — L'emprunt pour les travaux du port de Haiphong, 400. — Les travaux dans le Cua-Cam, 400. — Le prix de l'alcool au Tonkin, 436. —

Les irrigations au Tonkin, 436. — La composition du Conseil du protectorat du Tonkin, 482. — La circulation des indigènes de l'Annam au Tonkin, 483.

Cours de droit à l'usage des Annamites, 283. — L'impôt foncier en Annam, 355, 399. — La disette des sapèques en Annam, 356. — La circulation des indigènes de l'Annam au Tonkin, 483. — La situation économique de l'Annam pendant le deuxième trimestre de 1910, 484.

Inauguration de la ligne Saïgon-Phantiet, 94. — Les permis d'armes en Cochinchine, 151. — La réorganisation des milices, 197. — La composition du Conseil colonial de Cochinchine, 248. — L'affaire de Gia-dinh, 280. — Les reconnaissances frauduleuses d'indigènes, 283. — Le caoutchouc en Cochinchine, 284, 355. — La réforme des conseils du contentieux administratif de la Cochinchine et du Tonkin, 323. — Le recrutement des chefs et sous-chefs de canton, 357. — Ouverture de la session du Conseil colonial de Cochinchine, 481. — Une Commission permanente coloniale en Cochinchine, 482.

M. Picqué au Cambodge, 151. — M. Klobukowski à Pnompenh, 354.

SIAM, CHINE ET JAPON

Siam. — *Articles.* — Notes sur l'armée siamoise, 307. — Situation juridique des missions catholiques au Siam, 313. — Le chemin de fer de Bangkok à la Malaisie britannique, 338. — La mort du roi de Siam, 417. — La mort du roi de Siam, par M. KÉLIAN, 460.

Chroniques. — Une grève de Chinois à Bangkok, 324.

Chine. — *Articles.* — La proposition américaine et la question de Mandchourie, par M. R. C., 32. — La question du chemin de fer Tchén-tcheou-Aïgoun, par M. R. C., 72. — L'action chinoise au Tibet et la situation politique dans l'Asie centrale, 114. — La question de l'emprunt chinois, 117, 224. — La presse chinoise, 129. — Les troubles de Tchang-cha, 190. — L'agitation en Chine, 273. — L'accomplissement des promesses de réformes en Chine, 276. — L'effort scolaire au Hounan, 340. — Intrigues et luttes d'influence à Pékin, 376. — La réforme monétaire en Chine, 428. — Projet d'emprunt sino-américain, par M. ROBERT DE CAIX, 503. — Le territoire de Kiao-tchéou, par M. RAYMOND PERRAUD, 505. — La Chine en 1910, par M. A. M., 522.

Chroniques. — Une mutinerie militaire à Canton, 96, 159. — La session de la Chambre provinciale du Kouang-tong, 96. — Les mandarins et la presse, 98, 160. — La politique chinoise au Tibet, 99, 546. — La question du chemin de fer de Tchén-tcheou à Aïgoun et la politique extrême-orientale, 158, 201. — L'université de Hongkong, 160. — Le dalaï-lama, 202. — Un exemple de procédure en Chine, 204. — La Russie, le Japon et la Mandchourie, 253. — Les troubles du Hounan, 254. — L'agitation en Chine, 290. — L'Angleterre et le Tibet, 328. — Faits de guerre près de Macao, 329, 363, 547. — Changements dans le haut personnel gouvernemental, 362. — L'instruction publique, 364. — L'inauguration du 3 octobre et les conseillers provinciaux, 405, 440. — Le retour du dalaï-lama à Lhassa, 406. — La convocation des Chambres, 442. — La situation au Tibet, 443. — Deux

votes de la nouvelle assemblée. Convocation du Parlement en 1913, 487, 544. — Opinions anglaises favorables à la Chine, 490. — La question de la tresse, 546. — La Russie et la Chine, 547.

Le chemin de fer du Yunnan, 62. — Le voyage de la commission navale, 62. — La question de l'opium, 62, 291, 384, 405, 443, 545. — Mouvement commercial, 98. — Le commerce japonais en Mandchourie, 99. — Les Russes et les étrangers à Kharbine, 99. — La Chine et les inondations, 161. — La Chine aux Chinois, 202, 254. — Les finances de Hong-kong, 205. — Les Etats-Unis et les questions chinoises, 254. — La question de la réforme monétaire, 298, 329. — Les Américains et la Russie en Mandchourie, 291. — L'emprunt des chemins de fer, 328, 489, 546. — Le port de Tchefou, 329. — La question de la navigation du Soungari, 360. — La question du travail asiatique en Amérique, 363. — L'exposition de Nankin, 364. — Le commerce de Fou-tcheou, 364. — La surintendance du monopole de la gabelle, 442. — Les chemins de fer du Tcho-kiang, 444. — La crise de Changhaï, 489.

Japon. — *Articles.* — Le renouvellement des traités de commerce avec le Japon, par M. KATAPHRONÈTE, 231. — Un accord russo-japonais, 264. — L'accord russo-japonais, par M. ROBERT DE CAIX, 298. — Les progrès de la marine japonaise depuis Tsoushima, par M. le commandant DAVIN, 309. — L'annexion de la Corée, 336. — Les futurs emprunts japonais, par M. KATAPHRONÈTE, 378. — L'annexion et le régime international de la Corée, par M. KATAPHRONÈTE, 419.

Chroniques. — Le budget, 63, 162, 548. — L'assassinat du premier ministre de Corée, 63. — Les Japonais aux Etats-Unis, 100. — L'état économique en 1909, 100. — Le régime japonais en Corée, 101, 162, 255, 329, 365. — Les valeurs des chemins de fer, 161. — Les finances, 161.

— Le projet de tarif douanier, 162. — Le monopole du sel, 162. — La situation financière du Sud-Mandchourien, 206. — La question du fer, 296. — Un pont sur l'Yalou, 256. — Le droit de propriété des étrangers, 291. — Le nouveau tarif japonais, 292. — Les Japonais en Californie, 293. — L'Angleterre et le nouveau tarif japonais, 299. — L'expansion économique japonaise dans l'Amé-

rique du Sud, 406. — Le vicomte Sone, 406. — La conquête des parties mi-soumises de Formose, 408. — Un complot contre l'empereur, 444. — Les inondations, 444. — La question du travail asiatique dans la Colombie britannique, 445. — La presse japonaise et les réformes chinoises, 445. — La question des traités de commerce, 548. — Le commerce des armes démodées, 548.

ASIE RUSSE

Articles. — L'affaire de Kharbine, 75. — L'évolution de la colonisation russe en Extrême-Orient, par M. CAMILLE FIDEL, 227.

Chroniques. — A Kharbine, 63. — Le bois de la province maritime en Australie, 101. — Les pêcheries du Bas-Ob, 101. — La mission Vorotnikove dans la steppe kirghize, 163. — Batoum et la culture du thé, 163. — La navigation sur les côtes d'Extrême-Sibérie, 206. — Les Américains en Sibérie, 293. — Le niveau des lacs de l'Asie

centrale, 293. — Nouvelles de Vladivostok, 411. — Les forêts du Caucase, 411. — L'industrie et les mines du Turkestan, 450. — La crise agricole en Sibérie, 496. — Nouveaux charbonnages sibériens, 497. — La situation économique en Sibérie, d'après le journal *Sbir*, 497. — Le pilotage dans les ports de la Caspienne et des mers de la Sibérie orientale, 497. — Services maritimes d'Extrême-Orient, 551. — La térébenthine à Sakhaline, 552.

LEVANT

Turquie. — *Articles.* — Le pèlerinage du khédivé, 137. — Les causes de l'insurrection du Yémen, 140. — Lettre de Jérusalem, 245. — La flotte ottomane et la défense de l'empire, par M. RAYMOND PERRAUD, 265. — Lettre d'Alep, 272. — La question de l'emprunt ottoman, par M. R. C., 334, 373. — L'antagonisme des Arabes et des Turcs, par M. G. WIET, 344. — L'échec de l'emprunt turc, par M. AUG. GAUVAIN, 413. — L'affaire de l'emprunt et les relations franco-turques, par M. ROBERT DE CAIX, 434. — La langue française et les écoles israélites en Turquie, par M. R. C., 458.

Hauran, 404, 486, 543. — La révolte des Druses, 437. — La situation dans la région du Tigre, 438. — Projet de chemin de fer pour Mytilène, 439. — Le prolongement du chemin de fer Smyrne-Aidin-Diner, 439. — La Turquie et les musulmans de l'Asie centrale, 439. — Les pèlerins de La Mecque, 484. — La situation commerciale et politique de Bagdad, 485. — Un incident italo-turc, 486. — La politique turque et la Perse, 541. — Un emprunt de la Ville de Bagdad, 544.

Perse. — *Articles.* — La Perse et les puissances, par M. ROBERT DE CAIX, 179. — Les affaires de Perse et le chemin de fer de Bagdad, par M. R. C., 222. — La Perse et les puissances, par M. M. S., 462. — La Perse en 1910, par M. M. I., 531.

Chroniques. — Les relations russo-persanes, 107, 331. — Le problème financier. La question de l'emprunt, 107, 163, 295, 496. — La situation intérieure, 109, 163, 206, 259, 294, 330, 408, 443, 491, 550. — Revue commerciale : les produits français, 109. — Le *Livre Bleu* anglais, 207. — L'Allemagne et la navigation du lac d'Ourmiah, 208. — La Perse et les puissances : Une entente germano-turque, 256. — Le commerce anglais dans le golfe Persique, 258. — Le nouveau ministère. Son programme, 367. — La révolte des Fidaïs. Intervention allemande, 368. — Grève d'imprimeurs à Téhéran, 370. — Les relations extérieures, 409, 550. — Questions économiques, 410. — Les Russes et la juridiction indigène, 449. — Mort de Mohammed Taghi Khan, 450. — La politique anglaise dans le Sud. Déclarations de M. Asquith, 491. — La politique russo-allemande et turco-persane. Projet de chemin de fer russo-anglais, 494, 548. — La pension et les déplacements de Mohammed Ali, 496. — La politique turque et la Perse, 541. — Questions commerciales et financières, 550.

Chroniques. — Le nouveau ministère, 64. — La pacification du Yémen, 64, 154, 200, 288, 404, 484. — L'irrigation de la Mésopotamie, 65, 250, 326, 487. — La question de la Compagnie Lynch, 65, 250. — Le chemin de fer de Bagdad, 65, 285, 325. — Le pèlerinage du khédivé, 65, 102, 249. — Le meurtre de deux Européens dans le Yémen, 103. — Les Arabes et les Turcs, 103, 153, 286, 358. — L'assassinat de Boutros pacha Ghali, 155. — Les Anglais en Mésopotamie, 157. — Le sionisme et le repeuplement de la Palestine, 157. — L'émigration ottomane aux Etats-Unis, 157. — La situation politique générale, 198. — Une manifestation arabe à Constantinople, 199. — L'enseignement de l'arabe dans l'empire ottoman, 200. — Le chemin de fer du Hedjaz, 200, 327. — Les projets de chemin de fer, 201. — L'incident turco-persan, 201, 440. — La politique allemande en Palestine, 157, 201, 436, 439. — Un incident anglo-turc, 249. — Pillage de Bédouins, 251, 543. — Le mouvement commercial de Constantinople. — Conseils aux exportateurs français, 251. — Le chemin de fer Homs-Tripoli, 286. — Les troubles dans l'Irak arabe, 288, 327. — Les Turcs et le Nedjed, 290, 405, 542. — L'agitation en Syrie, 360. — Une nouvelle voie ferrée en Syrie, 360. — La question des capitulations, 401. — Un incident à Smyrne, 401. — Un manifeste arabe, 401. — Troubles dans le

ASIE ANGLAISE

Articles. — Les données du problème anglo-indien : le mouvement anarchiste, par M. CHARLES MOUREY, 69. — Les reliques de Bouddha, 193. — La dernière session du conseil du vice-roi de l'Inde, par M. CHARLES MOUREY, 225. — L'œuvre de lord Kitchner aux Indes anglaises, par M. le commandant MAROIX, 302. — L'Asie anglaise en 1910, par M. M. S., 533.

Chroniques. — Les crimes anarchistes, 66. — La première session des nouveaux conseils de l'Inde, 111. — Le projet de loi sur la presse, 111. — La jeunesse universitaire du Bengale et l'anarchisme, 208. — Le procès des meurtriers de M. Jackson, 209. — Les Etats Fédérés malais, 210. — Le nouveau vice-roi de l'Inde, 293. — L'affaire Savarkar, 499. — Le commerce de l'Inde en 1909. 1910, 499.

AUSTRALASIE

Chroniques. — Le commerce des Philippines avec les Etats-Unis, 296.

CARTES, GRAPHIQUES ET GRAVURES

Cartes. — Itinéraire de M. Pelliot du Turkestan russe au Kansou, 13. — Itinéraire de la mission de Lacoste en Mongolie septentrionale, 177. — Camp retranché de Constantinople, d'après le projet Brialmont, 269. — Régions militaires et voies ferrées de Turquie, 271. — Chemin de fer de Bangkok à la Malaisie britannique, 339. —

Ile de Formose, 407. — Les sources du Brahmapoutre et du Sutledje, 509.

Gravures. — La mission Pelliot au Turkestan chinois, 14-24. — Le voyage de M. Duchesne-Fournet du Tonkin à Hankéou, 25-31. — Portrait de sir Ugyen Wang-Chouk, 470.

BIBLIOGRAPHIE

Histoire de la Cochinchine française, des origines à 1883, par M. P. CULTRU, 67. — La France dans l'océan Indien, par M. EUGÈNE GALLOIS, 68. — Dans les Marches tibétaines, par M. JACQUES BACOT, 165. — Chez les lamas de Sibérie, par M. PAUL LABBÉ, 210. — La Tradition comme source du droit musulman, par M. RIARD GHALI, 260. — La Vie secrète de la cour de Chine, par M. ALBERT MAYBON, 332. — Bulletin de l'Ecole française d'Extrême-Orient (pre-

mier-fascicule, 1910), 371. — Les Questions actuelles de politique étrangère en Asie, par MM. le baron DE COURCEL, P. DESCHANEL, P. DOUMER, le général LEBON, VICTOR BÉRARD, R. DE CAIX, M. REVON, JEAN RODES, le Dr ROUIRE, 372. — Le Bosphore et les Dardanelles, par M. SERGE GORJAINOW, 372. — La Force noire, par M. le lieutenant-colonel MANGIN, 372. — Les Forces chinoises, par M. le général DE NÉGRER, 452.



COMPOSITION DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Président : M. EMILE SENART, membre de l'Institut ;

Vice-présidents : MM. EUG. ETIENNE, vice-président de la Chambre des députés, ancien ministre ; GUILLAIN, député, inspecteur général des ponts et chaussées, ancien ministre ; marquis DE MOUSTIER, député ; marquis DE REVERSEAUX, ambassadeur de France ;

Trésorier : M. CHARLES PICOT, ancien inspecteur des finances ;

Secrétaire général : Comte DE LABRY ;

Membres :

MM.

Adam, député ;
 Prince d'Arenberg, de l'Institut, ancien député, Président du Comité de l'Afrique Française ;
 Aymonier, ancien directeur de l'Ecole Coloniale ;
 Aynard, député, régent de la Banque de France ;
 Marquis de Barthélemy, explorateur ;
 Bapst ;
 Beau, ministre plénipotentiaire ;
 Marc Bel, ingénieur civil des mines ;
 Bertin, membre de l'Institut ;
 Benoit-Oriol, ancien député ;
 Bons d'Anty, consul général de France ;
 De Billy, administrateur des Chargeurs Réunis ;
 Prince Roland Bonaparte ;
 De la Boulinière ;
 Paul Bourde ;
 Vicomte Robert de Caix de Saint-Aymour ;
 Casenave, ministre plénipotentiaire ;
 Comte Jean de Castellane ;
 J. Chailley, député ;
 Chavannes, membre de l'Institut ;
 Comte du Chaylard, ministre plénipotentiaire ;
 Charles-Roux, ancien député ;
 Chastenet, député ;
 A. Chaumier, président du Comité du Commerce et de l'Industrie de l'Indo-Chine ;
 Baron Denys Cochin, député ;
 Henri Cordier, de l'Institut ;
 Baron de Courcel, ambassadeur de France ;
 J. Couvert, prés. de la Chambre de commerce du Havre ;
 Delafosse, député ;
 C. Depincé ;
 Deschanel, de l'Académie Française, député ;
 Descos, ministre de France à Belgrade ;
 J. Develle, ancien ministre, ancien député ;
 Paul Doumer, ancien gouverneur général de l'Indo-Chine, député ;
 Dubail, ministre plénipotentiaire ;
 E. Duboc, administrateur de la Société de sauvetage des naufragés ;
 Dubochet, ancien député, président de la Chambre de commerce de Nantes ;
 Esnault-Pelterie, président de l'Association Cotonnière Coloniale ;
 Finot, ancien directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient ;
 Henri Froidevaux ;
 G. Gabiat, ancien député ;
 A. Gérard, administrateur de la Société des Manufactures de Saint-Gobain ;
 Amiral Gervais ;
 Comte J. de Gontaut-Biron, député ;
 Gout ;
 Grandidier, de l'Institut ;
 Guieysse, député, ancien ministre ;

Harmand, ambassadeur de France.

J. Haussmann, receveur des finances ;

Prince d'Hénin, sénateur ;

Henry ;

Lucien Hubert, député ;

Baron Hulot, secrét. général de la Société de Géographie ;

Commandant Jouinot-Gambetta ;

Raymond Kœchlin ;

Paul Labbé, secrétaire général de la Société de Géographie Commerciale ;

Charles Lallemand, ingénieur en chef des mines ;

Lavoignat, doyen des notaires de Paris ;

Robert Lebaudy ;

A. Lebon, ancien ministre ;

Général Lebon ;

Leclère, ingénieur en chef des mines ;

Pierre Lefèvre-Pontalis, Secrétaire d'ambassade ;

Anatole Leroy-Beaulieu ;

Paul Leroy-Beaulieu ;

Pierre Leroy-Beaulieu, député ;

Lesueur, ancien sénateur ;

Colonel Levé ;

Raphaël Georges Lévy, professeur à l'Ecole des Sciences politiques ;

M^{me} Massieu, explorateur ;

Claudius Madrolle, explorateur ;

Marmottant, avoué ;

Louis Marin, député ;

Mège, ancien député ;

Mellier, président des Eaux et Électricité de l'Indo-Chine ;

Marcel Monnier, explorateur ;

Charles Mourey, chef de service à l'Office colonial ;

Baron de Neuffize ;

Baron Hély d'Oissel, ancien député ;

Comte d'Ormesson ;

Maurice Ordinaire, ancien député ;

Outrey ;

Colonel Vicomte de la Panouse, délégué général du Comité pour le littoral méditerranéen ;

Ed. Payen ;

D. Pérouse, Inspecteur général des Ponts et Chaussées en retraite ;

De Peyerimhoff de Fontenelle ;

René Pinon ;

Ch. Prévot, sénateur ;

Raiberti, député ;

L. Raveneau, sec. de la réd. des « Annales de Géographie » ;

P. Ristelhueber, consul général de France en retraite ;

Roume, gouverneur général honoraire des Colonies ;

Albin Rozet, député ;

Saint-Germain, sénateur ;

Sallandrouze de la Mornaix ;

A. Salles, inspecteur des Colonies.

Christian Schefer ;

Scheil ;

Spronck, député ;

Eugène Schneider, député, gérant des établissements Schneider et C^o du Creusot ;

Siegfried, sénateur, ancien ministre ;

S. Simon, directeur de la Banque de l'Indo-Chine ;

Stegg ;

Auguste Terrier, secrét. général du Comité de l'Afrique Française ;

André Tardieu ;

J. Trystram, président de la Chambre de commerce de Dunkerque ;

P. de Vaureal, administrateur des Phares de l'Empire ottoman.

Richard Waddington, sénateur, président de la Chambre de commerce de Rouen.

L'ŒUVRE DU COMITÉ

Le Comité de l'Asie Française entre dans sa septième année.

Les événements qui se sont succédé depuis 1901 ont justifié sa création et son programme. Jamais depuis les temps modernes, les affaires d'Asie n'ont joué un rôle plus important dans la politique universelle. La dernière guerre d'Extrême-Orient a altéré, pour un temps tout au moins, jusqu'à l'équilibre européen. Dans le Levant, les rivalités d'influences s'accroissent; il conviendra, dès lors, que notre politique y soit plus que jamais vigilante et active. En même temps, dans toute l'Asie, de la Chine à la Perse, des tendances nouvelles qui s'imposent à l'attention et commandent l'attitude des Européens, dominateurs ou simples commerçants, tendent à modifier les situations anciennes.

C'est assez dire l'importance qu'il y a pour notre pays à être impartialement instruit des mouvements de ce monde qu'entraîne une évolution rapide. Le Comité de l'Asie Française s'est efforcé de répondre à ce besoin selon le programme que lui traçait son fondateur, M. Eugène Etienne, lorsqu'il disait que le Comité devait se proposer de devenir « le Centre réunissant les nombreux renseignements économiques, diplomatiques, ethniques, sociaux et religieux qu'exige une action raisonnée et suivie en présence des problèmes asiatiques ». Il a tendu sans cesse, comme l'annonçait cet exposé, à « réaliser, en ce qui concerne l'Asie, la nécessaire émancipation intellectuelle du pays », qui, trop longtemps, n'a été renseigné sur l'Asie que par des organisations inféodées à nos concurrents, à nos rivaux. Nous avons fait de notre mieux pour mettre des informations impartiales et continues à la disposition du public, soit directement, soit par l'intermédiaire de la grande presse quotidienne qui s'est inspirée à plusieurs reprises de notre *Bulletin* et de nos Conférences. Nous voudrions faire encore plus à l'avenir.

L'éveil d'aspirations et d'inquiétudes nouvelles en Asie confirme ce souci d'une politique éclairée, fondée sur une observation sympathique aux indigènes, qui s'affirmait dans notre programme et s'est affirmé de plus en plus dans notre *Bulletin*. Notre président le déclarait dès la première heure : « En Indo-Chine, nous avons à rendre inébranlable notre domination en assurant la prospérité économique du pays et surtout la collaboration consentie, bienveillante des indigènes avec leurs maîtres politiques français... L'Indo-Chine française ne saurait vivre que si elle devient une force vivante, autonome, capable de faire équilibre aux autres forces qui vont naître et grandir peu à peu dans la transformation de l'Extrême-Orient. » Ces paroles paraissent

presque prophétiques si l'on songe aux événements qui se sont succédé en Asie depuis 1901. Plus que jamais une bonne politique indigène, toujours profondément pénétrée de justice et de bienveillance, jamais suspecte d'hésitation ni de faiblesse, doit être au premier plan de nos préoccupations. Les efforts que nous ferons pour qu'elle soit de plus en plus appliquée ne seront pas rendus superflus par la sympathie, trop souvent verbale et superficielle, que rencontre partout en France ce principe politique. Souvent les bonnes intentions trop faibles se brisent aux difficultés pratiques : l'absence d'observation sérieuse et sincère, l'insuffisance, chez quelques agents, de la haute culture intellectuelle, surtout de la dignité et de l'énergie morales; la prédominance de préoccupations fiscales dont la sanction est moins grave, mais plus immédiate; parfois la résistance d'intérêts particuliers qui essaient de confondre leur satisfaction avec l'œuvre coloniale que doit accomplir cette personnalité durable qu'est la France. S'il est vrai que la période de la conquête est close, il reste assurément à faire à ceux qui veulent que notre domination s'inspire toujours du sentiment de nos responsabilités et du souci de l'avenir national.

Les mêmes scrupules, la même politique fondée sur une observation attentive et une sympathie véritable doivent nous guider dans notre effort pour développer notre influence et étendre des affaires dans les pays d'Asie dont nous ne détenons pas la domination. Ajoutons qu'ils servent l'intérêt du contribuable français; car seule la politique coloniale qui s'en inspire est à la fois aussi peu onéreuse et aussi féconde que possible.

Telles sont les idées qu'une œuvre d'information et de doctrine comme notre Comité doit s'efforcer de répandre dans le public. Il nous est permis de penser que ces renseignements et les conclusions qu'ils imposent auront leur prix même pour un personnel politique auquel son instabilité et la fascination des luttes intérieures rendent plus difficile une action extérieure systématique et suivie.

Cette œuvre désintéressée et patriotique, sous des formes variées — politique et économique ici, là plus purement scientifique — embrasse toute l'Asie. Ses exigences augmentent avec la complexité des circonstances : de précieux concours l'ont fait vivre et grandir pendant six années. Puissent-ils continuer à la développer, de plus en plus nombreux et efficaces, dans l'avenir!

Les vice-présidents,

EUG. ETIENNE.

GUILLAIN.

DE MOUSTIER.

DE REVERSEAUX.

Le président,

EMILE SENART.

Vient de paraître :

Le premier volume de

L'HISTOIRE DES MISSIONS EN CHINE

Mission du Kouy-Tcheou

Par l'abbé Adrien LAUNAY

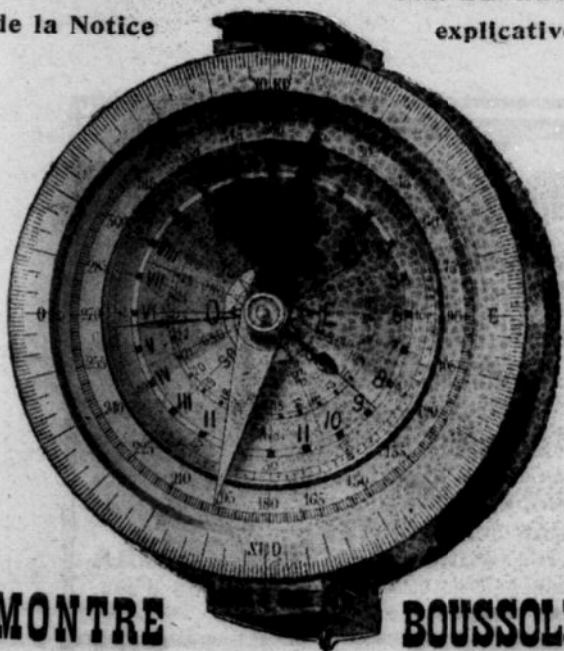
L'ouvrage formera 3 volumes in-8° raisin de 550 pages. Il est fait : 1° sur les Archives du Ministère des Affaires Étrangères de **France**; 2° les Archives de la Propagande à **Rome**; 3° les Archives de la Légation de **France** à **Péking**; 4° les Archives de la Mission du **Kouy-Tcheou** à **Kouy-Yang**; 5° les Archives de la Société des **Missions étrangères à Paris**.

Presque tous les Documents cités sont **inédits**. Quoique cet ouvrage ne soit **pas mis dans le commerce**, nous offrons quelques exemplaires du 1^{er} volume à **15 francs net**. Tirage à cent exemplaires. Les acheteurs du 1^{er} volume pourront acquérir le 2^e paraissant en juillet 1908 et le 3^e, et dernier, lequel paraîtra en novembre 1908. Chaque volume de cet ouvrage portera sur la couverture la mention suivante : **Ne se trouve pas en librairie. Achat permanent de Livres et Bibliothèques en tous genres.**

Envoi franco du Catalogue de la Librairie paraissant mensuellement sur demande.

ENVOI FRANCO
de la Notice

SUR DEMANDE
explicative



MONTRE BOUSSOLE

Du Cap^{no} VINCENT

Brevetée en France et à l'Étranger

CHRONOMÈTRE. Montre astronomique.
Calendrier, Cadran Solaire, Boussole de déclinaison,
Boussole d'orientation. Boussole de direction, Boussole
marine, Théodolite et Goniomètre. Livrée en étui pour
être portée à la ceinture ou en sautoir.

Prix : 100 fr.

En vente chez **M. Louis GRUET, Jeune**
Cessionnaire et Fabricant.

73, Grande-Rue, à **BESANÇON (Doubs) France.**

PUBLICITÉ

Pour tout ce qui concerne la publicité dans le
« Bulletin du Comité de l'Asie Française » s'adresser
à **M. PRUDHON, 50, rue Saint-Lambert (XV^e)**.

Fabrique de PERLES et de VERRERIES Coloniales

SPECIALITÉS POUR L'AFRIQUE

A. D. SCHWENK

& Jacob H. Jeiteles Sohn

PARIS - 87-89, Rue Réaumur, 87-89 - PARIS

Fabrique à Gablonz (Bohême)

MÉDAILLE D'OR, EXPOSITION COLONIALE, BRUXELLES 1891

MÉDAILLE D'OR, EXPOSITION UNIVERSELLE, PARIS 1889

LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE, EXPOSITION UNIVERSELLE, CHICAGO 1893

Perles dorées inaltérables. — Corail imitation. — Ambre vrai et imitation.
Perles argentées. — Cornaline imitation. — Oregos. — Pennés, etc.
Djigidas. — Balaccas. — Rocailles. — Charlottes. — Anghésis. — Amulettes. — Bracelets
Bagues. — Colliers. — Chapelets musulmans. — Épingles à coiffures, etc.



Marque déposée

CRÉSYL-JEYES

DESINFECTANT ANTISEPTIQUE

Ni toxique ni corrosif. — Le plus puissant
Refuser tous PRODUITS dits similaires



Marque déposée

ADOPTÉ PAR LE SERVICE DE SANTÉ DE L'ARMÉE. — LA PRÉFECTURE DE LA SEINE
LA PLUPART DES SERVICES D'HYGIÈNE ET DE DÉSINFECTION. — HOPITAUX, LYCÉES, COLLÈGES, PENSIONNATS, ETC.

EXPOSITION UNIVERSELLE 1900

GRAND PRIX (Collectivité vétérinaire). — MÉDAILLE D'OR (la seule décernée aux Désinfectants)

Le CRÉSYL-JEYES est le plus efficace et le plus sûr des désinfectants antiseptiques. Employé en émulsions à 1 ou 2 p. 100, Deux à quatre cuillerées à café par litre d'eau, il détruit rapidement tous les microbes et les germes infectieux de toute nature, et fait disparaître immédiatement les miasmes et les mauvaises odeurs.

Le CRÉSYL-JEYES est le préventif le plus sûr contre Peste, Choléra, Typhus, Diphtérie, etc. Indispensable pour assainir les Habitations, Navires, Magasins, Entrepôts, Étoiers, Puits, etc.

Le CRÉSYL-JEYES éloigne ou détruit Rats, Souris, Cancrelas, détruit les Larves de Moustiques.

ENVOI FRANCO sur demande d'une intéressante Brochure contenant des Rapports scientifiques, mode d'emploi et prix-courants.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUITS SANITAIRES ET ANTISEPTIQUES, 35, rue des Francs-Bourgeois, 35. — PARIS

Exiger sur tous les récipients : flacons, bidons, boîtes, les marques et cachets de la Société, ainsi que le nom "JEYES"

FUSILS GUINARD

EXCELLENTS

BON MARCHÉ

Voir les modèles nouveaux

— 1909 —

SPÉCIALITÉ D'ARMES

POUR

COLONS & EXPLORATEURS

Étab^{ts} GUINARD & C^{ie}, Armuriers brevetés

8, avenue de l'Opéra. — PARIS



COMPTOIR GÉOLOGIQUE, MINÉRALOGIQUE ET SPÉCIAL DE PROSPECTION MINIÈRE Alexandre STUER

4, rue de Castellane

Petits FOURS PORTATIFS à coupeller et à fondre, de l'ingénieur Braly, pour la prospection de l'or, de l'argent, étain, plomb, antimoine, bismuth, molybdène, tungstène, etc., etc. (Prospectus spécial). — BALANCE de l'ingénieur Degoutin donnant le 1/15 et pouvant donner le 1/40 de milligramme, indérangeable, indéréglable, de principe nouveau et du prix de 65 fr. — PORUNIA, BATEESBois, tôle, cuivre. Batées centrifuges. — SLUICES (portatifs). RIFLES, BERCEAUX, LONG-TOMS, etc. (Prospectus spécial). — Collections géologiques et minéralogiques pour prospections de tous minerais en général et des pierres précieuses en particulier. — Nécessaires de minéralogie de toute importance. — Trousses d'explorateurs.

Demander la liste des Catalogues.

ANIODOL

LE PLUS PUISSANT ANTISEPTIQUE DÉSINFECTANT

Demandez l'étude faite par M. E. FOUARD, Ch^{te} à l'INSTITUT PASTEUR

DÉSODORISANT UNIVERSEL

Sans Mercure, ni Cuivre — Ne tache pas — Ni Toxique, ni Caustique.
ACCOUCHEMENTS - CHIRURGIE - MALADIES INFECTIEUSES

SOLUTION COMMERCIALE au 1/100^e. (Une grande cuillerée dans 1 litre d'eau pour usage externe).

INDISPENSABLE contre les ÉPIDÉMIES

Utile dans PLAIES de toute nature, FIÈVRES,
DIARRHÉES, GASTRO-ENTÉRITES, DYSENTÉRIES, PESTÉ, CHOLÉRA
Se prend à l'intérieur à la dose de 1 cuillerée à café à une grande cuillerée dans un litre d'eau,
en tisane, pour désinfecter le tube digestif dont il rétablit les fonctions.

PUISSANCES } BACTÉRICIDE 23.40 } sur le Bacille typhique
 } ANTISEPTIQUE 52.85 } (établies par M^r FOUARD, Ch^{te} à l'INSTITUT PASTEUR)
Celle du Phénol étant : 1.85 et du Sublimé : 20.

SAVON BACTÉRICIDE A L'ANIODOL 2%

POUDRE D'ANIODOL INSOLUBLE

remplace l'ODOFORME

Se trouve dans toutes les bonnes Pharmacies. — SE MÉFIER des CONTREFAÇONS.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

AU

COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

19-21, rue Cassette. — PARIS

Toute personne qui souscrit une somme de

{	25 à 300 francs	a la qualité d'Adhérent.
	300 à 1000	— a le titre de Donateur.
	1000 et au-dessus	— Bienfaiteur.

Je soussigné (Nom et qualité)

(adresse)

souscris au COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE la somme de

que veuillez trouver inclus en { un mandat (1)
un chèque

SIGNATURE :

que M. le Trésorier voudra bien faire encaisser à mon domicile⁽¹⁾

On peut souscrire au Comité de l'Asie Française une somme quelconque, mais le Bulletin ne sera servi gratuitement pendant un an qu'aux personnes ayant versé au moins 20 fr.

Le minimum est seulement de 15 fr. pour les officiers et fonctionnaires.

N.-B. — Les souscripteurs inscrits avant 1907 jouissent du privilège de maintenir leur cotisation au chiffre antérieur.

(1) Effacer l'une ou l'autre formule.

CASE A LOUER

VÉRITABLES
GRAINS DE SANTÉ
 DU DOCTEUR
FRANCK
 Purgatifs Dépuratifs
LE REMÈDE DE LA
CONSTIPATION
ENVOI GRATUIT
d'Echantillon
T. LEROY, 96, R. d'Amsterdam
PARIS
En Vente dans toutes les Pharmacies.

ARGUS DE LA PRESSE FONDÉ EN 1879

Le plus ancien bureau de coupures de journaux

« lit, découpe et traduit les journaux du monde entier, et « en fournit les extraits sur n'importe quel sujet. »

(HECTOR MALOT.)

L'ARGUS DE LA PRESSE se charge de toutes les recherches ét prospectives et documentaires qu'on veut bien lui confier.

L'ARGUS dépouille plus de DIX MILLE journaux par jour. L'ARGUS envoie, chaque année, plus de CINQ MILLIONS d'extraits de journaux.

L'ARGUS DE LA PRESSE seul a le droit de dire qu'il est un ARGUS » ; ne pas le confondre avec des maisons similaires.

Écrire 14, rue Drouot, PARIS-IX^e.

Adresse Télégraphique : ACHAMBURE-PARIS

LE

BULLETIN DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Est en vente à Londres

A LA LIBRAIRIE LUZAC ET C^{ie}

46, Great Russell Street W. C.

Filtre Pasteurisateur Mallié

RECONNU SUPÉRIEUR A TOUS LES FILTRES

Le seul pouvant s'opposer à la transmission des maladies par les eaux, d'après les analyses officielles

Porcelaine d'amiante, Brevetée S. G. D. G. France et Etranger



ACADÉMIE DES SCIENCES
 1^{er} PRIX MONTYON
 HORS CONCOURS
 Exposition Univers., Paris 1900
 HORS CONCOURS MEMBRE DU JURY
 Exposition coloniale de Marseille 1906

155, Faubourg Poissonnière
 PARIS



Pour toutes recherches dans les Bibliothèques et Archives, copies et classements de documents, revision de textes, mise au point, corrections d'épreuves, rédaction de comptes rendus-traductions, etc., s'adresser à l'Association des Secrétaires de rédaction, 46, rue Vivienne. Paris.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Relations avec l'Espagne et le Portugal.

Il est délivré :

A) Au départ de Paris (Quai d'Orsay) :

1^o Pour Madrid, Valladolid, Saragosse, Saint-Sébastien, Cordoue, Séville, Grenade, Malaga, Cadix et Gibraltar, *via* Bordeaux-Irun :

a) Des billets directs simples; b) des billets d'aller et retour individuels valables 30 jours, avec faculté de prolongation; c) des billets d'aller et retour collectifs de famille valables 45 jours, avec faculté de prolongation; réductions variant de 20 à 40 % suivant le nombre de personnes.

Enregistrement direct des bagages.

Faculté d'arrêt, tant en France qu'en Espagne, à un certain nombre de points.

2^o Des billets d'aller et retour valables 30 jours pour Lisbonne, Porto, Guarda, Pampilhosa et Entroncamento.

3^o Des billets aller et retour directs pour Port-Bou (avec retour au départ de Cerbère *via* Tours, Bordeaux, Narbonne à l'aller et *via* Narbonne, Montauban, Limoges, au retour ou inversement, validité 13 jours.

4^o Des billets d'aller et retour 1^{re} et 2^e classes pour Lisbonne-Rocio et Porto, comportant l'emprunt en Portugal du circuit Fuentes d'Onoro, Villaformoso, Pampilhosa, Lisbonne, Porto, Barca d'Alba, Fregeneda.

Validité 30 jours, avec faculté de prolongation moyennant supplément.

B) Au départ de Paris et de toutes les gares du réseau

1^o Du 12 mars au 15 mai 1910, des billets aller et retour individuels à prix exceptionnellement réduits pour Madrid et pour Séville, savoir :

Pour Madrid : de 167 francs en 1^{re} classe, de 119 francs en 2^e classe.

Pour Séville : de 222 francs en 1^{re} classe, de 164 francs en 2^e classe.

Validité pour le retour jusqu'au 15 juin inclus, dernière date pour l'arrivée du voyageur à son point de départ.

2^o Des billets demi-circulaires espagnols, comportant six itinéraires, conjointement avec des billets français dont l'itinéraire comporte la sortie de France par Port-Bou et la rentrée en France par Hendaye ou réciproquement.

3^o Des billets circulaires espagnols à itinéraire facultatif, conjointement avec des billets français comportant, soit la sortie et l'entrée par le même point frontière, soit l'entrée en Espagne par Irun et la sortie par Port-Bou ou inversement.

C) Au départ de Paris, Orléans, Blois, Tours, Châtellerault, Poitiers, Angoulême, Le Mans, Vierzon-Ville, Bourges, Châteauroux, Montluçon, Limoges-Bénédictins, Périgueux, Aurillac, Cahors, Tulle, des billets directs avec enregistrement direct des bagages pour Barcelone ou réciproquement.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

L'hiver à la Côte d'Azur.

Billets d'aller et retour collectifs de 2^e et 3^e classes
valables jusqu'au 15 mai 1910

Délivrés, du 1^{er} octobre au 15 novembre, aux familles
d'au moins trois personnes par les gares P.-L.-M. pour
Cassis et toutes gares P. L.-M. situées au delà vers Men-
ton. Parcours simple minimum : 400 kilomètres. (Le cou-
pon d'aller n'est valable que du 1^{er} octobre au 15 novembre
1909.

Prix : Les deux premières personnes paient le plein
tarif, la 3^e personne bénéficie d'une réduction de 50 0/0,
la 4^e et chacune des suivantes, d'une réduction de 75 0/0.

Arrêts facultatifs.

Demander les billets quatre jours à l'avance à la gare
de départ.

Des trains rapides et de luxe composés de confortables
voitures à bogies desservent pendant l'hiver les stations
du littoral.

Stations hivernales (Nice, Cannes, Menton, etc.)

Paris-La Côte d'Azur en 13 heures par train extra-rapide
de nuit ou par le train « Côte d'Azur rapide » (1^{re} classe).

Billets d'aller et retour collectifs de 1^{re}, 2^e et 3^e classes,
valables 33 jours, délivrés, du 15 octobre au 15 mai, dans

toutes les gares P.-L.-M., aux familles d'au moins trois
personnes pour : Cassis, La Ciotat, Saint-Cyr-la-Cadière,
Bandol, Ollioules-Sanary, La Seyne-Tamaris-sur-Mer,
Toulon, Hyères et toutes les gares situées entre Saint-
Raphaël-Valescure, Grasse, Nice et Menton inclusivement.
Minimum de parcours simple : 150 kilomètres.

Prix : Les deux premières personnes paient le plein
tarif, la 3^e personne bénéficie d'une réduction de 50 0/0,
la 4^e et chacune des suivantes d'une réduction de 75 0/0.

Faculté de prolongation de une ou plusieurs périodes
de 15 jours, moyennant supplément de 10 0/0 pour chaque
période.

Arrêts facultatifs.

Demander les billets quatre jours à l'avance à la gare
de départ.

Des trains rapides et de luxe composés de confortables
voitures à bogies desservent pendant l'hiver les stations
du littoral.

Algérie-Tunisie.

Billets de voyages à itinéraires fixes, 1^{re} et 2^e classes,
délivrés à la gare de Paris-Lyon ainsi que dans les prin-
cipales gares situées sur les itinéraires. Certaines combi-
naisons de ces voyages permettent de visiter non seule-
ment l'Algérie et la Tunisie, mais encore des parties plus
ou moins étendues de l'Italie et de l'Espagne.

Voir la nomenclature complète de ces voyages dans le
Livret-Guide-Horaire P.-L.-M., en vente dans les gares,
bureaux de ville, bibliothèques : 0 fr. 50; envoi sur de-
mande au Service Central de l'Exploitation, 20, boulevard
Diderot, Paris, contre 0 fr. 70 en timbres-poste.

CHEMINS DE FER DU NORD

PARIS-NORD A LONDRES

Viâ Calais ou Boulogne

CINQ SERVICES RAPIDES QUOTIDIENS DANS CHAQUE SENS

Voie la plus rapide. — Services officiels de la poste (Viâ Calais.)

SERVICES RAPIDES ENTRE PARIS, LA BELGIQUE, LA HOLLANDE, L'ALLEMAGNE, LA RUSSIE, LE DANEMARK, LA SUÈDE ET LA NORVÈGE

TRAINS DE LUXE

Toute l'année.

NORD-EXPRESS. — Tous les jours entre Paris (1 h. 50 soir) et Berlin. (A l'aller, ce train est en correspondance
à Liège avec l'Ostende-Vienne.)

Le train partant de Paris le lundi continue sur Varsovie, et ceux partant les mercredi et samedi sur Saint-
Pétersbourg.

PÉNINSULAIRE-EXPRESS. — Départ de Londres le vendredi, et de Calais-Maritime le samedi à 1 h. 03 matin pour
Turin, Alexandrie, Bologne, Brindisi, où il correspond avec le paquebot de la malle de l'Inde.

CALAIS-MARSEILLE-BOMBAY-EXPRESS. — Départ de Londres et Calais-Maritime (2 h. 55 soir) le jeudi pour Marseille, en
correspondance avec les paquebots pour l'Égypte et les Indes.

SIMPLON-EXPRESS. — De Londres, Calais (3 h. soir) et Paris-Nord (6 h. 51 soir) pour Lausanne, Brigue et Milan.
(3 fois par semaine en hiver, tous les jours en été).

L'hiver seulement.

CALAIS-MÉDITERRANÉE-EXPRESS. — De Londres, Calais (3 h. soir) et Paris-Nord (6 h. 51 soir) pour Nice et Vintimille.
TRAIN RAPIDE QUOTIDIEN. — De Paris-Nord (7 h. 32 soir) pour Nice et Vintimille composé de lits-salons et voitures
de 1^{re} classe.

VOYAGES CIRCULAIRES A PRIX RÉDUITS

en France et à l'étranger avec itinéraire tracé au gré des voyageurs.

Délivrance toute l'année de billets permettant d'effectuer un voyage empruntant les réseaux français, les lignes
de chemins de fer et les voies navigables des pays européens. Le parcours ne peut être inférieur à 600 kilomètres.
La durée de validité est de 60 jours jusqu'à 2.000 kilomètres, 90 jours de 2.000 à 3.000 kilomètres, et de 120 jours
au-dessus.

COMPAGNIE DES MESSAGERIES MARITIMES

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 45.000.000 DE FRANCS

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS

DÉPARTS DE MARSEILLE

Du 31 Janvier 1910 aux dates suivantes :

Égypte et Syrie Angleterre, Grèce, Turquie et Mer Noire	Judi 3 Févr. midi.	Pour Alexandrie, Port-Saïd, et pour passagers seulement Jaffa et Beyrouth (retour par les mêmes escales sauf Jaffa) (1)	ORÉNOQUE C. Mouton.
	Vendredi 4 — midi.	Pour Le Havre et Londres	CORDOUAN C. Penon.
	Samedi 5 — 4 h. s.	Pour Calamata, Le Pirée, Smyrne, Dardanelles, Constantinople, Samsoun, Trébizonde et Batoum (1) (retour par Moudania et les mêmes escales, sauf Dardanelles et Calamata)	DAVUBE C. Aumérân.
Indes, Ceylan, Australie, Nouvelle-Calédonie et Nouvelles Hébrides	Le Mercredi 9 Février 1910, à 11 heures du matin Pour Port-Saïd, Suez, Aden, Bombay, Colombo, Fremantle, Adélaïde, Melbourne, Sydney et Nouméa. (Service annexe de Nouméa aux Nouvelles Hébrides).		VILLE-de-la-CIOTAT C. Barillon.
Ceylan, Cochinchine, Siam, Tonkin, Chine et Japon et pour passagers seulement Australie, Nouvelle-Calédonie et Nouvelles-Hébrides	Le Dimanche 13 Février 1910, à 11 heures du matin Pour Port-Saïd, Djibouti, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Changhaï, Kobé et Yokohama. Correspondances : à Colombo avec la Ville-de-la-Ciotat pour les passagers à destination de l'Australie, de la Nouvelle-Calédonie et des Nouvelles-Hébrides; à Singapore pour Batavia; à Saïgon : 1° pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haïphong; 2° pour Bangkok.		POLYNÉSIE C. Broc. l. de v.
Ceylan, Indes, Cochinchine, Siam, Tonkin, Chine et Japon	Le Dimanche 27 Février 1910, à 11 heures du matin Pour Port-Saïd, Aden, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Changhaï, Kobé et Yokohama. Correspondances : à Colombo pour Pondichéry et Calcutta; à Singapore pour Batavia; à Saïgon : 1° pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haïphong; 2° pour Bangkok.		OcéANIE C. Sellier. cap. de frégate.
Djibouti Madagascar La Réunion Maurice	Via Zanzibar	Le Jeudi 10 Février 1910, à 11 heures du matin Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Mombasa, Zanzibar, Mayotte, Majunga, Nossi-Bé, Diégo-Suarez, Tamatave, La Réunion et Maurice. Correspondances : à Majunga pour Naméla, Morondava, Ambohibé, Tuléar, Lourenço-Marquez, Durban.	MELBOURNE C. Combes.
	Via Mahé	Le Vendredi 25 Février 1910, à 11 heures du matin Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Aden, Mahé (Seychelles), Diégo-Suarez, Sainte-Marie, Tamatave, La Réunion et Maurice. Correspondances : à Diégo-Suarez pour Nossi-Bé, Analalave, Majunga, Mayotte, Mulsamudu, Mohély, Moroni, Zanzibar; 2° à Tamatave pour Vatamandry, Mahanoro, Mananjary, Farafangana, Fort-Dauphin, Tuléar.	OXUS C. Bruno.

LIGNES COMMERCIALES D'INDO-CHINE ET D'EXTRÊME-ORIENT

	D'ANVERS	DE DUNKERQUE	DU HAVRE	DE MARSEILLE	
Colombo, Singapore, Hong Kong, Japon, Changhaï.	1 ^{er} Mars 1910	—	—	14 Mars	MEINAM C. Dorise.
	1 ^{er} Mai	—	—	14 Mai	PEI-HO C. Cazal.
Colombo, Saïgon, Tourane, Haïphong	—	13 Février	17 Février	28 Février	SONTAY C. Combin.
	—	13 Mars	17 Mars	30 Mars	LOUQSOR C. Bocognani.
DÉPARTS du Havre pour Marseille (pour marchandises seulement)	Lundi 31 Janvier 1910				MATAPAN C. Tivolle.
	Lundi 7 Février 1910				MEDOC C. Lévêque.

DÉPARTS DE BORDEAUX

Espagne, Portugal, Sénégal, Brésil et La Plata	Le Vendredi 11 Février 1910 Pour Lisbonne, Dakar, Pernambuco, Bahia, Rio-Janeiro (1), Montevideo et Buenos-Ayres (2).	CORDILLÈRE C. Richard. l. de v.
	Le Dimanche 20 Février 1910 Pour Pasages, Vigo, Lisbonne, Rio-Janeiro (1), Montevideo et Buenos-Ayres (2).	CAMBÓDGE C. Guignon.
	Le Vendredi 25 Février 1910 Pour Lisbonne, Dakar, Rio-Janeiro (1), Santos, Montevideo et Buenos-Ayres (2).	AMAZONE C. Lidin. l. de v.
	(1) Par transbordement à Rio-Janeiro pour Paranagua, Antonina, Santa-Catharina, Rio-Grande do Sul, Pelotas et Porto-Alegre, pour marchandises seulement.	

(2) Et pour Santiago et Valparaiso (Chili), par transit à travers la Cordillère en service combiné avec la Compagnie Nationale de transports « Express Villalonga » (pour passagers seulement).

COMPOSITION DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Président : M. EMILE SENART, membre de l'Institut ;

Vice-présidents : MM. EUG. ETIENNE, vice-président de la Chambre des députés, ancien ministre ; GUILLAIN, député, inspecteur général des ponts et chaussées, ancien ministre ; marquis DE MOUSTIER, député ; marquis DE REVERSEAUX, ambassadeur de France ;

Trésorier : M. CHARLES PICOT, ancien inspecteur des finances ;

Secrétaire général : Comte DE LABRY ;

Membres :

MM.

Adam, député ;

Prince d'Arenberg, de l'Institut, ancien député, Président du Comité de l'Afrique Française ;

Aymonier, ancien directeur de l'Ecole Coloniale ;

Aynard, député, régent de la Banque de France ;

Marquis de Barthélemy, explorateur ;

Barst, ministre plénipotentiaire ;

Beau, ministre plénipotentiaire ;

Marc Bel, ingénieur civil des mines ;

Bertin, membre de l'Institut ;

Benoit-Oriol, ancien député ;

Bons d'Anty, consul général de France ;

De Billy, administrateur des Chargeurs Réunis ;

Prince Roland Bonaparte ;

De la Boulinière, ministre plénipotentiaire ;

Paul Bourde ;

Vicomte Robert de Caix de Saint-Aymour ;

Casenave, ministre plénipotentiaire ;

Comte Jean de Castellane ;

J. Chailley, député ;

Chavannes, membre de l'Institut ;

Comte du Chaylard, ministre plénipotentiaire ;

Charles-Roux, ancien député ;

Chastenet, député ;

A. Chaumier, président du Comité du Commerce et de l'Industrie de l'Indo-Chine ;

Baron Denys Cochin, député ;

Henri Cordier, de l'Institut ;

Baron de Courcel, ambassadeur de France ;

J. Couvert, prés. de la Chambre de commerce du Havre ;

Delafosse, député ;

C. Depincé ;

Deschanel, de l'Académie Française, député ;

Descos, ministre de France à Belgrade ;

J. Develle, ancien ministre, ancien député ;

Paul Doumer, ancien gouverneur général de l'Indo-Chine, député ;

Dubail, ministre plénipotentiaire ;

E. Duboc, administrateur de la Société de sauvetage des naufragés ;

Dubochet, ancien député, président de la Chambre de commerce de Nantes ;

Esnault-Pelterie, président de l'Association Cotonnière Coloniale ;

Finot, ancien directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient ;

Henri Froidevaux ;

C. Gabiat, ancien député ;

A. Gérard, administrateur de la Société des Manufactures de Saint-Gobain ;

Amiral Gervais ;

Comte J. de Gontaut-Biron, député ;

Jean Gout, consul général ;

Grandidier, de l'Institut ;

Guieysse, député, ancien ministre ;

Harmand, ambassadeur de France.

J. Haussmann, receveur des finances ;

Prince d'Hénin, sénateur ;

Henry ;

Lucien Hubert, député ;

Baron Hulot, secrét. général de la Société de Géographie ;

Commandant Jouinot-Gambetta ;

Raymond Kœchlin ;

Paul Labbé, secrétaire général de la Société de Géographie Commerciale ;

Charles Lallemand, ingénieur en chef des mines ;

Lavoignat, doyen des notaires de Paris ;

Robert Lebaudy ;

A. Lebon, ancien ministre ;

Général Lebon ;

Leclère, ingénieur en chef des mines ;

Pierre Lefèvre-Pontalis, Secrétaire d'ambassade ;

Anatole Leroy-Beaulieu ;

Paul Leroy-Beaulieu ;

Pierre Leroy-Beaulieu, député ;

Lesueur, ancien sénateur ;

Colonel Levé ;

Raphaël Georges Lévy, professeur à l'Ecole des Sciences politiques ;

M^{me} Massieu, explorateur ;

Claudius Madrolle, explorateur ;

Marmottant, avoué ;

Louis Marin, député ;

Mège, ancien député ;

Mellier, président des Eaux et Electricité de l'Indo-Chine ;

Marcel Monnier, explorateur ;

Charles Mourey, chef de service à l'Office colonial ;

Baron de Neufize ;

Baron Hély d'Oissel, ancien député ;

Comte d'Ormesson ;

Maurice Ordinaire, ancien député ;

Georges Outrey, ministre plénipotentiaire ;

Colonel Vicomte de la Panouse, délégué général du Comité pour le littoral méditerranéen ;

Ed. Payen ;

D. Pérouse, Inspecteur général des Ponts et Chaussées en retraite ;

De Peyerimhoff de Fontenelle ;

René Pinon ;

Ch. Prévot, sénateur ;

Raiberti, député ;

L. Raveneau, sec. de la réd. des « Annales de Géographie » ;

P. Ristelhueber, consul général de France en retraite ;

Roume, gouverneur général honoraire des Colonies ;

Albin Rozet, député ;

Saint-Germain, sénateur ;

Sallandrouze de la Mornaix ;

A. Salles, inspecteur des Colonies.

Christian Schefer ;

Scheil ;

Spronck, député ;

Eugène Schneider, député, gérant des établissements Schneider et C^{ie} du Creusot ;

Siegfried, sénateur, ancien ministre ;

S. Simon, directeur de la Banque de l'Indo-Chine ;

Steg ;

Auguste Terrier, secrét. général du Comité de l'Afrique Française ;

André Tardieu ;

J. Trystram, président de la Chambre de commerce de Dunkerque ;

P. de Vauréal, administrateur des Phares de l'Empire ottoman.

Richard Waddington, sénateur, président de la Chambre de commerce de Rouen.

L'ŒUVRE DU COMITÉ

Le Comité de l'Asie Française entre dans sa septième année.

Les événements qui se sont succédé depuis 1901 ont justifié sa création et son programme. Jamais depuis les temps modernes, les affaires d'Asie n'ont joué un rôle plus important dans la politique universelle. La dernière guerre d'Extrême-Orient a altéré, pour un temps tout au moins, jusqu'à l'équilibre européen. Dans le Levant, les rivalités d'influences s'accroissent; il conviendra, dès lors, que notre politique y soit plus que jamais vigilante et active. En même temps, dans toute l'Asie, de la Chine à la Perse, des tendances nouvelles qui s'imposent à l'attention et commandent l'attitude des Européens, dominateurs ou simples commerçants, tendent à modifier les situations anciennes.

C'est assez dire l'importance qu'il y a pour notre pays à être impartialement instruit des mouvements de ce monde qu'entraîne une évolution rapide. Le Comité de l'Asie Française s'est efforcé de répondre à ce besoin selon le programme que lui traçait son fondateur, M. Eugène Etienne, lorsqu'il disait que le Comité devait se proposer de devenir « le Centre réunissant les nombreux renseignements économiques, diplomatiques, ethniques, sociaux et religieux qu'exige une action raisonnée et suivie en présence des problèmes asiatiques ». Il a tendu sans cesse, comme l'annonçait cet exposé, à « réaliser, en ce qui concerne l'Asie, la nécessaire émancipation intellectuelle du pays », qui, trop longtemps, n'a été renseigné sur l'Asie que par des organisations inféodées à nos concurrents, à nos rivaux. Nous avons fait de notre mieux pour mettre des informations impartiales et continues à la disposition du public, soit directement, soit par l'intermédiaire de la grande presse quotidienne qui s'est inspirée à plusieurs reprises de notre *Bulletin* et de nos Conférences. Nous voudrions faire encore plus à l'avenir.

L'éveil d'aspirations et d'inquiétudes nouvelles en Asie confirme ce souci d'une politique éclairée, fondée sur une observation sympathique aux indigènes, qui s'affirmait dans notre programme et s'est affirmé de plus en plus dans notre *Bulletin*. Notre président le déclarait dès la première heure : « En Indo-Chine, nous avons à rendre inébranlable notre domination en assurant la prospérité économique du pays et surtout la collaboration consentie, bienveillante des indigènes avec leurs maîtres politiques français... L'Indo-Chine française ne saurait vivre que si elle devient une force vivante, autonome, capable de faire équilibre aux autres forces qui vont naître et grandir peu à peu dans la transformation de l'Extrême-Orient. » Ces paroles paraissent

presque prophétiques si l'on songe aux événements qui se sont succédé en Asie depuis 1901. Plus que jamais une bonne politique indigène, toujours profondément pénétrée de justice et de bienveillance, jamais suspecte d'hésitation ni de faiblesse, doit être au premier plan de nos préoccupations. Les efforts que nous ferons pour qu'elle soit de plus en plus appliquée ne seront pas rendus superflus par la sympathie, trop souvent verbale et superficielle, que rencontre partout en France ce principe politique. Souvent les bonnes intentions trop faibles se brisent aux difficultés pratiques : l'absence d'observation sérieuse et sincère, l'insuffisance, chez quelques agents, de la haute culture intellectuelle, surtout de la dignité et de l'énergie morales; la prédominance de préoccupations fiscales dont la sanction est moins grave, mais plus immédiate; parfois la résistance d'intérêts particuliers qui essaient de confondre leur satisfaction avec l'œuvre coloniale que doit accomplir cette personnalité durable qu'est la France. S'il est vrai que la période de la conquête est close, il reste assurément à faire à ceux qui veulent que notre domination s'inspire toujours du sentiment de nos responsabilités et du souci de l'avenir national.

Les mêmes scrupules, la même politique fondée sur une observation attentive et une sympathie véritable doivent nous guider dans notre effort pour développer notre influence et étendre des affaires dans les pays d'Asie dont nous ne détenons pas la domination. Ajoutons qu'ils servent l'intérêt du contribuable français; car seule la politique coloniale qui s'en inspire est à la fois aussi peu onéreuse et aussi féconde que possible.

Telles sont les idées qu'une œuvre d'information et de doctrine comme notre Comité doit s'efforcer de répandre dans le public. Il nous est permis de penser que ces renseignements et les conclusions qu'ils imposent auront leur prix même pour un personnel politique auquel son instabilité et la fascination des luttes intérieures rendent plus difficile une action extérieure systématique et suivie.

Cette œuvre désintéressée et patriotique, sous des formes variées — politique et économique ici, là plus purement scientifique — embrasse toute l'Asie. Ses exigences augmentent avec la complexité des circonstances : de précieux concours l'ont fait vivre et grandir pendant six années. Puissent-ils continuer à la développer, de plus en plus nombreux et efficaces, dans l'avenir!

Les vice-présidents,

EUG. ETIENNE.

GUILLAIN.

DE MOUSTIER.

DE REVERSEAUX.

Le président,

EMILE SENART.

Vient de paraître :

Le premier volume de

L'HISTOIRE DES MISSIONS EN CHINE

Mission du Kouy-Tcheou

Par l'abbé **Adrien LAUNAY**

L'ouvrage formera 3 volumes in-8° raisin de 550 pages. Il est fait : 1° sur les Archives du Ministère des Affaires Étrangères de **France**; 2° les Archives de la Propagande à **Rome**; 3° les Archives de la Légation de **France** à **Péking**; 4° les Archives de la Mission du **Kouy-Tcheou** à **Kouy-Yang**; 5° les Archives de la Société des Missions étrangères à **Paris**.

Presque tous les Documents cités sont **inédits**. Quoique cet ouvrage ne soit **pas mis dans le commerce**, nous offrons quelques exemplaires du 1^{er} volume à **15 francs net**. Tirage à cent exemplaires. Les acheteurs du 1^{er} volume pourront acquérir le 2^e paraissant en juillet 1908 et le 3^e, et dernier, lequel paraîtra en novembre 1908. Chaque volume de cet ouvrage portera sur la couverture la mention suivante : **Ne se trouve pas en librairie. Achat permanent de Livres et Bibliothèques en tous genres.**

Envoi franco du Catalogue de la Librairie paraissant mensuellement sur demande.

ENVOI FRANCO
de la Notice

SUR DEMANDE
explicative



MONTRE BOUSSOLE

Du Cap^m VINCENT

Brevetée en France et à l'Étranger

CHRONOMÈTRE. Montre astronomique.

Calendrier, Cadran Solaire, Boussole de déclinaison, Boussole d'orientation, Boussole de direction, Boussole marine, Théodolite et Goniomètre. Livrée en étui pour être portée à la ceinture ou en sautoir.

Prix : 100 fr.

En vente chez **M. Louis GRUET, Jeune**
Cessionnaire et Fabricant.

73, Grande-Rue, à **BESANÇON** (Doubs) France.

PUBLICITÉ

Pour tout ce qui concerne la publicité dans le
« Bulletin du Comité de l'Asie Française » s'adresser
à **M. PRUDHON, 50, rue Saint-Lambert (XV^e)**.

Fabrique de PERLES et de VERROTÉRIES Coloniales

SPECIALITÉS POUR L'AFRIQUE

A. D. SCHWENK
& Jacob H. Jeiteles Sohn

PARIS — 87-89, Rue Réaumur, 87-89 — PARIS

Fabrique à Gablonz (Bohême)

MÉDAILLE D'OR, EXPOSITION COLONIALE, BRUXELLES 1891

MÉDAILLE D'OR, EXPOSITION UNIVERSELLE, PARIS 1889

LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE, EXPOSITION UNIVERSELLE, CHICAGO 1893

Perles dorées inaltérables. — Corail imitation. — Ambre vrai et imitation.
Perles argentées. — Cornaline imitation. — Oregos. — Pennés, etc.
Djignidas. — Baiaccas. — Rocailles. — Charlottes. — Anghésis. — Amulettes. — Bracelets
Bagues. — Colliers. — Chapelets musulmans. — Épingles à coiffures, etc.



Marque déposée

CRÉSYL-JEYES

DESINFECTANT ANTISEPTIQUE

Ni toxique ni corrosif, — Le plus puissant
Refuser tous PRODUITS dits similaires



Marque déposée

ADOPTÉ PAR LE SERVICE DE SANTÉ DE L'ARMÉE. — LA PRÉFECTURE DE LA SEINE
LA PLUPART DES SERVICES D'HYGIÈNE ET DE DÉSINFECTION. — HOPITAUX, LYCÉES, COLLÈGES, PENSIONNATS, ETC.
EXPOSITION UNIVERSELLE 1900

GRAND PRIX (Collectivité vétérinaire). — MÉDAILLE D'OR (la seule décernée aux Désinfectants)

Le CRÉSYL-JEYES est le plus efficace et le plus sûr des désinfectants antiseptiques. Employé en émulsions à 1 ou 2 p. 100, Deux à quatre cuillerées à café par litre d'eau, il détruit rapidement tous les microbes et les germes infectieux de toute nature, et fait disparaître immédiatement les miasmes et les mauvaises odeurs.

Le CRÉSYL-JEYES est le préventif le plus sûr contre Peste, Choléra, Typhus, Diphthérie, etc. Indispensable pour assainir les Habitations, Navires, Magasins, Entrepôts, Épiers, Puits, etc.

Le CRÉSYL-JEYES éloigne ou détruit Rats, Souris, Cancrelas, détruit les Larves de Moustiques.

ENVOI FRANCO sur demande d'une intéressante Brochure contenant des Rapports scientifiques, mode d'emploi et prix-courants.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUITS SANITAIRES ET ANTISEPTIQUES, 35, rue des Francs-Bourgeois, 35. — PARIS

Exiger sur tous les récipients : flacons, bidons, boîtes, les marques et cachets de la Société, ainsi que le nom "JEYES"

FUSILS GUINARD

EXCELLENTS

BON MARCHÉ

Voir les modèles nouveaux

— 1900 —

SPECIALITÉ D'ARMES

POUR

COLONS & EXPLORATEURS



Étab^{ts} GUINARD & C^{ie}, Armuriers brevetés

8, avenue de l'Opéra. — PARIS

COMPTOIR GÉOLOGIQUE, MINÉRALOGIQUE ET SPÉCIAL DE PROSPECTION MINIÈRE Alexandre STUER

4, rue de Castellane

Petits FOURS PORTATIFS à coupeller et à fondre, de l'ingénieur Braly, pour la prospection de l'or, de l'argent, étain, plomb, antimoine, bismuth, molybdène, tungstène, etc., etc. (Prospectus spécial). — BALANCE de l'ingénieur Degoutin donnant le 1/15 et pouvant donner le 1/40 de milligramme, indérangeable, indérégable, de principe nouveau et du prix de 65 fr. — PORUNIA, BATEES Bois, tôle, cuivre. Batées centrifuges. — SLUICES (portatifs). RIFLES, BERCEAUX, LONG-TOMS, etc. (Prospectus spécial). — Collections géologiques et minéralogiques pour prospections de tous minerais en général et des pierres précieuses en particulier. — Nécessaires de minéralogie de toute importance. — Trousses d'explorateurs.

Demander la liste des Catalogues.

ANIODOL

LE PLUS PUISSANT ANTISEPTIQUE DÉSINFECTANT

Demandez l'étude faite par M. E. FOUARD, Ch^{te} à l'INSTITUT PASTEUR
DÉSODORISANT UNIVERSEL

Sans Mercure, ni Cuivre — Ne tache pas — Ni Toxique, ni Caustique.
ACCOUCHEMENTS - CHIRURGIE - MALADIES INFECTIEUSES

SOLUTION COMMERCIALE AU 1/100. (Une grande cuillerée dans 1 litre d'eau pour usage externe).

INDISPENSABLE contre les ÉPIDÉMIES

Utile dans PLAIES de toute nature. FIÈVRES,
DIARRHÉES, GASTRO-ENTÉRITES, DYSENTÉRIES, PESTE, CHOLÉRA
Se prend à l'intérieur à la dose de 1 cuillerée à café à une grande cuillerée dans un litre d'eau,
en tisane, pour désinfecter le tube digestif dont il rétablit les fonctions.

PUISSANCES } BACTÉRICIDE 23.40 } sur le Bacille typhique
 } ANTISEPTIQUE 52.85 } (établies par M^r FOUARD, Ch^{te} à l'INSTITUT PASTEUR)
Celle du Phénol étant : 1.85 et du Sublimé : 20.

SAVON BACTÉRICIDE A L'ANIODOL 2%

POUDRE D'ANIODOL INSOLUBLE

remplace l'iodoforme

Se trouve dans toutes les bonnes Pharmacies. — SE MÉFIER des CONTREFAÇONS.

Détacher ce BULLETIN DE SOUSCRIPTION et l'adresser au Trésorier
du Comité après l'avoir rempli

Détacher ce BULLETIN DE SOUSCRIPTION et l'adresser au Trésorier du Comité après l'avoir rempli.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

AU

COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

19-21, rue Cassette. — PARIS

Toute personne qui souscrit une somme de

}	25 à 300 francs a la qualité d'Adhérent.
	300 à 1000 — a le titre de Donateur.
	1000 et au-dessus — Bienfaiteur.

Je soussigné (Nom et qualité)

(adresse)

souscris au COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE la somme de

que veuillez trouver inclus en { un mandat (1)
un chèque

SIGNATURE :

que M. le Trésorier voudra bien faire encaisser à mon domicile⁽¹⁾

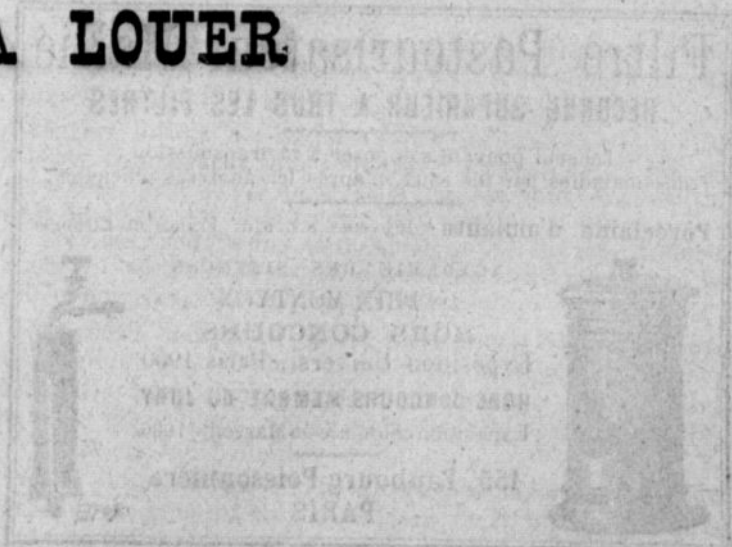
On peut souscrire au Comité de l'Asie Française une somme quelconque, mais le Bulletin ne sera servi gratuitement pendant un an qu'aux personnes ayant versé au moins 20 fr.

Le minimum est seulement de 15 fr. pour les officiers et fonctionnaires.

N.-B. — Les souscripteurs inscrits avant 1907 jouissent du privilège de maintenir leur cotisation au chiffre antérieur.

(1) Effacer l'une ou l'autre formule.

CASE A LOUER



VÉRITABLES

GRAINS DE SANTÉ

DU DOCTEUR

FRANCK

Purgatifs Dépuratifs

LE REMÈDE DE LA

CONSTIPATION

ENVOI GRATUIT
d'Echantillon

T. LEROY, 96, R. d'Amsterdam
PARIS

En Vente dans toutes les Pharmacies.

ARGUS DE LA PRESSE FONDÉ EN 1879

Le plus ancien bureau de coupures de journaux

« lit, découpe et traduit les journaux du monde entier, et
« en fournit les extraits sur n'importe quel sujet. »

(HECTOR MALOT.)

L'ARGUS DE LA PRESSE se charge de toutes les recherches
étropectives et documentaires qu'on veut bien lui confier.

L'ARGUS dépouille plus de DIX MILLE journaux par jour.
L'ARGUS envoie, chaque année, plus de CINQ MILLIONS
d'extraits de journaux.

L'ARGUS DE LA PRESSE seul a le droit de dire qu'il est un
ARGUS ; ne pas le confondre avec des maisons similaires.

Écrire 14, rue Drouot, PARIS-IX^e.

Adresse Télégraphique : ACHAMBURE-PARIS

LE

BULLETIN DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Est en vente à Londres

A LA LIBRAIRIE LUZAC ET C^o

46, Great Russell Street W. C.

Filtre Pasteurisateur Mallié

RECONNU SUPÉRIEUR A TOUS LES FILTRES

Le seul pouvant s'opposer à la transmission
des maladies par les eaux, d'après les analyses officielles

Porcelaine d'amiante, Brevetée S.G.D.G. France et Etranger



ACADÉMIE DES SCIENCES
1^{er} PRIX MONTYON
HORS CONCOURS
Exposition Univers., Paris 1900
HORS CONCOURS MEMBRE DU JURY
Exposition coloniale de Marseille 1906

155, Faubourg Poissonnière
PARIS



Pour toutes recherches dans les Bibliothèques et Archives, copies et classements de documents, revision de textes, mise au point, corrections d'épreuves, rédaction de comptes rendus-traductions, etc., s'adresser à l'Association des Secrétaires de rédaction, 46, rue Vivienne. Paris.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Relations avec l'Espagne et le Portugal.

Il est délivré :

A) Au départ de Paris (Quai d'Orsay) :

1^o Pour Madrid, Valladolid, Saragosse, Saint-Sébastien, Cordoue, Séville, Grenade, Malaga, Cadix et Gibraltar, via Bordeaux-Irun :

a) Des billets directs simples ; b) des billets d'aller et retour individuels valables 30 jours, avec faculté de prolongation ; c) des billets d'aller et retour collectifs de famille valables 45 jours, avec faculté de prolongation : réductions variant de 20 à 40 % suivant le nombre de personnes.

Enregistrement direct des bagages.

Faculté d'arrêt, tant en France qu'en Espagne, à un certain nombre de points.

2^o Des billets d'aller et retour valables 30 jours pour Lisbonne, Porto, Guarda, Pampilhosa et Entroncamento.

3^o Des billets aller et retour directs pour Port-Bou (avec retour au départ de Cerbère (via Tours, Bordeaux, Narbonne à l'aller et via Narbonne, Montauban, Limoges, au retour ou inversement, validité 13 jours.

4^o Des billets d'aller et retour 1^{re} et 2^e classes pour Lisbonne-Rocio et Porto, comportant l'emprunt en Portugal du circuit Fuentes d'Onoro, Villaformoso, Pampilhosa, Lisbonne, Porto, Barca d'Alba, Fregeneda.

Validité 30 jours, avec faculté de prolongation moyennant supplément.

B) Au départ de Paris et de toutes les gares du réseau

1^o Du 12 mars au 15 mai 1910, des billets aller et retour individuels à prix exceptionnellement réduits pour Madrid et pour Séville, savoir :

Pour Madrid : de 167 francs en 1^{re} classe, de 119 francs en 2^e classe.

Pour Séville : de 222 francs en 1^{re} classe, de 164 francs en 2^e classe.

Validité pour le retour jusqu'au 15 juin inclus, dernière date pour l'arrivée du voyageur à son point de départ.

2^o Des billets demi-circulaires espagnols, comportant six itinéraires, conjointement avec des billets français dont l'itinéraire comporte la sortie de France par Port-Bou et la rentrée en France par Hendaye ou réciproquement.

3^o Des billets circulaires espagnols à itinéraire facultatif, conjointement avec des billets français comportant, soit la sortie et l'entrée par le même point frontière, soit l'entrée en Espagne par Irun et la sortie par Port-Bou ou inversement.

C) Au départ de Paris, Orléans, Blois, Tours, Châtellerault, Poitiers, Angoulême, Le Mans, Vierzon-Ville, Bourges, Châteauroux, Montluçon, Limoges-Bénédictins, Périgueux, Aurillac, Cahors, Tulle, des billets directs avec enregistrement direct des bagages pour Barcelone ou réciproquement.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MEDITERRANÉE

De Paris aux ports au delà de Suez,
ou vice versa.

Billets d'aller et retour

« Paris-Marseille » (ou vice versa), 1^{re}, 2^e et 3^e classes. Valables un an, délivrés conjointement avec les billets d'aller et retour de passage de ou pour Marseille aux voyageurs partant de Paris pour les ports au delà de Suez ou de ces ports pour Paris.

Prix : 1^{re} classe : 144 fr. 80, 2^e classe : 104 fr. 25, 3^e classe : 67 fr. 95 (via (Dijon-Lyon, ou Nevers-Lyon, ou Nevers-Clermont).

Ces billets sont émis par la Compagnie des Messageries maritimes et par les Chargeurs Réunis.

Pendant la saison d'hiver, Paris et Marseille sont reliés par des trains rapides et de luxe composés de confortables voitures à bogies. Trajet rapide de Paris à Marseille, en 10 heures et demie, par le train « Côte d'Azur rapide » (1^{re} classe).

L'Orient et l'Égypte, via Marseille.

Billets simples, valables 45 jours, 1^{re} et 2^e classes, délivrés à la gare de P.-L.-M., et dans les Agences des Compagnies des Messageries maritimes, Fraissinet et Paquet, pour l'un quelconque des ports ci-après : Alexandrie, Beyrouth, Constantinople, Le Pirée, Smyrne, Jaffa, Port-Saïd, Batoum, Salonique, Odessa, Sansoun, etc.

Billets d'aller et retour valables 120 jours, 1^{re} et 2^e classes, délivrés à la gare de Paris P.-L.-M. et dans les Agences des Compagnies des Messageries maritimes et Paquet pour les ports indiqués ci-dessus.

Arrêts facultatifs sur le réseau P.-L.-M.; le trajet de Paris à Marseille peut être effectué, soit par la Bourgogne, soit par le Bourbonnais.

L'hiver à la Côte d'Azur.

Billets d'aller et retour collectifs de 2^e et 3^e classes valables jusqu'au 15 mai 1910

Délivrés, du 1^{er} octobre au 15 novembre, aux familles d'au moins trois personnes par les gares P.-L.-M. pour Cassis et toutes gares P. L.-M. situées au delà vers Menton. Parcours simple minimum : 400 kilomètres. (Le coupon d'aller n'est valable que du 1^{er} octobre au 15 novembre 1909.

Prix : Les deux premières personnes paient le plein tarif, la 3^e personne bénéficie d'une réduction de 50 0/0, la 4^e et chacune des suivantes, d'une réduction de 75 0/0.

Arrêts facultatifs.

Demander les billets quatre jours à l'avance à la gare de départ.

Des trains rapides et de luxe composés de confortables voitures à bogies desservent pendant l'hiver les stations du littoral.

Stations hivernales (Nice, Cannes, Menton, etc.)

Paris-La Côte d'Azur en 13 heures par train extra-rapide de nuit ou par le train « Côte d'Azur rapide » (1^{re} classe).

Billets d'aller et retour collectifs de 1^{re}, 2^e et 3^e classes, valables 33 jours, délivrés, du 15 octobre au 15 mai, dans toutes les gares P.-L.-M., aux familles d'au moins trois personnes pour : Cassis, La Ciotat, Saint-Cyr-la-Cadière, Bandol, Ollioules-Sanary, La Seyne-Tamaris-sur-Mer, Toulon, Hyères et toutes les gares situées entre Saint-Raphaël-Valescure, Grasse, Nice et Menton inclusivement. Minimum de parcours simple : 150 kilomètres.

Prix : Les deux premières personnes paient le plein tarif, la 3^e personne bénéficie d'une réduction de 50 0/0, la 4^e et chacune des suivantes d'une réduction de 75 0/0. Faculté de prolongation de une ou plusieurs périodes

de 15 jours, moyennant supplément de 10 0/0 pour chaque période.

Arrêts facultatifs.

Demander les billets quatre jours à l'avance à la gare de départ.

Des trains rapides et de luxe composés de confortables voitures à bogies desservent pendant l'hiver les stations du littoral.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Paris à Londres.

VIA ROUEN, DIEPPE ET NEWHAVEN PAR LA GARE SAINT-LAZARE

Services rapides tous les jours et toute l'année, (dimanches et fêtes compris)

Départs de Paris-Saint-Lazare : à 10 h. 20 matin (1^{re} et 2^e classes seulement) et à 9 h. 20 soir (1^{re}, 2^e et 3^e classes).

Départs de Londres : Victoria, à 10 heures matin (1^{re} et 2^e classes seulement); London-Bridge et Victoria, à 9 h. 10 soir (1^{re}, 2^e et 3^e classes).

Trajet de jour en 8 h. 40.

GRANDE ÉCONOMIE

Billets simples, valables pendant 7 jours :

1^{re} classe, 48 fr. 25; 2^e classe, 35 fr.; 3^e classe, 23 fr. 25

Billets d'aller et retour valables pendant un mois :

1^{re} classe, 82 fr. 75; 2^e classe, 58 fr. 75; 3^e classe, 41 fr. 50.

Ces billets donnent le droit de s'arrêter, sans supplément de prix, à toutes les gares situées sur le parcours, ainsi qu'à Brighton.

Les trains du service de jour entre Paris et Dieppe et vice-versa comportent des voitures de 1^{re} classe et de 2^e classe à couloir avec W.-C. et toilette ainsi qu'un wagon-restaurant; ceux du service de nuit comportent des voitures à couloir des trois classes avec W.-C. et toilette. La voiture de 1^{re} classe à couloir des trains de nuit comporte des compartiments à couchettes (supplément de 5 francs par place). Les couchettes peuvent être retenues à l'avance aux gares de Paris et de Dieppe moyennant une surtaxe de 1 franc par couchette.

CHEMINS DE FER D'ORLÉANS

L'hiver à Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, etc.

Billets d'aller et retour individuels et de famille de toutes classes.

Il est délivré par les gares et stations du réseau d'Orléans pour Arcachon, Biarritz, Dax, Pau et les autres stations hivernales du Midi de la France :

1^o Des billets d'aller et retour individuels de toutes classes comportant des réductions variant de 25 0/0 en 1^{re} classe et de 20 0/0 en 2^e et 3^e classes pour une famille de 2 personnes, à 40 0/0 pour une famille de 6 personnes où plusieurs réductions sont calculées sur les prix du tarif général d'après la distance parcourue avec minimum de 300 kilomètres, aller et retour compris.

La famille comprend : père, mère, mari, femme, enfant, grand-père, grand-mère, beau-père, belle-mère, gendre, belle-fille, frère, sœur, beau-frère, belle-sœur, oncle, tante, neveu et nièce, ainsi que les serviteurs attachés à la famille.

Ces billets sont valables 33 jours.

Cette durée de validité peut être prolongée deux fois de 30 jours moyennant un supplément de 10 0/0 du prix primitif du billet pour chaque prolongation.

COMPAGNIE DES MESSAGERIES MARITIMES

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 45.000.000 DE FRANCS

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS

DÉPARTS DE MARSEILLE

Du 28 Février 1910 aux dates suivantes :

Égypte et Syrie	Judi	3 Mars midi.	Pour Alexandrie, Port-Saïd, et pour passagers seulement Jaffa et Beyrouth (retour par les mêmes escales sauf Jaffa) (1).	ORÉNOQUE C. X.
Angleterre) Pour marchandises seulement.....	Vendredi	4 — midi.	Pour Le Havre et Londres.....	CHARENTE C. Aubouy.
Grèce, Turquie et Mer Noire	Samedi	5 — 4 h. s.	Pour Calamata, Le Pirée, Smyrne, Dardanelles, Constantinople, Samsoun, Trébizonde et Batoum (1) (retour par Moudania et les mêmes escales, sauf Dardanelles et Calamata).....	BAGDAD C. Fabre.

(1) Sauf changements nécessités par les mesures sanitaires.

Indes, Ceylan, Australie, Nouvelle-Calédonie et Nouvelles-Hébrides	Le Mercredi 9 Mars 1910, à 11 heures du matin		Pour Port-Saïd, Suez, Aden, Bombay, Colombo, Fremantle, Adélaïde, Melbourne, Sydney et Nouméa. (Service annexe de Nouméa aux Nouvelles-Hébrides.)	NÉRA C. Martin.
--	--	--	---	--------------------

Ceylan, Cochinchine, Siam, Tonkin, Chine et Japon et pour passagers seulement Australie, Nouvelle-Calédonie et Nouvelles-Hébrides	Le Dimanche 13 Mars 1910, à 11 heures du matin		Pour Port-Saïd, Djibouti, Colombo, Singapore, Saigon, Hong-Kong, Changhaï, Kobé et Yokohama. <i>Correspondances : à Colombo avec la Néra pour les passagers à destination de l'Australie, de la Nouvelle-Calédonie et des Nouvelles-Hébrides; à Singapore pour Batavia; à Saigon : 1^o pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haiphong; 2^o pour Bangkok.</i>	AUSTRALIEN C. Riquier. l. de v.
---	---	--	--	---------------------------------------

Ceylan, Indes, Cochinchine, Siam, Tonkin, Chine et Japon	Le Dimanche 27 Mars 1910, à 11 heures du matin		Pour Port-Saïd, Aden, Colombo, Singapore, Saigon, Hong-Kong, Changhaï, Kobé et Yokohama. <i>Correspondances : à Colombo pour Pondichéry et Calcutta; à Singapore pour Batavia; à Saigon : 1^o pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haiphong; 2^o pour Bangkok.</i>	CALÉDONIEN C. Lafont.
--	---	--	---	--------------------------

Djibouti Madagascar La Réunion Maurice	Via Zanzibar	Le Jeudi 10 Mars 1910, à 11 heures du matin		NATAL * C. Eschemann.
	Via Mahé	Le Vendredi 25 Mars 1910, à 11 heures du matin		ADOUR * C. Aillaud.

Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Mombasa, Zanzibar, Mayotte, Majunga, Nossi-Bé, Diégo-Suarez, Tamatave, La Réunion et Maurice.
Correspondances : 1^o à Majunga pour Naméla, Morondava, Ambohibé, Tuléar, Lourenço-Marquez, Durban; 2^o à Diégo-Suarez pour Vohémar et Maroantsetra.

Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Aden, Mahé (Seychelles), Diégo-Suarez, Sainte-Marie, Tamatave, La Réunion et Maurice.
Correspondances : 1^o à Diégo-Suarez pour Nossi-Bé, Analalave, Majunga, Mayotte, Mutsumudu, Mohéli, Moroni, Zanzibar; 2^o à Tamatave pour Vatamandry, Mahanoro, Mananjary, Farafangana, Fort-Dauphin, Durban.

LIGNES COMMERCIALES D'INDO-CHINE ET D'EXTRÊME-ORIENT

	D'ANVERS	DE DUNKERQUE	DU HAVRE	DE MARSEILLE	
Colombo, Singapore, Hong-Kong, Japon, Changhaï.	1 ^{er} Mars 1910	—	—	14 Mars	MEINAM C. Dorise.
	1 ^{er} Mai	—	—	14 Mai	PEI-HO C. Cazal.
Colombo, Saigon, Tourane, Haiphong	—	13 Février	17 Février	28 Février	SONTAY * C. Combin.
	—	13 Mars	17 Mars	30 Mars	LOUQSOR * C. Bocognani.
DÉPARTS du Havre pour Marseille (pour marchandises seulement)	Lundi 28 Février 1910				DORDOGNE C. L. Mercier.
	Lundi 7 Mars 1910				MATAPAN C. Tivolle.

DÉPARTS DE BORDEAUX

Espagne, Portugal, Sénégal, Brésil et La Plata	Le Vendredi 11 Mars 1910		Pour Lisbonne, Dakar, Pernambuco, Bahia, Rio-Janeiro (1), Montevideo et Buenos-Ayres.	CHILI C. Bourge.
	Le Dimanche 20 Mars 1910		Pour Pasages, Vigo, Lisbonne, Rio-Janeiro (1), Montevideo et Buenos-Ayres (2).	YANG-TSE C. Sejourne.
	Le Vendredi 25 Mars 1910		Pour Lisbonne, Dakar, Rio-Janeiro (1), Santos, Montevideo et Buenos-Ayres (2).	MAGELLAN C. Dupuy-Fromy. l. de v.

(1) Par transbordement à Rio-Janeiro pour Paranagua, Antonina, Santa-Catharina, Rio-Grande do Sul, Pelotas et Porto-Alègre, pour marchandises seulement.

RETRO NEWS

COMPOSITION DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Président : M. EMILE SENART, membre de l'Institut;

Vice-présidents : MM. EUG. ETIENNE, vice-président de la Chambre des députés, ancien ministre; GUILLAIN, député, inspecteur général des ponts et chaussées, ancien ministre; marquis DE MOUSTIER, député; marquis DE REVERSEAUX, ambassadeur de France;

Trésorier : M. CHARLES PICOT, ancien inspecteur des finances;

Secrétaire général : Comte DE LABRY;

Membres :

MM.

Adam, député;

Prince d'Arenberg, de l'Institut, ancien député, Président du Comité de l'Afrique Française;

Aymonier, ancien directeur de l'École Coloniale;

Aynard, député, régent de la Banque de France;

Marquis de Barthélemy, explorateur;

Bapst, ministre plénipotentiaire;

Beau, ministre plénipotentiaire;

Marc Bel, ingénieur civil des mines;

Bertin, membre de l'Institut;

Benoit-Oriol, ancien député;

Bons d'Anty, consul général de France;

De Billy, administrateur des Chargeurs Réunis;

Prince Roland Bonaparte;

De la Boulinière, ministre plénipotentiaire;

Paul Bourde;

Vicomte Robert de Caix de Saint-Aymour;

Casenave, ministre plénipotentiaire;

Comte Jean de Castellane;

J. Chailley, député;

Chavannes, membre de l'Institut;

Comte du Chaylard, ministre plénipotentiaire;

Charles-Roux, ancien député;

Chastenet, député;

A. Chaumier, président du Comité du Commerce et de l'Industrie de l'Indo-Chine;

Baron Denys Cochin, député;

Henri Cordier, de l'Institut;

Baron de Courcel, ambassadeur de France;

J. Couvert, prés. de la Chambre de commerce du Havre;

Delafosse, député;

C. Depincé;

Deschanel, de l'Académie Française, député;

Descos, ministre de France à Belgique;

J. Develle, ancien ministre, ancien député;

Paul Donmer, ancien gouverneur général de l'Indo-Chine, député;

Dubail, ministre plénipotentiaire;

E. Duboc, administrateur de la Société de sauvetage des naufragés;

Dubochet, ancien député, président de la Chambre de commerce de Nantes;

Esnault-Pelterie, président de l'Association Cotonnière Coloniale;

Finot, ancien directeur de l'École Française d'Extrême-Orient;

Henri Froidevaux;

C. Gabiat, ancien député;

A. Gérard, administrateur de la Société des Manufactures de Saint-Gobain;

Amiral Gervais;

Comte J. de Gontaut-Biron, député;

Jean Gout, consul général;

Grandidier, de l'Institut;

Guicysse, député, ancien ministre;

Harmand, ambassadeur de France.

J. Haussmann, receveur des finances;

Prince d'Hénin, sénateur;

Henry;

Lucien Hubert, député;

Baron Hulot, secrét. général de la Société de Géographie;

Commandant Jouinot-Gambetta;

Raymond Kœchlin;

Paul Labbé, secrétaire général de la Société de Géographie Commerciale;

Charles Lallemand, ingénieur en chef des mines;

Lavoignat, doyen des notaires de Paris;

Robert Lebaudy;

A. Lebon, ancien ministre;

Général Lebon;

Leclère, ingénieur en chef des mines;

Pierre Lefèvre-Pontalis, Secrétaire d'ambassade;

Anatole Leroy-Beaulieu;

Paul Leroy-Beaulieu;

Pierre Leroy-Beaulieu, député;

Lesueur, ancien sénateur;

Colonel Levé;

Raphaël Georges Lévy, professeur à l'École des Sciences politiques;

M^{me} Massieu, explorateur;

Claudius Madrolle, explorateur;

Marmottant, avoué;

Louis Marin, député;

Mège, ancien député;

Mellier, président des Eaux et Électricité de l'Indo-Chine;

Marcel Monnier, explorateur;

Charles Mourey, chef de service à l'Office colonial;

Baron de Neufize;

Baron Hély d'Oissel, ancien député;

Comte d'Ormesson;

Maurice Ordinaire, ancien député;

Georges Outrey, ministre plénipotentiaire;

Colonel Vicomte de la Panouse, délégué général du Comité pour le littoral méditerranéen;

Ed. Payen;

D. Pérouse, Inspecteur général des Ponts et Chaussées en retraite;

De Peyerimhoff de Fontenelle;

René Pinon;

Ch. Pevet, sénateur;

Raiberti, député;

L. Raveneau, sec. de la réd. des «Annales de Géographie»;

P. Ristelhueber, consul général de France en retraite;

Roume, gouverneur général honoraire des Colonies;

Albin Rozet, député;

Saint-Germain, sénateur;

Sallandrouze de la Mornaix;

A. Salles, inspecteur des Colonies.

Christian Schefer;

Scheil;

Spronck, député;

Eugène Schneider, député, gérant des établissements Schneider et C^o du Creusot;

Stegfried, sénateur, ancien ministre;

S. Simon, directeur de la Banque de l'Indo-Chine;

Steeg;

Auguste Terrier, secrét. général du Comité de l'Afrique Française;

André Tardieu;

J. Trystram, président de la Chambre de commerce de Dunkerque;

P. de Vauréal, administrateur des Phares de l'Empire ottoman.

Richard Waddington, sénateur, président de la Chambre de commerce de Rouen.

L'ŒUVRE DU COMITÉ

Le Comité de l'Asie Française entre dans sa septième année.

Les événements qui se sont succédé depuis 1901 ont justifié sa création et son programme. Jamais depuis les temps modernes, les affaires d'Asie n'ont joué un rôle plus important dans la politique universelle. La dernière guerre d'Extrême-Orient a altéré, pour un temps tout au moins, jusqu'à l'équilibre européen. Dans le Levant, les rivalités d'influences s'accroissent; il conviendra, dès lors, que notre politique y soit plus que jamais vigilante et active. En même temps, dans toute l'Asie, de la Chine à la Perse, des tendances nouvelles qui s'imposent à l'attention et commandent l'attitude des Européens, dominateurs ou simples commerçants, tendent à modifier les situations anciennes.

C'est assez dire l'importance qu'il y a pour notre pays à être impartialement instruit des mouvements de ce monde qu'entraîne une évolution rapide. Le Comité de l'Asie Française s'est efforcé de répondre à ce besoin selon le programme que lui traçait son fondateur, M. Eugène Etienne, lorsqu'il disait que le Comité devait se proposer de devenir « le Centre réunissant les nombreux renseignements économiques, diplomatiques, ethniques, sociaux et religieux qu'exige une action raisonnée et suivie en présence des problèmes asiatiques ». Il a tendu sans cesse, comme l'annonçait cet exposé, à « réaliser, en ce qui concerne l'Asie, la nécessaire émancipation intellectuelle du pays », qui, trop longtemps, n'a été renseigné sur l'Asie que par des organisations inféodées à nos concurrents, à nos rivaux. Nous avons fait de notre mieux pour mettre des informations impartiales et continues à la disposition du public, soit directement, soit par l'intermédiaire de la grande presse quotidienne qui s'est inspirée à plusieurs reprises de notre *Bulletin* et de nos Conférences. Nous voudrions faire encore plus à l'avenir.

L'éveil d'aspirations et d'inquiétudes nouvelles en Asie confirme ce souci d'une politique éclairée, fondée sur une observation sympathique aux indigènes, qui s'affirmait dans notre programme et s'est affirmé de plus en plus dans notre *Bulletin*. Notre président le déclarait dès la première heure : « En Indo-Chine, nous avons à rendre inébranlable notre domination en assurant la prospérité économique du pays et surtout la collaboration consentie, bienveillante des indigènes avec leurs maîtres politiques français... L'Indo-Chine française ne saurait vivre que si elle devient une force vivante, autonome, capable de faire équilibre aux autres forces qui vont naître et grandir peu à peu dans la transformation de l'Extrême Orient. » Ces paroles paraissent

presque prophétiques si l'on songe aux événements qui se sont succédé en Asie depuis 1901. Plus que jamais une bonne politique indigène, toujours profondément pénétrée de justice et de bienveillance, jamais suspecte d'hésitation ni de faiblesse, doit être au premier plan de nos préoccupations. Les efforts que nous ferons pour qu'elle soit de plus en plus appliquée ne seront pas rendus superflus par la sympathie, trop souvent verbale et superficielle, que rencontre partout en France ce principe politique. Souvent les bonnes intentions trop faibles se brisent aux difficultés pratiques : l'absence d'observation sérieuse et sincère, l'insuffisance, chez quelques agents, de la haute culture intellectuelle, surtout de la dignité et de l'énergie morales; la prédominance de préoccupations fiscales dont la sanction est moins grave, mais plus immédiate; parfois la résistance d'intérêts particuliers qui essaient de confondre leur satisfaction avec l'œuvre coloniale que doit accomplir cette personnalité durable qu'est la France. S'il est vrai que la période de la conquête est close, il reste assurément à faire à ceux qui veulent que notre domination s'inspire toujours du sentiment de nos responsabilités et du souci de l'avenir national.

Les mêmes scrupules, la même politique fondée sur une observation attentive et une sympathie véritable doivent nous guider dans notre effort pour développer notre influence et étendre des affaires dans les pays d'Asie dont nous ne détenons pas la domination. Ajoutons qu'ils servent l'intérêt du contribuable français; car seule la politique coloniale qui s'en inspire est à la fois aussi peu onéreuse et aussi féconde que possible.

Telles sont les idées qu'une œuvre d'information et de doctrine comme notre Comité doit s'efforcer de répandre dans le public. Il nous est permis de penser que ces renseignements et les conclusions qu'ils imposent auront leur prix même pour un personnel politique auquel son instabilité et la fascination des luttes intérieures rendent plus difficile une action extérieure systématique et suivie.

Cette œuvre désintéressée et patriotique, sous des formes variées — politique et économique ici, là plus purement scientifique — embrasse toute l'Asie. Ses exigences augmentent avec la complexité des circonstances : de précieux concours l'ont fait vivre et grandir pendant six années. Puissent-ils continuer à la développer, de plus en plus nombreux et efficaces, dans l'avenir!

Les vice-présidents,

EUG. ETIENNE.

GUILLAIN.

DE MOUSTIER.

DE REVERSEAUX.

Le président,

EMILE SENART.

Vient de paraître :

Le premier volume de

L'HISTOIRE DES MISSIONS EN CHINE

Mission du Kouy-Tcheou

Par l'abbé Adrien LAUNAY

L'ouvrage formera 3 volumes in-8° raisin de 350 pages. Il est fait : 1° sur les Archives du Ministère des Affaires Étrangères de France; 2° les Archives de la Propagande à Rome; 3° les Archives de la Légation de France à Péking; 4° les Archives de la Mission du Kouy-Tcheou à Kouy-Yang; 5° les Archives de la Société des Missions étrangères à Paris.

Presque tous les Documents cités sont inédits. Quoique cet ouvrage ne soit pas mis dans le commerce, nous offrons quelques exemplaires du 1er volume à 15 francs net. Tirage à cent exemplaires. Les acheteurs du 1er volume pourront acquérir le 2e paraissant en juillet 1908 et le 3e, et dernier, lequel paraîtra en novembre 1908. Chaque volume de cet ouvrage portera sur la couverture la mention suivante: Ne se trouve pas en librairie. Achat permanent de Livres et Bibliothèques en tous genres.

Envoi franco du Catalogue de la Librairie paraissant mensuellement sur demande.

ENVOI FRANCO
de la Notice

SUR DEMANDE
| explicative



MONTRE

BOUSSOLE

Du Cap^{no} VINCENT

Brevetée en France et à l'Étranger

CHRONOMÈTRE Montre astronomique.

Calendrier, Cadran Solaire, Boussole d-déc'inaison, Boussole d'orientation Boussole de direction, Boussole marine, Théodolite et Goniomètre. Livrée en étui pour être portée à la ceinture ou en sautoir.

Prix : 100 fr.

En vente chez M. Louis GRUET, Jeune
Cessionnaire et Fabricant.

73, Grande-Rue à BESANÇON (Doubs) France.

PUBLICITÉ

Pour tout ce qui concerne la publicité dans le
« Bulletin du Comité de l'Asie Française » s'adresser
à M. PRUDHON, 50, rue Saint-Lambert (XV^e).

Fabrique de PERLES et de VERROTERIES Coloniales

SPECIALITÉS POUR L'AFRIQUE

A. D. SCHWENK
& Jacob H. Jeiteles Sohn

PARIS — 37-39, Rue Réaumur, 37-39 — PARIS

Fabrique à G-bonz (Bohême)

MÉDAILLE D'OR, EXPOSITION COLONIALE, BRUXELLES 1891

MÉDAILLE D'OR, EXPOSITION UNIVERSELLE, PARIS 1889

LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE, EXPOSITION UNIVERSELLE, CHICAGO 1893

Perles dorées inalterables. — Corail imitation. — Ambre vrai et imitation.
Perles argentées. — Cornaline imitation — Oregos. — Pennés, etc.
Djiguidas. — Baucacas — Rocailles. — Harlots. — Anghésis. — Amulettes. — Bracelets
Bagues. — Colliers. — Chapelets musulmans. — Épingles à coiffures, etc.

VÉRITABLES
GRAINS DE SANTÉ
 DU DOCTEUR
FRANCK Purgatifs Dépuratifs
LE REMÈDE DE LA
CONSTIPATION
ENVOI GRATUIT
d'Echantillon
T. LEROY, 96, R. d'Amsterdam
PARIS
 En Vente dans toutes les Pharmacies.

ARGUS DE LA PRESSE FONDÉ EN 1879

Le plus ancien bureau de coupures de journaux

« lit, découpe et traduit les journaux du monde entier, et en fournit les extraits sur n'importe quel sujet. »
 (DIRECTOR MALOT.)

L'ARGUS DE LA PRESSE se charge de toutes les recherches prospectives et documentaires qu'on veut bien lui confier.
 L'ARGUS dépouille plus de DIX MILLE journaux par jour.
 L'ARGUS envoie, chaque année, plus de CINQ MILLIONS d'extraits de journaux.

L'ARGUS DE LA PRESSE seul a le droit de dire qu'il est un ARGUS ; ne pas le confondre avec des maisons similaires.
 Écrire 14, rue Truquet PARIS IX^e.
 Adresse Télégraphique : ACHAMBURE-PARIS

LE BULLETIN DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Est en vente à Londres

A LA LIBRAIRIE LUZAC ET C^{ie}
 46, Great Russell Street W. C.

Filtre Pasteurisateur Mallié
RECONNU SUPÉRIEUR A TOUS LES FILTRES
 Le seul pouvant s'opposer à la transmission des maladies par les eaux, d'après les analyses officielles
 Porcelaine d'amianté Breveté s. g. d. g. France et Etranger

ACADÉMIE DES SCIENCES
 1^{er} PRIX MONTYON
HORS CONCOURS
 Exposition Univers., Paris 1900
HORS CONCOURS MEMBRE DU JURY
 Exposition coloniale de Marseille 1906

455, Faubourg Poissonnière
PARIS




Pour toutes recherches dans les Bibliothèques et Archives, copies et classements de documents, révision de textes, mise au point, corrections d'épreuves, rédaction de comptes rendus-traductions, etc., s'adresser à l'Association des Secrétaires de rédaction, 46, rue Vivienne, Paris.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Relations avec l'Espagne et le Portugal.

Il est délivré :

A) Au départ de Paris (Quai d'Orsay) :

1^o Pour Madrid, Valladolid, Saragosse, Saint-Sébastien, Cordoue, Séville, Grenade, Malaga, Cadix et Gibraltar, via Bordeaux-Irun :

a) Des billets directs simples ; b) des billets d'aller et retour individuels valables 30 jours, avec faculté de prolongation ; c) des billets d'aller et retour collectifs de famille valables 45 jours, avec faculté de prolongation : réductions variant de 20 à 40 % suivant le nombre de personnes.

Enregistrement direct des bagages.

Faculté d'arrêt, tant en France qu'en Espagne, à un certain nombre de points.

2^o Des billets d'aller et retour valables 30 jours pour Lisbonne, Porto, Guarda, Parapilhos et Entroncamento.

3^o Des billets aller et retour directs pour Port-Bou (avec retour au départ de Cerbère (via Tours, Bordeaux, Narbonne à l'aller et via Narbonne, Montauban, Limoges, au retour ou inversement, validité 13 jours

4^o Des billets d'aller et retour 1^{re} et 2^e classes pour Lisbonne, Rocio et Porto, comportant l'emprunt en Portugal du circuit Fuentes d'Onoro, Villafamosa, Pampilhosa, Lisbonne, Porto, Barca d'Alba, Fregeneda.

Validité 30 jours, avec faculté de prolongation moyennant supplément.

B) Au départ de Paris et de toutes les gares du réseau

1^o Du 12 mars au 15 mai 1910, des billets aller et retour individuels à prix exceptionnellement réduits pour Madrid et pour Séville, savoir :

Pour Madrid : de 167 francs en 1^{re} classe, de 119 francs en 2^e classe.

Pour Séville : de 222 francs en 1^{re} classe, de 164 francs en 2^e classe.

Validité pour le retour jusqu'au 15 juin inclus, dernière date pour l'arrivée du voyageur à son point de départ.

2^o Des billets demi-circulaire espagnols, comportant six itinéraires, conjointement avec des billets français dont l'itinéraire comporte la sortie de France par Port-Bou et la rentrée en France par Hendaye ou réciproquement.

3^o Des billets circulaires espagnols à itinéraire facultatif, conjointement avec des billets français comportant, soit la sortie et l'entrée par le même point frontière, soit l'entrée en Espagne par Irun et la sortie par Port-Bou ou inversement.

C) Au départ de Paris, Orléans, Blois, Tours, Châtellerault, Poitiers, Angoulême, Le Mans, Vierzon-Ville, Bourges, Châteauroux, Montluçon, Limoges-Bénédictins, Périgueux, Aurillac, Cahors, Tulle, des billets directs avec enregistrement direct des bagages pour Barcelone ou réciproquement.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

De Paris aux ports au delà de Suez.
ou vice versa.

Billets d'aller et retour

« Paris-Marseille » (ou vice versa), 1^{re}, 2^e et 3^e classes. Valables un an, délivrés conjointement avec les billets d'aller et retour de passage de ou pour Marseille aux voyageurs partant de Paris pour les ports au delà de Suez ou de ces ports pour Paris.

Prix : 1^{re} classe : 144 fr. 80, 2^e classe : 104 fr. 25, 3^e classe : 67 fr. 95 (via Dijon-Lyon, ou Nevers-Lyon, ou Nevers-Clermont).

Ces billets sont émis par la Compagnie des Messageries maritimes et par les Chargeurs Réunis.

Pendant la saison d'hiver, Paris et Marseille sont reliés par des trains rapides et de luxe composés de confortables voitures à bogies. Trajet rapide de Paris à Marseille, en 10 heures et demie, par le train « Côte d'Azur rapide » (1^{re} classe).

L'Orient et l'Égypte, via Marseille.

Billets simples, valables 45 jours, 1^{re} et 2^e classes, délivrés à la gare de P.-L.-M., et dans les Agences des Compagnies des Messageries maritimes, Fraissinet et Paquet, pour l'un quelconque des ports ci-après : Alexandrie, Beyrouth, Constantinople, Le Pirée, Smyrne, Jaffa, Port-Saïd, Batoum, Salonique, Oule-sa, Sansoun, etc.

Billets d'aller et retour valables 120 jours, 1^{re} et 2^e classes, délivrés à la gare de Paris P. L. M. et dans les Agences des Compagnies des Messageries maritimes et Paquet pour les ports indiqués ci-dessus.

Arrêts facultatifs sur le réseau P.-L.-M ; le trajet de Paris à Marseille peut être effectué, soit par la Bourgogne, soit par le Bourbonnais.

L'hiver à la Côte d'Azur.

Billets d'aller et retour collectifs de 2^e et 3^e classes
valables jusqu'au 15 mai 1910

Délivrés, du 1^{er} octobre au 15 novembre, aux familles d'au moins trois personnes par les gares P. L. M. pour Cassis et toutes gares P. L. M. situées au delà vers Menton. Parcours simple minimum : 400 kilomètres. (Le coupon d'aller n'est valable que du 1^{er} octobre au 15 novembre 1909.

Prix : Les deux premières personnes paient le plein tarif, la 3^e personne bénéficie d'une réduction de 50 0/0, la 4^e et chacune des suivantes, d'une réduction de 75 0/0.

Arrêts facultatifs.

Demander les billets quatre jours à l'avance à la gare de départ.

Des trains rapides et de luxe composés de confortables voitures à bogies desservent pendant l'hiver les stations du littoral.

Stations hivernales (Nice, Cannes, Menton, etc.)

Paris-La Côte d'Azur en 13 heures par train extra-rapide de nuit ou par le train « Côte d'Azur rapide » (1^{re} classe).

Billets d'aller et retour collectifs de 1^{re}, 2^e et 3^e classes, valables 33 jours, délivrés, du 15 octobre au 15 mai, dans toutes les gares P.-L.-M., aux familles d'au moins trois personnes pour : Cassis, La Croix, Saint-Cyr-la-Cadière, Bandol, Ollioules-Sanary, La Seyne-Tamaris-sur-Mer, Toulon, Hyères et toutes les gares situées entre Saint-Raphaël-Valescure, Grasse, Nice et Menton inclusivement. Minimum de parcours simple : 150 kilomètres.

Prix : Les deux premières personnes paient le plein tarif, la 3^e personne bénéficie d'une réduction de 50 0/0, la 4^e et chacune des suivantes d'une réduction de 75 0/0.

Faculté de prolongation de une ou plusieurs périodes

de 15 jours, moyennant supplément de 10 0/0 pour chaque période.

Arrêts facultatifs.

Demander les billets quatre jours à l'avance à la gare de départ.

Des trains rapides et de luxe composés de confortables voitures à bogies desservent pendant l'hiver les stations du littoral.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Paris à Londres.

VIA ROUEN, DIEPPE ET NAWHAVEN PAR LA GARE SAINT LAZARE

Services rapides tous les jours et toute l'année,
(dimanches et fêtes compris)

Départs de Paris Saint-Lazare : à 10 h. 20 matin (1^{re} et 2^e classes seulement) et à 9 h. 20 soir (1^{re}, 2^e et 3^e classes).

Départs de Londres : Victoria, à 10 heures matin (1^{re} et 2^e classes seulement); London-Bridge et Victoria, à 9 h. 10 soir (1^{re}, 2^e et 3^e classes).

Trajet de jour en 8 h. 40.

GRANDE ÉCONOMIE

Billets simples, valables pendant 7 jours :

1^{re} classe, 48 fr. 25; 2^e classe, 35 fr.; 3^e classe, 23 fr. 25

Billets d'aller et retour valables pendant un mois :

1^{re} classe, 82 fr. 75; 2^e classe, 58 fr. 75; 3^e classe, 41 fr. 50.

Ces billets donnent le droit de s'arrêter, sans supplément de prix, à toutes les gares situées sur le parcours, ainsi qu'à Brighton.

Les trains du service de jour entre Paris et Dieppe et vice-versa comportent des voitures de 1^{re} classe et de 2^e classe à couloir avec W.-C. et toilette ainsi qu'un wagon-restaurant; ceux du service de nuit comportent des voitures à couloir des trois classes avec W.-C. et toilette. La voiture de 1^{re} classe à couloir des trains de nuit comporte des compartiments à couchettes (supplément de 5 francs par place). Les couchettes peuvent être retenues à l'avance aux gares de Paris et de Dieppe moyennant une surtaxe de 1 franc par couchette.

CHEMINS DE FER D'ORLÉANS

L'hiver à Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, etc.

Billets d'aller et retour individuels et de famille
de toutes classes.

Il est délivré par les gares et stations du réseau d'Orléans pour Arcachon, Biarritz, Dax, Pau et les autres stations hivernales du Midi de la France :

1^o Des billets d'aller et retour individuels de toutes classes comportant des réductions variant de 25 0/0 en 1^{re} classe et de 20 0/0 en 2^e et 3^e classes pour une famille de 2 personnes, à 40 0/0 pour une famille de 6 personnes où plusieurs réductions sont calculées sur les prix du tarif général d'après la distance parcourue avec minimum de 300 kilomètres, aller et retour compris.

La famille comprend : père, mère, mari, femme, enfant, grand-père, grand-mère, beau-père, belle-mère, gendre, belle-fille, frère, sœur, beau-frère, belle-sœur, oncle, tante, neveu et nièce, ainsi que les serviteurs attachés à la famille.

Ces billets sont valables 33 jours.

Cette durée de validité peut être prolongée deux fois de 30 jours moyennant un supplément de 10 0/0 du prix primitif du billet pour chaque prolongation.

COMPAGNIE DES MESSAGERIES MARITIMES

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 45.000.000 DE FRANCS

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS

DÉPARTS DE MARSEILLE

Du 28 Mars 1910 aux dates suivantes :

Égypte et Syrie	Jeu <i>di</i> 31 Mars midi.	Pour Alexandrie, Port-Saïd, et pour passagers seulement, Jaffa et Beyrouth.....	ORÉNOQUE C. Rosati.
Angleterre (Pour marchandises seulement.....)	Vendredi 1 ^{er} Avril midi.	Pour Le Havre et Londres.....	MATAPAN C. M. Tivolle.
Grèce, Turquie et Mer Noire	Samedi 2 — 4 h. s.	Pour Calamata, Le Firée, Smyrne, Dardanelles, Constantinople, Samsoun, Trebizonde et Batoum.....	BOSPHORE C. X.
Le Mercredi 6 Avril 1910, à 11 heures du matin			
Indes, Ceylan, Australie, Nouvelle-Calédonie et Nouvelles Hébrides	Pour Port-Saïd, Suez, Aden, Bombay, Colombo, Fremantle, Adélaïde, Melbourne, Sydney et Nouméa. (Service annexe de Nouméa aux Nouvelles-Hébrides)		CALÉDONIEN C. Lafont.
Le Dimanche 10 Avril 1910, à 11 heures du matin			
Ceylan, Cochinchine, Siam, Tonkin, Chine et Japon et pour passagers seulement Australie, Nouvelle-Calédonie et Nouvelles-Hébrides	Pour Port-Saïd, Djibouti, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Changhaï, Kobé et Yokohama. Correspondances : à Colombo avec le Calédonien pour les passagers à destination de l'Australie, de la Nouvelle-Calédonie et des Nouvelles-Hébrides; à Singapore pour Balavia; à Saïgon : 1 ^o pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haïphong; 2 ^o pour Bangkok.		TOURANE C. Lancelin. I. de v.
Le Dimanche 24 Avril 1910, à 11 heures du matin			
Ceylan, Indes, Cochinchine, Siam, Tonkin, Chine et Japon	Pour Port-Saïd, Aden, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Changhaï, Kobé et Yokohama. Correspondances : à Colombo pour Pondichéry et Calcutta; à Singapore pour Balavia; à Saïgon : 1 ^o pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haïphong; 2 ^o pour Bangkok.		YARRA C. Ristorcelli.
Le Dimanche 10 Avril 1910, à 11 heures du matin			
Djibouti Madagascar La Réunion Maurice	Via Zanzibar	Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Mombasa, Zanzibar, Mayotte, Majunga, Nossi-Bé, Diégo-Suarez, Tamatave, La Réunion et Maurice. Correspondances : 1 ^o à Majunga pour Naméla, Morundava, Ambohibé, Tuléar, Lourenço-Marquez, Durban	DJEMNAH * C. Durrandé. cap. de frégate.
	Via Mahé	Le Lundi 25 Avril 1910, à 11 heures du matin Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Aden, Mahé (Seychelles), Diégo-Suarez, Sainte-Marie, Tamatave, La Réunion et Maurice. Correspondances : 1 ^o à Diégo-Suarez pour Nossi-Bé, Analalave, Majunga, Mayotte, Mutsamudu, Mohély, Moroni, Zanzibar; 2 à Tamatave pour Vatoumandry, Mahanoro, Mananjary, Farafangana, Fort-Dauphin, Tuléar.	MELBOURNE C. Combe.

LIGNES COMMERCIALES D'INDO-CHINE ET D'EXTRÊME-ORIENT

DÉPARTS A DATES FIXES

	D'ANVERS	DE DUNKERQUE	DU HAVRE	DE MARSEILLE	
Colombo, Singapore, Hong-Kong, Japon, Changhaï.	1 ^{er} Mai 1910	—	—	14 Mai	PEI-HO C. Casal.
	1 ^{er} Juillet	—	—	14 Juillet	YUNNAN C. Léréquier.
Colombo, Saïgon, Tourane, Haïphong	—	13 Mars	17 Mars	30 Mars	LOUQSOR * C. Bocognani.
	—	13 Avril	17 Avril	30 Avril	EL-KANTARA * Lassinée.
DÉPARTS du Havre pour Marseille (pour marchandises seulement)	Lundi 28 Mars 1910			CORDOUAN C. Penon.	
	Lundi 4 Avril 1910			SIDON C. Gos.	

DÉPARTS DE BORDEAUX

Espagne, Portugal, Sénégal, Brésil et La Plata	Le Vendredi 8 Avril 1910 Pour Lisbonne, Dakar, Pernambuco, Bahia, Rio-Janeiro (1), Montevideo et Buenos-Ayres.	ATLANTIQUE C. Le Troadec. I. de v.
	Le Mercredi 20 Avril 1910 Pour Vigo, Lisbonne, Rio-Janeiro (1), Montevideo et Buenos-Ayres.	HIMALAYA C. X.
	Le Vendredi 22 Avril 1910 Pour Lisbonne, Dakar, Rio-Janeiro (1), Santos, Montevideo et Buenos-Ayres. (1) Par transbordement à Rio-Janeiro pour Paranagua, Antonina, Santa-Catharina, Rio-Grande do Sul, Pelotas et Porto-Alègre, pour marchandises seulement.	CORDILLÈRE C. Richard. I. de v.

* Les départs ont lieu du Môle de la Pinède.

COMPOSITION DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Président : M. EMILE SENART, membre de l'Institut;

Vice-présidents : MM. EUG. ETIENNE, vice-président de la Chambre des députés, ancien ministre; GUILLAIN, député, inspecteur général des ponts et chaussées, ancien ministre; marquis DE MOUSTIER, député; marquis DE REVERSEAUX, ambassadeur de France;

Trésorier : M. CHARLES PICOT, ancien inspecteur des finances;

Secrétaire général : Comte DE LABRY;

Membres :

MM.

Adam, député ;
Prince d'Arenberg, de l'Institut, ancien député, Président du Comité de l'Afrique Française ;
Aymonier, ancien directeur de l'École Coloniale ;
Aynard, député, régent de la Banque de France ;
Marquis de Barthélemy, explorateur ;
Bapst, ministre plénipotentiaire ;
Beau, ministre plénipotentiaire ;
Marc Bel, ingénieur civil des mines ;
Bertin, membre de l'Institut ;
Benoit-Oriol, ancien député ;
Bons d'Anty, consul général de France ;
De Billy, administrateur des Chargeurs Réunis ;
Prince Roland Bonaparte ;
De la Boulinière, ministre plénipotentiaire ;
Paul Bourde ;
Vicomte Robert de Caix de Saint-Aymour ;
Casenave, ministre plénipotentiaire ;
Comte Jean de Castellane ;
J. Chailley, député ;
Chavannes, membre de l'Institut ;
Comte du Chaylard, ministre plénipotentiaire ;
Charles-Roux, ancien député ;
Chastenet, député ;
A. Chaumier, président du Comité du Commerce et de l'Industrie de l'Indo-Chine ;
Baron Denys Cochin, député ;
Henri Cordier, de l'Institut ;
Baron de Courcel, ambassadeur de France ;
J. Couvert, prés. de la Chambre de commerce du Havre ;
Delafosse, député ;
C. Depincé ;
Deschanel, de l'Académie Française, député ;
Descos, ministre de France à Belgrade ;
J. Develle, ancien ministre, ancien député ;
Paul Doumer, ancien gouverneur général de l'Indo-Chine, député ;
Dubail, ministre plénipotentiaire ;
E. Duboc, administrateur de la Société de sauvetage des naufragés ;
Dubochet, ancien député, président de la Chambre de commerce de Nantes ;
Esnault-Pelterie, président de l'Association Cotonnière Coloniale ;
Finot, ancien directeur de l'École Française d'Extrême-Orient ;
Henri Froidevaux ;
C. Gabiat, ancien député ;
A. Gérard, administrateur de la Société des Manufactures de Saint-Gobain ;
Amiral Gervais ;
Comte J. de Gontaut-Biron, député ;
Jean Gout, consul général ;
Grandidier, de l'Institut ;
Guieysse, député, ancien ministre ;

Harmand, ambassadeur de France.

J. Haussmann, receveur des finances ;

Prince d'Hénin, sénateur ;

Henry ;

Lucien Hubert, député ;

Baron Hulot, secrét. général de la Société de Géographie ;

Commandant Jouinot-Gambetta ;

Raymond Kœchlin ;

Paul Labbé, secrétaire général de la Société de Géographie Commerciale ;

Charles Lallemand, ingénieur en chef des mines ;

Lavoignat, doyen des notaires de Paris ;

Robert Lebandy ;

A. Lebon, ancien ministre ;

Général Lebon ;

Leclère, ingénieur en chef des mines ;

Pierre Lefèvre-Pontalis, Secrétaire d'ambassade ;

Anatole Leroy-Beaulieu ;

Paul Leroy-Beaulieu ;

Pierre Leroy-Beaulieu, député ;

Lesueur, ancien sénateur ;

Colonel Levé ;

Raphaël Georges Lévy, professeur à l'École des Sciences politiques ;

M^{me} Massieu, explorateur ;

Claudius Madrolle, explorateur ;

Marmottant, avoué ;

Louis Marin, député ;

Mège, ancien député ;

Mellier, président des Eaux et Électricité de l'Indo-Chine ;

Marcel Monnier, explorateur ;

Charles Mourey, chef de service à l'Office colonial ;

Baron de Neufize ;

Baron Hély d'Oissel, ancien député ;

Comte d'Ormesson ;

Maurice Ordinaire, ancien député ;

Georges Outrey, ministre plénipotentiaire ;

Colonel Vicomte de la Panouse, délégué général du Comité pour le littoral méditerranéen ;

Ed. Payen ;

D. Pérouse, Inspecteur général des Ponts et Chaussées en retraite ;

De Peyerimhoff de Fontenelle ;

René Pinon ;

Ch. Prévot, sénateur ;

Raiberti, député ;

L. Raveneau, sec. de la réd. des « Annales de Géographie » ;

P. Ristelhueber, consul général de France en retraite ;

Roume, gouverneur général honoraire des Colonies ;

Albin Rozet, député ;

Saint-Germain, sénateur ;

Sallandrouze de la Mornaix ;

A. Salles, inspecteur des Colonies.

Christian Schefer ;

Scheil ;

Spronck, député ;

Eugène Schneider, député, gérant des établissements Schneider et C^{ie} du Creusot ;

Siegfried, sénateur, ancien ministre ;

S. Simon, directeur de la Banque de l'Indo-Chine ;

Steeq ;

Auguste Terrier, secrét. général du Comité de l'Afrique Française ;

André Tardieu ;

J. Trystram, président de la Chambre de commerce de Dunkerque ;

P. de Vauréal, administrateur des Phares de l'Empire ottoman.

Richard Waddington, sénateur, président de la Chambre de commerce de Rouen.



Marque déposée

CRÉSYL-JEYES

DESINFECTANT ANTISEPTIQUE

Ni toxique ni corrosif. — Le plus puissant
Refuser tous PRODUITS dits similaires



Marque déposée

ADOPTÉ PAR LE SERVICE DE SANTÉ DE L'ARMÉE. — LA PRÉFECTURE DE LA SEINE
LA PLUPART DES SERVICES D'HYGIÈNE ET DE DÉSINFECTION. — HOPITAUX, LYCÉES, COLLÈGES, PENSIONNATS, ETC.

EXPOSITION UNIVERSELLE 1900

GRAND PRIX (Collectivité vétérinaire). — MÉDAILLE D'OR (la seule décernée aux Désinfectants)

Le CRÉSYL-JEYES est le plus efficace et le plus sûr des désinfectants antiseptiques. Employé en émulsions à 1 ou 2 p. 100, Deux à quatre cuillerées à café par litre d'eau, il détruit rapidement tous les microbes et les germes infectieux de toute nature, et fait disparaître immédiatement les miasmes et les mauvaises odeurs.

Le CRÉSYL-JEYES est le préventif le plus sûr contre Peste, Choléra, Typhus, Diphtérie, etc. Indispensable pour assainir les Habitations, Navires, Magasins, Entrepôts, Éviers, Puits, etc.

Le CRÉSYL-JEYES éloigne ou détruit Rats, Souris, Cancrelas, détruit les Larves de Moustiques.

ENVOI FRANCO sur demande d'une intéressante Brochure contenant des Rapports scientifiques, mode d'emploi et prix-courants.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUITS SANITAIRES ET ANTISEPTIQUES, 35, rue des Francs-Bourgeois, 35. — PARIS

Exiger sur tous les récipients : flacons, bidons, boîtes, les marques et cachets de la Société, ainsi que le nom "JEYES"

FUSILS GUINARD

EXCELLENTS

BON MARCHÉ

Voir les modèles nouveaux

— 1909 —

SPECIALITÉ D'ARMES

POUR

COLONS & EXPLORATEURS



Étab^{ts} GUINARD & C^{ie}, Armuriers brevetés
8, avenue de l'Opéra. — PARIS

COMPTOIR GÉOLOGIQUE, MINÉRALOGIQUE ET SPÉCIAL DE PROSPECTION MINIÈRE Alexandre STUER

4, rue de Castellane

Petits FOURS PORTATIFS à coupeller et à fondre, de l'ingénieur Braly, pour la prospection de l'or, de l'argent, étain, plomb, antimoine, bismuth, molybdène, tungstène, etc., etc. (Prospectus spécial). — BALANCE de l'ingénieur Degoutin donnant le 1/15 et pouvant donner le 1/40 de milligramme, indérageable, indéréglable, de principe nouveau et du prix de 65 fr. — PORUNIA, BATEES Bois, tôle, cuivre. Batées centrifuges. — SLUCES (portatifs). RIFLES, BERCEAUX, LONG-TOMS, etc. (Prospectus spécial). — Collections géologiques et minéralogiques pour prospections de tous minerais en général et des pierres précieuses en particulier. — Nécessaires de minéralogie de toute importance. — Trousses d'explorateurs.

Demandez la liste des Catalogues.

ANIODOL

LE PLUS PUISSANT ANTISEPTIQUE DÉSINFECTANT

Demandez l'étude faite par M. E. FOUARD, Ch^{te} à l'INSTITUT PASTEUR

DÉSODORISANT UNIVERSEL

Sans Mercure, ni Cuivre — Ne tache pas — Ni Toxique, ni Caustique.

ACCOUCHEMENTS - CHIRURGIE - MALADIES INFECTIEUSES

SOLUTION COMMERCIALE AU 1/100^e. (Une grande cuillerée dans 1 litre d'eau pour usage externe).

INDISPENSABLE contre les ÉPIDÉMIES

Utile dans PLAIES de toute nature. FIÈVRES,

DIARRHÉES, GASTRO-ENTÉRITES, DYSENTÉRIES, PESTE, CHOLÉRA

Se prend à l'intérieur à la dose de 1 cuillerée à café à une grande cuillerée dans un litre d'eau, en tisane, pour désinfecter le tube digestif dont il rétablit les fonctions.

PUISSANCES } BACTÉRICIDE 23.40 } sur le Bacille typhique
 } ANTISEPTIQUE 52.85 } (établies par M^r FOUARD, Ch^{te} à l'INSTITUT PASTEUR)
Celle du Phénol étant : 1.85 et du Sublimé : 20.

SAVON BACTÉRICIDE A L'ANIODOL 2%

POUDRE D'ANIODOL INSOLUBLE
remplace l'ODOFORME

Se trouve dans toutes les bonnes Pharmacies. — SE MÉFIER des CONTREFAÇONS.

Détacher ce BULLETIN DE SOUSCRIPTION et l'adresser au Trésorier du Comité après l'avoir rempli.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

AU

COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

19-21, rue Cassette. — PARIS

Toute personne qui souscrit une somme de

}	25 à 300 francs	a la qualité d'Adhérent.
	300 à 1000	— a le titre de Donateur.
	1000 et au-dessus	— Bienfaiteur.

Je soussigné (Nom et qualité)

(adresse)

souscris au Comité de l'Asie Française la somme de

que veuillez trouver inclus en { un mandat (1)
un chèque

SIGNATURE :

que M. le Trésorier voudra bien faire encaisser à mon domicile⁽¹⁾

On peut souscrire au Comité de l'Asie Française une somme quelconque, mais le Bulletin ne sera servi gratuitement pendant un an qu'aux personnes ayant versé au moins 20 fr.

Le minimum est seulement de 15 fr. pour les officiers et fonctionnaires.

N.-B. — Les souscripteurs inscrits avant 1907 jouissent du privilège de maintenir leur cotisation au chiffre antérieur.

(1) Effacer l'une ou l'autre formule.

CASE A LOUER.

RECORD SUPPLÉMENTAIRE À TOUTES LES MATHÈRES

PAROISSIALE FRANÇAISE

ADRESSE : 15, RUE DE LA HARPE, PARIS

PROPRIÉTAIRE : M. L. LEBLANC

REDACTEUR : M. L. LEBLANC

ABONNEMENTS : 10 FR. PAR AN

155, rue de la Harpe, Paris

VÉRITABLES
GRAINS DE SANTÉ
 DU DOCTEUR
FRANCK Purgatifs Dépuratifs
 LE REMÈDE DE LA
CONSTIPATION
ENVOI GRATUIT
d'Echantillon
T. LEROY, 96, R. d'Amsterdam
PARIS
 En Vente dans toutes les Pharmacies.

ARGUS DE LA PRESSE FONDE EN 1879

Le plus ancien bureau de coupures de journaux

« lit, découpe et traduit les journaux du monde entier, et en fournit les extraits sur n'importe quel sujet. »
 (HECTOR MALOT.)

L'ARGUS DE LA PRESSE se charge de toutes les recherches étropectives et documentaires qu'on veut bien lui confier. L'ARGUS dépouille plus de DIX MILLE journaux par jour. L'ARGUS envoie, chaque année, plus de CINQ MILLIONS d'extraits de journaux.

L'ARGUS DE LA PRESSE seul a le droit de dire qu'il est un ARGUS ; ne pas le confondre avec des maisons similaires. Écrire 14, rue Drouot, PARIS-IX^e. Adresse Télégraphique : ACHAMBURE-PARIS

LE
BULLETIN DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Est en vente à Londres
 A LA LIBRAIRIE LUZAC ET C^o
 46, Great Russell Street W. C.

Filtre Pasteurisateur Mallié
RECONNU SUPÉRIEUR A TOUS LES FILTRES
 Le seul pouvant s'opposer à la transmission des maladies par les eaux, d'après les analyses officielles

Porcelaine d'amiante, Brevetée s.g.d.g. France et Etranger

ACADÉMIE DES SCIENCES
 1^{er} PRIX MONTYON
 HORS CONCOURS
 Exposition Univers., Paris 1900
 HORS CONCOURS MEMBRE DU JURY
 Exposition coloniale de Marseille 1906

455, Faubourg Poissonnière
PARIS



Pour toutes recherches dans les Bibliothèques et Archives, copies et classements de documents, revision de textes, mise au point, corrections d'épreuves, rédaction de comptes rendus-traductions, etc., s'adresser à l'Association des Secrétaires de rédaction, 46, rue Vivienne. Paris.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Relations avec l'Espagne et le Portugal.

Il est délivré :

A) Au départ de Paris (Quai d'Orsay) :

1° Pour Madrid, Valladolid, Saragosse, Saint-Sébastien, Cordoue, Séville, Grenade, Malaga, Cadix et Gibraltar, via Bordeaux-Irun :

a) Des billets directs simples ; b) des billets d'aller et retour individuels valables 30 jours, avec faculté de prolongation ; c) des billets d'aller et retour collectifs de famille valables 45 jours, avec faculté de prolongation : réductions variant de 20 à 40 %, suivant le nombre de personnes.

Enregistrement direct des bagages.

Faculté d'arrêt, tant en France qu'en Espagne, à un certain nombre de points.

2° Des billets d'aller et retour valables 30 jours pour Lisbonne, Porto, Guarda, Pampilhosa et Entroncamento.

3° Des billets aller et retour directs pour Port-Bou (avec retour au départ de Cerbère via Tours, Bordeaux, Narbonne à l'aller et via Narbonne, Montauban, Limoges, au retour ou inversement, validité 13 jours.

4° Des billets d'aller et retour 1^{re} et 2^e classes pour Lisbonne-Rocio et Porto, comportant l'emprunt en Portugal du circuit Fuentes d'Onoro, Villaformoso, Pampilhosa, Lisbonne, Porto, Barca d'Alba, Fregeneda.

Validité 30 jours, avec faculté de prolongation moyennant supplément.

B) Au départ de Paris et de toutes les gares du réseau

1° Du 12 mars au 15 mai 1910, des billets aller et retour individuels à prix exceptionnellement réduits pour Madrid et pour Séville, savoir :

Pour Madrid : de 167 francs en 1^{re} classe, de 119 francs en 2^e classe.

Pour Séville : de 222 francs en 1^{re} classe, de 164 francs en 2^e classe.

Validité pour le retour jusqu'au 15 juin inclus, dernière date pour l'arrivée du voyageur à son point de départ.

2° Des billets demi-circulaires espagnols, comportant six itinéraires, conjointement avec des billets français dont l'itinéraire comporté la sortie de France par Port-Bou et la rentrée en France par Hendaye ou réciproquement.

3° Des billets circulaires espagnols à itinéraire facultatif, conjointement avec des billets français comportant, soit la sortie et l'entrée par le même point frontière, soit l'entrée en Espagne par Irun et la sortie par Port-Bou ou inversement.

C) Au départ de Paris, Orléans, Blois, Tours, Châtelleraut, Poitiers, Angoulême, Le Mans, Vierzon-Ville, Bourges, Châteauroux, Montluçon, Limoges-Bénédictins, Périgueux, Aurillac, Cahors, Tulle, des billets directs avec enregistrement direct des bagages pour Barcelone ou réciproquement.

CHEMIN DE FER DU NORD

Exposition internationale et universelle de Bruxelles.

Services rapides entre le réseau du Nord français et Bruxelles.

A partir du 1^{er} mai 1910, toutes les gares et stations du réseau du Nord délivrent :

1^{er} Des *Billets simples d'aller et retour* pour Bruxelles : les billets d'aller et retour auront une validité de 10 jours. Les prix des billets d'aller et retour au départ de Paris sont les suivants :

1^{re} classe : 52 fr. 95 ; — 2^e classe : 37 fr. 55 ; — 3^e classe, 23 fr. 95.

2^o Le vendredi, le samedi et le dimanche seulement, des *Billets d'aller et retour* valables jusqu'au mardi inclusivement.

Les prix de ces billets, plus réduits que ceux des aller et retour ordinaires, comportent, pour les familles, de nouvelles réductions allant de 5 à 25 0/0 selon que la famille se compose de 2, 3, 4, 5 personnes et plus.

Ainsi, par exemple, au départ de Paris :

	1 ^{re} cl.	2 ^e cl.	3 ^e cl.
Pour 1 personne	50 05	33 75	22 70
2 — Réduction de 5 %	47 55	32 05	20 90
3 — —	45 05	30 40	19 80
4 — —	42 55	28 70	18 70
5 — —	40 05	27 70	17 60
Au-delà de 5	25 35 55	25 30	16 50

3^o Des *Cartes d'abonnement belges* valables 5 et 15 jours sur tous les réseaux belges.

Chaque carte peut être délivrée conjointement avec un billet d'aller et retour sur les lignes du Nord ayant la même durée de validité que la carte d'abonnement belge.

Les prix des cartes d'abonnement belges sont les suivants :

A. — Valables 15 jours : 1^{re} cl., 61 fr. 50 ; 2^e cl., 41 fr. ; 3^e cl., 23 fr. 50.

B. — Valables 5 jours : 1^{re} cl., 30 fr. 75 ; 2^e cl., 20 fr. 50 ; 3^e cl., 11 fr. 75.

Les prix applicables sur le parcours Nord sont ceux des aller et retour ordinaires (Tarif spécial G. V. n^o 2) suivant la distance parcourue du point de départ à l'une quelconque des frontières franco-belges. Le choix de l'itinéraire est laissé au gré du voyageur. Sur ces prix d'aller et retour, les réductions spéciales ci-dessous sont faites en faveur des familles composées de :

2 personnes	5 %
3 —	10
4 —	15
5 —	20
Au-dessus	25

CHEMINS DE FER DE PARIS À LYON ET À LA MÉDITERRANÉE

L'Orient et l'Égypte, via Marseille.

Billets simples, valables 45 jours, 1^{re} et 2^e classes, délivrés à la gare de P.-L.-M., et dans les Agences des Compagnies des Messageries maritimes, Fraissinet et Paquet, pour l'un quelconque des ports ci-après : Alexandrie, Beyrouth, Constantinople, Le Pirée, Smyrne, Jaffa, Port-Saïd, Batoum, Salonique, Odessa, Sansoun, etc.

Billets d'aller et retour valables 120 jours, 1^{re} et 2^e classes, délivrés à la gare de Paris P.-L.-M. et dans les Agences des Compagnies des Messageries maritimes et Paquet pour les ports indiqués ci-dessus.

Arrêts facultatifs sur le réseau P.-L.-M. Le trajet de Paris à Marseille peut être effectué, soit par la Bourgogne, soit par le Bourbonnais.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Abonnements individuels et de famille pour les côtes Nord et Sud de Bretagne.

Afin de permettre aux touristes, ainsi qu'aux familles, de s'installer sur une des plages de Bretagne et de rayonner de là sur les autres localités de cette région, si variée et si intéressante, la Compagnie d'Orléans, d'accord avec les chemins de fer de l'État (ancien réseau de l'Ouest), délivre du jeudi qui précède la fête des Rameaux au 31 octobre inclus, au départ de toute gare, station ou halte des deux réseaux (lignes de banlieue du réseau de l'État (anciennes lignes de banlieue de la Compagnie de l'Ouest exceptées), des abonnements individuels et de famille de 1^{re} et 2^e classes pour les côtes Sud et Nord de Bretagne (gares des lignes du Croisic et de Guérande à Brest et de Brest à Granville par Lamballe, Dol et Folligny et des lignes d'embranchement vers la mer).

Ces abonnements comportent, en outre du trajet d'aller et retour à ces côtes, avec arrêts intermédiaires facultatifs, la faculté de circuler à volonté sur les lignes des côtes Sud et Nord de Bretagne ; ils sont valables 33 jours avec faculté de prolongation d'une ou deux fois d'un mois moyennant un supplément de 25 0/0 du prix initial pour chaque période, sans que la validité puisse en aucun cas dépasser le 15 novembre.

Le prix des cartes d'abonnement est de 95 francs en 2^e classe et de 130 francs en 1^{re} classe, lorsque la distance pour les parcours (aller et retour) n'excède pas 1 000 kilomètres en dehors des points de libre circulation. Au delà de 1 000 kilomètres, le prix est augmenté de 0 fr. 45 et de 0 fr. 65 (en 2^e et 1^{re} classes) par kilomètre en sus.

Des réductions allant jusqu'à 50 0/0 sont consenties en faveur des membres d'une même famille.

Facultés données aux voyageurs pour se rendre sur l'une des plages de Bretagne desservies par le réseau d'Orléans.

1^o *Billets d'aller et retour individuels*. Ces billets de toutes classes, valables 33 jours, avec faculté de prolongation moyennant supplément, sont délivrés du jeudi qui précède la fête des Rameaux au 31 octobre à toutes les stations du réseau d'Orléans pour les stations suivantes :

Saint-Nazaire, Pornichet, Escoubiac-la-Baule, Le Pouliguen, Batz, Le Croisic, Guérande, Quiberon, Saint-Pierre-Quiberon, Plouharnel-Carnac, Vannes, Lorient, Quimperlé, Concarneau, Quimper, Pont-l'Abbé, Douarnenez et Châteaulin.

Réduction de 20 à 40 % suivant la classe et le parcours.

2^o *Billets d'aller et retour collectifs de famille, en 1^{re}, 2^e et 3^e classes*, délivrés aux familles d'au moins trois personnes, de toute station du réseau à toute station balnéaire du réseau située à 60 kilomètres au moins du point de départ.

a) *Saison de printemps*, du jeudi qui précède la fête des Rameaux au 25 juin.

Validité : 33 jours, 2 prolongations facultatives de 15 jours moyennant supplément.

b) *Saison d'été*, du 25 juin au 1^{er} octobre.

Validité : jusqu'au 5 novembre

Réduction des aller et retour pour les trois premières personnes, de 50 0/0 pour la quatrième et 75 0/0 pour la cinquième et les suivantes.

Arrêts facultatifs à toutes les gares situées sur l'itinéraire.

Faculté pour le chef de famille de rentrer isolément à son point de départ. Délivrance à un ou plusieurs membres de la famille de cartes d'identité permettant au titulaire de voyager isolément à demi-tarif entre le point de départ et le lieu de destination mentionnés sur le billet.

En outre, pour les billets de saison d'été, les membres de la famille au-dessus de trois personnes ont la faculté d'effectuer isolément leur voyage à l'aller et au retour en acquittant au guichet le prix d'un billet militaire.

COMPAGNIE DES MESSAGERIES MARITIMES

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 45.000.000 DE FRANCS

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS

DÉPARTS DE MARSEILLE

Du 2 Mai 1910 aux dates suivantes :

Égypte et Syrie Naples, Grèce, Turquie, Syrie	Jeudi 5 Mai midi.	Pour Alexandrie, Port-Saïd, et pour passagers seulement, Beyrouth.....	PORTUGAL C. X.
	Jeudi 5 — 4 h. s.	Pour Naples, Le Pirée, Smyrne, Dardanelles, Constantinople, Smyrne, Rhodes, Beyrouth, Lattaquié, Alexandrette, Mersina, Larnaca, Tripoli, Beyrouth, Jaffa, Caïffa et Beyrouth.....	SAGHALIEN C. Casanova.
Angleterre ¹ Pour marchandises seulement..... Grèce, Turquie et Mer Noire	Jeudi 5 — 5 h. s.	Pour Le Havre, Dunkerque et Londres.....	DORDOGNE C. Mercier.
	Samedi 7 — 4 h. s.	Pour Patras, Syra, Salonique, Constantinople et Odessa.....	MEMPHIS C. Baye.
Indes, Ceylan, Australie, Nouvelle-Calédonie et Nouvelles-Hébrides	Le Mercredi 4 Mai 1910, à 11 heures du matin Pour Port-Saïd, Suez, Aden, Bombay, Colombo, Fremantle, Adélaïde, Melbourne, Sydney et Nouméa. (Service annexe de Nouméa aux Nouvelles-Hébrides.)		DUMBÉA C. Rebufat.
Ceylan, Cochinchine, Siam, Tonkin, Chine et Japon ^{et pour passagers seulement} Australie, Nouvelle-Calédonie et Nouvelles-Hébrides	Le Dimanche 8 Mai 1910, à 11 heures du matin Pour Port-Saïd, Djibouti, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Changhaï, Kobé et Yokohama. <i>Correspondances : à Colombo avec le Dumbéa pour les passagers à destination de l'Australie, de la Nouvelle-Calédonie et des Nouvelles-Hébrides; à Singapore pour Batavia; à Saïgon : 1^o pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haiphong; 2^o pour Bangkok.</i>		ARMAND-BÉHIC C. Guionnet.
Ceylan, Indes, Cochinchine, Siam, Tonkin, Chine et Japon	Le Dimanche 22 Mai 1910, à 11 heures du matin Pour Port-Saïd, Aden, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Changhaï, Kobé et Yokohama. <i>Correspondances : à Colombo pour Pondichéry et Calcutta; à Singapore pour Batavia; à Saïgon : 1^o pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haiphong; 2^o pour Bangkok.</i>		TONKIN C. Charbonnel l. de v.
Djibouti Madagascar La Réunion Maurice	Le Mardi 10 Mai 1910, à 11 heures du matin Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Mombasa, Zanzibar, Mayotte, Majunga, Nossi-Bé, Diégo-Suarez, Tamatave, La Réunion et Maurice. <i>Correspondances : 1^o à Majunga pour Naméa, Morondava, Ambohibé, Tubar, Lourenço-Marquez, Durban; 2^o à Diégo-Suarez pour Vohémar et Marantsehra.</i>		OXUS* C. Broc. l. de v.
	Via Mahé	Le Mercredi 25 Mai 1910, à 11 heures du matin Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Aden, Mahé (Seychelles), Diégo-Suarez, Sainte-Marie, Tamatave, La Réunion et Maurice. <i>Correspondances : 1^o à Diégo-Suarez pour Nossi-Bé, Analalava, Majunga, Mayotte, Mutsumouda, Mohéli, Moroni, Zanzibar; 2^o à Tamatave pour Vatamandry, Mahanoro, Mantanjary, Farafangana, Fort-Dauphin, Durban.</i>	NATAL* C. Eschenauer.

LIGNES COMMERCIALES D'INDO-CHINE ET D'EXTRÊME-ORIENT

DÉPARTS A DATES FIXES

	D'ANVERS	DE DUNKERQUE	DU HAVRE	DE MARSEILLE	
Colombo, Singapore, Hong-Kong, Japon, Changhaï.	1 ^{er} Mai 1910	—	—	14 Mai	PEI-HO C. Cazal.
	1 ^{er} Juillet	—	—	14 Juillet	YUNNAN C. Lévesquier.
Colombo, Saïgon, Tourane, Haiphong	—	13 Mai	17 Mai	30 Mai	EUPHRATE* C. Hénon.
	—	13 Juin	17 Juin	30 Juin	GANGE C. Imbert.

DÉPARTS
du Havre pour Marseille
(pour marchandises seulement)

Lundi 9 Mai 1910

CHARENTE
C. Aubourg.

DÉPARTS DE BORDEAUX

Le Vendredi 6 Mai 1910

Pour Lisbonne, Dakar, Pernambuco, Bahia, Rio-Janeiro (A), Montevideo et Buenos-Ayres.

AMAZONE
C. X.

Le Mercredi 11 Mai 1910

Pour La Pallice, Rio-Janeiro (A), Santos, Montevideo et Buenos-Ayres.

ANNAN
C. X.

Le Vendredi 20 Mai 1910

Pour Lisbonne, Dakar, Rio-Janeiro (A), Santos, Montevideo et Buenos-Ayres.

CHILI
C. Bourgo.

(A) Par transbordement à Rio-Janeiro pour Pernambuco, Arantina, Santa-Catharina, Rio-Grande do Sul, Pelotas et Porto-Alégre, pour marchandises seulement.

* Les départs ont lieu du Mûle de la Pinède.

COMPOSITION DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Président : M. EMILE SENART, membre de l'Institut ;

Vice-présidents : MM. EUG. ETIENNE, vice-président de la Chambre des députés, ancien ministre ; GUILLAIN, inspecteur général des ponts et chaussées, ancien ministre ; marquis DE MOUSTIER, député ; marquis DE REVERSEAUX, ambassadeur de France ;

Trésorier : M. CHARLES PICOT, ancien inspecteur des finances ;

Secrétaire général : Comte DE LABRY ;

Membres :

MM.

Adam, député ;

Prince d'Arenberg, de l'Institut, ancien député, Président du Comité de l'Afrique Française ;

Aymonier, ancien directeur de l'École Coloniale ;

Aynard, député, régent de la Banque de France ;

Marquis de Barthélemy, explorateur ;

Barst, ministre plénipotentiaire ;

Beau, ministre plénipotentiaire ;

Philippe Berthelot, secrétaire d'ambassade ;

Marc Bel, ingénieur civil des mines ;

Bertin, membre de l'Institut ;

Benoit-Oriol, ancien député ;

Bons d'Anty, consul général de France ;

De Billy, administrateur des Chargeurs Réunis ;

Prince Roland Bonaparte ;

De la Boulinière, ministre plénipotentiaire ;

Paul Bourde ;

Vicomte Robert de Caix de Saint-Aymour ;

Casenave, ministre plénipotentiaire ;

Comte Jean de Castellane ;

J. Chailley, député ;

Chavannes, membre de l'Institut ;

Comte du Chaylard, ministre plénipotentiaire ;

Charles-Roux, ancien député ;

Chastenet, député ;

A. Chaumier, président du Comité du Commerce et de l'Industrie de l'Indo-Chine ;

Baron Denys Cochin, député ;

Henri Cordier, de l'Institut ;

Baron de Courcel, ambassadeur de France ;

J. Couvert, prés. de la Chambre de commerce du Havre ;

Delafosse, député ;

G. Depincé ;

Deschanel, de l'Académie Française, député ;

Descos, ministre de France à Belgrade ;

J. Develle, ancien ministre, ancien député ;

Paul Doumer, ancien gouverneur général de l'Indo-Chine ;

Dubail, ministre plénipotentiaire ;

E. Duboc, adm. de la Société de sauvetage des naufragés ;

Dubochet, ancien député, président de la Chambre de commerce de Nantes ;

Esnault-Pelterie, président de l'Association Cotonnière Coloniale ;

Finot, anc. dir. de l'École Française d'Extrême-Orient ;

Henri Froidevaux ;

C. Gabiat, ancien député ;

A. Gérard, administrateur de la Société des Manufactures de Saint-Gobain ;

Amiral Gervais ;

Comte J. de Gontaut-Biron, député ;

Jean Gout, consul général ;

Grandidier, de l'Institut ;

Guieysse, ancien ministre ;

Harmand, ambassadeur de France.

J. Haussmann, receveur des finances ;

Prince d'Hénin, sénateur ;

Henry ;

Lucien Hubert, député ;

Baron Hulot, secrét. général de la Société de Géographie ;

Commandant Jouinot-Gambetta ;

Raymond Kœchlin ;

Paul Labbé, secrétaire général de la Société de Géographie Commerciale ;

Charles Lallemand, ingénieur en chef des mines ;

Lavoignat, doyen des notaires de Paris ;

Robert Lebandy ;

A. Lebon, ancien ministre ;

Général Lebon ;

Leclère, ingénieur en chef des mines ;

Pierre Lefèvre-Pontalis, Secrétaire d'ambassade ;

Anatole Leroy-Beaulieu ;

Paul Leroy-Beaulieu ;

Pierre Leroy-Beaulieu, député ;

Lesueur, ancien sénateur ;

Colonel Levé ;

Raphaël Georges Lévy,

M^{me} Massieu, explorateur ;

Claudius Madrolle, explorateur ;

Marmottant, avoué ;

Louis Marin, député ;

Mège, ancien député ;

Mellier, président des Eaux et Électricité de l'Indo-Chine ;

Marcel Monnier, explorateur ;

Charles Mourey, chef de service à l'Office colonial ;

Baron de Neuffize ;

Baron Hély d'Oissel, ancien député ;

Comte d'Ormesson ;

Maurice Ordinaire, ancien député ;

Georges Outrey, ministre plénipotentiaire ;

Colonel Vicomte de la Panouse, délégué général du Comité pour le littoral méditerranéen ;

Ed. Payen ;

D. Pérouse, Inspecteur général des Ponts et Chaussées en retraite ;

De Peyerimhoff de Fontenelle ;

René Pinon ;

Ch. Prévot, sénateur ;

Raiberti, député ;

L. Raveneau, sec. de la réd. des « Annales de Géographie » ;

P. Ristelhueber, consul général de France en retraite ;

Roume, gouverneur général honoraire des Colonies ;

Albin Rozet, député ;

Saint-Germain, sénateur ;

Sallandrouze de la Mornaix ;

A. Salles, inspecteur des Colonies.

Christian Schefer ;

Scheil ;

Spronck, député ;

Eugène Schneider, gérant des établissements Schneider et C^{ie} du Creusot ;

Siegfried, sénateur, ancien ministre ;

S. Simon, directeur de la Banque de l'Indo-Chine ;

Steeg ;

Auguste Terrier, secrét. général du Comité de l'Afrique Française ;

André Tardieu ;

J. Trystram, président de la Chambre de commerce de Dunkerque ;

P. de Vauréal, administrateur des Phares de l'Empire ottoman.

Richard Waddington, sénateur, président de la Chambre de commerce de Rouen.



Marque déposée

CRÉSYL-JEYES

DESINFECTANT ANTISEPTIQUE

Ni toxique ni corrosif, — Le plus puissant
Refuser tous PRODUITS dits similaires



Marque déposée

ADOPTÉ PAR LE SERVICE DE SANTÉ DE L'ARMÉE. — LA PRÉFECTURE DE LA SEINE
LA PLUPART DES SERVICES D'HYGIÈNE ET DE DÉSINFECTION. — HOPITAUX, LYCÉES, COLLÈGES, PENSIONNATS, ETC.

EXPOSITION UNIVERSELLE 1900

GRAND PRIX (Collectivité vétérinaire). — MÉDAILLE D'OR (la seule décernée aux Désinfectants)

Le CRÉSYL-JEYES est le plus efficace et le plus sûr des désinfectants antiseptiques. Employé en émulsions à 1 ou 2 p. 100, Deux à quatre cuillerées à café par litre d'eau, il détruit rapidement tous les microbes et les germes infectieux de toute nature, et fait disparaître immédiatement les miasmes et les mauvaises odeurs.

Le CRÉSYL-JEYES est le préventif le plus sûr contre Peste, Choléra, Typhus, Diphtérie, etc. Indispensable pour assainir les Habitations, Navires, Magasins, Entrepôts, Éoliers, Puisards, etc.

Le CRÉSYL-JEYES éloigne ou détruit Rats, Souris, Canceclas, détruit les Larves de Moustiques.

ENVOI FRANCO sur demande d'une intéressante Brochure contenant des Rapports scientifiques, mode d'emploi et prix-courants.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUITS SANITAIRES ET ANTISEPTIQUES, 35, rue des Francs-Bourgeois, 35. — PARIS

Exiger sur tous les récipients : flacons, bidons, boîtes, les marques et cachets de la Société, ainsi que le nom "JEYES"

FUSILS GUINARD

EXCELLENTS

BON MARCHÉ

Voir les modèles nouveaux

— 1909 —

SPECIALITÉ D'ARMES

POUR

COLONS & EXPLORATEURS

Étab^{ts} GUINARD & C^{ie}, Armuriers brevetés

8, avenue de l'Opéra. — PARIS



COMPTOIR GÉOLOGIQUE, MINÉRALOGIQUE ET SPÉCIAL DE PROSPECTION MINIÈRE

Alexandre STUER

4, rue de Castellane

Petits FOURS PORTATIFS à coupeller et à fondre, de l'ingénieur Braly, pour la prospection de l'or, de l'argent, étain, plomb, antimoine, bismuth, molybdène, tungstène, etc., etc. (Prospectus spécial). — BALANCE de l'ingénieur Degoutin donnant le 1/15 et pouvant donner le 1/40 de milligramme, indérangeable, indéréglable, de principe nouveau et du prix de 65 fr. — PORUNIA, BATEES Bois, tôle, cuivre. Bâtes centrifuges. — SLUICES (portatifs). RIFLES, BERCEAUX, LONG-TOMS, etc. (Prospectus spécial). — Collections géologiques et minéralogiques pour prospections de tous minerais en général et des pierres précieuses en particulier. — Nécessaires de minéralogie de toute importance. — Trousses d'explorateurs.

Demander la liste des Catalogues.

ANIODOL

LE PLUS PUISSANT ANTISEPTIQUE DÉSINFECTANT

Demandez l'étude faite par M. E. FOUARD, Ch^{te} à l'INSTITUT PASTEUR
DÉSODORISANT UNIVERSEL

Sans Mercure, ni Cuivre — Ne tache pas — Ni Toxique, ni Caustique.
ACCOUCHEMENTS - CHIRURGIE - MALADIES INFECTIEUSES

SOLUTION COMMERCIALE au 1/100^e. (Une grande cuillerée dans 1 litre d'eau pour usage externe).

INDISPENSABLE contre les ÉPIDÉMIES

Utile dans PLAIES de toute nature, FIÈVRES,
DIARRHÉES, GASTRO-ENTÉRITES, DYSENTÉRIES, PESTE, CHOLÉRA
Se prend à l'intérieur à la dose de 1 cuillerée à café à une grande cuillerée dans un litre d'eau,
en tisane, pour désinfecter le tube digestif dont il rétablit les fonctions.

PUISSANCES } BACTÉRICIDE 23.40 } sur le Bacille typhique
 } ANTISEPTIQUE 52.85 } (établies par M^r FOUARD, Ch^{te} à l'INSTITUT PASTEUR)
Celle du Phénol étant : 1.85 et du Sublimé : 20.

SAVON BACTÉRICIDE A L'ANIODOL 2%

POUDRE D'ANIODOL INSOLUBLE
remplace l'ODOFORME

Se trouve dans toutes les bonnes Pharmacies. — SE MÉFIER des CONTREFAÇONS.

Détacher ce BULLETIN DE SOUSCRIPTION et l'adresser au Trésorier du Comité après l'avoir rempli.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

AU

COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

19-21, rue Cassette. — PARIS

Toute personne qui souscrit une somme de

}	25 à 300 francs a la qualité d'Adhérent.
	300 à 1000 — a le titre de Donateur.
	1000 et au-dessus — Bienfaiteur.

Je soussigné (Nom et qualité)

(adresse)

souscris au COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE la somme de

que veuillez trouver inclus en { un mandat (1)
un chèque

SIGNATURE :

que M. le Trésorier voudra bien faire encaisser à mon domicile⁽¹⁾

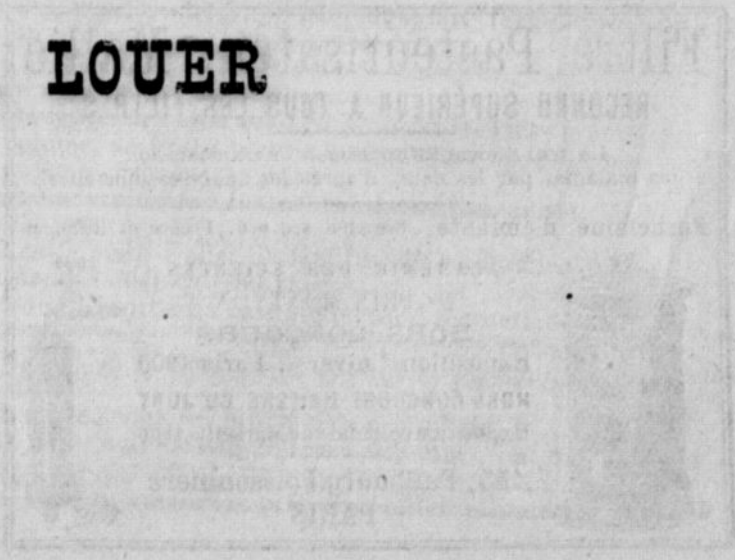
On peut souscrire au Comité de l'Asie Française une somme quelconque, mais le Bulletin ne sera servi gratuitement pendant un an qu'aux personnes ayant versé au moins 20 fr.

Le minimum est seulement de 15 fr. pour les officiers et fonctionnaires.

N.-B. — Les souscripteurs inscrits avant 1907 jouissent du privilège de maintenir leur cotisation au chiffre antérieur.

(1) Effacer l'une ou l'autre formule.

CASE A LOUER



VÉRITABLES

GRAINS DE SANTÉ
DU DOCTEUR

Purgatifs **FRANCK** Dépuratifs

LE REMÈDE DE LA

CONSTIPATION

ENVOI GRATUIT
d'Echantillon

T. LEROY, 96, R.d'Amsterdam
PARIS

En Vente dans toutes les Pharmacies.

ARGUS DE LA PRESSE FONDÉ EN 1879

Le plus ancien bureau de coupures de journaux

« lit, découpe et traduit les journaux du monde entier, et en fournit les extraits sur n'importe quel sujet. »

(HECTOR MALOT.)

L'ARGUS DE LA PRESSE se charge de toutes les recherches ét prospectives et documentaires qu'on veut bien lui confier.

L'ARGUS dépouille plus de DIX MILLE journaux par jour. L'ARGUS envoie, chaque année, plus de CINQ MILLIONS d'extraits de journaux.

L'ARGUS DE LA PRESSE seul a le droit de dire qu'il est un ARGUS ; ne pas le confondre avec des maisons similaires.

Écrire 14, rue Drouot, PARIS-IX^e.

Adresse Télégraphique : ACHAMBURE-PARIS

LE

BULLETIN DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Est en vente à Londres

A LA LIBRAIRIE LUZAC ET C^{ie}

46, Great Russell Street W. C.

Filtre Pasteurisateur Mallié

RECONNU SUPÉRIEUR A TOUS LES FILTRES

Le seul pouvant s'opposer à la transmission des maladies par les eaux, d'après les analyses officielles

Porcelaine d'amiante, Brevetée S.G.D.G. France et Etranger



ACADÉMIE DES SCIENCES
1^{er} PRIX MONTYON
HORS CONCOURS
Exposition Univers., Paris 1900
HORS CONCOURS MEMBRE DU JURY
Exposition coloniale de Marseille 1906

155, Faubourg Poissonnière
PARIS



Pour toutes recherches dans les Bibliothèques et Archives, copies et classements de documents, révision de textes, mise au point, corrections d'épreuves, rédaction de comptes rendus-traductions, etc., s'adresser à l'Association des Secrétaires de rédaction, 46, rue Vivienne, Paris.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Relations avec l'Espagne et le Portugal.

Il est délivré :

A) Au départ de Paris (Quai d'Orsay) :

1^o Pour Madrid, Valladolid, Saragosse, Saint-Sébastien, Cordoue, Séville, Grenade, Malaga, Cadix et Gibraltar, via Bordeaux-Irun :

a) Des billets directs simples ; b) des billets d'aller et retour individuels valables 30 jours, avec faculté de prolongation ; c) des billets d'aller et retour collectifs de famille valables 45 jours, avec faculté de prolongation : réductions variant de 20 à 40 % suivant le nombre de personnes.

Enregistrement direct des bagages.

Faculté d'arrêt, tant en France qu'en Espagne, à un certain nombre de points.

2^o Des billets d'aller et retour valables 30 jours pour Lisbonne, Porto, Guarda, Pampilhosa et Entroncamento.

3^o Des billets aller et retour directs pour Port-Bou (avec retour au départ de Cerbère via Tours, Bordeaux, Narbonne à l'aller et via Narbonne, Montauban, Limoges, au retour ou inversement, validité 13 jours.

4^o Des billets d'aller et retour 1^{re} et 2^e classes pour Lisbonne-Rocio et Porto, comportant l'emprunt en Portugal du circuit Fuentes d'Onoro, Villaformoso, Pampilhosa, Lisbonne, Porto, Barca d'Alba, Fregeneda.

Validité 30 jours, avec faculté de prolongation moyennant supplément.

B) Au départ de Paris et de toutes les gares du réseau

1^o Du 12 mars au 15 mai 1910. des billets aller et retour individuels à prix exceptionnellement réduits pour Madrid et pour Séville, savoir :

Pour Madrid : de 167 francs en 1^{re} classe, de 119 francs en 2^e classe.

Pour Séville : de 222 francs en 1^{re} classe, de 164 francs en 2^e classe.

Validité pour le retour jusqu'au 15 juin inclus, dernière date pour l'arrivée du voyageur à son point de départ.

2^o Des billets demi-circulaires espagnols, comportant six itinéraires, conjointement avec des billets français dont l'itinéraire comporte la sortie de France par Port-Bou et la rentrée en France par Hendaye ou réciproquement.

3^o Des billets circulaires espagnols à itinéraire facultatif, conjointement avec des billets français comportant, soit la sortie et l'entrée par le même point frontière, soit l'entrée en Espagne par Irun et la sortie par Port-Bou ou inversement.

C) Au départ de Paris, Orléans, Blois, Tours, Châtellerault, Poitiers, Angoulême, Le Mans, Vierzon-Ville, Bourges, Châteauroux, Montluçon, Limoges-Bénédictins, Périgueux, Aurillac, Cahors, Tulle, des billets directs avec enregistrement direct des bagages pour Barcelone ou réciproquement.

CHEMIN DE FER DU NORD

Exposition internationale et universelle de Bruxelles.

Services rapides entre le réseau du Nord français et Bruxelles.

A partir du 1^{er} mai 1910, toutes les gares et stations du réseau du Nord délivrent :

1^o Des *Billets simples d'aller et retour* pour Bruxelles : les billets d'aller et retour auront une validité de 10 jours. Les prix des billets d'aller et retour au départ de Paris sont les suivants :

1^{re} classe : 52 fr. 95 ; — 2^e classe : 37 fr. 55 ; — 3^e classe, 23 fr. 95.

2^o Le vendredi, le samedi et le dimanche seulement, des *Billets d'aller et retour* valables jusqu'au mardi inclusivement.

Les prix de ces billets, plus réduits que ceux des aller et retour ordinaires, comportent, pour les familles, de nouvelles réductions allant de 5 à 25 0/0 selon que la famille se compose de 2, 3, 4, 5 personnes et plus.

Ainsi, par exemple, au départ de Paris :

	1 ^{re} cl.	2 ^e cl.	3 ^e cl.
Pour 1 personne.....	50 05	33 75	22 »
2 — Réduction de 5 %	47 55	32 05	20 90
3 — — 10	45 05	30 40	19 80
4 — — 15	42 55	28 70	18 70
5 — — 20	40 05	27 »	17 60
Au-delà de 5.....	25	35 55	25 30
			16 50

3^o Des *Cartes d'abonnement belges* valables 5 et 15 jours sur tous les réseaux belges.

Chaque carte peut être délivrée conjointement avec un billet d'aller et retour sur les lignes du Nord ayant la même durée de validité que la carte d'abonnement belge.

Les prix des cartes d'abonnement belges sont les suivants :

A. — Valables 15 jours : 1^{re} cl., 64 fr. 50 ; 2^e cl., 41 fr. ; 3^e cl., 23 fr. 50.

B. — Valables 5 jours : 1^{re} cl., 30 fr. 75 ; 2^e cl., 20 fr. 50 ; 3^e cl., 11 fr. 75.

Les prix applicables sur le parcours Nord sont ceux des aller et retour ordinaires (Tarif spécial G. V. n^o 2) suivant la distance parcourue du point de départ à l'une quelconque des frontières franco-belges. Le choix de l'itinéraire est laissé au gré du voyageur. Sur ces prix d'aller et retour, les réductions spéciales ci-dessous sont faites en faveur des familles composées de :

2 personnes.....	5 %
3 —	10
4 —	15
5 —	20
Au-dessus	25

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

L'Orient et l'Égypte, via Marseille.

Billets simples, valables 45 jours, 1^{re} et 2^e classes, délivrés à la gare de P.-L.-M., et dans les Agences des Compagnies des Messageries maritimes, Fraissinet et Paquet, pour l'un quelconque des ports ci-après : Alexandrie, Beyrouth, Constantinople, Le Pirée, Smyrne, Jaffa, Port-Saïd, Batoum, Salonique, Odessa, Sansoun, etc.

Billets d'aller et retour valables 120 jours, 1^{re} et 2^e classes, délivrés à la gare de Paris P.-L.-M. et dans les Agences des Compagnies des Messageries maritimes et Paquet pour les ports indiqués ci-dessus.

Arrêts facultatifs sur le réseau P.-L.-M. ; le trajet de Paris à Marseille peut être effectué, soit par la Bourgogne, soit par le Bourbonnais.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Abonnements individuels et de famille pour les côtes Nord et Sud de Bretagne.

Afin de permettre aux touristes, ainsi qu'aux familles, de s'installer sur une des plages de Bretagne et de rayonner de là sur les autres localités de cette région, si variée et si intéressante, la Compagnie d'Orléans, d'accord avec les chemins de fer de l'Etat (ancien réseau de l'Ouest), délivre du jeudi qui précède la fête des Rameaux au 31 octobre inclus, au départ de toute gare, station ou halte des deux réseaux (lignes de banlieue du réseau de l'Etat (anciennes lignes de banlieue de la Compagnie de l'Ouest exceptées), des abonnements individuels et de famille de 1^{re} et 2^e classes pour les côtes Sud et Nord de Bretagne (gares des lignes du Croisic et de Guérande à Brest et de Brest à Granville par Lamballe, Dol et Folligny et des lignes d'embranchement vers la mer).

Ces abonnements comportent, en outre du trajet d'aller et retour à ces côtes, avec arrêts intermédiaires facultatifs, la faculté de circuler à volonté sur les lignes des côtes Sud et Nord de Bretagne ; ils sont valables 33 jours avec faculté de prolongation d'une ou deux fois d'un mois moyennant un supplément de 25 0/0 du prix initial pour chaque période, sans que la validité puisse en aucun cas dépasser le 15 novembre.

Le prix des cartes d'abonnement est de 95 francs en 2^e classe et de 130 francs en 1^{re} classe, lorsque la distance pour les parcours (aller et retour) n'excède pas 1.000 kilomètres en dehors des points de libre circulation. Au delà de 1.000 kilomètres, le prix est augmenté de 0 fr. 45 et de 0 fr. 65 (en 2^e et 1^{re} classes) par kilomètre en sus.

Des réductions allant jusqu'à 50 0/0 sont consenties en faveur des membres d'une même famille.

Facultés données aux voyageurs pour se rendre sur l'une des plages de Bretagne desservies par le réseau d'Orléans.

1^o *Billets d'aller et retour individuels*. Ces billets de toutes classes, valables 33 jours, avec faculté de prolongation moyennant supplément, sont délivrés du jeudi qui précède la fête des Rameaux au 31 octobre à toutes les stations du réseau d'Orléans pour les stations suivantes :

Saint-Nazaire, Pornichet, Escooublac-la-Baule, Le Pouliguen, Batz, Le Croisic, Guérande, Quiberon, Saint-Pierre-Quiberon, Plouharnel-Carnac, Vannes, Lorient, Quimperlé, Concarneau, Quimper, Pont-l'Abbé, Douarnenez et Châteaulin.

Réduction de 20 à 40 % suivant la classe et le parcours.

2^o *Billets d'aller et retour collectifs de famille, en 1^{re}, 2^e et 3^e classes*, délivrés aux familles d'au moins trois personnes, de toute station du réseau à toute station balnéaire du réseau située à 60 kilomètres au moins du point de départ.

a) *Saison de printemps*, du jeudi qui précède la fête des Rameaux au 25 juin.

Validité : 33 jours, 2 prolongations facultatives de 15 jours moyennant supplément.

b) *Saison d'été*, du 25 juin au 1^{er} octobre.

Validité : jusqu'au 5 novembre

Réduction des aller et retour pour les trois premières personnes, de 50 0/0 pour la quatrième et 75 0/0 pour la cinquième et les suivantes.

Arrêts facultatifs à toutes les gares situées sur l'itinéraire.

Faculté pour le chef de famille de rentrer isolément à son point de départ. Délivrance à un ou plusieurs membres de la famille de cartes d'identité permettant au titulaire de voyager isolément à demi-tarif entre le point de départ et le lieu de destination mentionnés sur le billet.

En outre, pour les billets de saison d'été, les membres de la famille au-dessus de trois personnes ont la faculté d'effectuer isolément leur voyage à l'aller et au retour en acquittant au guichet le prix d'un billet militaire.

COMPAGNIE DES MESSAGERIES MARITIMES

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 45.000.000 DE FRANCS

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS

DÉPARTS DE MARSEILLE

Du 30 Mai 1910 aux dates suivantes :

Égypte et Syrie Naples, Grèce, Turquie, Syrie	Jeudi 2 Juin midi.	Pour Alexandrie, Port-Saïd et, pour passagers seulement, Beyrouth.....	PORTUGAL C. X.
Angleterre (Pour marchandises seulement.....) Grèce, Turquie et Mer Noire	Jeudi 2 — 4 h. s.	Pour Naples, Le Pirée, Smyrne, Dardanelles, Constantinople, Smyrne, Rhodes, Beyrouth, Lattaquié, Alexandrette, Mersina, Larnaca, Tripoli, Beyrouth, Jaffa, Caïffa et Beyrouth.....	Océanien C. X.
	Jeudi 2 — 5 h. s.	Pour Le Havre, Dunkerque et Londres.....	CORDOUAN C. Penon.
	Samedi 4 — 4 h. s.	Pour Patras, Syra, Salonique, Constantinople et Odessa.....	SIDON C. Gos.

Indes, Ceylan, Australie, Nouvelle-Calédonie et Nouvelles-Hébrides	Le Mercredi 1^{er} Juin 1910, à 11 heures du matin		
	Pour Port-Saïd, Suez, Aden, Bombay, Colombo, Fremantle, Adélaïde, Melbourne, Sydney et Nouméa. (Service annexe de Nouméa aux Nouvelles-Hébrides.)		SYDNEY C. Costa.

Ceylan, Cochinchine, Siam, Tonkin, Chine et Japon et pour passagers seulement Australie, Nouvelle-Calédonie et Nouvelles-Hébrides	Le Dimanche 5 Juin 1910, à 11 heures du matin		
	Pour Port-Saïd, Djibouti, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Changhaï, Kobé et Yokohama.		ERNEST-SIMONS C. Girard. l. de v.
	<i>Correspondances : à Colombo avec le Sydney pour les passagers à destination de l'Australie, de la Nouvelle-Calédonie et des Nouvelles-Hébrides; à Singapore pour Batavia; à Saïgon : 1^o pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haïphong; 2^o pour Bangkok.</i>		

Ceylan, Indes, Cochinchine, Siam, Tonkin, Chine et Japon	Le Dimanche 19 Juin 1910, à 11 heures du matin		
	Pour Port-Saïd, Aden, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Changhaï, Kobé et Yokohama.		VILLE-DE-LA-CIOTAT C. Barillon
	<i>Correspondances : à Colombo pour Pondichéry et Calcutta; à Singapore pour Batavia; à Saïgon : 1^o pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haïphong; 2^o pour Bangkok.</i>		

Djibouti Madagascar La Réunion Maurice	Le Vendredi 10 Juin 1910, à 11 heures du matin		
	Via Zanzibar	Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Mombasa, Zanzibar, Mayotte, Majunga, Nossi-Bé, Diégo-Suarez, Tamatave, La Réunion et Maurice. <i>Correspondance : à Majunga pour Naméla, Morundava, Ambohibé, Tuléar, Lourenço-Marquez, Durban</i>	ADOUR* C. Aillaud.

	Le Samedi 25 Juin 1910, à 11 heures du matin		
	Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Aden, Mahé (Seychelles), Diégo-Suarez, Sainte-Marie, Tamatave, La Réunion et Maurice. <i>Correspondances : 1^o à Diégo-Suarez pour Nossi-Bé, Analalave, Majunga, Mayotte, Mutsumudu, Mohély, Moroni, Zanzibar; 2^o à Tamatave pour Vatomandry, Mahanoro, Mananjary, Farafangana, Fort-Dauphin, Tuléar.</i>		DJEMNAH* C. Durrande capitaine de frégate

LIGNES COMMERCIALES D'INDO-CHINE ET D'EXTRÊME-ORIENT

DÉPARTS A DATES FIXES

	D'ANVERS	DE DUNKERQUE	DU HAVRE	DE MARSEILLE	
Djibouti, Colombo, Singapore, Hong-Kong, Japon, Changhaï.	—	—	—	—	YUNNAN C. Léréquier. KOUANG-SI C. Vallat
	1 ^{er} Juillet	—	—	14 Juillet	
	1 ^{er} Septembre	—	—	14 Septembre	
Colombo, Saïgon, Tourane, Haïphong	—	13 Mai	17 Mai	30 Mai	EUPHRATE* C. Hénon.
	—	13 Juin	17 Juin	30 Juin	GANGE* C. Imbert.

DÉPARTS DU HAVRE POUR MARSEILLE (pour marchandises seulement).
Lundi 30 mai 1910 MATAPAN, C. M. Tivolle | Lundi 6 juin 1910 MÉDOC, C. Lévêque.

DÉPARTS DE BORDEAUX

Espagne, Portugal, Sénégal, Brésil et La Plata	Le Vendredi 3 Juin 1910		
	Pour Lisbonne, Dakar, Pernambuco, Bahia, Rio-Janeiro (1), Montevideo et Buenos-Ayres.		MAGELLAN C. Dupuy-Fromy. l. de v..
	Le Lundi 6 Juin 1910		
	Pour Pasages, Bilbao, Rio-Janeiro (1), Santos, Montevideo et Buenos-Ayres.		CAMBODGE C. Guignon
	Le Vendredi 17 Juin 1910		
	Pour Lisbonne, Dakar, Rio-Janeiro (1), Santos, Montevideo et Buenos-Ayres. <i>(1) Par transbordement à Rio-Janeiro pour Paranagua, Antonina, Santa-Catharina, Rio-Grande do Sul, Pelotas et Porto-Alègre, pour marchandises seulement.</i>		ATLANTIQUE C. Lidin l. de v.

* Les départs ont lieu du Môle de la Pinède.

COMPOSITION DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Président : M. EMILE SENART, de l'Institut ;
Vice-présidents : MM. EUG. ETIENNE, vice-président de la Chambre des députés, ancien ministre ;
GUILLAIN, inspecteur général des ponts et chaussées, ancien ministre ;
marquis DE MOUSTIER, député ;
marquis DE REVERSEAUX, ambassadeur de France ;
Trésorier : M. CHARLES PICOT, ancien inspecteur des finances ;
Secrétaire général : Comte DE LABRY ;
Membres :

MM.

Adam, député ;
Prince d'Arenberg, de l'Institut, ancien député, Président du Comité de l'Afrique Française ;
Aymonier, ancien directeur de l'École Coloniale ;
Aynard, député, régent de la Banque de France ;
Marquis de Barthélemy, explorateur ;
Bapst, ministre plénipotentiaire ;
Beau, ministre plénipotentiaire ;
Philippe Berthelot, secrétaire d'ambassade ;
Marc Bel, ingénieur civil des mines ;
Bertin, membre de l'Institut ;
Benoit-Oriol, ancien député ;
Bons d'Anty, consul général de France ;
De Billy, administrateur des Chargeurs Réunis ;
Prince Roland Bonaparte ;
De la Boulinière, ministre plénipotentiaire ;
Paul Bourde ;
Vicomte Robert de Caix de Saint-Aymour ;
Casenave, ministre plénipotentiaire ;
Comte Jean de Castellane ;
J. Chailley, député ;
Chavannes, membre de l'Institut ;
Comte du Chaylard, ministre plénipotentiaire ;
Charles-Roux, ancien député ;
Chastenet, député ;
A. Chaumier, président du Comité du Commerce et de l'Industrie de l'Indo-Chine ;
Baron Denys Cochin, député ;
Victor Collin, ministre plénipotentiaire ;
L. de Contenson ;
Henri Cordier, de l'Institut ;
Baron de Courcel, ambassadeur de France ;
J. Couvert, prés. de la Chambre de commerce du Havre ;
Delafosse, député ;
C. Depincé ;
Deschanel, de l'Académie Française, député ;
Descos, ministre de France à Belgrade ;
J. Develle, ancien ministre, ancien député ;
Paul Doumer, ancien gouverneur général de l'Indo-Chine ;
Dubail, ministre plénipotentiaire ;
E. Duboc, adm. de la Société de sauvetage des naufragés ;
Dubochet, ancien député, président de la Chambre de commerce de Nantes ;
Esnault-Pelterie, président de l'Association Cotonnière ;
Finot, anc. dir. de l'École Française d'Extrême-Orient ;
Henri Froidevaux ;
C. Gabiat, ancien député ;
Georges Gaulis ;
A. Gérard, administrateur de la Société des Manufactures de Saint-Gobain ;
Amiral Gervais ;
Comte J. de Gontaut-Biron, député ;
Jean Gout, consul général ;
Grandidier, de l'Institut ;
Guieysse, ancien ministre ;
Harmand, ambassadeur de France.

J. Haussmann, receveur des finances ;
Prince d'Hénin, sénateur ;
Henry ;
Lucien Hubert, député ;
Baron Hulot, secrét. général de la Société de Géographie ;
Commandant Jouinot-Gambetta ;
Raymond Kœchlin ;
Paul Labbé, secrétaire général de la Société de Géographie Commerciale ;
Charles Lallemand, ingénieur en chef des mines ;
Lavoignat, doyen des notaires de Paris ;
Le Myre de Vilers, ambassadeur de France ;
Robert Lebaudy ;
A. Lebon, ancien ministre ;
Général Lebon ;
Leclère, ingénieur en chef des mines ;
Pierre Lefèvre-Pontalis, Secrétaire d'ambassade ;
Anatole Leroy-Beaulieu ;
Paul Leroy-Beaulieu ;
Pierre Leroy-Beaulieu, député ;
Lesueur, ancien sénateur ;
Colonel Levé ;
Raphaël Georges Lóvy, M^{me} Massieu, explorateur ;
Claudius Madrolle, explorateur ;
Marmottant, avoué ;
Louis Marin, député ;
Mège, ancien député ;
Mellier, président des Eaux et Électricité de l'Indo-Chine ;
Marcel Monnier, explorateur ;
Charles Mourey, chef de service à l'Office colonial ;
Baron de Neufzize ;
Baron Hély d'Oissel, ancien député ;
Comte d'Ormesson ;
Maurice Ordinaire, ancien député ;
Georges Outrey, ministre plénipotentiaire ;
Colonel Vicomte de la Panouse, délégué général du Comité pour le littoral méditerranéen ;
Ed. Payen ;
D. Pérouse, Inspecteur général des Ponts et Chaussées en retraite ;
De Peyerimhoff de Fontenelle ;
René Pinon ;
Ch. Prévot, sénateur ;
Raiberti, député ;
L. Raveneau, sec. de la réd. des « Annates de Géographie » ;
P. Ristelhueber, consul général de France en retraite ;
Baron Roulleaux-Dugage, député ;
Roume, gouverneur général honoraire des Colonies ;
Albin Rozet, député ;
Saint-Germain, sénateur ;
Sallandrouze de la Mornaix ;
A. Salles, inspecteur des Colonies ;
Christian Schefer ;
Scheil ;
Spronck, député ;
Eugène Schneider, gérant des établissements Schneider et C^o du Creusot ;
Siegfried, sénateur, ancien ministre ;
S. Simon, directeur de la Banque de l'Indo-Chine ;
Steg ;
Auguste Terrier, secrét. général du Comité de l'Afrique Française ;
André Tardieu ;
J. Trystram, président de la Chambre de commerce de Dunkerque ;
P. de Vaureal, admin des Phares de l'Empire ottoman ;
Richard Waddington, sénateur, président de la Chambre de commerce de Rouen.

L'ŒUVRE DU COMITÉ

Le Comité de l'Asie Française entre dans sa septième année.

Les événements qui se sont succédé depuis 1901 ont justifié sa création et son programme. Jamais depuis les temps modernes, les affaires d'Asie n'ont joué un rôle plus important dans la politique universelle. La dernière guerre d'Extrême-Orient a altéré, pour un temps tout au moins, jusqu'à l'équilibre européen. Dans le Levant, les rivalités d'influences s'accroissent; il conviendra, dès lors, que notre politique y soit plus que jamais vigilante et active. En même temps, dans toute l'Asie, de la Chine à la Perse, des tendances nouvelles qui s'imposent à l'attention et commandent l'attitude des Européens, dominateurs ou simples commerçants, tendent à modifier les situations anciennes.

C'est assez dire l'importance qu'il y a pour notre pays à être impartialement instruit des mouvements de ce monde qu'entraîne une évolution rapide. Le Comité de l'Asie Française s'est efforcé de répondre à ce besoin selon le programme que lui traçait son fondateur, M. Eugène Etienne, lorsqu'il disait que le Comité devait se proposer de devenir « le Centre réunissant les nombreux renseignements économiques, diplomatiques, ethniques, sociaux et religieux qu'exige une action raisonnée et suivie en présence des problèmes asiatiques ». Il a tendu sans cesse, comme l'annonçait cet exposé, à « réaliser, en ce qui concerne l'Asie, la nécessaire émancipation intellectuelle du pays », qui, trop longtemps, n'a été renseigné sur l'Asie que par des organisations inféodées à nos concurrents, à nos rivaux. Nous avons fait de notre mieux pour mettre des informations impartiales et continues à la disposition du public, soit directement, soit par l'intermédiaire de la grande presse quotidienne qui s'est inspirée à plusieurs reprises de notre *Bulletin* et de nos Conférences. Nous voudrions faire encore plus à l'avenir.

L'éveil d'aspirations et d'inquiétudes nouvelles en Asie confirme ce souci d'une politique éclairée, fondée sur une observation sympathique aux indigènes, qui s'affirmait dans notre programme et s'est affirmé de plus en plus dans notre *Bulletin*. Notre président le déclarait dès la première heure : « En Indo-Chine, nous avons à rendre inébranlable notre domination en assurant la prospérité économique du pays et surtout la collaboration consentie, bienveillante des indigènes avec leurs maîtres politiques français... L'Indo-Chine française ne saurait vivre que si elle devient une force vivante, autonome, capable de faire équilibre aux autres forces qui vont naître et grandir peu à peu dans la transformation de l'Extrême-Orient. » Ces paroles paraissent

presque prophétiques si l'on songe aux événements qui se sont succédé en Asie depuis 1901. Plus que jamais une bonne politique indigène, toujours profondément pénétrée de justice et de bienveillance, jamais suspecte d'hésitation ni de faiblesse, doit être au premier plan de nos préoccupations. Les efforts que nous ferons pour qu'elle soit de plus en plus appliquée ne seront pas rendus superflus par la sympathie, trop souvent verbale et superficielle, que rencontre partout en France ce principe politique. Souvent les bonnes intentions trop faibles se brisent aux difficultés pratiques : l'absence d'observation sérieuse et sincère, l'insuffisance, chez quelques agents, de la haute culture intellectuelle, surtout de la dignité et de l'énergie morales; la prédominance de préoccupations fiscales dont la sanction est moins grave, mais plus immédiate; parfois la résistance d'intérêts particuliers qui essaient de confondre leur satisfaction avec l'œuvre coloniale que doit accomplir cette personnalité durable qu'est la France. S'il est vrai que la période de la conquête est close, il reste assurément à faire à ceux qui veulent que notre domination s'inspire toujours du sentiment de nos responsabilités et du souci de l'avenir national.

Les mêmes scrupules, la même politique fondée sur une observation attentive et une sympathie véritable doivent nous guider dans notre effort pour développer notre influence et étendre des affaires dans les pays d'Asie dont nous ne détenons pas la domination. Ajoutons qu'ils servent l'intérêt du contribuable français; car seule la politique coloniale qui s'en inspire est à la fois aussi peu onéreuse et aussi féconde que possible.

Telles sont les idées qu'une œuvre d'information et de doctrine comme notre Comité doit s'efforcer de répandre dans le public. Il nous est permis de penser que ces renseignements et les conclusions qu'ils imposent auront leur prix même pour un personnel politique auquel son instabilité et la fascination des luttes intérieures rendent plus difficile une action extérieure systématique et suivie.

Cette œuvre désintéressée et patriotique, sous des formes variées — politique et économique ici, là plus purement scientifique — embrasse toute l'Asie. Ses exigences augmentent avec la complexité des circonstances : de précieux concours l'ont fait vivre et grandir pendant six années. Puissent-ils continuer à la développer, de plus en plus nombreux et efficaces, dans l'avenir!

Les vice-présidents,
EUG. ETIENNE.
GUILLAIN.
DE MOUSTIER.
DE REVERSEAUX.

Le président,
EMILE SENART.

Vient de paraître :

Le premier volume de
L'HISTOIRE DES MISSIONS EN CHINE

Mission du Kouy-Tcheou

Par l'abbé **Adrien LAUNAY**

L'ouvrage formera 3 volumes in-8° raisin de 550 pages. Il est fait : 1° sur les Archives du Ministère des Affaires Étrangères de **France**; 2° les Archives de la Propagande à **Rome**; 3° les Archives de la **Légation de France à Péking**; 4° les Archives de la Mission du **Kouy-Tcheou à Kouy-Yang**; 5° les Archives de la Société des **Missions étrangères à Paris**.

Presque tous les Documents cités sont **inédits**. Quoique cet ouvrage ne soit **pas mis dans le commerce**, nous offrons quelques exemplaires du 1^{er} volume à **15 francs net**. Tirage à cent exemplaires. Les acheteurs du 1^{er} volume pourront acquérir le 2^e paraissant en juillet 1908 et le 3^e, et dernier, lequel paraîtra en novembre 1908. Chaque volume de cet ouvrage portera sur la couverture la mention suivante : **Ne se trouve pas en librairie. Achat permanent de Livres et Bibliothèques en tous genres.**

Envoi franco du Catalogue de la Librairie paraissant mensuellement sur demande.

ENVOI FRANCO
de la Notice

SUR DEMANDE
explicative



MONTRE BOUSSOLE

Du Cap^{no} VINCENT

Brevetée en France et à l'Étranger

CHRONOMÈTRE. Montre astronomique.

Calendrier, Cadran Solaire, Boussole de déclinaison, Boussole d'orientation, Boussole de direction, Boussole marine, Théodolite et Goniomètre. Livrée en étui pour être portée à la ceinture ou en sautoir.

Prix : 100 fr.

En vente chez **M. Louis GRUET, Jeune**
Cessionnaire et Fabricant.

73, Grande-Rue, à **BESANÇON (Doubs) France.**

PUBLICITÉ

Pour tout ce qui concerne la publicité dans le
« Bulletin du Comité de l'Asie Française » s'adresser
à **M. PRUDHON, 50, rue Saint-Lambert (XV^e)**.

Fabrique de PERLES et de VERROTERIES Coloniales

SPECIALITÉS POUR L'AFRIQUE

A. D. SCHWENK
& Jacob H. Jeiteles Sohn

PARIS — 57-59, Rue Réaumur, 57-59 — PARIS

Fabrique à Gablonz (Bohême)

MÉDAILLE D'OR, EXPOSITION COLONIALE, BRUXELLES 1891

MÉDAILLE D'OR, EXPOSITION UNIVERSELLE, PARIS 1889

LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE, EXPOSITION UNIVERSELLE, CHICAGO 1893

Perles dorées inaltérables. — Corail imitation. — Ambre vrai et imitation.
Perles argentées. — Cornaline imitation. — Oregos. — Pennés, etc.
Djigidas. — Bataccas. — Rocailles. — Charlottes. — Anghésis. — Amulettes. — Bracelets
Bagues. — Colliers. — Chapelets musulmans. — Épingles à coiffures, etc.



Marque déposée

CRÉSYL-JEYES

DESINFECTANT ANTISEPTIQUE

Ni toxique ni corrosif, — Le plus puissant
Refuser tous PRODUITS dits similaires



Marque déposée

ADOPTÉ PAR LE SERVICE DE SANTÉ DE L'ARMÉE. — LA PRÉFECTURE DE LA SEINE
LA PLUPART DES SERVICES D'HYGIÈNE ET DE DÉSINFECTION. — HOPITAUX, LYCÉES, COLLÈGES, PENSIONNATS, ETC.

EXPOSITION UNIVERSELLE 1900

GRAND PRIX (Collectivité vétérinaire). — MÉDAILLE D'OR (la seule décernée aux Désinfectants)

Le CRÉSYL-JEYES est le plus efficace et le plus sûr des désinfectants antiseptiques. Employé en émulsions à 1 ou 2 p. 100, Deux à quatre cuillerées à café par litre d'eau, il détruit rapidement tous les microbes et les germes infectieux de toute nature, et fait disparaître immédiatement les miasmes et les mauvaises odeurs.

Le CRÉSYL-JEYES est le préventif le plus sûr contre Peste, Choléra, Typhus, Diphtérie, etc. Indispensable pour assainir les Habitations, Navires, Magasins, Entrepôts, Épiers, Puisards, etc.

Le CRÉSYL-JEYES éloigne ou détruit Rats, Souris, Cancrelas, détruit les Larves de Moustiques.

ENVOI FRANCO sur demande d'une intéressante Brochure contenant des Rapports scientifiques, mode d'emploi et prix-courants.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUITS SANITAIRES ET ANTISEPTIQUES, 35, rue des Francs-Bourgeois, 35. — PARIS

Exiger sur tous les récipients : flacons, bidons, boîtes, les marques et cachets de la Société, ainsi que le nom "JEYES"

FUSILS GUINARD

EXCELLENTS

BON MARCHÉ

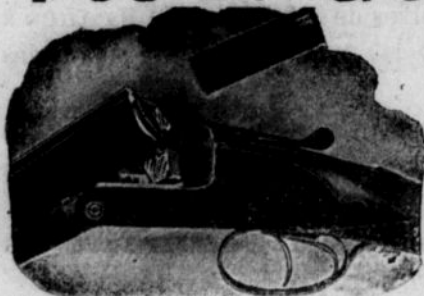
Voir les modèles nouveaux

— 1909 —

SPECIALITÉ D'ARMES

POUR

COLONS & EXPLORATEURS



Étab^{ts} GUINARD & C^{ie}, Armuriers brevetés

8, avenue de l'Opéra. — PARIS

COMPTOIR GÉOLOGIQUE. MINÉRALOGIQUE ET SPÉCIAL DE PROSPECTION MINIÈRE Alexandre STUER

4, rue de Castellane

Petits FOURS PORTATIFS à coupeller et à fondre, de l'ingénieur Braly, pour la prospection de l'or, de l'argent, étain, plomb, antimoine, bi-muth, molybdène, tungstène, etc., etc. (Prospectus spécial). — BALANCE de l'ingénieur Degoutin donnant le 1/15 et pouvant donner le 1/40 de milligramme, indérageable, indérageable, de principe nouveau et du prix de 65 fr. — PORUNIA, BATEES Bois, tôle, cuivre. Batées centrifuges. — LUIGES (portatifs). RIFLES, BERCEAUX, LONG-TOMS, etc. (Prospectus spécial). — Collections géologiques et minéralogiques pour prospections de tous minerais en général et des pierres précieuses en particulier. — Nécessaires de minéralogie de toute importance. — Trousses d'explorateurs.

Demander la liste des Catalogues.

ANIODOL

LE PLUS PUISSANT ANTISEPTIQUE DÉSINFECTANT

Demandez l'étude faite par M. E. FOUARD, Ch^{te} à l'INSTITUT PASTEUR
DÉSODORISANT UNIVERSEL

Sans Mercure, ni Cuivre — Ne tache pas — Ni Toxique, ni Caustique.
ACCOUCHEMENTS - CHIRURGIE - MALADIES INFECTIEUSES

SOLUTION COMMERCIALE au 1/100°. (Une grande cuillerée dans 1 litre d'eau pour usage externe).

INDISPENSABLE contre les ÉPIDÉMIES

Utile dans PLAIES de toute nature, FIÈVRES,
DIARRHÉES, GASTRO-ENTÉRITES, DYSENTÉRIES, PESTÉ, CHOLÉRA
Se prend à l'intérieur à la dose de 1 cuillerée à café à une grande cuillerée dans un litre d'eau,
en tisane, pour désinfecter le tube digestif dont il rétablit les fonctions.

PUISSANCES } BACTÉRICIDE 23.40 } sur le Bacille typhique
 } ANTISEPTIQUE 52.85 } (établies par M^r FOUARD, Ch^{te} à l'INSTITUT PASTEUR)
Celle du Phénol étant : 1.85 et du Sublimé : 20.

SAVON BACTÉRICIDE A L'ANIODOL 2%

POUDRE D'ANIODOL INSOLUBLE
remplace l'iodoforme

Se trouve dans toutes les bonnes Pharmacies. — SE MÉFIER des CONTREFAÇONS.

Détacher ce BULLETIN DE SOUSCRIPTION et l'adresser au Trésorier du Comité après l'avoir rempli.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

AU

COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

19-21, rue Cassette. — PARIS

Toute personne qui souscrit une somme de

}	25 à 300 francs a la qualité d'Adhérent.
	300 à 1000 — a le titre de Donateur.
	1000 et au-dessus — Bienfaiteur.

Je soussigné (Nom et qualité)

(adresse)

souscris au COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE la somme de

que veuillez trouver inclus en { un mandat (1)
un chèque

SIGNATURE :

que M. le Trésorier voudra bien faire encaisser à mon domicile⁽¹⁾

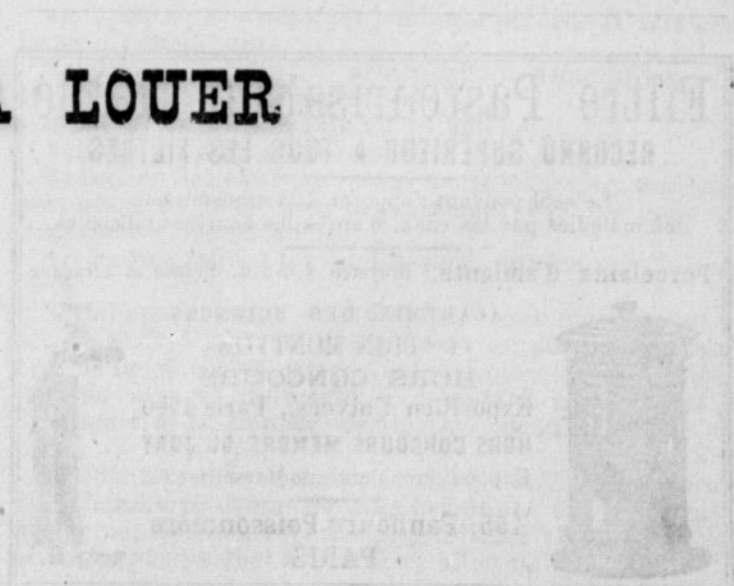
On peut souscrire au Comité de l'Asie Française une somme quelconque, mais le Bulletin ne sera servi gratuitement pendant un an qu'aux personnes ayant versé au moins 20 fr.

Le minimum est seulement de 15 fr. pour les officiers et fonctionnaires.

N.-B. — Les souscripteurs inscrits avant 1907 jouissent du privilège de maintenir leur cotisation au chiffre antérieur.

(1) Effacer l'une ou l'autre formule.

CASE A LOUER



VÉRITABLES

GRAINS DE SANTÉ
DU DOCTEUR

Purgatifs FRANCK Dépuratifs

LE REMÈDE DE LA

CONSTIPATION

ENVOI GRATUIT
d'Echantillon

T. LEROY, 96, R. d'Amsterdam
PARIS

En Vente dans toutes les Pharmacies.

ARGUS DE LA PRESSE FONDÉ EN 1879

Le plus ancien bureau de coupures de journaux

« lit, découpe et traduit les journaux du monde entier, et « en fournit les extraits sur n'importe quel sujet. »
(HECTOR MALOT.)

L'ARGUS DE LA PRESSE se charge de toutes les recherches ét prospectives et documentaires qu'on veut bien lui confier.
L'ARGUS dépouille plus de DIX MILLE journaux par jour.
L'ARGUS envoie, chaque année, plus de CINQ MILLIONS d'extraits de journaux.

L'ARGUS DE LA PRESSE seul a le droit de dire qu'il est un ARGUS » ; ne pas le confondre avec des maisons similaires.
Écrire 14, rue Drouot, PARIS-IX^e.
Adresse Télégraphique : ACHAMBURE-PARIS

LE
BULLETIN DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Est en vente à Londres

A LA LIBRAIRIE LUZAC ET C^{ie}
46, Great Russell Street W. C.

Filtre Pasteurisateur Mallié

RECONNU SUPÉRIEUR À TOUS LES FILTRES

Le seul pouvant s'opposer à la transmission des maladies par les eaux, d'après les analyses officielles

Porcelaine d'amiante, Brevetée s.g.d.g. France et Etranger



ACADÉMIE DES SCIENCES
1^{er} PRIX MONTYON
HORS CONCOURS
Exposition Univers., Paris 1900
HORS CONCOURS MEMBRE DU JURY
Exposition coloniale de Marseille 1906
455, Faubourg Poissonnière
PARIS



Pour toutes recherches dans les Bibliothèques et Archives, copies et classements de documents, révision de textes, mise au point, corrections d'épreuves, rédaction de comptes rendus-traductions, etc., s'adresser à l'Association des Secrétaires de rédaction, 46, rue Vivienne. Paris.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Relations avec l'Espagne et le Portugal.

Il est délivré :

A) Au départ de Paris (Quai d'Orsay) :

1^o Pour Madrid, Valladolid, Saragosse, Saint-Sébastien, Cordoue, Séville, Grenade, Malaga, Cadix et Gibraltar, *via* Bordeaux-Irun :

a) Des billets directs simples ; b) des billets d'aller et retour individuels valables 30 jours, avec faculté de prolongation ; c) des billets d'aller et retour collectifs de famille valables 45 jours, avec faculté de prolongation : réductions variant de 20 à 40 % suivant le nombre de personnes.

Enregistrement direct des bagages.

Faculté d'arrêt, tant en France qu'en Espagne, à un certain nombre de points.

2^o Des billets d'aller et retour valables 30 jours pour Lisbonne, Porto, Guarda, Pampilhosa et Entroncamento.

3^o Des billets aller et retour directs pour Port-Bou (avec retour au départ de Cerbère *via* Tours, Bordeaux, Narbonne à l'aller et *via* Narbonne, Montauban, Limoges, au retour ou inversement, validité 13 jours.

4^o Des billets d'aller et retour 1^{re} et 2^e classes pour Lisbonne-Rocio et Porto, comportant l'emprunt en Portugal du circuit Fuentes d'Onoro, Villaformoso, Pampilhosa, Lisbonne, Porto, Barca d'Alba, Fregeneda.

Validité 30 jours, avec faculté de prolongation moyennant supplément.

B) Au départ de Paris et de toutes les gares du réseau

1^o Du 12 mars au 15 mai 1910, des billets aller et retour individuels à prix exceptionnellement réduits pour Madrid et pour Séville, savoir :

Pour Madrid : de 167 francs en 1^{re} classe, de 119 francs en 2^e classe.

Pour Séville : de 222 francs en 1^{re} classe, de 164 francs en 2^e classe.

Validité pour le retour jusqu'au 15 juin inclus, dernière date pour l'arrivée du voyageur à son point de départ.

2^o Des billets demi-circulaires espagnols, comportant six itinéraires, conjointement avec des billets français dont l'itinéraire comporte la sortie de France par Port-Bou et la rentrée en France par Hendaye ou réciproquement.

3^o Des billets circulaires espagnols à itinéraire facultatif, conjointement avec des billets français comportant, soit la sortie et l'entrée par le même point frontière, soit l'entrée en Espagne par Irun et la sortie par Port-Bou ou inversement.

C) Au départ de Paris, Orléans, Blois, Tours, Châtellerault, Poitiers, Angoulême, Le Mans, Vierzon-Ville, Bourges, Châteauroux, Montluçon, Limoges-Bénédictins, Périgueux, Aurillac, Cahors, Tulle, des billets directs avec enregistrement direct des bagages pour Barcelone ou réciproquement.

CHEMIN DE FER DU NORD

Exposition internationale et universelle de Bruxelles.

Services rapides entre le réseau du Nord français et Bruxelles.

A partir du 4^{er} mai 1910, toutes les gares et stations du réseau du Nord délivrent :

1^o Des *Billets simples d'aller et retour* pour Bruxelles : les billets d'aller et retour auront une validité de 10 jours. Les prix des billets d'aller et retour au départ de Paris sont les suivants :

1^{re} classe : 52 fr. 95 ; — 2^e classe : 37 fr. 55 ; — 3^e classe, 23 fr. 95.

2^o Le vendredi, le samedi et le dimanche seulement, des *Billets d'aller et retour* valables jusqu'au mardi inclusivement.

Les prix de ces billets, plus réduits que ceux des aller et retour ordinaires, comportent, pour les familles, de nouvelles réductions allant de 5 à 25 0/0 selon que la famille se compose de 2, 3, 4, 5 personnes et plus.

Ainsi, par exemple, au départ de Paris :

	1 ^{re} cl.	2 ^e cl.	3 ^e cl.
Pour 1 personne.....	50 05	33 75	22 »
2 — Réduction de 5 %	47 55	32 05	20 90
3 — — 10	45 05	30 40	19 80
4 — — 15	42 55	28 70	18 70
5 — — 20	40 05	27 »	17 60
Au-delà de 5.....	25	35 55	25 30
			16 50

3^o Des *Cartes d'abonnement belges* valables 5 et 15 jours sur tous les réseaux belges.

Chaque carte peut être délivrée conjointement avec un billet d'aller et retour sur les lignes du Nord ayant la même durée de validité que la carte d'abonnement belge.

Les prix des cartes d'abonnement belges sont les suivants :

A. — Valables 15 jours : 1^{re} cl., 61 fr. 50 ; 2^e cl., 41 fr. ; 3^e cl., 23 fr. 50.

B. — Valables 5 jours : 1^{re} cl., 30 fr. 75 ; 2^e cl., 20 fr. 50 ; 3^e cl., 11 fr. 75.

Les prix applicables sur le parcours Nord sont ceux des aller et retour ordinaires (Tarif spécial G. V. n^o 2) suivant la distance parcourue du point de départ à l'une quelconque des frontières franco-belges. Le choix de l'itinéraire est laissé au gré du voyageur. Sur ces prix d'aller et retour, les réductions spéciales ci-dessous sont faites en faveur des familles composées de :

2 personnes.....	5 %
3 —	10
4 —	15
5 —	20
Au-dessus	25

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

L'Orient et l'Égypte, via Marseille.

Billets simples, valables 45 jours, 1^{re} et 2^e classes, délivrés à la gare de P.-L.-M., et dans les Agences des Compagnies des Messageries maritimes, Fraissinet et Paquet, pour l'un quelconque des ports ci-après : Alexandrie, Beyrouth, Constantinople, Le Pirée, Smyrne, Jaffa, Port-Saïd, Batoum, Salonique, Odessa, Sansoun, etc.

Billets d'aller et retour valables 120 jours, 1^{re} et 2^e classes, délivrés à la gare de Paris P.-L.-M. et dans les Agences des Compagnies des Messageries maritimes et Paquet pour les ports indiqués ci-dessus.

Arrêts facultatifs sur le réseau P.-L.-M. ; le trajet de Paris à Marseille peut être effectué, soit par la Bourgogne, soit par le Bourbonnais.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Abonnements individuels et de famille pour les côtes Nord et Sud de Bretagne.

Afin de permettre aux touristes, ainsi qu'aux familles, de s'installer sur une des plages de Bretagne et de rayonner de là sur les autres localités de cette région, si variée et si intéressante, la Compagnie d'Orléans, d'accord avec les chemins de fer de l'Etat (ancien réseau de l'Ouest), délivre du jeudi qui précède la fête des Rameaux au 31 octobre inclus, au départ de toute gare, station ou halte des deux réseaux (lignes de banlieue du réseau de l'Etat (anciennes lignes de banlieue de la Compagnie de l'Ouest exceptées), des abonnements individuels et de famille de 1^{re} et 2^e classes pour les côtes Sud et Nord de Bretagne (gares des lignes du Croisic et de Guérande à Brest et de Brest à Granville par Lamballe, Dol et Folligny et des lignes d'embranchement vers la mer).

Ces abonnements comportent, en outre du trajet d'aller et retour à ces côtes, avec arrêts intermédiaires facultatifs, la faculté de circuler à volonté sur les lignes des côtes Sud et Nord de Bretagne ; ils sont valables 33 jours avec faculté de prolongation d'une ou deux fois d'un mois moyennant un supplément de 25 0/0 du prix initial pour chaque période, sans que la validité puisse en aucun cas dépasser le 15 novembre.

Le prix des cartes d'abonnement est de 95 francs en 2^e classe et de 130 francs en 1^{re} classe, lorsque la distance pour les parcours (aller et retour) n'excède pas 1.000 kilomètres en dehors des points de libre circulation. Au delà de 1.000 kilomètres, le prix est augmenté de 0 fr. 45 et de 0 fr. 65 (en 2^e et 1^{re} classes) par kilomètre en sus.

Des réductions allant jusqu'à 50 0/0 sont consenties en faveur des membres d'une même famille.

Facultés données aux voyageurs pour se rendre sur l'une des plages de Bretagne desservies par le réseau d'Orléans.

1^o *Billets d'aller et retour individuels.* Ces billets de toutes classes, valables 33 jours, avec faculté de prolongation moyennant supplément, sont délivrés du jeudi qui précède la fête des Rameaux au 31 octobre à toutes les stations du réseau d'Orléans pour les stations suivantes :

Saint-Nazaire, Pornichet, Escoubiac-la-Baule, Le Pouliguen, Batz, Le Croisic, Guérande, Quiberon, Saint-Pierre-Quiberon, Plouharnel-Carnac, Vannes, Lorient, Quimperlé, Concarneau, Quimper, Pont-l'Abbé, Douarnenez et Châteaulin.

Réduction de 20 à 40 % suivant la classe et le parcours.

2^o *Billets d'aller et retour collectifs de famille, en 1^{re}, 2^e et 3^e classes, délivrés aux familles d'au moins trois personnes, de toute station du réseau à toute station balnéaire du réseau située à 60 kilomètres au moins du point de départ.*

a) *Saison de printemps, du jeudi qui précède la fête des Rameaux au 25 juin.*

Validité : 33 jours, 2 prolongations facultatives de 15 jours moyennant supplément.

b) *Saison d'été, du 25 juin au 1^{er} octobre.*

Validité : jusqu'au 5 novembre

Réduction des aller et retour pour les trois premières personnes, de 50 0/0 pour la quatrième et 75 0/0 pour la cinquième et les suivantes.

Arrêts facultatifs à toutes les gares situées sur l'itinéraire.

Faculté pour le chef de famille de rentrer isolément à son point de départ. Délivrance à un ou plusieurs membres de la famille de cartes d'identité permettant au titulaire de voyager isolément à demi-tarif entre le point de départ et le lieu de destination mentionnés sur le billet.

En outre, pour les billets de saison d'été, les membres de la famille au-dessus de trois personnes ont la faculté d'effectuer isolément leur voyage à l'aller et au retour en acquittant au guichet le prix d'un billet militaire.

COMPAGNIE DES MESSAGERIES MARITIMES

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 45.000.000 DE FRANCS

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS

DÉPARTS DE MARSEILLE

Du 4 juillet 1910 aux dates suivantes :

Égypte et Syrie	Jeudi 7 Juillet midi.	Pour Alexandrie, Port-Saïd, et pour passagers seulement, Jaffa et Beyrouth	EQUATEUR C. Liparelli.
Angleterre (Pour marchandises seulement.....)	Vendredi 2 — midi.	Pour Le Havre et Londres.....	CORDOUAN C. Penon.
Grèce, Turquie et Mer Noire	Samedi 9 — 4 h. s.	Pour Le Pirée, Smyrne, Dardanelles, Constantinople, Samsoun, Trébizonde et Batoum.....	BOSHORE C. X.
Le Dimanche 17 juillet 1910, à 11 heures du matin			
Ceylan, Indes, Cochinchine, Siam, Tonkin, Chine et Japon	Pour Port-Saïd, Aden, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Schanghai, Kobé et Yokohama. Correspondances : à Colombo pour Pondichéry et Calcutta; à Singapore pour Batavia; à Saïgon : 1° pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haï-phong; 2° pour Bangkok.		VILLE-DE-LA-CIOTAT C. Barillon
Le Mercredi 27 Juillet 1910, à 11 heures du matin			
Indes, Ceylan, Australie, Nouvelle-Calédonie et Nouvelles Hébrides	Pour Port-Saïd, Suez, Aden, Bombay, Colombo, Fremantle, Adélaïde, Melbourne, Sydney et Nouméa. (Service annexe de Nouméa aux Nouvelles-Hébrides.)		NÉRA C. Martin.
Le Dimanche 31 Juillet 1910, à 11 heures du matin			
Ceylan, Cochinchine, Siam, Tonkin, Chine et Japon et pour passagers seulement Australie, Nouvelle-Calédonie et Nouvelles-Hébrides	Pour Port-Saïd, Djibouti, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Changhaï, Kobé et Yokohama. Correspondances : à Colombo avec le Néra pour les passagers à destination de l'Australie, de la Nouvelle-Calédonie et des Nouvelles-Hébrides; à Singapore pour Batavia; à Saïgon : 1° pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haïphong; 2° pour Bangkok.		TOURANE C. Lancelin l. de v.
Le Dimanche 10 Juillet 1910, à 11 heures du matin			
Djibouti Madagascar La Réunion Maurice	Via Zanzibar	Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Mombasa, Zanzibar, Mayotte, Majunga, Nossi-Bé, Diégo-Suarez, Tamatave, La Réunion et Maurice. Correspondance : à Majunga pour Naméla, Morundava, Ambohibé, Tuléar, Lourenço-Marquez, Durban; 2° à Diégo-Suarez pour Vohémar et Maroantsetra.	MELBOURNE * C. X.
	Via Mahé	Le Lundi 25 Juillet 1910, à 11 heures du matin Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Aden, Mahé (Seychelles), Diégo-Suarez, Sainte-Marie, Tamatave, La Réunion et Maurice. Correspondances : 1° à Diégo-Suarez pour Nossi-Bé, Analalave, Majunga, Mayotte, Mutsamudu, Mohély, Moroni, Zanzibar; 2° à Tamatave pour Vatomandry, Mahanoro, Mananjary, Farafangana, Fort-Dauphin, Durban.	OXUS * C. Broc l. de v.

LIGNES COMMERCIALES D'INDO-CHINE ET D'EXTRÊME-ORIENT

DÉPARTS A DATES FIXES

	D'ANVERS	DE DUNKERQUE	DU HAVRE	DE MARSEILLE	
Djibouti, Colombo, Singapore, Hong-Kong, Japon, Changhaï.	—	—	—	—	YUNNAN C. Léréquier. KOUANG-SI C. Mercier.
	1 ^{er} Juillet	—	—	14 Juillet	
Colombo, Saïgon, Tourane, Haïphong	—	13 Juillet	17 Juillet	30 Juillet	SONTAY * C. Vallat
	—	13 Août	17 Août	30 Août	LOUQSOR * C. Bocognani.

DÉPARTS DU HAVRE POUR MARSEILLE (pour marchandises seulement).

Lundi 4 juillet 1910 MATAPAN, C. M. Tivolie | Lundi 11 juillet 1910 MÉDOC, C. Lévêque.

DÉPARTS DE BORDEAUX

Espagne, Portugal, Sénégal, Brésil et La Plata	Le Mercredi 5 Juillet 1910 Pour La Pallice, Pasages, Bilbao, Vigo, Rio-Janeiro (1), Montevideo et Buenos-Ayres (2).	YANG-TSE C. Séjourné.
	Le Vendredi 15 Juillet 1910 Pour Lisbonne, Dakar, Rio-Janeiro (1), Santos, Montevideo et Buenos-Ayres (2).	AMAZONE C. Magnen
	Le Vendredi 29 juillet 1910 Pour Lisbonne, Dakar, Pernambuco, Bahia, Rio-Janeiro (1), Montevideo et Buenos-Ayres (2). (1) Par transbordement à Rio-Janeiro pour Paranagua, Antonina, Santa-Catharina, Rio-Grande do Sul, Pelotas et Porto-Alègre, pour marchandises seulement. (2) Par transbordement à Buenos-Ayres pour Rosario, pour marchandises seulement.	CHILI C. Bourge

* Les départs ont lieu du Môle de la Pinède.

COMPOSITION DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Président : M. EMILE SENART, de l'Institut ;
Vice-présidents : MM. EUG. ETIENNE, vice-président de la Chambre des députés, ancien ministre ;
GUILLAIN, inspecteur général des ponts et chaussées, ancien ministre ;
marquis DE MOUSTIER, député ;
marquis DE REVERSEAUX, ambassadeur de France ;
Trésorier : M. CHARLES PICOT, ancien inspecteur des finances ;
Secrétaire général : Comte DE LABRY ;
Membres :

MM.

Adam, député ;
Prince d'Arenberg, de l'Institut, ancien député, Président du Comité de l'Afrique Française ;
Aymonier, ancien directeur de l'École Coloniale ;
Aynard, député, régent de la Banque de France ;
Marquis de Barthélemy, explorateur ;
Bapst, ministre plénipotentiaire ;
Beau, ministre plénipotentiaire ;
Philippe Berthelot, secrétaire d'ambassade ;
Marc Bel, ingénieur civil des mines ;
Bertin, membre de l'Institut ;
Benoit-Oriol, ancien député ;
Bons d'Anty, consul général de France ;
De Billy, administrateur des Chargeurs Réunis ;
Prince Roland Bonaparte ;
De la Boulinière, ministre plénipotentiaire ;
Paul Bourde ;
Vicomte Robert de Caix de Saint-Aymour ;
Casenave, ministre plénipotentiaire ;
Comte Jean de Castellane ;
J. Chailley, député ;
Chavannes, membre de l'Institut ;
Comte du Chaylard, ministre plénipotentiaire ;
Charles-Roux, ancien député ;
Chastenot, député ;
A. Chaumier, président du Comité du Commerce et de l'Industrie de l'Indo-Chine ;
Baron Denys Cochin, député ;
Victor Collin, ministre plénipotentiaire ;
L. de Contenson ;
Henri Cordier, de l'Institut ;
Baron de Courcel, ambassadeur de France ;
J. Couvert, prés. de la Chambre de commerce du Havre ;
Delafosse, député ;
C. Depincé ;
Deschanel, de l'Académie Française, député ;
Descos, ministre de France à Belgrade ;
J. Develle, ancien ministre, ancien député ;
Paul Doumer, ancien gouverneur général de l'Indo-Chine ;
Dubail, ministre plénipotentiaire ;
E. Duboc, adm. de la Société de sauvetage des naufragés ;
Dubochet, ancien député, président de la Chambre de commerce de Nantes ;
Esnault-Pelterie, président de l'Association Cotonnière ;
Finot, anc. dir. de l'École Française d'Extrême-Orient ;
Henri Froidevaux ;
C. Gabiat, ancien député ;
Georges Gaulis ;
A. Gérard, administrateur de la Société des Manufactures de Saint-Gobain ;
Amiral Gervais ;
Comte J. de Gontaut-Biron, député ;
Jean Gout, consul général ;
Grandidier, de l'Institut ;
Guieysse, ancien ministre ;
Harmand, ambassadeur de France.

J. Haussmann, receveur des finances ;
Prince d'Hénin, sénateur ;
Henry ;
Lucien Hubert, député ;
Baron Hulot, secrét. général de la Société de Géographie ;
Commandant Jouinot-Gambetta ;
Raymond Kœchlin ;
Paul Labbé, secrétaire général de la Société de Géographie Commerciale ;
Charles Lallemand, ingénieur en chef des mines ;
Lavoignat, doyen des notaires de Paris ;
Le Myre de Vilers, ambassadeur de France ;
Robert Lebandy ;
A. Lebon, ancien ministre ;
Général Lebon ;
Leclère, ingénieur en chef des mines ;
Pierre Lefèvre-Pontalis, Secrétaire d'ambassade ;
Anatole Leroy-Beaulieu ;
Paul Leroy-Beaulieu ;
Pierre Leroy-Beaulieu, député ;
Lesueur, ancien sénateur ;
Colonel Levé ;
Raphaël Georges Lévy, M^{me} Massieu, explorateur ;
Claudius Madrolle, explorateur ;
Marmottant, avoué ;
Louis Marin, député ;
Mège, ancien député ;
Mellier, président des Eaux et Électricité de l'Indo-Chine ;
Marcel Monnier, explorateur ;
Charles Mourey, chef de service à l'Office colonial ;
Baron de Neuffize ;
Baron Hély d'Oissel, ancien député ;
Comte d'Ormesson ;
Maurice Ordinaire, ancien député ;
Georges Outrey, ministre plénipotentiaire ;
Colonel Vicomte de la Panouse, délégué général du Comité pour le littoral méditerranéen ;
Ed. Payen ;
D. Pérouse, Inspecteur général des Ponts et Chaussées en retraite ;
De Peyerimhoff de Fontenelle ;
René Pinon ;
Ch. Prévot, sénateur ;
Raiberti, député ;
L. Raveneau, sec. de la réd. des « Annales de Géographie » ;
P. Ristelhueber, consul général de France en retraite ;
Baron Roulleaux-Dugage, député ;
Roume, gouverneur général honoraire des Colonies ;
Albin Rozet, député ;
Saint-Germain, sénateur ;
Sallandrouze de la Mornaix ;
A. Salles, inspecteur des Colonies ;
Christian Schefer ;
Scheil ;
Spronck, député ;
Eugène Schneider, gérant des établissements Schneider et C^{ie} du Creusot ;
Siegfried, sénateur, ancien ministre ;
S. Simon, directeur de la Banque de l'Indo-Chine ;
Steeg ;
Auguste Terrier, secrét. général du Comité de l'Afrique Française ;
André Tardieu ;
J. Trystram, président de la Chambre de commerce de Dunkerque ;
P. de Vauréal, admin des Phares de l'Empire ottoman ;
Richard Waddington, sénateur, président de la Chambre de commerce de Rouen.

L'ŒUVRE DU COMITÉ

Le Comité de l'Asie Française entre dans sa septième année.

Les événements qui se sont succédé depuis 1901 ont justifié sa création et son programme. Jamais depuis les temps modernes, les affaires d'Asie n'ont joué un rôle plus important dans la politique universelle. La dernière guerre d'Extrême-Orient a altéré, pour un temps tout au moins, jusqu'à l'équilibre européen. Dans le devant, les rivalités d'influences s'accroissent; il conviendra, dès lors, que notre politique y soit plus que jamais vigilante et active. En même temps, dans toute l'Asie, de la Chine à la Perse, des tendances nouvelles qui s'imposent à l'attention et commandent l'attitude des Européens, dominateurs ou simples commerçants, tendent à modifier les situations anciennes.

C'est assez dire l'importance qu'il y a pour notre pays à être impartialement instruit des mouvements de ce monde qu'entraîne une évolution rapide. Le Comité de l'Asie Française s'est efforcé de répondre à ce besoin selon le programme que lui traçait son fondateur, M. Eugène Etienne, lorsqu'il disait que le Comité devait se proposer de devenir « le Centre réunissant les nombreux renseignements économiques, diplomatiques, ethniques, sociaux et religieux qu'exige une action raisonnée et suivie en présence des problèmes asiatiques ». Il a tendu sans cesse, comme l'annonçait cet exposé, à « réaliser, en ce qui concerne l'Asie, la nécessaire émancipation intellectuelle du pays », qui, trop longtemps, n'a été renseigné sur l'Asie que par des organisations inféodées à nos concurrents, à nos rivaux. Nous avons fait de notre mieux pour mettre des informations impartiales et continues à la disposition du public, soit directement, soit par l'intermédiaire de la grande presse quotidienne qui s'est inspirée à plusieurs reprises de notre *Bulletin* et de nos Conférences. Nous voudrions faire encore plus à l'avenir.

L'éveil d'aspirations et d'inquiétudes nouvelles en Asie confirme ce souci d'une politique éclairée, fondée sur une observation sympathique aux indigènes, qui s'affirmait dans notre programme et s'est affirmé de plus en plus dans notre *Bulletin*. Notre président le déclarait dès la première heure : « En Indo-Chine, nous avons à rendre inébranlable notre domination en assurant la prospérité économique du pays et surtout la collaboration consentie, bienveillante des indigènes avec leurs maîtres politiques français... L'Indo-Chine française ne saurait vivre que si elle devient une force vivante, autonome, capable de faire équilibre aux autres forces qui vont naître et grandir peu à peu dans la transformation de l'Extrême-Orient. » Ces paroles paraissent

presque prophétiques si l'on songe aux événements qui se sont succédé en Asie depuis 1901. Plus que jamais une bonne politique indigène, toujours profondément pénétrée de justice et de bienveillance, jamais suspecte d'hésitation ni de faiblesse, doit être au premier plan de nos préoccupations. Les efforts que nous ferons pour qu'elle soit de plus en plus appliquée ne seront pas rendus superflus par la sympathie, trop souvent verbale et superficielle, que rencontre partout en France ce principe politique. Souvent les bonnes intentions trop faibles se brisent aux difficultés pratiques : l'absence d'observation sérieuse et sincère, l'insuffisance, chez quelques agents, de la haute culture intellectuelle, surtout de la dignité et de l'énergie morales; la prédominance de préoccupations fiscales dont la sanction est moins grave, mais plus immédiate; parfois la résistance d'intérêts particuliers qui essaient de confondre leur satisfaction avec l'œuvre coloniale que doit accomplir cette personnalité durable qu'est la France. S'il est vrai que la période de la conquête est close, il reste assurément à faire à ceux qui veulent que notre domination s'inspire toujours du sentiment de nos responsabilités et du souci de l'avenir national.

Les mêmes scrupules, la même politique fondée sur une observation attentive et une sympathie véritable doivent nous guider dans notre effort pour développer notre influence et étendre des affaires dans les pays d'Asie dont nous ne détenons pas la domination. Ajoutons qu'ils servent l'intérêt du contribuable français; car seule la politique coloniale qui s'en inspire est à la fois aussi peu onéreuse et aussi féconde que possible.

Telles sont les idées qu'une œuvre d'information et de doctrine comme notre Comité doit s'efforcer de répandre dans le public. Il nous est permis de penser que ces renseignements et les conclusions qu'ils imposent auront leur prix même pour un personnel politique auquel son instabilité et la fascination des luttes intérieures rendent plus difficile une action extérieure systématique et suivie.

Cette œuvre désintéressée et patriotique, sous des formes variées — politique et économique ici, là plus purement scientifique — embrasse toute l'Asie. Ses exigences augmentent avec la complexité des circonstances : de précieux concours l'ont fait vivre et grandir pendant six années. Puissent-ils continuer à la développer, de plus en plus nombreux et efficaces, dans l'avenir!

Les vice-présidents,

EUG. ETIENNE.

GUILLAIN.

DE MOUSTIER.

DE REVERSEAUX.

Le président,

EMILE SENART.

Vient de paraître :

Le premier volume de

L'HISTOIRE DES MISSIONS EN CHINE

Mission du Kouy-Tcheou

Par l'abbé Adrien LAUNAY

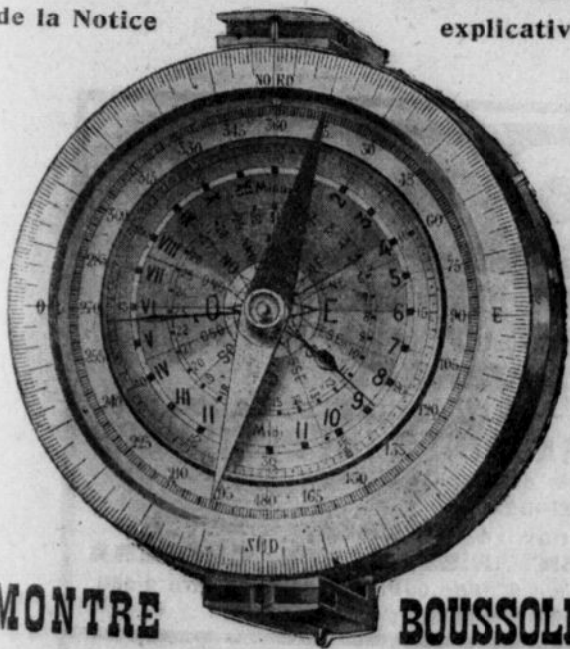
L'ouvrage formera 3 volumes in-8° raisin de 550 pages. Il est fait : 1° sur les Archives du Ministère des Affaires Étrangères de **France**; 2° les Archives de la Propagande à **Rome**; 3° les Archives de la Légation de **France** à Péking; 4° les Archives de la Mission du **Kouy-Tcheou** à **Kouy-Yang**; 5° les Archives de la Société des Missions étrangères à Paris.

Presque tous les Documents cités sont inédits. Quoique cet ouvrage ne soit pas mis dans le commerce, nous offrons quelques exemplaires du 1^{er} volume à **15 francs net**. Tirage à cent exemplaires. Les acheteurs du 1^{er} volume pourront acquérir le 2^e paraissant en juillet 1908 et le 3^e, et dernier, lequel paraîtra en novembre 1908. Chaque volume de cet ouvrage portera sur la couverture la mention suivante : Ne se trouve pas en librairie. Achat permanent de Livres et Bibliothèques en tous genres.

Envoi franco du Catalogue de la Librairie paraissant mensuellement sur demande.

ENVOI FRANCO
de la Notice

SUR DEMANDE
explicative



MONTRE BOUSSOLE

Du Cap[®] VINCENT

Brevetée en France et à l'Étranger

CHRONOMÈTRE. Montre astronomique.

Calendrier, Cadran Solaire, Boussole de déclinaison, Boussole d'orientation, Boussole de direction, Boussole marine, Théodolite et Goniomètre. Livrée en étui pour être portée à la ceinture ou en sautoir.

Prix : 160 fr.

En vente chez M. Louis GRUET, Jeune
Cessionnaire et Fabricant.

73, Grande-Rue, à BESANÇON (Doubs) France.

PUBLICITÉ

Pour tout ce qui concerne la publicité dans le
« Bulletin du Comité de l'Asie Française » s'adresser
à M. PRUDHON, 50, rue Saint-Lambert (XV^e).

Fabrique de PERLES et de VERRERIES Coloniales

SPECIALITÉS POUR L'AFRIQUE

A. D. SCHWENK

& Jacob H. Jeiteles Sohn

PARIS — 37-39, Rue Réaumur, 37-39 — PARIS

Fabrique à Gablonz (Bohême)

MÉDAILLE D'OR, EXPOSITION COLONIALE, BRUXELLES 1891

MÉDAILLE D'OR, EXPOSITION UNIVERSELLE, PARIS 1889

LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE, EXPOSITION UNIVERSELLE, CHICAGO 1893

Perles dorées inaltérables. — Corail imitation. — Ambre vrai et imitation.
Perles argentées. — Cornaline imitation. — Oregos. — Pennès, etc.
Djigidas. — Baiaccas. — Rocailles. — Charlottes. — Anghésis. — Amulettes. — Bracelets
Bagues. — Colliers. — Chapelets musulmans. — Épingles à coiffures, etc.



Marque déposée

CRÉSYL-JEYES

DESINFECTANT ANTISEPTIQUE

Ni toxique ni corrosif. — Le plus puissant
Refuser tous PRODUITS dits similaires



Marque déposée

ADOPTÉ PAR LE SERVICE DE SANTÉ DE L'ARMÉE. — LA PRÉFECTURE DE LA SEINE
LA PLUPART DES SERVICES D'HYGIÈNE ET DE DÉSINFECTION. — HOPITAUX, LYCÉES, COLLÈGES, PENSIONNATS, ETC.

EXPOSITION UNIVERSELLE 1900

GRAND PRIX (Collectivité vétérinaire). — MÉDAILLE D'OR (la seule décernée aux Désinfectants)

Le CRÉSYL-JEYES est le plus efficace et le plus sûr des désinfectants antiseptiques. Employé en émulsions à 1 ou 2 p. 100, Deux à quatre cuillerées à café par litre d'eau, il détruit rapidement tous les microbes et les germes infectieux de toute nature, et fait disparaître immédiatement les miasmes et les mauvaises odeurs.

Le CRÉSYL-JEYES est le préventif le plus sûr contre Peste, Choléra, Typhus, Diphtérie, etc. Indispensable pour assainir les Habitations, Navires, Magasins, Entrepôts, Éviers, Puits, etc.

Le CRÉSYL-JEYES éloigne ou détruit Rats, Souris, Cancrelas, détruit les Larves de Moustiques.

ENVOI FRANCO sur demande d'une intéressante Brochure contenant des Rapports scientifiques, mode d'emploi et prix-courants.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUITS SANITAIRES ET ANTISEPTIQUES, 35, rue des Francs-Bourgeois, 35. — PARIS

Exiger sur tous les récipients : flacons, bidons, boîtes, les marques et cachets de la Société, ainsi que le nom "JEYES"

FUSILS GUINARD

EXCELLENTS

BON MARCHÉ

Voir les modèles nouveaux

— 1909 —

SPECIALITÉ D'ARMES

POUR

COLONS & EXPLORATEURS



Étab^{ts} GUINARD & C^{ie}, Armuriers brevetés

8, avenue de l'Opéra. — PARIS

COMPTOIR GÉOLOGIQUE, MINÉRALOGIQUE ET SPÉCIAL DE PROSPECTION MINIÈRE Alexandre STUER

4, rue de Castellane

Petits FOURS PORTATIFS à coupeller et à fondre, de l'ingénieur Braly, pour la prospection de l'or, de l'argent, étain, plomb, antimoine, bismuth, molybdène, tungstène, etc., etc. (Prospectus spécial). — BALANCE de l'ingénieur Degoutin donnant le 1/15 et pouvant donner le 1/40 de milligramme, indérageable, de principe nouveau et du prix de 65 fr. — PORUNIA, BATEES Bois, tôle, cuivre. Bâtes centrifuges. — SLUICES (portatifs). RIFLES, BERCEAUX, LONG-TOMS, etc. (Prospectus spécial). — Collections géologiques et minéralogiques pour prospections de tous minerais en général et des pierres précieuses en particulier. — Nécessaires de minéralogie de toute importance. — Trousses d'explorateurs.

Demander la liste des Catalogues.

ANIODOL

LE PLUS PUISSANT ANTISEPTIQUE DESINFECTANT

Demandez l'étude faite par M. E. FOUARD, Ch^{te} à l'INSTITUT PASTEUR

DÉSODORISANT UNIVERSEL

Sans Mercure, ni Cuivre — Ne tache pas — Ni Toxique, ni Caustique.

ACCOUCHEMENTS - CHIRURGIE - MALADIES INFECTIEUSES

SOLUTION COMMERCIALE au 1/100. (Une grande cuillerée dans 1 litre d'eau pour usage externe).

INDISPENSABLE contre les ÉPIDÉMIES

Utile dans PLAIES de toute nature, FIÈVRES, DIARRHÉES, GASTRO-ENTÉRITES, DYSENTERIES, PESTE, CHOLÉRA
Se prend à l'intérieur à la dose de 1 cuillerée à café à une grande cuillerée dans un litre d'eau, en tisane, pour désinfecter le tube digestif dont il rétablit les fonctions.

PUISSANCES } BACTÉRICIDE 23.40 } sur le Bacille typhique
ANTISEPTIQUE 52.85 } (établies par M^r FOUARD, Ch^{te} à l'INSTITUT PASTEUR)
Celle du Phénol étant : 1.85 et du Sublimé : 20.

SAVON BACTÉRICIDE A L'ANIODOL 2%

POUDRE D'ANIODOL

INSOLUBLE
remplace l'iodoforme

Se trouve dans toutes les bonnes Pharmacies. — SE MÉFIER des CONTREFAÇONS.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

AU

COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

19-21, rue Cassette. — PARIS

Toute personne qui souscrit une somme de

{	25 à 300 francs	a la qualité d'Adhérent.
	300 à 1000	— a le titre de Donateur.
	1000 et au-dessus	— Bienfaiteur.

Je soussigné (Nom et qualité)

adresse

souscris au COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE la somme de

que veuillez trouver inclus en

{	un mandat (1)
	un chèque

SIGNATURE :

que M. le Trésorier voudra bien faire encaisser à mon domicile⁽¹⁾

On peut souscrire au Comité de l'Asie Française une somme quelconque, mais le Bulletin ne sera servi gratuitement pendant un an qu'aux personnes ayant versé au moins 20 fr.

Le minimum est seulement de 15 fr. pour les officiers et fonctionnaires.

N.-B. — Les souscripteurs inscrits avant 1907 jouissent du privilège de maintenir leur cotisation au chiffre antérieur.

(1) Effacer l'une ou l'autre formule.

CASE A LOUER

COMPAGNIE DES MESSAGERIES MARITIMES

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 45.000.000 DE FRANCS

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS

DÉPARTS DE MARSEILLE

Du 1^{er} Août 1910 aux dates suivantes :

Égypte et Syrie Angleterre (Pour marchandises seulement) Grèce, Turquie et Mer Noire	Judi 4 Août midi.	Pour Alexandrie, Port-Saïd, et pour passagers seulement, Jaffa et Beyrouth	EQUATEUR C. Guillet.
	Vendredi 5 — midi.	Pour Le Havre et Londres	CHARENTE C. Aubouy.
	Samedi 6 — 4 h. s.	Pour Le Pirée, Smyrne, Dardanelles, Constantinople, Samsoun, Trébizonde et Batoum	DANUBE C. Auméran.

Ceylan, Indes, Cochinchine, Siam, Tonkin, Chine et Japon	Le Dimanche 14 Août 1910, à 11 heures du matin Pour Port-Saïd, Aden, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Schanghai, Kôbé et Yokohama. <i>Correspondances : à Colombo pour Pondichéry et Calcutta; à Singapore pour Batavia; à Saïgon : 1^o pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haïphong; 2^o pour Bangkok.</i>	YARRA C. Ristorcelli.
--	---	--------------------------

Indes, Ceylan, Australie, Nouvelle-Calédonie et Nouvelles-Hébrides	Le Mercredi 24 Août 1910, à 11 heures du matin Pour Port-Saïd, Suez, Aden, Bombay, Colombo, Fremantle, Adélaïde, Melbourne, Sydney et Nouméa. (Service annexe de Nouméa aux Nouvelles-Hébrides.)	CALÉDONIEN C. Lafont.
--	--	--------------------------

Ceylan, Cochinchine, Siam, Tonkin, Chine et Japon et pour passagers seulement Australie, Nouvelle-Calédonie et Nouvelles-Hébrides	Le Dimanche 28 Août 1910, à 11 heures du matin Pour Port-Saïd, Djibouti, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Changhaï, Kôbé et Yokohama. <i>Correspondances : à Colombo avec le Calédonien pour les passagers à destination de l'Australie, de la Nouvelle-Calédonie et des Nouvelles-Hébrides; à Singapore pour Batavia; à Saïgon : 1^o pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haïphong; 2^o pour Bangkok.</i>	Océanien C. Sellier c. de f.
--	---	------------------------------------

Djibouti Madagascar La Réunion Maurice	Via Zanzibar	Le Mercredi 10 Août 1910, à 11 heures du matin Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Mombasa, Zanzibar, Mayotte, Majunga, Nossi-Bé, Diégo-Suarez, Tamatave, La Réunion et Maurice. <i>Correspondance : à Majunga pour Naméla, Morondava, Ambohibé, Tuléar, Lourenço-Marquez, Durban.</i>	NATAL * C. Eschenauer.
	Via Mahé	Le Jeudi 25 Août 1910, à 11 heures du matin Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Aden, Mahé (Seychelles), Diégo-Suarez, Sainte-Marie, Tamatave, La Réunion et Maurice. <i>Correspondances : 1^o à Diégo-Suarez pour Nossi-Bé, Analalave, Majunga, Mayotte, Mutsamudu, Mohéli, Moroni, Zanzibar; 2^o à Tamatave pour Valomandry, Mahanaro, Mananjary, Farafangana, Fort-Dauphin, Tuléar.</i>	ADOUR * C. Aillaud.

LIGNES COMMERCIALES D'INDO-CHINE ET D'EXTRÊME-ORIENT

	D'ANVERS	DE DUNKERQUE	DU HAVRE	DE MARSEILLE	
Djibouti, Colombo, Singapore, Hong-Kong, Japon, Changhaï.	1 ^{er} Septembre	—	—	14 Septembre	KOUANG-SI C. Mercier.
	1 ^{er} Novembre	—	—	14 Novembre	MEINAM C. Dorise.
Colombo, Saïgon, Tourane, Haïphong	—	13 Août	17 Août	30 Août	LOUQSOR * C. Bocognani.
	—	13 Septembre	17 Septembre	30 Septembre	EL-KANTARA * C. Lassince.

DÉPARTS DU HAVRE POUR MARSEILLE (pour marchandises seulement).
Lundi 1^{er} août 1910..... DORDOGNE, C. Vézia | Lundi 8 août 1910..... MATAPAN, C. M. Tivolle.

DÉPARTS DE BORDEAUX

Espagne, Portugal, Sénégal, Brésil et La Plata	Le Lundi 1^{er} Août 1910 Pour La Pallice, Bilbao, Vigo, Rio-Janeiro (1), Montevideo et Buenos-Ayres (2).	HIMALAYA C. A. Tivolle.
	Le Vendredi 12 Août 1910 Pour Lisbonne, Dakar, Rio-Janeiro (1), Santos, Montevideo et Buenos-Ayres (2).	MAGELLAN C. Dupuy-Fromy l. de v.
	Le Vendredi 26 Août 1910 Pour Lisbonne, Dakar, Pernambuco, Bahia, Rio-Janeiro (1), Montevideo et Buenos-Ayres (2). <i>(1) Par transbordement à Rio-Janeiro pour Paranagua, Antonina, Santa-Catharina, Rio-Grande do Sul, Pelotas et Porto-Alègre, pour marchandises seulement.</i> <i>(2) Par transbordement à Buenos-Ayres pour Rosario, pour marchandises seulement.</i>	ATLANTIQUE C. Lidin l. de v.

* Les départs ont lieu du Môle de la Pinède.

COMPOSITION DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Président : M. EMILE SENART, de l'Institut ;
Vice-présidents : MM. EDG. ETIENNE, vice-président de la Chambre des députés, ancien ministre ; GUILLAIN, inspecteur général des ponts et chaussées, ancien ministre ; marquis DE MOUSTIER, député ; marquis DE REVERSEAUX, ambassadeur de France ;
Trésorier : M. CHARLES PICOT, ancien inspecteur des finances ;
Secrétaire général : Comte DE LABRY ;
Membres :
MM.
Adam, député ;
Prince d'Arenberg, de l'Institut, ancien député, Président du Comité de l'Afrique Française ;
Aymonier, ancien directeur de l'Ecole Coloniale ;
Aynard, député, régent de la Banque de France ;
Marquis de Barthélemy, explorateur ;
Bapst, ministre plénipotentiaire ;
Beau, ministre plénipotentiaire ;
Philippe Berthelot, secrétaire d'ambassade ;
Marc Bel, ingénieur civil des mines ;
Bertin, membre de l'Institut ;
Benoît-Oriol, ancien député ;
Bons d'Anty, consul général de France ;
De Billy, administrateur des Chargeurs Réunis ;
Prince Roland Bonaparte ;
De la Boulinière, ministre plénipotentiaire ;
Paul Bourde ;
Vicomte Robert de Caix de Saint-Aymour ;
Casenave, ministre plénipotentiaire ;
Comte Jean de Castellane ;
J. Chailley, député ;
Chavannes, membre de l'Institut ;
Comte du Chaylard, ministre plénipotentiaire ;
Charles-Roux, ancien député ;
Chastenet, député ;
A. Chaumier, président du Comité du Commerce et de l'Industrie de l'Indo-Chine ;
Baron Denys Cochin, député ;
Victor Collin, ministre plénipotentiaire ;
L. de Contenson ;
Henri Cordier, de l'Institut ;
Baron de Courcel, ambassadeur de France ;
J. Couvert, prés. de la Chambre de commerce du Havre ;
Delafosse, député ;
C. Depincé ;
Deschanel, de l'Académie Française, député ;
Descos, ministre de France à Belgrade ;
J. Develle, ancien ministre, ancien député ;
Paul Doumer, ancien gouverneur général de l'Indo-Chine ;
Dubail, ministre plénipotentiaire ;
E. Duboc, adm. de la Société de sauvetage des naufragés ;
Dubochet, ancien député, président de la Chambre de commerce de Nantes ;
Esnault-Pelterie, président de l'Association Cotonnière ;
Finot, anc. dir. de l'Ecole Française d'Extrême-Orient ;
Henri Froidevaux ;
C. Gabiat, ancien député ;
Georges Gaulis ;
A. Gérard, administrateur de la Société des Manufactures de Saint-Gobain ;
Amiral Gervais ;
Comte J. de Gontaut-Biron, député ;
Jean Gout, consul général ;
Grandidier, de l'Institut ;
Guieysse, ancien ministre ;
Harmand, ambassadeur de France.

J. Haussmann, receveur des finances ;
Prince d'Hénin, sénateur ;
Henry ;
Lucien Hubert, député ;
Baron Hulot, secrét. général de la Société de Géographie ;
Commandant Jouinot-Gambetta ;
Raymond Kœchlin ;
Paul Labbé, secrétaire général de la Société de Géographie Commerciale ;
Charles Lallemand, ingénieur en chef des mines ;
Lavoignat, doyen des notaires de Paris ;
Le Myre de Vilers, ambassadeur de France ;
Robert Lebaudy ;
A. Lebon, ancien ministre ;
Général Lebon ;
Leclère, ingénieur en chef des mines ;
Pierre Lefèvre-Pontalis, Secrétaire d'ambassade ;
Anatole Leroy-Beaulieu ;
Paul Leroy-Beaulieu ;
Pierre Leroy-Beaulteu, député ;
Lesueur, ancien sénateur ;
Colonel Levé ;
Raphaël Georges Lévy, M^{me} Massieu, explorateur ;
Claudius Madrolle, explorateur ;
Marmottant, avoué ;
Louis Marin, député ;
Mége, ancien député ;
Mellier, président des Eaux et Electricité de l'Indo-Chine ;
Marcel Monnier, explorateur ;
Charles Mourey, chef de service à l'Office colonial ;
Baron de Neufize ;
Baron Hély d'Oissel, ancien député ;
Comte d'Ormesson ;
Maurice Ordinaire, ancien député ;
Georges Outrey, ministre plénipotentiaire ;
Colonel Vicomte de la Panouse, délégué général du Comité pour le littoral méditerranéen ;
Ed. Payen ;
D. Pérouse, Inspecteur général des Ponts et Chaussées en retraite ;
De Peyerimhoff de Fontenelle ;
René Pinon ;
Ch. Prévot, sénateur ;
Raiberti, député ;
L. Raveneau, sec. de la réd. des « Annales de Géographie » ;
P. Ristelhueber, consul général de France en retraite ;
Baron Roulleaux-Dugage, député ;
Roume, gouverneur général honoraire des Colonies ;
Albin Rozet, député ;
Saint-Germain, sénateur ;
Sallandrouze de la Mornaix ;
A. Salles, inspecteur des Colonies.
Christian Schefer ;
Schell ;
Spronck, député ;
Eugène Schneider, gérant des établissements Schneider et C^{ie} du Creusot ;
Siegfried, sénateur, ancien ministre ;
S. Simon, directeur de la Banque de l'Indo-Chine ;
Steeg ;
Auguste Terrier, secrét. général du Comité de l'Afrique Française ;
André Tardieu ;
J. Trystram, président de la Chambre de commerce de Dunkerque ;
P. de Vauréal, admin des Phares de l'Empire ottoman ;
Richard Waddington, sénateur, président de la Chambre de commerce de Rouen.

L'ŒUVRE DU COMITÉ

Le Comité de l'Asie Française entre dans sa septième année.

Les événements qui se sont succédé depuis 1904 ont justifié sa création et son programme. Jamais depuis les temps modernes, les affaires d'Asie n'ont joué un rôle plus important dans la politique universelle. La dernière guerre d'Extrême-Orient a altéré, pour un temps tout au moins, jusqu'à l'équilibre européen. Dans le devant, les rivalités d'influences s'accroissent; il conviendra, dès lors, que notre politique y soit plus que jamais vigilante et active. En même temps, dans toute l'Asie, de la Chine à la Perse, des tendances nouvelles qui s'imposent à l'attention et commandent l'attitude des Européens, dominateurs ou simples commerçants, tendent à modifier les situations anciennes.

C'est assez dire l'importance qu'il y a pour notre pays à être impartialement instruit des mouvements de ce monde qu'entraîne une évolution rapide. Le Comité de l'Asie Française s'est efforcé de répondre à ce besoin selon le programme que lui traçait son fondateur, M. Eugène Etienne, lorsqu'il disait que le Comité devait se proposer de devenir « le Centre réunissant les nombreux renseignements économiques, diplomatiques, ethniques, sociaux et religieux qu'exige une action raisonnée et suivie en présence des problèmes asiatiques ». Il a tendu sans cesse, comme l'annonçait cet exposé, à « réaliser, en ce qui concerne l'Asie, la nécessaire émancipation intellectuelle du pays », qui, trop longtemps, n'a été renseigné sur l'Asie que par des organisations inféodées à nos concurrents, à nos rivaux. Nous avons fait de notre mieux pour mettre des informations impartiales et continues à la disposition du public, soit directement, soit par l'intermédiaire de la grande presse quotidienne qui s'est inspirée à plusieurs reprises de notre *Bulletin* et de nos Conférences. Nous voudrions faire encore plus à l'avenir.

L'éveil d'aspirations et d'inquiétudes nouvelles en Asie confirme ce souci d'une politique éclairée, fondée sur une observation sympathique aux indigènes, qui s'affirmait dans notre programme et s'est affirmé de plus en plus dans notre *Bulletin*. Notre président le déclarait dès la première heure : « En Indo-Chine, nous avons à rendre inébranlable notre domination en assurant la prospérité économique du pays et surtout la collaboration consentie, bienveillante des indigènes avec leurs maîtres politiques français... L'Indo-Chine française ne saurait vivre que si elle devient une force vivante, autonome, capable de faire équilibre aux autres forces qui vont naître et grandir peu à peu dans la transformation de l'Extrême-Orient. » Ces paroles paraissent

presque prophétiques si l'on songe aux événements qui se sont succédé en Asie depuis 1904. Plus que jamais une bonne politique indigène, toujours profondément pénétrée de justice et de bienveillance, jamais suspecte d'hésitation ni de faiblesse, doit être au premier plan de nos préoccupations. Les efforts que nous ferons pour qu'elle soit de plus en plus appliquée ne seront pas rendus superflus par la sympathie, trop souvent verbale et superficielle, que rencontre partout en France ce principe politique. Souvent les bonnes intentions trop faibles se brisent aux difficultés pratiques : l'absence d'observation sérieuse et sincère, l'insuffisance, chez quelques agents, de la haute culture intellectuelle, surtout de la dignité et de l'énergie morales; la prédominance de préoccupations fiscales dont la sanction est moins grave, mais plus immédiate; parfois la résistance d'intérêts particuliers qui essaient de confondre leur satisfaction avec l'œuvre coloniale que doit accomplir cette personnalité durable qu'est la France. S'il est vrai que la période de la conquête est close, il reste assurément à faire à ceux qui veulent que notre domination s'inspire toujours du sentiment de nos responsabilités et du souci de l'avenir national.

Les mêmes scrupules, la même politique fondée sur une observation attentive et une sympathie véritable doivent nous guider dans notre effort pour développer notre influence et étendre des affaires dans les pays d'Asie dont nous ne détenons pas la domination. Ajoutons qu'ils servent l'intérêt du contribuable français; car seule la politique coloniale qui s'en inspire est à la fois aussi peu onéreuse et aussi féconde que possible.

Telles sont les idées qu'une œuvre d'information et de doctrine comme notre Comité doit s'efforcer de répandre dans le public. Il nous est permis de penser que ces renseignements et les conclusions qu'ils imposent auront leur prix même pour un personnel politique auquel son instabilité et la fascination des luttes intérieures rendent plus difficile une action extérieure systématique et suivie.

Cette œuvre désintéressée et patriotique, sous des formes variées — politique et économique ici, là plus purement scientifique — embrasse toute l'Asie. Ses exigences augmentent avec la complexité des circonstances; de précieux concours l'ont fait vivre et grandir pendant six années. Puissent-ils continuer à la développer, de plus en plus nombreux et efficaces, dans l'avenir!

Les vice-présidents,
EUG. ETIENNE.
GUILLAIN.
DE MOUSTIER.
DE REVERSEAUX.

Le président,
EMILE SENART.

Vient de paraître :

Le premier volume de

L'HISTOIRE DES MISSIONS EN CHINE

Mission du Kouy-Tcheou

Par l'abbé Adrien LAUNAY

L'ouvrage formera 3 volumes in-8° raisin de 550 pages. Il est fait : 1° sur les Archives du Ministère des Affaires Étrangères de **France**; 2° les Archives de la Propagande à **Rome**; 3° les Archives de la Légation de **France** à **Péking**; 4° les Archives de la Mission du **Kouy-Tcheou** à **Kouy-Yang**; 5° les Archives de la Société des **Missions étrangères à Paris**.

Presque tous les Documents cités sont **inédits**. Quoique cet ouvrage ne soit **pas mis dans le commerce**, nous offrons quelques exemplaires du 1^{er} volume à **15 francs net**. Tirage à cent exemplaires. Les acheteurs du 1^{er} volume pourront acquérir le 2^e paraissant en juillet 1908 et le 3^e, et dernier, lequel paraîtra en novembre 1908. Chaque volume de cet ouvrage portera sur la couverture la mention suivante : **Ne se trouve pas en librairie. Achat permanent de Livres et Bibliothèques en tous genres.**

Envoi franco du Catalogue de la Librairie paraissant mensuellement sur demande.

ENVOI FRANCO
de la Notice

SUR DEMANDE
explicative



MONTRE

BOUSSOLE

Du Cap^{no} VINCENT

Breveté en France et à l'Étranger

CHRONOMÈTRE. Montre astronomique.

Calendrier, Cadran Solaire, Boussole de déclinaison, Boussole d'orientation, Boussole de direction, Boussole marine, Théodolite et Goniomètre. Livrée en étui pour être portée à la ceinture ou en sautoir.

Prix : 100 fr.

En vente chez **M. Louis GRUET, Jeune**
Cessionnaire et Fabricant.

73, Grande-Rue, à BESANÇON (Doubs) France.

PUBLICITÉ

*Pour tout ce qui concerne la publicité dans le
« Bulletin du Comité de l'Asie Française » s'adresser
à M. PRUDHON, 50, rue Saint-Lambert (XV^e).*

Fabrique de PERLES et de VERROTÉRIES Coloniales

SPECIALITÉS POUR L'AFRIQUE

A. D. SCHWENK

& Jacob H. Jeiteles Sohn

PARIS — 57-59, Rue Réaumur, 57-59 — PARIS

Fabrique à Gablonz (Bohême)

MÉDAILLE D'OR, EXPOSITION COLONIALE, BRUXELLES 1891

MÉDAILLE D'OR, EXPOSITION UNIVERSELLE, PARIS 1889

LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE, EXPOSITION UNIVERSELLE, CHICAGO 1893

Perles dorées inaltérables. — Corail imitation. — Ambre vrai et imitation.

Perles argentées. — Cornaline imitation. — Oregos. — Pennès, etc.

Djigidas. — Baïaccas. — Rocailles. — Charlottes. — Anghésis. — Amulettes. — Bracelets

Bagues. — Colliers. — Chapelets musulmans. — Épingles à coiffures, etc.



CRÉSYL-JEYES



DESINFECTANT ANTISEPTIQUE

Ni toxique ni corrosif. — Le plus puissant
Refuser tous PRODUITS dits similaires

Marque déposée

Marque déposée

ADOPTÉ PAR LE SERVICE DE SANTÉ DE L'ARMÉE. — LA PRÉFECTURE DE LA SEINE
LA PLUPART DES SERVICES D'HYGIÈNE ET DE DÉSINFECTION. — HOPITAUX, LYCÉES, COLLÈGES, PENSIONNATS, ETC.

EXPOSITION UNIVERSELLE 1900

GRAND PRIX (Collectivité vétérinaire). — MÉDAILLE D'OR (la seule décernée aux Désinfectants)

Le CRÉSYL-JEYES est le plus efficace et le plus sûr des désinfectants antiseptiques. Employé en émulsions à 1 ou 2 p. 100, Deux à quatre cuillerées à café par litre d'eau, il détruit rapidement tous les microbes et les germes infectieux de toute nature, et fait disparaître immédiatement les miasmes et les mauvaises odeurs.

Le CRÉSYL-JEYES est le préventif le plus sûr contre Peste, Choléra, Typhus, Diphtérie, etc. Indispensable pour assainir les Habitations, Navires, Magasins, Entrepôts, Épiers, Puisards, etc.

Le CRÉSYL-JEYES éloigne ou détruit Rats, Souris, Cancrelas, détruit les Larves de Moustiques.

ENVOI FRANCO sur demande d'une intéressante Brochure contenant des Rapports scientifiques, mode d'emploi et prix-courants.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUITS SANITAIRES ET ANTISEPTIQUES, 35, rue des Francs-Bourgeois, 35. — PARIS

Exiger sur tous les récipients : flacons, bidons, boîtes, les marques et cachets de la Société, ainsi que le nom "JEYES"

FUSILS GUINARD

EXCELLENTS

BON MARCHÉ

Voir les modèles nouveaux

— 1909 —

SPECIALITÉ D'ARMES

POUR

COLONS & EXPLORATEURS

Étab^{ts} GUINARD & C^{ie}, Armuriers brevetés

8, avenue de l'Opéra. — PARIS



COMPTOIR GÉOLOGIQUE, MINÉRALOGIQUE ET SPÉCIAL DE PROSPECTION MINIÈRE Alexandre STUER

4, rue de Castellane

Petits FOURS PORTATIFS à coupeller et à fondre, de l'ingénieur Braly, pour la prospection de l'or, de l'argent, étain, plomb, antimoine, bismuth, molybdène, tungstène, etc., etc. (Prospectus spécial). — BALANCE de l'ingénieur Degoutin donnant le 1/15 et pouvant donner le 1/40 de milligramme, indérangeable, indéréglable, de principe nouveau et du prix de 65 fr. — PORUNIA, BATEES Bois, tôle, cuivre. Bâtes centrifuges. — SLUICES (portatifs). RIFLES, BERCEAUX, LONG-TOMS, etc. (Prospectus spécial). — Collections géologiques et minéralogiques pour prospections de tous minerais en général et des pierres précieuses en particulier. — Nécessaires de minéralogie de toute importance. — Trousses d'explorateurs.

Demander la liste des Catalogues.

ANIODOL

LE PLUS PUISSANT ANTISEPTIQUE DÉSINFECTANT

Demandez l'étude faite par M. E. FOUARD, Ch^{te} à l'INSTITUT PASTEUR

DÉSODORISANT UNIVERSEL

Sans Mercure, ni Cuivre — Ne tache pas — Ni Toxique, ni Caustique.

ACCOUCHEMENTS - CHIRURGIE - MALADIES INFECTIEUSES

SOLUTION COMMERCIALE au 1/100. (Une grande cuillerée dans 1 litre d'eau pour usage externe).

INDISPENSABLE contre les ÉPIDÉMIES

Utile dans PLAIES de toute nature, FIÈVRES, DIARRHÉES, GASTRO-ENTÉRITES, DYSENTÉRIES, PESTE, CHOLÉRA

Se prend à l'intérieur à la dose de 1 cuillerée à café à une grande cuillerée dans un litre d'eau, en tisane, pour désinfecter le tube digestif dont il rétablit les fonctions.

PUISSANCES } BACTÉRICIDE 23.40 } sur le Bacille typhique
 } ANTISEPTIQUE 52.85 } (établies par M^r FOUARD, Ch^{te} à l'INSTITUT PASTEUR)
Celle du Phénol étant : 1.85 et du Sublimé : 20.

SAVON BACTÉRICIDE A L'ANIODOL 2%

POUDRE D'ANIODOL INSOLUBLE
remplace l'ODOFORME

Se trouve dans toutes les bonnes Pharmacies. — SE MÉFIER des CONTREFAÇONS.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

AU

COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

19-21, rue Cassette. — PARIS

Toute personne qui souscrit une somme de

}	25 à 300 francs	a la qualité d'Adhérent.
	300 à 1000	— a le titre de Donateur.
	1000 et au-dessus	— Bienfaiteur.

Je soussigné (Nom et qualité)

adresse,

souscrit au COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE la somme de

que veuillez trouver inclus en

}	un mandat (1)
	un chèque

SIGNATURE :

que M. le Trésorier voudra bien faire encaisser à mon domicile⁽¹⁾

On peut souscrire au Comité de l'Asie Française une somme quelconque, mais le Bulletin ne sera servi gratuitement pendant un an qu'aux personnes ayant versé au moins 20 fr.

Le minimum est seulement de 15 fr. pour les officiers et fonctionnaires.

N.-B. — Les souscripteurs inscrits avant 1907 jouissent du privilège de maintenir leur cotisation au chiffre antérieur.

(1) Effacer l'une ou l'autre formule.

CASE A LOUER.

VÉRITABLES

GRAINS DE SANTÉ

DU DOCTEUR

FRANCK

Purgatifs Dépuratifs

LE REMÈDE DE LA

CONSTIPATION



ENVOI GRATUIT
d'Echantillon

T. LEROY, 96, R. d'Amsterdam

PARIS

En Vente dans toutes les Pharmacies.

ARGUS DE LA PRESSE FONDÉ EN 1879

Le plus ancien bureau de coupures de journaux

« lit, découpe et traduit les journaux du monde entier, et en fournit les extraits sur n'importe quel sujet. »

(HECTOR MALOT.)

L'ARGUS DE LA PRESSE se charge de toutes les recherches étrospectives et documentaires qu'on veut bien lui confier.

L'ARGUS dépouille plus de DIX MILLE journaux par jour.

L'ARGUS envoie, chaque année, plus de CINQ MILLIONS d'extraits de journaux.

L'ARGUS DE LA PRESSE seul a le droit de dire qu'il est un ARGUS ; ne pas le confondre avec des maisons similaires.

Écrire 14, rue Drouot, PARIS-IX^e.

Adresse Télégraphique : ACHAMBURE-PARIS

LE

BULLETIN DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Est en vente à Londres

A LA LIBRAIRIE LUZAC ET C^{ie}

46, Great Russell Street W. C.

Filtre Pasteurisateur Mallié

RECONNU SUPÉRIEUR A TOUS LES FILTRES

Le seul pouvant s'opposer à la transmission des maladies par les eaux, d'après les analyses officielles

Porcelaine d'amiante, Brevetée s.g.d.g. France et Etranger



ACADÉMIE DES SCIENCES
1^{er} PRIX MONTYON
HORS CONCOURS
Exposition Univers., Paris 1900
HORS CONCOURS MEMBRE DU JURY
Exposition coloniale de Marseille 1906

455, Faubourg Poissonnière
PARIS



Pour toutes recherches dans les Bibliothèques et Archives, copies et classements de documents, revision de textes, mise au point, corrections d'épreuves, rédaction de comptes rendus-traductions, etc., s'adresser à l'Association des Secrétaires de rédaction, 46, rue Vivienne. Paris.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Relations avec l'Espagne et le Portugal.

Il est délivré :

A) Au départ de Paris (Quai d'Orsay) :

1^o Pour Madrid, Valladolid, Saragosse, Saint-Sébastien, Cordoue, Séville, Grenade, Malaga, Cadix et Gibraltar, via Bordeaux-Irun :

a) Des billets directs simples ; b) des billets d'aller et retour individuels valables 30 jours, avec faculté de prolongation ; c) des billets d'aller et retour collectifs de famille valables 45 jours, avec faculté de prolongation : réductions variant de 20 à 40 % suivant le nombre de personnes.

Enregistrement direct des bagages.

Faculté d'arrêt, tant en France qu'en Espagne, à un certain nombre de points.

2^o Des billets d'aller et retour valables 30 jours pour Lisbonne, Porto, Guarda, Pampilhosa et Entroncamento.

3^o Des billets aller et retour directs pour Port-Bou (avec retour au départ de Cerbère via Tours, Bordeaux, Narbonne à l'aller et via Narbonne, Montauban, Limoges, au retour ou inversement, validité 13 jours.

4^o Des billets d'aller et retour 1^{re} et 2^e classes pour Lisbonne-Rocio et Porto, comportant l'emprunt en Portugal du circuit Fuentes d'Onoro, Villaformoso, Pampilhosa, Lisbonne, Porto, Barca d'Alba, Fregeneda.

Validité 30 jours, avec faculté de prolongation moyennant supplément.

B) Au départ de Paris et de toutes les gares du réseau :

1^o Du 12 mars au 15 mai 1910. des billets aller et retour individuels à prix exceptionnellement réduits pour Madrid et pour Séville, savoir :

Pour Madrid : de 167 francs en 1^{re} classe, de 119 francs en 2^e classe.

Pour Séville : de 222 francs en 1^{re} classe, de 164 francs en 2^e classe.

Validité pour le retour jusqu'au 15 juin inclus, dernière date pour l'arrivée du voyageur à son point de départ.

2^o Des billets demi-circulaires espagnols, comportant six itinéraires, conjointement avec des billets français dont l'itinéraire comporte la sortie de France par Port-Bou et la rentrée en France par Hendaye ou réciproquement.

3^o Des billets circulaires espagnols à itinéraire facultatif, conjointement avec des billets français comportant, soit la sortie et l'entrée par le même point frontière, soit l'entrée en Espagne par Irun et la sortie par Port-Bou ou inversement.

C) Au départ de Paris, Orléans, Blois, Tours, Châtellerault, Poitiers, Angoulême, Le Mans, Vierzon-Ville, Bourges, Châteauroux, Montluçon, Limoges-Bénédictins, Périgueux, Aurillac, Cahors, Tulle, des billets directs avec enregistrement direct des bagages pour Barcelone ou réciproquement.

CHEMIN DE FER DU NORD

Exposition internationale et universelle de Bruxelles.

Services rapides entre le réseau du Nord français et Bruxelles.

A partir du 1^{er} mai 1910, toutes les gares et stations du réseau du Nord délivrent :

1^o Des *Billets simples d'aller et retour* pour Bruxelles : les billets d'aller et retour auront une validité de 10 jours. Les prix des billets d'aller et retour au départ de Paris sont les suivants :

1^{re} classe : 52 fr. 95 ; — 2^e classe : 37 fr. 55 ; — 3^e classe, 23 fr. 95.

2^o Le vendredi, le samedi et le dimanche seulement, des *Billets d'aller et retour* valables jusqu'au mardi inclusivement.

Les prix de ces billets, plus réduits que ceux des aller et retour ordinaires, comportent, pour les familles, de nouvelles réductions allant de 5 à 25 0/0 selon que la famille se compose de 2, 3, 4, 5 personnes et plus.

Ainsi, par exemple, au départ de Paris :

	1 ^{re} cl.	2 ^e cl.	3 ^e cl.
Pour 1 personne.....	50 05	33 75	22 »
2 — Réduction de 5 %	47 55	32 05	20 90
3 — — 10	45 05	30 40	19 80
4 — — 15	42 55	28 70	18 70
5 — — 20	40 05	27 »	17 60
Au-delà de 5.....	25	35 55	25 30 16 50

3^o Des *Cartes d'abonnement belges* valables 5 et 15 jours sur tous les réseaux belges.

Chaque carte peut être délivrée conjointement avec un billet d'aller et retour sur les lignes du Nord ayant la même durée de validité que la carte d'abonnement belge.

Les prix des cartes d'abonnement belges sont les suivants :

A. — Valables 15 jours : 1^{re} cl., 61 fr. 50 ; 2^e cl., 41 fr. ; 3^e cl., 23 fr. 50.

B. — Valables 5 jours : 1^{re} cl., 30 fr. 75 ; 2^e cl., 20 fr. 50 ; 3^e cl., 11 fr. 75.

Les prix applicables sur le parcours Nord sont ceux des aller et retour ordinaires (Tarif spécial G. V. n^o 2) suivant la distance parcourue du point de départ à l'une quelconque des frontières franco-belges. Le choix de l'itinéraire est laissé au gré du voyageur. Sur ces prix d'aller et retour, les réductions spéciales ci-dessous sont faites en faveur des familles composées de :

2 personnes.....	5 %
3 —	10
4 —	15
5 —	20
Au-dessus	25

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

L'Orient et l'Égypte, via Marseille.

Billets simples, valables 45 jours, 1^{re} et 2^e classes, délivrés à la gare de P.-L.-M., et dans les Agences des Compagnies des Messageries maritimes, Fraissinet et Paquet, pour l'un quelconque des ports ci-après : Alexandrie, Beyrouth, Constantinople, Le Pirée, Smyrne, Jaffa, Port-Saïd, Batoum, Salonique, Odessa, Sansoun, etc.

Billets d'aller et retour valables 120 jours, 1^{re} et 2^e classes, délivrés à la gare de Paris P.-L.-M. et dans les Agences des Compagnies des Messageries maritimes et Paquet pour les ports indiqués ci-dessus.

Arrêts facultatifs sur le réseau P.-L.-M. ; le trajet de Paris à Marseille peut être effectué, soit par la Bourgogne, soit par le Bourbonnais.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Abonnements individuels et de famille pour les côtes Nord et Sud de Bretagne.

Afin de permettre aux touristes, ainsi qu'aux familles, de s'installer sur une des plages de Bretagne et de rayonner de là sur les autres localités de cette région, si variée et si intéressante, la Compagnie d'Orléans, d'accord avec les chemins de fer de l'Etat (ancien réseau de l'Ouest), délivre du jeudi qui précède la fête des Rameaux au 31 octobre inclus, au départ de toute gare, station ou halte des deux réseaux (lignes de banlieue du réseau de l'Etat (anciennes lignes de banlieue de la Compagnie de l'Ouest exceptées), des abonnements individuels et de famille de 1^{re} et 2^e classes pour les côtes Sud et Nord de Bretagne (gares des lignes du Croisic et de Guérande à Brest et de Brest à Granville par Lamballe, Dol et Folligny et des lignes d'embranchement vers la mer).

Ces abonnements comportent, en outre du trajet d'aller et retour à ces côtes, avec arrêts intermédiaires facultatifs, la faculté de circuler à volonté sur les lignes des côtes Sud et Nord de Bretagne ; ils sont valables 33 jours avec faculté de prolongation d'une ou deux fois d'un mois moyennant un supplément de 25 0/0 du prix initial pour chaque période, sans que la validité puisse en aucun cas dépasser le 15 novembre.

Le prix des cartes d'abonnement est de 95 francs en 2^e classe et de 130 francs en 1^{re} classe, lorsque la distance pour les parcours (aller et retour) n'excède pas 1 000 kilomètres en dehors des points de libre circulation. Au delà de 1 000 kilomètres, le prix est augmenté de 0 fr. 45 et de 0 fr. 65 (en 2^e et 1^{re} classes) par kilomètre en sus.

Des réductions allant jusqu'à 50 0/0 sont consenties en faveur des membres d'une même famille.

Facultés données aux voyageurs pour se rendre sur l'une des plages de Bretagne desservies par le réseau d'Orléans.

1^o *Billets d'aller et retour individuels*. Ces billets de toutes classes, valables 33 jours, avec faculté de prolongation moyennant supplément, sont délivrés du jeudi qui précède la fête des Rameaux au 31 octobre à toutes les stations du réseau d'Orléans pour les stations suivantes :

Saint-Nazaire, Pornichet, Escooublac-la-Baule, Le Pouliguen, Batz, Le Croisic, Guérande, Quiberon, Saint-P. re-Quiberon, Plouharnel-Carnac, Vannes, Lorient, Quimperlé, Concarneau, Quimper, Pont-l'Abbé, Douarnenez et Châteaulin.

Réduction de 20 à 40 % suivant la classe et le parcours.

2^o *Billets d'aller et retour collectifs de famille, en 1^{re}, 2^e et 3^e classes*, délivrés aux familles d'au moins trois personnes, de toute station du réseau à toute station balnéaire du réseau située à 60 kilomètres au moins du point de départ.

a) *Saison de printemps*, du jeudi qui précède la fête des Rameaux au 25 juin.

Validité : 33 jours, 2 prolongations facultatives de 15 jours moyennant supplément.

b) *Saison d'été*, du 25 juin au 1^{er} octobre.

Validité : jusqu'au 5 novembre

Réduction des aller et retour pour les trois premières personnes, de 50 0/0 pour la quatrième et 75 0/0 pour la cinquième et les suivantes.

Arrêts facultatifs à toutes les gares situées sur l'itinéraire.

Faculté pour le chef de famille de rentrer isolément à son point de départ. Délivrance à un ou plusieurs membres de la famille de cartes d'identité permettant au titulaire de voyager isolément à demi-tarif entre le point de départ et le lieu de destination mentionnés sur le billet.

En outre, pour les billets de saison d'été, les membres de la famille au-dessus de trois personnes ont la faculté d'effectuer isolément leur voyage à l'aller et au retour en acquittant au guichet le prix d'un billet militaire.

COMPAGNIE DES MESSAGERIES MARITIMES

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 45.000.000 DE FRANCS

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS

DÉPARTS DE MARSEILLE

Du 28 Août 1910 aux dates suivantes :

Égypte et Syrie Angleterre } Pour marchandises seulement..... Grèce, Turquie et Mer Noire	Jeudi 1 ^{er} Sept. midi.	Pour Alexandrie, Port-Saïd, et pour passagers seulement, Jaffa et Beyrouth	EQUATEUR C. Guillet.
	Vendredi 2 — midi.	Pour Le Havre et Londres	MÉDOC C. Lévêque.
	Samedi 3 — 4 h. s.	Pour Le Pirée, Smyrne, Dardanelles, Constanti- nople, Samsoun, Trébizonde et Batoum	CRIMÉE C. Rat.
Ceylan, Indes, Cochinchine, Siam, Tonkin, Chine et Japon	Le Dimanche 11 Septembre 1910, à 11 heures du matin Pour Port-Saïd, Aden, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Schanghai, Kobé et Yokohama. <i>Correspondances : à Colombo pour Pondichéry et Calcutta; à Singapore pour Batavia; à Saïgon : 1^o pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haï- phong; 2^o pour Bangkok.</i>		DUMBÉA C. Rebufat.
Indes, Ceylan, Australie, Nouvelle-Calédonie et Nouvelles Hébrides	Le Mercredi 21 Septembre 1910, à 11 heures du matin Pour Port-Saïd, Suez, Aden, Bombay, Colombo, Fremantle, Adélaïde, Mel- bourne, Sydney et Nouméa. (Service annexe de Nouméa aux Nouvelles- Hébrides.)		ARMAND-BÉHIC C. Guionnet.
Ceylan, Cochinchine, Siam, Tonkin, Chine et Japon et pour passagers seulement Australie, Nouvelle-Calédonie et Nouvelles-Hébrides	Le Dimanche 25 Septembre 1910, à 11 heures du matin Pour Port-Saïd, Djibouti, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Changhai, Kobé et Yokohama. <i>Correspondances : à Colombo avec l'Armand-Béhic pour les passagers à des- tination de l'Australie, de la Nouvelle-Calédonie et des Nouvelles- Hébrides; à Singapore pour Batavia; à Saïgon : 1^o pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haïphong; 2^o pour Bangkok.</i>		TONKIN C. Charbonnel. l. de v.
Djibouti Madagascar La Réunion Maurice	Via Zanzibar	Le Samedi 10 Septembre 1910, à 11 heures du matin Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Mombasa, Zanzibar, Mayotte, Majunga, Nossi-Bé, Diégo-Suarez, Tamatave, La Réunion et Maurice. <i>Correspondance : 1^o à Majunga pour Naméla, Morundava, Ambohibé, Tu- léar, Lourenço-Marquez, Durban; 2^o à Diégo-Suarez pour Vohémar et Maroantsetra.</i>	DJEMNAH * C. Durande, c. de f.
	Via Mahé	Le Dimanche 25 Septembre 1910, à 11 heures du matin Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Aden, Mahé (Seychelles), Diégo-Suarez, Sainte-Marie, Tamatave, La Réunion et Maurice. <i>Correspondances : 1^o à Diégo-Suarez pour Nossi-Bé, Analalave, Majunga, Mayotte, Mutsamudu, Mohély, Moroni, Zanzibar; 2^o à Tamatave pour Vato- mandry, Mahanoro, Mananjary, Farafangana, Fort-Dauphin, Durban.</i>	MELBOURNE * C. Combes.

LIGNES COMMERCIALES D'INDO-CHINE ET D'EXTRÊME-ORIENT

DÉPARTS A DATES FIXES

	D'ANVERS	DE DUNKERQUE	DU HAVRE	DE MARSEILLE	
Djibouti, Colombo, Singapore, Hong- Kong, Japon, Changhai.	—	—	—	—	
	1 ^{er} Septembre	—	—	14 Septembre	KOUANG-SI C. Mercier.
	1 ^{er} Novembre	—	—	14 Novembre	MEINAM C. Dorise.
Colombo, Saïgon, Tourane, Haïphong	—	13 Août	17 Août	30 Août	LOÛQSOR * C. Bocognani.
	—	13 Septembre	17 Septembre	30 Septembre	EL-KANTARA * C. Lassince.

DÉPARTS DU HAVRE POUR MARSEILLE (pour marchandises seulement).

Lundi 29 août 1910..... CORDOUAN, C. Embry. | Lundi 5 août 1910..... DORDOGNE, C. Vézia.

DÉPARTS DE BORDEAUX

Espagne, Portugal, Sénégal, Brésil et La Plata	Le Vendredi 2 Septembre 1910 Pour La Pallice, Bilbao, Vigo, Rio-Janeiro (1), Montevideo et Buenos- Ayres (2).	CAMBODGE C. Guignon.
	Le Vendredi 9 Septembre 1910 Pour Lisbonne, Dakar, Rio-Janeiro (1), Santos, Montevideo et Buenos- Ayres (2).	CORDILLÈRE C. Richard. l. de v.
	Le Vendredi 16 Septembre 1910 Pour Bilbao, Vigo, Rio-Janeiro (1), Montevideo et Buenos-Ayres (2).	SINAI C. X.
	Le Vendredi 23 Septembre 1910 Pour Lisbonne, Dakar, Pernambuco, Bahia, Rio-Janeiro (1), Montevideo et Buenos-Ayres (2). (1) Par transbordement à Rio-Janeiro pour Paranagua, Antonina, Santa- Catharina, Rio-Grande do Sul, Pelotas et Porto-Alègre, pour marchan- dises seulement. (2) Par transbordement à Buenos-Ayres pour Rosario, pour marchandises seulement.	AMAZONE C. Magnen.

* Les départs ont lieu du Môle de la Pinède.

COMPOSITION DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Président : M. EMILE SENART, de l'Institut ;
Vice-présidents : MM. EUG. ETIENNE, vice-président de la Chambre des députés, ancien ministre ;
GUILLAIN, inspecteur général des ponts et chaussées, ancien ministre ;
marquis DE MOUSTIER, député ;
marquis DE REVERSEAUX, ambassadeur de France ;
Trésorier : M. CHARLES PICOT, ancien inspecteur des finances ;
Secrétaire général : Comte DE LABRY ;
Membres :

MM.

Adam, député ;
Prince d'Arenberg, de l'Institut, ancien député, Président du Comité de l'Afrique Française ;
Aymonier, ancien directeur de l'École Coloniale ;
Aynard, député, régent de la Banque de France ;
Marquis de Barthélemy, explorateur ;
Bapst, ministre plénipotentiaire ;
Beau, ministre plénipotentiaire ;
Philippe Berthelot, secrétaire d'ambassade ;
Marc Bel, ingénieur civil des mines ;
Bertin, membre de l'Institut ;
Benoit-Oriol, ancien député ;
Bons d'Anty, consul général de France ;
De Billy, administrateur des Chargeurs Réunis ;
Prince Roland Bonaparte ;
De la Boulinière, ministre plénipotentiaire ;
Paul Bourde ;
Vicomte Robert de Caix de Saint-Aymour ;
Casenave, ministre plénipotentiaire ;
Comte Jean de Castellane ;
J. Challey, député ;
Chavannes, membre de l'Institut ;
Comte du Chaylard, ministre plénipotentiaire ;
Charles-Roux, ancien député ;
Chastenet, député ;
A. Chaumier, président du Comité du Commerce et de l'Industrie de l'Indo-Chine ;
Baron Denys Cochin, député ;
Victor Collin, ministre plénipotentiaire ;
L. de Contenson ;
Henri Cordier, de l'Institut ;
Baron de Courcel, ambassadeur de France ;
J. Couvert, prés. de la Chambre de commerce du Havre ;
Delafosse, député ;
C. Depincé ;
Deschanel, de l'Académie Française, député ;
Descos, ministre de France à Belgrade ;
J. Develle, ancien ministre, ancien député ;
Paul Doumer, ancien gouverneur général de l'Indo-Chine ;
Dubail, ministre plénipotentiaire ;
E. Duboc, adm. de la Société de sauvetage des naufragés ;
Dubochet, ancien député, président de la Chambre de commerce de Nantes ;
Esnault-Pelterie, président de l'Association Cotonnière ;
Finot, anc. dir. de l'École Française d'Extrême-Orient ;
Henri Froidevaux ;
O. Gabiat, ancien député ;
Georges Gaulis ;
A. Gérard, administrateur de la Société des Manufactures de Saint-Gobain ;
Amiral Gervais ;
Comte J. de Gontaut-Biron, député ;
Jean Gout, consul général ;
Grandidier, de l'Institut ;
Guieysse, ancien ministre ;
Harmand, ambassadeur de France.

J. Haussmann, receveur des finances ;
Prince d'Hénin, sénateur ;
Henry ;
Lucien Hubert, député ;
Baron Hulot, secrét. général de la Société de Géographie ;
Commandant Jouinot-Gambetta ;
Raymond Kœchlin ;
Paul Labbé, secrétaire général de la Société de Géographie Commerciale ;
Charles Lallemand, ingénieur en chef des mines ;
Lavoignat, doyen des notaires de Paris ;
Le Myre de Vilers, ambassadeur de France ;
A. Lebon, ancien ministre ;
Général Lebon ;
Leclère, ingénieur en chef des mines ;
Pierre Lefèvre-Pontalis, Secrétaire d'ambassade ;
Anatole Leroy-Beaulieu ;
Paul Leroy-Beaulieu ;
Pierre Leroy-Beaulieu, député ;
Lesueur, ancien sénateur ;
Colonel Levé ;
Raphaël Georges Lévy, M^{me} Massieu, explorateur ;
Claudius Madrolle, explorateur ;
Marmottant, avoué ;
Louis Marin, député ;
Mège, ancien député ;
Mellier, président des Eaux et Électricité de l'Indo-Chine ;
Marcel Monnier, explorateur ;
Charles Mourey, chef de service à l'Office colonial ;
Baron de Neufzize ;
Baron Hély d'Oissel, ancien député ;
Comte d'Ormesson ;
Maurice Ordinaire, ancien député ;
Georges Outrey, ministre plénipotentiaire ;
Colonel Vicomte de la Panouse, délégué général du Comité pour le littoral méditerranéen ;
Ed. Payen ;
D. Pérouse, Inspecteur général des Ponts et Chaussées en retraite ;
De Peyerimhoff de Fontenelle ;
René Pinon ;
Ch. Prévot, sénateur ;
Raiberti, député ;
L. Raveneau, sec. de la réd. des « Annales de Géographie » ;
P. Ristelhueber, consul général de France en retraite ;
Baron Roulleaux-Dugage, député ;
Roume, gouverneur général honoraire des Colonies ;
Albin Rozet, député ;
Saint-Germain, sénateur ;
Sallandrouze de la Mornaix ;
A. Salles, inspecteur des Colonies, Christian Schefer ;
Scheil ;
Spronck, député ;
Eugène Schneider, gérant des établissements Schneider et C^{ie} du Creusot ;
Siegfried, sénateur, ancien ministre ;
S. Simon, directeur de la Banque de l'Indo-Chine ;
Steeg ;
Auguste Terrier, secrét. général du Comité de l'Afrique Française ;
André Tardieu ;
J. Trystram, président de la Chambre de commerce de Dunkerque ;
P. de Vauréal, admin des Phares de l'Empire ottoman ;
Richard Waddington, sénateur, président de la Chambre de commerce de Rouen.

L'ŒUVRE DU COMITÉ

Le Comité de l'Asie Française entre dans sa septième année.

Les événements qui se sont succédé depuis 1901 ont justifié sa création et son programme. Jamais depuis les temps modernes, les affaires d'Asie n'ont joué un rôle plus important dans la politique universelle. La dernière guerre d'Extrême-Orient a altéré, pour un temps tout au moins; jusqu'à l'équilibre européen. Dans le Levant, les rivalités d'influences s'accroissent; il conviendra, dès lors, que notre politique y soit plus que jamais vigilante et active. En même temps, dans toute l'Asie, de la Chine à la Perse, des tendances nouvelles qui s'imposent à l'attention et commandent l'attitude des Européens, dominateurs ou simples commerçants, tendent à modifier les situations anciennes.

C'est assez dire l'importance qu'il y a pour notre pays à être impartialement instruit des mouvements de ce monde qu'entraîne une évolution rapide. Le Comité de l'Asie Française s'est efforcé de répondre à ce besoin selon le programme que lui traçait son fondateur, M. Eugène Etienne, lorsqu'il disait que le Comité devait se proposer de devenir « le Centre réunissant les nombreux renseignements économiques, diplomatiques, ethniques, sociaux et religieux qu'exige une action raisonnée et suivie en présence des problèmes asiatiques ». Il a tendu sans cesse, comme l'annonçait cet exposé, à « réaliser, en ce qui concerne l'Asie, la nécessaire émancipation intellectuelle du pays », qui, trop longtemps, n'a été renseigné sur l'Asie que par des organisations inféodées à nos concurrents, à nos rivaux. Nous avons fait de notre mieux pour mettre des informations impartiales et continues à la disposition du public, soit directement, soit par l'intermédiaire de la grande presse quotidienne qui s'est inspirée à plusieurs reprises de notre *Bulletin* et de nos Conférences. Nous voudrions faire encore plus à l'avenir.

L'éveil d'aspirations et d'inquiétudes nouvelles en Asie confirme ce souci d'une politique éclairée, fondée sur une observation sympathique aux indigènes, qui s'affirmait dans notre programme et s'est affirmé de plus en plus dans notre *Bulletin*. Notre président le déclarait dès la première heure : « En Indo-Chine, nous avons à rendre inébranlable notre domination en assurant la prospérité économique du pays et surtout la collaboration consentie, bienveillante des indigènes avec leurs maîtres politiques français... L'Indo-Chine française ne saurait vivre que si elle devient une force vivante, autonome, capable de faire équilibre aux autres forces qui vont naître et grandir peu à peu dans la transformation de l'Extrême-Orient. » Ces paroles paraissent

presque prophétiques si l'on songe aux événements qui se sont succédé en Asie depuis 1901. Plus que jamais une bonne politique indigène, toujours profondément pénétrée de justice et de bienveillance, jamais suspecte d'hésitation ni de faiblesse, doit être au premier plan de nos préoccupations. Les efforts que nous ferons pour qu'elle soit de plus en plus appliquée ne seront pas rendus superflus par la sympathie, trop souvent verbale et superficielle, que rencontre partout en France ce principe politique. Souvent les bonnes intentions trop faibles se brisent aux difficultés pratiques : l'absence d'observation sérieuse et sincère, l'insuffisance, chez quelques agents, de la haute culture intellectuelle, surtout de la dignité et de l'énergie morales; la prédominance de préoccupations fiscales dont la sanction est moins grave, mais plus immédiate; parfois la résistance d'intérêts particuliers qui essaient de confondre leur satisfaction avec l'œuvre coloniale que doit accomplir cette personnalité durable qu'est la France. S'il est vrai que la période de la conquête est close, il reste assurément à faire à ceux qui veulent que notre domination s'inspire toujours du sentiment de nos responsabilités et du souci de l'avenir national.

Les mêmes scrupules, la même politique fondée sur une observation attentive et une sympathie véritable doivent nous guider dans notre effort pour développer notre influence et étendre des affaires dans les pays d'Asie dont nous ne détenons pas la domination. Ajoutons qu'ils servent l'intérêt du contribuable français; car seule la politique coloniale qui s'en inspire est à la fois aussi peu onéreuse et aussi féconde que possible.

Telles sont les idées qu'une œuvre d'information et de doctrine comme notre Comité doit s'efforcer de répandre dans le public. Il nous est permis de penser que ces renseignements et les conclusions qu'ils imposent auront leur prix même pour un personnel politique auquel son instabilité et la fascination des luttes intérieures rendent plus difficile une action extérieure systématique et suivie.

Cette œuvre désintéressée et patriotique, sous des formes variées — politique et économique ici, la plus purement scientifique — embrasse toute l'Asie. Ses exigences augmentent avec la complexité des circonstances : de précieux concours l'ont fait vivre et grandir pendant six années. Puissent-ils continuer à la développer, de plus en plus nombreux et efficaces, dans l'avenir!

Les vice-présidents,

EUG. ETIENNE.

GUILLAIN.

DE MOUSTIER.

DE REVERSEAUX.

Le président,

EMILE SENART.

Vient de paraître :

Le premier volume de

L'HISTOIRE DES MISSIONS EN CHINE

Mission du Kouy-Tcheou

Par l'abbé Adrien LAUNAY

L'ouvrage formera 3 volumes in-8° raisin de 550 pages. Il est fait : 1° sur les Archives du Ministère des Affaires Étrangères de **France**; 2° les Archives de la Propagande à **Rome**; 3° les Archives de la Légation de **France** à **Péking**; 4° les Archives de la Mission du **Kouy-Tcheou** à **Kouy-Yang**; 5° les Archives de la Société des **Missions étrangères à Paris**.

Presque tous les Documents cités sont **inédits**. Quoique cet ouvrage ne soit **pas mis dans le commerce**, nous offrons quelques exemplaires du 1^{er} volume à **15 francs net**. Tirage à cent exemplaires. Les acheteurs du 1^{er} volume pourront acquérir le 2^e paraissant en juillet 1908 et le 3^e, et dernier, lequel paraîtra en novembre 1908. Chaque volume de cet ouvrage portera sur la couverture la mention suivante : **Ne se trouve pas en librairie. Achat permanent de Livres et Bibliothèques en tous genres.**

Envoi franco du Catalogue de la Librairie paraissant mensuellement sur demande.

ENVOI FRANCO
de la Notice

SUR DEMANDE
explicative



MONTRE

BOUSSOLE

Du Cap^{no} VINCENT

Brevetée en France et à l'Étranger

CHRONOMÈTRE. Montre astronomique.
Calendrier, Cadran Solaire, Boussole de déclinaison,
Boussole d'orientation, Boussole de direction, Boussole
marine, Théodolite et Goniomètre. Livrée en étui pour
être portée à la ceinture ou en sautoir.

Prix : 100 fr.

En vente chez **M. Louis GRUET, Jeune**
Cessionnaire et Fabricant.

73, Grande-Rue, à BESANÇON (Doubs) France.

PUBLICITÉ

Pour tout ce qui concerne la publicité dans le
« Bulletin du Comité de l'Asie Française » s'adresser
à **M. PRUDHON, 50, rue Saint-Lambert (XV^e)**.

Fabrique de PERLES et de VERRERIES Coloniales

SPECIALITÉS POUR L'AFRIQUE

A. D. SCHWENK

& Jacob H. Jeiteles. Sohn

PARIS - 37-39, Rue Réaumur, 37-39 - PARIS

Fabrique à Gablonz (Bohême)

MÉDAILLE D'OR, EXPOSITION COLONIALE, BRUXELLES 1891

MÉDAILLE D'OR, EXPOSITION UNIVERSELLE, PARIS 1889

LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE, EXPOSITION UNIVERSELLE, CHICAGO 1893

Perles dorées inaltérables. — Corail imitation. — Ambre vrai et imitation.
Perles argentées. — Cornaline imitation. — Orngos. — Pennès, etc.
Djigidas. — Balaccas. — Rocaïlles. — Charlottes. — Anghésis. — Amulettes. — Bracelets
Bagues. — Colliers. — Chapelets musulmans. — Épingles à coiffures, etc.



Marque déposée

CRÉSYL-JEYES

DESINFECTANT ANTISEPTIQUE

Ni toxique ni corrosif. — Le plus puissant
Refuser tous PRODUITS dits similaires



Marque déposée

ADOPTÉ PAR LE SERVICE DE SANTÉ DE L'ARMÉE. — LA PRÉFECTURE DE LA SEINE
LA PLUPART DES SERVICES D'HYGIÈNE ET DE DÉSINFECTION. — HOPITAUX, LYCÉES, COLLÈGES, PENSIONNATS, ETC.

EXPOSITION UNIVERSELLE 1900

GRAND PRIX (Collectivité vétérinaire). — MÉDAILLE D'OR (la seule décernée aux Désinfectants)

Le CRÉSYL-JEYES est le plus efficace et le plus sûr des désinfectants antiseptiques. Employé en émulsions à 1 ou 2 p. 100, Deux à quatre cuillerées à café par litre d'eau, il détruit rapidement tous les microbes et les germes infectieux de toute nature, et fait disparaître immédiatement les miasmes et les mauvaises odeurs.

Le CRÉSYL-JEYES est le préventif le plus sûr contre Peste, Choléra, Typhus, Diphtérie, etc. Indispensable pour assainir les Habitations, Navires, Magasins, Entrepôts, Épiers, Puits, etc.

Le CRÉSYL-JEYES éloigne ou détruit Rats, Souris, Cancrelats, détruit les Larves de Moustiques.

ENVOI FRANCO sur demande d'une intéressante Brochure contenant des Rapports scientifiques, mode d'emploi et prix-courants.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUITS SANITAIRES ET ANTISEPTIQUES, 35, rue des Francs-Bourgeois, 35. — PARIS

Exiger sur tous les récipients : flacons, bidons, boîtes, les marques et cachets de la Société, ainsi que le nom "JEYES"

BACHES & TENTES PLISSON 37, rue de Viarmes PARIS (1^{ER} ARR.)

Vêtements
& Equipements
Coloniaux

Imperméabilité
= garantie =



Demandez le Grand CATALOGUE PLISSON, vous le recevrez gratis et franco.

ANIODOL

LE PLUS PUISSANT ANTISEPTIQUE DESINFECTANT

Demandez l'étude faite par M. E. FOUARD, Ch^{te} à l'INSTITUT PASTEUR

DÉSODORISANT UNIVERSEL

Sans Mercure, ni Cuivre — Ne tache pas — Ni Toxique, ni Caustique.

ACCOUCHEMENTS - CHIRURGIE - MALADIES INFECTIEUSES

SOLUTION COMMERCIALE au 1/100^e. (Une grande cuillerée dans 1 litre d'eau pour usage externe).

INDISPENSABLE contre les ÉPIDÉMIES

Utile dans PLAIES de toute nature, FIÈVRES,
DIARRHÉES, GASTRO-ENTÉRITES, DYSENTÉRIES, PESTE, CHOLÉRA

Se prend à l'intérieur à la dose de 1 cuillerée à café à une grande cuillerée dans un litre d'eau,
en tisane, pour désinfecter le tube digestif dont il rétablit les fonctions.

PUISSANCES } BACTÉRICIDE 23.40 } sur le Bacille typhique
 } ANTISEPTIQUE 52.85 } (établies par M^r FOUARD, Ch^{te} à l'INSTITUT PASTEUR)
Celle du Phénol étant : 1.85 et du Sublimé : 20.

SAVON BACTÉRICIDE A L'ANIODOL 2%

POUDRE D'ANIODOL INSOLUBLE
remplace l'ODOFORME

Se trouve dans toutes les bonnes Pharmacies. — SE MÉFIER des CONTREFAÇONS.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

AU

COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

19-21, rue Cassette. — PARIS

Toute personne qui souscrit une somme de { 25 à 300 francs a la qualité d'Adhérent.
300 à 1000 — a le titre de Donateur.
1000 et au-dessus — Bienfaiteur.

Je soussigné (Nom et qualité)

adresse,

souscris au COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE la somme de

que veuillez trouver inclus en { un mandat (1)
un chèque

SIGNATURE :

que M. le Trésorier voudra bien faire encaisser à mon domicile⁽¹⁾

On peut souscrire au Comité de l'Asie Française une somme quelconque, mais le Bulletin ne sera servi gratuitement pendant un an qu'aux personnes ayant versé au moins 20 fr.

Le minimum est seulement de 15 fr. pour les officiers et fonctionnaires.

N.-B. — Les souscripteurs inscrits avant 1907 jouissent du privilège de maintenir leur cotisation au chiffre antérieur.

(1) Effacer l'une ou l'autre formule.

CASE A LOUER

Détacher ce BULLETIN DE SOUSCRIPTION et l'adresser au Trésorier du Comité après l'avoir rempli.

VÉRITABLES
GRAINS DE SANTÉ
 DU DOCTEUR
FRANCK Purgatifs Dépuratifs
 LE REMÈDE DE LA
CONSTIPATION
 ENVOI GRATUIT
 d'Echantillon
T. LEROY, 96, R. d'Amsterdam
PARIS
 En Vente dans toutes les Pharmacies.

ARGUS DE LA PRESSE FONDÉ EN 1879

Le plus ancien bureau de coupures de journaux

« lit, découpe et traduit les journaux du monde entier, et en fournit les extraits sur n'importe quel sujet. »
 (HECTOR MALOT.)

L'ARGUS DE LA PRESSE se charge de toutes les recherches étrospectives et documentaires qu'on veut bien lui confier.
 L'ARGUS dépouille plus de DIX MILLE journaux par jour.
 L'ARGUS envoie, chaque année, plus de CINQ MILLIONS d'extraits de journaux.

L'ARGUS DE LA PRESSE seul a le droit de dire qu'il est un ARGUS ; ne pas le confondre avec des maisons similaires.
 Ecrire 14, rue Drouot, PARIS-IX^e.
 Adresse Télégraphique : ACHAMBURE-PARIS

LE

BULLETIN DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Est en vente à Londres

A LA LIBRAIRIE LUZAC ET C^{ie}

46, Great Russell Street W. C.

Filtre Pasteurisateur Mallié
RECONNU SUPÉRIEUR A TOUS LES FILTRES
 Le seul pouvant s'opposer à la transmission des maladies par les eaux, d'après les analyses officielles

Porcelaine d'amiante, Brevetée s. g. d. g. France et Etranger

ACADÉMIE DES SCIENCES
 1^{er} PRIX MONTYON
HORS CONCOURS
 Exposition Univers., Paris 1900
HORS CONCOURS MEMBRE DU JURY
 Exposition coloniale de Marseille 1906

155, Faubourg Poissonnière
PARIS




Pour toutes recherches dans les Bibliothèques et Archives, copies et classements de documents, revision de textes, mise au point, corrections d'épreuves, rédaction de comptes rendus-traductions, etc., s'adresser à l'Association des Secrétaires de rédaction, 46, rue Vivienne. Paris.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Relations avec l'Espagne et le Portugal.

Il est délivré :

A) Au départ de Paris (Quai d'Orsay) :
 1^o Pour Madrid, Valladolid, Saragosse, Saint-Sébastien, Cordoue, Séville, Grenade, Malaga, Cadix et Gibraltar, via Bordeaux-Irun :

a) Des billets directs simples ; b) des billets d'aller et retour individuels valables 30 jours, avec faculté de prolongation ; c) des billets d'aller et retour collectifs de famille valables 45 jours, avec faculté de prolongation : réductions variant de 20 à 40 % suivant le nombre de personnes.

Enregistrement direct des bagages.

Faculté d'arrêt, tant en France qu'en Espagne, à un certain nombre de points.

2^o Des billets d'aller et retour valables 30 jours pour Lisbonne, Porto, Guarda, Pampilhosa et Entroncamento.

3^o Des billets aller et retour directs pour Port-Bou (avec retour au départ de Cerbère (via Tours, Bordeaux, Narbonne à l'aller et via Narbonne, Montauban, Limoges, au retour ou inversement, validité 13 jours.

4^o Des billets d'aller et retour 1^{re} et 2^e classes pour Lisbonne-Rocio et Porto, comportant l'emprunt en Portugal du circuit Fuentes d'Onoro, Villaformoso, Pampilhosa, Lisbonne, Porto, Barca d'Alba, Fregeneda.

Validité 30 jours, avec faculté de prolongation moyennant supplément.

B) Au départ de Paris et de toutes les gares du réseau :

1^o Du 12 mars au 15 mai 1910, des billets aller et retour individuels à prix exceptionnellement réduits pour Madrid et pour Séville, savoir :

Pour Madrid : de 167 francs en 1^{re} classe, de 119 francs en 2^e classe.

Pour Séville : de 222 francs en 1^{re} classe, de 164 francs en 2^e classe.

Validité pour le retour jusqu'au 15 juin inclus, dernière date pour l'arrivée du voyageur à son point de départ.

2^o Des billets demi-circulaires espagnols, comportant six itinéraires, conjointement avec des billets français dont l'itinéraire comporte la sortie de France par Port-Bou et la rentrée en France par Hendaye ou réciproquement.

3^o Des billets circulaires espagnols à itinéraire facultatif, conjointement avec des billets français comportant, soit la sortie et l'entrée par le même point frontière, soit l'entrée en Espagne par Irun et la sortie par Port-Bou ou inversement.

C) Au départ de Paris, Orléans, Blois, Tours, Châtellerault, Poitiers, Angoulême, Le Mans, Vierzon-Ville, Bourges, Châteauroux, Montluçon, Limoges-Bénédictins, Périgueux, Aurillac, Cahors, Tulle, des billets directs avec enregistrement direct des bagages pour Barcelone ou réciproquement.

CHEMIN DE FER DU NORD

Exposition internationale et universelle de Bruxelles.

Services rapides entre le réseau du Nord français et Bruxelles.

A partir du 1^{er} mai 1910, toutes les gares et stations du réseau du Nord délivrent :

1^o Des *Billets simples d'aller et retour* pour Bruxelles : les billets d'aller et retour auront une validité de 10 jours. Les prix des billets d'aller et retour au départ de Paris sont les suivants :

1^{re} classe : 52 fr. 95 ; — 2^e classe : 37 fr. 55 ; — 3^e classe, 23 fr. 95.

2^o Le vendredi, le samedi et le dimanche seulement, des *Billets d'aller et retour* valables jusqu'au mardi inclusivement.

Les prix de ces billets, plus réduits que ceux des aller et retour ordinaires, comportent, pour les familles, de nouvelles réductions allant de 5 à 25 0/0 selon que la famille se compose de 2, 3, 4, 5 personnes et plus.

Ainsi, par exemple, au départ de Paris :

	1 ^{re} cl.	2 ^e cl.	3 ^e cl.
Pour 1 personne.....	50 05	33 75	22 »
2 — Réduction de 5 %	47 55	32 05	20 90
3 — — 10	45 05	30 40	19 80
4 — — 15	42 55	28 70	18 70
5 — — 20	40 05	27 »	17 60
Au-delà de 5.....	25	35 55	25 30
			16 50

3^o Des *Cartes d'abonnement belges* valables 5 et 15 jours sur tous les réseaux belges.

Chaque carte peut être délivrée conjointement avec un billet d'aller et retour sur les lignes du Nord ayant la même durée de validité que la carte d'abonnement belge.

Les prix des cartes d'abonnement belges sont les suivants :

A. — Valables 15 jours : 1^{re} cl., 61 fr. 50; 2^e cl., 41 fr.; 3^e cl., 23 fr. 50.

B. — Valables 5 jours : 1^{re} cl., 30 fr. 75; 2^e cl., 20 fr. 50; 3^e cl., 11 fr. 75.

Les prix applicables sur le parcours Nord sont ceux des aller et retour ordinaires (Tarif spécial G. V. n^o 2) suivant la distance parcourue du point de départ à l'une quelconque des frontières franco-belges. Le choix de l'itinéraire est laissé au gré du voyageur. Sur ces prix d'aller et retour, les réductions spéciales ci-dessous sont faites en faveur des familles composées de :

2 personnes.....	5 %
3 —	10
4 —	15
5 —	20
Au-dessus	25

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MEDITERRANÉE

L'Orient et l'Égypte, via Marseille.

Billets simples, valables 45 jours, 1^{re} et 2^e classes, délivrés à la gare de P.-L.-M., et dans les Agences des Compagnies des Messageries maritimes, Fraissinet et Paquet, pour l'un quelconque des ports ci-après : Alexandrie, Beyrouth, Constantinople, Le Pirée, Smyrne, Jaffa, Port-Saïd, Batoum, Salonique, Odessa, Sansoun, etc.

Billets d'aller et retour valables 120 jours, 1^{re} et 2^e classes, délivrés à la gare de Paris P.-L.-M. et dans les Agences des Compagnies des Messageries maritimes et Paquet pour les ports indiqués ci-dessus.

Arrêts facultatifs sur le réseau P.-L.-M.; le trajet de Paris à Marseille peut être effectué, soit par la Bourgogne, soit par le Bourbonnais.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Abonnements individuels et de famille pour les côtes Nord et Sud de Bretagne.

Afin de permettre aux touristes, ainsi qu'aux familles, de s'installer sur une des plages de Bretagne et de rayonner de là sur les autres localités de cette région, si variée et si intéressante, la Compagnie d'Orléans, d'accord avec les chemins de fer de l'Etat (ancien réseau de l'Ouest), délivre du jeudi qui précède la fête des Rameaux au 31 octobre inclus, au départ de toute gare, station ou halte des deux réseaux (lignes de banlieue du réseau de l'Etat (anciennes lignes de banlieue de la Compagnie de l'Ouest exceptées), des abonnements individuels et de famille de 1^{re} et 2^e classes pour les côtes Sud et Nord de Bretagne (gares des lignes du Croisic et de Guérande à Brest et de Brest à Granville par Lamballe, Dol et Folligny et des lignes d'embranchement vers la mer).

Ces abonnements comportent, en outre du trajet d'aller et retour à ces côtes, avec arrêts intermédiaires facultatifs, la faculté de circuler à volonté sur les lignes des côtes Sud et Nord de Bretagne; ils sont valables 33 jours avec faculté de prolongation d'une ou deux fois d'un mois moyennant un supplément de 25 0/0 du prix initial pour chaque période, sans que la validité puisse en aucun cas dépasser le 15 novembre.

Le prix des cartes d'abonnement est de 95 francs en 2^e classe et de 130 francs en 1^{re} classe, lorsque la distance pour les parcours (aller et retour) n'excède pas 1.000 kilomètres en dehors des points de libre circulation. Au delà de 1.000 kilomètres, le prix est augmenté de 0 fr. 45 et de 0 fr. 65 (en 2^e et 1^{re} classes) par kilomètre en sus.

Des réductions allant jusqu'à 50 0/0 sont consenties en faveur des membres d'une même famille.

Facultés données aux voyageurs pour se rendre sur l'une des plages de Bretagne desservies par le réseau d'Orléans.

1^o *Billets d'aller et retour individuels*. Ces billets de toutes classes, valables 33 jours, avec faculté de prolongation moyennant supplément, sont délivrés du jeudi qui précède la fête des Rameaux au 31 octobre à toutes les stations du réseau d'Orléans pour les stations suivantes :

Saint-Nazaire, Pornichet, Escoubiac-la-Baule, Le Pouliguen, Batz, Le Croisic, Guérande, Quiberon, Saint-P. re-Quiberon, Plouharnel-Carnac, Vannes, Lorient, Quimperlé, Concarneau, Quimper, Pont-l'Abbé, Douarnenez et Châteaulin.

Réduction de 20 à 40 % suivant la classe et le parcours.

2^o *Billets d'aller et retour collectifs de famille, en 1^{re}, 2^e et 3^e classes*, délivrés aux familles d'au moins trois personnes, de toute station du réseau à toute station balnéaire du réseau située à 60 kilomètres au moins du point de départ.

a) *Saison de printemps*, du jeudi qui précède la fête des Rameaux au 25 juin.

Validité : 33 jours, 2 prolongations facultatives de 15 jours moyennant supplément.

b) *Saison d'été*, du 25 juin au 1^{er} octobre.

Validité : jusqu'au 5 novembre

Réduction des aller et retour pour les trois premières personnes, de 50 0/0 pour la quatrième et 75 0/0 pour la cinquième et les suivantes.

Arrêts facultatifs à toutes les gares situées sur l'itinéraire.

Faculté pour le chef de famille de rentrer isolément à son point de départ. Délivrance à un ou plusieurs membres de la famille de cartes d'identité permettant au titulaire de voyager isolément à demi-tarif entre le point de départ et le lieu de destination mentionnés sur le billet.

En outre, pour les billets de saison d'été, les membres de la famille au-dessus de trois personnes ont la faculté d'effectuer isolément leur voyage à l'aller et au retour en acquittant au guichet le prix d'un billet militaire.

COMPAGNIE DES MESSAGERIES MARITIMES

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 45.000.000 DE FRANCS

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS

DÉPARTS DE MARSEILLE

Du 3 Octobre 1910 aux dates suivantes :

Egypte et Syrie Naples, Grèce, Turquie, Syrie.....	Jeudi 6 Octobre midi,	Pour Alexandrie, Port-Saïd, et pour passagers seulement, Beyrouth.....	CONGO C. Fabre.
	Jeudi 6 — 4 h. s.	Pour Naples, Le Pirée, Smyrne, Dardanelles, Constantinople, Smyrne, Vathy, Beyrouth, Larnaca, Mersina, Alexandrette, Lattaquié, Tripoli, Beyrouth, Jaffa, Caïffa et Beyrouth.....	NIGER C. Melber.
Angleterre (Pour marchandises seulement.....) Grèce, Turquie et Mer Noire	Vendredi 7 — midi.	Pour Le Havre et Londres.....	BASQUE C. Aubouy.
	Samedi 8 — 4 h. s.	Pour Patras, Syra, Salonique, Constantinople et Odessa.....	SIDON C. Gos.
Le Dimanche 9 Octobre 1910, à 11 heures du matin			
Ceylan, Indes, Cochinchine, Siam, Tonkin, Chine et Japon	Pour Port-Saïd, Aden, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Schanghai, Kobé et Yokohama. Correspondances : à Colombo pour Pondichéry et Calcutta; à Singapore pour Batavia; à Saïgon : 1° pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haïphong; 2° pour Bangkok.		ERNEST-SIMONS C. Girard, l. de v.
Le Mercredi 19 Octobre 1910, à 11 heures du matin			
Indes, Ceylan, Australie, Nouvelle-Calédonie et Nouvelles-Hébrides	Pour Port-Saïd, Suez, Aden, Bombay, Colombo, Fremantle, Adélaïde, Melbourne, Sydney et Nouméa. (Service annexe de Nouméa aux Nouvelles-Hébrides.)		AUSTRALIEN C. Mouton.
Le Dimanche 23 Octobre 1910, à 11 heures du matin			
Ceylan, Cochinchine, Siam, Tonkin, Chine et Japon et pour passagers seulement Australie, Nouvelle-Calédonie et Nouvelles-Hébrides	Pour Port-Saïd, Djibouti, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Changhaï, Kobé et Yokohama. Correspondances : à Colombo avec l'Australien pour les passagers à destination de l'Australie, de la Nouvelle-Calédonie et des Nouvelles-Hébrides; à Singapore pour Batavia; à Saïgon : 1° pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haïphong; 2° pour Bangkok.		POLYNÉSIE C. Bruno.
Le Lundi 10 Octobre 1910, à 11 heures du matin			
Djibouti Madagascar La Réunion Maurice	Via Zanzibar	Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Mombasa, Zanzibar, Mayotte, Majunga, Nossi-Bé, Diégo-Suarez, Tamatave, La Réunion et Maurice. Correspondance : à Majunga pour Naméla, Morundava, Ambohibé, Tuléar, Lourenço-Marquez, Durban;	OXUS * C. Broc, l. de v.
	Via Mahé	Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Aden, Mahé (Seychelles), Diégo-Suarez, Sainte-Marie, Tamatave, La Réunion et Maurice. Correspondances : 1° à Diégo-Suarez pour Nossi-Bé, Analalave, Majunga, Mayotte, Mutsamudu, Mohély, Moroni, Zanzibar; 2° à Tamatave pour Valomandry, Mahanoro, Mananjary, Farafangana, Fort-Dauphin, Tuléar.	NATAL * C. Eschenauer.

LIGNES COMMERCIALES D'INDO-CHINE ET D'EXTRÊME-ORIENT

	D'ANVERS	DE DUNKERQUE	DU HAVRE	DE MARSEILLE	
Djibouti, Colombo, Singapore, Hong-Kong, Japon, Changhaï.	1 ^{er} Novembre 1 ^{er} Janvier 1911	— —	— —	14 Novembre 14 Janvier 1911	MEINAM C. Dorise. PEL-HO C. Cazal.
Colombo, Saïgon, Tourane, Haïphong	— —	13 Septembre 13 Octobre	17 Septembre 17 Octobre	30 Septembre 30 Octobre	EL-KANTARA * C. Lassince. EUPHRATE * C. Hénon.

DÉPARTS DU HAVRE POUR MARSEILLE (pour marchandises seulement).
Lundi 3 octobre 1910..... CORDOUAN, C. Embry. | Lundi 10 octobre 1910..... NORMAND, C. M. Tivolle

DÉPARTS DE BORDEAUX

	Le Vendredi 7 Octobre 1910 Pour Lisbonne, Dakar, Rio-Janeiro (1), Santos, Montevideo et Buenos-Ayres (2).	CHILI C. Bourge.
	Le Dimanche 16 Octobre 1910 Pour Bilbao, Vigo, Rio-Janeiro (1), Montevideo et Buenos-Ayres (2).	YANG-TSÉ C. Séjourné.
	Le Vendredi 21 Octobre 1910 Pour Lisbonne, Dakar, Pernambuco, Bahia, Rio-Janeiro (1), Montevideo et Buenos-Ayres (2).	ATLANTIQUE C. Lidin, l. de v.
Espagne, Portugal, Sénégal, Brésil et La Plata	Le Vendredi 28 Octobre 1910 Pour La Pallice, Bilbao, Vigo, Rio-Janeiro (1), Montevideo et Buenos-Ayres (2). (1) Par transbordement à Rio-Janeiro pour Paranagua, Antonina, Santa-Catharina, Rio-Grande do Sul, Pelotas et Porto-Alègre, pour marchandises seulement. (2) Par transbordement à Buenos-Ayres pour Rosario, pour marchandises seulement.	HIMALAYA C. A. Tivolle.

* Les départs ont lieu du Môle de la Pinède.

COMPOSITION DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Président : M. EMILE SENART, de l'Institut ;
Vice-présidents : MM. EUG. ETIENNE, vice-président de la Chambre des députés, ancien ministre ;
GUILLAIN, inspecteur général des ponts et chaussées, ancien ministre ;
marquis DE MOUSTIER, député ;
marquis DE REVERSEAUX, ambassadeur de France ;
Trésorier : M. CHARLES PICOT, ancien inspecteur des finances ;
Secrétaire général : Comte DE LABRY ;
Membres :

MM.

Adam, député ;
Prince d'Arenberg, de l'Institut, ancien député, Président du Comité de l'Afrique Française ;
Aymonier, ancien directeur de l'École Coloniale ;
Aynard, député, régent de la Banque de France ;
Marquis de Barthélemy, explorateur ;
Bapst, ministre plénipotentiaire ;
Beau, ministre plénipotentiaire ;
Philippe Berthelot, secrétaire d'ambassade ;
Marc Bel, ingénieur civil des mines ;
Bertin, membre de l'Institut ;
Benoit-Oriol, ancien député ;
Bons d'Anty, consul général de France ;
De Billy, administrateur des Chargeurs Réunis ;
Prince Roland Bonaparte ;
De la Boulinière, ministre plénipotentiaire ;
Paul Bourde ;
Vicomte Robert de Caix de Saint-Aymour ;
Casenave, ministre plénipotentiaire ;
Comte Jean de Castellane ;
J. Chailley, député ;
Chavannes, membre de l'Institut ;
Comte du Chaylard, ministre plénipotentiaire ;
Charles-Roux, ancien député ;
Chastenet, député ;
A. Chaumier, président du Comité du Commerce et de l'Industrie de l'Indo-Chine ;
Baron Denys Cochin, député ;
Victor Collin, ministre plénipotentiaire ;
L. de Contenson ;
Henri Cordier, de l'Institut ;
Baron de Courcel, ambassadeur de France ;
J. Couvert, prés. de la Chambre de commerce du Havre ;
Delafosse, député ;
C. Depincé ;
Deschanel, de l'Académie Française, député ;
Descos, ministre de France à Belgrade ;
J. Develle, ancien ministre, ancien député ;
Paul Doumer, ancien gouverneur général de l'Indo-Chine ;
Dubail, ministre plénipotentiaire ;
E. Duboc, adm. de la Société de sauvetage des naufragés ;
Dubochet, ancien député, président de la Chambre de commerce de Nantes ;
Esnault-Pelterie, président de l'Association Cotonnière ;
Finot, anc. dir. de l'École Française d'Extrême-Orient ;
Henri Froidevaux ;
C. Gabiat, ancien député ;
Georges Gaulis ;
A. Gérard, administrateur de la Société des Manufactures de Saint-Gobain ;
Amiral Gervais ;
Comte J. de Gontaut-Biron, député ;
Jean Gout, consul général ;
Grandidier, de l'Institut ;
Guieysse, ancien ministre ;
Harmand, ambassadeur de France.

J. Haussmann, receveur des finances ;
Prince d'Hénin, sénateur ;
Henry ;
Lucien Hubert, député ;
Baron Hulot, secrét. général de la Société de Géographie ;
Commandant Jouinot-Gambetta ;
Raymond Kœchlin ;
Paul Labbé, secrétaire général de la Société de Géographie Commerciale ;
Charles Lallemand, ingénieur en chef des mines ;
Lavoignat, doyen des notaires de Paris ;
Le Myre de Vilers, ambassadeur de France ;
A. Lebon, ancien ministre ;
Général Lebon ;
Leclère, ingénieur en chef des mines ;
Pierre Lefèvre-Pontalis, Secrétaire d'ambassade ;
Anatole Leroy-Beaulieu ;
Paul Leroy-Beaulieu ;
Pierre Leroy-Beaulieu, député ;
Lesueur, ancien sénateur ;
Colonel Levé ;
Raphaël Georges Lévy, M^{me} Massieu, explorateur ;
Claudius Madrolle, explorateur ;
Marmottant, avoué ;
Louis Marin, député ;
Mège, ancien député ;
Mellier, président des Eaux et Électricité de l'Indo-Chine ;
Marcel Monnier, explorateur ;
Charles Mourey, chef de service à l'Office colonial ;
Baron de Neufelize ;
Baron Hély d'Oissel, ancien député ;
Comte d'Ormesson ;
Maurice Ordinaire, ancien député ;
Georges Outrey, ministre plénipotentiaire ;
Colonel Vicomte de la Panouse, délégué général du Comité pour le littoral méditerranéen ;
Ed. Payen ;
D. Pérouse, Inspecteur général des Ponts et Chaussées en retraite ;
De Peyerimhoff de Fontenelle ;
René Pinon ;
Ch. Prévot, sénateur ;
Raiberti, député ;
L. Raveneau, sec. de la réd. des « Annales de Géographie » ;
P. Ristelhueber, consul général de France en retraite ;
Baron Roulleaux-Dugage, député ;
Roume, gouverneur général honoraire des Colonies ;
Albin Rozet, député ;
Saint-Germain, sénateur ;
Sallandrouze de la Mornaix ;
A. Salles, inspecteur des Colonies ;
Christian Schefer ;
Scheil ;
Spronck, député ;
Eugène Schneider, gérant des établissements Schneider et C^{ie} du Creusot ;
Siegfried, sénateur, ancien ministre ;
S. Simon, directeur de la Banque de l'Indo-Chine ;
Steeg ;
Auguste Terrier, secrét. général du Comité de l'Afrique Française ;
André Tardieu ;
J. Trystram, président de la Chambre de commerce de Dunkerque ;
P. de Vaureal, admin des Phares de l'Empire ottoman ;
Richard Waddington, sénateur, président de la Chambre de commerce de Rouen.

L'ŒUVRE DU COMITÉ

Le Comité de l'Asie Française entre dans sa septième année.

Les événements qui se sont succédé depuis 1901 ont justifié sa création et son programme. Jamais depuis les temps modernes, les affaires d'Asie n'ont joué un rôle plus important dans la politique universelle. La dernière guerre d'Extrême-Orient a altéré, pour un temps tout au moins, jusqu'à l'équilibre européen. Dans le Levant, les rivalités d'influences s'accroissent; il conviendra, dès lors, que notre politique y soit plus que jamais vigilante et active. En même temps, dans toute l'Asie, de la Chine à la Perse, des tendances nouvelles qui s'imposent à l'attention et commandent l'attitude des Européens, dominateurs ou simples commerçants, tendent à modifier les situations anciennes.

C'est assez dire l'importance qu'il y a pour notre pays à être impartialement instruit des mouvements de ce monde qu'entraîne une évolution rapide. Le Comité de l'Asie Française s'est efforcé de répondre à ce besoin selon le programme que lui traçait son fondateur, M. Eugène Etienne, lorsqu'il disait que le Comité devait se proposer de devenir « le Centre réunissant les nombreux renseignements économiques, diplomatiques, ethniques, sociaux et religieux qu'exige une action raisonnée et suivie en présence des problèmes asiatiques ». Il a tendu sans cesse, comme l'annonçait cet exposé, à « réaliser, en ce qui concerne l'Asie, la nécessaire émancipation intellectuelle du pays », qui, trop longtemps, n'a été renseigné sur l'Asie que par des organisations inféodées à nos concurrents, à nos rivaux. Nous avons fait de notre mieux pour mettre des informations impartiales et continues à la disposition du public, soit directement, soit par l'intermédiaire de la grande presse quotidienne qui s'est inspirée à plusieurs reprises de notre *Bulletin* et de nos Conférences. Nous voudrions faire encore plus à l'avenir.

L'éveil d'aspirations et d'inquiétudes nouvelles en Asie confirme ce souci d'une politique éclairée, fondée sur une observation sympathique aux indigènes, qui s'affirmait dans notre programme et s'est affirmé de plus en plus dans notre *Bulletin*. Notre président le déclarait dès la première heure : « En Indo-Chine, nous avons à rendre inébranlable notre domination en assurant la prospérité économique du pays et surtout la collaboration consentie, bienveillante des indigènes avec leurs maîtres politiques français... L'Indo-Chine française ne saurait vivre que si elle devient une force vivante, autonome, capable de faire équilibre aux autres forces qui vont naître et grandir peu à peu dans la transformation de l'Extrême-Orient. » Ces paroles paraissent

presque prophétiques si l'on songe aux événements qui se sont succédé en Asie depuis 1901. Plus que jamais une bonne politique indigène, toujours profondément pénétrée de justice et de bienveillance, jamais suspecte d'hésitation ni de faiblesse, doit être au premier plan de nos préoccupations. Les efforts que nous ferons pour qu'elle soit de plus en plus appliquée ne seront pas rendus superflus par la sympathie, trop souvent verbale et superficielle, que rencontre partout en France ce principe politique. Souvent les bonnes intentions trop faibles se brisent aux difficultés pratiques : l'absence d'observation sérieuse et sincère, l'insuffisance, chez quelques agents, de la haute culture intellectuelle, surtout de la dignité et de l'énergie morales; la prédominance de préoccupations fiscales dont la sanction est moins grave, mais plus immédiate; parfois la résistance d'intérêts particuliers qui essaient de confondre leur satisfaction avec l'œuvre coloniale que doit accomplir cette personnalité durable qu'est la France. S'il est vrai que la période de la conquête est close, il reste assurément à faire à ceux qui veulent que notre domination s'inspire toujours du sentiment de nos responsabilités et du souci de l'avenir national.

Les mêmes scrupules, la même politique fondée sur une observation attentive et une sympathie véritable doivent nous guider dans notre effort pour développer notre influence et étendre des affaires dans les pays d'Asie dont nous ne détenons pas la domination. Ajoutons qu'ils servent l'intérêt du contribuable français; car seule la politique coloniale qui s'en inspire est à la fois aussi peu onéreuse et aussi féconde que possible.

Telles sont les idées qu'une œuvre d'information et de doctrine comme notre Comité doit s'efforcer de répandre dans le public. Il nous est permis de penser que ces renseignements et les conclusions qu'ils imposent auront leur prix même pour un personnel politique auquel son instabilité et la fascination des luttes intérieures rendent plus difficile une action extérieure systématique et suivie.

Cette œuvre désintéressée et patriotique, sous des formes variées — politique et économique ici, là plus purement scientifique — embrasse toute l'Asie. Ses exigences augmentent avec la complexité des circonstances: de précieux concours l'ont fait vivre et grandir pendant six années. Puissent-ils continuer à la développer, de plus en plus nombreux et efficaces, dans l'avenir!

Les vice-présidents,
EUG. ETIENNE.
GUILLAIN.
DE MOUSTIER.
DE REVERSEAUX.

Le président,
EMILE SENART.

Vient de paraître :

Le premier volume de

L'HISTOIRE DES MISSIONS EN CHINE

Mission du Kouy-Tcheou

Par l'abbé Adrien LAUNAY

L'ouvrage formera 3 volumes in-8° raisin de 550 pages. Il est fait : 1° sur les Archives du Ministère des Affaires Étrangères de **France**; 2° Les Archives de la Propagande à **Rome**; 3° les Archives de la Légation de **France** à **Péking**; 4° les Archives de la Mission du **Kouy-Tcheou** à **Kouy-Yang**; 5° les Archives de la **Société des Missions étrangères à Paris**.

Presque tous les Documents cités sont inédits. Quoique cet ouvrage ne soit pas mis dans le commerce, nous offrons quelques exemplaires du 1^{er} volume à **15 francs net**. Tirage à cent exemplaires. Les acheteurs du 1^{er} volume pourront acquérir le 2^e paraissant en juillet 1908 et le 3^e, et dernier, lequel paraîtra en novembre 1908. Chaque volume de cet ouvrage portera sur la couverture la mention suivante: **Ne se trouve pas en librairie. Achat permanent de Livres et Bibliothèques en tous genres.**

Envoi franco du Catalogue de la Librairie paraissant mensuellement sur demande.

CASE A LOUER

PUBLICITÉ

Pour tout ce qui concerne la publicité dans le
« Bulletin du Comité de l'Asie Française » s'adresser
à M. PRUDHON, 50, rue Saint-Lambert (XV^e).

Fabrique de PERLES et de VERRERIES Coloniales

SPECIALITÉS POUR L'AFRIQUE

A. D. SCHWENK
& Jacob H. Jeiteles Sohn

PARIS - 37-39, Rue Réaumur, 37-39 - PARIS

Fabrique à Gablonz (Bohême)

MÉDAILLE D'OR, EXPOSITION COLONIALE, BRUXELLES 1894

MÉDAILLE D'OR, EXPOSITION UNIVERSELLE, PARIS 1889

LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE, EXPOSITION UNIVERSELLE, CHICAGO 1893

Perles dorées inaltérables. — Corail imitation. — Ambre vrai et imitation.
Perles argentées. — Cornaline imitation. — Oregos. — Pennés, etc.
Djigidas. — Baïaccas. — Rocailles. — Charlottes. — Anghésis. — Amulettes. — Bracelets
Bagues. — Colliers. — Chapelets musulmans. — Épingles à coiffures, etc.



Marque déposée

CRÉSYL-JEYES

DESINFECTANT ANTISEPTIQUE

Ni toxique ni corrosif, — Le plus puissant
Refuser tous PRODUITS dits similaires



Marque déposée

ADOPTÉ PAR LE SERVICE DE SANTÉ DE L'ARMÉE. — LA PRÉFECTURE DE LA SEINE
LA PLUPART DES SERVICES D'HYGIÈNE ET DE DÉSINFECTION. — HOPITAUX, LYCÉES, COLLÈGES, PENSIONNATS, ETC.

EXPOSITION UNIVERSELLE 1900

GRAND PRIX (Collectivité vétérinaire). — MÉDAILLE D'OR (la seule décernée aux Désinfectants)

Le CRÉSYL-JEYES est le plus efficace et le plus sûr des désinfectants antiseptiques. Employé en émulsions à 1 ou 2 p. 100, Deux à quatre cuillerées à café par litre d'eau, il détruit rapidement tous les microbes et les germes infectieux de toute nature, et fait disparaître immédiatement les miasmes et les mauvaises odeurs.

Le CRÉSYL-JEYES est le préventif le plus sûr contre Peste, Choléra, Typhus, Diphtérie, etc. Indispensable pour assainir les Habitations, Navires, Magasins, Entrepôts, Éoiers, Puisards, etc.

Le CRÉSYL-JEYES éloigne ou détruit Rats, Souris, Cancrelas, détruit les Larves de Moustiques.

ENVOI FRANCO sur demande d'une intéressante Brochure contenant des Rapports scientifiques, mode d'emploi et prix-courants.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUITS SANITAIRES ET ANTISEPTIQUES, 35, rue des Francs-Bourgeois, 35. — PARIS

Exiger sur tous les récipients : flacons, bidons, boîtes, les marques et cachets de la Société, ainsi que le nom "JEYES"

BACHES & TENTES PLISSON 37, rue de Viarmes PARIS (1^{ER} ARR.)

Vêtements
& Equipements
Coloniaux

Imperméabilité
= garantie =



Demandez le Grand CATALOGUE PLISSON, vous le recevrez gratis et franco.

ANIODOL

LE PLUS PUISSANT ANTISEPTIQUE DESINFECTANT

Demandez l'étude faite par M. E. FOUARD, Ch^{te} à l'INSTITUT PASTEUR

DÉSODORISANT UNIVERSEL

Sans Mercure, ni Cuivre — Ne tache pas — Ni Toxique, ni Caustique.
ACCOUCHEMENTS - CHIRURGIE - MALADIES INFECTIEUSES

SOLUTION COMMERCIALE au 1/100^e. (Une grande cuillerée dans 1 litre d'eau pour usage externe).

INDISPENSABLE contre les ÉPIDÉMIES

Utile dans PLAIES de toute nature, FIÈVRES,
DIARRHÉES, GASTRO-ENTÉRITES, DYSENTÉRIES, PESTÉ, CHOLÉRA
Se prend à l'intérieur à la dose de 1 cuillerée à café à une grande cuillerée dans un litre d'eau,
en tisane, pour désinfecter le tube digestif dont il rétablit les fonctions.

PUISSANCES } BACTÉRICIDE 23.40 } sur le Bacille typhique
 } ANTISEPTIQUE 52.85 } (établies par M^r FOUARD, Ch^{te} à l'INSTITUT PASTEUR)
Celle du Phénol étant : 1.85 et du Sublimé : 20.

SAVON BACTÉRICIDE A L'ANIODOL 2%

POUDRE D'ANIODOL INSOLUBLE
remplace l'ODOFORME

Se trouve dans toutes les bonnes Pharmacies. — SE MÉFIER des CONTREFAÇONS.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

AU

COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

19-21, rue Cassette. — PARIS

Toute personne qui souscrit une somme de

{	25 à 300 francs	a la qualité d'Adhérent.
	300 à 1000	— a le titre de Donateur.
	1000 et au-dessus	— Bienfaiteur.

Je soussigné (Nom et qualité) _____

adresse, _____

souscris au COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE la somme de _____

que veuillez trouver inclus en { un mandat (1)
un chèque

SIGNATURE :

que M. le Trésorier voudra bien faire encaisser à mon domicile⁽¹⁾

On peut souscrire au Comité de l'Asie Française une somme quelconque, mais le Bulletin ne sera servi gratuitement pendant un an qu'aux personnes ayant versé au moins 20 fr.

Le minimum est seulement de 15 fr. pour les officiers et fonctionnaires.

N.-B. — Les souscripteurs inscrits avant 1907 jouissent du privilège de maintenir leur cotisation au chiffre antérieur.

(1) Effacer l'une ou l'autre formule.

CASE A LOUER

VÉRITABLES
GRAINS DE SANTÉ
 DU DOCTEUR
FRANCK Purgatifs Dépuratifs
LE REMÈDE DE LA
CONSTIPATION
ENVOI GRATUIT
d'Echantillon
T. LEROY, 96, R. d'Amsterdam
PARIS
 En Vente dans toutes les Pharmacies.

ARGUS DE LA PRESSE FONDÉ EN 1879

Le plus ancien bureau de coupures de journaux

« lit, découpe et traduit les journaux du monde entier, et en fournit les extraits sur n'importe quel sujet. »
 (HECTOR MALOT.)
 L'ARGUS DE LA PRESSE se charge de toutes les recherches ét prospectives et documentaires qu'on veut bien lui confier.
 L'ARGUS dépouille plus de DIX MILLE journaux par jour.
 L'ARGUS envoie, chaque année, plus de CINQ MILLIONS d'extraits de journaux.
 L'ARGUS DE LA PRESSE seul a le droit de dire qu'il est un ARGUS ; ne pas le confondre avec des maisons similaires.
 Écrire 14, rue Drouot, PARIS-IX^e.
 Adresse Télégraphique : ACHAMBURE-PARIS

LE
BULLETIN DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE
 Est en vente à Londres
 A LA LIBRAIRIE LUZAC ET C^{ie}
 46, Great Russell Street W. C.

Filtre Pasteurisateur Mallié
RECONNU SUPÉRIEUR A TOUS LES FILTRES
 Le seul pouvant s'opposer à la transmission des maladies par les eaux, d'après les analyses officielles
 Porcelaine d'amiante, Brevetée S.G.D.G. France et Etranger
 ACADÉMIE DES SCIENCES
 1^{er} PRIX MONTYON
 HORS CONCOURS
 Exposition Univers., Paris 1900
 HORS CONCOURS MEMBRE DU JURY
 Exposition coloniale de Marseille 1906
 155, Faubourg Poissonnière
 PARIS



Pour toutes recherches dans les Bibliothèques et Archives, copies et classements de documents, revision de textes, mise au point, corrections d'épreuves, rédaction de comptes rendus-traductions, etc., s'adresser à l'Association des Secrétaires de rédaction, 46, rue Vivienne. Paris.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Relations avec l'Espagne et le Portugal.

Il est délivré :

A) Au départ de Paris (Quai d'Orsay) :

1° Pour Madrid, Valladolid, Saragosse, Saint-Sébastien, Cordoue, Séville, Grenade, Malaga, Cadix et Gibraltar, via Bordeaux-Irun :

a) Des billets directs simples; b) des billets d'aller et retour individuels valables 30 jours, avec faculté de prolongation; c) des billets d'aller et retour collectifs de famille valables 45 jours, avec faculté de prolongation: réductions variant de 20 à 40 % suivant le nombre de personnes.

Enregistrement direct des bagages.
 Faculté d'arrêt, tant en France qu'en Espagne, à un certain nombre de points.

2° Des billets d'aller et retour valables 30 jours pour Lisbonne, Porto, Guarda, Pampilhosa et Entroncamento.

3° Des billets aller et retour directs pour Port-Bou (avec retour au départ de Cerbère (via Tours, Bordeaux, Narbonne à l'aller et via Narbonne, Montauban, Limoges, au retour ou inversement, validité 13 jours.

4° Des billets d'aller et retour 1^{re} et 2^e classes pour Lisbonne-Rocio et Porto, comportant l'emprunt en Portugal du circuit Fuentes d'Onoro, Villaformoso, Pampilhosa, Lisbonne, Porto, Barca d'Alba, Fregeneda.
 Validité 30 jours, avec faculté de prolongation moyennant supplément.

B) Au départ de Paris et de toutes les gares du réseau :

1° Du 12 mars au 15 mai 1910, des billets aller et retour individuels à prix exceptionnellement réduits pour Madrid et pour Séville, savoir :

Pour Madrid : de 167 francs en 1^{re} classe, de 119 francs en 2^e classe.
 Pour Séville : de 222 francs en 1^{re} classe, de 164 francs en 2^e classe.
 Validité pour le retour jusqu'au 15 juin inclus, dernière date pour l'arrivée du voyageur à son point de départ.

2° Des billets demi-circulaires espagnols, comportant six itinéraires, conjointement avec des billets français dont l'itinéraire comporte la sortie de France par Port-Bou et la rentrée en France par Hendaye ou réciproquement.

3° Des billets circulaires espagnols à itinéraire facultatif, conjointement avec des billets français comportant, soit la sortie et l'entrée par le même point frontière, soit l'entrée en Espagne par Irun et la sortie par Port-Bou ou inversement.

C) Au départ de Paris, Orléans, Blois, Tours, Châtellerault, Poitiers, Angoulême, Le Mans, Vierzon-Ville, Bourges, Châteauroux, Montluçon, Limoges-Bénédictins, Périgueux, Aurillac, Cahors, Tulle, des billets directs avec enregistrement direct des bagages pour Barcelone ou réciproquement.

CHEMIN DE FER DU NORD

Exposition internationale et universelle de Bruxelles.

Services rapides entre le réseau du Nord français et Bruxelles.

A partir du 1^{er} mai 1910, toutes les gares et stations du réseau du Nord délivrent :

1^o Des *Billets simples d'aller et retour* pour Bruxelles : les billets d'aller et retour auront une validité de 10 jours. Les prix des billets d'aller et retour au départ de Paris sont les suivants :
1^{re} classe : 52 fr. 95 ; — 2^e classe : 37 fr. 55 ; — 3^e classe, 23 fr. 95.

2^o Le vendredi, le samedi et le dimanche seulement, des *Billets d'aller et retour* valables jusqu'au mardi inclusivement.

Les prix de ces billets, plus réduits que ceux des aller et retour ordinaires, comportent, pour les familles, de nouvelles réductions allant de 5 à 25 0/0 selon que la famille se compose de 2, 3, 4, 5 personnes et plus.

Ainsi, par exemple, au départ de Paris :

	1 ^{re} cl.	2 ^e cl.	3 ^e cl.
Pour 1 personne.....	50 05	33 75	22 »
2 — Réduction de 5 %	47 55	32 05	20 90
3 — — 10	45 05	30 40	19 80
4 — — 15	42 55	28 70	18 70
5 — — 20	40 05	27 »	17 60
Au-delà de 5.....	25	35 55	25 30
			16 50

3^o Des *Cartes d'abonnement belges* valables 5 et 15 jours sur tous les réseaux belges.

Chaque carte peut être délivrée conjointement avec un billet d'aller et retour sur les lignes du Nord ayant la même durée de validité que la carte d'abonnement belge.

Les prix des cartes d'abonnement belges sont les suivants :

A. — Valables 15 jours : 1^{re} cl., 61 fr. 50 ; 2^e cl., 41 fr. ; 3^e cl., 23 fr. 50.

B. — Valables 5 jours : 1^{re} cl., 30 fr. 75 ; 2^e cl., 20 fr. 50 ; 3^e cl., 11 fr. 75.

Les prix applicables sur le parcours Nord sont ceux des aller et retour ordinaires (Tarif spécial G. V. n^o 2) suivant la distance parcourue du point de départ à l'une quelconque des frontières franco-belges. Le choix de l'itinéraire est laissé au gré du voyageur. Sur ces prix d'aller et retour, les réductions spéciales ci-dessous sont faites en faveur des familles composées de :

2 personnes.....	5 %
3 —	10
4 —	15
5 —	20
Au-dessus	25

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

L'Orient et l'Égypte, via Marseille.

Billets simples, valables 45 jours, 1^{re} et 2^e classes, délivrés à la gare de P.-L.-M., et dans les Agences des Messageries maritimes, Fraissinet et Paquet, pour l'un quelconque des ports ci-après : Alexandrie, Beyrouth, Constantinople, Le Pirée, Smyrne, Jaffa, Port-Saïd, Batoum, Salonique, Odessa, Sansoun, etc.

Billets d'aller et retour valables 120 jours, 1^{re} et 2^e classes,

délivrés à la gare de Paris P.-L.-M. et dans les Agences des Compagnies des Messageries maritimes et Paquet pour les ports indiqués ci-dessus.

Arrêts facultatifs sur le réseau P.-L.-M. ; le trajet de Paris à Marseille peut être effectué, soit par la Bourgogne, soit par le Bourbonnais.

L'hiver à la Côte d'Azur.

Billets d'aller et retour collectifs, 2^e et 3^e classes. Valables jusqu'au 15 mai 1911, délivrés du 1^{er} octobre au 15 novembre, aux familles d'au moins trois personnes, par les gares P.-L.-M. pour Cassis et toutes les gares P.-L.-M. situées au delà vers Menton. Parcours simple minimum : 400 kilomètres. (Le coupon d'aller n'est valable que du 1^{er} octobre au 15 novembre 1910.)

Prix : les deux premières personnes paient le plein tarif, la troisième personne bénéficie d'une réduction de 50 % ; la quatrième personne et chacune des suivantes d'une réduction de 75 %

Arrêts facultatifs.

Demander les billets quatre jours à l'avance, à la gare de départ.

Des trains rapides et de luxe composés de confortables voitures à bogies desservent pendant l'hiver les stations du littoral.

NOTA. — Il est également délivré, dans les mêmes conditions, des billets d'aller et retour de toutes les gares P.-L.-M. aux stations hivernales des chemins de fer du Sud de la France (San Salvador, le Lavandou, Cavalaire, Saint-Tropez, etc.).

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

L'automne aux Pyrénées et sur la côte Basque.

(Golfe de Gascogne et Roussillon) Pau, Biarritz, Arcachon, Dax, Salies-de-Béarn, Vernet-les-Bains, Banyuls-Mer, etc.

Billets d'aller et retour individuels, pour les stations thermales et hivernales, délivrés toute l'année de toutes les gares du réseau, valables 33 jours avec faculté de prolongation et comportant une réduction de 25 % en 1^{re} classe et de 20 % en 2^e et 3^e classes.

Billets d'aller et retour de famille pour les stations thermales et hivernales, délivrés toute l'année de toutes les stations du réseau sous condition d'un minimum de parcours de 300 kilomètres aller et retour, réduction de 20 à 40 %, suivant le nombre de personnes ; validité 33 jours, avec faculté de prolongation.

Billets d'excursion délivrés toute l'année au départ de Paris avec trois itinéraires différents, via Bordeaux ou Toulouse, permettant de visiter Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne (Biarritz), Pau, Lourdes, Luchon, etc. ; validité 30 jours avec faculté de prolongation. Prix, 1^{er} et 3^e itinéraires : 1^{re} classe, 164 fr. 50 ; 2^e classe, 123 francs. Prix, 2^e itinéraire ; 1^{re} classe, 163 fr. 50 ; 2^e classe, 122 fr. 50.

Relations entre Paris et l'Amérique du Sud.

Billets directs simples et d'aller et retour, 1^{re} classe, entre Paris-Quai-d'Orléans et Rio de Janeiro, Santos, Montevideo et Buenos-Aires (via Bordeaux ou Lisbonne) ou réciproquement.

Faculté d'embarquement à Bordeaux ou à Lisbonne.

Durée de validité : a) des billets simples, 4 mois ; b) des billets d'aller et retour, un an. Faculté de prolongation pour les billets aller et retour.

Enregistrement direct des bagages pour les parcours par fer.

Faculté d'arrêt, tant en France qu'en Espagne et en Portugal à un certain nombre de points.

Délivrance des billets : Bureau des Passages de la Compagnie des Messageries Maritimes, 14, boulevard de la Madeleine, Paris.

DÉPARTS DE MARSEILLE
 Du 31 Octobre 1910 aux dates suivantes :

Égypte et Syrie Naples, Grèce, Turquie, Syrie.....	Jeudi 3 Nov. midi	Pour Alexandrie, Port-Saïd, et pour passagers seulement, Beyrouth.....	CONGO C. Fabre.
	Jeudi 3 — 4 h. s.	Pour Naples, Le Pirée, Smyrne, Dardanelles, Constantinople, Smyrne, Vathy, Beyrouth, Larnaca, Mersina, Alexandrette, Lattaquié, Tripoli, Beyrouth, Jaffa, Caïffa et Beyrouth.....	SÉNÉGAL C. Mages. MÉDOC C. Lévêque. DORDOGNE C. Vézia.
Angleterre (Pour marchandises seulement)..... Grèce, Turquie et Mer Noire	Vendredi 4 — midi	Pour Le Havre et Londres.....	
	Samedi 5 — 4 h. s.	Pour Patras, Syra, Salonique, Constantinople et Odessa.....	
Ceylan, Indes, Cochinchine, Siam, Tonkin, Chine et Japon	Le Dimanche 6 Novembre 1910, à 11 heures du matin		VILLE-DE-LA-CIOTAT C. Barillon
	Pour Port-Saïd, Aden, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Schanghai, Kobé et Yokohama. <i>Correspondances : à Colombo pour Pondichéry et Calcutta; à Singapore pour Batavia; à Saïgon : 1° pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haïphong; 2° pour Bangkok.</i>		
Indes, Ceylan, Australie, Nouvelle-Calédonie	Le Mercredi 16 Novembre 1910, à 11 heures du matin		NÉRA C. Casanova.
	Pour Port-Saïd, Suez, Aden, Bombay, Colombo, Fremantle, Adélaïde, Melbourne, Sydney et Nouméa.		
Ceylan, Cochinchine, Siam, Tonkin, Chine et Japon et pour passagers seulement Australie, Nouvelle-Calédonie	Le Dimanche 20 Novembre 1910, à 11 heures du matin		TOURANE C. Lancelin. l. de v.
	Pour Port-Saïd, Djibouti, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Changhaï, Kobé et Yokohama. <i>Correspondances : à Colombo avec le Néra pour les passagers à destination de l'Australie, de la Nouvelle-Calédonie; à Singapore pour Batavia; à Saïgon : 1° pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haïphong; 2° pour Bangkok.</i>		
Djibouti Madagascar La Réunion Maurice	Via Zanzibar	Le Jeudi 10 Novembre 1910, à 11 heures du matin Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Mombasa, Zanzibar, Mayotte, Majunga, Nossi-Bé, Diégo-Suarez, Tamatave, La Réunion et Maurice. <i>Correspondance : à Diégo-Suarez pour Vohémar et Maroantsetra,</i>	ADOUR * C. Aillaud.
	Via Mahé	Le Vendredi 25 Novembre 1910, à 11 heures du matin Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Aden, Mahé (Seychelles), Diégo-Suarez, Sainte-Marie, Tamatave, La Réunion et Maurice. <i>Correspondances : 1° à Diégo-Suarez pour Nossi-Bé, Analalave, Majunga, Mayotte, Mutsamudu, Mohéty, Moroni, Zanzibar; 2° à Tamatave pour Valomandry, Mahanoro, Mananjary, Farafangana, Fort-Dauphin, Durban.</i>	DJEMNAH * C. Durrande. cap. de frégate

LIGNES COMMERCIALES D'INDO-CHINE ET D'EXTRÊME-ORIENT

	D'ANVERS	DE DUNKERQUE	DU HAVRE	DE MARSEILLE	
Djibouti, Colombo, Singapore, Takao, Yokohama, Kobé, Chinwangta, Shanghai.	—	—	—	—	MEINAM C. Dorise.
	1 ^{er} Novembre	—	—	14 Novembre	
Djibouti, Colombo, Singapore, Hong Kong, Japon, Shanghai.	—	—	—	—	PEI-HO C. Cazal.
	1 ^{er} Janvier 1911	—	—	14 Janvier 1911	
Djibouti, Colombo, Saïgon	—	13 Novembre	17 Novembre	30 Novembre	GANGE * C. Imbert
Tourane, Haïphong	—	13 Décembre	17 Décembre	30 Décembre	SONTAY * C. Vallat.

DÉPARTS DU HAVRE POUR MARSEILLE (pour marchandises seulement).
 Lundi 31 octobre 1910..... CHARENTE, C. Vaulpré. | Lundi 7 novembre 1910..... NORMAND, C. M. Tivolle

DÉPARTS DE BORDEAUX

Espagne, Portugal, Sénégal, Brésil et La Plata	Le Vendredi 4 Novembre 1910		CORDILLÈRE C. Richard, l. de v.
	Pour Lisbonne, Dakar, Rio-Janeiro (1), Santos, Montevideo et Buenos-Ayres (2) (3).		
	Le Vendredi 18 Novembre 1910		
	Pour Lisbonne, Dakar, Pernambuco, Bahia, Rio-Janeiro (1), Montevideo et Buenos-Ayres (2) (3).		MAGELLAN C. Dupuy-Froimy. l. de v.
	Le Dimanche 20 Novembre 1910		
	Pour La Pallice, Bilbao, Vigo, Rio-Janeiro (1), Montevideo et Buenos-Ayres (2) (3).		
	(1) Par transbordement à Rio-Janeiro pour Paranagua, Antonina, Santa-Catharina, Rio-Grande do Sul, Pelotas et Porto-Alegre, pour marchandises seulement.		ANNAM C. Biémont.
	(2) Par transbordement à Buenos-Ayres pour Rosario, pour marchandises seulement.		

(3) Et pour Santiago et Valparaiso (Chili), par transit à travers la Cordillère en service combiné avec la Compagnie Nationale de Transports à Express Villalonga (pour passagers seulement).

* Les départs ont lieu du Môle de la Pinède.

COMPOSITION DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Président : M. EMILE SENART, de l'Institut;
Vice-présidents : MM. EUG. ETIENNE, vice-président de la Chambre des députés, ancien ministre; GUILLEMIN, inspecteur général des ponts et chaussées, ancien ministre; marquis DE MOUSTIER, député; marquis DE REVERSEAUX, ambassadeur de France;
Trésorier : M. CHARLES PICOT, ancien inspecteur des finances;
Secrétaire général : Comte DE LABRY;
Membres :
MM.
Adam, député ;
Prince d'Arenberg, de l'Institut, ancien député, Président du Comité de l'Afrique Française;
Aymonier, ancien directeur de l'Ecole Coloniale;
Aynard, député, régent de la Banque de France;
Marquis de Barthélemy, explorateur ;
Bapst, ministre plénipotentiaire;
Beau, ministre plénipotentiaire;
Philippe Berthelot, secrétaire d'ambassade ;
Marc Bel, ingénieur civil des mines;
Bertin, membre de l'Institut ;
Benoit-Oriol, ancien député ;
Bons d'Anty, consul général de France;
De Billy, administrateur des Chargeurs Réunis ;
Prince Roland Bonaparte ;
De la Boulinière, ministre plénipotentiaire ;
Paul Bourde ;
Vicomte Robert de Caix de Saint-Aymour ;
Casenave, ministre plénipotentiaire ;
Comte Jean de Castellane ;
J. Challey, député ;
Chavannes, membre de l'Institut ;
Comte du Chaylard, ministre plénipotentiaire ;
Charles-Roux, ancien député ;
Chastenet, député ;
A. Chaumier, président du Comité du Commerce et de l'Industrie de l'Indo-Chine ;
Baron Denys Cochin, député ;
Victor Collin, ministre plénipotentiaire ;
L. de Contenson ;
Henri Cordier, de l'Institut ;
Baron de Courcel, ambassadeur de France ;
J. Couvert, prés. de la Chambre de commerce du Havre ;
Delafosse, député ;
C. Depincé ;
Deschanel, de l'Académie Française, député ;
Descos, ministre de France à Belgrade ;
J. Develle, ancien ministre, ancien député ;
Paul Doumer, ancien gouverneur général de l'Indo-Chine ;
Dubail, ministre plénipotentiaire ;
E. Duboc, adm. de la Société de sauvetage des naufragés ;
Dubochet, ancien député, président de la Chambre de commerce de Nantes ;
Esnault-Pelterie, président de l'Association Cotonnière ;
Finot, anc. dir. de l'Ecole Française d'Extrême-Orient ;
Henri Froidevaux ;
C. Gabiat, ancien député ;
Georges Gaulis ;
A. Gérard, administrateur de la Société des Manufactures de Saint-Gobain ;
Amiral Gervais ;
Comte J. de Gontaut-Biron, député ;
Jean Gout, consul général ;
Grandidier, de l'Institut ;
Guieysse, ancien ministre ;
Harmand, ambassadeur de France.

J. Haussmann, receveur des finances ;
Prince d'Hénin, sénateur ;
Henry ;
Lucien Hubert, député ;
Baron Hulot, secrét. général de la Société de Géographie ;
Commandant Jouinot-Gambetta ;
Raymond Kœchlin ;
Paul Labbé, secrétaire général de la Société de Géographie Commerciale ;
Charles Lallemand, ingénieur en chef des mines ;
Lavoignat, doyen des notaires de Paris ;
Le Myre de Vilers, ambassadeur de France ;
A. Lebon, ancien ministre ;
Général Lebon ;
Leclère, ingénieur en chef des mines ;
Pierre Lefèvre-Pontalis, Secrétaire d'ambassade ;
Anatole Leroy-Beaulieu ;
Paul Leroy-Beaulieu ;
Pierre Leroy-Beaulieu, député ;
Lesueur, ancien sénateur ;
Colonel Levé ;
Raphaël Georges Lévy, M^{me} Massieu, explorateur ;
Claudius Madrolle, explorateur ;
Marmottant, avoué ;
Louis Marin, député ;
Mège, ancien député ;
Mellier, président des Eaux et Electricité de l'Indo-Chine ;
Marcel Monnier, explorateur ;
Charles Mourey, chef de service à l'Office colonial ;
Baron de Neufize ;
Baron Hély d'Oissel, ancien député ;
Comte d'Ormesson ;
Maurice Ordinaire, ancien député ;
Georges Outrey, ministre plénipotentiaire ;
Colonel Vicomte de la Panouse, délégué général du Comité pour le littoral méditerranéen ;
Ed. Payen ;
D. Pérouse, Inspecteur général des Ponts et Chaussées en retraite ;
De Peyerimhoff de Fontenelle ;
René Pinon ;
Ch. Prévot, sénateur ;
Raiberti, député ;
L. Raveneau, sec. de la réd. des « Annales de Géographie » ;
P. Ristelhueber, consul général de France en retraite ;
Baron Roulleaux-Dugage, député ;
Roume, gouverneur général honoraire des Colonies ;
Albin Rozet, député ;
Saint-Germain, sénateur ;
Sallandrouze de la Mornaix ;
A. Salles, inspecteur des Colonies ;
Christian Schefer ;
Scheil ;
Spronck, député ;
Eugène Schneider, gérant des établissements Schneider et C^{ie} du Creusot ;
Siegfried, sénateur, ancien ministre ;
S. Simon, directeur de la Banque de l'Indo-Chine ;
Steeg ;
Auguste Terrier, secrét. général du Comité de l'Afrique Française ;
André Tardieu ;
J. Trystram, président de la Chambre de commerce de Dunkerque ;
P. de Vauréal, admin des Phares de l'Empire ottoman ;
Richard Waddington, sénateur, président de la Chambre de commerce de Rouen.

COMPAGNIE DES MESSAGERIES MARITIMES

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 45.000.000 DE FRANCS

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS

DÉPARTS DE MARSEILLE

Du 2 Mai 1910 aux dates suivantes :

Égypte et Syrie Naples, Grèce, Turquie, Syrie	Jeudi 5 Mai midi.	Pour Alexandrie, Port-Saïd, et pour passagers seulement, Beyrouth.....	PORTUGAL C. X.
	Jeudi 5 — 4 h. s.	Pour Naples, Le Pirée, Smyrne, Dardanelles, Constantinople, Smyrne, Rhodes, Beyrouth, Lattaquié, Alexandrette, Mersina, Larnaca, Tripoli, Beyrouth, Jaffa, Caïffa et Beyrouth.....	SAGHALIEN C. Casanova.
Angleterre (pour marchandises seulement)..... Grèce, Turquie et Mer Noire	Jeudi 5 — 5 h. s.	Pour Le Havre, Dunkerque et Londres.....	DORDOGNE C. Mercier.
	Samedi 7 — 4 h. s.	Pour Patras, Syra, Salonique, Constantinople et Odessa.....	MEMPHIS C. Baye.
Indes, Ceylan, Australie, Nouvelle-Calédonie et Nouvelles-Hébrides	Le Mercredi 4 Mai 1910, à 11 heures du matin Pour Port-Saïd, Suez, Aden, Bombay, Colombo, Fremantle, Adélaïde, Melbourne, Sydney et Nouméa. (Service annexe de Nouméa aux Nouvelles-Hébrides.)		DUMBÉA C. Rebufat.
Ceylan, Cochinchine, Siam, Tonkin, Chine et Japon et pour passagers seulement Australie, Nouvelle-Calédonie et Nouvelles-Hébrides	Le Dimanche 8 Mai 1910, à 11 heures du matin Pour Port-Saïd, Djibouti, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Changhaï, Kobé et Yokohama. <i>Correspondances : à Colombo avec le Dumbéa pour les passagers à destination de l'Australie, de la Nouvelle-Calédonie et des Nouvelles-Hébrides; à Singapore pour Batavia; à Saïgon : 1° pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haiphong; 2° pour Bangkok.</i>		ARMAND-BÉHIC C. Guionnet.
Ceylan, Indes, Cochinchine, Siam, Tonkin, Chine et Japon	Le Dimanche 22 Mai 1910, à 11 heures du matin Pour Port-Saïd, Aden, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Changhaï, Kobé et Yokohama. <i>Correspondances : à Colombo pour Pondichéry et Calcutta; à Singapore pour Batavia; à Saïgon : 1° pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haiphong; 2° pour Bangkok.</i>		TONKIN C. Charbonnel l. de v.
Djibouti Madagascar La Réunion Maurice	Le Mardi 10 Mai 1910, à 11 heures du matin Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Mombasa, Zanzibar, Mayotte, Majunga, Nossi-Bé, Diégo-Suarez, Tamatave, La Réunion et Maurice. <i>Correspondances : 1° à Majunga pour Naméla, Morondava, Ambohibé, Tuléar, Lourenço-Marquez, Durban; 2° à Diégo-Suarez pour Vohémar et Moroni.</i>		OXUS* C. Broc. l. de v.
	Via Mahé	Le Mercredi 25 Mai 1910, à 11 heures du matin Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Aden, Mahé (Seychelles), Diégo-Suarez, Sainte-Marie, Tamatave, La Réunion et Maurice. <i>Correspondances : 1° à Diégo-Suarez pour Nossi-Bé, Analalava, Majunga, Mayotte, Mutsumandou, Mahé, Moroni, Zanzibar; 2° à Tamatave pour Vatamandry, Mahanoro, Mananjary, Farafangana, Fort-Dauphin, Durban.</i>	NATAL* C. Eschenauer.

LIGNES COMMERCIALES D'INDO-CHINE ET D'EXTRÊME-ORIENT

DÉPARTS A DATES FIXES

	D'ANVERS	DE DUNKERQUE	DU HAVRE	DE MARSEILLE	
Colombo, Singapore, Hong-Kong, Japon, Changhaï.	1 ^{er} Mai 1910	—	—	14 Mai	PEI-HO C. Cazal.
	1 ^{er} Juillet	—	—	14 Juillet	YUNNAN C. Lesequier.
Colombo, Saïgon, Tourane, Haiphong	—	13 Mai	17 Mai	30 Mai	EUPHRATE* C. Hénon.
	—	13 Juin	17 Juin	30 Juin	GANGE C. Imbert.

DÉPARTS
du Havre pour Marseille
(pour marchandises seulement)

Lundi 9 Mai 1910

CHARENTE
C. Aubrey.

DÉPARTS DE BORDEAUX

Le Vendredi 6 Mai 1910

Pour Lisbonne, Dakar, Pernambuco, Bahia, Rio-Janeiro (U), Montevideo et Buenos-Ayres.

AMAZONE
C. X.

Le Mercredi 11 Mai 1910

Pour La Pallice, Rio-Janeiro (U), Santos, Montevideo et Buenos-Ayres.

ANNAN
C. X.

Le Vendredi 20 Mai 1910

Pour Lisbonne, Dakar, Rio-Janeiro (U), Santos, Montevideo et Buenos-Ayres.

CHILI
C. Bourgo.

(U) Par transbordement à Rio-Janeiro pour Pernambuco, Arantina, Santa-Catharina, Rio-Grande do Sul, Pelotas et Porto-Alégre, pour marchandises seulement.

* Les dépôts ont lieu du côté de la France.

COMPOSITION DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Président : M. EMILE SENART, membre de l'Institut ;

Vice-présidents : MM. EUG. ETIENNE, vice-président de la Chambre des députés, ancien ministre ; GUILLAIN, inspecteur général des ponts et chaussées, ancien ministre ; marquis DE MOUSTIER, député ; marquis DE REVERSEAUX, ambassadeur de France ;

Trésorier : M. CHARLES PICOT, ancien inspecteur des finances ;

Secrétaire général : Comte DE LABRY ;

Membres :

MM.

Adam, député ;

Prince d'Arenberg, de l'Institut, ancien député, Président du Comité de l'Afrique Française ;

Aymonier, ancien directeur de l'École Coloniale ;

Aynard, député, régent de la Banque de France ;

Marquis de Barthélemy, explorateur ;

Barst, ministre plénipotentiaire ;

Beau, ministre plénipotentiaire ;

Philippe Berthelot, secrétaire d'ambassade ;

Marc Bel, ingénieur civil des mines ;

Bertin, membre de l'Institut ;

Benoit-Oriol, ancien député ;

Bons d'Anty, consul général de France ;

De Billy, administrateur des Chargeurs Réunis ;

Prince Roland Bonaparte ;

De la Boulinière, ministre plénipotentiaire ;

Paul Bourde ;

Vicomte Robert de Caix de Saint-Aymour ;

Casenave, ministre plénipotentiaire ;

Comte Jean de Castellane ;

J. Chailley, député ;

Chavannes, membre de l'Institut ;

Comte du Chaylard, ministre plénipotentiaire ;

Charles-Roux, ancien député ;

Chastenet, député ;

A. Chaumier, président du Comité du Commerce et de l'Industrie de l'Indo-Chine ;

Baron Denys Cochin, député ;

Henri Cordier, de l'Institut ;

Baron de Courcel, ambassadeur de France ;

J. Couvert, prés. de la Chambre de commerce du Havre ;

Delafosse, député ;

C. Depincé ;

Deschanel, de l'Académie Française, député ;

Descos, ministre de France à Belgrade ;

J. Develle, ancien ministre, ancien député ;

Paul Doumer, ancien gouverneur général de l'Indo-Chine ;

Dubail, ministre plénipotentiaire ;

E. Duboc, adm. de la Société de sauvetage des naufragés ;

Dubochet, ancien député, président de la Chambre de commerce de Nantes ;

Esnault-Pelterie, président de l'Association Cotonnière Coloniale ;

Finot, anc. dir. de l'École Française d'Extrême-Orient ;

Henri Froidevaux ;

C. Gabiat, ancien député ;

A. Gérard, administrateur de la Société des Manufactures de Saint-Gobain ;

Amiral Gervais ;

Comte J. de Gontaut-Biron, député ;

Jean Gout, consul général ;

Grandidier, de l'Institut ;

Guieysse, ancien ministre ;

Harmand, ambassadeur de France ;

J. Haussmann, receveur des finances ;

Prince d'Hénin, sénateur ;

Henry ;

Lucien Hubert, député ;

Baron Hulot, secrét. général de la Société de Géographie ;

Commandant Jouinot-Gambetta ;

Raymond Kœchlin ;

Paul Labbé, secrétaire général de la Société de Géographie Commerciale ;

Charles Lallemand, ingénieur en chef des mines ;

Lavoignat, doyen des notaires de Paris ;

Robert Lebaudy ;

A. Lebon, ancien ministre ;

Général Lebon ;

Leclère, ingénieur en chef des mines ;

Pierre Lefèvre-Pontalis, Secrétaire d'ambassade ;

Anatole Leroy-Beaulieu ;

Paul Leroy-Beaulieu ;

Pierre Leroy-Beaulieu, député ;

Lesueur, ancien sénateur ;

Colonel Levé ;

Raphaël Georges Lévy,

M^{me} Massieu, explorateur ;

Claudius Madrolle, explorateur ;

Marmottant, avoué ;

Louis Marin, député ;

Mège, ancien député ;

Mellier, président des Eaux et Électricité de l'Indo-Chine ;

Marcel Monnier, explorateur ;

Charles Mourey, chef de service à l'Office colonial ;

Baron de Neufize ;

Baron Hély d'Oissel, ancien député ;

Comte d'Ormesson ;

Maurice Ordinaire, ancien député ;

Georges Outrey, ministre plénipotentiaire ;

Colonel Vicomte de la Panouse, délégué général du Comité pour le littoral méditerranéen ;

Ed. Payen ;

D. Pérouse, Inspecteur général des Ponts et Chaussées en retraite ;

De Peyerimhoff de Fontenelle ;

René Pinon ;

Ch. Prévot, sénateur ;

Raiberti, député ;

L. Raveneau, sec. de la réd. des « Annales de Géographie » ;

P. Ristelhueber, consul général de France en retraite ;

Roume, gouverneur général honoraire des Colonies ;

Albin Rozet, député ;

Saint-Germain, sénateur ;

Sallandrouze de la Mornaix ;

A. Salles, inspecteur des Colonies.

Christian Schefer ;

Scheil ;

Spronck, député ;

Eugène Schneider, gérant des établissements Schneider et C^{ie} du Creusot ;

Siegfried, sénateur, ancien ministre ;

S. Simon, directeur de la Banque de l'Indo-Chine ;

Steeg ;

Auguste Terrier, secrét. général du Comité de l'Afrique Française ;

André Tardieu ;

J. Trystram, président de la Chambre de commerce de Dunkerque ;

P. de Vauréal, administrateur des Phares de l'Empire ottoman.

Richard Waddington, sénateur, président de la Chambre de commerce de Rouen.



Marque déposée

CRÉSYL-JEYES

DESINFECTANT ANTISEPTIQUE

Ni toxique ni corrosif. — Le plus puissant
Refuser tous PRODUITS dits similaires



Marque déposée

ADOPTÉ PAR LE SERVICE DE SANTÉ DE L'ARMÉE. — LA PRÉFECTURE DE LA SEINE
LA PLUPART DES SERVICES D'HYGIÈNE ET DE DÉSINFECTION. — HOPITAUX, LYCÉES, COLLÈGES, PENSIONNATS, ETC.

EXPOSITION UNIVERSELLE 1900

GRAND PRIX (Collectivité vétérinaire). — MÉDAILLE D'OR (la seule décernée aux Désinfectants)

Le CRÉSYL-JEYES est le plus efficace et le plus sûr des désinfectants antiseptiques. Employé en émulsions à 1 ou 2 p. 100, Deux à quatre cuillerées à café par litre d'eau, il détruit rapidement tous les microbes et les germes infectieux de toute nature, et fait disparaître immédiatement les miasmes et les mauvaises odeurs.

Le CRÉSYL-JEYES est le préventif le plus sûr contre Peste, Choléra, Typhus, Diphtérie, etc. Indispensable pour assainir les Habitations, Navires, Magasins, Entrepôts, Éoliers, Puisards, etc.

Le CRÉSYL-JEYES éloigne ou détruit Rats, Souris, Canceclas, détruit les Larves de Moustiques.

ENVOI FRANCO sur demande d'une intéressante Brochure contenant des Rapports scientifiques, mode d'emploi et prix-courants.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUITS SANITAIRES ET ANTISEPTIQUES, 35, rue des Francs-Bourgeois, 35. — PARIS

Exiger sur tous les récipients : flacons, bidons, boîtes, les marques et cachets de la Société, ainsi que le nom "JEYES"

FUSILS GUINARD

EXCELLENTS

BON MARCHÉ

Voir les modèles nouveaux

— 1909 —

SPECIALITÉ D'ARMES

POUR

COLONS & EXPLORATEURS

Étab^{ts} GUINARD & C^{ie}, Armuriers brevetés

8, avenue de l'Opéra. — PARIS



COMPTOIR GÉOLOGIQUE, MINÉRALOGIQUE ET SPÉCIAL DE PROSPECTION MINIÈRE

Alexandre STUER

4, rue de Castellane

Petits FOURS PORTATIFS à coupeller et à fondre, de l'ingénieur Braly, pour la prospection de l'or, de l'argent, étain, plomb, antimoine, bismuth, molybdène, tungstène, etc., etc. (Prospectus spécial). — BALANCE de l'ingénieur Degoutin donnant le 1/15 et pouvant donner le 1/40 de milligramme, indérangeable, indéréglable, de principe nouveau et du prix de 65 fr. — PORUNIA, BATEES Bois, tôle, cuivre. Batées centrifuges. — SLUICES (portatifs). RIFLES, BERCEAUX, LONG-TOMS, etc. (Prospectus spécial). — Collections géologiques et minéralogiques pour prospections de tous minerais en général et des pierres précieuses en particulier. — Nécessaires de minéralogie de toute importance. — Trousses d'explorateurs.

Demander la liste des Catalogues.

ANIODOL

LE PLUS PUISSANT ANTISEPTIQUE DÉSINFECTANT

Demandez l'étude faite par M. E. FOUARD, Ch^{te} à l'INSTITUT PASTEUR
DÉSODORISANT UNIVERSEL

Sans Mercure, ni Cuivre — Ne tache pas — Ni Toxique, ni Caustique.
ACCOUCHEMENTS - CHIRURGIE - MALADIES INFECTIEUSES

SOLUTION COMMERCIALE au 1/100^e. (Une grande cuillerée dans 1 litre d'eau pour usage externe).

INDISPENSABLE contre les ÉPIDÉMIES

Utile dans PLAIES de toute nature. FIÈVRES,
DIARRHÉES, GASTRO-ENTÉRITES, DYSENTÉRIES, PESTE, CHOLÉRA
Se prend à l'intérieur à la dose de 1 cuillerée à café à une grande cuillerée dans un litre d'eau,
en tisane, pour désinfecter le tube digestif dont il rétablit les fonctions.

PUISSANCES } BACTÉRICIDE 23.40 } sur le Bacille typhique
} ANTISEPTIQUE 52.85 } (établies par M^r FOUARD, Ch^{te} à l'INSTITUT PASTEUR)
Celle du Phénol étant : 1.85 et du Sublimé : 20.

SAVON BACTÉRICIDE A L'ANIODOL 2%

POUDRE D'ANIODOL INSOLUBLE
remplace l'iodoforme

Se trouve dans toutes les bonnes Pharmacies. — SE MÉFIER des CONTREFAÇONS.

Détacher ce BULLETIN DE SOUSCRIPTION et l'adresser au Trésorier du Comité après l'avoir rempli.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

AU

COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

19-21, rue Cassette. — PARIS

Toute personne qui souscrit une somme de

}	25 à 300 francs a la qualité d'Adhérent.
	300 à 1000 — a le titre de Donateur.
	1000 et au-dessus — Bienfaiteur.

Je soussigné (Nom et qualité)

(adresse)

souscris au COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE la somme de

que veuillez trouver inclus en { un mandat (1)
un chèque

SIGNATURE :

que M. le Trésorier voudra bien faire encaisser à mon domicile⁽¹⁾

On peut souscrire au Comité de l'Asie Française une somme quelconque, mais le Bulletin ne sera servi gratuitement pendant un an qu'aux personnes ayant versé au moins 20 fr.

Le minimum est seulement de 15 fr. pour les officiers et fonctionnaires.

N.-B. — Les souscripteurs inscrits avant 1907 jouissent du privilège de maintenir leur cotisation au chiffre antérieur.

(1) Effacer l'une ou l'autre formule.

CASE A LOUER

VÉRITABLES
GRAINS DE SANTÉ
 DU DOCTEUR
Purgatifs FRANCK Dépuratifs
 LE REMÈDE DE LA
CONSTIPATION
 ENVOI GRATUIT
 d'Echantillon
T. LEROY, 96, R. d'Amsterdam
PARIS
 En Vente dans toutes les Pharmacies.

ARGUS DE LA PRESSE FONDÉ EN 1879

Le plus ancien bureau de coupures de journaux

« lit, découpe et traduit les journaux du monde entier, et en fournit les extraits sur n'importe quel sujet. »

(HECTOR MALOT.)

L'ARGUS DE LA PRESSE se charge de toutes les recherches ét prospectives et documentaires qu'on veut bien lui confier.

L'ARGUS dépouille plus de DIX MILLE journaux par jour. L'ARGUS envoie, chaque année, plus de CINQ MILLIONS d'extraits de journaux.

L'ARGUS DE LA PRESSE seul a le droit de dire qu'il est un ARGUS ; ne pas le confondre avec des maisons similaires.

Écrire 14, rue Drouot, PARIS-IX^e.
 Adresse Télégraphique : ACHAMBURE-PARIS

LE

BULLETIN DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Est en vente à Londres

A LA LIBRAIRIE LUZAC ET C^{ie}

46, Great Russell Street W. C.

Filtre Pasteurisateur Mallié
RECONNU SUPÉRIEUR A TOUS LES FILTRES

Le seul pouvant s'opposer à la transmission des maladies par les eaux, d'après les analyses officielles

Porcelaine d'amiante, Brevetée s.g.d.g. France et Etranger

ACADÉMIE DES SCIENCES
 1^{er} PRIX MONTYON
 HORS CONCOURS
 Exposition Univers., Paris 1900
 HORS CONCOURS MEMBRE DU JURY
 Exposition coloniale de Marseille 1906

455, Faubourg Poissonnière
PARIS




Pour toutes recherches dans les Bibliothèques et Archives, copies et classements de documents, revision de textes, mise au point, corrections d'épreuves, réaction de comptes rendus-traductions, etc., s'adresser à l'Association des Secrétaires de rédaction, 46, rue Vivienne, Paris.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Relations avec l'Espagne et le Portugal.

Il est délivré :

A) Au départ de Paris (Quai d'Orsay) :

1^o Pour Madrid, Valladolid, Saragosse, Saint-Sébastien, Cordoue, Séville, Grenade, Malaga, Cadix et Gibraltar, via Bordeaux-Irun :

a) Des billets directs simples; b) des billets d'aller et retour individuels valables 30 jours, avec faculté de prolongation; c) des billets d'aller et retour collectifs de famille valables 45 jours, avec faculté de prolongation: réductions variant de 20 à 40 % suivant le nombre de personnes.

Enregistrement direct des bagages.

Faculté d'arrêt, tant en France qu'en Espagne, à un certain nombre de points.

2^o Des billets d'aller et retour valables 30 jours pour Lisbonne, Porto, Guarda, Pampilhosa et Entroncamento.

3^o Des billets aller et retour directs pour Port-Bou (avec retour au départ de Cerbère (via Tours, Bordeaux, Narbonne à l'aller et via Narbonne, Montauban, Limoges, au retour ou inversement, validité 13 jours.

4^o Des billets d'aller et retour 1^{re} et 2^e classes pour Lisbonne-Rocio et Porto, comportant l'emprunt en Portugal du circuit Fuentes d'Onoro, Villaformoso, Pampilhosa, Lisbonne, Porto, Barca d'Alba, Fregeneda.

Validité 30 jours, avec faculté de prolongation moyennant supplément.

B) Au départ de Paris et de toutes les gares du réseau

1^o Du 12 mars au 15 mai 1910. des billets aller et retour individuels à prix exceptionnellement réduits pour Madrid et pour Séville, savoir :

Pour Madrid : de 167 francs en 1^{re} classe, de 119 francs en 2^e classe.

Pour Séville : de 222 francs en 1^{re} classe, de 164 francs en 2^e classe.

Validité pour le retour jusqu'au 15 juin inclus, dernière date pour l'arrivée du voyageur à son point de départ.

2^o Des billets demi-circulaires espagnols, comportant six itinéraires, conjointement avec des billets français dont l'itinéraire comporte la sortie de France par Port-Bou et la rentrée en France par Hendaye ou réciproquement.

3^o Des billets circulaires espagnols à itinéraire facultatif, conjointement avec des billets français comportant, soit la sortie et l'entrée par le même point frontière, soit l'entrée en Espagne par Irun et la sortie par Port-Bou ou inversement.

C) Au départ de Paris, Orléans, Blois, Tours, Châtellerault, Poitiers, Angoulême, Le Mans, Vierzon-Ville, Bourges, Châteauroux, Montluçon, Limoges-Bénédictins, Périgueux, Aurillac, Cahors, Tulle, des billets directs avec enregistrement direct des bagages pour Barcelone ou réciproquement.

CHEMIN DE FER DU NORD

Exposition internationale et universelle de Bruxelles.

Services rapides entre le réseau du Nord français et Bruxelles.

A partir du 1^{er} mai 1910, toutes les gares et stations du réseau du Nord délivrent :

1^o Des *Billets simples d'aller et retour* pour Bruxelles : les billets d'aller et retour auront une validité de 10 jours. Les prix des billets d'aller et retour au départ de Paris sont les suivants :

1^{re} classe : 52 fr. 95 ; — 2^e classe : 37 fr. 55 ; — 3^e classe, 23 fr. 95.

2^o Le vendredi, le samedi et le dimanche seulement, des *Billets d'aller et retour* valables jusqu'au mardi inclusivement.

Les prix de ces billets, plus réduits que ceux des aller et retour ordinaires, comportent, pour les familles, de nouvelles réductions allant de 5 à 25 0/0 selon que la famille se compose de 2, 3, 4, 5 personnes et plus.

Ainsi, par exemple, au départ de Paris :

	1 ^{re} cl.	2 ^e cl.	3 ^e cl.
Pour 1 personne.....	50 05	33 75	22 »
2 — Réduction de 5 %	47 55	32 05	20 90
3 — — 10	45 05	30 40	19 80
4 — — 15	42 55	28 70	18 70
5 — — 20	40 05	27 »	17 60
Au-delà de 5.....	25	35 55	25 30
			16 50

3^o Des *Cartes d'abonnement belges* valables 5 et 15 jours sur tous les réseaux belges.

Chaque carte peut être délivrée conjointement avec un billet d'aller et retour sur les lignes du Nord ayant la même durée de validité que la carte d'abonnement belge.

Les prix des cartes d'abonnement belges sont les suivants :

A. — Valables 15 jours : 1^{re} cl., 64 fr. 50 ; 2^e cl., 41 fr. ; 3^e cl., 23 fr. 50.

B. — Valables 5 jours : 1^{re} cl., 30 fr. 75 ; 2^e cl., 20 fr. 50 ; 3^e cl., 11 fr. 75.

Les prix applicables sur le parcours Nord sont ceux des aller et retour ordinaires (Tarif spécial G. V. n^o 2) suivant la distance parcourue du point de départ à l'une quelconque des frontières franco-belges. Le choix de l'itinéraire est laissé au gré du voyageur. Sur ces prix d'aller et retour, les réductions spéciales ci-dessous sont faites en faveur des familles composées de :

2 personnes.....	5 %
3 —	10
4 —	15
5 —	20
Au-dessus	25

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

L'Orient et l'Égypte, via Marseille.

Billets simples, valables 45 jours, 1^{re} et 2^e classes, délivrés à la gare de P.-L.-M., et dans les Agences des Compagnies des Messageries maritimes, Fraissinet et Paquet, pour l'un quelconque des ports ci-après : Alexandrie, Beyrouth, Constantinople, Le Pirée, Smyrne, Jaffa, Port-Saïd, Batoum, Salonique, Odessa, Sansoun, etc.

Billets d'aller et retour valables 120 jours, 1^{re} et 2^e classes, délivrés à la gare de Paris P.-L.-M. et dans les Agences des Compagnies des Messageries maritimes et Paquet pour les ports indiqués ci-dessus.

Arrêts facultatifs sur le réseau P.-L.-M. ; le trajet de Paris à Marseille peut être effectué, soit par la Bourgogne, soit par le Bourbonnais.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Abonnements individuels et de famille pour les côtes Nord et Sud de Bretagne.

Afin de permettre aux touristes, ainsi qu'aux familles, de s'installer sur une des plages de Bretagne et de rayonner de là sur les autres localités de cette région, si variée et si intéressante, la Compagnie d'Orléans, d'accord avec les chemins de fer de l'Etat (ancien réseau de l'Ouest), délivre du jeudi qui précède la fête des Rameaux au 31 octobre inclus, au départ de toute gare, station ou halte des deux réseaux (lignes de banlieue du réseau de l'Etat (anciennes lignes de banlieue de la Compagnie de l'Ouest exceptées), des abonnements individuels et de famille de 1^{re} et 2^e classes pour les côtes Sud et Nord de Bretagne (gares des lignes du Croisic et de Guérande à Brest et de Brest à Granville par Lamballe, Dol et Folligny et des lignes d'embranchement vers la mer).

Ces abonnements comportent, en outre du trajet d'aller et retour à ces côtes, avec arrêts intermédiaires facultatifs, la faculté de circuler à volonté sur les lignes des côtes Sud et Nord de Bretagne ; ils sont valables 33 jours avec faculté de prolongation d'une ou deux fois d'un mois moyennant un supplément de 25 0/0 du prix initial pour chaque période, sans que la validité puisse en aucun cas dépasser le 15 novembre.

Le prix des cartes d'abonnement est de 95 francs en 2^e classe et de 130 francs en 1^{re} classe, lorsque la distance pour les parcours (aller et retour) n'excède pas 1 000 kilomètres en dehors des points de libre circulation. Au delà de 1 000 kilomètres, le prix est augmenté de 0 fr. 45 et de 0 fr. 65 (en 2^e et 1^{re} classes) par kilomètre en sus.

Des réductions allant jusqu'à 50 0/0 sont consenties en faveur des membres d'une même famille.

Facultés données aux voyageurs pour se rendre sur l'une des plages de Bretagne desservies par le réseau d'Orléans.

1^o *Billets d'aller et retour individuels*. Ces billets de toutes classes, valables 33 jours, avec faculté de prolongation moyennant supplément, sont délivrés du jeudi qui précède la fête des Rameaux au 31 octobre à toutes les stations du réseau d'Orléans pour les stations suivantes :

Saint-Nazaire, Pornichet, Escoublac-la-Baule, Le Pouliguen, Batz, Le Croisic, Guérande, Quiberon, Saint-Pierre-Quiberon, Plouharnel-Carnac, Vannes, Lorient, Quimperlé, Concarneau, Quimper, Pont-l'Abbé, Douarnenez et Châteaulin.

Réduction de 20 à 40 % suivant la classe et le parcours.

2^o *Billets d'aller et retour collectifs de famille, en 1^{re}, 2^e et 3^e classes*, délivrés aux familles d'au moins trois personnes, de toute station du réseau à toute station balnéaire du réseau située à 60 kilomètres au moins du point de départ.

a) *Saison de printemps*, du jeudi qui précède la fête des Rameaux au 25 juin.

Validité : 33 jours, 2 prolongations facultatives de 15 jours moyennant supplément.

b) *Saison d'été*, du 25 juin au 1^{er} octobre.

Validité : jusqu'au 5 novembre

Réduction des aller et retour pour les trois premières personnes, de 50 0/0 pour la quatrième et 75 0/0 pour la cinquième et les suivantes.

Arrêts facultatifs à toutes les gares situées sur l'itinéraire.

Faculté pour le chef de famille de rentrer isolément à son point de départ. Délivrance à un ou plusieurs membres de la famille de cartes d'identité permettant au titulaire de voyager isolément à demi-tarif entre le point de départ et le lieu de destination mentionnés sur le billet.

En outre, pour les billets de saison d'été, les membres de la famille au-dessus de trois personnes ont la faculté d'effectuer isolément leur voyage à l'aller et au retour en acquittant au guichet le prix d'un billet militaire.

COMPAGNIE DES MESSAGERIES MARITIMES

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 45.000.000 DE FRANCS

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS

DÉPARTS DE MARSEILLE

Du 30 Mai 1910 aux dates suivantes :

Égypte et Syrie Naples, Grèce, Turquie, Syrie.....	Jeudi 2 Juin midi.	Pour Alexandrie, Port-Saïd et, pour passagers seulement, Beyrouth.....	PORTUGAL C. X.
	Jeudi 2 — 4 h. s.	Pour Naples, Le Pirée, Smyrne, Dardanelles, Constantinople, Smyrne, Rhodes, Beyrouth, Lattaquié, Alexandrette, Mersina, Larnaca, Tripoli, Beyrouth, Jaffa, Caïffa et Beyrouth.....	Océanien C. X.
Angleterre (Pour marchandises seulement.....) Grèce, Turquie et Mer Noire.....	Jeudi 2 — 5 h. s.	Pour Le Havre, Dunkerque et Londres.....	CORDOUAN C. Penon.
	Samedi 4 — 4 h. s.	Pour Patras, Syra, Salonique, Constantinople et Odessa.....	SIDON C. Gos.

Indes, Ceylan, Australie, Nouvelle-Calédonie et Nouvelles-Hébrides	Le Mercredi 1^{er} Juin 1910, à 11 heures du matin Pour Port-Saïd, Suez, Aden, Bombay, Colombo, Fremantle, Adélaïde, Melbourne, Sydney et Nouméa. (Service annexe de Nouméa aux Nouvelles-Hébrides.)	SYDNEY C. Costa.
--	--	---------------------

Ceylan, Cochinchine, Siam, Tonkin, Chine et Japon et pour passagers seulement Australie, Nouvelle-Calédonie et Nouvelles-Hébrides	Le Dimanche 5 Juin 1910, à 11 heures du matin Pour Port-Saïd, Djibouti, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Changhaï, Kobé et Yokohama. <i>Correspondances : à Colombo avec le Sydney pour les passagers à destination de l'Australie, de la Nouvelle-Calédonie et des Nouvelles-Hébrides; à Singapore pour Batavia; à Saïgon : 1^o pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haïphong; 2^o pour Bangkok.</i>	ERNEST-SIMONS C. Girard. l. de v.
---	--	---

Ceylan, Indes, Cochinchine, Siam, Tonkin, Chine et Japon	Le Dimanche 19 Juin 1910, à 11 heures du matin Pour Port-Saïd, Aden, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Changhaï, Kobé et Yokohama. <i>Correspondances : à Colombo pour Pondichéry et Calcutta; à Singapore pour Batavia; à Saïgon : 1^o pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haïphong; 2^o pour Bangkok.</i>	VILLE-DE-LA-CIOTAT C. Barillon
--	--	-----------------------------------

Djibouti Madagascar La Réunion Maurice	Le Vendredi 10 Juin 1910, à 11 heures du matin Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Mombasa, Zanzibar, Mayotte, Majunga, Nossi-Bé, Diégo-Suarez, Tamatave, La Réunion et Maurice. <i>Correspondance : à Majunga pour Naméla, Morundava, Ambohibé, Tuléar, Lourenço-Marquez, Durban</i>	ADOUR * C. Aillaud.
	Le Samedi 25 Juin 1910, à 11 heures du matin Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Aden, Mahé (Seychelles), Diégo-Suarez, Sainte-Marie, Tamatave, La Réunion et Maurice. <i>Correspondances : 1^o à Diégo-Suarez pour Nossi-Bé, Analalave, Majunga, Mayotte, Mulsamudu, Mohély, Moroni, Zanzibar; 2^o à Tamatave pour Vatomandry, Mahanoro, Mananjary, Farafangana, Fort-Dauphin, Tuléar.</i>	DJEMNAH * C. Durrande capitaine de frégate

LIGNES COMMERCIALES D'INDO-CHINE ET D'EXTRÊME-ORIENT

	D'ANVERS	DE DUNKERQUE	DU HAVRE	DE MARSEILLE	
Djibouti, Colombo, Singapore, Hong-Kong, Japon, Changhaï.	— 1 ^{er} Juillet 1 ^{er} Septembre	— — —	— — —	— 14 Juillet 14 Septembre	YUNNAN C. Léréquier. KOUANG-SI C. Vallat
Colombo, Saïgon, Tourane, Haïphong	— —	13 Mai 13 Juin	17 Mai 17 Juin	30 Mai 30 Juin	EUPHRATE * C. Hénon. GANGE * C. Imbert.

DÉPARTS DU HAVRE POUR MARSEILLE (pour marchandises seulement).
Lundi 30 mai 1910 MATAPAN, C. M. Tivolte | Lundi 6 juin 1910 MÉDOC, C. Lévêque.

Espagne, Portugal, Sénégal, Brésil et La Plata	DÉPARTS DE BORDEAUX Le Vendredi 3 Juin 1910 Pour Lisbonne, Dakar, Pernambuco, Bahia, Rio-Janeiro (1), Montevideo et Buenos-Ayres.	MAGELLAN C. nupuy-Fromy. l. de v..
	Le Lundi 6 Juin 1910 Pour Pasages, Bilbao, Rio-Janeiro (1), Santos, Montevideo et Buenos-Ayres.	CAMBODGE C. Guignon
	Le Vendredi 17 Juin 1910 Pour Lisbonne, Dakar, Rio-Janeiro (1), Santos, Montevideo et Buenos-Ayres. <i>(1) Par transbordement à Rio-Janeiro pour Paranagua, Antonina, Santa-Catharina, Rio-Grande do Sul, Pelotas et Porto-Alègre, pour marchandises seulement.</i>	ATLANTIQUE C. Lidin l. de v.

* Les départs ont lieu du Môle de la Pinède.

COMPOSITION DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Président : M. EMILE SENART, de l'Institut ;
Vice-présidents : MM. EUG. ETIENNE, vice-président de la Chambre des députés, ancien ministre ;
GUILLAIN, inspecteur général des ponts et chaussées, ancien ministre ;
MARQUIS DE MOUSTIER, député ;
MARQUIS DE REVERSEAUX, ambassadeur de France ;
Trésorier : M. CHARLES PICOT, ancien inspecteur des finances ;
Secrétaire général : Comte DE LABRY ;

Membres :

MM.

Adam, député ;
Prince d'Arenberg, de l'Institut, ancien député, Président du Comité de l'Afrique Française ;
Aymonier, ancien directeur de l'Ecole Coloniale ;
Aynard, député, régent de la Banque de France ;
Marquis de Barthélemy, explorateur ;
Bapst, ministre plénipotentiaire ;
Beau, ministre plénipotentiaire ;
Philippe Berthelot, secrétaire d'ambassade ;
Marc Bel, ingénieur civil des mines ;
Bertin, membre de l'Institut ;
Benoit-Oriol, ancien député ;
Bons d'Anty, consul général de France ;
De Billy, administrateur des Chargeurs Réunis ;
Prince Roland Bonaparte ;
De la Boulinière, ministre plénipotentiaire ;
Paul Bourde ;
Vicomte Robert de Caix de Saint-Aymour ;
Casenave, ministre plénipotentiaire ;
Comte Jean de Castellane ;
J. Chailley, député ;
Chavannes, membre de l'Institut ;
Comte du Chaylard, ministre plénipotentiaire ;
Charles-Roux, ancien député ;
Chastenet, député ;
A. Chaumier, président du Comité du Commerce et de l'Industrie de l'Indo-Chine ;
Baron Denys Cochin, député ;
Victor Collin, ministre plénipotentiaire ;
L. de Contenson ;
Henri Cordier, de l'Institut ;
Baron de Courcél, ambassadeur de France ;
J. Couvert, prés. de la Chambre de commerce du Havre ;
Delafosse, député ;
C. Depincé ;
Deschanel, de l'Académie Française, député ;
Descos, ministre de France à Belgrade ;
J. Develle, ancien ministre, ancien député ;
Paul Doumer, ancien gouverneur général de l'Indo-Chine ;
Dubail, ministre plénipotentiaire ;
E. Duboc, adm. de la Société de sauvetage des naufragés ;
Dubochet, ancien député, président de la Chambre de commerce de Nantes ;
Esnault-Pelterie, président de l'Association Cotonnière ;
Finot, anc. dir. de l'Ecole Française d'Extrême-Orient ;
Henri Froidevaux ;
C. Gabiat, ancien député ;
Georges Gaulis ;
A. Gérard, administrateur de la Société des Manufactures de Saint-Gobain ;
Amiral Gervais ;
Comte J. de Gontaut-Biron, député ;
Jean Gout, consul général ;
Grandidier, de l'Institut ;
Guieysse, ancien ministre ;
Harmand, ambassadeur de France.

J. Haussmann, receveur des finances ;
Prince d'Hénin, sénateur ;
Henry ;
Lucien Hubert, député ;
Baron Hulot, secrét. général de la Société de Géographie ;
Commandant Jouinot-Gambetta ;
Raymond Kœchlin ;
Paul Labbé, secrétaire général de la Société de Géographie Commerciale ;
Charles Lallemand, ingénieur en chef des mines ;
Lavoignat, doyen des notaires de Paris ;
Le Myre de Vilers, ambassadeur de France ;
Robert Lebaudy ;
A. Lebon, ancien ministre ;
Général Lebon ;
Leclère, ingénieur en chef des mines ;
Pierre Lefèvre-Pontalis, Secrétaire d'ambassade ;
Anatole Leroy-Beaulieu ;
Paul Leroy-Beaulieu ;
Pierre Leroy-Beaulieu, député ;
Lesueur, ancien sénateur ;
Colonel Levé ;
Raphaël Georges Lóvy, M^{me} Massieu, explorateur ;
Claudius Madrolle, explorateur ;
Marmottant, avoué ;
Louis Marin, député ;
Mège, ancien député ;
Mellier, président des Eaux et Électricité de l'Indo-Chine ;
Marcel Monnier, explorateur ;
Charles Mourey, chef de service à l'Office colonial ;
Baron de Neufize ;
Baron Hély d'Oissel, ancien député ;
Comte d'Ormesson ;
Maurice Ordinaire, ancien député ;
Georges Outrey, ministre plénipotentiaire ;
Colonel Vicomte de la Panouse, délégué général du Comité pour le littoral méditerranéen ;
Ed. Payen ;
D. Pérouse, Inspecteur général des Ponts et Chaussées en retraite ;
De Peyerimhoff de Fontenelle ;
René Pinon ;
Ch. Prévot, sénateur ;
Raiberti, député ;
L. Raveneau, sec. de la réd. des « Annales de Géographie » ;
P. Ristelhueber, consul général de France en retraite ;
Baron Roulleaux-Dugage, député ;
Roume, gouverneur général honoraire des Colonies ;
Albin Rozet, député ;
Saint-Germain, sénateur ;
Sallandrouze de la Mornaix ;
A. Salles, inspecteur des Colonies ;
Christian Schefer ;
Scheil ;
Spronck, député ;
Eugène Schneider, gérant des établissements Schneider et C^o du Creusot ;
Siegfried, sénateur, ancien ministre ;
S. Simon, directeur de la Banque de l'Indo-Chine ;
Stegg ;
Auguste Terrier, secrét. général du Comité de l'Afrique Française ;
André Tardieu ;
J. Trystram, président de la Chambre de commerce de Dunkerque ;
P. de Vauréal, admin des Phares de l'Empire ottoman ;
Richard Waddington, sénateur, président de la Chambre de commerce de Rouen.

L'ŒUVRE DU COMITÉ

Le Comité de l'Asie Française entre dans sa septième année.

Les événements qui se sont succédé depuis 1901 ont justifié sa création et son programme. Jamais depuis les temps modernes, les affaires d'Asie n'ont joué un rôle plus important dans la politique universelle. La dernière guerre d'Extrême-Orient a altéré, pour un temps tout au moins, jusqu'à l'équilibre européen. Dans le Levant, les rivalités d'influences s'accroissent; il conviendra, dès lors, que notre politique y soit plus que jamais vigilante et active. En même temps, dans toute l'Asie, de la Chine à la Perse, des tendances nouvelles qui s'imposent à l'attention et commandent l'attitude des Européens, dominateurs ou simples commerçants, tendent à modifier les situations anciennes.

C'est assez dire l'importance qu'il y a pour notre pays à être impartialement instruit des mouvements de ce monde qu'entraîne une évolution rapide. Le Comité de l'Asie Française s'est efforcé de répondre à ce besoin selon le programme que lui traçait son fondateur, M. Eugène Etienne, lorsqu'il disait que le Comité devait se proposer de devenir « le Centre réunissant les nombreux renseignements économiques, diplomatiques, ethniques, sociaux et religieux qu'exige une action raisonnée et suivie en présence des problèmes asiatiques ». Il a tendu sans cesse, comme l'annonçait cet exposé, à « réaliser, en ce qui concerne l'Asie, la nécessaire émancipation intellectuelle du pays », qui, trop longtemps, n'a été renseigné sur l'Asie que par des organisations inféodées à nos concurrents, à nos rivaux. Nous avons fait de notre mieux pour mettre des informations impartiales et continues à la disposition du public, soit directement, soit par l'intermédiaire de la grande presse quotidienne qui s'est inspirée à plusieurs reprises de notre *Bulletin* et de nos Conférences. Nous voudrions faire encore plus à l'avenir.

L'éveil d'aspirations et d'inquiétudes nouvelles en Asie confirme ce souci d'une politique éclairée, fondée sur une observation sympathique aux indigènes, qui s'affirmait dans notre programme et s'est affirmé de plus en plus dans notre *Bulletin*. Notre président le déclarait dès la première heure : « En Indo-Chine, nous avons à rendre inébranlable notre domination en assurant la prospérité économique du pays et surtout la collaboration consentie, bienveillante des indigènes avec leurs maîtres politiques français... L'Indo-Chine française ne saurait vivre que si elle devient une force vivante, autonome, capable de faire équilibre aux autres forces qui vont naître et grandir peu à peu dans la transformation de l'Extrême-Orient. » Ces paroles paraissent

presque prophétiques si l'on songe aux événements qui se sont succédé en Asie depuis 1901. Plus que jamais une bonne politique indigène, toujours profondément pénétrée de justice et de bienveillance, jamais suspecte d'hésitation ni de faiblesse, doit être au premier plan de nos préoccupations. Les efforts que nous ferons pour qu'elle soit de plus en plus appliquée ne seront pas rendus superflus par la sympathie, trop souvent verbale et superficielle, que rencontre partout en France ce principe politique. Souvent les bonnes intentions trop faibles se brisent aux difficultés pratiques : l'absence d'observation sérieuse et sincère, l'insuffisance, chez quelques agents, de la haute culture intellectuelle, surtout de la dignité et de l'énergie morales; la prédominance de préoccupations fiscales dont la sanction est moins grave, mais plus immédiate; parfois la résistance d'intérêts particuliers qui essaient de confondre leur satisfaction avec l'œuvre coloniale que doit accomplir cette personnalité durable qu'est la France. S'il est vrai que la période de la conquête est close, il reste assurément à faire à ceux qui veulent que notre domination s'inspire toujours du sentiment de nos responsabilités et du souci de l'avenir national.

Les mêmes scrupules, la même politique fondée sur une observation attentive et une sympathie véritable doivent nous guider dans notre effort pour développer notre influence et étendre des affaires dans les pays d'Asie dont nous ne détenons pas la domination. Ajoutons qu'ils servent l'intérêt du contribuable français; car seule la politique coloniale qui s'en inspire est à la fois aussi peu onéreuse et aussi féconde que possible.

Telles sont les idées qu'une œuvre d'information et de doctrine comme notre Comité doit s'efforcer de répandre dans le public. Il nous est permis de penser que ces renseignements et les conclusions qu'ils imposent auront leur prix même pour un personnel politique auquel son instabilité et la fascination des luttes intérieures rendent plus difficile une action extérieure systématique et suivie.

Cette œuvre désintéressée et patriotique, sous des formes variées — politique et économique ici, là plus purement scientifique — embrasse toute l'Asie. Ses exigences augmentent avec la complexité des circonstances : de précieux concours l'ont fait vivre et grandir pendant six années. Puissent-ils continuer à la développer, de plus en plus nombreux et efficaces, dans l'avenir!

Les vice-présidents,
EUG. ETIENNE.
GUILLAIN.
DE MOUSTIER.
DE REVERSEAUX.

Le président,
EMILE SENART.

Vient de paraître :

Le premier volume de

L'HISTOIRE DES MISSIONS EN CHINE

Mission du Kouy-Tcheou

Par l'abbé Adrien LAUNAY

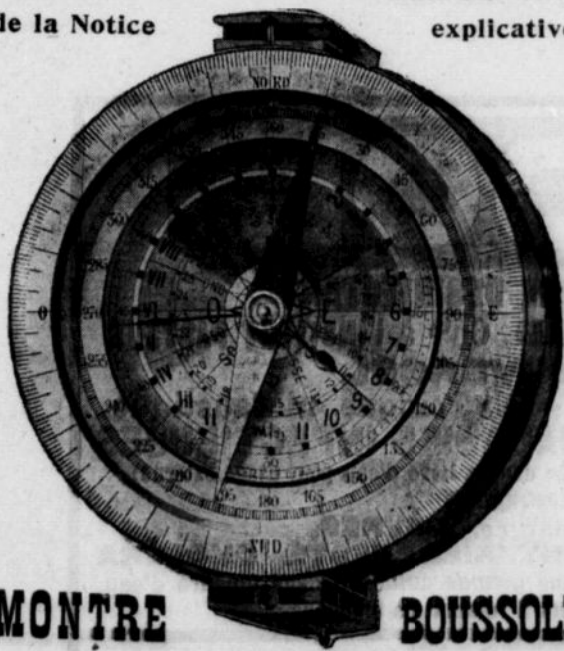
L'ouvrage formera 3 volumes in-8° raisin de 550 pages. Il est fait : 1° sur les Archives du Ministère des Affaires Étrangères de France; 2° les Archives de la Propagande à Rome; 3° les Archives de la Légation de France à Péking; 4° les Archives de la Mission du Kouy-Tcheou à Kouy-Yang; 5° les Archives de la Société des Missions étrangères à Paris.

Presque tous les Documents cités sont inédits. Quoique cet ouvrage ne soit pas mis dans le commerce, nous offrons quelques exemplaires du 1^{er} volume à 15 francs net. Tirage à cent exemplaires. Les acheteurs du 1^{er} volume pourront acquérir le 2^e paraissant en juillet 1908 et le 3^e, et dernier, lequel paraîtra en novembre 1908. Chaque volume de cet ouvrage portera sur la couverture la mention suivante: Ne se trouve pas en librairie. Achat permanent de Livres et Bibliothèques en tous genres.

Envoi franco du Catalogue de la Librairie paraissant mensuellement sur demande.

ENVOI FRANCO
de la Notice

SUR DEMANDE
explicative



MONTRE

BOUSSOLE

Du Cap^{no} VINCENT

Brevetée en France et à l'Étranger

CHRONOMÈTRE. Montre astronomique.

Calendrier, Cadran Solaire, Boussole de déclinaison, Boussole d'orientation, Boussole de direction, Boussole marine, Théodolite et Goniomètre. Livrée en étui pour être portée à la ceinture ou en sautoir.

Prix : 100 fr.

En vente chez M. Louis GRUET, Jeune
Cessionnaire et Fabricant.

73, Grande-Rue, à BESANÇON (Doubs) France.

PUBLICITÉ

Pour tout ce qui concerne la publicité dans le
« Bulletin du Comité de l'Asie Française » s'adresser
à M. PRUDHON, 50, rue Saint-Lambert (XV^e).

Fabrique de PERLES et de VERRERIES Coloniales

SPECIALITÉS POUR L'AFRIQUE

A. D. SCHWENK
& Jacob H. Jeiteles Sohn

PARIS — 57-59, Rue Réaumur, 57-59 — PARIS

Fabrique à Gablonz (Bohême)

MÉDAILLE D'OR, EXPOSITION COLONIALE, BRUXELLES 1891

MÉDAILLE D'OR, EXPOSITION UNIVERSELLE, PARIS 1889

LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE, EXPOSITION UNIVERSELLE, CHICAGO 1893

Perles dorées inaltérables. — Corail imitation. — Ambre vrai et imitation.
Perles argentées. — Cornaline imitation. — Oregos. — Pennés, etc.
Djigidas. — Bataccas. — Rocailles. — Charlottes. — Anghésis. — Amulettes. — Bracelets
Bagues. — Colliers. — Chapelets musulmans. — Épingles à coiffures, etc.



Marque déposée

CRÉSYL-JEYES

DESINFECTANT ANTISEPTIQUE

Ni toxique ni corrosif. — Le plus puissant
Refuser tous PRODUITS dits similaires



Marque déposée

ADOPTÉ PAR LE SERVICE DE SANTÉ DE L'ARMÉE. — LA PRÉFECTURE DE LA SEINE
LA PLUPART DES SERVICES D'HYGIÈNE ET DE DÉSINFECTION. — HOPITAUX, LYCÉES, COLLÈGES, PENSIONNATS, ETC.

EXPOSITION UNIVERSELLE 1900

GRAND PRIX (Collectivité vétérinaire). — MÉDAILLE D'OR (la seule décernée aux Désinfectants)

Le CRÉSYL-JEYES est le plus efficace et le plus sûr des désinfectants antiseptiques. Employé en émulsions à 1 ou 2 p. 100, Deux à quatre cuillerées à café par litre d'eau, il détruit rapidement tous les microbes et les germes infectieux de toute nature, et fait disparaître immédiatement les miasmes et les mauvaises odeurs.

Le CRÉSYL-JEYES est le préventif le plus sûr contre Peste, Choléra, Typhus, Diphtérie, etc. Indispensable pour assainir les Habitations, Navires, Magasins, Entrepôts, Étoirs, Puits, etc.

Le CRÉSYL-JEYES éloigne ou détruit Rats, Souris, Cancrelas, détruit les Larves de Moustiques.

ENVOI FRANCO sur demande d'une intéressante Brochure contenant des Rapports scientifiques, mode d'emploi et prix-courants.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUITS SANITAIRES ET ANTISEPTIQUES, 35, rue des Francs-Bourgeois, 35. — PARIS

Exiger sur tous les récipients : flacons, bidons, boîtes, les marques et cachets de la Société, ainsi que le nom "JEYES"

FUSILS GUINARD

EXCELLENTS

BON MARCHÉ

Voir les modèles nouveaux

— 1909 —

SPECIALITÉ D'ARMES

POUR

COLONS & EXPLORATEURS



Étab^{ts} GUINARD & C^{ie}, Armuriers brevetés

8, avenue de l'Opéra. — PARIS

COMPTOIR GÉOLOGIQUE, MINÉRALOGIQUE ET SPÉCIAL DE PROSPECTION MINIERE

Alexandre STUER

4, rue de Castellane

Petits FOURS PORTATIFS à coupeller et à fondre, de l'ingénieur Braly, pour la prospection de l'or, de l'argent, étain, plomb, antimoine, bi-muth, molybdène, tungstène, etc., etc. (Prospectus spécial). — BALANCE de l'ingénieur Degoutin donnant le 1/15 et pouvant donner le 1/40 de milligramme, indérageable, de principe nouveau et du prix de 65 fr. — PORUNIA, BATEESBois, tôle, cuivre. Batées centrifuges. — LUICES (portatifs). RIFLES, BERCEAUX, LONG-TOMS, etc. (Prospectus spécial). — Collections géologiques et minéralogiques pour prospections de tous minerais en général et des pierres précieuses en particulier. — Nécessaires de minéralogie de toute importance. — Trousses d'explorateurs.

Demander la liste des Catalogues.

ANIODOL

LE PLUS PUISSANT ANTISEPTIQUE DÉSINFECTANT

Demandez l'étude faite par M. E. FOUARD, Ch^{te} à l'INSTITUT PASTEUR
DÉSODORISANT UNIVERSEL

Sans Mercure, ni Cuivre — Ne tache pas — Ni Toxique, ni Caustique.
ACCOUCHEMENTS - CHIRURGIE - MALADIES INFECTIEUSES

SOLUTION COMMERCIALE au 1/100^e. (Une grande cuillerée dans 1 litre d'eau pour usage externe).

INDISPENSABLE contre les ÉPIDÉMIES

Utile dans PLAIES de toute nature, FIÈVRES,
DIARRHÉES, GASTRO-ENTÉRITES, DYSENTÉRIES, PESTÉ, CHOLÉRA
Se prend à l'intérieur à la dose de 1 cuillerée à café à une grande cuillerée dans un litre d'eau,
en tisane, pour désinfecter le tube digestif dont il rétablit les fonctions.

PUISSANCES } BACTÉRICIDE 23.40 } sur le Bacille typhique
 } ANTISEPTIQUE 52.85 } (établies par M^r FOUARD, Ch^{te} à l'INSTITUT PASTEUR)
 Celle du Phénol étant : 1.85 et du Sublimé : 20.

SAVON BACTÉRICIDE A L'ANIODOL 2%

POUDRE D'ANIODOL INSOLUBLE
remplace l'ODOFORME

Se trouve dans toutes les bonnes Pharmacies. — SE MÉFIER des CONTREFAÇONS.

Détacher ce BULLETIN DE SOUSCRIPTION et l'adresser au Trésorier du Comité après l'avoir rempli.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

AU

COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

19-21, rue Cassette. — PARIS

Toute personne qui souscrit une somme de

- 25 à 300 francs a la qualité d'Adhérent.
- 300 à 1000 — a le titre de Donateur.
- 1000 et au-dessus — Bienfaiteur.

Je soussigné (Nom et qualité)

(adresse)

souscris au COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE la somme de

que veuillez trouver inclus en { un mandat (1)
un chèque

que M. le Trésorier voudra bien faire encaisser à mon domicile⁽¹⁾

SIGNATURE :

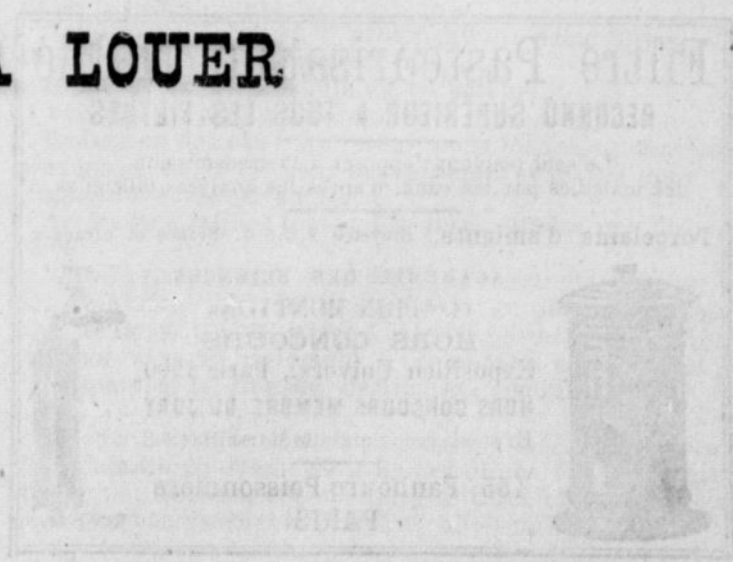
On peut souscrire au Comité de l'Asie Française une somme quelconque, mais le Bulletin ne sera servi gratuitement pendant un an qu'aux personnes ayant versé au moins 20 fr.

Le minimum est seulement de 15 fr. pour les officiers et fonctionnaires.

N.-B. — Les souscripteurs inscrits avant 1907 jouissent du privilège de maintenir leur cotisation au chiffre antérieur.

(1) Effacer l'une ou l'autre formule.

CASE A LOUER



VÉRITABLES

GRAINS DE SANTÉ

DU DOCTEUR

FRANCK

Purgatifs Dépuratifs

LE REMÈDE DE LA

CONSTIPATION

ENVOI GRATUIT

d'Echantillon

T. LEROY, 96, R. d'Amsterdam

PARIS

En Vente dans toutes les Pharmacies.



ARGUS DE LA PRESSE FONDÉ EN 1879

Le plus ancien bureau de coupures de journaux

« lit, découpe et traduit les journaux du monde entier, et en fournit les extraits sur n'importe quel sujet. »

(HECTOR MALOT.)

L'ARGUS DE LA PRESSE se charge de toutes les recherches étrospectives et documentaires qu'on veut bien lui confier.

L'ARGUS dépouille plus de DIX MILLE journaux par jour.

L'ARGUS envoie, chaque année, plus de CINQ MILLIONS d'extraits de journaux.

L'ARGUS DE LA PRESSE seul a le droit de dire qu'il est un ARGUS » ; ne pas le confondre avec des maisons similaires.

Écrire 14, rue Drouot, PARIS-IX^e.

Adresse Télégraphique : ACHAMBURE-PARIS

LE

BULLETIN DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Est en vente à Londres

A LA LIBRAIRIE LUZAC ET C^{ie}

46, Great Russell Street W. C.

Filtre Pasteurisateur Mallié

RECONNU SUPÉRIEUR A TOUS LES FILTRES

Le seul pouvant s'opposer à la transmission des maladies par les eaux, d'après les analyses officielles

Porcelaine d'amiante, Brevetée s. g. d. g. France et Etranger

ACADÉMIE DES SCIENCES

1^{er} PRIX MONTYON

HORS CONCOURS

Exposition Univers., Paris 1900

HORS CONCOURS MEMBRE DU JURY

Exposition coloniale de Marseille 1906

155, Faubourg Poissonnière
PARIS



Pour toutes recherches dans les Bibliothèques et Archives, copies et classements de documents, révision de textes, mise au point, corrections d'épreuves, rédaction de comptes rendus-traductions, etc., s'adresser à l'Association des Secrétaires de rédaction, 46, rue Vivienne. Paris.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Relations avec l'Espagne et le Portugal.

Il est délivré :

A) Au départ de Paris (Quai d'Orsay) :

1° Pour Madrid, Valladolid, Saragosse, Saint-Sébastien, Cordoue, Séville, Grenade, Malaga, Cadix et Gibraltar, via Bordeaux-Irun :

a) Des billets directs simples; b) des billets d'aller et retour individuels valables 30 jours, avec faculté de prolongation; c) des billets d'aller et retour collectifs de famille valables 45 jours, avec faculté de prolongation: réductions variant de 20 à 40 % suivant le nombre de personnes.

Enregistrement direct des bagages.

Faculté d'arrêt, tant en France qu'en Espagne, à un certain nombre de points.

2° Des billets d'aller et retour valables 30 jours pour Lisbonne, Porto, Guarda, Pampilhosa et Entroncamento.

3° Des billets aller et retour directs pour Port-Bou (avec retour au départ de Cerbère (via Tours, Bordeaux, Narbonne à l'aller et via Narbonne, Montauban, Limoges, au retour ou inversement, validité 13 jours.

4° Des billets d'aller et retour 1^{re} et 2^e classes pour Lisbonne-Rocio et Porto, comportant l'emprunt en Portugal du circuit Fuentes d'Onoro, Villaformoso, Pampilhosa, Lisbonne, Porto, Barca d'Alba, Fregeneda.

Validité 30 jours, avec faculté de prolongation moyennant supplément.

B) Au départ de Paris et de toutes les gares du réseau

1° Du 12 mars au 15 mai 1910. des billets aller et retour individuels à prix exceptionnellement réduits pour Madrid et pour Séville, savoir :

Pour Madrid : de 167 francs en 1^{re} classe, de 119 francs en 2^e classe.

Pour Séville : de 222 francs en 1^{re} classe, de 164 francs en 2^e classe.

Validité pour le retour jusqu'au 15 juin inclus, dernière date pour l'arrivée du voyageur à son point de départ.

2° Des billets demi-circulaires espagnols, comportant six itinéraires, conjointement avec des billets français dont l'itinéraire comporte la sortie de France par Port-Bou et la rentrée en France par Hendaye ou réciproquement.

3° Des billets circulaires espagnols à itinéraire facultatif, conjointement avec des billets français comportant, soit la sortie et l'entrée par le même point frontière, soit l'entrée en Espagne par Irun et la sortie par Port-Bou ou inversement.

C) Au départ de Paris, Orléans, Blois, Tours, Châtellerault, Poitiers, Angoulême, Le Mans, Vierzon-Ville, Bourges, Châteauroux, Montluçon, Limoges-Bénédictins, Périgueux, Aurillac, Cahors, Tulle, des billets directs avec enregistrement direct des bagages pour Barcelone ou réciproquement.

CHEMIN DE FER DU NORD

Exposition internationale et universelle de Bruxelles.

Services rapides entre le réseau du Nord français et Bruxelles.

A partir du 1^{er} mai 1910, toutes les gares et stations du réseau du Nord délivrent :

1^o Des *Billets simples d'aller et retour* pour Bruxelles : les billets d'aller et retour auront une validité de 10 jours. Les prix des billets d'aller et retour au départ de Paris sont les suivants :

1^{re} classe : 52 fr. 95 ; — 2^e classe : 37 fr. 55 ; — 3^e classe, 23 fr. 95.

2^o Le vendredi, le samedi et le dimanche seulement, des *Billets d'aller et retour* valables jusqu'au mardi inclusivement.

Les prix de ces billets, plus réduits que ceux des aller et retour ordinaires, comportent, pour les familles, de nouvelles réductions allant de 5 à 25 0/0 selon que la famille se compose de 2, 3, 4, 5 personnes et plus.

Ainsi, par exemple, au départ de Paris :

	1 ^{re} cl.	2 ^e cl.	3 ^e cl.
Pour 1 personne.....	50 05	33 75	22 »
2 — Réduction de 5 %	47 55	32 05	20 90
3 — — 10	45 05	30 40	19 80
4 — — 15	42 55	28 70	18 70
5 — — 20	40 05	27 »	17 60
Au-delà de 5.....	25	35 55	25 30
			16 50

3^o Des *Cartes d'abonnement belges* valables 5 et 15 jours sur tous les réseaux belges.

Chaque carte peut être délivrée conjointement avec un billet d'aller et retour sur les lignes du Nord ayant la même durée de validité que la carte d'abonnement belge.

Les prix des cartes d'abonnement belges sont les suivants :

A. — Valables 15 jours : 1^{re} cl., 61 fr. 50 ; 2^e cl., 41 fr. ; 3^e cl., 23 fr. 50.

B. — Valables 5 jours : 1^{re} cl., 30 fr. 75 ; 2^e cl., 20 fr. 50 ; 3^e cl., 11 fr. 75.

Les prix applicables sur le parcours Nord sont ceux des aller et retour ordinaires (Tarif spécial G. V. n^o 2) suivant la distance parcourue du point de départ à l'une quelconque des frontières franco-belges. Le choix de l'itinéraire est laissé au gré du voyageur. Sur ces prix d'aller et retour, les réductions spéciales ci-dessous sont faites en faveur des familles composées de :

2 personnes.....	5 %
3 —	10
4 —	15
5 —	20
Au-dessus	25

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

L'Orient et l'Égypte, via Marseille.

Billets simples, valables 45 jours, 1^{re} et 2^e classes, délivrés à la gare de P.-L.-M., et dans les Agences des Compagnies des Messageries maritimes, Fraissinet et Paquet, pour l'un quelconque des ports ci-après : Alexandrie, Beyrouth, Constantinople, Le Pirée, Smyrne, Jaffa, Port-Saïd, Batoum, Salonique, Odessa, Sansoun, etc.

Billets d'aller et retour valables 120 jours, 1^{re} et 2^e classes, délivrés à la gare de Paris P.-L.-M. et dans les Agences des Compagnies des Messageries maritimes et Paquet pour les ports indiqués ci-dessus.

Arrêts facultatifs sur le réseau P.-L.-M. ; le trajet de Paris à Marseille peut être effectué, soit par la Bourgogne, soit par le Bourbonnais.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Abonnements individuels et de famille pour les côtes Nord et Sud de Bretagne.

Afin de permettre aux touristes, ainsi qu'aux familles, de s'installer sur une des plages de Bretagne et de rayonner de là sur les autres localités de cette région, si variée et si intéressante, la Compagnie d'Orléans, d'accord avec les chemins de fer de l'Etat (ancien réseau de l'Ouest), délivre du jeudi qui précède la fête des Rameaux au 31 octobre inclus, au départ de toute gare, station ou halte des deux réseaux (lignes de banlieue du réseau de l'Etat (anciennes lignes de banlieue de la Compagnie de l'Ouest exceptées), des abonnements individuels et de famille de 1^{re} et 2^e classes pour les côtes Sud et Nord de Bretagne (gares des lignes du Croisic et de Guérande à Brest et de Brest à Granville par Lamballe, Dol et Folligny et des lignes d'embranchement vers la mer).

Ces abonnements comportent, en outre du trajet d'aller et retour à ces côtes, avec arrêts intermédiaires facultatifs, la faculté de circuler à volonté sur les lignes des côtes Sud et Nord de Bretagne ; ils sont valables 33 jours avec faculté de prolongation d'une ou deux fois d'un mois moyennant un supplément de 25 0/0 du prix initial pour chaque période, sans que la validité puisse en aucun cas dépasser le 15 novembre.

Le prix des cartes d'abonnement est de 95 francs en 2^e classe et de 130 francs en 1^{re} classe, lorsque la distance pour les parcours (aller et retour) n'excède pas 1.000 kilomètres en dehors des points de libre circulation. Au delà de 1.000 kilomètres, le prix est augmenté de 0 fr. 45 et de 0 fr. 65 (en 2^e et 1^{re} classes) par kilomètre en sus.

Des réductions allant jusqu'à 50 0/0 sont consenties en faveur des membres d'une même famille.

Facultés données aux voyageurs pour se rendre sur l'une des plages de Bretagne desservies par le réseau d'Orléans.

1^o *Billets d'aller et retour individuels.* Ces billets de toutes classes, valables 33 jours, avec faculté de prolongation moyennant supplément, sont délivrés du jeudi qui précède la fête des Rameaux au 31 octobre à toutes les stations du réseau d'Orléans pour les stations suivantes :

Saint-Nazaire, Pornichet, Escoublac-la-Baule, Le Poulguen, Batz, Le Croisic, Guérande, Quiberon, Saint-Pierre-Quiberon, Plouharnel-Carnac, Vannes, Lorient, Quimperlé, Concarneau, Quimper, Pont-l'Abbé, Douarnenez et Châteaulin.

Réduction de 20 à 40 % suivant la classe et le parcours.

2^o *Billets d'aller et retour collectifs de famille, en 1^{re}, 2^e et 3^e classes, délivrés aux familles d'au moins trois personnes, de toute station du réseau à toute station balnéaire du réseau située à 60 kilomètres au moins du point de départ.*

a) *Saison de printemps, du jeudi qui précède la fête des Rameaux au 25 juin.*

Validité : 33 jours, 2 prolongations facultatives de 15 jours moyennant supplément.

b) *Saison d'été, du 25 juin au 1^{er} octobre.*

Validité : jusqu'au 5 novembre

Réduction des aller et retour pour les trois premières personnes, de 50 0/0 pour la quatrième et 75 0/0 pour la cinquième et les suivantes.

Arrêts facultatifs à toutes les gares situées sur l'itinéraire.

Faculté pour le chef de famille de rentrer isolément à son point de départ. Délivrance à un ou plusieurs membres de la famille de cartes d'identité permettant au titulaire de voyager isolément à demi-tarif entre le point de départ et le lieu de destination mentionnés sur le billet.

En outre, pour les billets de saison d'été, les membres de la famille au-dessus de trois personnes ont la faculté d'effectuer isolément leur voyage à l'aller et au retour en acquittant au guichet le prix d'un billet militaire.

COMPAGNIE DES MESSAGERIES MARITIMES

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 45.000.000 DE FRANCS

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS

DÉPARTS DE MARSEILLE

Du 4 juillet 1910 aux dates suivantes :

Égypte et Syrie Angleterre (Pour marchandises seulement) Grèce, Turquie et Mer Noire	Jeudi 7 Juillet midi. Vendredi 2 — midi. Samedi 9 — 4 h. s.	Pour Alexandrie, Port-Saïd, et pour passagers seulement, Jaffa et Beyrouth Pour Le Havre et Londres Pour Le Pirée, Smyrne, Dardanelles, Constantinople, Samsoun, Trébizonde et Batoum	EQUATEUR C. Liparelli. CORDOUAN C. Penon. BOSHORE C. X.
Ceylan, Indes, Cochinchine, Siam, Tonkin, Chine et Japon	Le Dimanche 17 juillet 1910, à 11 heures du matin Pour Port-Saïd, Aden, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Schanghai, Kobé et Yokohama. Correspondances : à Colombo pour Pondichéry et Calcutta; à Singapore pour Batavia; à Saïgon : 1 ^o pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haïphong; 2 ^o pour Bangkok.		VILLE-DE-LA-CIOTAT C. Barillon
Indes, Ceylan, Australie, Nouvelle-Calédonie et Nouvelles Hébrides	Le Mercredi 27 Juillet 1910, à 11 heures du matin Pour Port-Saïd, Suez, Aden, Bombay, Colombo, Fremantle, Adélaïde, Melbourne, Sydney et Nouméa. (Service annexe de Nouméa aux Nouvelles-Hébrides.)		NÈRA C. Martin.
Ceylan, Cochinchine, Siam, Tonkin, Chine et Japon et pour passagers seulement Australie, Nouvelle-Calédonie et Nouvelles-Hébrides	Le Dimanche 31 Juillet 1910, à 11 heures du matin Pour Port-Saïd, Djibouti, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Changhaï, Kobé et Yokohama. Correspondances : à Colombo avec le Néra pour les passagers à destination de l'Australie, de la Nouvelle-Calédonie et des Nouvelles-Hébrides; à Singapore pour Batavia; à Saïgon : 1 ^o pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haïphong; 2 ^o pour Bangkok.		TOURANE C. Lancelin l. de v.
Djibouti Madagascar La Réunion Maurice	Via Zanzibar	Le Dimanche 10 Juillet 1910, à 11 heures du matin Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Mombasa, Zanzibar, Mayotte, Majunga, Nossi-Bé, Diégo-Suarez, Tamatave, La Réunion et Maurice. Correspondance : à Majunga pour Naméla, Moroundava, Ambohibé, Tuléar, Lourenço-Marquez, Durban; 2 ^o à Diégo-Suarez pour Vohémar et Maroantsetra.	MELBOURNE * C. X.
	Via Mahé	Le Lundi 25 Juillet 1910, à 11 heures du matin Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Aden, Mahé (Seychelles), Diégo-Suarez, Sainte-Marie, Tamatave, La Réunion et Maurice. Correspondances : 1 ^o à Diégo-Suarez pour Nossi-Bé, Analalave, Majunga, Mayotte, Mutsamudu, Mohély, Moroni, Zanzibar; 2 ^o à Tamatave pour Valomandry, Mahanoro, Mananjary, Farafangana, Fort-Dauphin, Durban.	OXUS * C. Broc l. de v.

LIGNES COMMERCIALES D'INDO-CHINE ET D'EXTRÊME-ORIENT

DÉPARTS A DATES FIXES

	D'ANVERS	DE DUNKERQUE	DU HAVRE	DE MARSEILLE	
Djibouti, Colombo, Singapore, Hong-Kong, Japon, Changhaï.	—	—	—	—	YUNNAN C. Léréquier. KOUANG-SI C. Mercier.
	1 ^{er} Juillet	—	—	14 Juillet	
Colombo, Saïgon, Tourane, Haïphong	—	13 Juillet	17 Juillet	30 Juillet	SONTAY * C. Vallat
	—	13 Août	17 Août	30 Août	LOUQSOR * C. Bocognani.

DÉPARTS DU HAVRE POUR MARSEILLE (pour marchandises seulement).

Lundi 4 juillet 1910 MATAPAN, C. M. Tivolle | Lundi 11 juillet 1910 MÉDOC, C. Lévêque.

DÉPARTS DE BORDEAUX

Espagne, Portugal, Sénégal, Brésil et La Plata	Le Mercredi 5 Juillet 1910 Pour La Pallice, Pasages, Bilbao, Vigo, Rio-Janeiro (1), Montevideo et Buenos-Ayres (2).	YANG-TSÉ C. Séjourné.
	Le Vendredi 15 Juillet 1910 Pour Lisbonne, Dakar, Rio-Janeiro (1), Santos, Montevideo et Buenos-Ayres (2).	AMAZONE C. Magnen
	Le Vendredi 29 juillet 1910 Pour Lisbonne, Dakar, Pernambuco, Bahia, Rio-Janeiro (1), Montevideo et Buenos-Ayres (2). (1) Par transbordement à Rio-Janeiro pour Paranagua, Antonina, Santa-Catharina, Rio-Grande do Sul, Pelotas et Porto-Alègre, pour marchandises seulement. (2) Par transbordement à Buenos-Ayres pour Rosario, pour marchandises seulement.	CHILI C. Bourge

* Les départs ont lieu du Môle de la Pinède.

COMPOSITION DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Président : M. EMILE SENART, de l'Institut ;
 Vice-présidents : MM. EUG. ETIENNE, vice-président de la Chambre des députés, ancien ministre ;
 GULLAIN, inspecteur général des ponts et chaussées, ancien ministre ; marquis DE MOUSTIER, député ;
 marquis DE REVERSEAUX, ambassadeur de France ;
 Trésorier : M. CHARLES PICOT, ancien inspecteur des finances ;
 Secrétaire général : Comte DE LABRY ;

Membres :
 MM.

Adam, député ;
 Prince d'Arenberg, de l'Institut, ancien député, Président du Comité de l'Afrique Française ;
 Aymonier, ancien directeur de l'École Coloniale ;
 Aynard, député, régent de la Banque de France ;
 Marquis de Barthélemy, explorateur ;
 Bapst, ministre plénipotentiaire ;
 Beau, ministre plénipotentiaire ;
 Philippe Berthelot, secrétaire d'ambassade ;
 Marc Bel, ingénieur civil des mines ;
 Bertin, membre de l'Institut ;
 Benoit-Oriol, ancien député ;
 Bons d'Anty, consul général de France ;
 De Billy, administrateur des Chargeurs Réunis ;
 Prince Roland Bonaparte ;
 De la Boulinière, ministre plénipotentiaire ;
 Paul Bourde ;
 Vicomte Robert de Caix de Saint-Aymour ;
 Casenave, ministre plénipotentiaire ;
 Comte Jean de Castellane ;
 J. Chailley, député ;
 Chavannes, membre de l'Institut ;
 Comte du Chaylard, ministre plénipotentiaire ;
 Charles-Roux, ancien député ;
 Chastenet, député ;
 A. Chaumier, président du Comité du Commerce et de l'Industrie de l'Indo-Chine ;
 Baron Denys Cochin, député ;
 Victor Collin, ministre plénipotentiaire ;
 L. de Contenson ;
 Henri Cordier, de l'Institut ;
 Baron de Courcel, ambassadeur de France ;
 J. Couvert, prés. de la Chambre de commerce du Havre ;
 Delafosse, député ;
 C. Depincé ;
 Deschanel, de l'Académie Française, député ;
 Descos, ministre de France à Belgrade ;
 J. Develle, ancien ministre, ancien député ;
 Paul Doumer, ancien gouverneur général de l'Indo-Chine ;
 Dubail, ministre plénipotentiaire ;
 E. Duboc, adm. de la Société de sauvetage des naufragés ;
 Dubochet, ancien député, président de la Chambre de commerce de Nantes ;
 Esnault-Pelterie, président de l'Association Cotonnière ;
 Finot, anc. dir. de l'École Française d'Extrême-Orient ;
 Henri Froidevaux ;
 C. Gabiat, ancien député ;
 Georges Gaulis ;
 A. Gérard, administrateur de la Société des Manufactures de Saint-Gobain ;
 Amiral Gervais ;
 Comte J. de Gontaut-Biron, député ;
 Jean Gout, consul général ;
 Grandidier, de l'Institut ;
 Guieysse, ancien ministre ;
 Harmand, ambassadeur de France.

J. Haussmann, receveur des finances ;
 Prince d'Hénin, sénateur ;
 Henry ;
 Lucien Hubert, député ;
 Baron Hulot, secrét. général de la Société de Géographie ;
 Commandant Jouinot-Gambetta ;
 Raymond Kœchlin ;
 Paul Labbé, secrétaire général de la Société de Géographie Commerciale ;
 Charles Lallemand, ingénieur en chef des mines ;
 Lavoignat, doyen des notaires de Paris ;
 Le Myre de Vilers, ambassadeur de France ;
 Robert Lebandy ;
 A. Lebon, ancien ministre ;
 Général Lebon ;
 Leclère, ingénieur en chef des mines ;
 Pierre Lefèvre-Pontalis, Secrétaire d'ambassade ;
 Anatole Leroy-Beaulieu ;
 Paul Leroy-Beaulieu ;
 Pierre Leroy-Beaulieu, député ;
 Lesueur, ancien sénateur ;
 Colonel Levé ;
 Raphaël Georges Lévy,
 M^{me} Massieu, explorateur ;
 Claudius Madrolle, explorateur ;
 Marmottant, avoué ;
 Louis Marin, député ;
 Mège, ancien député ;
 Mellier, président des Eaux et Électricité de l'Indo-Chine ;
 Marcel Monnier, explorateur ;
 Charles Mourey, chef de service à l'Office colonial ;
 Baron de Neuffize ;
 Baron Hély d'Oissel, ancien député ;
 Comte d'Ormesson ;
 Maurice Ordinaire, ancien député ;
 Georges Outrey, ministre plénipotentiaire ;
 Colonel Vicomte de la Panouse, délégué général du Comité pour le littoral méditerranéen ;
 Ed. Payen ;
 D. Pérouse, Inspecteur général des Ponts et Chaussées en retraite ;
 De Peyerimhoff de Fontenelle ;
 René Pinon ;
 Ch. Prévot, sénateur ;
 Raiberti, député ;
 L. Raveneau, sec. de la réd. des « Annales de Géographie » ;
 P. Ristelhueber, consul général de France en retraite ;
 Baron Roulleaux-Dugage, député ;
 Roume, gouverneur général honoraire des Colonies ;
 Albin Rozet, député ;
 Saint-Germain, sénateur ;
 Sallandrouze de la Mornaix ;
 A. Salles, inspecteur des Colonies ;
 Christian Schefer ;
 Scheil ;
 Spronck, député ;
 Eugène Schneider, gérant des établissements Schneider et C^{ie} du Creusot ;
 Siegfried, sénateur, ancien ministre ;
 S. Simon, directeur de la Banque de l'Indo-Chine ;
 Steeg ;
 Auguste Terrier, secrét. général du Comité de l'Afrique Française ;
 André Tardieu ;
 J. Trystram, président de la Chambre de commerce de Dunkerque ;
 P. de Vauréal, admin des Phares de l'Empire ottoman ;
 Richard Waddington, sénateur, président de la Chambre de commerce de Rouen.

L'ŒUVRE DU COMITÉ

Le Comité de l'Asie Française entre dans sa septième année.

Les événements qui se sont succédé depuis 1901 ont justifié sa création et son programme. Jamais depuis les temps modernes, les affaires d'Asie n'ont joué un rôle plus important dans la politique universelle. La dernière guerre d'Extrême-Orient a altéré, pour un temps tout au moins, jusqu'à l'équilibre européen. Dans le levant, les rivalités d'influences s'accroissent; il conviendra, dès lors, que notre politique y soit plus que jamais vigilante et active. En même temps, dans toute l'Asie, de la Chine à la Perse, des tendances nouvelles qui s'imposent à l'attention et commandent l'attitude des Européens, dominateurs ou simples commerçants, tendent à modifier les situations anciennes.

C'est assez dire l'importance qu'il y a pour notre pays à être impartialement instruit des mouvements de ce monde qu'entraîne une évolution rapide. Le Comité de l'Asie Française s'est efforcé de répondre à ce besoin selon le programme que lui traçait son fondateur, M. Eugène Etienne, lorsqu'il disait que le Comité devait se proposer de devenir « le Centre réunissant les nombreux renseignements économiques, diplomatiques, ethniques, sociaux et religieux qu'exige une action raisonnée et suivie en présence des problèmes asiatiques ». Il a tendu sans cesse, comme l'annonçait cet exposé, à « réaliser, en ce qui concerne l'Asie, la nécessaire émancipation intellectuelle du pays », qui, trop longtemps, n'a été renseigné sur l'Asie que par des organisations inféodées à nos concurrents, à nos rivaux. Nous avons fait de notre mieux pour mettre des informations impartiales et continues à la disposition du public, soit directement, soit par l'intermédiaire de la grande presse quotidienne qui s'est inspirée à plusieurs reprises de notre *Bulletin* et de nos Conférences. Nous voudrions faire encore plus à l'avenir.

L'éveil d'aspirations et d'inquiétudes nouvelles en Asie confirme ce souci d'une politique éclairée, fondée sur une observation sympathique aux indigènes, qui s'affirmait dans notre programme et s'est affirmé de plus en plus dans notre *Bulletin*. Notre président le déclarait dès la première heure : « En Indo-Chine, nous avons à rendre inébranlable notre domination en assurant la prospérité économique du pays et surtout la collaboration consentie, bienveillante des indigènes avec leurs maîtres politiques français... L'Indo-Chine française ne saurait vivre que si elle devient une force vivante, autonome, capable de faire équilibre aux autres forces qui vont naître et grandir peu à peu dans la transformation de l'Extrême-Orient. » Ces paroles paraissent

presque prophétiques si l'on songe aux événements qui se sont succédé en Asie depuis 1901. Plus que jamais une bonne politique indigène, toujours profondément pénétrée de justice et de bienveillance, jamais suspecte d'hésitation ni de faiblesse, doit être au premier plan de nos préoccupations. Les efforts que nous ferons pour qu'elle soit de plus en plus appliquée ne seront pas rendus superflus par la sympathie, trop souvent verbale et superficielle, que rencontre partout en France ce principe politique. Souvent les bonnes intentions trop faibles se brisent aux difficultés pratiques : l'absence d'observation sérieuse et sincère, l'insuffisance, chez quelques agents, de la haute culture intellectuelle, surtout de la dignité et de l'énergie morales; la prédominance de préoccupations fiscales dont la sanction est moins grave, mais plus immédiate; parfois la résistance d'intérêts particuliers qui essaient de confondre leur satisfaction avec l'œuvre coloniale que doit accomplir cette personnalité durable qu'est la France. S'il est vrai que la période de la conquête est close, il reste assurément à faire à ceux qui veulent que notre domination s'inspire toujours du sentiment de nos responsabilités et du souci de l'avenir national.

Les mêmes scrupules, la même politique fondée sur une observation attentive et une sympathie véritable doivent nous guider dans notre effort pour développer notre influence et étendre des affaires dans les pays d'Asie dont nous ne détenons pas la domination. Ajoutons qu'ils servent l'intérêt du contribuable français; car seule la politique coloniale qui s'en inspire est à la fois aussi peu onéreuse et aussi féconde que possible.

Telles sont les idées qu'une œuvre d'information et de doctrine comme notre Comité doit s'efforcer de répandre dans le public. Il nous est permis de penser que ces renseignements et les conclusions qu'ils imposent auront leur prix même pour un personnel politique auquel son instabilité et la fascination des luttes intérieures rendent plus difficile une action extérieure systématique et suivie.

Cette œuvre désintéressée et patriotique, sous des formes variées — politique et économique ici, là plus purement scientifique — embrasse toute l'Asie. Ses exigences augmentent avec la complexité des circonstances : de précieux concours l'ont fait vivre et grandir pendant six années. Puissent-ils continuer à la développer, de plus en plus nombreux et efficaces, dans l'avenir!

Les vice-présidents,
EUG. ETIENNE.

Le président,
EMILE SENART.

GUILLAIN.

DE MOUSTIER.

DE REVERSEAUX.

Vient de paraître :

Le premier volume de

L'HISTOIRE DES MISSIONS EN CHINE

Mission du Kouy-Tcheou

Par l'abbé **Adrien LAUNAY**

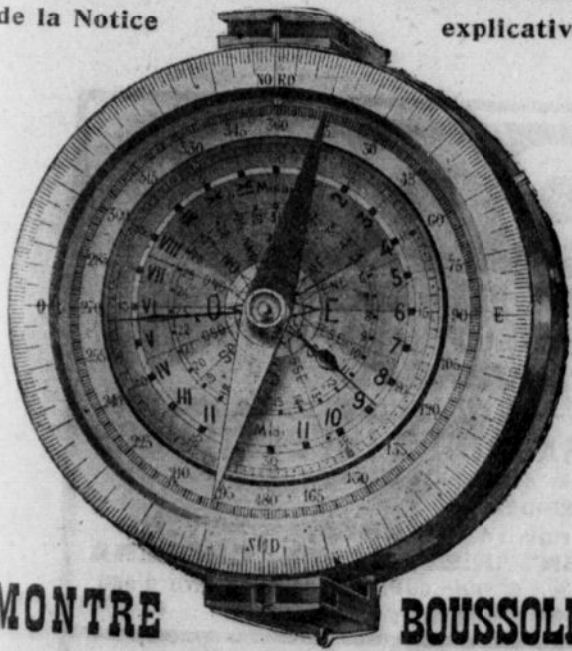
L'ouvrage formera 3 volumes in-8° raisin de 550 pages. Il est fait : 1° sur les Archives du Ministère des Affaires Étrangères de **France**; 2° les Archives de la Propagande à **Rome**; 3° les Archives de la Légation de **France** à Péking; 4° les Archives de la Mission du **Kouy-Tcheou** à **Kouy-Yang**; 5° les Archives de la Société des Missions étrangères à Paris.

Presque tous les Documents cités sont **inédits**. Quoique cet ouvrage ne soit **pas mis dans le commerce**, nous offrons quelques exemplaires du 1^{er} volume à **15 francs net**. Tirage à cent exemplaires. Les acheteurs du 1^{er} volume pourront acquérir le 2^e paraissant en juillet 1908 et le 3^e, et dernier, lequel paraîtra en novembre 1908. Chaque volume de cet ouvrage portera sur la couverture la mention suivante : **Ne se trouve pas en librairie. Achat permanent de Livres et Bibliothèques en tous genres.**

Envoi franco du Catalogue de la Librairie paraissant mensuellement sur demande.

ENVOI FRANCO
de la Notice

SUR DEMANDE
explicative



MONTRE BOUSSOLE

Du Cap^o VINCENT

Breveté en France et à l'Étranger

CHRONOMÈTRE. Montre astronomique.
Calendrier, Cadran Solaire, Boussole de déclinaison,
Boussole d'orientation, Boussole de direction, Boussole
marine, Théodolite et Goniomètre. Livrée en étui pour
être portée à la ceinture ou en sautoir.

Prix : 100 fr.

En vente chez **M. Louis GRUET, Jeune**
Cessionnaire et Fabricant.

73. Grande-Rue, à **BESANÇON (Doubs) France.**

PUBLICITÉ

Pour tout ce qui concerne la publicité dans le
« Bulletin du Comité de l'Asie Française » s'adresser
à **M. PRUDHON, 50, rue Saint-Lambert (XV^e)**.

Fabrique de PERLES et de VERROTERIES Coloniales

SPECIALITÉS POUR L'AFRIQUE

A. D. SCHWENK

& Jacob H. Jeiteles Sohn

PARIS — 27-29, Rue Réaumur, 27-29 — PARIS

Fabrique à Gablonz (Bohême)

MÉDAILLE D'OR, EXPOSITION COLONIALE, BRUXELLES 1891

MÉDAILLE D'OR, EXPOSITION UNIVERSELLE, PARIS 1889

LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE, EXPOSITION UNIVERSELLE, CHICAGO 1893

Perles dorées inaltérables. — Corail imitation. — Ambre vrai et imitation.
Perles argentées. — Cornaline imitation. — Oregos. — Pennés, etc.
Djigidas. — Baiaccas. — Rocaïlles. — Charlottes. — Anghésis. — Amulettes. — Bracelets
Bacées. — Colliers. — Chapelets musulmans. — Épingles à coiffures, etc.



Marque déposée

CRÉSYL-JEYES

DESINFECTANT ANTISEPTIQUE

Ni toxique ni corrosif. — Le plus puissant
Refuser tous PRODUITS dits similaires



Marque déposée

ADOPTÉ PAR LE SERVICE DE SANTÉ DE L'ARMÉE. — LA PRÉFECTURE DE LA SEINE
LA PLUPART DES SERVICES D'HYGIÈNE ET DE DÉSINFECTION. — HOPITAUX, LYCÉES, COLLÈGES, PENSIONNATS, ETC.
EXPOSITION UNIVERSELLE 1900

GRAND PRIX (Collectivité vétérinaire). — **MÉDAILLE D'OR** (la seule décernée aux Désinfectants)

Le CRÉSYL-JEYES est le plus efficace et le plus sûr des désinfectants antiseptiques. Employé en émulsions à 1 ou 2 p. 100, Deux à quatre cuillerées à café par litre d'eau, il détruit rapidement tous les microbes et les germes infectieux de toute nature, et fait disparaître immédiatement les miasmes et les mauvaises odeurs.

Le CRÉSYL-JEYES est le préventif le plus sûr contre Peste, Choléra, Typhus, Diphtérie, etc. Indispensable pour assainir les Habitations, Navires, Magasins, Entrepôts, Épiers, Puits, etc.

Le CRÉSYL-JEYES éloigne ou détruit Rats, Souris, Cancrelas, détruit les Larves de Moustiques.

ENVOI FRANCO sur demande d'une intéressante Brochure contenant des Rapports scientifiques, mode d'emploi et prix-courants.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUITS SANITAIRES ET ANTISEPTIQUES, 35, rue des Francs-Bourgeois, 35. — PARIS

Exiger sur tous les récipients : flacons, bidons, boîtes, les marques et cachets de la Société, ainsi que le nom "JEYES"

FUSILS GUINARD

EXCELLENTS

BON MARCHÉ

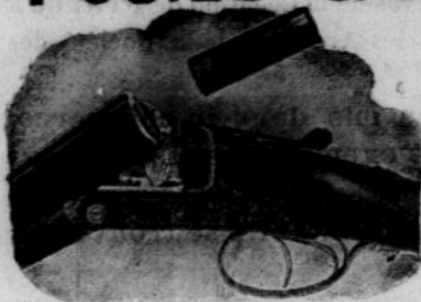
Voir les modèles nouveaux

— 1909 —

SPECIALITÉ D'ARMES

POUR

COLONS & EXPLORATEURS



Étab^{ts} GUINARD & C^{ie}, Armuriers brevetés

8, avenue de l'Opéra. — PARIS

COMPTOIR GÉOLOGIQUE, MINÉRALOGIQUE ET SPÉCIAL DE PROSPECTION MINIÈRE Alexandre STUER

4, rue de Castellane

Petits FOURS PORTATIFS à coupeller et à fondre, de l'ingénieur Braly, pour la prospection de l'or, de l'argent, étain, plomb, antimoine, bismuth, molybdène, tungstène, etc. etc. (Prospectus spécial). — **BALANCE** de l'ingénieur Degoutin donnant le 1/15 et pouvant donner le 1/40 de milligramme, indérangeable, indérivable, de principe nouveau et du prix de 65 fr. — **PORUNIA**, BATEES Bois, tôle, cuivre. Batées centrifuges. — **SLUICES** (portatifs), **RIFLES**, **BERCEAUX**, **LONG-TOMS**, etc. (Prospectus spécial). — Collections géologiques et minéralogiques pour prospections de tous minerais en général et des pierres précieuses en particulier. — Nécessaires de minéralogie de toute importance. — Trousses d'explorateurs.

Demander la liste des Catalogues.

ANIODOL

LE PLUS PUISSANT ANTISEPTIQUE DESINFECTANT

Demandez l'étude faite par M. E. FOUARD, Ch^{te} à l'INSTITUT PASTEUR

DÉSODORISANT UNIVERSEL

Sans Mercure, ni Cuivre — Ne tache pas — Ni Toxique, ni Caustique.

ACCOUCHEMENTS - CHIRURGIE - MALADIES INFECTIEUSES

SOLUTION COMMERCIALE au 1/100. (Une grande cuillerée dans 1 litre d'eau pour usage externe).

INDISPENSABLE contre les ÉPIDÉMIES

Utile dans **PLAIES** de toute nature, **FIÈVRES**, **DIARRHÉES**, **GASTRO-ENTÉRITES**, **DYSENTERIES**, **PESTE**, **CHOLÉRA**
Se prend à l'intérieur à la dose de 1 cuillerée à café à une grande cuillerée dans un litre d'eau, en tisane, pour désinfecter le tube digestif dont il rétablit les fonctions.

PUISSANCES } BACTÉRICIDE 23.40 } sur le Bacille typhique
ANTISEPTIQUE 52.85 } (établies par M^r FOUARD, Ch^{te} à l'INSTITUT PASTEUR)
Celle du Phénol étant : 1.85 et du Sublimé : 20.

SAVON BACTÉRICIDE A L'ANIODOL 2%

POUDRE D'ANIODOL **INSOLUBLE**
remplace l'ODOFORME

Se trouve dans toutes les bonnes Pharmacies. — SE MÉFIER des CONTREFAÇONS.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

AU

COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

19-21, rue Cassette. — PARIS

Toute personne qui souscrit une somme de

25 à 300 francs	a la qualité d'Adhérent.
300 à 1000	— a le titre de Donateur.
1000 et au-dessus	— Bienfaiteur.

Je soussigné (Nom et qualité)

adresse

souscris au COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE la somme de

que veuillez trouver inclus en

un mandat (1)
un chèque

SIGNATURE :

que M. le Trésorier voudra bien faire encaisser à mon domicile⁽¹⁾

On peut souscrire au Comité de l'Asie Française une somme quelconque, mais le Bulletin ne sera servi gratuitement pendant un an qu'aux personnes ayant versé au moins 20 fr.

Le minimum est seulement de 15 fr. pour les officiers et fonctionnaires.

N.-B. — Les souscripteurs inscrits avant 1907 jouissent du privilège de maintenir leur cotisation au chiffre antérieur.

(1) Effacer l'une ou l'autre formule.

CASE A LOUER

COMPAGNIE DES MESSAGERIES MARITIMES

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 45.000.000 DE FRANCS

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS

DÉPARTS DE MARSEILLE

Du 1^{er} Août 1910 aux dates suivantes :

Egypte et Syrie	Jeudi 4 Août midi.	Pour Alexandrie, Port-Saïd, et pour passagers seulement, Jaffa et Beyrouth	EQUATEUR C. Guillet.
Angleterre <small>(Pour marchandises seulement.....)</small>	Vendredi 5 — midi.	Pour Le Havre et Londres.....	CHARENTE C. Aubouy.
Grèce, Turquie et Mer Noire	Samedi 6 — 4 h. s.	Pour Le Pirée, Smyrne, Dardanelles, Constantinople, Samsoun, Trébizonde et Batoum.....	DANUBE C. Aumérat.

Ceylan, Indes, Cochinchine, Siam, Tonkin, Chine et Japon	Le Dimanche 14 Août 1910, à 11 heures du matin Pour Port-Saïd, Aden, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Schanghai, Kôbé et Yokohama. <i>Correspondances : à Colombo pour Pondichéry et Calcutta; à Singapore pour Batavia; à Saïgon : 1^o pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haïphong; 2^o pour Bangkok.</i>	YARRA C. Ristorcelli.
--	---	--------------------------

Indes, Ceylan, Australie, Nouvelle-Calédonie et Nouvelles-Hébrides	Le Mercredi 24 Août 1910, à 11 heures du matin Pour Port-Saïd, Suez, Aden, Bombay, Colombo, Fremantle, Adélaïde, Melbourne, Sydney et Nouméa. (Service annexe de Nouméa aux Nouvelles-Hébrides.)	CALÉDONIEN C. Lafont.
--	--	--------------------------

Ceylan, Cochinchine, Siam, Tonkin, Chine et Japon et pour passagers seulement Australie, Nouvelle-Calédonie et Nouvelles-Hébrides	Le Dimanche 28 Août 1910, à 11 heures du matin Pour Port-Saïd, Djibouti, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Changhaï, Kôbé et Yokohama. <i>Correspondances : à Colombo avec le Calédonien pour les passagers à destination de l'Australie, de la Nouvelle-Calédonie et des Nouvelles-Hébrides; à Singapore pour Batavia; à Saïgon : 1^o pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haïphong; 2^o pour Bangkok.</i>	Océanien C. Sellier c. de f.
---	---	------------------------------------

Djibouti Madagascar La Réunion Maurice	Via Zanzibar	Le Mercredi 10 Août 1910, à 11 heures du matin Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Mombasa, Zanzibar, Mayotte, Majunga, Nossi-Bé, Diégo-Suarez, Tamatave, La Réunion et Maurice. <i>Correspondance : à Majunga pour Naméla, Morundava, Ambohibé, Tuléar, Laurengo-Marquez, Durban.</i>	NATAL * C. Eschenauer.
	Via Mahé	Le Jeudi 25 Août 1910, à 11 heures du matin Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Aden, Mahé (Seychelles), Diégo-Suarez, Sainte-Marie, Tamatave, La Réunion et Maurice. <i>Correspondances : 1^o à Diégo-Suarez pour Nossi-Bé, Analalave, Majunga, Mayotte, Mutsamudu, Mohéli, Moroni, Zanzibar; 2^o à Tamatave pour Valomandry, Mahanaro, Mananjary, Farafangana, Fort-Dauphin, Tuléar.</i>	ADOUR * C. Aillaud.

LIGNES COMMERCIALES D'INDO-CHINE ET D'EXTRÊME-ORIENT

	D'ANVERS	DE DUNKERQUE	DU HAVRE	DE MARSEILLE	
Djibouti, Colombo, Singapore, Hong-Kong, Japon, Changhaï.	1 ^{er} Septembre	—	—	14 Septembre	KOUANG-SI C. Mercier.
	1 ^{er} Novembre	—	—	14 Novembre	MEINAM C. Dorise.
Colombo, Saïgon, Tourane, Haïphong	—	13 Août	17 Août	30 Août	LOUQSOR * C. Bocognani.
	—	13 Septembre	17 Septembre	30 Septembre	EL-KANTARA * C. Lassince.

DÉPARTS DU HAVRE POUR MARSEILLE (pour marchandises seulement).
Lundi 1^{er} août 1910..... DORDOGNE, C. Vézia | Lundi 8 août 1910..... MATAPAN, C. M. Tivolle.

DÉPARTS DE BORDEAUX

Espagne, Portugal, Sénégal, Brésil et La Plata	Le Lundi 1^{er} Août 1910 Pour La Pallice, Bilbao, Vigo, Rio-Janeiro (1), Montevideo et Buenos-Ayres (2).	HIMALAYA C. A. Fivolle.
	Le Vendredi 12 Août 1910 Pour Lisbonne, Dakar, Rio-Janeiro (1), Santos, Montevideo et Buenos-Ayres (2).	MAGELLAN C. Dupuy-Fromy l. de v.
	Le Vendredi 26 Août 1910 Pour Lisbonne, Dakar, Pernambuco, Bahia, Rio-Janeiro (1), Montevideo et Buenos-Ayres (2). <i>(1) Par transbordement à Rio-Janeiro pour Paranagua, Antonina, Santa-Catharina, Rio-Grande do Sul, Pelotas et Porto-Alègre, pour marchandises seulement.</i> <i>(2) Par transbordement à Buenos-Ayres pour Rosario, pour marchandises seulement.</i>	ATLANTIQUE C. Lidin l. de v.

* Les départs ont lieu du Môle de la Pinède.

COMPOSITION DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Président : M. EMILE SENART, de l'Institut;
Vice-présidents : MM. EUG. ETIENNE, vice-président de la Chambre des députés, ancien ministre; GUILLAIN, inspecteur général des ponts et chaussées, ancien ministre; marquis DE MOUSTIER, député; marquis DE REVERSEAUX, ambassadeur de France;
Trésorier : M. CHARLES PICOT, ancien inspecteur des finances;
Secrétaire général : Comte DE LABRY;
Membres :
MM.
Adam, député ;
Prince d'Arenberg, de l'Institut, ancien député, Président du Comité de l'Afrique Française;
Aymonier, ancien directeur de l'École Coloniale;
Aynard, député, régent de la Banque de France;
Marquis de Barthélemy, explorateur ;
Bapst, ministre plénipotentiaire;
Beau, ministre plénipotentiaire ;
Philippe Berthelot, secrétaire d'ambassade ;
Marc Bel, ingénieur civil des mines ;
Bertin, membre de l'Institut ;
Benoît-Oriol, ancien député ;
Bons d'Anty, consul général de France ;
De Billy, administrateur des Chargeurs Réunis ;
Prince Roland Bonaparte ;
De la Boulinière, ministre plénipotentiaire ;
Paul Bourde ;
Vicomte Robert de Caix de Saint-Aymour ;
Casenave, ministre plénipotentiaire ;
Comte Jean de Castellane ;
J. Chailley, député ;
Chavannes, membre de l'Institut ;
Comte du Chaylard, ministre plénipotentiaire ;
Charles-Roux, ancien député ;
Chastenot, député ;
A. Chaumier, président du Comité du Commerce et de l'Industrie de l'Indo-Chine ;
Baron Denys Cochin, député ;
Victor Collin, ministre plénipotentiaire ;
L. de Contenson ;
Henri Cordier, de l'Institut ;
Baron de Courcel, ambassadeur de France ;
J. Couvert, prés. de la Chambre de commerce du Havre ;
Delafosse, député ;
C. Depincé ;
Deschanel, de l'Académie Française, député ;
Descos, ministre de France à Belgrade ;
J. Develle, ancien ministre, ancien député ;
Paul Doumer, ancien gouverneur général de l'Indo-Chine ;
Dubail, ministre plénipotentiaire ;
E. Duboc, adm. de la Société de sauvetage des naufragés ;
Dubochet, ancien député, président de la Chambre de commerce de Nantes ;
Esnault-Pelterie, président de l'Association Cotonnière ;
Finot, anc. dir. de l'École Française d'Extrême-Orient ;
Henri Froidevaux ;
C. Gabiat, ancien député ;
Georges Gaulis ;
A. Gérard, administrateur de la Société des Manufactures de Saint-Gobain ;
Amiral Gervais ;
Comte J. de Gontaut-Biron, député ;
Jean Gout, consul général ;
Grandidier, de l'Institut ;
Guieysse, ancien ministre ;
Harmand, ambassadeur de France.

J. Haussmann, receveur des finances ;
Prince d'Hénin, sénateur ;
Henry ;
Lucien Hubert, député ;
Baron Hulot, secrét. général de la Société de Géographie ;
Commandant Jouinot-Gambetta ;
Raymond Kœchlin ;
Paul Labbé, secrétaire général de la Société de Géographie Commerciale ;
Charles Lallemand, ingénieur en chef des mines ;
Lavoignat, doyen des notaires de Paris ;
Le Myre de Vilers, ambassadeur de France ;
Robert Lebaudy ;
A. Lebon, ancien ministre ;
Général Lebon ;
Leclère, ingénieur en chef des mines ;
Pierre Lefèvre-Pontalis, Secrétaire d'ambassade ;
Anatole Leroy-Beaulieu ;
Paul Leroy-Beaulieu ;
Pierre Leroy-Beaulteu, député ;
Lesueur, ancien sénateur ;
Colonel Levé ;
Raphaël Georges Lévy,
M^{me} Massieu, explorateur ;
Claudius Madrolle, explorateur ;
Marmottant, avoué ;
Louis Marin, député ;
Mége, ancien député ;
Mellier, président des Eaux et Electricité de l'Indo-Chine ;
Marcel Monnier, explorateur ;
Charles Mourey, chef de service à l'Office colonial ;
Baron de Neufize ;
Baron Hély d'Oissel, ancien député ;
Comte d'Ormesson ;
Maurice Ordinaire, ancien député ;
Georges Outrey, ministre plénipotentiaire ;
Colonel Vicomte de la Panouse, délégué général du Comité pour le littoral méditerranéen ;
Ed. Payen ;
D. Pérouse, Inspecteur général des Ponts et Chaussées en retraite ;
De Peyerimhoff de Fontenelle ;
René Pinon ;
Ch. Prévot, sénateur ;
Raiberti, député ;
L. Raveneau, sec. de la réd. des « Annales de Géographie » ;
P. Ristelhueber, consul général de France en retraite ;
Baron Roulleaux-Dugage, député ;
Roume, gouverneur général honoraire des Colonies ;
Albin Rozet, député ;
Saint-Germain, sénateur ;
Sallandrouze de la Mornaix ;
A. Salles, inspecteur des Colonies.
Christian Schefer ;
Schell ;
Spronck, député ;
Eugène Schneider, gérant des établissements Schneider et C^{ie} du Creusot ;
Siegfried, sénateur, ancien ministre ;
S. Simon, directeur de la Banque de l'Indo-Chine ;
Steeg ;
Auguste Terrier, secrét. général du Comité de l'Afrique Française ;
André Tardieu ;
J. Trystram, président de la Chambre de commerce de Dunkerque ;
P. de Vauréal, admin des Phares de l'Empire ottoman ;
Richard Waddington, sénateur, président de la Chambre de commerce de Rouen.

L'ŒUVRE DU COMITÉ

Le Comité de l'Asie Française entre dans sa septième année.

Les événements qui se sont succédé depuis 1904 ont justifié sa création et son programme. Jamais depuis les temps modernes, les affaires d'Asie n'ont joué un rôle plus important dans la politique universelle. La dernière guerre d'Extrême-Orient a altéré, pour un temps tout au moins, jusqu'à l'équilibre européen. Dans le devant, les rivalités d'influences s'accroissent; il conviendra, dès lors, que notre politique y soit plus que jamais vigilante et active. En même temps, dans toute l'Asie, de la Chine à la Perse, des tendances nouvelles qui s'imposent à l'attention et commandent l'attitude des Européens, dominateurs ou simples commerçants, tendent à modifier les situations anciennes.

C'est assez dire l'importance qu'il y a pour notre pays à être impartialément instruit des mouvements de ce monde qu'entraîne une évolution rapide. Le Comité de l'Asie Française s'est efforcé de répondre à ce besoin selon le programme que lui traçait son fondateur, M. Eugène Etienne, lorsqu'il disait que le Comité devait se proposer de devenir « le Centre réunissant les nombreux renseignements économiques, diplomatiques, ethniques, sociaux et religieux qu'exige une action raisonnée et suivie en présence des problèmes asiatiques ». Il a tendu sans cesse, comme l'annonçait cet exposé, à « réaliser, en ce qui concerne l'Asie, la nécessaire émancipation intellectuelle du pays », qui, trop longtemps, n'a été renseigné sur l'Asie que par des organisations inféodées à nos concurrents, à nos rivaux. Nous avons fait de notre mieux pour mettre des informations impartiales et continues à la disposition du public, soit directement, soit par l'intermédiaire de la grande presse quotidienne qui s'est inspirée à plusieurs reprises de notre *Bulletin* et de nos Conférences. Nous voudrions faire encore plus à l'avenir.

L'éveil d'aspirations et d'inquiétudes nouvelles en Asie confirme ce souci d'une politique éclairée, fondée sur une observation sympathique aux indigènes, qui s'affirmait dans notre programme et s'est affirmé de plus en plus dans notre *Bulletin*. Notre président le déclarait dès la première heure : « En Indo-Chine, nous avons à rendre inébranlable notre domination en assurant la prospérité économique du pays et surtout la collaboration consentie, bienveillante des indigènes avec leurs maîtres politiques français... L'Indo-Chine française ne saurait vivre que si elle devient une force vivante, autonome, capable de faire équilibre aux autres forces qui vont naître et grandir peu à peu dans la transformation de l'Extrême-Orient. » Ces paroles paraissent

presque prophétiques si l'on songe aux événements qui se sont succédé en Asie depuis 1904. Plus que jamais une bonne politique indigène, toujours profondément pénétrée de justice et de bienveillance, jamais suspecte d'hésitation ni de faiblesse, doit être au premier plan de nos préoccupations. Les efforts que nous ferons pour qu'elle soit de plus en plus appliquée ne seront pas rendus superflus par la sympathie, trop souvent verbale et superficielle, que rencontre partout en France ce principe politique. Souvent les bonnes intentions trop faibles se brisent aux difficultés pratiques : l'absence d'observation sérieuse et sincère, l'insuffisance, chez quelques agents, de la haute culture intellectuelle, surtout de la dignité et de l'énergie morales; la prédominance de préoccupations fiscales dont la sanction est moins grave, mais plus immédiate; parfois la résistance d'intérêts particuliers qui essaient de confondre leur satisfaction avec l'œuvre coloniale que doit accomplir cette personnalité durable qu'est la France. S'il est vrai que la période de la conquête est close, il reste assurément à faire à ceux qui veulent que notre domination s'inspire toujours du sentiment de nos responsabilités et du souci de l'avenir national.

Les mêmes scrupules, la même politique fondée sur une observation attentive et une sympathie véritable doivent nous guider dans notre effort pour développer notre influence et étendre des affaires dans les pays d'Asie dont nous ne détenons pas la domination. Ajoutons qu'ils servent l'intérêt du contribuable français; car seule la politique coloniale qui s'en inspire est à la fois aussi peu onéreuse et aussi féconde que possible.

Telles sont les idées qu'une œuvre d'information et de doctrine comme notre Comité doit s'efforcer de répandre dans le public. Il nous est permis de penser que ces renseignements et les conclusions qu'ils imposent auront leur prix même pour un personnel politique auquel son instabilité et la fascination des luttes intérieures rendent plus difficile une action extérieure systématique et suivie.

Cette œuvre désintéressée et patriotique, sous des formes variées — politique et économique ici, là plus purement scientifique — embrasse toute l'Asie. Ses exigences augmentent avec la complexité des circonstances : de précieux concours l'ont fait vivre et grandir pendant six années. Puissent-ils continuer à la développer, de plus en plus nombreux et efficaces, dans l'avenir!

Les vice-présidents,

EUG. ETIENNE.

GUILLAIN.

DE MOUSTIER.

DE REVERSEAUX.

Le président,

EMILE SENART.

Vient de paraître :

Le premier volume de

L'HISTOIRE DES MISSIONS EN CHINE

Mission du Kouy-Tcheou

Par l'abbé Adrien LAUNAY

L'ouvrage formera 3 volumes in-8° raisin de 550 pages. Il est fait : 1° sur les Archives du Ministère des Affaires Étrangères de **France**; 2° les Archives de la Propagande à **Rome**; 3° les Archives de la Légation de **France** à **Péking**; 4° les Archives de la Mission du **Kouy-Tcheou** à **Kouy-Yang**; 5° les Archives de la Société des **Missions étrangères à Paris**.

Presque tous les Documents cités sont **inédits**. Quoique cet ouvrage ne soit **pas mis dans le commerce**, nous offrons quelques exemplaires du 1^{er} volume à **15 francs net**. Tirage à cent exemplaires. Les acheteurs du 1^{er} volume pourront acquérir le 2^e paraissant en juillet 1908 et le 3^e, et dernier, lequel paraîtra en novembre 1908. Chaque volume de cet ouvrage portera sur la couverture la mention suivante : **Ne se trouve pas en librairie. Achat permanent de Livres et Bibliothèques en tous genres.**

Envoi franco du Catalogue de la Librairie paraissant mensuellement sur demande.

ENVOI FRANCO
de la Notice

SUR DEMANDE
explicative



MONTRE

BOUSSOLE

Du Cap^{no} VINCENT

Brevetée en France et à l'Étranger

CHRONOMÈTRE. Montre astronomique.

Calendrier, Cadran Solaire, Boussole de déclinaison, Boussole d'orientation, Boussole de direction, Boussole marine, Théodolite et Goniomètre. Livrée en étui pour être portée à la ceinture ou en sautoir.

Prix : 100 fr.

En vente chez M. Louis GRUET, Jeune
Cessionnaire et Fabricant.

73, Grande-Rue, à BESANÇON (Doubs) France.

PUBLICITÉ

Pour tout ce qui concerne la publicité dans le
« Bulletin du Comité de l'Asie Française » s'adresser
à M. PRUDHON, 50, rue Saint-Lambert (XV^e).

Fabrique de PERLES et de VERROTÉRIES Coloniales

SPECIALITÉS POUR L'AFRIQUE

A. D. SCHWENK

& Jacob H. Jeiteles Sohn

PARIS — 57-59, Rue Réaumur, 57-59 — PARIS

Fabrique à Gablonz (Bohême)

MÉDAILLE D'OR, EXPOSITION COLONIALE, BRUXELLES 1891

MÉDAILLE D'OR, EXPOSITION UNIVERSELLE, PARIS 1889

LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE, EXPOSITION UNIVERSELLE, CHICAGO 1893

Perles dorées inaltérables. — Corail imitation. — Ambre vrai et imitation.
Perles argentées. — Cornaline imitation. — Oregos. — Pennés, etc.
Djigidas. — Baïaccas. — Rocailles. — Charlottes. — Anghésis. — Amulettes. — Bracelets
Bagues. — Colliers. — Chapelets musulmans. — Épingles à coiffures, etc.



CRÉSYL-JEYES



DESINFECTANT ANTISEPTIQUE

Ni toxique ni corrosif. — Le plus puissant
Refuser tous PRODUITS dits similaires

Marque déposée

Marque déposée

ADOPTÉ PAR LE SERVICE DE SANTÉ DE L'ARMÉE. — LA PRÉFECTURE DE LA SEINE
LA PLUPART DES SERVICES D'HYGIÈNE ET DE DÉSINFECTION. — HOPITAUX, LYCÉES, COLLÈGES, PENSIONNATS, ETC.

EXPOSITION UNIVERSELLE 1900

GRAND PRIX (Collectivité vétérinaire). — MÉDAILLE D'OR (la seule décernée aux Désinfectants)

Le CRÉSYL-JEYES est le plus efficace et le plus sûr des désinfectants antiseptiques. Employé en émulsions à 1 ou 2 p. 100, Deux à quatre cuillerées à café par litre d'eau, il détruit rapidement tous les microbes et les germes infectieux de toute nature, et fait disparaître immédiatement les miasmes et les mauvaises odeurs.

Le CRÉSYL-JEYES est le préventif le plus sûr contre Peste, Choléra, Typhus, Diphtérie, etc. Indispensable pour assainir les Habitations, Navires, Magasins, Entrepôts, Étoiers, Puisards, etc.

Le CRÉSYL-JEYES éloigne ou détruit Rats, Souris, Cancrelas, détruit les Larves de Moustiques.

ENVOI FRANCO sur demande d'une intéressante Brochure contenant des Rapports scientifiques, mode d'emploi et prix-courants.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUITS SANITAIRES ET ANTISEPTIQUES, 35, rue des Francs-Bourgeois, 35. — PARIS

Exiger sur tous les récipients : flacons, bidons, boîtes, les marques et cachets de la Société, ainsi que le nom "JEYES"

FUSILS GUINARD

EXCELLENTS

BON MARCHÉ

Voir les modèles nouveaux

— 1909 —

SPECIALITÉ D'ARMES

POUR

COLONS & EXPLORATEURS

Étab^{ts} GUINARD & C^{ie}, Armuriers brevetés

8, avenue de l'Opéra. — PARIS



COMPTOIR GÉOLOGIQUE, MINÉRALOGIQUE ET SPÉCIAL DE PROSPECTION MINIÈRE Alexandre STUER

4, rue de Castellane

Petits FOURS PORTATIFS à coupeller et à fondre, de l'ingénieur Braly, pour la prospection de l'or, de l'argent, étain, plomb, antimoine, bismuth, molybdène, tungstène, etc., etc. (Prospectus spécial). — BALANCE de l'ingénieur Degoutin donnant le 1/15 et pouvant donner le 1/40 de milligramme, indérageable, indérageable, de principe nouveau et du prix de 65 fr. — PORUNIA, BATEES Bois, tôle, cuivre. Bâtes centrifuges. — SLUICES (portatifs). RIFLES, BERCEAUX, LONG-TOMS, etc. (Prospectus spécial). — Collections géologiques et minéralogiques pour prospections de tous minerais en général et des pierres précieuses en particulier. — Nécessaires de minéralogie de toute importance. — Trousses d'explorateurs.

Demander la liste des Catalogues.

ANIODOL

LE PLUS PUISSANT ANTISEPTIQUE DÉSINFECTANT

Demandez l'étude faite par M. E. FOUARD, Ch^{te} à l'INSTITUT PASTEUR

DÉSODORISANT UNIVERSEL

Sans Mercure, ni Cuivre — Ne tache pas — Ni Toxique, ni Caustique.

ACCOUCHEMENTS - CHIRURGIE - MALADIES INFECTIEUSES

SOLUTION COMMERCIALE au 1/100. (Une grande cuillerée dans 1 litre d'eau pour usage externe).

INDISPENSABLE contre les ÉPIDÉMIES

Utile dans PLAIES de toute nature, FIÈVRES, DIARRHÉES, GASTRO-ENTÉRITES, DYSENTERIES, PESTE, CHOLÉRA
Se prend à l'intérieur à la dose de 1 cuillerée à café à une grande cuillerée dans un litre d'eau, en tisane, pour désinfecter le tube digestif dont il rétablit les fonctions.

PUISSANCES } BACTÉRICIDE 23.40 } sur le Bacille typhique
 } ANTISEPTIQUE 52.85 } (établies par M^r FOUARD, Ch^{te} à l'INSTITUT PASTEUR)
Celle du Phénol étant : 1.85 et du Sublimé : 20.

SAVON BACTÉRICIDE A L'ANIODOL 2%

POUDRE D'ANIODOL INSOLUBLE
remplace l'ODOFORME

Se trouve dans toutes les bonnes Pharmacies. — SE MÉFIER des CONTREFAÇONS.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

AU

COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

19-21, rue Cassette. — PARIS

Toute personne qui souscrit une somme de

}	25 à 300 francs	a la qualité d'Adhérent.
	300 à 1000	— a le titre de Donateur.
	1000 et au-dessus	— Bienfaiteur.

Je soussigné (Nom et qualité)

adresse,

souscris au COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE la somme de

que veuillez trouver inclus en

}	un mandat (1)
	un chèque

SIGNATURE :

que M. le Trésorier voudra bien faire encaisser à mon domicile⁽¹⁾

On peut souscrire au Comité de l'Asie Française une somme quelconque, mais le Bulletin ne sera servi gratuitement pendant un an qu'aux personnes ayant versé au moins 20 fr.

Le minimum est seulement de 15 fr. pour les officiers et fonctionnaires.

N.-B. — Les souscripteurs inscrits avant 1907 jouissent du privilège de maintenir leur cotisation au chiffre antérieur.

(1) Effacer l'une ou l'autre formule.

CASE A LOUER.

Détacher ce BULLETIN DE SOUSCRIPTION et l'adresser au Trésorier du Comité après l'avoir rempli.

VÉRITABLES
GRAINS DE SANTÉ
 DU DOCTEUR
FRANCK Purgatifs Dépuratifs
LE REMÈDE DE LA
CONSTIPATION
ENVOI GRATUIT
d'Echantillon
T. LEROY, 96, R. d'Amsterdam
PARIS
 En Vente dans toutes les Pharmacies.

ARGUS DE LA PRESSE FONDÉ EN 1879

Le plus ancien bureau de coupures de journaux

« lit, découpe et traduit les journaux du monde entier, et en fournit les extraits sur n'importe quel sujet. »

(HECTOR MALOT.)

L'ARGUS DE LA PRESSE se charge de toutes les recherches étrospectives et documentaires qu'on veut bien lui confier.

L'ARGUS dépouille plus de DIX MILLE journaux par jour.

L'ARGUS envoie, chaque année, plus de CINQ MILLIONS d'extraits de journaux.

L'ARGUS DE LA PRESSE seul a le droit de dire qu'il est un ARGUS » ; ne pas le confondre avec des maisons similaires.

Écrire 14, rue Drouot, PARIS-IX^e.

Adresse Télégraphique : ACHAMBURE-PARIS

LE

BULLETIN DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Est en vente à Londres

A LA LIBRAIRIE LUZAC ET C^{ie}

46, Great Russell Street W. C.

Filtre Pasteurisateur Mallié
RECONNU SUPÉRIEUR A TOUS LES FILTRES

Le seul pouvant s'opposer à la transmission des maladies par les eaux, d'après les analyses officielles

Porcelaine d'amiante, Brevetée s.g.d.g. France et Etranger

ACADÉMIE DES SCIENCES
 1^{er} PRIX MONTYON
HORS CONCOURS
 Exposition Univers., Paris 1900
HORS CONCOURS MEMBRE DU JURY
 Exposition coloniale de Marseille 1906

455, Faubourg Poissonnière
PARIS




Pour toutes recherches dans les Bibliothèques et Archives, copies et classements de documents, revision de textes, mise au point, corrections d'épreuves, rédaction de comptes rendus-traductions, etc., s'adresser à l'Association des Secrétaires de rédaction, 46, rue Vivienne. Paris.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Relations avec l'Espagne et le Portugal.

Il est délivré :

A) Au départ de Paris (Quai d'Orsay) :

1^o Pour Madrid, Valladolid, Saragosse, Saint-Sébastien, Cordone, Séville, Grenade, Malaga, Cadix et Gibraltar, via Bordeaux-Irun :

a) Des billets directs simples; b) des billets d'aller et retour individuels valables 30 jours, avec faculté de prolongation; c) des billets d'aller et retour collectifs de famille valables 45 jours, avec faculté de prolongation: réductions variant de 20 à 40 % suivant le nombre de personnes.

Enregistrement direct des bagages.

Faculté d'arrêt, tant en France qu'en Espagne, à un certain nombre de points.

2^o Des billets d'aller et retour valables 30 jours pour Lisbonne, Porto, Guarda, Pampilhosa et Entroncamento.

3^o Des billets aller et retour directs pour Port-Bou (avec retour au départ de Cerbère (via Tours, Bordeaux, Narbonne à l'aller et via Narbonne, Montauban, Limoges, au retour ou inversement, validité 13 jours.

4^o Des billets d'aller et retour 1^{re} et 2^e classes pour Lisbonne-Rocio et Porto, comportant l'emprunt en Portugal du circuit Fuentes d'Onoro, Villaformoso, Pampilhosa, Lisbonne, Porto, Barca d'Alba, Fregeneda.

Validité 30 jours, avec faculté de prolongation moyennant supplément.

B) Au départ de Paris et de toutes les gares du réseau :

1^o Du 12 mars au 15 mai 1910. des billets aller et retour individuels à prix exceptionnellement réduits pour Madrid et pour Séville, savoir :

Pour Madrid : de 167 francs en 1^{re} classe, de 119 francs en 2^e classe.

Pour Séville : de 222 francs en 1^{re} classe, de 164 francs en 2^e classe.

Validité pour le retour jusqu'au 15 juin inclus, dernière date pour l'arrivée du voyageur à son point de départ.

2^o Des billets demi-circulaires espagnols, comportant six itinéraires, conjointement avec des billets français dont l'itinéraire comporte la sortie de France par Port-Bou et la rentrée en France par Hendaye ou réciproquement.

3^o Des billets circulaires espagnols à itinéraire facultatif, conjointement avec des billets français comportant, soit la sortie et l'entrée par le même point frontière, soit l'entrée en Espagne par Irun et la sortie par Port-Bou ou inversement.

C) Au départ de Paris, Orléans, Blois, Tours, Châtellerault, Poitiers, Angoulême, Le Mans, Vierzon-Ville, Bourges, Châteauroux, Montluçon, Limoges-Bénédictins, Périgueux, Aurillac, Cahors, Tulle, des billets directs avec enregistrement direct des bagages pour Barcelone ou réciproquement.

CHEMIN DE FER DU NORD

Exposition internationale et universelle de Bruxelles.

Services rapides entre le réseau du Nord français et Bruxelles.

A partir du 1^{er} mai 1910, toutes les gares et stations du réseau du Nord délivrent :

1^o Des Billets simples d'aller et retour pour Bruxelles : les billets d'aller et retour auront une validité de 10 jours.

Les prix des billets d'aller et retour au départ de Paris sont les suivants :

1^{re} classe : 52 fr. 95 ; — 2^e classe : 37 fr. 55 ; — 3^e classe, 23 fr. 95.

2^o Le vendredi, le samedi et le dimanche seulement, des Billets d'aller et retour valables jusqu'au mardi inclusivement.

Les prix de ces billets, plus réduits que ceux des aller et retour ordinaires, comportent, pour les familles, de nouvelles réductions allant de 5 à 25 0/0 selon que la famille se compose de 2, 3, 4, 5 personnes et plus.

Ainsi, par exemple, au départ de Paris :

	1 ^{re} cl.	2 ^e cl.	3 ^e cl.
Pour 1 personne.....	50 05	33 75	22 »
2 — Réduction de 5 %	47 55	32 05	20 90
3 — — 10	45 05	30 40	19 80
4 — — 15	42 55	28 70	18 70
5 — — 20	40 05	27 »	17 60
Au-delà de 5.....	25	35 55	25 30 16 50

3^o Des Cartes d'abonnement belges valables 5 et 15 jours sur tous les réseaux belges.

Chaque carte peut être délivrée conjointement avec un billet d'aller et retour sur les lignes du Nord ayant la même durée de validité que la carte d'abonnement belge.

Les prix des cartes d'abonnement belges sont les suivants :

A. — Valables 15 jours : 1^{re} cl., 64 fr. 50 ; 2^e cl., 44 fr. ; 3^e cl., 23 fr. 50.

B. — Valables 5 jours : 1^{re} cl., 30 fr. 75 ; 2^e cl., 20 fr. 50 ; 3^e cl., 11 fr. 75.

Les prix applicables sur le parcours Nord sont ceux des aller et retour ordinaires (Tarif spécial G. V. n^o 2) suivant la distance parcourue du point de départ à l'une quelconque des frontières franco-belges. Le choix de l'itinéraire est laissé au gré du voyageur. Sur ces prix d'aller et retour, les réductions spéciales ci-dessous sont faites en faveur des familles composées de :

2 personnes.....	5 %
3 —	10
4 —	15
5 —	20
Au-dessus	25

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MEDITERRANÉE

L'Orient et l'Égypte, via Marseille.

Billets simples, valables 45 jours, 1^{re} et 2^e classes, délivrés à la gare de P.-L.-M., et dans les Agences des Compagnies des Messageries maritimes, Fraissinet et Paquet, pour l'un quelconque des ports ci-après : Alexandrie, Beyrouth, Constantinople, Le Pirée, Smyrne, Jaffa, Port-Saïd, Batoum, Salonique, Odessa, Sansoun, etc.

Billets d'aller et retour valables 120 jours, 1^{re} et 2^e classes, délivrés à la gare de Paris P.-L.-M. et dans les Agences des Compagnies des Messageries maritimes et Paquet pour les ports indiqués ci-dessus.

Arrêts facultatifs sur le réseau P.-L.-M. ; le trajet de Paris à Marseille peut être effectué, soit par la Bourgoigne, soit par le Bourbonnais.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Abonnements individuels et de famille pour les côtes Nord et Sud de Bretagne.

Afin de permettre aux touristes, ainsi qu'aux familles, de s'installer sur une des plages de Bretagne et de rayonner de là sur les autres localités de cette région, si variée et si intéressante, la Compagnie d'Orléans, d'accord avec les chemins de fer de l'Etat (ancien réseau de l'Ouest), délivre du jeudi qui précède la fête des Rameaux au 31 octobre inclus, au départ de toute gare, station ou halte des deux réseaux (lignes de banlieue du réseau de l'Etat (anciennes lignes de banlieue de la Compagnie de l'Ouest exceptées), des abonnements individuels et de famille de 1^{re} et 2^e classes pour les côtes Sud et Nord de Bretagne (gares des lignes du Croisic et de Guérande à Brest et de Brest à Granville par Lamballe, Dol et Folligny et des lignes d'embranchement vers la mer).

Ces abonnements comportent, en outre du trajet d'aller et retour à ces côtes, avec arrêts intermédiaires facultatifs, la faculté de circuler à volonté sur les lignes des côtes Sud et Nord de Bretagne ; ils sont valables 33 jours avec faculté de prolongation d'une ou deux fois d'un mois moyennant un supplément de 25 0/0 du prix initial pour chaque période, sans que la validité puisse en aucun cas dépasser le 15 novembre.

Le prix des cartes d'abonnement est de 95 francs en 2^e classe et de 130 francs en 1^{re} classe, lorsque la distance pour les parcours (aller et retour) n'excède pas 1 000 kilomètres en dehors des points de libre circulation. Au delà de 1 000 kilomètres, le prix est augmenté de 0 fr. 45 et de 0 fr. 65 (en 2^e et 1^{re} classes) par kilomètre en sus.

Des réductions allant jusqu'à 50 0/0 sont consenties en faveur des membres d'une même famille.

Facultés données aux voyageurs pour se rendre sur l'une des plages de Bretagne desservies par le réseau d'Orléans.

1^o Billets d'aller et retour individuels. Ces billets de toutes classes, valables 33 jours, avec faculté de prolongation moyennant supplément, sont délivrés du jeudi qui précède la fête des Rameaux au 31 octobre à toutes les stations du réseau d'Orléans pour les stations suivantes :

Saint-Nazaire, Pornichet, Escoublac-la-Baule, Le Pouliguen, Batz, Le Croisic, Guérande, Quiberon, Saint-Pierre-Quiberon, Plouharnel-Carnac, Vannes, Lorient, Quimperlé, Concarneau, Quimper, Pont-l'Abbé, Douarnenez et Châteaulin.

Réduction de 20 à 40 % suivant la classe et le parcours.

2^o Billets d'aller et retour collectifs de famille, en 1^{re}, 2^e et 3^e classes, délivrés aux familles d'au moins trois personnes, de toute station du réseau à toute station balnéaire du réseau située à 60 kilomètres au moins du point de départ.

a) Saison de printemps, du jeudi qui précède la fête des Rameaux au 25 juin.

Validité : 33 jours, 2 prolongations facultatives de 15 jours moyennant supplément.

b) Saison d'été, du 25 juin au 1^{er} octobre.

Validité : jusqu'au 5 novembre

Réduction des aller et retour pour les trois premières personnes, de 50 0/0 pour la quatrième et 75 0/0 pour la cinquième et les suivantes.

Arrêts facultatifs à toutes les gares situées sur l'itinéraire.

Faculté pour le chef de famille de rentrer isolément à son point de départ. Délivrance à un ou plusieurs membres de la famille de cartes d'identité permettant au titulaire de voyager isolément à demi-tarif entre le point de départ et le lieu de destination mentionnés sur le billet.

En outre, pour les billets de saison d'été, les membres de la famille au-dessus de trois personnes ont la faculté d'effectuer isolément leur voyage à l'aller et au retour en acquittant au guichet le prix d'un billet militaire.

COMPAGNIE DES MESSAGERIES MARITIMES

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 45.000.000 DE FRANCS

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS

DÉPARTS DE MARSEILLE

Du 28 Août 1910 aux dates suivantes :

Égypte et Syrie	Judi	1 ^{er} Sept. midi.	Pour Alexandrie, Port-Saïd, et pour passagers seulement, Jaffa et Beyrouth	EQUATEUR C. Guillet.	
Angleterre	Vendredi	2 — midi.	Pour Le Havre et Londres	MÉDOC C. Lévêque.	
Grèce, Turquie et Mer Noire	Samedi	3 — 4 h. s.	Pour Le Pirée, Smyrne, Dardanelles, Constantinople, Samsoun, Trébizonde et Batoum	CRIMÉE C. Rat.	
Ceylan, Indes, Cochinchine, Siam, Tonkin, Chine et Japon	Le Dimanche 11 Septembre 1910, à 11 heures du matin Pour Port-Saïd, Aden, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Schanghai, Kobé et Yokohama. Correspondances : à Colombo pour Pondichéry et Calcutta; à Singapore pour Batavia; à Saïgon : 1 ^o pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haïphong; 2 ^o pour Bangkok.			DUMBÉA C. Rebufat.	
Indes, Ceylan, Australie, Nouvelle-Calédonie et Nouvelles Hébrides	Le Mercredi 21 Septembre 1910, à 11 heures du matin Pour Port-Saïd, Suez, Aden, Bombay, Colombo, Fremantle, Adélaïde, Melbourne, Sydney et Nouméa. (Service annexe de Nouméa aux Nouvelles-Hébrides.)			ARMAND-BÉHIC C. Guionnet.	
Ceylan, Cochinchine, Siam, Tonkin, Chine et Japon et pour passagers seulement	Le Dimanche 25 Septembre 1910, à 11 heures du matin Pour Port-Saïd, Djibouti, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Changhaï, Kobé et Yokohama. Correspondances : à Colombo avec l'Armand-Béhic pour les passagers à destination de l'Australie, de la Nouvelle-Calédonie et des Nouvelles-Hébrides; à Singapore pour Batavia; à Saïgon : 1 ^o pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haïphong; 2 ^o pour Bangkok.			TONKIN C. Charbonnel. l. de v.	
Australie, Nouvelle-Calédonie et Nouvelles-Hébrides	Le Samedi 10 Septembre 1910, à 11 heures du matin Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Mombasa, Zanzibar, Mayotte, Majunga, Nossi-Bé, Diégo-Suarez, Tamatave, La Réunion et Maurice. Correspondance : 1 ^o à Majunga pour Naméla, Morundava, Ambohibé, Tuléar, Lourenço-Marquez, Durban; 2 ^o à Diégo-Suarez pour Vohémar et Maroantsetra.			DJEMNAH * C. Durande, c. de f.	
Djibouti, Madagascar, La Réunion, Maurice	Via Zanzibar	Le Dimanche 25 Septembre 1910, à 11 heures du matin Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Aden, Mahé (Seychelles), Diégo-Suarez, Sainte-Marie, Tamatave, La Réunion et Maurice. Correspondances : 1 ^o à Diégo-Suarez pour Nossi-Bé, Analalave, Majunga, Mayotte, Mulsamudu, Mohély, Moroni, Zanzibar; 2 ^o à Tamatave pour Vatomandry, Mahanoro, Mananjary, Farafangana, Fort-Dauphin, Durban.			MELBOURNE * C. Combes.
	Via Mahé				

LIGNES COMMERCIALES D'INDO-CHINE ET D'EXTRÊME-ORIENT

DÉPARTS A DATES FIXES

	D'ANVERS	DE DUNKERQUE	DU HAVRE	DE MARSEILLE	
Djibouti, Colombo, Singapore, Hong-Kong, Japon, Changhaï.	—	—	—	—	
	1 ^{er} Septembre	—	—	14 Septembre	KOUANG-SI C. Mercier.
	1 ^{er} Novembre	—	—	14 Novembre	MEINAM C. Dorise.
Colombo, Saïgon, Tourane, Haïphong	—	13 Août	17 Août	30 Août	LÔUQSOR * C. Bocognani.
	—	13 Septembre	17 Septembre	30 Septembre	EL-KANTARA * C. Lassince.

DÉPARTS DU HAVRE POUR MARSEILLE (pour marchandises seulement).

Lundi 29 août 1910..... CORDOUAN, C. Embry. | Lundi 5 août 1910..... DORDOGNE, C. Vézia.

DÉPARTS DE BORDEAUX

Espagne, Portugal, Sénégal, Brésil et La Plata	Le Vendredi 2 Septembre 1910	Pour La Pallice, Bilbao, Vigo, Rio-Janeiro (1), Montevideo et Buenos-Ayres (2).	CAMBODGE C. Guignon.
	Le Vendredi 9 Septembre 1910	Pour Lisbonne, Dakar, Rio-Janeiro (1), Santos, Montevideo et Buenos-Ayres (2).	CORDILLÈRE C. Richard. l. de v.
	Le Vendredi 16 Septembre 1910	Pour Bilbao, Vigo, Rio-Janeiro (1), Montevideo et Buenos-Ayres (2).	SINAI C. X.
	Le Vendredi 23 Septembre 1910	Pour Lisbonne, Dakar, Pernambuco, Bahia, Rio-Janeiro (1), Montevideo et Buenos-Ayres (2).	AMAZONE C. Magnen.

(1) Par transbordement à Rio-Janeiro pour Paranagua, Antonina, Santa-Catharina, Rio-Grande do Sul, Pelotas et Porto-Alègre, pour marchandises seulement.
(2) Par transbordement à Buenos-Ayres pour Rosario, pour marchandises seulement.

* Les départs ont lieu du Môle de la Pinède.

COMPOSITION DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Président : M. EMILE SENART, de l'Institut;
Vice-présidents : MM. EUG. ETIENNE, vice-président de la Chambre des députés, ancien ministre; GUILLAIN, inspecteur général des ponts et chaussées, ancien ministre; marquis DE MOUSTIER, député; marquis DE REVERSEAUX, ambassadeur de France;
Trésorier : M. CHARLES PICOT, ancien inspecteur des finances;
Secrétaire général : Comte DE LABRY;

Membres :

MM.

Adam, député ;
Prince d'Arenberg, de l'Institut, ancien député, Président du Comité de l'Afrique Française;
Aymonier, ancien directeur de l'École Coloniale;
Aynard, député, régent de la Banque de France;
Marquis de Barthélemy, explorateur ;
Bapst, ministre plénipotentiaire;
Beau, ministre plénipotentiaire;
Philippe Berthelot, secrétaire d'ambassade ;
Marc Bel, ingénieur civil des mines;
Bertin, membre de l'Institut ;
Benoit-Oriol, ancien député ;
Bons d'Anty, consul général de France;
De Billy, administrateur des Chargeurs Réunis ;
Prince Roland Bonaparte ;
De la Boulinière, ministre plénipotentiaire ;
Paul Bourde;
Vicomte Robert de Caix de Saint-Aymour ;
Casenave, ministre plénipotentiaire;
Comte Jean de Castellane ;
J. Challey, député ;
Chavannes, membre de l'Institut ;
Comte du Chaylard, ministre plénipotentiaire;
Charles-Roux, ancien député ;
Chastenet, député ;
A. Chaumier, président du Comité du Commerce et de l'Industrie de l'Indo-Chine ;
Baron Denys Cochin, député ;
Victor Collin, ministre plénipotentiaire;
L. de Contenson ;
Henri Cordier, de l'Institut;
Baron de Courcel, ambassadeur de France;
J. Couvert, prés. de la Chambre de commerce du Havre;
Delafosse, député ;
C. Depincé;
Deschanel, de l'Académie Française, député ;
Descos, ministre de France à Belgrade;
J. Develle, ancien ministre, ancien député ;
Paul Doumer, ancien gouverneur général de l'Indo-Chine;
Dubail, ministre plénipotentiaire;
E. Duboc, adm. de la Société de sauvetage des naufragés;
Dubochet, ancien député, président de la Chambre de commerce de Nantes;
Esnault-Pelterie, président de l'Association Cotonnière;
Finot, anc. dir. de l'École Française d'Extrême-Orient;
Henri Froidevaux;
O. Gabiat, ancien député ;
Georges Gaulis;
A. Gérard, administrateur de la Société des Manufactures de Saint-Gobain;
Amiral Gervais;
Comte J. de Gontaut-Biron, député ;
Jean Gout, consul général;
Grandidier, de l'Institut;
Guieysse, ancien ministre;
Harmand, ambassadeur de France.

J. Haussmann, receveur des finances ;
Prince d'Hénin, sénateur ;
Henry ;
Lucien Hubert, député ;
Baron Hulot, secrét. général de la Société de Géographie;
Commandant Jouinot-Gambetta ;
Raymond Kœchlin ;
Paul Labbé, secrétaire général de la Société de Géographie Commerciale ;
Charles Lallemand, ingénieur en chef des mines ;
Lavoignat, doyen des notaires de Paris ;
Le Myre de Vilers, ambassadeur de France ;
A. Lebon, ancien ministre ;
Général Lebon ;
Leclère, ingénieur en chef des mines ;
Pierre Lefèvre-Pontalis, Secrétaire d'ambassade ;
Anatole Leroy-Beaulieu ;
Paul Leroy-Beaulieu ;
Pierre Leroy-Beaulieu, député ;
Lesueur, ancien sénateur ;
Colonel Levé ;
Raphaël Georges Lévy,
M^{me} Massieu, explorateur ;
Claudius Madrolle, explorateur ;
Marmottant, avoué ;
Louis Marin, député ;
Mège, ancien député ;
Mellier, président des Eaux et Électricité de l'Indo-Chine ;
Marcel Monnier, explorateur ;
Charles Mourey, chef de service à l'Office colonial ;
Baron de Neuffize ;
Baron Hély d'Oissel, ancien député ;
Comte d'Ormesson ;
Maurice Ordinaire, ancien député ;
Georges Outrey, ministre plénipotentiaire ;
Colonel Vicomte de la Pancuse, délégué général du Comité pour le littoral méditerranéen ;
Ed. Payen ;
D. Pérouse, Inspecteur général des Ponts et Chaussées en retraite ;
De Peyerimhoff de Fontenelle ;
René Pinon ;
Ch. Prévot, sénateur ;
Raiberti, député ;
L. Raveneau, sec. de la réd. des « Annales de Géographie » ;
P. Ristelhueber, consul général de France en retraite ;
Baron Roulleaux-Dugage, député ;
Roume, gouverneur général honoraire des Colonies ;
Albin Rozet, député ;
Saint-Germain, sénateur ;
Sallandrouze de la Mornaix ;
A. Salles, inspecteur des Colonies,
Christian Schefer ;
Scheil ;
Spronck, député ;
Eugène Schneider, gérant des établissements Schneider et C^{ie} du Creusot ;
Siegfried, sénateur, ancien ministre ;
S. Simon, directeur de la Banque de l'Indo-Chine ;
Stegg ;
Auguste Terrier, secrét. général du Comité de l'Afrique Française ;
André Tardieu ;
J. Trystram, président de la Chambre de commerce de Dunkerque ;
P. de Vauréal, admin des Phares de l'Empire ottoman ;
Richard Waddington, sénateur, président de la Chambre de commerce de Rouen.

L'ŒUVRE DU COMITÉ

Le Comité de l'Asie Française entre dans sa septième année.

Les événements qui se sont succédé depuis 1901 ont justifié sa création et son programme. Jamais depuis les temps modernes, les affaires d'Asie n'ont joué un rôle plus important dans la politique universelle. La dernière guerre d'Extrême-Orient a altéré, pour un temps tout au moins; jusqu'à l'équilibre européen. Dans le Levant, les rivalités d'influences s'accroissent; il conviendra, dès lors, que notre politique y soit plus que jamais vigilante et active. En même temps, dans toute l'Asie, de la Chine à la Perse, des tendances nouvelles qui s'imposent à l'attention et commandent l'attitude des Européens, dominateurs ou simples commerçants, tendent à modifier les situations anciennes.

C'est assez dire l'importance qu'il y a pour notre pays à être impartialement instruit des mouvements de ce monde qu'entraîne une évolution rapide. Le Comité de l'Asie Française s'est efforcé de répondre à ce besoin selon le programme que lui traçait son fondateur, M. Eugène Etienne, lorsqu'il disait que le Comité devait se proposer de devenir « le Centre réunissant les nombreux renseignements économiques, diplomatiques, ethniques, sociaux et religieux qu'exige une action raisonnée et suivie en présence des problèmes asiatiques ». Il a tendu sans cesse, comme l'annonçait cet exposé, à « réaliser, en ce qui concerne l'Asie, la nécessaire émancipation intellectuelle du pays », qui, trop longtemps, n'a été renseigné sur l'Asie que par des organisations inféodées à nos concurrents, à nos rivaux. Nous avons fait de notre mieux pour mettre des informations impartiales et continues à la disposition du public, soit directement, soit par l'intermédiaire de la grande presse quotidienne qui s'est inspirée à plusieurs reprises de notre *Bulletin* et de nos Conférences. Nous voudrions faire encore plus à l'avenir.

L'éveil d'aspirations et d'inquiétudes nouvelles en Asie confirme ce souci d'une politique éclairée, fondée sur une observation sympathique aux indigènes, qui s'affirmait dans notre programme et s'est affirmé de plus en plus dans notre *Bulletin*. Notre président le déclarait dès la première heure : « En Indo-Chine, nous avons à rendre inébranlable notre domination en assurant la prospérité économique du pays et surtout la collaboration consentie, bienveillante des indigènes avec leurs maîtres politiques français... L'Indo-Chine française ne saurait vivre que si elle devient une force vivante, autonome, capable de faire équilibre aux autres forces qui vont naître et grandir peu à peu dans la transformation de l'Extrême-Orient. » Ces paroles paraissent

presque prophétiques si l'on songe aux événements qui se sont succédé en Asie depuis 1901. Plus que jamais une bonne politique indigène, toujours profondément pénétrée de justice et de bienveillance, jamais suspecte d'hésitation ni de faiblesse, doit être au premier plan de nos préoccupations. Les efforts que nous ferons pour qu'elle soit de plus en plus appliquée ne seront pas rendus superflus par la sympathie, trop souvent verbale et superficielle, que rencontre partout en France ce principe politique. Souvent les bonnes intentions trop faibles se brisent aux difficultés pratiques : l'absence d'observation sérieuse et sincère, l'insuffisance, chez quelques agents, de la haute culture intellectuelle, surtout de la dignité et de l'énergie morales; la prédominance de préoccupations fiscales dont la sanction est moins grave, mais plus immédiate; parfois la résistance d'intérêts particuliers qui essaient de confondre leur satisfaction avec l'œuvre coloniale que doit accomplir cette personnalité durable qu'est la France. S'il est vrai que la période de la conquête est close, il reste assurément à faire à ceux qui veulent que notre domination s'inspire toujours du sentiment de nos responsabilités et du souci de l'avenir national.

Les mêmes scrupules, la même politique fondée sur une observation attentive et une sympathie véritable doivent nous guider dans notre effort pour développer notre influence et étendre des affaires dans les pays d'Asie dont nous ne détenons pas la domination. Ajoutons qu'ils servent l'intérêt du contribuable français; car seule la politique coloniale qui s'en inspire est à la fois aussi peu onéreuse et aussi féconde que possible.

Telles sont les idées qu'une œuvre d'information et de doctrine comme notre Comité doit s'efforcer de répandre dans le public. Il nous est permis de penser que ces renseignements et les conclusions qu'ils imposent auront leur prix même pour un personnel politique auquel son instabilité et la fascination des luttes intérieures rendent plus difficile une action extérieure systématique et suivie.

Cette œuvre désintéressée et patriotique, sous des formes variées — politique et économique ici, la plus purement scientifique — embrasse toute l'Asie. Ses exigences augmentent avec la complexité des circonstances: de précieux concours l'ont fait vivre et grandir pendant six années. Puissent-ils continuer à la développer, de plus en plus nombreux et efficaces, dans l'avenir!

Les vice-présidents,

EUG. ETIENNE.

GUILLAIN.

DE MOUSTIER.

DE REVERSEAUX.

Le président,

EMILE SENART.

Vient de paraître :

Le premier volume de

L'HISTOIRE DES MISSIONS EN CHINE

Mission du Kouy-Tcheou

Par l'abbé Adrien LAUNAY

L'ouvrage formera 3 volumes in-8° raisin de 550 pages. Il est fait : 1° sur les Archives du Ministère des Affaires Étrangères de **France**; 2° les Archives de la Propagande à **Rome**; 3° les Archives de la Légation de **France** à **Péking**; 4° les Archives de la Mission du **Kouy-Tcheou** à **Kouy-Yang**; 5° les Archives de la Société des **Missions étrangères à Paris**.

Presque tous les Documents cités sont **inédits**. Quoique cet ouvrage ne soit **pas mis dans le commerce**, nous offrons quelques exemplaires du 1^{er} volume à **15 francs net**. Tirage à cent exemplaires. Les acheteurs du 1^{er} volume pourront acquérir le 2^e paraissant en juillet 1908 et le 3^e, et dernier, lequel paraîtra en novembre 1908. Chaque volume de cet ouvrage portera sur la couverture la mention suivante : **Ne se trouve pas en librairie. Achat permanent de Livres et Bibliothèques en tous genres.**

Envoi franco du Catalogue de la Librairie paraissant mensuellement sur demande.

ENVOI FRANCO
de la Notice

SUR DEMANDE
explicative



MONTRE

BOUSSOLE

Du Cap^{no} VINCENT

Brevetée en France et à l'Étranger

CHRONOMÈTRE. Montre astronomique.
Calendrier, Cadran Solaire, Boussole de déclinaison,
Boussole d'orientation, Boussole de direction, Boussole
marine, Théodolite et Goniomètre. Livrée en étui pour
être portée à la ceinture ou en sautoir.

Prix : 100 fr.

En vente chez **M. Louis GRUET, Jeune**
Cessionnaire et Fabricant.

73, Grande-Rue, à **BESANÇON (Doubs) France.**

PUBLICITÉ

Pour tout ce qui concerne la publicité dans le
« Bulletin du Comité de l'Asie Française » s'adresser
à **M. PRUDHON, 50, rue Saint-Lambert (XV^e)**.

Fabrique de PERLES et de VERRERIES Coloniales

SPECIALITÉS POUR L'AFRIQUE

A. D. SCHWENK

& Jacob H. Jeiteles, Sohn

PARIS - 37-39, Rue Réaumur, 37-39 - PARIS

Fabrique à Gablonz (Bohême)

MÉDAILLE D'OR, EXPOSITION COLONIALE, BRUXELLES 1891

MÉDAILLE D'OR, EXPOSITION UNIVERSELLE, PARIS 1889

LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE, EXPOSITION UNIVERSELLE, CHICAGO 1893

Perles dorées inaltérables. — Corail imitation. — Ambre vrai et imitation.
Perles argentées. — Cornaline imitation. — Orngos. — Pennès, etc.
Djigidas. — Baiaccas. — Rocailles. — Charlottes. — Anghésis. — Amulettes. — Bracelets
Bagues. — Colliers. — Chapelets musulmans. — Épingles à coiffures, etc.



Marque déposée

CRÉSYL-JEYES

DESINFECTANT ANTISEPTIQUE

Ni toxique ni corrosif, — Le plus puissant
Refuser tous PRODUITS dits similaires



Marque déposée

ADOPTÉ PAR LE SERVICE DE SANTÉ DE L'ARMÉE. — LA PRÉFECTURE DE LA SEINE
LA PLUPART DES SERVICES D'HYGIÈNE ET DE DÉSINFECTION. — HOPITAUX, LYCÉES, COLLÈGES, PENSIONNATS, ETC.

EXPOSITION UNIVERSELLE 1900

GRAND PRIX (Collectivité vétérinaire). — MÉDAILLE D'OR (la seule décernée aux Désinfectants)

Le CRÉSYL-JEYES est le plus efficace et le plus sûr des désinfectants antiseptiques. Employé en émulsions à 1 ou 2 p. 100, Deux à quatre cuillerées à café par litre d'eau, il détruit rapidement tous les microbes et les germes infectieux de toute nature, et fait disparaître immédiatement les miasmes et les mauvaises odeurs.

Le CRÉSYL-JEYES est le préventif le plus sûr contre Peste, Choléra, Typhus, Diphtérie, etc. Indispensable pour assainir les Habitations, Navires, Magasins, Entrepôts, Éviers, Puisards, etc.

Le CRÉSYL-JEYES éloigne ou détruit Rats, Souris, Cancrelas, détruit les Larves de Moustiques.

ENVOI FRANCO sur demande d'une intéressante Brochure contenant des Rapports scientifiques, mode d'emploi et prix-courants.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUITS SANITAIRES ET ANTISEPTIQUES, 35, rue des Francs-Bourgeois, 35. — PARIS

Exiger sur tous les récipients : flacons, bidons, boîtes, les marques et cachets de la Société, ainsi que le nom "JEYES"

BACHES & TENTES PLISSON 37, rue de Viarmes PARIS (1^{ER} ARR.)

Vêtements
& Equipements
Coloniaux

Imperméabilité
= garantie =



Demandez le Grand CATALOGUE PLISSON, vous le recevrez gratis et franco.

ANIODOL

LE PLUS PUISSANT ANTISEPTIQUE DESINFECTANT

Demandez l'étude faite par M. E. FOUARD, Ch^e à l'INSTITUT PASTEUR
DÉSODORISANT UNIVERSEL

Sans Mercure, ni Cuivre — Ne tache pas — Ni Toxique, ni Caustique.
ACCOUCHEMENTS - CHIRURGIE - MALADIES INFECTIEUSES

SOLUTION COMMERCIALE au 1/100^e. (Une grande cuillerée dans 1 litre d'eau pour usage externe).

INDISPENSABLE contre les ÉPIDÉMIES

Utile dans PLAIES de toute nature, FIÈVRES,
DIARRHÉES, GASTRO-ENTÉRITES, DYSENTÉRIES, PESTE, CHOLÉRA

Se prend à l'intérieur à la dose de 1 cuillerée à café à une grande cuillerée dans un litre d'eau,
en tisane, pour désinfecter le tube digestif dont il rétablit les fonctions.

PUISSANCES } BACTÉRICIDE 23.40 } sur le Bacille typhique
ANTISEPTIQUE 52.85 } (établies par M^r FOUARD, Ch^e à l'INSTITUT PASTEUR)
Celle du Phénol étant : 1.85 et du Sublimé : 20.

SAVON BACTÉRICIDE A L'ANIODOL 2%

POUDRE D'ANIODOL INSOLUBLE
remplace l'ODOFORME

Se trouve dans toutes les bonnes Pharmacies. — SE MÉFIER des CONTREFAÇONS.

Détacher ce BULLETIN DE SOUSCRIPTION et l'adresser au Trésorier
du Comité après l'avoir rempli.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

AU

COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

19-21, rue Cassette. — PARIS

Toute personne qui souscrit une somme de { 25 à 300 francs a la qualité d'Adhérent.
300 à 1000 — a le titre de Donateur.
1000 et au-dessus — Bienfaiteur.

Je soussigné (Nom et qualité)

adresse,

souscrits au COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE la somme de

que veuillez trouver inclus en { un mandat (1)
un chèque

SIGNATURE :

que M. le Trésorier voudra bien faire encaisser à mon domicile⁽¹⁾

On peut souscrire au Comité de l'Asie Française une somme quelconque, mais le Bulletin ne sera servi gratuitement pendant un an qu'aux personnes ayant versé au moins 20 fr.

Le minimum est seulement de 15 fr. pour les officiers et fonctionnaires.

N.-B. — Les souscripteurs inscrits avant 1907 jouissent du privilège de maintenir leur cotisation au chiffre antérieur.

(1) Effacer l'une ou l'autre formule.

CASE A LOUER

Détacher ce BULLETIN DE SOUSCRIPTION et l'adresser au Trésorier du Comité après l'avoir rempli.

VÉRITABLES
GRAINS DE SANTÉ
 DU DOCTEUR
FRANCK Purgatifs Dépuratifs
 LE REMÈDE DE LA
CONSTIPATION
ENVOI GRATUIT
d'Echantillon
T. LEROY, 96, R. d'Amsterdam
PARIS
 En Vente dans toutes les Pharmacies.

ARGUS DE LA PRESSE FONDÉ EN 1879

Le plus ancien bureau de coupures de journaux

« lit, découpe et traduit les journaux du monde entier, et en fournit les extraits sur n'importe quel sujet. »
 (HECTOR MALOT.)

L'ARGUS DE LA PRESSE se charge de toutes les recherches étrospectives et documentaires qu'on veut bien lui confier.
 L'ARGUS dépouille plus de DIX MILLE journaux par jour.
 L'ARGUS envoie, chaque année, plus de CINQ MILLIONS d'extraits de journaux.

L'ARGUS DE LA PRESSE seul a le droit de dire qu'il est un ARGUS ; ne pas le confondre avec des maisons similaires.
 Écrire 14, rue Drouot, PARIS-IX^e.
 Adresse Télégraphique : ACHAMBURE-PARIS

LE

BULLETIN DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Est en vente à Londres

A LA LIBRAIRIE LUZAC ET C^{ie}

46, Great Russell Street W. C.

Filtre Pasteurisateur Mallié
RECONNU SUPÉRIEUR A TOUS LES FILTRES
 Le seul pouvant s'opposer à la transmission des maladies par les eaux, d'après les analyses officielles

Porcelaine d'amiante, Brevetée s. c. d. c. France et Etranger

ACADÉMIE DES SCIENCES
 1^{er} PRIX MONTYON
HORS CONCOURS
 Exposition Univers., Paris 1900
HORS CONCOURS MEMBRE DU JURY
 Exposition coloniale de Marseille 1906

455, Faubourg Poissonnière
PARIS




Pour toutes recherches dans les Bibliothèques et Archives, copies et classements de documents, revision de textes, mise au point, corrections d'épreuves, rédaction de comptes rendus-traductions, etc., s'adresser à l'Association des Secrétaires de rédaction, 46, rue Vivienne. Paris.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Relations avec l'Espagne et le Portugal.

Il est délivré :

A) Au départ de Paris (Quai d'Orsay) :

1^o Pour Madrid, Valladolid, Saragosse, Saint-Sébastien, Cordoue, Séville, Grenade, Malaga, Cadix et Gibraltar, via Bordeaux-Irun :

a) Des billets directs simples ; b) des billets d'aller et retour individuels valables 30 jours, avec faculté de prolongation ; c) des billets d'aller et retour collectifs de famille valables 45 jours, avec faculté de prolongation : réductions variant de 20 à 40 % suivant le nombre de personnes.

Enregistrement direct des bagages.

Faculté d'arrêt, tant en France qu'en Espagne, à un certain nombre de points.

2^o Des billets d'aller et retour valables 30 jours pour Lisbonne, Porto, Guarda, Pampilhosa et Entroncamento.

3^o Des billets aller et retour directs pour Port-Bou (avec retour au départ de Cerbère (via Tours, Bordeaux, Narbonne à l'aller et via Narbonne, Montauban, Limoges, au retour ou inversement, validité 13 jours.

4^o Des billets d'aller et retour 1^{re} et 2^e classes pour Lisbonne-Rocio et Porto, comportant l'emprunt en Portugal du circuit Fuentes d'Onoro, Villaformoso, Pampilhosa, Lisbonne, Porto, Barca d'Alba, Fregeneda.

Validité 30 jours, avec faculté de prolongation moyennant supplément.

B) Au départ de Paris et de toutes les gares du réseau :

1^o Du 12 mars au 15 mai 1910, des billets aller et retour individuels à prix exceptionnellement réduits pour Madrid et pour Séville, savoir :

Pour Madrid : de 167 francs en 1^{re} classe, de 119 francs en 2^e classe.

Pour Séville : de 222 francs en 1^{re} classe, de 164 francs en 2^e classe.

Validité pour le retour jusqu'au 15 juin inclus, dernière date pour l'arrivée du voyageur à son point de départ.

2^o Des billets demi-circulaires espagnols, comportant six itinéraires, conjointement avec des billets français dont l'itinéraire comporte la sortie de France par Port-Bou et la rentrée en France par Hendaye ou réciproquement.

3^o Des billets circulaires espagnols à itinéraire facultatif, conjointement avec des billets français comportant, soit la sortie et l'entrée par le même point frontière, soit l'entrée en Espagne par Irun et la sortie par Port-Bou ou inversement.

C) Au départ de Paris, Orléans, Blois, Tours, Châtellerault, Poitiers, Angoulême, Le Mans, Vierzon-Ville, Bourges, Châteauroux, Montluçon, Limoges-Bénédictins, Périgueux, Aurillac, Cahors, Tulle, des billets directs avec enregistrement direct des bagages pour Barcelone ou réciproquement.

CHEMIN DE FER DU NORD

Exposition internationale et universelle de Bruxelles.

Services rapides entre le réseau du Nord français et Bruxelles.

A partir du 1^{er} mai 1910, toutes les gares et stations du réseau du Nord délivrent :

1^o Des *Billets simples d'aller et retour* pour Bruxelles : les billets d'aller et retour auront une validité de 10 jours. Les prix des billets d'aller et retour au départ de Paris sont les suivants :

1^{re} classe : 52 fr. 95 ; — 2^e classe : 37 fr. 55 ; — 3^e classe, 23 fr. 95.

2^o Le vendredi, le samedi et le dimanche seulement, des *Billets d'aller et retour* valables jusqu'au mardi inclusivement.

Les prix de ces billets, plus réduits que ceux des aller et retour ordinaires, comportent, pour les familles, de nouvelles réductions allant de 5 à 25 0/0 selon que la famille se compose de 2, 3, 4, 5 personnes et plus.

Ainsi, par exemple, au départ de Paris :

	1 ^{re} cl.	2 ^e cl.	3 ^e cl.
Pour 1 personne.....	50 05	33 75	22 »
2 — Réduction de 5 %	47 55	32 05	20 90
3 — — — 10	45 05	30 40	19 80
4 — — — 15	42 55	28 70	18 70
5 — — — 20	40 05	27 »	17 60
Au-delà de 5.....	25	35 55	25 30
			16 50

3^o Des *Cartes d'abonnement belges* valables 5 et 15 jours sur tous les réseaux belges.

Chaque carte peut être délivrée conjointement avec un billet d'aller et retour sur les lignes du Nord ayant la même durée de validité que la carte d'abonnement belge.

Les prix des cartes d'abonnement belges sont les suivants :

A. — Valables 15 jours : 1^{re} cl., 61 fr. 50 ; 2^e cl., 41 fr. ; 3^e cl., 23 fr. 50.

B. — Valables 5 jours : 1^{re} cl., 30 fr. 75 ; 2^e cl., 20 fr. 50 ; 3^e cl., 11 fr. 75.

Les prix applicables sur le parcours Nord sont ceux des aller et retour ordinaires (Tarif spécial G. V. n^o 2) suivant la distance parcourue du point de départ à l'une quelconque des frontières franco-belges. Le choix de l'itinéraire est laissé au gré du voyageur. Sur ces prix d'aller et retour, les réductions spéciales ci-dessous sont faites en faveur des familles composées de :

2 personnes.....	5 %
3 —	10
4 —	15
5 —	20
Au-dessus	25

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

L'Orient et l'Égypte, via Marseille.

Billets simples, valables 45 jours, 1^{re} et 2^e classes, délivrés à la gare de P.-L.-M., et dans les Agences des Compagnies des Messageries maritimes, Fraissinet et Paquet, pour l'un quelconque des ports ci-après : Alexandrie, Beyrouth, Constantinople, Le Pirée, Smyrne, Jaffa, Port-Saïd, Batoum, Salonique, Odessa, Sansoun, etc.

Billets d'aller et retour valables 120 jours, 1^{re} et 2^e classes, délivrés à la gare de Paris P.-L.-M. et dans les Agences des Compagnies des Messageries maritimes et Paquet pour les ports indiqués ci-dessus.

Arrêts facultatifs sur le réseau P.-L.-M. ; le trajet de Paris à Marseille peut être effectué, soit par la Bourgogne, soit par le Bourbonnais.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Abonnements individuels et de famille pour les côtes Nord et Sud de Bretagne.

Afin de permettre aux touristes, ainsi qu'aux familles, de s'installer sur une des plages de Bretagne et de rayonner de là sur les autres localités de cette région, si variée et si intéressante, la Compagnie d'Orléans, d'accord avec les chemins de fer de l'Etat (ancien réseau de l'Ouest), délivre du jeudi qui précède la fête des Rameaux au 31 octobre inclus, au départ de toute gare, station ou halte des deux réseaux (lignes de banlieue du réseau de l'Etat (anciennes lignes de banlieue de la Compagnie de l'Ouest exceptées), des abonnements individuels et de famille de 1^{re} et 2^e classes pour les côtes Sud et Nord de Bretagne (gares des lignes du Croisic et de Guérande à Brest et de Brest à Granville par Lamballe, Dol et Folligny et des lignes d'embranchement vers la mer).

Ces abonnements comportent, en outre du trajet d'aller et retour à ces côtes, avec arrêts intermédiaires facultatifs, la faculté de circuler à volonté sur les lignes des côtes Sud et Nord de Bretagne ; ils sont valables 33 jours avec faculté de prolongation d'une ou deux fois d'un mois moyennant un supplément de 25 0/0 du prix initial pour chaque période, sans que la validité puisse en aucun cas dépasser le 15 novembre.

Le prix des cartes d'abonnement est de 95 francs en 2^e classe et de 130 francs en 1^{re} classe, lorsque la distance pour les parcours (aller et retour) n'excède pas 1.000 kilomètres en dehors des points de libre circulation. Au delà de 1.000 kilomètres, le prix est augmenté de 0 fr. 45 et de 0 fr. 65 (en 2^e et 1^{re} classes) par kilomètre en sus.

Des réductions allant jusqu'à 50 0/0 sont consenties en faveur des membres d'une même famille.

Facultés données aux voyageurs pour se rendre sur l'une des plages de Bretagne desservies par le réseau d'Orléans.

1^o *Billets d'aller et retour individuels*. Ces billets de toutes classes, valables 33 jours, avec faculté de prolongation moyennant supplément, sont délivrés du jeudi qui précède la fête des Rameaux au 31 octobre à toutes les stations du réseau d'Orléans pour les stations suivantes :

Saint-Nazaire, Pornichet, Escoablac-la-Baule, Le Pouliguen, Batz, Le Croisic, Guérande, Quiberon, Saint-P. re-Quiberon, Plouharnel-Carnac, Vannes, Lorient, Quimperlé, Concarneau, Quimper, Pont-l'Abbé, Douarnenez et Châteaulin.

Réduction de 20 à 40 % suivant la classe et le parcours.

2^o *Billets d'aller et retour collectifs de famille, en 1^{re}, 2^e et 3^e classes*, délivrés aux familles d'au moins trois personnes, de toute station du réseau à toute station balnéaire du réseau située à 60 kilomètres au moins du point de départ.

a) *Saison de printemps*, du jeudi qui précède la fête des Rameaux au 25 juin.

Validité : 33 jours, 2 prolongations facultatives de 15 jours moyennant supplément.

b) *Saison d'été*, du 25 juin au 1^{er} octobre.

Validité : jusqu'au 5 novembre

Réduction des aller et retour pour les trois premières personnes, de 50 0/0 pour la quatrième et 75 0/0 pour la cinquième et les suivantes.

Arrêts facultatifs à toutes les gares situées sur l'itinéraire.

Faculté pour le chef de famille de rentrer isolément à son point de départ. Délivrance à un ou plusieurs membres de la famille de cartes d'identité permettant au titulaire de voyager isolément à demi-tarif entre le point de départ et le lieu de destination mentionnés sur le billet.

En outre, pour les billets de saison d'été, les membres de la famille au-dessus de trois personnes ont la faculté d'effectuer isolément leur voyage à l'aller et au retour en acquittant au guichet le prix d'un billet militaire.

COMPAGNIE DES MESSAGERIES MARITIMES

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 45.000.000 DE FRANCS

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS

DÉPARTS DE MARSEILLE

Du 3 Octobre 1910 aux dates suivantes :

Egypte et Syrie Naples, Grèce, Turquie, Syrie.....	Jeudi 6 Octobre midi	Pour Alexandrie, Port-Saïd, et pour passagers seulement, Beyrouth.....	CONGO C. Fabre.
Angleterre (Pour marchandises seulement.....) Grèce, Turquie et Mer Noire.....	Jeudi 6 — 4 h. s. Vendredi 7 — midi Samedi 8 — 4 h. s.	Pour Naples, Le Pirée, Smyrne, Dardanelles, Constantinople, Smyrne, Vathy, Beyrouth, Larnaca, Mersina, Alexandrette, Lattaquié, Tripoli, Beyrouth, Jaffa, Caïffa et Beyrouth..... Pour Le Havre et Londres..... Pour Patras, Syra, Salonique, Constantinople et Odessa.....	NIGER C. Melber. BASQUE C. Aubouy. SIDON C. Gos.
Ceylan, Indes, Cochinchine, Siam, Tonkin, Chine et Japon	Le Dimanche 9 Octobre 1910, à 11 heures du matin Pour Port-Saïd, Aden, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Schanghai, Kobé et Yokohama. Correspondances : à Colombo pour Pondichéry et Calcutta; à Singapore pour Batavia; à Saïgon : 1° pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haïphong; 2° pour Bangkok.		ERNEST-SIMONS C. Girard, I. de v.
Indes, Ceylan, Australie, Nouvelle-Calédonie et Nouvelles-Hébrides	Le Mercredi 19 Octobre 1910, à 11 heures du matin Pour Port-Saïd, Suez, Aden, Bombay, Colombo, Fremantle, Adélaïde, Melbourne, Sydney et Nouméa. (Service annexe de Nouméa aux Nouvelles-Hébrides.)		AUSTRALIEN C. Mouton.
Ceylan, Cochinchine, Siam, Tonkin, Chine et Japon et pour passagers seulement Australie, Nouvelle-Calédonie et Nouvelles-Hébrides	Le Dimanche 23 Octobre 1910, à 11 heures du matin Pour Port-Saïd, Djibouti, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Changhaï, Kobé et Yokohama. Correspondances : à Colombo avec l'Australien pour les passagers à destination de l'Australie, de la Nouvelle-Calédonie et des Nouvelles-Hébrides; à Singapore pour Batavia; à Saïgon : 1° pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haïphong; 2° pour Bangkok.		POLYNÉSIE C. Bruno.
Djibouti Madagascar La Réunion Maurice	Via Zanzibar	Le Lundi 10 Octobre 1910, à 11 heures du matin Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Mombasa, Zanzibar, Mayotte, Majunga, Nossi-Bé, Diégo-Suarez, Tamatave, La Réunion et Maurice. Correspondance : à Majunga pour Naméla, Morundava, Ambohibé, Tuléar, Lourenço-Marquez, Durban;	OXUS * C. Broc, I. de v.
	Via Mahé	Le Mardi 25 Octobre 1910, à 11 heures du matin Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Aden, Mahé (Seychelles), Diégo-Suarez, Sainte-Marie, Tamatave, La Réunion et Maurice. Correspondances : 1° à Diégo-Suarez pour Nossi-Bé, Analalave, Majunga, Mayotte, Mutsamudu, Mohély, Moroni, Zanzibar; 2° à Tamatave pour Valo-mandry, Mahanoro, Mananjary, Farafangana, Fort-Dauphin, Tuléar.	NATAL * C. Eschenauer.

LIGNES COMMERCIALES D'INDO-CHINE ET D'EXTRÊME-ORIENT

	D'ANVERS	DE DUNKERQUE	DU HAVRE	DE MARSEILLE	
Djibouti, Colombo, Singapore, Hong-Kong, Japon, Changhaï.	1 ^{er} Novembre 1 ^{er} Janvier 1911	— —	— —	14 Novembre 14 Janvier 1911	MEINAM C. Dorise. PEL-HO C. Cazal.
Colombo, Saïgon, Tourane, Haïphong	— —	13 Septembre 13 Octobre	17 Septembre 17 Octobre	30 Septembre 30 Octobre	EL-KANTARA * C. Lassince. EUPHRATE * C. Hénon.

DÉPARTS DU HAVRE POUR MARSEILLE (pour marchandises seulement).
Lundi 3 octobre 1910..... CORDOUAN, C. Embry. | Lundi 10 octobre 1910..... NORMAND, C. M. Tivolle

DÉPARTS DE BORDEAUX

Espagne, Portugal, Sénégal, Brésil et La Plata	Le Vendredi 7 Octobre 1910 Pour Lisbonne, Dakar, Rio-Janeiro (1), Santos, Montevideo et Buenos-Ayres (2).	CHILI C. Bourge.
	Le Dimanche 16 Octobre 1910 Pour Bilbao, Vigo, Rio-Janeiro (1), Montevideo et Buenos-Ayres (2).	YANG-TSÉ C. Séjourné.
	Le Vendredi 21 Octobre 1910 Pour Lisbonne, Dakar, Pernambuco, Bahia, Rio-Janeiro (1), Montevideo et Buenos-Ayres (2).	ATLANTIQUE C. Lidin, I. de v.
	Le Vendredi 28 Octobre 1910 Pour La Pallice, Bilbao, Vigo, Rio-Janeiro (1), Montevideo et Buenos-Ayres (2). (1) Par transbordement à Rio-Janeiro pour Paranagua, Antonina, Santa-Catharina, Rio-Grande do Sul, Pelotas et Porto-Alègre, pour marchandises seulement. (2) Par transbordement à Buenos-Ayres pour Rosario, pour marchandises seulement.	HIMALAYA C. A. Tivolle.

* Les départs ont lieu du Môle de la Pinède.

COMPOSITION DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Président : M. EMILE SENART, de l'Institut ;
Vice-présidents : MM. EUG. ETIENNE, vice-président de la Chambre des députés, ancien ministre ;
GUILLAIN, inspecteur général des ponts et chaussées, ancien ministre ;
marquis DE MOUSTIER, député ;
marquis DE REVERSEAUX, ambassadeur de France ;
Trésorier : M. CHARLES PICOT, ancien inspecteur des finances ;
Secrétaire général : Comte DE LABRY ;
Membres :

MM.

Adam, député ;
Prince d'Arenberg, de l'Institut, ancien député, Président du Comité de l'Afrique Française ;
Aymonier, ancien directeur de l'École Coloniale ;
Aynard, député, régent de la Banque de France ;
Marquis de Barthélemy, explorateur ;
Bapst, ministre plénipotentiaire ;
Beau, ministre plénipotentiaire ;
Philippe Berthelot, secrétaire d'ambassade ;
Marc Bel, ingénieur civil des mines ;
Bertin, membre de l'Institut ;
Benoit-Oriol, ancien député ;
Bons d'Anty, consul général de France ;
De Billy, administrateur des Chargeurs Réunis ;
Prince Roland Bonaparte ;
De la Boulinière, ministre plénipotentiaire ;
Paul Bourde ;
Vicomte Robert de Caix de Saint-Aymour ;
Casenave, ministre plénipotentiaire ;
Comte Jean de Castellane ;
J. Chailley, député ;
Chavannes, membre de l'Institut ;
Comte du Chaylard, ministre plénipotentiaire ;
Charles-Roux, ancien député ;
Chastenet, député ;
A. Chaumier, président du Comité du Commerce et de l'Industrie de l'Indo-Chine ;
Baron Denys Cochin, député ;
Victor Collin, ministre plénipotentiaire ;
L. de Contenson ;
Henri Cordier, de l'Institut ;
Baron de Courcel, ambassadeur de France ;
J. Couvert, prés. de la Chambre de commerce du Havre ;
Delafosse, député ;
C. Depincé ;
Deschanel, de l'Académie Française, député ;
Descos, ministre de France à Belgrade ;
J. Develle, ancien ministre, ancien député ;
Paul Doumer, ancien gouverneur général de l'Indo-Chine ;
Dubail, ministre plénipotentiaire ;
E. Duboc, adm. de la Société de sauvetage des naufragés ;
Dubochet, ancien député, président de la Chambre de commerce de Nantes ;
Esnault-Pelterie, président de l'Association Cotonnière ;
Finot, anc. dir. de l'École Française d'Extrême-Orient ;
Henri Froidevaux ;
C. Gabiat, ancien député ;
Georges Gaulis ;
A. Gérard, administrateur de la Société des Manufactures de Saint-Gobain ;
Amiral Gervais ;
Comte J. de Gontaut-Biron, député ;
Jean Gout, consul général ;
Grandidier, de l'Institut ;
Guieysse, ancien ministre ;
Harmand, ambassadeur de France.

J. Haussmann, receveur des finances ;
Prince d'Hénin, sénateur ;
Henry ;
Lucien Hubert, député ;
Baron Hulot, secrét. général de la Société de Géographie ;
Commandant Jouinot-Gambetta ;
Raymond Kœchlin ;
Paul Labbé, secrétaire général de la Société de Géographie Commerciale ;
Charles Lallemand, ingénieur en chef des mines ;
Lavoignat, doyen des notaires de Paris ;
Le Myre de Vilers, ambassadeur de France ;
A. Lebon, ancien ministre ;
Général Lebon ;
Leclère, ingénieur en chef des mines ;
Pierre Lefèvre-Pontalis, Secrétaire d'ambassade ;
Anatole Leroy-Beaulieu ;
Paul Leroy-Beaulieu ;
Pierre Leroy-Beaulieu, député ;
Lesueur, ancien sénateur ;
Colonel Levé ;
Raphaël Georges Lévy, M^{me} Massieu, explorateur ;
Claudius Madrolle, explorateur ;
Marmottant, avoué ;
Louis Marin, député ;
Mège, ancien député ;
Mellier, président des Eaux et Électricité de l'Indo-Chine ;
Marcel Monnier, explorateur ;
Charles Mourey, chef de service à l'Office colonial ;
Baron de Neufize ;
Baron Hély d'Oissel, ancien député ;
Comte d'Ormesson ;
Maurice Ordinaire, ancien député ;
Georges Outrey, ministre plénipotentiaire ;
Colonel Vicomte de la Panouse, délégué général du Comité pour le littoral méditerranéen ;
Ed. Payen ;
D. Pérouse, Inspecteur général des Ponts et Chaussées en retraite ;
De Peyerimhoff de Fontenelle ;
René Pinon ;
Ch. Prévot, sénateur ;
Raiberti, député ;
L. Raveneau, sec. de la réd. des « Annales de Géographie » ;
P. Ristelhueber, consul général de France en retraite ;
Baron Roulleaux-Dugage, député ;
Roume, gouverneur général honoraire des Colonies ;
Albin Rozet, député ;
Saint-Germain, sénateur ;
Sallandrouze de la Mornaix ;
A. Salles, inspecteur des Colonies.
Christian Schefer ;
Scheil ;
Spronck, député ;
Eugène Schneider, gérant des établissements Schneider et C^e du Creusot ;
Siegfried, sénateur, ancien ministre ;
S. Simon, directeur de la Banque de l'Indo-Chine ;
Steeg ;
Auguste Terrier, secrét. général du Comité de l'Afrique Française ;
André Tardieu ;
J. Trystram, président de la Chambre de commerce de Dunkerque ;
P. de Vauréal, admin des Phares de l'Empire ottoman ;
Richard Waddington, sénateur, président de la Chambre de commerce de Rouen.

L'ŒUVRE DU COMITÉ

Le Comité de l'Asie Française entre dans sa septième année.

Les événements qui se sont succédé depuis 1901 ont justifié sa création et son programme. Jamais depuis les temps modernes, les affaires d'Asie n'ont joué un rôle plus important dans la politique universelle. La dernière guerre d'Extrême-Orient a altéré, pour un temps tout au moins, jusqu'à l'équilibre européen. Dans le Levant, les rivalités d'influences s'accroissent; il conviendra, dès lors, que notre politique y soit plus que jamais vigilante et active. En même temps, dans toute l'Asie, de la Chine à la Perse, des tendances nouvelles qui s'imposent à l'attention et commandent l'attitude des Européens, dominateurs ou simples commerçants, tendent à modifier les situations anciennes.

C'est assez dire l'importance qu'il y a pour notre pays à être impartialement instruit des mouvements de ce monde qu'entraîne une évolution rapide. Le Comité de l'Asie Française s'est efforcé de répondre à ce besoin selon le programme que lui traçait son fondateur, M. Eugène Etienne, lorsqu'il disait que le Comité devait se proposer de devenir « le Centre réunissant les nombreux renseignements économiques, diplomatiques, ethniques, sociaux et religieux qu'exige une action raisonnée et suivie en présence des problèmes asiatiques ». Il a tendu sans cesse, comme l'annonçait cet exposé, à « réaliser, en ce qui concerne l'Asie, la nécessaire émancipation intellectuelle du pays », qui, trop longtemps, n'a été renseigné sur l'Asie que par des organisations inféodées à nos concurrents, à nos rivaux. Nous avons fait de notre mieux pour mettre des informations impartiales et continues à la disposition du public, soit directement, soit par l'intermédiaire de la grande presse quotidienne qui s'est inspirée à plusieurs reprises de notre *Bulletin* et de nos Conférences. Nous voudrions faire encore plus à l'avenir.

L'éveil d'aspirations et d'inquiétudes nouvelles en Asie confirme ce souci d'une politique éclairée, fondée sur une observation sympathique aux indigènes, qui s'affirmait dans notre programme et s'est affirmé de plus en plus dans notre *Bulletin*. Notre président le déclarait dès la première heure : « En Indo-Chine, nous avons à rendre inébranlable notre domination en assurant la prospérité économique du pays et surtout la collaboration consentie, bienveillante des indigènes avec leurs maîtres politiques français... L'Indo-Chine française ne saurait vivre que si elle devient une force vivante, autonome, capable de faire équilibre aux autres forces qui vont naître et grandir peu à peu dans la transformation de l'Extrême-Orient. » Ces paroles paraissent

presque prophétiques si l'on songe aux événements qui se sont succédé en Asie depuis 1901. Plus que jamais une bonne politique indigène, toujours profondément pénétrée de justice et de bienveillance, jamais suspecte d'hésitation ni de faiblesse, doit être au premier plan de nos préoccupations. Les efforts que nous ferons pour qu'elle soit de plus en plus appliquée ne seront pas rendus superflus par la sympathie, trop souvent verbale et superficielle, que rencontre partout en France ce principe politique. Souvent les bonnes intentions trop faibles se brisent aux difficultés pratiques : l'absence d'observation sérieuse et sincère, l'insuffisance, chez quelques agents, de la haute culture intellectuelle, surtout de la dignité et de l'énergie morales; la prédominance de préoccupations fiscales dont la sanction est moins grave, mais plus immédiate; parfois la résistance d'intérêts particuliers qui essaient de confondre leur satisfaction avec l'œuvre coloniale que doit accomplir cette personnalité durable qu'est la France. S'il est vrai que la période de la conquête est close, il reste assurément à faire à ceux qui veulent que notre domination s'inspire toujours du sentiment de nos responsabilités et du souci de l'avenir national.

Les mêmes scrupules, la même politique fondée sur une observation attentive et une sympathie véritable doivent nous guider dans notre effort pour développer notre influence et étendre des affaires dans les pays d'Asie dont nous ne déteignons pas la domination. Ajoutons qu'ils servent l'intérêt du contribuable français; car seule la politique coloniale qui s'en inspire est à la fois aussi peu onéreuse et aussi féconde que possible.

Telles sont les idées qu'une œuvre d'information et de doctrine comme notre Comité doit s'efforcer de répandre dans le public. Il nous est permis de penser que ces renseignements et les conclusions qu'ils imposent auront leur prix même pour un personnel politique auquel son instabilité et la fascination des luttes intérieures rendent plus difficile une action extérieure systématique et suivie.

Cette œuvre désintéressée et patriotique, sous des formes variées — politique et économique ici, là plus purement scientifique — embrasse toute l'Asie. Ses exigences augmentent avec la complexité des circonstances : de précieux concours l'ont fait vivre et grandir pendant six années. Puissent-ils continuer à la développer, de plus en plus nombreux et efficaces, dans l'avenir!

Les vice-présidents,
EUG. ETIENNE.
GUILLAIN.
DE MOUSTIER.
DE REVERSEAUX.

Le président,
EMILE SENART.

Vient de paraître :

Le premier volume de

L'HISTOIRE DES MISSIONS EN CHINE

Mission du Kouy-Tcheou

Par l'abbé Adrien LAUNAY

L'ouvrage formera 3 volumes in-8° raisin de 550 pages. Il est fait : 1° sur les Archives du Ministère des Affaires Étrangères de France; 2° les Archives de la Propagande à Rome; 3° les Archives de la Légation de France à Péking; 4° les Archives de la Mission du Kouy-Tcheou à Kouy-Yang; 5° les Archives de la Société des Missions étrangères à Paris.

Presque tous les Documents cités sont inédits. Quoique cet ouvrage ne soit pas mis dans le commerce, nous offrons quelques exemplaires du 1^{er} volume à 15 francs net. Tirage à cent exemplaires. Les acheteurs du 1^{er} volume pourront acquérir le 2^e paraissant en juillet 1908 et le 3^e, et dernier, lequel paraîtra en novembre 1908. Chaque volume de cet ouvrage portera sur la couverture la mention suivante : Ne se trouve pas en librairie. Achat permanent de Livres et Bibliothèques en tous genres.

Envoi franco du Catalogue de la Librairie paraissant mensuellement sur demande.

CASE A LOUER

PUBLICITÉ

Pour tout ce qui concerne la publicité dans le
« Bulletin du Comité de l'Asie Française » s'adresser
à M. PRUDHON, 50, rue Saint-Lambert (XV^e).

Fabrique de PERLES et de VERROTÉRIES Coloniales

SPECIALITÉS POUR L'AFRIQUE

A. D. SCHWENK
& Jacob H. Jeiteles Sohn

PARIS - 37-39, Rue Réaumur, 37-39 - PARIS

Fabrique à Gablonz (Bohême)

MÉDAILLE D'OR, EXPOSITION COLONIALE, BRUXELLES 1894

MÉDAILLE D'OR, EXPOSITION UNIVERSELLE, PARIS 1889

LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE, EXPOSITION UNIVERSELLE, CHICAGO 1893

Perles dorées inaltérables. — Corail imitation. — Ambre vrai et imitation.
Perles argentées. — Cornaline imitation. — Orngos. — Pennés, etc.
Djigidas. — Baiaccas. — Rocaïlles. — Charlottes. — Anghésis. — Amulettes. — Bracelets
Bagues. — Colliers. — Chapelets musulmans. — Épingles à coiffures, etc.



Marque déposée

CRÉSYL-JEYES

DESINFECTANT ANTISEPTIQUE

Ni toxique ni corrosif, — Le plus puissant
Refuser tous PRODUITS dits similaires



Marque déposée

ADOPTÉ PAR LE SERVICE DE SANTÉ DE L'ARMÉE. — LA PRÉFECTURE DE LA SEINE
LA PLUPART DES SERVICES D'HYGIÈNE ET DE DÉSINFECTION. — HOPITAUX, LYCÉES, COLLÈGES, PENSIONNATS, ETC.

EXPOSITION UNIVERSELLE 1900

GRAND PRIX (Collectivité vétérinaire). — MÉDAILLE D'OR (la seule décernée aux Désinfectants)

Le CRÉSYL-JEYES est le plus efficace et le plus sûr des désinfectants antiseptiques. Employé en émulsions à 1 ou 2 p. 100, Deux à quatre cuillerées à café par litre d'eau, il détruit rapidement tous les microbes et les germes infectieux de toute nature, et fait disparaître immédiatement les miasmes et les mauvaises odeurs.

Le CRÉSYL-JEYES est le préventif le plus sûr contre Peste, Choléra, Typhus, Diphtérie, etc. Indispensable pour assainir les Habitations, Navires, Magasins, Entrepôts, Éoliers, Puits, etc.

Le CRÉSYL-JEYES éloigne ou détruit Rats, Souris, Cancrelas, détruit les Larves de Moustiques.

ENVOI FRANCO sur demande d'une intéressante Brochure contenant des Rapports scientifiques, mode d'emploi et prix-courants.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUITS SANITAIRES ET ANTISEPTIQUES, 35, rue des Francs-Bourgeois, 35. — PARIS

Exiger sur tous les récipients : flacons, bidons, boîtes, les marques et cachets de la Société, ainsi que le nom "JEYES"

BACHES & TENTES PLISSON 37, rue de Viarmes PARIS (1^{ER} ARR.)

Vêtements

& Equipements

Coloniaux

Imperméabilité

= garantie =



Demandez le Grand CATALOGUE PLISSON, vous le recevrez gratis et franco.

ANIODOL

LE PLUS PUISSANT ANTISEPTIQUE DESINFECTANT

Demandez l'étude faite par M. E. FOUARD, Ch^e à l'INSTITUT PASTEUR
DESODORISANT UNIVERSEL

Sans Mercure, ni Cuivre — Ne tache pas — Ni Toxique, ni Caustique.
ACCOUCHEMENTS - CHIRURGIE - MALADIES INFECTIEUSES

SOLUTION COMMERCIALE au 1/100^e. (Une grande cuillerée dans 1 litre d'eau pour usage externe).

INDISPENSABLE contre les ÉPIDÉMIES

Utile dans PLAIES de toute nature, FIÈVRES,
DIARRHÉES, GASTRO-ENTÉRITES, DYSENTÉRIES, PESTÉ, CHOLÉRA
Se prend à l'intérieur à la dose de 1 cuillerée à café à une grande cuillerée dans un litre d'eau,
en tisane, pour désinfecter le tube digestif dont il rétablit les fonctions.

PUISSANCES } BACTÉRICIDE 23.40 } sur le Bacille typhique
 } ANTISEPTIQUE 52.85 } (établies par M^r FOUARD, Ch^e à l'INSTITUT PASTEUR)
 Celle du Phénol étant : 1.85 et du Sublimé : 20.

SAVON BACTÉRICIDE A L'ANIODOL 2%

POUDRE D'ANIODOL INSOLUBLE
remplace l'ODOFORME

Se trouve dans toutes les bonnes Pharmacies. — SE MÉFIER des CONTREFAÇONS.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

AU

COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

19-21, rue Cassette. — PARIS

Toute personne qui souscrit une somme de

{	25 à 300 francs	a la qualité d'Adhérent.
	300 à 1000	— a le titre de Donateur.
	1000 et au-dessus	— Bienfaiteur.

Je soussigné (Nom et qualité)

adresse,

souscris au COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE la somme de

que veuillez trouver inclus en { un mandat (1)
un chèque

SIGNATURE :

que M. le Trésorier voudra bien faire encaisser à mon domicile⁽¹⁾

On peut souscrire au Comité de l'Asie Française une somme quelconque, mais le Bulletin ne sera servi gratuitement pendant un an qu'aux personnes ayant versé au moins 20 fr.

Le minimum est seulement de 15 fr. pour les officiers et fonctionnaires.

N.-B. — Les souscripteurs inscrits avant 1907 jouissent du privilège de maintenir leur cotisation au chiffre antérieur.

(1) Effacer l'une ou l'autre formule.

CASE A LOUER

Détacher ce BULLETIN DE SOUSCRIPTION et l'adresser au Trésorier du Comité après l'avoir rempli.

VÉRITABLES
GRAINS DE SANTÉ
 DU DOCTEUR
FRANCK Purgatifs Dépuratifs
LE REMÈDE DE LA
CONSTIPATION
ENVOI GRATUIT
d'Echantillon
T. LEROY, 96, R. d'Amsterdam
PARIS
En Vente dans toutes les Pharmacies.

ARGUS DE LA PRESSE FONDÉ EN 1879

Le plus ancien bureau de coupures de journaux

« lit, découpe et traduit les journaux du monde entier, et
 « en fournit les extraits sur n'importe quel sujet. »

(HECTOR MALOT.)

L'ARGUS DE LA PRESSE se charge de toutes les recherches
 ét prospectives et documentaires qu'on veut bien lui confier.

L'ARGUS dépouille plus de DIX MILLE journaux par jour.
 L'ARGUS envoie, chaque année, plus de CINQ MILLIONS
 d'extraits de journaux.

L'ARGUS DE LA PRESSE seul a le droit de dire qu'il est un
 ARGUS ; ne pas le confondre avec des maisons similaires.

Écrire 14, rue Drouot, PARIS-IX^e.

Adresse Télégraphique : ACHAMBURE-PARIS

LE

BULLETIN DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Est en vente à Londres

A LA LIBRAIRIE LUZAC ET C^{ie}

46, Great Russell Street W. C.

Filtre Pasteurisateur Mallié
RECONNU SUPÉRIEUR A TOUS LES FILTRES

Le seul pouvant s'opposer à la transmission
 des maladies par les eaux, d'après les analyses officielles

Porcelaine d'amiante, Brevetée S.G.D.G. France et Etranger

ACADÉMIE DES SCIENCES
 1^{er} PRIX MONTYON
HORS CONCOURS
 Exposition Univers., Paris 1900
HORS CONCOURS MEMBRE DU JURY
 Exposition coloniale de Marseille 1906

155, Faubourg Poissonnière
PARIS




Pour toutes recherches dans les Bibliothèques et Archives, copies et classements de documents, révision de textes, mise au point, corrections d'épreuves, rédaction de comptes rendus-traductions, etc., s'adresser à l'Association des Secrétaires de rédaction, 46, rue Vivienne. Paris.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Relations avec l'Espagne et le Portugal.

Il est délivré :

A) Au départ de Paris (Quai d'Orsay) :

1^o Pour Madrid, Valladolid, Saragosse, Saint-Sébastien, Cordoue, Séville, Grenade, Malaga, Cadix et Gibraltar, via Bordeaux-Irun :

a) Des billets directs simples ; b) des billets d'aller et retour individuels valables 30 jours, avec faculté de prolongation ; c) des billets d'aller et retour collectifs de famille valables 45 jours, avec faculté de prolongation : réductions variant de 20 à 40 % suivant le nombre de personnes.

Enregistrement direct des bagages.

Faculté d'arrêt, tant en France qu'en Espagne, à un certain nombre de points.

2^o Des billets d'aller et retour valables 30 jours pour Lisbonne, Porto, Guarda, Pampilhosa et Entroncamento.

3^o Des billets aller et retour directs pour Port-Bou (avec retour au départ de Cerbère (via Tours, Bordeaux, Narbonne à l'aller et via Narbonne, Montauban, Limoges, au retour ou inversement, validité 13 jours.

4^o Des billets d'aller et retour 1^{re} et 2^e classes pour Lisbonne-Rocio et Porto, comportant l'emprunt en Portugal du circuit Fuentes d'Onoro, Villaformoso, Pampilhosa, Lisbonne, Porto, Barca d'Alba, Fregeneda.

Validité 30 jours, avec faculté de prolongation moyennant supplément.

B) Au départ de Paris et de toutes les gares du réseau :

1^o Du 12 mars au 15 mai 1910. des billets aller et retour individuels à prix exceptionnellement réduits pour Madrid et pour Séville, savoir :

Pour Madrid : de 167 francs en 1^{re} classe, de 119 francs en 2^e classe.

Pour Séville : de 222 francs en 1^{re} classe, de 164 francs en 2^e classe.

Validité pour le retour jusqu'au 15 juin inclus, dernière date pour l'arrivée du voyageur à son point de départ.

2^o Des billets demi-circulaires espagnols, comportant six itinéraires, conjointement avec des billets français dont l'itinéraire comporte la sortie de France par Port-Bou et la rentrée en France par Hendaye ou réciproquement.

3^o Des billets circulaires espagnols à itinéraire facultatif, conjointement avec des billets français comportant, soit la sortie et l'entrée par le même point frontière, soit l'entrée en Espagne par Irun et la sortie par Port-Bou ou inversement.

C) Au départ de Paris, Orléans, Blois, Tours, Châtellerauld, Poitiers, Angoulême, Le Mans, Vierzon-Ville, Bourges, Châteauroux, Montluçon, Limoges-Bénédictins, Périgueux, Aurillac, Cahors, Tulle, des billets directs avec enregistrement direct des bagages pour Barcelone ou réciproquement.

CHEMIN DE FER DU NORD

Exposition internationale et universelle de Bruxelles.

Services rapides entre le réseau du Nord français et Bruxelles.

A partir du 1^{er} mai 1910, toutes les gares et stations du réseau du Nord délivrent :

1^o Des *Billets simples d'aller et retour* pour Bruxelles : les billets d'aller et retour auront une validité de 10 jours. Les prix des billets d'aller et retour au départ de Paris sont les suivants :
1^{re} classe : 52 fr. 95 ; — 2^e classe : 37 fr. 55 ; — 3^e classe, 23 fr. 95.

2^o Le vendredi, le samedi et le dimanche seulement, des *Billets d'aller et retour* valables jusqu'au mardi inclusivement.

Les prix de ces billets, plus réduits que ceux des aller et retour ordinaires, comportent, pour les familles, de nouvelles réductions allant de 5 à 25 0/0 selon que la famille se compose de 2, 3, 4, 5 personnes et plus.

Ainsi, par exemple, au départ de Paris :

	1 ^{re} cl.	2 ^e cl.	3 ^e cl.	
Pour 1 personne.....	50 05	33 75	22 »	
2 — Réduction de 5 %	47 55	32 05	20 90	
3 — — 10	45 05	30 40	19 80	
4 — — 15	42 55	28 70	18 70	
5 — — 20	40 05	27 »	17 60	
Au-delà de 5.....	25	35 55	25 30	16 50

3^o Des *Cartes d'abonnement belges* valables 5 et 15 jours sur tous les réseaux belges.

Chaque carte peut être délivrée conjointement avec un billet d'aller et retour sur les lignes du Nord ayant la même durée de validité que la carte d'abonnement belge.

Les prix des cartes d'abonnement belges sont les suivants :

A. — Valables 15 jours : 1^{re} cl., 64 fr. 50 ; 2^e cl., 44 fr. ; 3^e cl., 23 fr. 50.

B. — Valables 5 jours : 1^{re} cl., 30 fr. 75 ; 2^e cl., 20 fr. 50 ; 3^e cl., 11 fr. 75.

Les prix applicables sur le parcours Nord sont ceux des aller et retour ordinaires (Tarif spécial G. V. n^o 2) suivant la distance parcourue du point de départ à l'une quelconque des frontières franco-belges. Le choix de l'itinéraire est laissé au gré du voyageur. Sur ces prix d'aller et retour, les réductions spéciales ci-dessous sont faites en faveur des familles composées de :

2 personnes.....	5 %
3 —	10
4 —	15
5 —	20
Au-dessus	25

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

L'Orient et l'Égypte, via Marseille.

Billets simples, valables 45 jours, 1^{re} et 2^e classes, délivrés à la gare de P.-L.-M., et dans les Agences des Compagnies des Messageries maritimes, Fraissinet et Paquet, pour l'un quelconque des ports ci-après : Alexandrie, Beyrouth, Constantinople, Le Pirée, Smyrne, Jaffa, Port-Saïd, Batoum, Salonique, Odessa, Sansoun, etc.

Billets d'aller et retour valables 120 jours, 1^{re} et 2^e classes,

délivrés à la gare de Paris P.-L.-M. et dans les Agences des Compagnies des Messageries maritimes et Paquet pour les ports indiqués ci-dessus.

Arrêts facultatifs sur le réseau P.-L.-M. ; le trajet de Paris à Marseille peut être effectué, soit par la Bourgogne, soit par le Bourbonnais.

L'hiver à la Côte d'Azur.

Billets d'aller et retour collectifs, 2^e et 3^e classes. Valables jusqu'au 15 mai 1911, délivrés du 1^{er} octobre au 15 novembre, aux familles d'au moins trois personnes, par les gares P.-L.-M. pour Cassis et toutes les gares P.-L.-M. situées au delà vers Menton. Parcours simple minimum : 400 kilomètres. (Le coupon d'aller n'est valable que du 1^{er} octobre au 15 novembre 1910.)

Prix : les deux premières personnes paient le plein tarif, la troisième personne bénéficie d'une réduction de 50 % ; la quatrième personne et chacune des suivantes d'une réduction de 75 %.

Arrêts facultatifs.

Demander les billets quatre jours à l'avance, à la gare de départ.

Des trains rapides et de luxe composés de confortables voitures à bogies desservent pendant l'hiver les stations du littoral.

NOTA. — Il est également délivré, dans les mêmes conditions, des billets d'aller et retour de toutes les gares P.-L.-M. aux stations hivernales des chemins de fer du Sud de la France (San Salvador, le Lavandou, Cavalaire, Saint-Tropez, etc.).

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

L'automne aux Pyrénées et sur la côte Basque.

(Golfe de Gascogne et Roussillon) Pau, Biarritz, Arcachon, Dax, Salies-de-Béarn, Vernet-les-Bains, Banyuls-Mer, etc.

Billets d'aller et retour individuels, pour les stations thermales et hivernales, délivrés toute l'année de toutes les gares du réseau, valables 33 jours avec faculté de prolongation et comportant une réduction de 25 % en 1^{re} classe et de 20 % en 2^e et 3^e classes.

Billets d'aller et retour de famille pour les stations thermales et hivernales, délivrés toute l'année de toutes les stations du réseau sous condition d'un minimum de parcours de 300 kilomètres aller et retour, réduction de 20 à 40 %, suivant le nombre de personnes ; validité 33 jours, avec faculté de prolongation.

Billets d'excursion délivrés toute l'année au départ de Paris avec trois itinéraires différents, via Bordeaux ou Toulouse, permettant de visiter Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne (Biarritz), Pau, Lourdes, Luchon, etc. ; validité 30 jours avec faculté de prolongation. Prix, 1^{er} et 3^e itinéraires : 1^{re} classe, 164 fr. 50 ; 2^e classe, 123 francs. Prix, 2^e itinéraire ; 1^{re} classe, 163 fr. 50 ; 2^e classe, 122 fr. 50.

Relations entre Paris et l'Amérique du Sud.

Billets directs simples et d'aller et retour, 1^{re} classe, entre Paris-Quai-d'Orsay et Rio de Janeiro, Santos, Montevideo et Buenos-Aires (via Bordeaux ou Lisbonne) ou réciproquement.

Faculté d'embarquement à Bordeaux ou à Lisbonne.

Durée de validité : a) des billets simples, 4 mois ; b) des billets d'aller et retour, un an. Faculté de prolongation pour les billets aller et retour.

Enregistrement direct des bagages pour les parcours par fer.

Faculté d'arrêt, tant en France qu'en Espagne et en Portugal à un certain nombre de points.

Délivrance des billets : Bureau des Passages de la Compagnie des Messageries Maritimes, 14, boulevard de la Madeleine, Paris.

DÉPARTS DE MARSEILLE
 Du 31 Octobre 1910 aux dates suivantes :

Égypte et Syrie Naples, Grèce, Turquie, Syrie.....	Jeudi 3 Nov. midi	Pour Alexandrie, Port-Saïd, et pour passagers seulement, Beyrouth.....	CONGO C. Fabre.
	Jeudi 3 — 4 h. s.	Pour Naples, Le Pirée, Smyrne, Dardanelles, Constantinople, Smyrne, Vathy, Beyrouth, Larnaca, Mersina, Alexandrette, Lattaquié, Tripoli, Beyrouth, Jaffa, Caïffa et Beyrouth.....	SÉNÉGAL C. Mages. MÉDOC C. Lévêque. DORDOGNE C. Vézia.
Angleterre (Pour marchandises seulement).....	Vendredi 4 — midi	Pour Le Havre et Londres.....	
Grèce, Turquie et Mer Noire.....	Samedi 5 — 4 h. s.	Pour Patras, Syra, Salonique, Constantinople et Odessa.....	
Le Dimanche 6 Novembre 1910, à 11 heures du matin			
Ceylan, Indes, Cochinchine, Siam, Tonkin, Chine et Japon	Pour Port-Saïd, Aden, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Schanghai, Kobé et Yokohama. Correspondances : à Colombo pour Pondichéry et Calcutta; à Singapore pour Batavia; à Saïgon : 1° pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haïphong; 2° pour Bangkok.		VILLE-DE-LA-CIOTAT C. Barillon
Le Mercredi 16 Novembre 1910, à 11 heures du matin			
Indes, Ceylan, Australie, Nouvelle-Calédonie	Pour Port-Saïd, Suez, Aden, Bombay, Colombo, Fremantle, Adélaïde, Melbourne, Sydney et Nouméa.		NÉRA C. Casanova.
Le Dimanche 20 Novembre 1910, à 11 heures du matin			
Ceylan, Cochinchine, Siam, Tonkin, Chine et Japon et pour passagers seulement Australie, Nouvelle-Calédonie	Pour Port-Saïd, Djibouti, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Changhaï, Kobé et Yokohama. Correspondances : à Colombo avec le Néra pour les passagers à destination de l'Australie, de la Nouvelle-Calédonie; à Singapore pour Batavia; à Saïgon : 1° pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haïphong; 2° pour Bangkok.		TOURANE C. Lancelin. l. de v.
Djibouti Madagascar La Réunion Maurice	Via Zanzibar	Le Jeudi 10 Novembre 1910, à 11 heures du matin Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Mombasa, Zanzibar, Mayotte, Majunga, Nossi-Bé, Diégo-Suarez, Tamatave, La Réunion et Maurice. Correspondance : à Diégo-Suarez pour Vohémar et Maroantsetra,	ADOUR * C. Aillaud.
	Via Mahé	Le Vendredi 25 Novembre 1910, à 11 heures du matin Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Aden, Mahé (Seychelles), Diégo-Suarez, Sainte-Marie, Tamatave, La Réunion et Maurice. Correspondances : 1° à Diégo-Suarez pour Nossi-Bé, Analalave, Majunga, Mayotte, Mutsamudu, Mohéty, Moroni, Zanzibar; 2° à Tamatave pour Vatmandry, Mahanoro, Mananjary, Farafangana, Fort-Dauphin, Durban.	DJEMNAH * C. Durrande. cap. de frégate

LIGNES COMMERCIALES D'INDO-CHINE ET D'EXTRÊME-ORIENT

	D'ANVERS	DE DUNKERQUE	DU HAVRE	DE MARSEILLE	
Djibouti, Colombo, Singapore, Takao, Yokohama, Kobé, Chinwangta, Shanghai.	—	—	—	—	
	1 ^{er} Novembre	—	—	14 Novembre	MEINAM C. Dorise.
Djibouti, Colombo, Singapore, Hong Kong, Japon, Shanghai.	—	—	—	—	
	1 ^{er} Janvier 1911	—	—	14 Janvier 1911	PEI-HO C. Cazal.
Djibouti, Colombo, Saïgon	—	13 Novembre	17 Novembre	30 Novembre	GANGE * C. Imbert
Tourane, Haïphong	—	13 Décembre	17 Décembre	30 Décembre	SONTAY * C. Vallat.

DÉPARTS DU HAVRE POUR MARSEILLE (pour marchandises seulement).
 Lundi 31 octobre 1910..... CHARENTE, C. Vaulpré. | Lundi 7 novembre 1910..... NORMAND, C. M. Tivolle

DÉPARTS DE BORDEAUX

Espagne, Portugal, Sénégal, Brésil et La Plata	Le Vendredi 4 Novembre 1910 Pour Lisbonne, Dakar, Rio-Janeiro (1), Santos, Montevideo et Buenos-Ayres (2) (3).	CORDILLÈRE C. Richard, l. de v.
	Le Vendredi 18 Novembre 1910 Pour Lisbonne, Dakar, Pernambuco, Bahia, Rio-Janeiro (1), Montevideo et Buenos-Ayres (2) (3).	MAGELLAN C. Dupuy-Fromy, l. de v.
	Le Dimanche 20 Novembre 1910 Pour La Pallice, Bilbao, Vigo, Rio-Janeiro (1), Montevideo et Buenos-Ayres (2) (3). (1) Par transbordement à Rio-Janeiro pour Paranagua, Antonina, Santa-Catharina, Rio-Grande do Sul, Pelotas et Porto-Alegre, pour marchandises seulement. (2) Par transbordement à Buenos-Ayres pour Rosario, pour marchandises seulement.	ANNAM C. Biémont.

(3) Et pour Santiago et Valparaiso (Chili), par transit à travers la Cordillère en service combiné avec la Compagnie Nationale de Transports à Express Villalonga (pour passagers seulement).

* Les départs ont lieu du Môle de la Pinède.

COMPOSITION DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Président : M. EMILE SENART, de l'Institut;
Vice-présidents : MM. EUG. ETIENNE, vice-président de la Chambre des députés, ancien ministre; GUILLEMIN, inspecteur général des ponts et chaussées, ancien ministre; marquis DE MOUSTIER, député; marquis DE REVERSEAUX, ambassadeur de France;
Trésorier : M. CHARLES PICOT, ancien inspecteur des finances;
Secrétaire général : Comte DE LABRY;
Membres :
MM.
Adam, député;
Prince d'Arenberg, de l'Institut, ancien député, Président du Comité de l'Afrique Française;
Aymonier, ancien directeur de l'Ecole Coloniale;
Aynard, député, régent de la Banque de France;
Marquis de Barthélemy, explorateur;
Bapst, ministre plénipotentiaire;
Beau, ministre plénipotentiaire;
Philippe Berthelot, secrétaire d'ambassade;
Marc Bel, ingénieur civil des mines;
Bertin, membre de l'Institut;
Benoit-Oriol, ancien député;
Bons d'Anty, consul général de France;
De Billy, administrateur des Chargeurs Réunis;
Prince Roland Bonaparte;
De la Boulinière, ministre plénipotentiaire;
Paul Bourde;
Vicomte Robert de Caix de Saint-Aymour;
Casenave, ministre plénipotentiaire;
Comte Jean de Castellane;
J. Challey, député;
Chavannes, membre de l'Institut;
Comte du Chaylard, ministre plénipotentiaire;
Charles-Roux, ancien député;
Chastenot, député;
A. Chaumier, président du Comité du Commerce et de l'Industrie de l'Indo-Chine;
Baron Denys Cochin, député;
Victor Collin, ministre plénipotentiaire;
L. de Contenson;
Henri Cordier, de l'Institut;
Baron de Courcel, ambassadeur de France;
J. Couvert, prés. de la Chambre de commerce du Havre;
Delafosse, député;
C. Depincé;
Deschanel, de l'Académie Française, député;
Descos, ministre de France à Belgrade;
J. Develle, ancien ministre, ancien député;
Paul Doumer, ancien gouverneur général de l'Indo-Chine;
Dubail, ministre plénipotentiaire;
E. Duboc, adm. de la Société de sauvetage des naufragés;
Dubochet, ancien député, président de la Chambre de commerce de Nantes;
Esnault-Pelterie, président de l'Association Cotonnière;
Finot, anc. dir. de l'Ecole Française d'Extrême-Orient;
Henri Froidevaux;
C. Gabiat, ancien député;
Georges Gaulis;
A. Gérard, administrateur de la Société des Manufactures de Saint-Gobain;
Amiral Gervais;
Comte J. de Gontaut-Biron, député;
Jean Gout, consul général;
Grandidier, de l'Institut;
Guieysse, ancien ministre;
Harmand, ambassadeur de France.

J. Haussmann, receveur des finances;
Prince d'Hénin, sénateur;
Henry;
Lucien Hubert, député;
Baron Hulot, secrét. général de la Société de Géographie;
Commandant Jouinot-Gambetta;
Raymond Kœchlin;
Paul Labbé, secrétaire général de la Société de Géographie Commerciale;
Charles Lallemand, ingénieur en chef des mines;
Lavoignat, doyen des notaires de Paris;
Le Myre de Vilers, ambassadeur de France;
A. Lebon, ancien ministre;
Général Lebon;
Leclère, ingénieur en chef des mines;
Pierre Lefèvre-Pontalis, Secrétaire d'ambassade;
Anatole Leroy-Beaulieu;
Paul Leroy-Beaulieu;
Pierre Leroy-Beaulieu, député;
Lesueur, ancien sénateur;
Colonel Levé;
Raphaël Georges Lévy,
M^{me} Massieu, explorateur;
Claudius Madrolle, explorateur;
Marmottant, avoué;
Louis Marin, député;
Mège, ancien député;
Mellier, président des Eaux et Electricité de l'Indo-Chine;
Marcel Monnier, explorateur;
Charles Mourey, chef de service à l'Office colonial;
Baron de Neufize;
Baron Hély d'Oissel, ancien député;
Comte d'Ormesson;
Maurice Ordinaire, ancien député;
Georges Outrey, ministre plénipotentiaire;
Colonel Vicomte de la Panouse, délégué général du Comité pour le littoral méditerranéen;
Ed. Payen;
D. Pérouse, Inspecteur général des Ponts et Chaussées en retraite;
De Peyerimhoff de Fontenelle;
René Pinon;
Ch. Prévot, sénateur;
Raiberti, député;
L. Raveneau, sec. de la réd. des « Annales de Géographie »;
P. Ristelhueber, consul général de France en retraite;
Baron Roulleaux-Dugage, député;
Roume, gouverneur général honoraire des Colonies;
Albin Rozet, député;
Saint-Germain, sénateur;
Sallandrouze de la Mornaix;
A. Salles, inspecteur des Colonies.
Christian Schefer;
Scheil;
Spronck, député;
Eugène Schneider, gérant des établissements Schneider et C^{ie} du Creusot;
Siegfried, sénateur, ancien ministre;
S. Simon, directeur de la Banque de l'Indo-Chine;
Steeg;
Auguste Terrier, secrét. général du Comité de l'Afrique Française;
André Tardieu;
J. Trystram, président de la Chambre de commerce de Dunkerque;
P. de Vauréal, admin des Phares de l'Empire ottoman;
Richard Waddington, sénateur, président de la Chambre de commerce de Rouen.

L'ŒUVRE DU COMITÉ

Le Comité de l'Asie Française entre dans sa septième année.

Les événements qui se sont succédé depuis 1901 ont justifié sa création et son programme. Jamais depuis les temps modernes, les affaires d'Asie n'ont joué un rôle plus important dans la politique universelle. La dernière guerre d'Extrême-Orient a altéré, pour un temps tout au moins, jusqu'à l'équilibre européen. Dans le Levant, les rivalités d'influences s'accroissent; il conviendra, dès lors, que notre politique y soit plus que jamais vigilante et active. En même temps, dans toute l'Asie, de la Chine à la Perse, des tendances nouvelles qui s'imposent à l'attention et commandent l'attitude des Européens, dominateurs ou simples commerçants, tendent à modifier les situations anciennes.

C'est assez dire l'importance qu'il y a pour notre pays à être impartialement instruit des mouvements de ce monde qu'entraîne une évolution rapide. Le Comité de l'Asie Française s'est efforcé de répondre à ce besoin selon le programme que lui traçait son fondateur, M. Eugène Etienne, lorsqu'il disait que le Comité devait se proposer de devenir « le Centre réunissant les nombreux renseignements économiques, diplomatiques, ethniques, sociaux et religieux qu'exige une action raisonnée et suivie en présence des problèmes asiatiques ». Il a tendu sans cesse, comme l'annonçait cet exposé, à « réaliser, en ce qui concerne l'Asie, la nécessaire émancipation intellectuelle du pays », qui, trop longtemps, n'a été renseigné sur l'Asie que par des organisations inféodées à nos concurrents, à nos rivaux. Nous avons fait de notre mieux pour mettre des informations impartiales et continues à la disposition du public, soit directement, soit par l'intermédiaire de la grande presse quotidienne qui s'est inspirée à plusieurs reprises de notre *Bulletin* et de nos Conférences. Nous voudrions faire encore plus à l'avenir.

L'éveil d'aspirations et d'inquiétudes nouvelles en Asie confirme ce souci d'une politique éclairée, fondée sur une observation sympathique aux indigènes, qui s'affirmait dans notre programme et s'est affirmé de plus en plus dans notre *Bulletin*. Notre président le déclarait dès la première heure : « En Indo-Chine, nous avons à rendre inébranlable notre domination en assurant la prospérité économique du pays et surtout la collaboration consentie, bienveillante des indigènes avec leurs maîtres politiques français... L'Indo-Chine française ne saurait vivre que si elle devient une force vivante, autonome, capable de faire équilibre aux autres forces qui vont naître et grandir peu à peu dans la transformation de l'Extrême-Orient. » Ces paroles paraissent

presque prophétiques si l'on songe aux événements qui se sont succédé en Asie depuis 1901. Plus que jamais une bonne politique indigène, toujours profondément pénétrée de justice et de bienveillance, jamais suspecte d'hésitation ni de faiblesse, doit être au premier plan de nos préoccupations. Les efforts que nous ferons pour qu'elle soit de plus en plus appliquée ne seront pas rendus superflus par la sympathie, trop souvent verbale et superficielle, que rencontre partout en France ce principe politique. Souvent les bonnes intentions trop faibles se brisent aux difficultés pratiques : l'absence d'observation sérieuse et sincère, l'insuffisance, chez quelques agents, de la haute culture intellectuelle, surtout de la dignité et de l'énergie morales; la prédominance de préoccupations fiscales dont la sanction est moins grave, mais plus immédiate; parfois la résistance d'intérêts particuliers qui essaient de confondre leur satisfaction avec l'œuvre coloniale que doit accomplir cette personnalité durable qu'est la France. S'il est vrai que la période de la conquête est close, il reste assurément à faire à ceux qui veulent que notre domination s'inspire toujours du sentiment de nos responsabilités et du souci de l'avenir national.

Les mêmes scrupules, la même politique fondée sur une observation attentive et une sympathie véritable doivent nous guider dans notre effort pour développer notre influence et étendre des affaires dans les pays d'Asie dont nous ne détenons pas la domination. Ajoutons qu'ils servent l'intérêt du contribuable français; car seule la politique coloniale qui s'en inspire est à la fois aussi peu onéreuse et aussi féconde que possible.

Telles sont les idées qu'une œuvre d'information et de doctrine comme notre Comité doit s'efforcer de répandre dans le public. Il nous est permis de penser que ces renseignements et les conclusions qu'ils imposent auront leur prix même pour un personnel politique auquel son instabilité et la fascination des luttes intérieures rendent plus difficile une action extérieure systématique et suivie.

Cette œuvre désintéressée et patriotique, sous des formes variées — politique et économique ici, là plus purement scientifique — embrasse toute l'Asie. Ses exigences augmentent avec la complexité des circonstances : de précieux concours l'ont fait vivre et grandir pendant six années. Puissent-ils continuer à la développer, de plus en plus nombreux et efficaces, dans l'avenir!

Les vice-présidents,

EUG. ETIENNE.

GUILLAIN.

DE MOUSTIER.

DE REVERSEAUX.

Le président,

EMILE SENART.

Librairie R. CHAMONAL, rue de Varennes, 20-22, Paris.

Vient de paraître :

Le premier volume de
L'HISTOIRE DES MISSIONS EN CHINE

Mission du Kouy-Tcheou

Par l'abbé **Adrien LAUNAY**

L'ouvrage formera 3 volumes in-8° raisin de 550 pages. Il est fait : 1° sur les Archives du Ministère des Affaires Étrangères de **France**; 2° les Archives de la Propagande à **Rome**; 3° les Archives de la Légation de **France à Péking**; 4° les Archives de la Mission du **Kouy-Tcheou à Kouy-Yang**; 5° les Archives de la **Société des Missions étrangères à Paris**.

Presque tous les Documents cités sont **inédits**. Quoique cet ouvrage ne soit **pas mis dans le commerce**, nous offrons quelques exemplaires du 1^{er} volume à **15 francs net**. Tirage à cent exemplaires. Les acheteurs du 1^{er} volume pourront acquérir le 2^e paraissant en juillet 1908 et le 3^e, et dernier, lequel paraîtra en novembre 1908. Chaque volume de cet ouvrage portera sur la couverture la mention suivante : **Ne se trouve pas en librairie. Achat permanent de Livres et Bibliothèques en tous genres.**

Envoi franco du Catalogue de la Librairie paraissant mensuellement sur demande.

CASE A LOUER

PUBLICITÉ

Pour tout ce qui concerne la publicité dans le
« Bulletin du Comité de l'Asie Française » s'adresser
à **M. PRUDHON, 50, rue Saint-Lambert (xv^e)**.

Fabrique de PERLES et de VERROTERIES Coloniales

SPECIALITÉS POUR L'AFRIQUE

A. D. SCHWENK

& Jacob H. Jeiteles Sohn

PARIS — 57-59, Rue Réaumur, 57-59 — PARIS

Fabrique à Gablentz (Bohême)

MÉDAILLE D'OR, EXPOSITION COLONIALE, BRUXELLES 1891

MÉDAILLE D'OR, EXPOSITION UNIVERSELLE, PARIS 1889

LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE, EXPOSITION UNIVERSELLE, CHICAGO 1893

Perles dorées inaltérables. — Corail imitation. — Ambre vrai et imitation.
Perles argentées. — Cornaline imitation. — Oregos. — Pennès, etc.
Djigidas. — Baïaccas. — Rocailles. — Charlottes. — Anghésis. — Amulettes. — Bracelets
Bagues. — Colliers. — Chapelets musulmans. — Épingles à coiffures, etc.



Marque déposée

CRÉSYL-JEYES

DESINFECTANT ANTISEPTIQUE

Ni toxique ni corrosif. — Le plus puissant
Refuser tous PRODUITS dits similaires



Marque déposée

ADOPTÉ PAR LE SERVICE DE SANTÉ DE L'ARMÉE. — LA PRÉFECTURE DE LA SEINE
LA PLUPART DES SERVICES D'HYGIÈNE ET DE DÉSINFECTION. — HOPITAUX, LYCÉES, COLLÈGES, PENSIONNATS, ETC.

EXPOSITION UNIVERSELLE 1900

GRAND PRIX (Collectivité vétérinaire). — MÉDAILLE D'OR (la seule décernée aux Désinfectants)

Le CRÉSYL-JEYES est le plus efficace et le plus sûr des désinfectants antiseptiques. Employé en émulsions à 1 ou 2 p. 100, Deux à quatre cuillerées à café par litre d'eau, il détruit rapidement tous les microbes et les germes infectieux de toute nature, et fait disparaître immédiatement les miasmes et les mauvaises odeurs.

Le CRÉSYL-JEYES est le préventif le plus sûr contre Peste, Choléra, Typhus, Diphtérie, etc. Indispensable pour assainir les Habitations, Navires, Magasins, Entrepôts, Éviers, Puisards, etc.

Le CRÉSYL-JEYES éloigne ou détruit Rats, Souris, Cancrelas, détruit les Larves de Moustiques.

ENVOI FRANCO sur demande d'une intéressante Brochure contenant des Rapports scientifiques, mode d'emploi et prix-courants.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUITS SANITAIRES ET ANTISEPTIQUES, 35, rue des Francs-Bourgeois, 35. — PARIS

Exiger sur tous les récipients : flacons, bidons, boîtes, les marques et cachets de la Société, ainsi que le nom "JEYES"

BACHES & TENTES PLISSON 37, rue de Viarmes PARIS (1^{ER} ARR.)

Vêtements

& Equipements

Coloniaux

Imperméabilité

== garantie ==



Demandez le Grand CATALOGUE PLISSON, vous le recevrez gratis et franco.

ANIODOL

LE PLUS PUISSANT ANTISEPTIQUE DÉSINFECTANT

Demandez l'étude faite par M. E. FOUARD, Ch^{te} à l'INSTITUT PASTEUR

DÉSODORISANT UNIVERSEL

Sans Mercure, ni Cuivre — Ne tache pas — Ni Toxique, ni Caustique.

ACCOUCHEMENTS - CHIRURGIE - MALADIES INFECTIEUSES

SOLUTION COMMERCIALE au 1/100°. (Une grande cuillerée dans 1 litre d'eau pour usage externe).

INDISPENSABLE contre les ÉPIDÉMIES

Utile dans PLAIES de toute nature, FIÈVRES,
DIARRHÉES, GASTRO-ENTÉRITES, DYSENTÉRIES, PESTE, CHOLÉRA

Se prend à l'intérieur à la dose de 1 cuillerée à café à une grande cuillerée dans un litre d'eau,
en tisane, pour désinfecter le tube digestif dont il rétablit les fonctions.

PUISSANCES

BACTÉRICIDE 23.40 } sur le Bacille typhique

ANTISEPTIQUE 52.85 } (établies par M^r FOUARD, Ch^{te} à l'INSTITUT PASTEUR)

Celle du Phénol étant : 1.85 et du Sublimé : 20.

SAVON BACTÉRICIDE A L'ANIODOL 2%

POUDRE D'ANIODOL INSOLUBLE
remplace l'ODOFORME

Se trouve dans toutes les bonnes Pharmacies. — SE MÉFIER des CONTREFAÇONS.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

AU

COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

19-21, rue Cassette. — PARIS

Toute personne qui souscrit une somme de

25 à 300 francs a la qualité d'Adhérent.
300 à 1000 — a le titre de Donateur.
1000 et au-dessus — Bienfaiteur.

Je soussigné (Nom et qualité)

adresse,

souscris au COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE la somme de

que veuillez trouver inclus en { un mandat (1)
un chèque

SIGNATURE :

que M. le Trésorier voudra bien faire encaisser à mon domicile⁽¹⁾

On peut souscrire au Comité de l'Asie Française une somme quelconque, mais le Bulletin ne sera servi gratuitement pendant un an qu'aux personnes ayant versé au moins 20 fr.

Le minimum est seulement de 15 fr. pour les officiers et fonctionnaires.

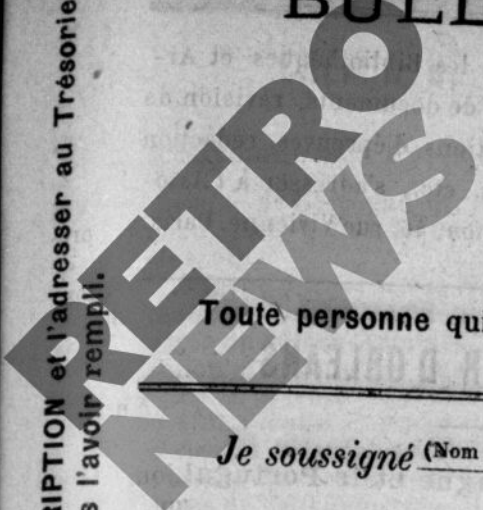
N.-B. — Les souscripteurs inscrits avant 1907 jouissent du privilège de maintenir leur cotisation au chiffre antérieur.

(1) Effacer l'une ou l'autre formule.

CASE A LOUER

155, rue de Valenciennes
PARIS

Détacher ce BULLETIN DE SOUSCRIPTION et l'adresser au Trésorier du Comité après l'avoir rempli.



VÉRITABLES

GRAINS DE SANTÉ
DU DOCTEUR

Purgatifs FRANCK Dépuratifs

LE REMÈDE DE LA

CONSTIPATION

ENVOI GRATUIT
d'Echantillon

T. LEROY, 96, R. d'Amsterdam
PARIS

En Vente dans toutes les Pharmacies.

ARGUS DE LA PRESSE FONDÉ EN 1879

Le plus ancien bureau de coupures de journaux

« lit, découpe et traduit les journaux du monde entier, et en fournit les extraits sur n'importe quel sujet. »

(HECTOR MALOT.)

L'ARGUS DE LA PRESSE se charge de toutes les recherches ét prospectives et documentaires qu'on veut bien lui confier.

L'ARGUS dépouille plus de DIX MILLE journaux par jour. L'ARGUS envoie, chaque année, plus de CINQ MILLIONS d'extraits de journaux.

L'ARGUS DE LA PRESSE seul a le droit de dire qu'il est un ARGUS » ; ne pas le confondre avec des maisons similaires.

Écrire 14, rue Drouot, PARIS-IX^e.

Adresse Télégraphique : ACHAMBURE-PARIS

LE
BULLETIN DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Est en vente à Londres

A LA LIBRAIRIE LUZAC ET C^{ie}
46, Great Russell Street W. C.

Filtre Pasteurisateur Mallié

RECONNU SUPÉRIEUR A TOUS LES FILTRES

Le seul pouvant s'opposer à la transmission des maladies par les eaux, d'après les analyses officielles

Porcelaine d'amiante, Brevetée S.G.D.G. France et Etranger



ACADÉMIE DES SCIENCES
1^{er} PRIX MONTYON
HORS CONCOURS
Exposition Univers., Paris 1900
HORS CONCOURS MEMBRE DU JURY
Exposition coloniale de Marseille 1906

455, Faubourg Poissonnière
PARIS



Pour toutes recherches dans les Bibliothèques et Archives, copies et classements de documents, révision de textes, mise au point, corrections d'épreuves, rédaction de comptes rendus-traductions, etc., s'adresser à l'Association des Secrétaires de rédaction, 46, rue Vivienne. Paris.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Relations avec l'Espagne et le Portugal.

Il est délivré :

A) Au départ de Paris (Quai d'Orsay) :

1° Pour Madrid, Valladolid, Saragosse, Saint-Sébastien, Cordoue, Séville, Grenade, Malaga, Cadix et Gibraltar, via Bordeaux-Irun :

a) Des billets directs simples ; b) des billets d'aller et retour individuels valables 30 jours, avec faculté de prolongation ; c) des billets d'aller et retour collectifs de famille valables 45 jours, avec faculté de prolongation : réductions variant de 20 à 40 % suivant le nombre de personnes.

Enregistrement direct des bagages.

Faculté d'arrêt, tant en France qu'en Espagne, à un certain nombre de points.

2° Des billets d'aller et retour valables 30 jours pour Lisbonne, Porto, Guarda, Pampilhosa et Entroncamento.

3° Des billets aller et retour directs pour Port-Bou (avec retour au départ de Cerbère via Tours, Bordeaux, Narbonne à l'aller et via Narbonne, Montauban, Limoges, au retour ou inversement, validité 13 jours.

4° Des billets d'aller et retour 1^{re} et 2^e classes pour Lisbonne-Rocio et Porto, comportant l'emprunt en Portugal du circuit Fuentes d'Onoro, Villaformoso, Pampilhosa, Lisbonne, Porto, Barca d'Alba, Fregeneda.

Validité 30 jours, avec faculté de prolongation moyennant supplément.

B) Au départ de Paris et de toutes les gares du réseau :

1° Du 12 mars au 15 mai 1910. des billets aller et retour individuels à prix exceptionnellement réduits pour Madrid et pour Séville, savoir :

Pour Madrid : de 167 francs en 1^{re} classe, de 119 francs en 2^e classe.

Pour Séville : de 222 francs en 1^{re} classe, de 164 francs en 2^e classe.

Validité pour le retour jusqu'au 15 juin inclus, dernière date pour l'arrivée du voyageur à son point de départ.

2° Des billets demi-circulaires espagnols, comportant six itinéraires, conjointement avec des billets français dont l'itinéraire comporte la sortie de France par Port-Bou et la rentrée en France par Hendaye ou réciproquement.

3° Des billets circulaires espagnols à itinéraire facultatif, conjointement avec des billets français comportant, soit la sortie et l'entrée par le même point frontière, soit l'entrée en Espagne par Irun et la sortie par Port-Bou ou inversement.

C) Au départ de Paris, Orléans, Blois, Tours, Châtellerault, Poitiers, Angoulême, Le Mans, Vierzon-Ville, Bourges, Châteauroux, Montluçon, Limoges-Bénédictins, Périgueux, Aurillac, Cahors, Tulle, des billets directs avec enregistrement direct des bagages pour Barcelone ou réciproquement.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

L'automne aux Pyrénées et sur la côte Basque.

(Golfe de Gascogne et Roussillon) Pau, Biarritz, Arcachon, Dax, Salies-de-Béarn, Vernet-les-Bains, Banyuls-Mer, etc.

Billets d'aller et retour individuels, pour les stations thermales et hivernales, délivrés toute l'année de toutes les gares du réseau, valables 33 jours avec faculté de prolongation et comportant une réduction de 25 % en 1^{re} classe et de 20 % en 2^e et 3^e classes.

Billets d'aller et retour de famille pour les stations thermales et hivernales, délivrés toute l'année de toutes les stations du réseau sous condition d'un minimum de parcours de 300 kilomètres aller et retour, réduction de 20 à 40 %, suivant le nombre de personnes; validité 33 jours, avec faculté de prolongation.

Billets d'excursion délivrés toute l'année au départ de Paris avec trois itinéraires différents, via Bordeaux ou Toulouse, permettant de visiter Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne (Biarritz), Pau, Lourdes, Luchon, etc.; validité 30 jours avec faculté de prolongation. Prix, 1^{er} et 3^e itinéraires: 1^{re} classe, 164 fr. 50; 2^e classe, 123 francs. Prix, 2^e itinéraire; 1^{re} classe, 163 fr. 50; 2^e classe, 122 fr. 50.

Relations entre Paris et l'Amérique du Sud.

Billets directs simples et d'aller et retour, 1^{re} classe, entre Paris-Quai-d'Orsay et Rio de Janeiro, Santos, Montevideo et Buenos-Aires (via Bordeaux ou Lisbonne) ou réciproquement.

Faculté d'embarquement à Bordeaux ou à Lisbonne.

Durée de validité: a) des billets simples, 4 mois; b) des billets d'aller et retour, un an. Faculté de prolongation pour les billets aller et retour.

Enregistrement direct des bagages pour les parcours par fer.

Faculté d'arrêt, tant en France qu'en Espagne et en Portugal à un certain nombre de points.

Délivrance des billets: Bureau des Passages de la Compagnie des Messageries Maritimes, 14, boulevard de la Madeleine, Paris.

Ce qu'on peut visiter en France en empruntant les lignes du réseau d'Orléans.

Le réseau d'Orléans, situé au cœur de la France, dessert la riante Touraine, si riche en monuments et en souvenirs historiques (Blois, Chambord, Amboise, Chenonceaux, Loches, etc.).

Par la belle région de la vallée de la Loire, il conduit à Angers, Nantes, et à la Côte Sud d'une Bretagne ancienne, aux plages réputées (La Baule, le Pouliguen, Quiberon, Belle-Île, Concarneau, Douarnenez).

Au centre de la France, le réseau d'Orléans permet de visiter l'Auvergne avec ses fraîches vallées et ses stations thermales (La Bourboule, le Mont-Dore, le Lioran, Vic-sur-Cère, etc.), ou encore les merveilles naturelles des Gorges du Tarn et du Quercy (Rocamadour, Gouffre de Padirac, Grottes de Lacave).

Au delà enfin, par les grandes lignes de Bordeaux, d'un côté, Toulouse de l'autre, qui sont aussi les routes d'Espagne et du Portugal, il donne accès à la région des Pyrénées.

Les beaux paysages de montagnes, ainsi que le nombre de stations thermales (Luchon, Cauterets, Les Eaux-Bonnes, Lamalou, Amélie et Vernet-les-Bains, etc.), et les grandes stations thermales, balnéaires ou hivernales de Pau, Biarritz, Saint-Jean-de-Luz, etc... ont consacré depuis longtemps la célébrité des Pyrénées.

Afin de faciliter le tourisme dans ces riches domaines, la Compagnie d'Orléans offre au public de nombreuses combinaisons à prix très réduits, billets d'aller et de retour individuels et de famille, billets circulaires, cartes de libre circulation, etc.

Elle a, en outre, réalisé toutes les commodités de

voyage, afin de rendre les excursions aussi agréables et rapides que peu fatigantes.

Nota. — Pour plus amples détails, consulter le *Livret-Guide officiel* de la Compagnie d'Orléans, en vente au prix de 0 fr. 30 dans ses principales gares et stations ainsi que dans ses bureaux de ville, et adressé franco contre l'envoi de 0 fr. 50 à l'Administration Centrale, 1, place Vallubert, à Paris, Bureau du Trafic-Voyageurs. (Publicité.)

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

L'Orient et l'Égypte, via Marseille.

Billets simples, valables 45 jours, 1^{re} et 2^e classes, délivrés à la gare de P.-L.-M., et dans les Agencés des Compagnies des Messageries maritimes, Fraissinet et Paquet, pour l'un quelconque des ports ci-après: Alexandrie, Beyrouth, Constantinople, Le Pirée, Smyrne, Jaffa, Port-Saïd, Batoum, Salonique, Odessa, Sansoun, etc.

Billets d'aller et retour valables 120 jours, 1^{re} et 2^e classes, délivrés à la gare de Paris P.-L.-M. et dans les Agencés des Compagnies des Messageries maritimes et Paquet pour les ports indiqués ci-dessus.

Arrêts facultatifs sur le réseau P.-L.-M.; le trajet de Paris à Marseille peut être effectué, soit par la Bourgogne, soit par le Bourbonnais.

L'hiver à la Côte d'Azur.

Billets d'aller et retour collectifs, 2^e et 3^e classes. Valables jusqu'au 15 mai 1911, délivrés du 1^{er} octobre au 15 novembre, aux familles d'au moins trois personnes, par les gares P.-L.-M. pour Cassis et toutes les gares P.-L.-M. situées au delà vers Menton. Parcours simple minimum: 400 kilomètres. (Le coupon d'aller n'est valable que du 1^{er} octobre au 15 novembre 1910.)

Prix: les deux premières personnes paient le plein tarif, la troisième personne bénéficie d'une réduction de 50 %; la quatrième personne et chacune des suivantes d'une réduction de 75 %.

Arrêts facultatifs.

Demander les billets quatre jours à l'avance, à la gare de départ.

Des trains rapides et de luxe composés de confortables voitures à bogies desservent pendant l'hiver les stations du littoral.

NOTA. — Il est également délivré, dans les mêmes conditions, des billets d'aller et retour de toutes les gares P.-L.-M. aux stations hivernales des chemins de fer du Sud de la France (San Salvador, Le Lavandou, Cavalaire, Saint-Tropez, etc.).

De Paris aux ports au delà de Suez, ou vice versa.

Billets d'aller et retour

« Paris-Marseille » (ou vice versa), 1^{re}, 2^e et 3^e classes. Valables un an, délivrés conjointement avec les billets d'aller et retour de passage de ou pour Marseille aux voyageurs partant de Paris pour les ports au delà de Suez ou de ces ports pour Paris.

Prix: 1^{re} classe: 144 fr. 80, 2^e classe: 104 fr. 25, 3^e classe: 67 fr. 95 (via (Dijon-Lyon, ou Nevers-Lyon, ou Nevers-Clermont).

Ces billets sont émis par la Compagnie des Messageries maritimes et par les Chargeurs Réunis.

Pendant la saison d'hiver, Paris et Marseille sont reliés par des trains rapides et de luxe composés de confortables voitures à bogies. Trajet rapide de Paris à Marseille, en 10 heures et demie, par le train « Côte d'Azur rapide » (1^{re} classe).

COMPAGNIE DES MESSAGERIES MARITIMES

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 45.000.000 DE FRANCS

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS

DÉPARTS DE MARSEILLE

Du 28 Novembre 1910 aux dates suivantes :

Égypte et Syrie Naples, Grèce, Turquie, Syrie.....	Jeudi	1 ^{er} Déc.	midi,	Pour Alexandrie, Port-Saïd, et pour passagers seulement, Beyrouth.....	SYDNEY C. Costa.
	Jeudi	1 ^{er} —	4 h. s.	Pour Naples, Le Pirée, Smyrne, Dardanelles, Constantinople, Smyrne, Vathy, Beyrouth, Lar- naca, Mersina, Alexandrette, Lattaquié, Tripoli, Beyrouth, Jaffa, Caïffa et Beyrouth.....	SAGHALIEN C. Cousin.
Angleterre (Pour marchandises seulement.....) Grèce, Turquie et Mer Noire	Vendredi	2 —	midi.	Pour Le Havre et Londres.....	CORDOUAN C. Embry.
	Samedi	3 —	4 h. s.	Pour Patras, Le Pirée, Salonique, Constantinople et Odessa.....	CRIMÉE C. Rat.

Ceylan, Indes, Cochinchine, Siam, Tonkin, Chine et Japon	Le Dimanche 4 Décembre 1910, à 11 heures du matin				CALÉDONIEN C. Lafont.
	Pour Port-Saïd, Suez, Aden, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Shanghai, Kobé et Yokohama. <i>Correspondances : à Colombo pour Pondichéry et Calcutta; à Singapore pour Batavia; à Saïgon : 1^o pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haï- phong; 2^o pour Bangkok.</i>				

Indes, Ceylan, Australie, Nouvelle-Calédonie et Nouvelles-Hébrides	Le Mercredi 14 Décembre 1910, à 11 heures du matin				YARRA C. Ristorcelli.
	Pour Port-Saïd, Suez, Aden, Bombay, Colombo, Fremantle, Adélaïde, Mel- bourne, Sydney et Nouméa. (Service annexe de Nouméa aux Nouvelles- Hébrides.)				

Ceylan, Cochinchine, Siam, Tonkin, Chine et Japon et pour passagers seulement Australie, Nouvelle-Calédonie et Nouvelles-Hébrides	Le Dimanche 18 Décembre 1910, à 11 heures du matin				OCÉANIEN C. Sellier. cap. de frégate
	Pour Port-Saïd, Djibouti, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Changhai, Kobé et Yokohama. <i>Correspondances : à Colombo avec le Yarra pour les passagers à des- tination de l'Australie, de la Nouvelle-Calédonie et Nouvelles-Hébrides; à Singapore pour Batavia; à Saïgon : 1^o pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haïphong; 2^o pour Bangkok.</i>				

Djibouti Madagascar La Réunion Maurice	Via Zanzibar	Le Samedi 10 Décembre 1910, à 11 heures du matin				MELBOURNE * C. Combe.
		Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Mombasa, Zanzibar, Mayotte, Majunga, Nossi-Bé, Diégo-Suarez, Tamatave, La Réunion et Maurice. <i>Correspondance : à Majunga pour Naméla, Morundava, Ambohibé, Tuléar, Lourenço-Marquez, Durban.</i>				
Djibouti Madagascar La Réunion Maurice	Via Mahé	Le Dimanche 25 Décembre 1910, à 11 heures du matin				OXUS * C. Broc. l. de v.
		Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Aden, Mahé (Seychelles), Diégo-Suarez, Sainte-Marie, Tamatave, La Réunion et Maurice. <i>Correspondances : 1^o à Diégo-Suarez pour Nossi-Bé, Analalave, Majunga, Mayotte, Mutsamudu, Mohély, Moroni, Zanzibar; 2^o à Tamatave pour Valo- mandry, Mahanoro, Mananjary, Farafangana, Fort-Dauphin, Tuléar.</i>				

LIGNES COMMERCIALES D'INDO-CHINE ET D'EXTRÊME-ORIENT

	D'ANVERS	DE DUNKERQUE	DU HAVRE	DE MARSEILLE	
Djibouti, Colombo, Japon, Shanghai	1 ^{er} Janvier 1911	—	—	11 Janvier 1911	PEI-HO C. Cazal.
	1 ^{er} Février 1911	—	—	11 Février 1911	HIMALAYA C. A. Tivolle.
Djibouti, Colombo, Saïgon Tourane, Haïphong	—	13 Novembre	17 Novembre	30 Novembre	GANGE * C. Imbert
	—	13 Décembre	17 Décembre	30 Décembre	SONTAY * C. Vallat.

DÉPARTS DU HAVRE POUR MARSEILLE (pour marchandises seulement).
Lundi 28 novembre 1910..... BASQUE, C. Gros. | Lundi 5 décembre 1910..... CHARENTE, C. Guillet.

DÉPARTS DE BORDEAUX

Espagne, Portugal, Sénégal, Brésil et La Plata	Le Vendredi 2 Décembre 1910				AMAZONE C. Magnen.
	Pour Lisbonne, Dakar, Rio-Janeiro (1), Santos, Montevideo et Buenos- Ayres (2) (3).				
	Le Mercredi 7 Décembre 1910				
Espagne, Portugal, Sénégal, Brésil et La Plata	Le Mercredi 7 Décembre 1910				CAMBODGE C. Guignon.
	Pour La Pallice, Bilbao, Vigo, Rio-Janeiro (1), Montevideo et Buenos- Ayres (2) (3).				
	Le Vendredi 16 Décembre 1910				
Espagne, Portugal, Sénégal, Brésil et La Plata	Le Vendredi 16 Décembre 1910				CHILI C. Bourge.
	Pour Lisbonne, Dakar, Pernambuco, Bahia, Rio-Janeiro (1), Montevideo et Buenos-Ayres (2) (3).				
	(1) Par transbordement à Rio-Janeiro pour Paranagua, Antonina, Santa- Catharina, Rio-Grande do Sul, Pelotas et Porto-Alègre, pour marchan- dises seulement.				
(2) Par transbordement à Buenos-Ayres pour Rosario, pour marchandises seulement.					

(3) Et pour Santiago et Valparaiso (Chili), par transit à travers la Cordillère en service combiné avec la Compagnie Nationale de Transports « Express Villalonga » (pour passagers seulement).

* Les départs ont lieu du Môle de la Pinède.

COMPOSITION DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Président : M. EMILE SENART, de l'Institut ;
Vice-présidents : MM. EUG. ETIENNE, vice-président de la Chambre des députés, ancien ministre ; GUILLAIN, inspecteur général des ponts et chaussées, ancien ministre ; marquis DE MOUSTIER, député ; marquis DE REVERSEAUX, ambassadeur de France ;
Trésorier : M. CHARLES PICOT, ancien inspecteur des finances ;
Secrétaire général : Comte DE LABRY ;
Membres :
MM.
Adam, député ;
Prince d'Arenberg, de l'Institut, ancien député, Président du Comité de l'Afrique Française ;
Aymonier, ancien directeur de l'École Coloniale ;
Aynard, député, régent de la Banque de France ;
Marquis de Barthélemy, explorateur ;
Bapst, ministre plénipotentiaire ;
Beau, ministre plénipotentiaire ;
Philippe Berthelot, secrétaire d'ambassade ;
Marc Bel, ingénieur civil des mines ;
Bertin, membre de l'Institut ;
Benoît-Oriol, ancien député ;
Bons d'Anty, consul général de France ;
De Billy, administrateur des Chargeurs Réunis ;
Prince Roland Bonaparte ;
De la Boulinière, ministre plénipotentiaire ;
Paul Bourde ;
Vicomte Robert de Caix de Saint-Aymour ;
Casenave, ministre plénipotentiaire ;
Comte Jean de Castellane ;
J. Chailley, député ;
Chavannes, membre de l'Institut ;
Comte du Chaylard, ministre plénipotentiaire ;
Charles-Roux, ancien député ;
Chastenet, député ;
A. Chaumier, président du Comité du Commerce et de l'Industrie de l'Indo-Chine ;
Baron Denys Cochin, député ;
Victor Collin, ministre plénipotentiaire ;
L. de Contenson ;
Henri Cordier, de l'Institut ;
Baron de Courcel, ambassadeur de France ;
J. Couvert, prés. de la Chambre de commerce du Havre ;
Delafosse, député ;
C. Depincé ;
Deschanel, de l'Académie Française, député ;
Descos, ministre de France à Belgrade ;
J. Develle, ancien ministre, ancien député ;
Paul Doumer, ancien gouverneur général de l'Indo-Chine ;
Dubail, ministre plénipotentiaire ;
E. Duboc, adm. de la Société de sauvetage des naufragés ;
Dubochet, ancien député, président de la Chambre de commerce de Nantes ;
Esnault-Pelterie, président de l'Association Cotonnière ;
Finot, anc. dir. de l'École Française d'Extrême-Orient ;
Henri Froidevaux ;
C. Gabiat, ancien député ;
Georges Gaulis ;
A. Gérard, administrateur de la Société des Manufactures de Saint-Gobain ;
Amiral Gervais ;
Comte J. de Gontaut-Biron, député ;
Jean Gout, consul général ;
Grandidier, de l'Institut ;
Guéysse, ancien ministre ;
Harmand, ambassadeur de France.

J. Haussmann, receveur des finances ;
Prince d'Hénin, sénateur ;
Henry ;
Lucien Hubert, député ;
Baron Hulot, secrét. général de la Société de Géographie ;
Commandant Jouinot-Gambetta ;
Raymond Kœchlin ;
Paul Labbé, secrétaire général de la Société de Géographie Commerciale ;
Charles Lallemand, ingénieur en chef des mines ;
Lavoignat, doyen des notaires de Paris ;
Le Myre de Vilers, ambassadeur de France ;
A. Lebon, ancien ministre ;
Général Lebon ;
Leclère, ingénieur en chef des mines ;
Pierre Lefèvre-Pontalis, Secrétaire d'ambassade ;
Anatole Leroy-Beaulieu ;
Paul Leroy-Beaulieu ;
Pierre Leroy-Beaulieu, député ;
Lesueur, ancien sénateur ;
Colonel Levé ;
Raphaël Georges Lévy, M^{me} Massieu, explorateur ;
Claudius Madrolle, explorateur ;
Marmottant, avoué ;
Louis Marin, député ;
Mège, ancien député ;
Mellier, président des Eaux et Électricité de l'Indo-Chine ;
Marcel Monnier, explorateur ;
Charles Mourey, chef de service à l'Office colonial ;
Baron de Neufize ;
Baron Hély d'Oissel, ancien député ;
Comte d'Ormesson ;
Maurice Ordinaire, ancien député ;
Georges Outrey, ministre plénipotentiaire ;
Colonel Vicomte de la Panouse, délégué général du Comité pour le littoral méditerranéen ;
Ed. Payen ;
D. Pérouse, Inspecteur général des Ponts et Chaussées en retraite ;
De Peyerimhoff de Fontenelle ;
René Pinon ;
Ch. Prévot, sénateur ;
Raiberti, député ;
L. Raveneau, sec. de la réd. des « Annales de Géographie » ;
P. Ristelhueber, consul général de France en retraite ;
Baron Roulleaux-Dugage, député ;
Roume, gouverneur général honoraire des Colonies ;
Albin Rozet, député ;
Saint-Germain, sénateur ;
Sallandrouze de la Mornaix ;
A. Salles, inspecteur des Colonies.
Christian Schefer ;
Scheil ;
Spronck, député ;
Eugène Schneider, gérant des établissements Schneider et C^{ie} du Creusot ;
Siegfried, sénateur, ancien ministre ;
S. Simon, directeur de la Banque de l'Indo-Chine ;
Steeg ;
Auguste Terrier, secrét. général du Comité de l'Afrique Française ;
André Tardieu ;
J. Trystram, président de la Chambre de commerce de Dunkerque ;
P. de Vauréal, admin des Phares de l'Empire ottoman ;
Richard Waddington, sénateur, président de la Chambre de commerce de Rouen.

L'ŒUVRE DU COMITÉ

Le Comité de l'Asie Française entre dans sa dixième année.

Les événements qui se sont succédé depuis 1901 ont justifié sa création et son programme. Jamais depuis les temps modernes, les affaires d'Asie n'ont joué un rôle plus important dans la politique universelle. La dernière guerre d'Extrême-Orient a altéré, pour un temps tout au moins, jusqu'à l'équilibre européen. Dans le Levant, les rivalités d'influences s'accroissent; il conviendra, dès lors, que notre politique y soit plus que jamais vigilante et active. En même temps, dans toute l'Asie, de la Chine à la Perse, des tendances nouvelles qui s'imposent à l'attention et commandent l'attitude des Européens, dominateurs ou simples commerçants, tendent à modifier les situations anciennes.

C'est assez dire l'importance qu'il y a pour notre pays à être impartialement instruit des mouvements de ce monde qu'entraîne une évolution rapide. Le Comité de l'Asie Française s'est efforcé de répondre à ce besoin selon le programme que lui traçait son fondateur, M. Eugène Etienne, lorsqu'il disait que le Comité devait se proposer de devenir « le Centre réunissant les nombreux renseignements économiques, diplomatiques, ethniques, sociaux et religieux qu'exige une action raisonnée et suivie en présence des problèmes asiatiques ». Il a tendu sans cesse, comme l'annonçait cet exposé, à « réaliser, en ce qui concerne l'Asie, la nécessaire émancipation intellectuelle du pays », qui, trop longtemps, n'a été renseigné sur l'Asie que par des organisations inféodées à nos concurrents, à nos rivaux. Nous avons fait de notre mieux pour mettre des informations impartiales et continues à la disposition du public, soit directement, soit par l'intermédiaire de la grande presse quotidienne qui s'est inspirée à plusieurs reprises de notre *Bulletin* et de nos Conférences. Nous voudrions faire encore plus à l'avenir.

L'éveil d'aspirations et d'inquiétudes nouvelles en Asie confirme ce souci d'une politique éclairée, fondée sur une observation sympathique aux indigènes, qui s'affirmait dans notre programme et s'est affirmé de plus en plus dans notre *Bulletin*. Notre président le déclarait dès la première heure : « En Indo-Chine, nous avons à rendre inébranlable notre domination en assurant la prospérité économique du pays et surtout la collaboration consentie, bienveillante des indigènes avec leurs maîtres politiques français... L'Indo-Chine française ne saurait vivre que si elle devient une force vivante, autonome, capable de faire équilibre aux autres forces qui vont naître et grandir peu à peu dans la transformation de l'Extrême-Orient. » Ces paroles paraissent

presque prophétiques si l'on songe aux événements qui se sont succédé en Asie depuis 1901. Plus que jamais une bonne politique indigène, toujours profondément pénétrée de justice et de bienveillance, jamais suspecte d'hésitation ni de faiblesse, doit être au premier plan de nos préoccupations. Les efforts que nous ferons pour qu'elle soit de plus en plus appliquée ne seront pas rendus superflus par la sympathie, trop souvent verbale et superficielle, que rencontre partout en France ce principe politique. Souvent les bonnes intentions trop faibles se brisent aux difficultés pratiques : l'absence d'observation sérieuse et sincère, l'insuffisance, chez quelques agents, de la haute culture intellectuelle, surtout de la dignité et de l'énergie morales; la prédominance de préoccupations fiscales dont la sanction est moins grave, mais plus immédiate; parfois la résistance d'intérêts particuliers qui essaient de confondre leur satisfaction avec l'œuvre coloniale que doit accomplir cette personnalité durable qu'est la France. S'il est vrai que la période de la conquête est close, il reste assurément à faire à ceux qui veulent que notre domination s'inspire toujours du sentiment de nos responsabilités et du souci de l'avenir national.

Les mêmes scrupules, la même politique fondée sur une observation attentive et une sympathie véritable doivent nous guider dans notre effort pour développer notre influence et étendre des affaires dans les pays d'Asie dont nous ne détournons pas la domination. Ajoutons qu'ils servent l'intérêt du contribuable français; car seule la politique coloniale qui s'en inspire est à la fois aussi peu onéreuse et aussi féconde que possible.

Telles sont les idées qu'une œuvre d'information et de doctrine comme notre Comité doit s'efforcer de répandre dans le public. Il nous est permis de penser que ces renseignements et les conclusions qu'ils imposent auront leur prix même pour un personnel politique auquel son instabilité et la fascination des luttes intérieures rendent plus difficile une action extérieure systématique et suivie.

Cette œuvre désintéressée et patriotique, sous des formes variées — politique et économique ici, là plus purement scientifique — embrasse toute l'Asie. Ses exigences augmentent avec la complexité des circonstances : de précieux concours l'ont fait vivre et grandir pendant six années. Puissent-ils continuer à la développer, de plus en plus nombreux et efficaces, dans l'avenir!

Les vice-présidents, Le président,
EUG. ETIENNE. EMILE SENART.
GUILLAIN.
DE MOUSTIER.
DE REVERSEAUX.

Détacher ce BULLETIN DE SOUSCRIPTION et l'adresser au Trésorier du Comité après l'avoir rempli.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

AU

COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

19-21, rue Cassette. — PARIS

Toute personne qui souscrit une somme de

- 25 à 300 francs a la qualité d'Adhérent.
- 300 à 1000 — a le titre de Donateur.
- 1000 et au-dessus — Bienfaiteur.

Je soussigné (Nom et qualité)

adresse,

souscrit au COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE la somme de

que veuillez trouver inclus en { un mandat (1)
un chèque

que M. le Trésorier voudra bien faire encaisser à mon domicile⁽¹⁾

On peut souscrire au Comité de l'Asie Française une somme quelconque, mais le Bulletin ne sera servi gratuitement pendant un an qu'aux personnes ayant versé au moins 20 fr.

Le minimum est seulement de 15 fr. pour les officiers et fonctionnaires.

N.-B. — Les souscripteurs inscrits avant 1907 jouissent du privilège de maintenir leur cotisation au chiffre antérieur.

(1) Effacer l'une ou l'autre formule.

Abonnez-vous à l'essai à la
REVUE DES FRANÇAIS
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

La plus attrayante
La plus luxueuse
La moins chère

des Revues Françaises de premier rang

France et Colonies { Essai de trois mois... 2 fr.
Abonnement annuel... 12 fr.

56, rue de l'Université, PARIS.

PUBLICITÉ

Pour tout ce qui concerne la publicité dans le
« Bulletin du Comité de l'Asie Française » s'adresser
à M. PRUDHON, 50, rue Saint-Lambert (XV^e).

Fabrique de PERLES et de VERRERIES Coloniales

SPECIALITÉS POUR L'AFRIQUE

A. D. SCHWENK

& Jacob H. Jeiteles Sohn

PARIS — 27-29, Rue Réaumur, 27-29 — PARIS

Fabrique à Gabon (Bohème)

MÉDAILLE D'OR, EXPOSITION COLONIALE, BRUXELLES 1891

MÉDAILLE D'OR, EXPOSITION UNIVERSELLE, PARIS 1889

LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE, EXPOSITION UNIVERSELLE, CHICAGO 1893

Perles dorées inaltérables. — Corail imitation. — Ambre vrai et imitation
Perles argentées. — Cornaline imitation. — Oregos. — Pennés, etc.
Djigidas. — Baïaccas. — Rocailles. — Charlottes. — Anghésis. — Amulettes. — Bracelets
Bagues. — Colliers. — Chapelets musulmans. — Épingles à coiffures, etc.



Marque déposée

CRÉSYL-JEYES

DESINFECTANT ANTISEPTIQUE

Ni toxique ni corrosif. — Le plus puissant
Refuser tous PRODUITS dits similaires



Marque déposée

ADOPTÉ PAR LE SERVICE DE SANTÉ DE L'ARMÉE. — LA PRÉFECTURE DE LA SEINE
LA PLUPART DES SERVICES D'HYGIÈNE ET DE DÉSINFECTION. — HOPITAUX, LYCÉES, COLLÈGES, PENSIONNATS, ETC.
EXPOSITION UNIVERSELLE 1900

GRAND PRIX (Collectivité vétérinaire). — MÉDAILLE D'OR (la seule décernée aux Désinfectants)

Le CRÉSYL-JEYES est le plus efficace et le plus sûr des désinfectants antiseptiques. Employé en émulsions à 1 ou 2 p. 100, Deux à quatre cuillerées à café par litre d'eau, il détruit rapidement tous les microbes et les germes infectieux de toute nature, et fait disparaître immédiatement les miasmes et les mauvaises odeurs.

Le CRÉSYL-JEYES est le préventif le plus sûr contre Peste, Choléra, Typhus, Diphtérie, etc. Indispensable pour assainir les Habitations, Navires, Magasins, Entrepôts, Éviers, Puisards, etc.

Le CRÉSYL-JEYES éloigne ou détruit Rats, Souris, Cancrelas, détruit les Larves de Moustiques.

ENVOI FRANCO sur demande d'une intéressante Brochure contenant des Rapports scientifiques, mode d'emploi et prix-courants.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUITS SANITAIRES ET ANTI-SEPTIQUES, 35, rue des Francs-Bourgeois, 35. — PARIS

Exiger sur tous les récipients : flacons, bidons, boîtes, les marques et cachets de la Société, ainsi que le nom " JEYES

BACHES & TENTES PLISSON 37, rue de Viarmes PARIS (1^{ER} ARR.)

Vêtements
& Equipements
Coloniaux

Imperméabilité
= garantie =



Demandez le Grand CATALOGUE PLISSON, vous le recevrez gratis et franco.

ANIODOL

LE PLUS PUISSANT ANTISEPTIQUE DESINFECTANT

Demandez l'étude faite par M. E. FOUARD, Ch^e à l'INSTITUT PASTEUR
DÉSODORISANT UNIVERSEL

Sans Mercure, ni Cuivre — Ne tache pas — Ni Toxique, ni Caustique.
ACCOUCHEMENTS - CHIRURGIE - MALADIES INFECTIEUSES
SOLUTION COMMERCIALE au 1/100^e. (Une grande cuillerée dans 1 litre d'eau pour usage externe).

INDISPENSABLE contre les ÉPIDÉMIES
Utile dans PLAIES de toute nature. FIÈVRES,
DIARRHÉES, GASTRO-ENTÉRITES, DYSENTÉRIES, PESTE, CHOLÉRA
Se prend à l'intérieur à la dose de 1 cuillerée à café à une grande cuillerée dans un litre d'eau,
en tisane, pour désinfecter le tube digestif dont il rétablit les fonctions.

PUISSANCES } BACTÉRICIDE 23.40 } sur le Bacille typhique
 } ANTISEPTIQUE 52.85 } (établies par M^r FOUARD, Ch^e à l'INSTITUT PASTEUR)
Celle du Phénol étant : 1.85 et du Sublimé : 20.

SAVON BACTÉRICIDE A L'ANIODOL 2%

POUDRE D'ANIODOL INSOLUBLE
remplace l'iodoforme

Se trouve dans toutes les bonnes Pharmacies. — SE MÉFIER des CONTREFAÇONS.

La REVUE des FRANÇAIS

Fondée en 1906 par MM. Pierre de Coubertin et Gaston Bordat, et tout récemment transformée, paraît le 25 de chaque mois sur environ 120 pages et contient un luxueux supplément illustré : *Le Petit Mois*.

L'énumération de ses rubriques les plus importantes et de quelques-uns de ses collaborateurs montre son désir d'être la revue nationale, traitant de tout ce qui, à l'intérieur comme à l'extérieur, affecte l'intérêt général des Français, et encourageant tout effort vers une France plus grande, mieux comprise et mieux appréciée.

Le Mois comprend : *Ce qui se passe dans le Monde* (Biard d'Aunet). — *La France vue de France* (E. Levasseur, de l'Institut; Pierre Baudin, sénateur; Georges Blondel; Daniel Bellet). — *Points de vue français* (Yves Guyot, ancien ministre; Léopold Mabileau; d'Estournelles de Constant, sénateur; etc.). — *La France à l'étranger* (Pierre de Coubertin; Harmand, ambassadeur; etc.). — *Questions extérieures* (Gaston Bordat; Ernest Lémonon; Pierre de Coubertin; etc.). — *La France vue du dehors* (A.-D. Xénopol; Maurice Wilmotte; Miss Betham-Edwards; A.-R. Colquhoun; etc.). — *La pensée française* (Henri Joly, de l'Institut; Ernest Seillière; etc.). — *Agriculture* (Daniel Zolla). — *Armée* (général H. Langlois; général Niox; etc.). — *Marine* (vice-amiral Besson; commandant Sauvaire-Jourdan; etc.). — *Sciences* (Edmond Perrier, de l'Institut). — *Art et littérature* (Alfred de Tarde; Henri Vandeputte; Charles Normand; etc.). — *Voyages* (Otto Nordenskiöld; G. Parmentier; etc.). — *Variétés*. — *Nouvelles*. — *Théâtre*. — *Sports*; etc...

Le Petit Mois, abondamment illustré comprend : *Les événements en images*. — *Pages de Monsieur*. — *Pages de Madame*, *Nos Chambres de Commerce*. — *Le grand commerce parisien*. — *Pages coloniales*. — *Arts, Bouquins, Curiosités*. — *Voyages et villégiatures*. — *Théâtres*. — *Sports*; etc., etc...

France et Colonies } La livraison, franco, 1 franc; Etranger, 1 fr. 25)
Abonnement d'essai de trois mois. 2 francs; Etranger, 2 fr. 50.
Abonnement annuel, 12 francs; Etranger, 15 francs.

Bureaux de la "REVUE DES FRANÇAIS", 56, rue de l'Université, PARIS
La REVUE DES FRANÇAIS ne publie que de l'inédit.

EN VOYAGE - EN EXCURSION - AUX COLONIES

LES

COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT

permettent de transformer instantanément toute eau potable en

EAU ALCALINE ET GAZEUSE

LES

Comprimés Vichy-Etat

fabriqués avec les

SELS VICHY-ÉTAT

contiennent tous les principes actifs des

Eaux de VICHY-ÉTAT

CÉLESTINS

GRANDE-GRILLE

HOPITAL

SE MÉFIER des IMITATIONS



LES

Comprimés Vichy-Etat

ne se vendent qu'en

FLACONS de

100 COMPRIMÉS

marqués **2 francs**

3 à 5 comprimés pour un verre

12 à 15 comprimés pour un litre

EXIGER LA MARQUE :

VICHY-ÉTAT

RETRO NEWS

ARGUS DE LA PRESSE FONDÉ EN 1879

Le plus ancien bureau de coupures de journaux

« lit, découpe et traduit les journaux du monde entier, et en fournit les extraits sur n'importe quel sujet. »

(HECTOR MALOT.)

L'ARGUS DE LA PRESSE se charge de toutes les recherches étrospectives et documentaires qu'on veut bien lui confier.

L'ARGUS dépouille plus de DIX MILLE journaux par jour. L'ARGUS envoie, chaque année, plus de CINQ MILLIONS d'extraits de journaux.

L'ARGUS DE LA PRESSE seul a le droit de dire qu'il est un ARGUS ; ne pas le confondre avec des maisons similaires.

Ecrire 11, rue Drouot, PARIS-IX^e.

Adresse Télégraphique : ACHAMBURE-PARIS

LE

BULLETIN DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Est en vente à Londres

A LA LIBRAIRIE LUZAC ET C^o

46, Great Russell Street W. G.

Filtre Pasteurisateur Mallié RECONNU SUPÉRIEUR A TOUS LES FILTRES

Le seul pouvant s'opposer à la transmission des maladies par les eaux, d'après les analyses officielles

Porcelaine d'amiante, Brevetée S.G.D.G. France et Etranger



ACADÉMIE DES SCIENCES
1^{er} PRIX MONTYON
HORS CONCOURS
Exposition Univers., Paris 1900
HORS CONCOURS MEMBRE DU JURY
Exposition coloniale de Marseille 1906



455, Faubourg Poissonnière
PARIS

Pour toutes recherches dans les Bibliothèques et Archives, copies et classements de documents, revision de textes, mise au point, corrections d'épreuves, rédaction de comptes rendus-traductions, etc., s'adresser à l'Association des Secrétaires de rédaction, 46, rue Vivienne. Paris.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Relations avec l'Espagne et le Portugal.

Il est délivré :

A) Au départ de Paris (Quai d'Orsay) :

1^o Pour Madrid, Valladolid, Saragosse, Saint-Sébastien, Cordoue, Séville, Grenade, Malaga, Cadix et Gibraltar, via Bordeaux-Irun :

a) Des billets directs simples; b) des billets d'aller et retour individuels valables 30 jours, avec faculté de prolongation; c) des billets d'aller et retour collectifs de famille valables 45 jours, avec faculté de prolongation: réductions variant de 20 à 40 % suivant le nombre de personnes.

Enregistrement direct des bagages.

Faculté d'arrêt, tant en France qu'en Espagne, à un certain nombre de points.

2^o Des billets d'aller et retour valables 30 jours pour Lisbonne, Porto, Guarda, Pampilhosa et Entroncamento.

3^o Des billets aller et retour directs pour Port-Bou (avec retour au départ de Cerbère via Tours, Bordeaux, Narbonne à l'aller et via Narbonne, Montauban, Limoges, au retour ou inversement, validité 13 jours.

4^o Des billets d'aller et retour 1^{re} et 2^e classes pour Lisbonne-Rocio et Porto, comportant l'emprunt en Portugal du circuit Fuentes d'Onoro, Villaformoso, Pampilhosa, Lisbonne, Porto, Barca d'Alba, Fregeneda.

Validité 30 jours, avec faculté de prolongation moyennant supplément.

B) Au départ de Paris et de toutes les gares du réseau :

1^o Du 12 mars au 15 mai 1910, des billets aller et retour individuels à prix exceptionnellement réduits pour Madrid et pour Séville, savoir :

Pour Madrid : de 167 francs en 1^{re} classe, de 119 francs en 2^e classe.

Pour Séville : de 222 francs en 1^{re} classe, de 164 francs en 2^e classe.

Validité pour le retour jusqu'au 15 juin inclus, dernière date pour l'arrivée du voyageur à son point de départ.

2^o Des billets demi-circulaires espagnols, comportant six itinéraires, conjointement avec des billets français dont l'itinéraire comporte la sortie de France par Port-Bou et la rentrée en France par Hendaye ou réciproquement.

3^o Des billets circulaires espagnols à itinéraire facultatif, conjointement avec des billets français comportant, soit la sortie et l'entrée par le même point frontière, soit l'entrée en Espagne par Irun et la sortie par Port-Bou ou inversement.

C) Au départ de Paris, Orléans, Blois, Tours, Châtellerault, Poitiers, Angoulême, Le Mans, Vierzon-Ville, Bourges, Châteauroux, Montluçon, Limoges-Bénédictins, Périgueux, Aurillac, Cahors, Tulle, des billets directs avec enregistrement direct des bagages pour Barcelone ou réciproquement.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

L'automne aux Pyrénées et sur la côte Basque.

(Golfe de Gascogne et Roussillon) Pau, Biarritz, Arcachon, Dax, Salies-de-Béarn, Vernet-les-Bains, Banyuls-Mer, etc.

Billets d'aller et retour individuels, pour les stations thermales et hivernales, délivrés toute l'année de toutes les gares du réseau, valables 33 jours avec faculté de prolongation et comportant une réduction de 25 % en 1^{re} classe et de 20 % en 2^e et 3^e classes.

Billets d'aller et retour de famille pour les stations thermales et hivernales, délivrés toute l'année de toutes les stations du réseau sous condition d'un minimum de parcours de 300 kilomètres aller et retour, réduction de 20 à 40 %, suivant le nombre de personnes; validité 33 jours, avec faculté de prolongation.

Billets d'excursion délivrés toute l'année au départ de Paris avec trois itinéraires différents, via Bordeaux ou Toulouse, permettant de visiter Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne (Biarritz), Pau, Lourdes, Luchon, etc.; validité 30 jours avec faculté de prolongation, Prix, 1^{er} et 3^e itinéraires : 1^{re} classe, 164 fr. 50; 2^e classe, 123 francs. Prix, 2^e itinéraire ; 1^{re} classe, 163 fr. 50; 2^e classe, 122 fr. 50.

Relations entre Paris et l'Amérique du Sud.

Billets directs simples et d'aller et retour, 1^{re} classe, entre Paris-Quai-d'Orsay et Rio de Janeiro, Santos, Montevideo et Buenos-Aires (via Bordeaux ou Lisbonne) ou réciproquement.

Faculté d'embarquement à Bordeaux ou à Lisbonne.

Durée de validité : a) des billets simples, 4 mois; b) des billets d'aller et retour, un an. Faculté de prolongation pour les billets aller et retour.

Enregistrement direct des bagages pour les parcours par fer.

Faculté d'arrêt, tant en France qu'en Espagne et en Portugal à un certain nombre de points.

Délivrance des billets : Bureau des Passages de la Compagnie des Messageries Maritimes, 14, boulevard de la Madeleine, Paris.

Ce qu'on peut visiter en France en empruntant les lignes du réseau d'Orléans.

Le réseau d'Orléans, situé au cœur de la France, dessert la riante Touraine, si riche en monuments et en souvenirs historiques (Blois, Chambord, Amboise, Chenonceaux, Loches, etc.).

Par la belle région de la vallée de la Loire, il conduit à Angers, Nantes, et à la Côte Sud d'une Bretagne ancienne, aux plages réputées (La Baule, le Pouldu, Quiberon, Belle-Ile, Concarneau, Douarnenez).

Au centre de la France, le réseau d'Orléans permet de visiter l'Auvergne avec ses fraîches vallées et ses stations thermales (La Bourboule, le Mont-Dore, le Lioran, Vic-sur-Cère, etc.), ou encore les merveilles naturelles des Gorges du Tarn et du Quercy (Rocamadour, Gouffre de Padirac, Grottes de Lacave).

Au delà enfin, par les grandes lignes de Bordeaux, d'un côté, Toulouse de l'autre, qui sont aussi les routes d'Espagne et du Portugal, il donne accès à la région des Pyrénées.

Les beaux paysages de montagnes, ainsi que le nombre de stations thermales (Luchon, Cauterets, Les Eaux-Bonnes, Lamalou, Amélie et Vernet-les-Bains, etc.), et les grandes stations thermales, balnéaires ou hivernales de Pau, Biarritz, Saint-Jean-de-Luz, etc... ont consacré depuis longtemps la célébrité des Pyrénées.

Afin de faciliter le tourisme dans ces riches domaines, la Compagnie d'Orléans offre au public de nombreuses combinaisons à prix très réduits, billets d'aller et de retour individuels et de famille, billets circulaires, cartes de libre circulation, etc.

Elle a, en outre, réalisé toutes les commodités de

voyage, afin de rendre les excursions aussi agréables et rapides que peu fatigantes.

Nota. — Pour plus amples détails, consulter le *Livret-Guide officiel* de la Compagnie d'Orléans, en vente au prix de 0 fr. 30 dans ses principales gares et stations ainsi que dans ses bureaux de ville, et adressé franco contre l'envoi de 0 fr. 50 à l'Administration Centrale, 4, place Valhubert, à Paris, Bureau du Trafic-Voyageurs. (Publicité.)

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

L'Orient et l'Égypte, via Marseille.

Billets simples, valables 45 jours, 1^{re} et 2^e classes, délivrés à la gare de P.-L.-M., et dans les Agences des Compagnies des Messageries maritimes, Fraissinet et Paquet, pour l'un quelconque des ports ci-après : Alexandrie, Beyrouth, Constantinople, Le Pirée, Smyrne, Jaffa, Port-Saïd, Batoum, Salonique, Odessa, Sansoun, etc.

Billets d'aller et retour valables 120 jours, 1^{re} et 2^e classes, délivrés à la gare de Paris P.-L.-M. et dans les Agences des Compagnies des Messageries maritimes et Paquet pour les ports indiqués ci-dessus.

Arrêts facultatifs sur le réseau P.-L.-M.; le trajet de Paris à Marseille peut être effectué, soit par la Bourgogne, soit par le Bourbonnais.

L'hiver à la Côte d'Azur.

Billets d'aller et retour collectifs, 2^e et 3^e classes. Valables jusqu'au 15 mai 1911, délivrés du 1^{er} octobre au 15 novembre, aux familles d'au moins trois personnes, par les gares P.-L.-M. pour Cassis et toutes les gares P.-L.-M. situées au delà vers Menton. Parcours simple minimum : 400 kilomètres. (Le coupon d'aller n'est valable que du 1^{er} octobre au 15 novembre 1910.)

Prix : les deux premières personnes paient le plein tarif, la troisième personne bénéficie d'une réduction de 50 %; la quatrième personne et chacune des suivantes d'une réduction de 75 %.

Arrêts facultatifs.

Demander les billets quatre jours à l'avance, à la gare de départ.

Des trains rapides et de luxe composés de confortables voitures à bogies desservent pendant l'hiver les stations du littoral.

Nota. — Il est également délivré, dans les mêmes conditions, des billets d'aller et retour de toutes les gares P.-L.-M. aux stations hivernales des chemins de fer du Sud de la France (San Salvador, le Lavandou, Cavalaire, Saint-Tropez, etc.).

De Paris aux ports au delà de Suez, ou vice versa.

Billets d'aller et retour

« Paris-Marseille » (ou vice versa), 1^{re}, 2^e et 3^e classes. Valables un an, délivrés conjointement avec les billets d'aller et retour de passage de ou pour Marseille aux voyageurs partant de Paris pour les ports au delà de Suez ou de ces ports pour Paris.

Prix : 1^{re} classe : 144 fr. 80, 2^e classe : 104 fr. 25, 3^e classe : 67 fr. 95 (via (Dijon-Lyon, ou Nevers-Lyon, ou Nevers-Clermont).

Ces billets sont émis par la Compagnie des Messageries maritimes et par les Chargeurs Réunis.

Pendant la saison d'hiver, Paris et Marseille sont reliés par des trains rapides et de luxe composés de confortables voitures à bogies. Trajet rapide de Paris à Marseille, en 10 heures et demie, par le train « Côte d'Azur rapide » (1^{re} classe).

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS

DÉPARTS DE MARSEILLE

Du 2 janvier 1911 aux dates suivantes :

<p>Égypte et Syrie</p> <p>Angleterre (Pour marchandises seulement.....)</p> <p>Grèce, Turquie et Mer Noire</p>	<p>Jeudi 5 janv. midi</p> <p>Vendredi 6 — midi</p> <p>Samedi 7 — 4 h. s.</p>	<p>Pour Alexandrie, Port-Saïd, et pour passagers seulement, Beyrouth (1).....</p> <p>Pour Le Havre et Londres.....</p> <p>Pour Calamata, Le Pirée, Smyrne, Dardanelles, Constantinople, Samsoun, Trébizonde et Batoum (1).</p> <p>(1) Sauf changements nécessités par les mesures sanitaires.</p>	<p>ORÉNOQUE C. Combin.</p> <p>CORDOUAN C. Embry.</p> <p>BOSPHORE C. Penon.</p>
<p>Indes, Ceylan, Australie, Nouvelle-Calédonie</p>	<p>Le mercredi 11 janvier 1911, à 11 heures du matin Pour Port-Saïd, Suez, Aden, Bombay, Colombo, Fremantle, Adélaïde, Melbourne, Sydney et Nouméa.</p>		<p>DUMBÉA C. Rebufat.</p>
<p>Ceylan, Cochinchine, Siam, Tonkin, Chine et Japon et pour passagers seulement</p> <p>Australie, Nouvelle-Calédonie</p>	<p>Le Dimanche 15 janvier 1911, à 11 heures du matin Pour Port-Saïd, Djibouti, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Changhaï, Kobé et Yokohama.</p> <p>Correspondances : à Colombo avec le Dumbéa pour les passagers à destination de l'Australie, de la Nouvelle-Calédonie ; à Singapore pour Batavia ; à Saïgon : 1° pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haïphong ; 2° pour Bangkok.</p>		<p>TONKIN C. Charbonnel, l. de v.</p>
<p>Ceylan, Indes, Cochinchine, Siam, Tonkin, Chine et Japon</p>	<p>Le dimanche 29 janvier 1911, à 11 heures du matin Pour Port-Saïd, Aden, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Shanghai, Kobé et Yokohama.</p> <p>Correspondances : à Colombo pour Pondichéry et Calcutta ; à Singapore pour Batavia ; à Saïgon : 1° pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haïphong ; 2° pour Bangkok.</p>		<p>ERNEST-SIMONS C. Gérard, l. de v.</p>
<p>Djibouti Madagascar La Réunion Maurice</p> <p>Via Zanzibar</p> <p>Via Mahé</p>	<p>Le mardi 10 janvier 1911, à 11 heures du matin Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Mombasa, Zanzibar, Mayotte, Majunga, Nossi-Bé, Diégo-Suarez, Tamatave, La Réunion et Maurice.</p> <p>Correspondances : 1° à Majunga pour Naméla, Moroundava, Ambohibé, Tuléar, Lourenço-Marquez, Durban ; 2° à Diégo-Suarez pour Vohémar et Maroantsetra.</p> <p>Le mercredi 25 janvier 1911, à 11 heures du matin Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Aden, Mahé (Seychelles), Diégo-Suarez, Sainte-Marie, Tamatave, La Réunion et Maurice.</p> <p>Correspondances : 1° à Diégo-Suarez pour Nossi-Bé, Analalave, Majunga, Mayotte, Mutsamudu, Mohély, Moroni, Zanzibar ; 2° à Tamatave pour Vatomandry, Mahanoro, Mananjary, Farafangana, Fort-Dauphin, Durban.</p>		<p>NATAL* C. Liparelli.</p> <p>ADOUR* C. Aillaud.</p>

LIGNES COMMERCIALES D'INDO-CHINE ET D'EXTRÊME-ORIENT

	D'ANVERS	DE DUNKERQUE	DU HAVRE	DE MARSEILLE	
<p>Djibouti, Colombo, Japon, Shanghai</p>	<p>— 1^{er} Janvier 1911 — 1^{er} Février 1911</p>	<p>— — —</p>	<p>— — —</p>	<p>— 11 Janvier 1911 — 11 Février 1911</p>	<p>PEI-HO C. Cazal. HIMALAYA C. A. Tivolte.</p>
<p>Djibouti, Colombo, Saïgon Tourane, Haïphong</p>	<p>— —</p>	<p>13 Janvier 1911 13 Février 1911</p>	<p>17 Janvier 1911 17 Février 1911</p>	<p>30 Janvier 1911 30 Février 1911</p>	<p>LOUQSOR* C. Bocognani. EL-KANTARA* C. Lassince.</p>

DÉPARTS DU HAVRE POUR MARSEILLE (pour marchandises seulement).
Lundi 2 janvier 1911..... BASQUE, C. Gos. | Lundi 9 janvier 1911..... CHARENTE, C. Hermieu.

DÉPARTS DE BORDEAUX

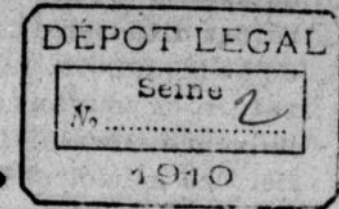
<p>Espagne, Portugal, Sénégal, Brésil et La Plata</p>	<p>Le vendredi 13 janvier 1911 Pour Lisbonne, Dakar, Pernambuco, Bahia, Rio-Janeiro (1), Montevideo et Buenos-Ayres (2) (3).</p> <p>Le vendredi 20 janvier 1911 Pour Pasages, Bilbao, Vigo, Rio-Janeiro (1), Montevideo et Buenos-Ayres (2) (3).</p> <p>Le vendredi 27 janvier 1911 Pour Lisbonne, Dakar, Rio-Janeiro (1), Santos, Montevideo et Buenos-Ayres (2) (3).</p> <p>(1) Par transbordement à Rio-Janeiro pour Paranagua, Antonina, Santa-Catharina, Rio-Grande do Sul, Pelotas et Porto-Alègre, pour marchandises seulement. (2) Par transbordement à Buenos-Ayres pour Rosario, pour marchandises seulement.</p>	<p>MAGELLAN C. Dupuy-Fromy, l. de v.</p> <p>YANG-TSÉ C. Gary.</p> <p>CORDILLÈRE C. Richard, l. de v.</p>
---	--	--

(3) Et pour Santiago et Valparaiso (Chili), par transit à travers la Cordillère en service combiné avec la Compagnie Nationale de Transports « Express Villalonga » (pour passagers seulement).

* Les départs ont lieu du Môle de la Pinède.

L'Asie

Française



BULLETIN MENSUEL

DU

COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Indo-Chine — Levant — Extrême-Orient

FÉVRIER 1910

AU SIÈGE DU COMITÉ

PARIS — 19-21, Rue Cassette, 19-21. — PARIS

TÉLÉPH. 732-84. — ADRESSE TÉLÉGR. COMASIE-PARIS

Le Numéro : 2 fr. 25

AVIS

Le Comité a été saisi de demandes de livres par certains groupements français d'Extrême-Orient, dont le budget ne permet pas la création rapide de bibliothèques suffisant aux besoins de leurs membres. Nous serions reconnaissants à ceux de nos adhérents qui pourraient disposer d'un certain nombre de livres de bons auteurs, faisant honneur à notre littérature, et pouvant servir à la diffusion de notre influence morale. Les classiques, en particulier, les mémoires et les ouvrages historiques seraient utiles à nos compatriotes d'Extrême-Orient, à qui nous nous empresserons de faire parvenir les livres que nos adhérents pourraient distraire pour eux de leurs bibliothèques.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

SEMAINE SAINTE, FÊTES DE PAQUES, FOIRE DE SÉVILLE
Voyages en Espagne

Billets Aller et Retour à prix réduits.

A l'occasion de la Semaine Sainte, des Fêtes de Pâques à Madrid et de la Foire de Séville (du 18 au 22 avril), la Compagnie d'Orléans, fera délivrer, au départ de Paris et de toutes les gares et stations de son réseau, des billets aller et retour à prix très réduits pour Madrid et pour Séville avec faculté d'arrêts aux principaux points du parcours.

Ces billets seront délivrés du 12 mars au 15 mai et seront indistinctement valables pour le retour jusqu'au 15 juin inclus, dernière date pour l'arrivée du voyageur à son point de départ.

1^o Pour Madrid, Prix : 167 francs en 1^{re} classe ; 119 fr. en 2^e classe.

Les voyageurs trouveront à Madrid des billets d'aller et retour à prix très réduits leur permettant de visiter l'Escorial, Avila, Ségovie, Tolède, Aranjuez et Guadalupe.

2^o Pour Séville, Prix : 222 francs en 1^{re} classe ; 164 fr. en 3^e classe.

Excursions en Andalousie. — Pendant la période du 15 mars au 5 mai, les voyageurs trouveront à Cordoue et à Séville des billets d'excursions à prix réduits valables 30 jours, avec arrêts facultatifs, pour Xérès, Cadix et Grenade, et retour à Séville ou Cordoue.

Excursions à Algésiras, Gibraltar et au Maroc

SERVICES RAPIDES QUOTIDIENS

Entre Paris et Madrid : Train de luxe Sud-Express exclusivement composé de wagons-salons, wagons-lits et restaurant (Trajet en 27 heures). Départ de Paris-Quai-d'Orsay : midi 17 ; au retour, départ de Madrid : 8 heures du soir.

Train rapide, composé de grandes voitures à bogies de 1^{re} et de 2^e classes, accessibles sans supplément de prix et de wagons-lits (Trajet en 28 heures). Départ de Paris-Quai-d'Orsay : 7 h. 40 du soir ; au retour, départ de Madrid : 8 h. 35 du matin.

Entre Madrid et Séville : Train rapide de nuit composé de grandes voitures à bogies de 1^{re} classe et d'un wagon-lits.

En outre, un train rapide de jour sera mis en marche du 18 mars au 30 avril (trajet en 12 heures environ).

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE

DE PARIS
Capital : 200 millions de francs
ENTIÈREMENT VERSÉS

SIÈGE SOCIAL : Rue Bergère
SUCCURSALE : 2, place de l'Opéra, Paris

Opérations du Comptoir

Bons à échéance fixe, Escompte et Recouvrements, Escompte de chèques, Achat et Vente de Monnaies étrangères, Lettres de Crédit, Ordres de Bourse, Avances sur Titres, Chèques, Traités, Envois de fonds en Province et à l'Étranger, Souscriptions, Garde de Titres, Prêts hypothécaires maritimes, Garantie contre les Risques de remboursement au pair, Paiement de coupons, etc.

52 Bureaux de Quartier dans Paris et la Banlieue — 150 Agences en Province

11 Agences dans les Colonies et Pays de Protectorat

Tunis, Sfax, Sousse, Bizerte, Majunga, Tamatave, Tananarive, Diego-Suarez, Nossibé, Mananjary, Tuléar.

12 Agences à l'Étranger

Londres, Liverpool, Manchester, Bruxelles, Ostende, Saint-Sébastien, Monte-Carlo, Le Caire, Alexandrie (Égypte), Bombay, Sydney, Melbourne.

Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public :

14, rue Bergère ; 2, place de l'Opéra ; 147, boulevard Saint-Germain 49, avenue des Champs-Élysées, et dans les principales agences.

Compartiments depuis CINQ francs par mois.

INTÉRÊTS PAYÉS SUR LES SOMMES DÉPOSÉES

de 6 mois à 11 mois : 2 0/0
de 1 à 3 ans : 3 0/0

CHEMIN DE FER DU NORD

SAISON D'HIVER 1909-1910.

4 jours en Angleterre du vendredi au mardi.

Depuis le 5 novembre 1909 et jusqu'au 1^{er} mai 1910, les Touristes pourront se procurer tous les vendredis, samedis ou dimanches, à la gare de Paris-Nord et dans les bureaux de ville de la Compagnie, des billets d'aller et retour de :

Paris à Londres

Aux prix très réduits ci-après (non compris le droit de quittance de 0 fr. 10) :

1^{re} classe : 72 fr. 85 ; — 2^e classe : 46 fr. 85 ; — 3^e classe : 37 fr. 50.

Ces billets seront valables, pour les voyageurs de 1^{re}, 2^e et 3^e classes, par les trains désignés ci-après :

A l'aller, les vendredis, samedis ou dimanches seulement :
1^o Via Boulogne-Folkestone : Paris-Nord, départ 8 h. 20 matin ; Londres, arrivée 3 h. 35 soir.

2^o Via Calais-Douvres : Paris-Nord, départ 9 h. 15 soir ; Londres, arrivée 5 h. 43 matin.

Au retour, les samedis, dimanches ou lundis :

1^o Via Folkestone-Boulogne : Londres, départ 10 heures matin ; Paris-Nord, arrivée 5 h. 45 soir.

2^o Via Douvres-Calais : Londres, départ 9 heures soir ; Paris-Nord, arrivée 5 h. 50 matin.

Le mardi :

Via Folkestone-Boulogne seulement : Londres, départ 10 heures matin ; Paris-Nord, arrivée 5 h. 45 soir.

Ces billets donnent droit au transport gratuit de 25 kilogrammes de bagages sur tout le parcours.

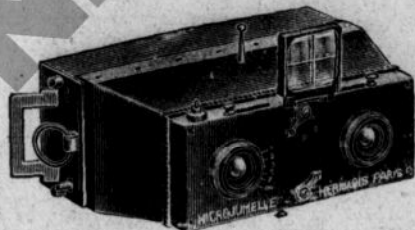
DERNIÈRE NOUVEAUTÉ

LES "MICRO JUELLLES" HERMAGIS

45 × 107 et 6 × 13

Appareils coloniaux par excellence.

LEURS AVANTAGES :



Construction entièrement métallique.

— Decentrement

des objectifs. —

Mise au point facultative de 1^m à

l'infini. — Obturateur à frein à

air indé réglable. —

Déclencheur métallique. —

Châssis-magasin ou châssis simples indépendants. —

Ecrous du Congrès. — Photog. en couleurs sans

modification. — Prix réduits au minimum.

DEMANDER NOTICE SPÉCIALE 32

J. Fleury-HERMAGIS ✱

18, Rue Rambuteau, PARIS

CASE A LOUER

Au COMITE DE L'ASIE FRANÇAISE, 19-21, rue Cassette, PARIS

Guides Madrolle

TONKIN DU SUD, HANOI. — 10 francs.

Un travail historique, anthropologique, et sociologique du peuple annamite précède les itinéraires. Le voyageur aura tous les renseignements pour visiter en détail la belle capitale moderne, HANOI, la ville industrielle de NAMDINH, les cités anciennes de KO LOA, de THANG LONG, de HOA-LU et excursionner dans les jolis sites de DA PHUK, de BAVI, de CHINÉ de la RIVIÈRE NOIRE et du THANH-HOA.

CHINE DU SUD, PORTS DU JAPON. — 12 francs

Le Touriste trouvera les indications nécessaires pour visiter les pays de l'EXTREME ORIENT, et pour pénétrer en Chine par le SI-KIANG, ou par le FLEUVE BLEU. — HONG-KONG, CANTON, MACAO, CHANG-HAI, HAN-KÉOU.

CHINE DU NORD, CORÉE, LE TRANSSIBÉRIEN. — 12 francs

Le Guide prend le voyageur à CHANG HAI et lui fait parcourir toutes les excursions autour de PÉKIN et celles de la CHINE SEPTENTRIONALE et OCCIDENTALE; il le conduit jusqu'en Europe, à travers la MANDCHOURIE, la SIBÉRIE, la RUSSIE et l'ALLEMAGNE. — TIEN-TSIN, PÉKIN, SÉOUL, MOSCOU, VARSOVIE, BERLIN.

INDO-CHINE, HARAR, INDES, CEYLAN, SAM, CHINE MÉRIDIONALE 18 francs

Le Guide décrit chaque escale de l'itinéraire MARSEILLE à CANTON; le passager désireux d'étendre le cercle de ses excursions pourra gravir les hauteurs de l'ÉTHIOPIE, visiter les temples somptueux de l'INDE MÉRIDIONALE, aller dans les sanatoria de CEYLAN, parcourir les villes mortes du SIAM, étudier les ruines grandioses laissées par la civilisation khmer, remonter le FLEUVE ROUGE jusqu'en CHINE et séjourner à CANTON.

MONOGRAPHIES : Rudiments de la langue Chinoise, 2 fr. 50. — La Corée, 3 fr. — Les voyageurs Chinois, 1 fr. — L'Art chez les Chinois, 1 fr. — L'Histoire de la Chine, 1 fr. — Sud de la Chine, 3 fr. — Nord de la Chine, 3 fr. — Le Sud du Yun-nan, 2 fr.

CASE A LOUER

PLAQUES PHOTOGRAPHIQUES



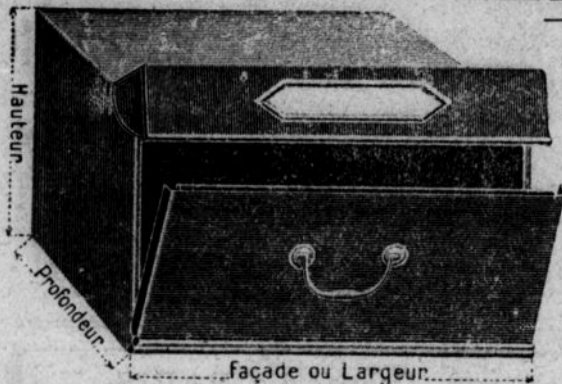
GUILLEMINOT

R. GUILLEMINOT, BOESPFLUG & C^{IE}
PAPIERS · PRODUITS

22, Rue de Chateaudun, PARIS

E. BELLAMY

15, rue Réaumur, près la Bourse - PARIS (2^e)
TÉLÉPHONE 118-38



BOITES
Métalliques
de
Bureau
pour
Administrations
Banques,
Etudes, Archives
Magasins etc.
ADOPTÉES
par les
Services
Coloniaux

Le "BLOCK-NOTES" GAUMONT



Formats :

4,5×6
6,5×9
45×107
6×13

possède toutes les
qualités de légèreté
de précision, d'extrême réduction, de volume
et de rapidité de manœuvre.

Sa construction très Robuste
et entièrement **MÉTALLIQUE** en
fait un appareil **COLONIAL**
par excellence.

Objectifs
complètement
dissimulés
dans le corps
d'avant.

Catalogue général franco sur demande adressée à la

SOCIÉTÉ DES
Etablissements Gaumont

ANONYME AU CAPITAL DE 3.000.000 de francs.
57, 59 Rue Saint-Roch, PARIS (1^{er} arr^l).

CHAMPAGNE
DEUTZ & GELDERMANN
Maison Fondée en 1835
à A.Y. (Marne)

Extra Dry 1898 8 fr. 50
Jockey-Club grand vin 1/2 sec... 7 fr.
Sillery supérieur... 4 fr. 50

dans toutes les colonies françaises
Dépôts
Dose et bouchage
spéciaux pour les
pays
tropicaux

Les **PLAQUES** et **PAPIERS**
photographiques

JOUGLA

sont les meilleurs

L'Asie Française



BULLETIN MENSUEL

DU

COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Indo-Chine – Levant – Extrême-Orient

MARS 1910

AU SIÈGE DU COMITÉ

PARIS — 19-21, Rue Cassette, 19-21. — PARIS

TÉLÉPH. 732-84. — ADRESSE TÉLÉGR. *COMASIE-PARIS*

Le Numéro : 2 fr. 25

AVIS

Le Comité a été saisi de demandes de livres par certains groupements français d'Extrême-Orient, dont le budget ne permet pas la création rapide de bibliothèques suffisant aux besoins de leurs membres. Nous serions reconnaissants à ceux de nos adhérents qui pourraient disposer d'un certain nombre de livres de bons auteurs, faisant honneur à notre littérature, et pouvant servir à la diffusion de notre influence morale. Les classiques, en particulier, les mémoires et les ouvrages historiques seraient utiles à nos compatriotes d'Extrême-Orient, à qui nous nous empresserons de faire parvenir les livres que nos adhérents pourraient distraire pour eux de leurs bibliothèques.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

SERVICES RAPIDES QUOTIDIENS

Entre Paris et Madrid : Train de Luxe Sud-Express exclusivement composé de wagons-salons, wagons-lits et restaurant (Trajet en 27 heures). Départ de Paris-Quai-d'Orsay : midi 17; au retour, départ de Madrid : 8 heures du soir.

Train rapide, composé de grandes voitures à bogies de 1^{re} et de 2^e classes, accessibles sans supplément de prix et de wagons-lits (Trajet en 28 heures). Départ de Paris-Quai-d'Orsay : 7 h. 40 du soir; au retour, départ de Madrid : 8 h. 45 du matin.

Entre Madrid et Séville : Train rapide de nuit composé de grandes voitures à bogies de 1^{re} classe et d'un wagon-lits.

En outre, un train rapide de jour sera mis en marche du 18 mars au 30 avril (trajet en 12 heures environ).

LE COURRIER DE LA PRESSE BUREAU DE COUPURES DE JOURNAUX Français et Étrangers

FONDÉ EN 1889

21, Boulevard Montmartre. — PARIS 2^e

GALLOIS & DEMOGEOT

Adresse Télégr. : COUPURES PARIS — Téléphone 101.50

Le COURRIER de la PRESSE :

Reçoit, lit et découpe tous les Journaux et Revues et en fournit les extraits sur tous sujets et personnalités.

Service spécial d'informations pratiques pour Industriels et Commerçants.

TARIF : 0 fr. 30 par Coupure

Tarif réduit, paiement d'avance, sans période de temps limité.	Par 100 Coupures, 25 francs
	» 250 » 55 »
	» 500 » 105 »
	» 1000 » 200 »

On traite à forfait pour 3 mois, 6 mois, un an

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE

DE PARIS

Capital : 200 millions de francs
ENTIÈREMENT VERSÉS

SIÈGE SOCIAL : Rue Bergère

SUCCURSALE : 2, place de l'Opéra, Paris

Opérations du Comptoir

Bons à échéance fixe, Escompte et Recouvrements, Escompte de chèques, Achat et Vente de Monnaies étrangères, Lettres de Crédit, Ordres de Bourse, Avances sur Titres, Chèques, Traités, Envois de fonds en Province et à l'Étranger, Souscriptions, Garde de Titres, Prêts hypothécaires maritimes, Garantie contre les Risques de remboursement au pair, Paiement de coupons, etc.

52 Bureaux de Quartier dans Paris et la Banlieue — 150 Agences en Province

11 Agences dans les Colonies et Pays de Protectorat

Tunis, Sfax, Sousse, Bizerte, Majunga, Tamatave, Tananarive, Diego-Suarez, Nossibé, Mananjary, Tuléar.

12 Agences à l'Étranger

Londres, Liverpool, Manchester, Bruxelles, Ostende, Saint-Sébastien, Monte-Carlo, Le Caire, Alexandrie (Égypte), Bombay, Sydney, Melbourne.

Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public :

14, rue Bergère; 2, place de l'Opéra; 147, boulevard Saint-Germain
49, avenue des Champs-Élysées, et dans les principales agences.

Compartiments depuis CINQ francs par mois.

INTÉRÊTS PAYÉS SUR LES SOMMES DÉPOSÉES.
de 6 mois à 11 mois : 2 0/0
de 1 à 3 ans : 3 0/0

CHEMIN DE FER DU NORD

Stations balnéaires et thermales.

Du jeudi précédant les Rameaux au 31 octobre toutes les gares du Chemin de fer du Nord délivrent des billets à prix réduits, à destination des stations balnéaires et thermales du réseau, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 100 kilomètres aller et retour.

Billets collectifs de famille, valables 33 jours, prolongeables pendant une ou plusieurs périodes de 15 jours (Réduction de 50 % à partir de la 4^e personne);

Billets hebdomadaires et Carnets d'aller et retour individuels, valables 5 jours, du vendredi au mardi et de l'avant-veille au surlendemain des fêtes légales (Réduction de 20 à 44 %);

Les carnets contiennent 5 billets d'aller et retour qui peuvent être utilisés à une date quelconque dans le délai de 33 jours;

Cartes d'abonnement, valables 33 jours, (Réduction de 20 % sur le prix des abonnements ordinaires d'un mois), à toute personne prenant deux billets ordinaires au moins ou un billet de saison pour les membres de sa famille.

Pour les stations balnéaires seulement :

Billets d'Excursion individuels ou de famille, de 2^e et 3^e classes, les dimanches et jours de fêtes légales, valables une journée dans des trains désignés (Réduction de 20 à 70 %).

Pour tous renseignements, consulter le livret-guide Nord ou s'adresser dans les gares et bureaux de ville de la Compagnie.

NOUVEAUTÉ 1909

LES "MICRO JUMELLES" HERMAGIS

45 × 107 et 6 × 13

Appareils coloniaux par excellence.

LEURS AVANTAGES :



Construction entièrement métallique. — Décentrement des objectifs. — Mise au point facultative de 1^m à l'infini. — Obturateur à frein à air indé réglable. — Déclencheur métallique. — Châssis-magasin ou châssis simples indépendants. — Ecrans du Congrès. — Photog. en couleurs sans modification. — Prix réduits au minimum.

DEMANDER NOTICE SPÉCIALE 32

J. Fleury-HERMAGIS ✱

18, Rue Rambuteau, PARIS

CASE A LOUER

Au COMITE DE L'ASIE FRANÇAISE, 19-21, rue Cassette, PARIS

Guides Madrolle

TONKIN DU SUD, HANOI. — 10 francs.

Un travail historique, anthropologique, et sociologique du peuple annamite précède les itinéraires. Le voyageur aura tous les renseignements pour visiter en détail la belle capitale moderne, HANOI, la ville industrielle de NAMDINH, les cités anciennes de KO-LOA, de THANG-LONG, de HOA-LU, et excursionner dans les jolis sites de DA-PHUK, de BAVI, de CHINE, de la RIVIÈRE NOIRE et du THANH-HOA.

CHINE DU SUD, PORTS DU JAPON. — 12 francs

Le Touriste trouvera les indications nécessaires pour visiter les pays de l'EXTREME ORIENT, et pour pénétrer en Chine par le SI-KIANG, ou par le FLEUVE BLEU. — HONG-KONG, CANTON, MACAO, CHANG-HAI, HAN-KÉOU.

CHINE DU NORD, CORÉE, LE TRANSSIBÉRIEN. — 12 francs

Le Guide prend le voyageur à CHANG-HAI et lui fait parcourir toutes les excursions autour de PÉKIN et celles de la CHINE SEPTENTRIONALE et OCCIDENTALE; il le conduit jusqu'en Europe, à travers la MANDCHOURIE, la SIBÉRIE, la RUSSIE et l'ALLEMAGNE. — TIEN-TSIN, PÉKIN, SÉOUL, MOSCOU, VARSOVIE, BERLIN.

INDO-CHINE, HARAR, INDES, CEYLAN, SAM, CHINE MÉRIDIONALE 18 francs

Le Guide décrit chaque escale de l'itinéraire MARSEILLE à CANTON; le passager désireux d'étendre le cercle de ses excursions pourra gravir les hauteurs de l'ÉTHIOPIE, visiter les temples somptueux de l'INDE MÉRIDIONALE, aller dans les sanatoria de CEYLAN, parcourir les villes mortes du SIAM, étudier les ruines grandioses laissées par la civilisation khmer, remonter le FLEUVE ROUGE jusqu'en CHINE et séjourner à CANTON.

MONOGRAPHIES : Rudiments de la langue Chinoise, 2 fr. 50. — La Corée, 3 fr. — Les voyageurs Chinois, 1 fr. — L'Art chez les Chinois, 1 fr. — L'Histoire de la Chine, 1 fr. — Sud de la Chine, 3 fr. — Nord de la Chine, 3 fr. — Le Sud du Yun-nan, 2 fr.

CASE A LOUER

PLAQUES PHOTOGRAPHIQUES

GUILLEMINOT

R. GUILLEMINOT, BOESPFLUG & C^{IE}

PAPIERS · PRODUITS

22, Rue de Chateaudun, PARIS



E. BELLAMY

15, rue Réaumur, près la Bourse - PARIS (2^e)

TÉLÉPHONE 118-38



BOITES
Métalliques
de
Bureau
pour
Administrations
Banques,
Etudes, Archives
Magasins, etc.
ADOPTÉES
par les
Services
Coloniaux

COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Voir à la page 5 des feuilles jaunes du supplément
les conditions d'adhésion à l'œuvre du Comité de
l'Asie Française et le Bulletin de souscription à
détacher.

CHAMPAGNE
DEUTZ & GELDERMANN
Maison Fondée en 1835
à A.Y. (Marne)

Extra Dry 1898 8 fr. 50
Jockey-Club grand vin 1/2 sec... 7 fr.
Sillery supérieur... 4 fr. 50

dans toutes les colonies françaises
Dépôts
Dosage et bouchage
spéciaux pour les
pays
tropicaux

Les **PLAQUES** et **PAPIERS**
photographiques

JOUGLA

sont les meilleurs

L'Asie

Française



BULLETIN MENSUEL

DU

COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Indo-Chine – Levant – Extrême-Orient

AVRIL 1910

AU SIÈGE DU COMITÉ

PARIS — 19-21, Rue Cassette, 19-21. — PARIS

TÉLÉPH. 732-84. — ADRESSE TÉLÉGR. COMASIE-PARIS

Le Numéro : 2 fr. 25

AVIS

Le Comité a été saisi de demandes de livres par certains groupements français d'Extrême-Orient, dont le budget ne permet pas la création rapide de bibliothèques suffisant aux besoins de leurs membres. Nous serions reconnaissants à ceux de nos adhérents qui pourraient disposer d'un certain nombre de livres de bons auteurs, faisant honneur à notre littérature, et pouvant servir à la diffusion de notre influence morale. Les classiques, en particulier, les mémoires et les ouvrages historiques seraient utiles à nos compatriotes d'Extrême-Orient, à qui nous nous empresserons de faire parvenir les livres que nos adhérents pourraient distraire pour eux de leurs bibliothèques.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

SERVICES RAPIDES QUOTIDIENS

Entre Paris et Madrid : Train de luxe Sud-Express exclusivement composé de wagons-salons, wagons-lits et restaurant (Trajet en 27 heures). Départ de Paris-Quai-d'Orsay : midi 17; au retour, départ de Madrid : 8 heures du soir.

Train rapide, composé de grandes voitures à bogies de 1^{re} et de 2^e classes, accessibles sans supplément de prix et de wagons-lits (Trajet en 28 heures). Départ de Paris-Quai-d'Orsay : 7 h. 40 du soir; au retour, départ de Madrid : 8 h. 45 du matin.

Entre Madrid et Séville : Train rapide de nuit composé de grandes voitures à bogies de 1^{re} classe et d'un wagon-lits.

En outre, un train rapide de jour sera mis en marche du 18 mars au 30 avril (trajet en 12 heures environ).

LE COURRIER DE LA PRESSE BUREAU DE COUPURES DE JOURNAUX Français et Étrangers

FONDÉ EN 1889

21, Boulevard Montmartre. — PARIS 2^e
GALLOIS & DEMOGEOT

Adresse Télégr. : COUPURES PARIS — Téléphone 101.50

Le COURRIER de la PRESSE :

Reçoit, lit et découpe tous les Journaux et Revues et en fournit les extraits sur tous sujets et personnalités.

Service spécial d'informations pratiques pour Industriels et Commerçants.

TARIF : 0 fr. 30 par Coupure

Tarif réduit, paiement d'avance, sans période de temps limité.	Par 100 Coupures, 25 francs
» 250 » 55 »	» 500 » 105 »
» 1000 » 200 »	

On traite à forfait pour 3 mois, 6 mois, un an

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE

DE PARIS

Capital : 200 millions de francs

ENTIÈREMENT VERSÉS

SIÈGE SOCIAL : Rue Bergère

SUCCURSALE : 2, place de l'Opéra, Paris

Opérations du Comptoir

Bons à échéance fixe, Escompte et Recouvrements, Escompte de chèques, Achat et Vente de Monnaies étrangères, Lettres de Crédit, Ordres de Bourse, Avances sur Titres, Chèques, Traités, Envois de fonds en Province et à l'Étranger, Souscriptions, Garde de Titres, Prêts hypothécaires maritimes, Garantie contre les Risques de remboursement au pair, Paiement de coupons, etc.

52 Bureaux de Quartier dans Paris et la Banlieue — 150 Agences en Province

11 Agences dans les Colonies et Pays de Protectorat

Tunis, Sfax, Sousse, Bizerte, Majunga, Tamatave, Tananarive, Diego-Suarez, Nossibé, Mananjary, Tuléar.

12 Agences à l'Étranger

Londres, Liverpool, Manchester, Bruxelles, Ostende, Saint-Sébastien, Monte-Carlo, Le Caire, Alexandrie (Égypte), Bombay, Sydney, Melbourne.

Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public :

14, rue Bergère; 2, place de l'Opéra; 147, boulevard Saint-Germain 49, avenue des Champs-Élysées, et dans les principales agences.

Compartiments depuis CINQ francs par mois.

INTÉRÊTS PAYÉS SUR LES SOMMES DÉPOSÉES

de 6 mois à 11 mois : 2 0/0

de 1 à 3 ans : 3 0/0

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Paris à Londres.

VIA ROUEN, DIEPPE ET NEWHAVEN PAR LA GARE SAINT-LAZARE

Services rapides tous les jours et toute l'année, (dimanches et fêtes compris)

Départs de Paris-Saint-Lazare : à 10 h. 20 matin (1^{re} et 2^e classes seulement) et à 9 h. 20 soir (1^{re}, 2^e et 3^e classes).

Départs de Londres : Victoria, à 10 heures matin (1^{re} et 2^e classes seulement); London-Bridge et Victoria, à 9 h. 10 soir (1^{re}, 2^e et 3^e classes).

Trajet de jour en 8 h. 40.

GRANDE ÉCONOMIE

Billets simples, valables pendant 7 jours :

1^{re} classe, 48 fr. 25; 2^e classe, 35 fr.; 3^e classe, 23 fr. 25

Billets d'aller et retour valables pendant un mois :

1^{re} classe, 82 fr. 75; 2^e classe, 58 fr. 75; 3^e classe, 41 fr. 50.

Ces billets donnent le droit de s'arrêter, sans supplément de prix, à toutes les gares situées sur le parcours, ainsi qu'à Brighton.

Les trains du service de jour entre Paris et Dieppe et vice-versa comportent des voitures de 1^{re} classe et de 2^e classe à couloir avec W.-C. et toilette ainsi qu'un wagon-restaurant; ceux du service de nuit comportent des voitures à couloir des trois classes avec W.-C. et toilette. La voiture de 1^{re} classe à couloir des trains de nuit comporte des compartiments à couchettes (supplément de 5 francs par place). Les couchettes peuvent être retenues à l'avance aux gares de Paris et de Dieppe moyennant une surtaxe de 1 franc par couchette.

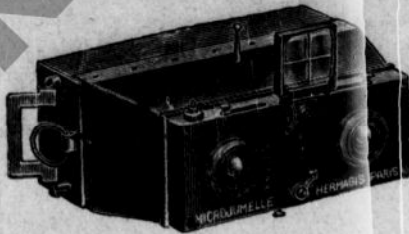
DERNIÈRE NOUVEAUTÉ

LES "MICRO JUMELLES" HERMAGIS

45 × 107 et 6 × 13

Appareils coloniaux par excellence.

LEURS AVANTAGES :



Construction entièrement métallique. — Décentrement des objectifs. — Mise au point facultative de 1^m à l'infini. — Obturateur à frein à air indé réglable. — Déclencheur métallique. — Châssis-magasin ou châssis simples indépendants. — Ecrans du Congrès. — Photog. en couleurs sans modification. — Prix réduits au minimum.

DEMANDER NOTICE SPÉCIALE 32

J. Fleury-HERMAGIS ✱

18, Rue Rambuteau, PARIS

CASE A LOUER

Au COMITE DE L'ASIE FRANÇAISE, 19-21, rue Cassette, PARIS

Guides Madrolle

TONKIN DU SUD, HANOI. — 10 francs.

Un travail historique, anthropologique, et sociologique du peuple annamite précède les itinéraires. Le voyageur aura tous les renseignements pour visiter en détail la belle capitale moderne, HANOI, la ville industrielle de NAMDINH, les cités anciennes de KO-LOA, de THANG-LONG, de HOA-LU, et excursionner dans les jolis sites de DA-PHUK, de BAV, de CHINÉ, de la RIVIÈRE NOIRE et du THANH-HOA.

CHINE DU SUD, PORTS DU JAPON. — 12 francs

Le Touriste trouvera les indications nécessaires pour visiter les pays de l'EXTREME ORIENT, et pour pénétrer en Chine par le SI-KIANG, ou par le FLEUVE BLEU. — HONG-KONG, CANTON, MACAO, CHANG-HAI, HAN-KÉOU.

CHINE DU NORD, CORÉE, LE TRANSSIBÉRIEN. — 12 francs

Le Guide prend le voyageur à CHANG-HAI et lui fait parcourir toutes les excursions autour de PÉKIN et celles de la CHINE SEPTENTRIONALE et OCCIDENTALE; il le conduit jusqu'en Europe, à travers la MANDCHOURIE, la SIBÉRIE, la RUSSIE et l'ALLEMAGNE. — TIEN-TSIN, PÉKIN, SÉOUL, MOSCOU, VARSOVIE, BERLIN.

INDO-CHINE, HARAR, INDES, CEYLAN, SAM, CHINE MÉRIDIIONALE
18 francs

Le Guide décrit chaque escale de l'itinéraire MARSEILLE à CANTON; le passager désireux d'étendre le cercle de ses excursions pourra gravir les hauteurs de l'ÉTHIOPIE, visiter les temples somptueux de l'INDE MÉRIDIIONALE, aller dans les sanatoria de CEYLAN, parcourir les villes mortes du SIAM, étudier les ruines grandioses laissées par la civilisation khmer, remonter le FLEUVE ROUGE jusqu'en CHINE et séjourner à CANTON.

MONOGRAPHIES : Rudiments de la langue Chinoise, 2 fr. 50. — La Corée, 3 fr. — Les voyageurs Chinois, 1 fr. — L'Art chez les Chinois, 1 fr. — L'Histoire de la Chine, 1 fr. — Sud de la Chine, 3 fr. — Nord de la Chine, 3 fr. — Le Sud du Yun-nan, 2 fr.

CASE A LOUER

PLAQUES PHOTOGRAPHIQUES

GUILLEMINOT

R. GUILLEMINOT, BOESPFLUG & C^{IE}

PAPIERS · PRODUITS

22, Rue de Chateaudun, PARIS



E. BELLAMY

15, rue Réaumur, près la Bourse - PARIS (2^e)
TÉLÉPHONE 118-38



BOÎTES
Métalliques
de
Bureau
pour
Administrations
Banques,
Etudes, Archives
Magasins, etc.
ADOPTÉES
par les
Services
Coloniaux

LE "BLOCK-NOTES" GAUMONT



Formats :

4,5x6
6,5x9
45x107
6x13

possède toutes les
qualités de légèreté
de précision, d'extrême réduction, de volume
et de rapidité de manœuvre.

Sa construction très Robuste
et entièrement MÉTALLIQUE en
fait un appareil COLONIAL
par excellence.

Objectifs
complètement
dissimulés
dans le corps
d'avant.

Catalogue [général franco sur demande adressée à la
SOCIÉTÉ DES

Etablissements Gaumont

ANONYME AU CAPITAL DE 3.000.000 de francs.

57, 59, Rue Saint-Roch, PARIS (1^{er} arr^t).

CHAMPAGNE
DEUTZ & GELDERMANN
Maison Fondée en 1838
à AY (Marne)

Extra Dry 1898 8 fr. 50
Jockey-Club grand vin 1/2 sec... 7 fr.
Sillery supérieur... 4 fr. 50

dans toutes les colonies françaises
Dépôts
spéciaux pour les
pays
tropicaux



PARIS - FRANCE - COLONIES
Maison fondée en 1887

ÉQUIPEMENT - CAMPMENT

Costumes Civils et Administratifs
Voyages, Capotes, Cantines, Blouses, Casques,
Lits pliants, Mobilier de campement, Tentes.

TAILLEUR DAMES et MESSIEURS
(Séjour en France)

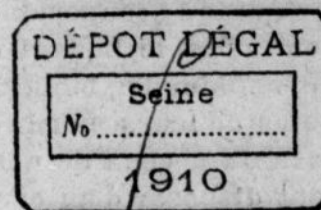
Chemiserie, Lingerie, Bonneterie, Chaussures

F. LÉVY, Directeur
6, Boul. Saint-Martin, Paris.

FACILITÉS DE PAIEMENTS

L'Asie

Française



BULLETIN MENSUEL

DU

COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Indo-Chine — Levant — Extrême-Orient

MAI 1910

AU SIÈGE DU COMITE
PARIS — 19-21, Rue Cassette, 19-21. — PARIS
TÉLÉPH. 732-84. — ADRESSE TÉLÉGR. COMASIE-PARIS

Le Numéro : 2 fr. 25

AVIS

Le Comité a été saisi de demandes de livres par certains groupements français d'Extrême-Orient, dont le budget ne permet pas la création rapide de bibliothèques suffisant aux besoins de leurs membres. Nous serions reconnaissants à ceux de nos adhérents qui pourraient disposer d'un certain nombre de livres de bons auteurs, faisant honneur à notre littérature, et pouvant servir à la diffusion de notre influence morale. Les classiques, en particulier, les mémoires et les ouvrages historiques seraient utiles à nos compatriotes d'Extrême-Orient, à qui nous nous empresserons de faire parvenir les livres que nos adhérents pourraient distraire pour eux de leurs bibliothèques.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

SERVICES RAPIDES QUOTIDIENS

Entre Paris et Madrid : Train de luxe Sud-Express exclusivement composé de wagons-salons, wagons-lits et restaurant (Trajet en 27 heures). Départ de Paris-Quai-d'Orsay : midi 17; au retour, départ de Madrid : 8 heures du soir.

Train rapide, composé de grandes voitures à bogies de 1^{re} et de 2^e classes, accessibles sans supplément de prix et de wagons-lits (Trajet en 28 heures). Départ de Paris-Quai-d'Orsay : 7 h. 40 du soir; au retour, départ de Madrid : 8 h. 45 du matin.

Entre Madrid et Séville : Train rapide de nuit composé de grandes voitures à bogies de 1^{re} classe et d'un wagon-lits.

En outre, un train rapide de jour sera mis en marche du 18 mars au 30 avril (trajet en 12 heures environ).

LE COURRIER DE LA PRESSE

BUREAU DE COUPURES DE JOURNAUX

Français et Étrangers

FONDÉ EN 1889

21, Boulevard Montmartre. — PARIS 2^e

GALLOIS & DEMOGEOT

Adresse Télégr. : COUPURES PARIS — Téléphone 101.50

Le COURRIER de la PRESSE :

Reçoit, lit et découpe tous les Journaux et Revues et en fournit les extraits sur tous sujets et personnalités.

Service spécial d'informations pratiques pour Industriels et Commerçants.

TARIF : 0 fr. 30 par Coupure

Tarif réduit, paiement d'avance, sans période de temps limité.	Par 100 Coupures.	25 francs
	» 250 »	55 »
	» 500 »	105 »
	» 1000 »	200 »

On traite à forfait pour 3 mois, 6 mois, un an

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE

DE PARIS

Capital : 200 millions de francs

ENTIÈREMENT VERSÉS

SIÈGE SOCIAL : Rue Bergère

SUCCURSALE : 2, place de l'Opéra, Paris

Opérations du Comptoir

Bons à échéance fixe, Escompte et Recouvrements, Escompte de chèques, Achat et Vente de Monnaies étrangères, Lettres de Crédit, Ordres de Bourse, Avances sur Titres, Chèques, Traités, Envois de fonds en Province et à l'Étranger, Souscriptions, Garde de Titres, Prêts hypothécaires maritimes, Garantie contre les Risques de remboursement au pair, Paiement de coupons, etc.

52 Bureaux de Quartier dans Paris et la Banlieue — 150 Agences en Province

11 Agences dans les Colonies et Pays de Protectorat

Tunis, Sfax, Sousse, Bizerte, Majunga, Tamatave, Tananarive, Diego-Suarez, Nossibé, Mananjary, Tuléar.

12 Agences à l'Étranger

Londres, Liverpool, Manchester, Bruxelles, Ostende, Saint-Sébastien, Monte-Carlo, Le Caire, Alexandrie (Égypte), Bombay, Sydney, Melbourne.

Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public :

14, rue Bergère; 2, place de l'Opéra; 147, boulevard Saint-Germain 49, avenue des Champs-Élysées, et dans les principales agences.

Compartiments depuis CINQ francs par mois.

INTÉRÊTS PAYÉS SUR LES SOMMES DÉPOSÉES

de 6 mois à 11 mois : 2 0/0

de 1 à 3 ans : 3 0/0

GHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Paris à Londres.

VIA ROUEN, DIEPPE ET NEWHAVEN PAR LA GARE SAINT-LAZARE

Services rapides tous les jours et toute l'année, (dimanches et fêtes compris)

Départs de Paris-Saint-Lazare : à 10 h. 20 matin (1^{re} et 2^e classes seulement) et à 9 h. 20 soir (1^{re}, 2^e et 3^e classes).

Départs de Londres : Victoria, à 10 heures matin (1^{re} et 2^e classes seulement); London-Bridge et Victoria, à 9 h. 10 soir (1^{re}, 2^e et 3^e classes).

Trajet de jour en 8 h. 40.

GRANDE ÉCONOMIE

Billets simples, valables pendant 7 jours :

1^{re} classe, 48 fr. 25; 2^e classe, 35 fr.; 3^e classe, 23 fr. 25

Billets d'aller et retour valables pendant un mois :

1^{re} classe, 82 fr. 75; 2^e classe, 58 fr. 75; 3^e classe, 41 fr. 50.

Ces billets donnent le droit de s'arrêter, sans supplément de prix, à toutes les gares situées sur le parcours, ainsi qu'à Brighton.

Les trains du service de jour entre Paris et Dieppe et vice-versa comportent des voitures de 1^{re} classe et de 2^e classe à couloir avec W.-C. et toilette ainsi qu'un wagon-restaurant; ceux du service de nuit comportent des voitures à couloir des trois classes avec W.-C. et toilette. La voiture de 1^{re} classe à couloir des trains de nuit comporte des compartiments à couchettes (supplément de 5 francs par place). Les couchettes peuvent être retenues à l'avance aux gares de Paris et de Dieppe moyennant une surtaxe de 1 franc par couchette.

DERNIÈRE NOUVEAUTÉ

LES "MICRO JUMELLES" HERMAGIS

45 × 107 et 6 × 13

Appareils coloniaux par excellence.

LEURS AVANTAGES :



Construction entièrement métallique. — Décentrement des objectifs. — Mise au point facultative de 1^m à l'infini. — Obturateur à frein à air indé réglable. — Déclencheur métallique. — Châssis-magasin ou châssis simples indépendants. — Ecrans du Congrès. — Photog. en couleurs sans modification. — Prix réduits au minimum.

DEMANDER NOTICE SPÉCIALE 32

J. Fleury-HERMAGIS ✱

18, Rue Rambuteau, PARIS

CASE A LOUER

Au COMITE DE L'ASIE FRANÇAISE, 19-21, rue Cassette, PARIS

Guides Madrolle

TONKIN DU SUD, HANOI. — 10 francs.

Un travail historique, anthropologique, et sociologique du peuple annamite précède les itinéraires. Le voyageur aura tous les renseignements pour visiter en détail la belle capitale moderne, HANOI, la ville industrielle de NAMDINH, les cités anciennes de KO-LOA, de THANG-LONG, de HOA-LU, et excursionner dans les jolis sites de DA PHUK, de BAVI, de CHINE, de la RIVIÈRE NOIRE et du THANH-HOA.

CHINE DU SUD, PORTS DU JAPON. — 12 francs

Le Touriste trouvera les indications nécessaires pour visiter les pays de l'EXTREME ORIENT, et pour pénétrer en Chine par le SI-KIANG, ou par le FLEUVE BLEU. — HONG-KONG, CANTON, MACAO, CHANG-HAI, HAN-KÉOU.

CHINE DU NORD, CORÉE, LE TRANSSIBÉRIEN. — 12 francs

Le Guide prend le voyageur à CHANG-HAI et lui fait parcourir toutes les excursions autour de PÉKIN et celles de la CHINE SEPTENTRIONALE et OCCIDENTALE; il le conduit jusqu'en Europe, à travers la MANDCHOURIE, la SIBÉRIE, la RUSSIE et l'ALLEMAGNE. — TIEN-TSIN, PÉKIN, SÉOUL, MOSCOU, VARSOVIE, BERLIN.

INDO-CHINE, HARAR, INDES, CEYLAN, SAM, CHINE MÉRIDIONALE 18 francs

Le Guide décrit chaque escale de l'itinéraire MARSEILLE à CANTON; le passager désireux d'étendre le cercle de ses excursions pourra gravir les hauteurs de l'ÉTHIOPIE, visiter les temples somptueux de l'INDE MÉRIDIONALE, aller dans les sanatoria de CEYLAN, parcourir les villes mortes du SIAM, étudier les ruines grandioses laissées par la civilisation khmer, remonter le FLEUVE ROUGE jusqu'en CHINE et séjourner à CANTON.

MONOGRAPHIES : Rudiments de la langue Chinoise, 2 fr. 50. — La Corée, 3 fr. — Les voyageurs Chinois, 4 fr. — L'Art chez les Chinois, 1 fr. — L'Histoire de la Chine, 1 fr. — Sud de la Chine, 3 fr. — Nord de la Chine, 3 fr. — Le Sud du Yun-nan, 2 fr.

CASE A LOUER

RETROS
NEWS

PLAQUES PHOTOGRAPHIQUES



GUILLEMINOT

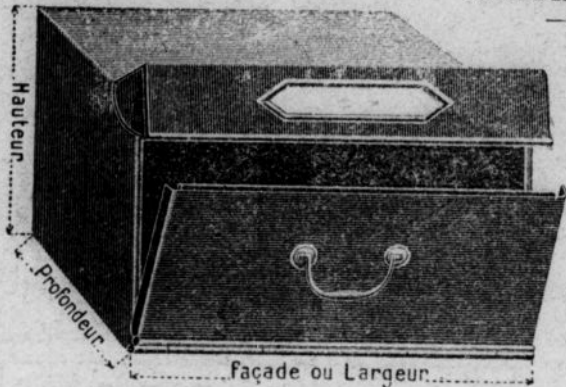
R. GUILLEMINOT, BOESPFLUG & C^{IE}

PAPIERS · PRODUITS

22, Rue de Chateaudun, PARIS

E. BELLAMY

15, rue Réaumur, près la Bourse - PARIS (2^e)
TÉLÉPHONE 118-38



BOITES
Métalliques
de
Bureau
pour
Administrations
Banques,
Etudes, Archives,
Magasins, etc.
ADOPTÉES
par les
Services
Coloniaux

LE "BLOCK-NOTES" GAUMONT



Formats:
4,5x6
6,5x9
45x107
6x13

possède toutes les qualités de légèreté de précision, d'extrême réduction, de volume et de rapidité de manœuvre.

Sa construction très Robuste et entièrement MÉTALLIQUE en fait un appareil COLONIAL par excellence.

Objectifs complètement dissimulés dans le corps d'avant.

Catalogue général franco sur demande adressée à la

SOCIÉTÉ DES Etablissements Gaumont

ANONYME AU CAPITAL DE 3.000.000 de francs.
57, 59, Rue Saint-Roch, PARIS (1^{er} arr^t).

CHAMPAGNE DEUTZ & GELDERMANN
Maison Fondée en 1838
à A.Y. (Marne)

Extra Dry 1898 8 fr. 50
Jockey-Club grand vin 1/2 sec... 7 fr.
Sillery supérieur... 4 fr. 50

dans toutes les colonies françaises
Dépôts
Dosage et bouchage
spéciaux pour les
pays tropicaux

Les PLAQUES et PAPIERS photographiques

JOUGLA

sont les meilleurs

NOUVEAUTÉ 1909

LES "MICRO JUMELLES" HERMAGIS

45 × 107 et 6 × 13

Appareils coloniaux par excellence.

LEURS AVANTAGES :



Construction entièrement métallique. — Décentrement des objectifs. — Mise au point facultative de 1^m à l'infini. — Obturateur à frein à air indéglable. — Déclencheur mé-

tallique. — Châssis-magasin ou châssis simples indépendants. — Erous du Congrès. — Photog. en couleurs sans modification. — Prix réduits au minimum.

DEMANDER NOTICE SPÉCIALE 32

J. Fleury-HERMAGIS ✱
18, Rue Rambuteau, PARIS

CASE A LOUER

Au COMITE DE L'ASIE FRANÇAISE, 19-21, rue Cassette, PARIS

Guides Madrolle

TONKIN DU SUD, HANOI. — 10 francs.

Un travail historique, anthropologique, et sociologique du peuple annamite précède les itinéraires. Le voyageur aura tous les renseignements pour visiter en détail la belle capitale moderne, HANOI, la ville industrielle de NAMDINH, les cités anciennes de KO-LJA, de THANG-LONG, de HOA-LU, et excursionner dans les jolis sites de DA-PHUK, de BAVI, de CHINE, de la RIVIERE NOIRE et du THANH-HOA.

CHINE DU SUD, PORTS DU JAPON. — 12 francs

Le Touriste trouvera les indications nécessaires pour visiter les pays de l'EXTRÊME ORIENT, et pour pénétrer en Chine par le SI-KIANG, ou par le FLEUVE BLEU. — HONG-KONG, CANTON, MACAO, CHANG-HAI, HAN-KÉOU.

CHINE DU NORD, CORÉE, LE TRANSSIBÉRIEN. — 12 francs

Le Guide prend le voyageur à CHANG-HAI et lui fait parcourir toutes les excursions autour de PÉKIN et celles de la CHINE SEPTENTRIONALE et OCCIDENTALE; il le conduit jusqu'en Europe, à travers la MANDCHOURIE, la SIBÉRIE, la RUSSIE et l'ALLEMAGNE. — TIEN-TSIN, PÉKIN, SÉOUL, MOSCOU, VARSOVIE, BERLIN.

INDO-CHINE, HARAR, INDES, CEYLAN, SAM, CHINE MÉRIDIONALE 18 francs

Le Guide décrit chaque escale de l'itinéraire MARSEILLE à CANTON; le passager désireux d'étendre le cercle de ses excursions pourra gravir les hauteurs de l'ÉTHIOPIE, visiter les temples somptueux de l'INDE MÉRIDIONALE, aller dans les sanatoria de CEYLAN, parcourir les villes mortes du SIAM, étudier les ruines grandioses laissées par la civilisation khmer, remonter le FLEUVE ROUGE jusqu'en CHINE et séjourner à CANTON.

MONOGRAPHIES : Rudiments de la langue Chinoise, 2 fr. 50. — La Corée, 3 fr. — Les voyageurs Chinois, 1 fr. — L'Art chez les Chinois, 1 fr. — L'Histoire de la Chine, 1 fr. — Sud de la Chine, 3 fr. — Nord de la Chine, 3 fr. — Le Sud du Yun-nan, 2 fr.

CASE A LOUER

RETRORS

PLAQUES PHOTOGRAPHIQUES



GUILLEMIGNOT

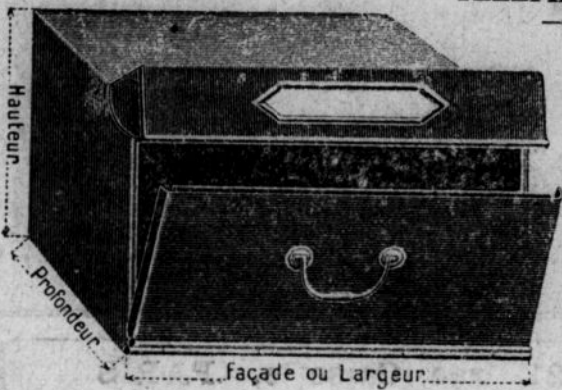
R. GUILLEMIGNOT, BOESPFLUG & C^{IE}

PAPIERS · PRODUITS

22, Rue de Chateaudun, PARIS

E. BELLAMY

15, rue Réaumur, près la Bourse - PARIS (2^e)
TÉLÉPHONE 118-38



BOITES
Métalliques
de
Bureau
pour
Administrations
Banques,
Etudes, Archives
Magasins, etc.
ADOPTÉES
par les
Services
Coloniaux

COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Voir à la page 5 des feuilles jaunes du supplément
les conditions d'adhésion à l'œuvre du Comité de
l'Asie Française et le Bulletin de souscription à
détacher.

CHAMPAGNE
DEUTZ & GELDERMANN
Maison Fondée en 1838
à AY (Marne)

Extra Dry 1898 8 fr. 50
Jockey-Club grand vin 1/2 sec... 7 fr.
Sillery supérieur... 4 fr. 50

dans toutes les colonies françaises
Dépôts
Dose et bouclage
spéciaux pour les
pays
tropicaux

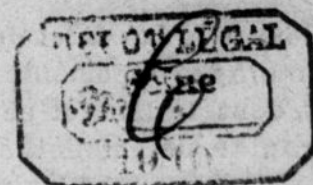
Les PLAQUES et PAPIERS photographiques

JOUGLA

sont les meilleurs

L'Asie

Française



BULLETIN MENSUEL

DU

COMITE DE L'ASIE FRANÇAISE

Indochine — Levant — Extrême-Orient

JUIN 1910

AU SIÈGE DU COMITE

PARIS — 19-21, Rue Cassette, 19-21. — PARIS

TÉLÉPH. 732-84. — ADRESSE TÉLÉGR. COMASIE-PARIS

Le Numéro : 2 fr. 25

AVIS

Le Comité a été saisi de demandes de livres par certains groupements français d'Extrême-Orient, dont le budget ne permet pas la création rapide de bibliothèques suffisant aux besoins de leurs membres. Nous serions reconnaissants à ceux de nos adhérents qui pourraient disposer d'un certain nombre de livres de bons auteurs, faisant honneur à notre littérature, et pouvant servir à la diffusion de notre influence morale. Les classiques, en particulier, les mémoires et les ouvrages historiques seraient utiles à nos compatriotes d'Extrême-Orient, à qui nous nous empresserons de faire parvenir les livres que nos adhérents pourraient distraire pour eux de leurs bibliothèques.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

SERVICES RAPIDES QUOTIDIENS

Entre Paris et Madrid : Train de luxe Sud-Express exclusivement composé de wagons-salons, wagons-lits et restaurant (Trajet en 27 heures). Départ de Paris-Quai-d'Orsay : midi 47; au retour, départ de Madrid : 8 heures du soir.

Train rapide, composé de grandes voitures à bogies de 1^{re} et de 2^e classes, accessibles sans supplément de prix et de wagons-lits (Trajet en 28 heures). Départ de Paris-Quai-d'Orsay : 7 h. 40 du soir; au retour, départ de Madrid : 8 h. 45 du matin.

Entre Madrid et Séville : Train rapide de nuit composé de grandes voitures à bogies de 1^{re} classe et d'un wagon-lits.

En outre, un train rapide de jour sera mis en marche du 18 mars au 30 avril (trajet en 12 heures environ).

LE COURRIER DE LA PRESSE

BUREAU DE COUPURES DE JOURNAUX

Français et Étrangers

FONDÉ EN 1889

21, Boulevard Montmartre. — PARIS 2^e

GALLOIS & DEMOGEOT

Adresse Télégr. : COUPURES PARIS — Téléphone 101.50

Le COURRIER de la PRESSE :

Reçoit, lit et découpe tous les Journaux et Revues et en fournit les extraits sur tous sujets et personnalités.

Service spécial d'informations pratiques pour Industriels et Commerçants.

TARIF : 0 fr. 30 par Coupure

Tarif réduit, paiement d'avance, sans période de temps limité.	Par 100 Coupures, 25 francs
» 250 »	» 55 »
» 500 »	» 105 »
» 1000 »	» 200 »

On traite à forfait pour 3 mois, 6 mois, un an

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE

DE PARIS

Capital : 200 millions de francs

ENTIÈREMENT VERSÉS

SIÈGE SOCIAL : Rue Bergère

SUCCURSALE : 2, place de l'Opéra, Paris

Opérations du Comptoir

Bons à échéance fixe, Escompte et Recouvrements, Escompte de chèques, Achat et Vente de Monnaies étrangères, Lettres de Crédit, Ordres de Bourse, Avances sur Titres, Chèques, Traités, Envois de fonds en Province et à l'Étranger, Souscriptions, Garde de Titres, Prêts hypothécaires maritimes, Garantie contre les Risques de remboursement au pair, Paiement de coupons, etc.

52 Bureaux de Quartier dans Paris et la Banlieue — 150 Agences en Province

11 Agences dans les Colonies et Pays de Protectorat

Tunis, Sfax, Sousse, Bizerte, Majunga, Tamatave, Tananarive, Diego-Suarez, Nossibé, Mananjary, Tuléar.

12 Agences à l'Étranger

Londres, Liverpool, Manchester, Bruxelles, Ostende, Saint-Sébastien, Monte-Carlo, Le Caire, Alexandrie (Égypte), Bombay, Sydney, Melbourne.

Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public :

14, rue Bergère; 2, place de l'Opéra; 147, boulevard Saint-Germain 49, avenue des Champs-Élysées, et dans les principales agences.

Compartiments depuis CINQ francs par mois.

INTÉRÊTS PAYÉS SUR LES SOMMES DÉPOSÉES

de 6 mois à 11 mois : 2 0/0

de 1 à 3 ans : 3 0/0

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Paris à Londres.

VIA ROUEN, DIEPPE ET NEWHAVEN PAR LA GARE SAINT-LAZARE

Services rapides tous les jours et toute l'année, (dimanches et fêtes compris)

Départs de Paris-Saint-Lazare : à 10 h. 20 matin (1^{re} et 2^e classes seulement) et à 9 h. 20 soir (1^{re}, 2^e et 3^e classes).

Départs de Londres : Victoria, à 10 heures matin (1^{re} et 2^e classes seulement); London-Bridge et Victoria, à 9 h. 10 soir (1^{re}, 2^e et 3^e classes).

Trajet de jour en 8 h. 40.

GRANDE ÉCONOMIE

Billets simples, valables pendant 7 jours :

1^{re} classe, 48 fr. 25; 2^e classe, 35 fr.; 3^e classe, 23 fr. 25

Billets d'aller et retour valables pendant un mois :

1^{re} classe, 82 fr. 75; 2^e classe, 58 fr. 75; 3^e classe, 41 fr. 50.

Ces billets donnent le droit de s'arrêter, sans supplément de prix, à toutes les gares situées sur le parcours, ainsi qu'à Brighton.

Les trains du service de jour entre Paris et Dieppe et vice-versa comportent des voitures de 1^{re} classe et de 2^e classe à couloir avec W.-C. et toilette ainsi qu'un wagon-restaurant; ceux du service de nuit comportent des voitures à couloir des trois classes avec W.-C. et toilette. La voiture de 1^{re} classe à couloir des trains de nuit comporte des compartiments à couchettes (supplément de 5 francs par place). Les couchettes peuvent être retenues à l'avance aux gares de Paris et de Dieppe moyennant une surtaxe de 1 franc par couchette.

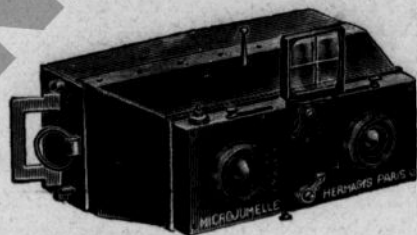
DERNIÈRE NOUVEAUTÉ

LES "MICRO JUMELLES" HERMAGIS

45 × 107 et 6 × 13

Appareils coloniaux par excellence.

LEURS AVANTAGES :



Construction entièrement métallique. — Décentrement des objectifs. — Mise au point facultative de 1^m à l'infini. — Obturateur à frein à air indéréglable. — Déclencheur métallique. — Châssis-magasin ou châssis simples indépendants. — Ecrans du Congrès. — Photog. en couleurs sans modification. — Prix réduits au minimum.

DEMANDER NOTICE SPÉCIALE 32

J. Fleury-HERMAGIS *

18, Rue Rambuteau, PARIS

CASE A LOUER

Au COMITE DE L'ASIE FRANÇAISE, 19-21, rue Cassette, PARIS

Guides Madrolle

TONKIN DU SUD, HANOI. — 10 francs.

Un travail historique, anthropologique, et sociologique du peuple annamite précède les itinéraires. Le voyageur aura tous les renseignements pour visiter en détail la belle capitale moderne, HANOI, la ville industrielle de NAMDINH, les cités anciennes de KO-LOA, de THANG-LONG, de HOA-LU, et excursionner dans les jolis sites de DA-PHUK, de BAVI, de CHINE, de la RIVIERE NOIRE et du THANH-HOA.

CHINE DU SUD, PORTS DU JAPON. — 12 francs

Le Touriste trouvera les indications nécessaires pour visiter les pays de l'EXTREME ORIENT, et pour pénétrer en Chine par le SI-KIANG, ou par le FLEUVE BLEU. — HONG-KONG, CANTON, MACAO, CHANG-HAI, HAN-KÉOU.

CHINE DU NORD, CORÉE, LE TRANSSIBÉRIEN. — 12 francs

Le Guide prend le voyageur à CHANG-HAI et lui fait parcourir toutes les excursions autour de PÉKIN et celles de la CHINE SEPTENTRIONALE et OCCIDENTALE; il le conduit jusqu'en Europe, à travers la MANDCHOURIE, la SIBÉRIE, la RUSSIE et l'ALLEMAGNE. — TIEN-TSIN, PÉKIN, SÉOUL, MOSCOU, VARSOVIE, BERLIN.

INDO-CHINE, HARAR, INDES, CEYLAN, SAM, CHINE MÉRIDIONALE
18 francs

Le Guide décrit chaque escale de l'itinéraire MARSEILLE à CANTON; le passager désireux d'étendre le cercle de ses excursions pourra gravir les hauteurs de l'ÉTHIOPIE, visiter les temples somptueux de l'INDE MÉRIDIONALE, aller dans les sanatoria de CEYLAN, parcourir les villes mortes du SIAM, étudier les ruines grandioses laissées par la civilisation khmer, remonter le FLEUVE ROUGE jusqu'en CHINE et séjourner à CANTON.

MONOGRAPHIES : Rudiments de la langue Chinoise, 2 fr. 50. — La Corée, 3 fr. — Les voyageurs Chinois, 1 fr. — L'Art chez les Chinois, 1 fr. — L'Histoire de la Chine, 1 fr. — Sud de la Chine, 3 fr. — Nord de la Chine, 3 fr. — Le Sud du Yun-nan, 2 fr.

CASE A LOUER

RETROS NEWS

PLAQUES PHOTOGRAPHIQUES



GUILLEMINOT

R. GUILLEMINOT, BOESPFLUG & C^{IE}

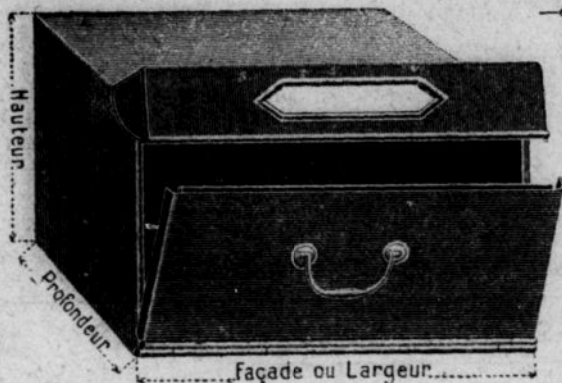
PAPIERS · PRODUITS

22, Rue de Chateaudun, PARIS

E. BELLAMY

.15, rue Réaumur, près la Bourse - PARIS (2^e)

TÉLÉPHONE 118-38



BOITES
Métalliques
de
Bureau
pour
Administrations
Banques,
Etudes, Archives
Magasins, etc.
ADOPTÉES
par les
Services
Coloniaux

LE
"BLOCK-NOTES"
GAUMONT



Formats :

- 4,5×6
- 6,5×9
- 45×107
- 6×13

possède toutes les
qualités de légèreté
de précision, d'extrême réduction, de volume
et de rapidité de manœuvre.

Sa construction très Robuste
et entièrement MÉTALLIQUE en
fait un appareil COLONIAL
par excellence.

Objectifs
complètement
dissimulés
dans le corps
d'avant.

Catalogue général franco sur demande adressée à la

SOCIÉTÉ DES
Etablissements Gaumont

ANONYME AU CAPITAL DE 3.000.000 de francs.
57, 59, Rue Saint-Roch, PARIS (1^{er} arr^l).

CHAMPAGNE
DEUTZ & GELDERMANN
Maison Fondée en 1838
à AY (Marne)

Extra Dry 1898 8 fr. 50
Jockey-Club grand vin 1/2 sec... 7 fr.
Sillery supérieur... 4 fr. 50

dans toutes les colonies françaises
Dépôts
Dosage et bouchage
spéciaux pour les
pays
tropicaux

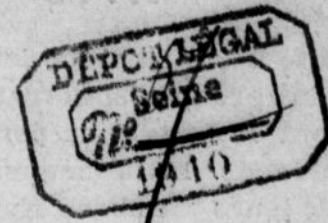
PARIS - FRANCE - COLONIES
Maison fondée en 1887

ÉQUIPEMENT - CAMPMENT
Costumes Civils et Administratifs
Voyages, Capotes, Cantines, Blouses, Casques,
Lits pliants, Mobilier de campement, Tentes.

TAILLEUR DAMES et MESSIEURS
(Séjour en France)
Chemiserie, Lingerie, Bonneterie, Chaussures

F. LÉVY, Directeur
6, Boul. Saint-Martin, Paris.
FACILITÉS DE PAIEMENTS

L'Asie Française



BULLETIN MENSUEL

DU

COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Indochine – Levant – Extrême-Orient

JUILLET 1910

AU SIÈGE DU COMITE

PARIS — 19-21, Rue Cassette, 19-21. — PARIS

TÉLÉPH. 732-84. — ADRESSE TÉLÉGR. COMASIE-PARIS

Le Numéro : 2 fr. 25

AVIS

Le Comité a été saisi de demandes de livres par certains groupements français d'Extrême-Orient, dont le budget ne permet pas la création rapide de bibliothèques suffisant aux besoins de leurs membres. Nous serions reconnaissants à ceux de nos adhérents qui pourraient disposer d'un certain nombre de livres de bons auteurs, faisant honneur à notre littérature, et pouvant servir à la diffusion de notre influence morale. Les classiques, en particulier, les mémoires et les ouvrages historiques seraient utiles à nos compatriotes d'Extrême-Orient, à qui nous nous empresserons de faire parvenir les livres que nos adhérents pourraient distraire pour eux de leurs bibliothèques.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

SERVICES RAPIDES QUOTIDIENS

Entre Paris et Madrid : Train de luxe Sud-Express exclusivement composé de wagons-salons, wagons-lits et restaurant (Trajet en 27 heures). Départ de Paris-Quai-d'Orsay : midi 17; au retour, départ de Madrid : 8 heures du soir.

Train rapide, composé de grandes voitures à bogies de 1^{re} et de 2^e classes, accessibles sans supplément de prix et de wagons-lits (Trajet en 28 heures). Départ de Paris-Quai-d'Orsay : 7 h. 40 du soir; au retour, départ de Madrid : 8 h. 45 du matin.

Entre Madrid et Séville : Train rapide de nuit composé de grandes voitures à bogies de 1^{re} classe et d'un wagon-lits.

En outre, un train rapide de jour sera mis en marche du 18 mars au 30 avril (trajet en 12 heures environ).

LE COURRIER DE LA PRESSE

BUREAU DE COUPURES DE JOURNAUX

Français et Étrangers

FONDÉ EN 1882

21, Boulevard Montmartre. — PARIS 2^e
GALLOIS & DEMOGEOT

Adresse Télégr. : COUPURES PARIS — Téléphone 101.50

Le COURRIER de la PRESSE :

Reçoit, lit et découpe tous les Journaux et Revues et en fournit les extraits sur tous sujets et personnalités.

Service spécial d'informations pratiques pour Industriels et Commerçants.

TARIF : 0 fr. 30 par Coupure

Tarif réduit, paiement d'avance, sans période de temps limité.	Par 100 Coupures,	25 francs
	» 250	» 55 »
	» 500	» 105 »
	» 1000	» 200 »

On traite à forfait pour 3 mois, 6 mois, un an

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE

DE PARIS

Capital : 200 millions de francs

ENTIÈREMENT VERSÉS

SIÈGE SOCIAL : Rue Bergère

SUCCURSALE : 2, place de l'Opéra, Paris

Opérations du Comptoir

Bons à échéance fixe, Escompte et Recouvrements, Escompte de chèques, Achat et Vente de Monnaies étrangères, Lettres de Crédit, Ordres de Bourse, Avances sur Titres, Chèques, Traités, Envois de fonds en Province et à l'Étranger, Souscriptions, Garde de Titres, Prêts hypothécaires maritimes, Garantie contre les Risques de remboursement au pair, Paiement de coupons, etc.

52 Bureaux de Quartier dans Paris et la Banlieue — 150 Agences en Province

11 Agences dans les Colonies et Pays de Protectorat

Tunis, Sfax, Sousse, Bizerte, Majunga, Tamatave, Tananarive, Diego-Suarez, Nossibé, Mananjary, Tuléar.

12 Agences à l'Étranger

Londres, Liverpool, Manchester, Bruxelles, Ostende, Saint-Sébastien, Monte-Carlo, Le Caire, Alexandrie (Égypte), Bombay, Sydney, Melbourne.

Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public :

14, rue Bergère; 2, place de l'Opéra; 147, boulevard Saint-Germain 49, avenue des Champs-Élysées, et dans les principales agences.

Compartiments depuis CINQ francs par mois.

INTÉRÊTS PAYÉS SUR LES SOMMES DÉPOSÉES

de 6 mois à 11 mois : 2 0/0

de 1 à 3 ans : 3 0/0

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Paris à Londres.

VIA ROUEN, DIEPPE ET NEWHAVEN PAR LA GARE SAINT-LAZARE

Services rapides tous les jours et toute l'année, (dimanches et fêtes compris)

Départs de Paris-Saint-Lazare : à 10 h. 20 matin (1^{re} et 2^e classes seulement) et à 9 h. 20 soir (1^{re}, 2^e et 3^e classes).

Départs de Londres : Victoria, à 10 heures matin (1^{re} et 2^e classes seulement); London-Bridge et Victoria, à 9 h. 10 soir (1^{re}, 2^e et 3^e classes).

Trajet de jour en 8 h. 40.

GRANDE ÉCONOMIE

Billets simples, valables pendant 7 jours :

1^{re} classe, 48 fr. 25; 2^e classe, 35 fr.; 3^e classe, 23 fr. 25

Billets d'aller et retour valables pendant un mois :

1^{re} classe, 82 fr. 75; 2^e classe, 58 fr. 75; 3^e classe, 41 fr. 50.

Ces billets donnent le droit de s'arrêter, sans supplément de prix, à toutes les gares situées sur le parcours, ainsi qu'à Brighton.

Les trains du service de jour entre Paris et Dieppe et vice-versa comportent des voitures de 1^{re} classe et de 2^e classe à couloir avec W.-C. et toilette ainsi qu'un wagon-restaurant; ceux du service de nuit comportent des voitures à couloir des trois classes avec W.-C. et toilette. La voiture de 1^{re} classe à couloir des trains de nuit comporte des compartiments à couchettes (supplément de 5 francs par place). Les couchettes peuvent être retenues à l'avance aux gares de Paris et de Dieppe moyennant une surtaxe de 1 franc par couchette.

DERNIÈRE NOUVEAUTÉ

LES "MICRO JUMELLES" HERMAGIS

45 × 107 et 6 × 13

Appareils coloniaux par excellence.

LEURS AVANTAGES :



Construction entièrement métallique. — Décentrement des objectifs. — Mise au point facultative de 1^m à l'infini. — Obturateur à frein à air indé réglable. — Déclencheur métallique. — Châssis-magasin ou châssis simples indépendants. — Ecrans du Congrès. — Photog. en couleurs sans modification. — Prix réduits au minimum.

DEMANDER NOTICE SPÉCIALE 32

J. Fleury-HERMAGIS ✱

18, Rue Rambuteau, PARIS

CASE A LOUER

Au COMITE DE L'ASIE FRANÇAISE, 19-21, rue Cassette, PARIS

Guides Madrolle

TONKIN DU SUD, HANOI. — 10 francs.

Un travail historique, anthropologique, et sociologique du peuple annamite précède les itinéraires. Le voyageur aura tous les renseignements pour visiter en détail la belle capitale moderne, HANOI, la ville industrielle de NAMDINH, les cités anciennes de KO-LOA, de THANG-LONG, de HOA-LU, et excursionner dans les jolis sites de DA-PHUK, de BAVI, de CHINÉ, de la RIVIÈRE NOIRE et du THANH-HOA.

CHINE DU SUD, PORTS DU JAPON. — 12 francs

Le Touriste trouvera les indications nécessaires pour visiter les pays de l'EXTRÊME ORIENT, et pour pénétrer en Chine par le SI-KIANG, ou par le FLEUVE BLEU. — HONG-KONG, CANTON, MAGAO, CHANG-HAI, HAN-KÉOU.

CHINE DU NORD, CORÉE, LE TRANSSIBÉRIEN. — 12 francs

Le Guide prend le voyageur à CHANG-HAI et lui fait parcourir toutes les excursions autour de PÉKIN et celles de la CHINE SEPTENTRIONALE et OCCIDENTALE; il le conduit jusqu'en Europe, à travers la MANDCHOURIE, la SIBÉRIE, la RUSSIE et l'ALLEMAGNE. — TIEN-TSIN, PÉKIN, SÉOUL, MOSCOU, VARSOVIE, BERLIN.

INDO-CHINE, HARAR, INDES, CEYLAN, SAM, CHINE MÉRIDIONALE 18 francs

Le Guide décrit chaque escale de l'itinéraire MARSEILLE à CANTON; le passager désireux d'étendre le cercle de ses excursions pourra gravir les hauteurs de l'ÉTHIOPIE, visiter les temples somptueux de l'INDE MÉRIDIONALE, aller dans les sanatoria de CEYLAN, parcourir les villes mortes du SIAM, étudier les ruines grandioses laissées par la civilisation khmer, remonter le FLEUVE ROUGE jusqu'en CHINE et séjourner à CANTON.

MONOGRAPHIES : Rudiments de la langue Chinoise, 2 fr. 50. — La Corée, 3 fr. — Les voyageurs Chinois, 1 fr. — L'Art chez les Chinois, 1 fr. — L'Histoire de la Chine, 1 fr. — Sud de la Chine, 3 fr. — Nord de la Chine, 3 fr. — Le Sud du Yun-nan, 2 fr.

CASE A LOUER

RETRO NEWS

PLAQUES PHOTOGRAPHIQUES



GUILLEMINOT

R. GUILLEMINOT, BOESPFLUG & C^{IE}

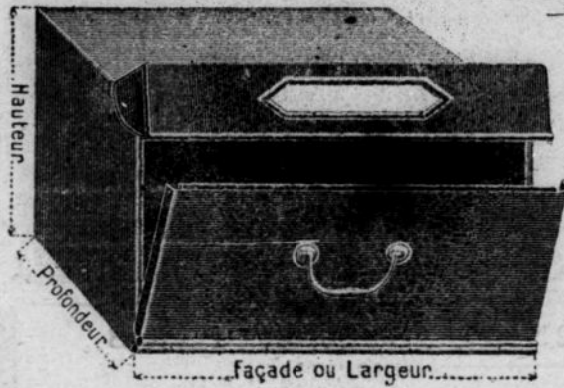
PAPIERS · PRODUITS

22, Rue de Chateaudun, PARIS

E. BELLAMY

15, rue Réaumur, près la Bourse - PARIS (2^e)

TÉLÉPHONE 118-38



BOITES
Métalliques
de
Bureau
pour
Administrations
Banques,
Etudes, Archives
Magasins, etc.
ADOPTÉES
par les
Services
Coloniaux

LE
"BLOCK-NOTES"
GAUMONT



Formats :

- 4,5×6
- 6,5×9
- 45×107
- 6×13

possède toutes les
qualités de légèreté
de précision, d'extrême réduction, de volume
et de rapidité de manœuvre.

Sa construction très Robuste
et entièrement MÉTALLIQUE en
fait un appareil COLONIAL
par excellence.

Objectifs
complètement
dissimulés
dans le corps
d'avant.

Catalogue général franco sur demande adressée à la

SOCIÉTÉ DES

Etablissements Gaumont

ANONYME AU CAPITAL DE 3.000.000 de francs.

57, 59, Rue Saint-Roch, PARIS (1^{er} arr^l).

CHAMPAGNE
DEUTZ & GELDERMANN
Maison Fondée en 1838
à AY (Marne)

Extra Dry 1898 8 fr. 50
Jockey-Club grand vin 1/2 sec. 7 fr.
Iléry supérieur 4 fr. 50

dans toutes les colonies françaises
Dépôts
Dosage et bouchage
spéciaux pour les
pays
tropicaux



PARIS - FRANCE - COLONIES

Maison fondée en 1887

ÉQUIPEMENT - CAMPMENT

Costumes Civils et Administratifs

Voyages, Capotes, Cantines, Blouses, Casques,
Lits pliants, Mobilier de campement, Tentos.

TAILLEUR DAMES et MESSIEURS
(Séjour en France)

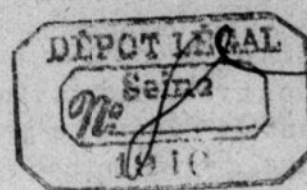
Chemiserie, Lingerie, Bonneterie, Chaussures

F. LÉVY, Directeur

6, Boul. Saint-Martin, Paris.

FACILITÉS DE PAIEMENTS

L'Asie Française



BULLETIN MENSUEL

DU

COMITE DE L'ASIE FRANÇAISE

Indochine – Levant – Extrême-Orient

AOÛT 1910

AU SIÈGE DU COMITE
PARIS — 19-21, Rue Cassette, 19-21. — PARIS
TÉLÉPH. 732-84. — ADRESSE TÉLÉGR. COMASIE-PARIS

Le Numéro : 2 fr. 25

AVIS

Le Comité a été saisi de demandes de livres par certains groupements français d'Extrême-Orient, dont le budget ne permet pas la création rapide de bibliothèques suffisant aux besoins de leurs membres. Nous serions reconnaissants à ceux de nos adhérents qui pourraient disposer d'un certain nombre de livres de bons auteurs, faisant honneur à notre littérature, et pouvant servir à la diffusion de notre influence morale. Les classiques, en particulier, les mémoires et les ouvrages historiques seraient utiles à nos compatriotes d'Extrême-Orient, à qui nous nous empresserons de faire parvenir les livres que nos adhérents pourraient distraire pour eux de leurs bibliothèques.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

SERVICES RAPIDES QUOTIDIENS

Entre Paris et Madrid : Train de luxe Sud-Express exclusivement composé de wagons-salons, wagons-lits et restaurant (Trajet en 27 heures). Départ de Paris-Quai-d'Orsay : midi 17; au retour, départ de Madrid : 8 heures du soir.

Train rapide, composé de grandes voitures à bogies de 1^{re} et de 2^e classes, accessibles sans supplément de prix et de wagons-lits (Trajet en 28 heures). Départ de Paris-Quai-d'Orsay : 7 h. 40 du soir; au retour, départ de Madrid : 8 h. 45 du matin.

Entre Madrid et Séville : Train rapide de nuit composé de grandes voitures à bogies de 1^{re} classe et d'un wagon-lits.

En outre, un train rapide de jour sera mis en marche du 18 mars au 30 avril (trajet en 12 heures environ).

LE COURRIER DE LA PRESSE BUREAU DE COUPURES DE JOURNAUX

Français et Étrangers

FONDÉ EN 1882

21, Boulevard Montmartre. — PARIS 2^e

GALLOIS & DEMOGEOT

Adresse Télégr. : COUPURES PARIS — Téléphone 101.50

Le COURRIER de la PRESSE :

Reçoit, lit et découpe tous les Journaux et Revues et en fournit les extraits sur tous sujets et personnalités.

Service spécial d'informations pratiques pour Industriels et Commerçants.

TARIF : 0 fr. 30 par Coupure

Tarif réduit, paiement d'avance, sans période de temps limité.	Par 100 Coupures, 25 francs
» 250 »	» 55 »
» 500 »	» 105 »
» 1000 »	» 200 »

On traite à forfait pour 3 mois, 6 mois, un an

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE

DE PARIS

Capital : 200 millions de francs
ENTIÈREMENT VERSÉS

SIÈGE SOCIAL : Rue Bergère

SUCCURSALE : 2, place de l'Opéra, Paris

Opérations du Comptoir

Bons à échéance fixe, Escompte et Recouvrements, Escompte de chèques, Achat et Vente de Monnaies étrangères, Lettres de Crédit, Ordres de Bourse, Avances sur Titres, Chèques, Traités, Envois de fonds en Province et à l'Étranger, Souscriptions, Garde de Titres, Prêts hypothécaires maritimes, Garantie contre les Risques de remboursement au pair, Paiement de coupons, etc.

52 Bureaux de Quartier dans Paris et la Banlieue — 150 Agences en Province

11 Agences dans les Colonies et Pays de Protectorat

Tunis, Sfax, Sousse, Bizerte, Majunga, Tamatave, Tananarive, Diego-Suarez, Nossibé, Mananjary, Tuléar.

12 Agences à l'Étranger

Londres, Liverpool, Manchester, Bruxelles, Ostende, Saint-Sébastien, Monte-Carlo, Le Caire, Alexandrie (Égypte), Bombay, Sydney, Melbourne.

Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public :

14, rue Bergère; 2, place de l'Opéra; 147, boulevard Saint-Germain 49, avenue des Champs-Élysées, et dans les principales agences.

Compartiments depuis CINQ francs par mois.

INTÉRÊTS PAYÉS SUR LES SOMMES DÉPOSÉES

de 6 mois à 11 mois : 2 0/0

de 1 à 3 ans : 3 0/0

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Paris à Londres.

VIA ROUEN, DIEPPE ET NEWHAVEN PAR LA GARE SAINT-LAZARE

Services rapides tous les jours et toute l'année, (dimanches et fêtes compris)

Départs de Paris-Saint-Lazare : à 10 h. 20 matin (1^{re} et 2^e classes seulement) et à 9 h. 20 soir (1^{re}, 2^e et 3^e classes).

Départs de Londres : Victoria, à 10 heures matin (1^{re} et 2^e classes seulement); London-Bridge et Victoria, à 9 h. 10 soir (1^{re}, 2^e et 3^e classes).

Trajet de jour en 8 h. 40.

GRANDE ÉCONOMIE

Billets simples, valables pendant 7 jours :

1^{re} classe, 48 fr. 25; 2^e classe, 35 fr.; 3^e classe, 23 fr. 25

Billets d'aller et retour valables pendant un mois :

1^{re} classe, 82 fr. 75; 2^e classe, 58 fr. 75; 3^e classe, 41 fr. 50.

Ces billets donnent le droit de s'arrêter, sans supplément de prix, à toutes les gares situées sur le parcours, ainsi qu'à Brighton.

Les trains du service de jour entre Paris et Dieppe et vice-versa comportent des voitures de 1^{re} classe et de 2^e classe à couloir avec W.-C. et toilette ainsi qu'un wagon-restaurant; ceux du service de nuit comportent des voitures à couloir des trois classes avec W.-C. et toilette. La voiture de 1^{re} classe à couloir des trains de nuit comporte des compartiments à couchettes (supplément de 5 francs par place). Les couchettes peuvent être retenues à l'avance aux gares de Paris et de Dieppe moyennant une surtaxe de 1 franc par couchette.

DERNIÈRE NOUVEAUTÉ

LES "MICRO JUMELLES" HERMAGIS

45 × 107 et 6 × 13

Appareils coloniaux par excellence.

LEURS AVANTAGES :



Construction entièrement métallique. — Décentrement des objectifs. — Mise au point facultative de 1^m à l'infini. — Obturateur à frein à air indé réglable. — Déclencheur métallique. — Châssis-magasin ou châssis simples indépendants. — Ecrans du Congrès. — Photog. en couleurs sans modification. — Prix réduits au minimum.

DEMANDER NOTICE SPÉCIALE 32

J. Fleury-HERMAGIS ✱

18, Rue Rambuteau, PARIS

CASE A LOUER

Au COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE, 19-21, rue Cassette, PARIS

Guides Madrolle

TONKIN DU SUD, HANOI. — 10 francs.

Un travail historique, anthropologique, et sociologique du peuple annamite précède les itinéraires. Le voyageur aura tous les renseignements pour visiter en détail la belle capitale moderne, HANOI, la ville industrielle de NAMDINH, les cités anciennes de KO-LOA, de THANG-LONG, de HOA-LU, et excursionner dans les jolis sites de DA-PHUK, de BAVI, de CHINÉ, de la RIVIÈRE NOIRE et du THANH-HOA.

CHINE DU SUD, PORTS DU JAPON. — 12 francs

Le Touriste trouvera les indications nécessaires pour visiter les pays de l'EXTRÊME ORIENT, et pour pénétrer en Chine par le SI-KIANG, ou par le FLEUVE BLEU. — HONG-KONG, CANTON, MACAO, CHANG-HAI, HAN-KÉOU.

CHINE DU NORD, CORÉE, LE TRANSSIBÉRIEN. — 12 francs

Le Guide prend le voyageur à CHANG-HAI et lui fait parcourir toutes les excursions autour de PÉKIN et celles de la CHINE SEPTENTRIONALE et OCCIDENTALE; il le conduit jusqu'en Europe, à travers la MANDCHOURIE, la SIBÉRIE, la RUSSIE et l'ALLEMAGNE. — TIEN-TSIN, PÉKIN, SÉOUL, MOSCOU, VARSOVIE, BERLIN.

INDO-CHINE, HARAR, INDES, CEYLAN, SAM, CHINE MÉRIDIONALE 18 francs

Le Guide décrit chaque escale de l'itinéraire MARSEILLE à CANTON; le passager désireux d'étendre le cercle de ses excursions pourra gravir les hauteurs de l'ÉTHIOPIE, visiter les temples somptueux de l'INDE MÉRIDIONALE, aller dans les sanatoria de CEYLAN, parcourir les villes mortes du SIAM, étudier les ruines grandioses laissées par la civilisation khmer, remonter le FLEUVE ROUGE jusqu'en CHINE et séjourner à CANTON.

MONOGRAPHIES : Rudiments de la langue Chinoise, 2 fr. 50. — La Corée, 3 fr. — Les voyageurs Chinois, 1 fr. — L'Art chez les Chinois, 1 fr. — L'Histoire de la Chine, 1 fr. — Sud de la Chine, 3 fr. — Nord de la Chine, 3 fr. — Le Sud du Yun-nan, 2 fr.

CASE A LOUER

PLAQUES PHOTOGRAPHIQUES



GUILLEMINOT

R. GUILLEMINOT, BOESPFLUG & C^{IE}

PAPIERS · PRODUITS

22, Rue de Chateaudun, PARIS

FUSILS GUINARD



EXCELLENTS

BON MARCHÉ

Voir les modèles nouveaux

— 1909 —

SPÉCIALITÉ D'ARMES

POUR

COLONS & EXPLORATEURS

Étab^{ts} GUINARD & C^{ie}, Armuriers brevetés
8, avenue de l'Opéra. — PARIS

LE "BLOCK-NOTES" GAUMONT



Formats :

4,5×6

6,5×9

45×107

6×13

possède toutes les qualités de légèreté et de précision, d'extrême réduction, de volume et de rapidité de manœuvre.

Sa construction très Robuste et entièrement MÉTALLIQUE en fait un appareil COLONIAL par excellence.

Objectifs complètement dissimulés dans le corps d'avant.

Catalogue général franco sur demande adressée à la

SOCIÉTÉ DES

Etablissements Gaumont

ANONYME AU CAPITAL DE 3.000.000 de francs.

57, 59, Rue Saint-Roch, PARIS (1^{er} arr^t).

CHAMPAGNE DEUTZ & GELDERMANN
Maison Fondée en 1835
à AY (Marne)

Extra Dry 1898 8 fr. 50
Jockey-Club grand vin 1/2 sec. 7 fr.
Sillery supérieur 4 fr. 50

dans toutes les colonies françaises
Dépôts
Jockey-Club grand vin 1/2 sec.
Sillery supérieur

Dosage et bouchage
spéciaux pour les
pays
tropicaux

PARIS - FRANCE - COLONIES
Maison fondée en 1887

ÉQUIPEMENT - CAMPMENT
Costumes Civils et Administratifs
Voyages, Capotes, Cantines, Blouses, Casques,
Lits pliants, Mobilier de campement, Tentes.

TAILLEUR DAMES et MESSIEURS
(Séjour en France)
Chemiserie, Lingerie, Bonneterie, Chaussures

F. LÉVY, Directeur
6, Boul. Saint-Martin, Paris.
FACILITÉS DE PAIEMENTS



L'Asie Française

BULLETIN MENSUEL

DU

COMITE DE L'ASIE FRANÇAISE

Indochine — Levant — Extrême-Orient

SEPTEMBRE 1910

AU SIÈGE DU COMITE

PARIS — 19-21, Rue Cassette, 19-21. — PARIS

TÉLÉPH. 732-84. — ADRESSE TÉLÉGR. COMASIE-PARIS

Le Numéro . 2 fr. 25

AVIS

Le Comité a été saisi de demandes de livres par certains groupements français d'Extrême-Orient, dont le budget ne permet pas la création rapide de bibliothèques suffisant aux besoins de leurs membres. Nous serions reconnaissants à ceux de nos adhérents qui pourraient disposer d'un certain nombre de livres de bons auteurs, faisant honneur à notre littérature, et pouvant servir à la diffusion de notre influence morale. Les classiques, en particulier, les mémoires et les ouvrages historiques seraient utiles à nos compatriotes d'Extrême-Orient, à qui nous nous empresserons de faire parvenir les livres que nos adhérents pourraient distraire pour eux de leurs bibliothèques.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

SERVICES RAPIDES QUOTIDIENS

Entre Paris et Madrid : Train de luxe Sud-Express exclusivement composé de wagons-salons, wagons-lits et restaurant (Trajet en 27 heures). Départ de Paris-Quai-d'Orsay : midi 17; au retour, départ de Madrid : 8 heures du soir.

Train rapide, composé de grandes voitures à bogies de 1^{re} et de 2^e classes, accessibles sans supplément de prix et de wagons-lits (Trajet en 28 heures). Départ de Paris-Quai-d'Orsay : 7 h. 40 du soir; au retour, départ de Madrid : 8 h. 45 du matin.

Entre Madrid et Séville : Train rapide de nuit composé de grandes voitures à bogies de 1^{re} classe et d'un wagon-lits.

En outre, un train rapide de jour sera mis en marche du 18 mars au 30 avril (trajet en 12 heures environ).

LE COURRIER DE LA PRESSE

BUREAU DE COUPURES DE JOURNAUX
Français et Étrangers

FONDÉ EN 1882

21, Boulevard Montmartre. — PARIS 2^e
GALLOIS & DEMOGEOT

Adresse Télégr. : COUPURES PARIS — Téléphone 101.50

Le COURRIER de la PRESSE :

Reçoit, lit et découpe tous les Journaux et Revues et en fournit les extraits sur tous sujets et personnalités.

Service spécial d'informations pratiques pour Industriels et Commerçants.

TARIF : 0 fr. 30 par Coupure

Tarif réduit, paiement d'avance, sans période de temps limitée.	Par 100 Coupures, 25 francs
» 250 »	55 »
» 500 »	105 »
» 1000 »	200 »

On traite à forfait pour 3 mois, 6 mois, un an

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE

DE PARIS

Capital : 200 millions de francs

ENTIÈREMENT VERSÉS

SIÈGE SOCIAL : Rue Bergère

SUCCURSALE : 2, place de l'Opéra, Paris

Opérations du Comptoir

Bons à échéance fixe, Escompte et Recouvrements, Escompte de chèques, Achat et Vente de Monnaies étrangères, Lettres de Crédit, Ordres de Bourse, Avances sur Titres, Chèques, Traités, Envois de fonds en Province et à l'Étranger, Souscriptions, Garde de Titres, Prêts hypothécaires maritimes, Garantie contre les Risques de remboursement au pair, Paiement de coupons, etc.

52 Bureaux de Quartier dans Paris et la Banlieue — 150 Agences en Province

11 Agences dans les Colonies et Pays de Protectorat

Tunis, Sfax, Sousse, Bizerte, Majunga, Tamatave, Tananarive, Diego-Suarez, Nossibé, Mananjary, Tuléar.

12 Agences à l'Étranger

Londres, Liverpool, Manchester, Bruxelles, Ostende, Saint-Sébastien, Monte-Carlo, Le Caire, Alexandrie (Égypte), Bombay, Sydney, Melbourne.

Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public :

14, rue Bergère ; 2, place de l'Opéra ; 147, boulevard Saint-Germain 49, avenue des Champs-Élysées, et dans les principales agences.

Compartiments depuis CINQ francs par mois.

INTÉRÊTS PAYÉS SUR LES SOMMES DÉPOSÉES

de 6 mois à 11 mois : 2 0/0
de 1 à 3 ans : 3 0/0

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Paris à Londres.

VIA ROUEN, DIEPPE ET NEWHAVEN PAR LA GARE SAINT-LAZARE

Services rapides tous les jours et toute l'année, (dimanches et fêtes compris)

Départs de Paris-Saint-Lazare : à 10 h. 20 matin (1^{re} et 2^e classes seulement) et à 9 h. 20 soir (1^{re}, 2^e et 3^e classes).

Départs de Londres : Victoria, à 10 heures matin (1^{re} et 2^e classes seulement); London-Bridge et Victoria, à 9 h. 10 soir (1^{re}, 2^e et 3^e classes).

Trajet de jour en 8 h. 40.

GRANDE ÉCONOMIE

Billets simples, valables pendant 7 jours :

1^{re} classe, 48 fr. 25; 2^e classe, 35 fr.; 3^e classe, 23 fr. 25

Billets d'aller et retour valables pendant un mois :

1^{re} classe, 82 fr. 75; 2^e classe, 58 fr. 75; 3^e classe, 41 fr. 50.

Ces billets donnent le droit de s'arrêter, sans supplément de prix, à toutes les gares situées sur le parcours, ainsi qu'à Brighton.

Les trains du service de jour entre Paris et Dieppe et vice-versa comportent des voitures de 1^{re} classe et de 2^e classe à couloir avec W.-C. et toilette ainsi qu'un wagon-restaurant; ceux du service de nuit comportent des voitures à couloir des trois classes avec W.-C. et toilette. La voiture de 1^{re} classe à couloir des trains de nuit comporte des compartiments à couchettes (supplément de 5 francs par place). Les couchettes peuvent être retenues à l'avance aux gares de Paris et de Dieppe moyennant une surtaxe de 1 franc par couchette.

DERNIÈRE NOUVEAUTÉ

LES "MICRO JUELLES" HERMAGIS

45 × 107 et 6 × 13

Appareils coloniaux par excellence.

LEURS AVANTAGES :



Construction entièrement métallique. — Décentrement des objectifs. — Mise au point facultative de 1^m à l'infini. — Obturateur à frein à air indé réglable. — Déclencheur métallique. — Châssis-magasin, ou châssis simples indépendants. — Ecrans du Congrès. — Photog. en couleurs sans modification. — Prix réduits au minimum.

DEMANDER NOTICE SPÉCIALE 32

J. Fleury-HERMAGIS

18, Rue Rambuteau, PARIS

CASE A LOUER

Au COMITE DE L'ASIE FRANÇAISE, 19-21, rue Cassette, PARIS

Guides Madrolle

TONKIN DU SUD, HANOI. — 10 francs.

Un travail historique, anthropologique, et sociologique du peuple annamite précède les itinéraires. Le voyageur aura tous les renseignements pour visiter en détail la belle capitale moderne, HANOI, la ville industrielle de NAMDINH, les cités anciennes de KO-LOA, de THANG-LONG, de HOA-LU, et excursionner dans les jolis sites de DA-PHUK, de BAVI, de CHINÉ, de la RIVIÈRE NOIRE et du THANH-HOA.

CHINE DU SUD, PORTS DU JAPON. — 12 francs

Le Touriste trouvera les indications nécessaires pour visiter les pays de l'EXTRÊME ORIENT, et pour pénétrer en Chine par le SI-KIANG, ou par le FLEUVE BLEU. — HONG-KONG, CANTON, MACAO, CHANG-HAI, HAN-KÉOU.

CHINE DU NORD, CORÉE, LE TRANSSIBÉRIEN. — 12 francs

Le Guide prend le voyageur à CHANG-HAI et lui fait parcourir toutes les excursions autour de PÉKIN et celles de la CHINE SEPTENTRIONALE et OCCIDENTALE; il le conduit jusqu'en Europe, à travers la MANDCHOURIE, la SIBÉRIE, la RUSSIE et l'ALLEMAGNE. — TIEN-TSIN, PÉKIN, SÉOUL, MOSCOU, VARSOVIE, BERLIN.

INDO-CHINE, HARAR, INDES, CEYLAN, SAM, CHINE MÉRIDIONALE
18 francs

Le Guide décrit chaque escale de l'itinéraire MARSEILLE à CANTON; le passager désireux d'étendre le cercle de ses excursions pourra gravir les hauteurs de l'ÉTHIOPIE, visiter les temples somptueux de l'INDE MÉRIDIONALE, aller dans les sanatoria de CEYLAN, parcourir les villes mortes du SIAM, étudier les ruines grandioses laissées par la civilisation khmer, remonter le FLEUVE ROUGE jusqu'en CHINE et séjourner à CANTON.

MONOGRAPHIES : Rudiments de la langue Chinoise, 2 fr. 50. — La Corée, 3 fr. — Les voyageurs Chinois, 1 fr. — L'Art chez les Chinois, 1 fr. — L'Histoire de la Chine, 1 fr. — Sud de la Chine, 3 fr. — Nord de la Chine, 3 fr. — Le Sud du Yun-nan, 2 fr.

CASE A LOUER

RETROS
NEWS

PLAQUES PHOTOGRAPHIQUES



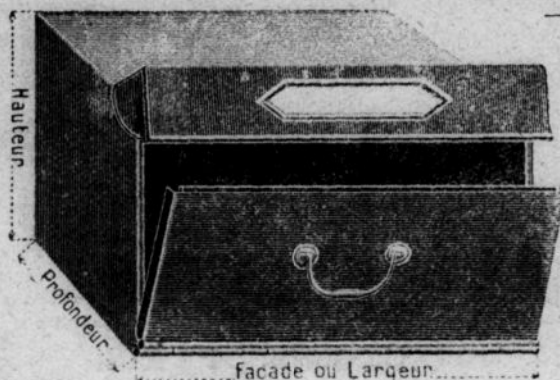
GUILLEMIGNOT

R. GUILLEMIGNOT, BOSPFLUG & C^{IE}
PAPIERS · PRODUITS

22, Rue de Chateaudun, PARIS

E. BELLAMY

15, rue Réaumur, près la Bourse - PARIS (2^e)
TÉLÉPHONE 118-38



BOITES
Métalliques
de
Bureau
pour
Administrations
Banques,
Etudes, Archives
Magasins, etc.
ADOPTÉES
par les
Services
Coloniaux

CHAMPAGNE
DEUTZ & GELDERMANN
Maison Fondée en 1838
à AY (Marne)

Extra Dry 1898 8 fr. 50
Jockey-Club grand vin 1/2 sec... 7 fr.
Sillery supérieur... 4 fr. 50

dans toutes les colonies françaises
Dépôts
Dosage et bouchage
spéciaux pour les
pays
tropicaux

LE

“BLOCK-NOTES”
GAUMONT

Formats :
4,5×6
6,5×9
45×107
6×13

possède toutes les
qualités de légèreté
de précision, d'extrême réduction, de volume
et de rapidité de manœuvre.

Sa construction très Robuste
et entièrement **MÉTALLIQUE** en
fait un appareil **COLONIAL**
par excellence.

Objectifs
complètement
dissimulés
dans le corps
d'avant.

Catalogue général franco sur demande adressée à la
SOCIÉTÉ DES
Etablissements Gaumont
ANONYME AU CAPITAL DE 3.000.000 de francs.
57, 59, Rue Saint-Roch, PARIS (1^{er} arr^l).

PARIS - FRANCE - COLONIES
Maison fondée en 1887

ÉQUIPEMENT - CAMPMENT
Costumes Civils et Administratifs
Voyages, Capotes, Cantines, Blouses, Casques,
Lits pliants, Mobilier de campement, Tentes.

TAILLEUR DAMES et MESSIEURS
(Séjour en France)
Chemiserie, Lingerie, Bonneterie, Chaussures

F. LÉVY, Directeur
6, Boul. Saint-Martin, Paris.
FACILITÉS DE PAIEMENTS

L'Asie Française



BULLETIN MENSUEL

DU

COMITE DE L'ASIE FRANÇAISE

Indochine — Levant — Extrême-Orient

OCTOBRE 1910

AU SIÈGE DU COMITE

PARIS — 19-21, Rue Cassette, 19-21. — PARIS

TÉLÉPH. 732-84. — ADRESSE TÉLÉGR. COMASIE-PARIS

Le Numéro . 2 fr. 25

AVIS

Le Comité a été saisi de demandes de livres par certains groupements français d'Extrême-Orient, dont le budget ne permet pas la création rapide de bibliothèques suffisant aux besoins de leurs membres. Nous serions reconnaissants à ceux de nos adhérents qui pourraient disposer d'un certain nombre de livres de bons auteurs, faisant honneur à notre littérature, et pouvant servir à la diffusion de notre influence morale. Les classiques, en particulier, les mémoires et les ouvrages historiques seraient utiles à nos compatriotes d'Extrême-Orient, à qui nous nous empresserons de faire parvenir les livres que nos adhérents pourraient distraire pour eux de leurs bibliothèques.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

SERVICES RAPIDES QUOTIDIENS

Entre Paris et Madrid : Train de luxe Sud-Express exclusivement composé de wagons-salons, wagons-lits et restaurant (Trajet en 27 heures). Départ de Paris-Quai-d'Orsay : midi 17; au retour, départ de Madrid : 8 heures du soir.

Train rapide, composé de grandes voitures à bogies de 1^{re} et de 2^e classes, accessibles sans supplément de prix et de wagons-lits (Trajet en 28 heures). Départ de Paris-Quai-d'Orsay : 7 h. 40 du soir; au retour, départ de Madrid : 8 h. 45 du matin.

Entre Madrid et Séville : Train rapide de nuit composé de grandes voitures à bogies de 1^{re} classe et d'un wagon-lits.

En outre, un train rapide de jour sera mis en marche du 18 mars au 30 avril (trajet en 12 heures environ).

LE COURRIER DE LA PRESSE BUREAU DE COUPURES DE JOURNAUX Français et Étrangers FONDÉ EN 1882

21, Boulevard Montmartre. — PARIS 2^e
GALLOIS & DEMOGEOT
Adresse Télégr. : COUPURES PARIS — Téléphone 101.50

Le COURRIER de la PRESSE :
Reçoit, lit et découpe tous les Journaux et Revues et en fournit les extraits sur tous sujets et personnalités.

Service spécial d'informations pratiques pour Industriels et Commerçants.

TARIF : 0 fr. 30 par Coupure

Tarif réduit, paiement d'avance, sans période de temps limitée.	Par 100 Coupures, 25 francs
» 250 »	55 »
» 500 »	105 »
» 1000 »	200 »

On traite à forfait pour 3 mois, 6 mois, un an

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE

DE PARIS

Capital : 200 millions de francs

ENTIÈREMENT VERSÉS

SIÈGE SOCIAL : Rue Bergère

SUCCURSALE : 2, place de l'Opéra, Paris

Opérations du Comptoir

Bons à échéance fixe, Escompte et Recouvrements, Escompte de chèques, Achat et Vente de Monnaies étrangères, Lettres de Crédit, Ordres de Bourse, Avances sur Titres, Chèques, Traités, Envois de fonds en Province et à l'Étranger, Souscriptions, Garde de Titres, Prêts hypothécaires maritimes, Garantie contre les Risques de remboursement au pair, Paiement de coupons, etc.

52 Bureaux de Quartier dans Paris et la Banlieue — 150 Agences en Province

11 Agences dans les Colonies et Pays de Protectorat

Tunis, Sfax, Sousse, Bizerte, Majunga, Tamatave, Tananarive, Diego-Suarez, Nossibé, Mananjary, Tuléar.

12 Agences à l'Étranger

Londres, Liverpool, Manchester, Bruxelles, Ostende, Saint-Sébastien, Monte-Carlo, Le Caire, Alexandrie (Égypte), Bombay, Sydney, Melbourne.

Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public :

14, rue Bergère; 2, place de l'Opéra; 147, boulevard Saint-Germain 49, avenue des Champs-Élysées, et dans les principales agences.

Compartiments depuis CINQ francs par mois.

INTÉRÊTS PAYÉS SUR LES SOMMES DÉPOSÉES
de 6 mois à 11 mois : 2 0/0
de 1 à 3 ans : 3 0/0

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Paris à Londres.

VIA ROUEN, DIEPPE ET NEWHAVEN PAR LA GARE SAINT-LAZARE

Services rapides tous les jours et toute l'année, (dimanches et fêtes compris)

Départs de Paris-Saint-Lazare : à 10 h. 20 matin (1^{re} et 2^e classes seulement) et à 9 h. 20 soir (1^{re}, 2^e et 3^e classes).

Départs de Londres : Victoria, à 10 heures matin (1^{re} et 2^e classes seulement); London-Bridge et Victoria, à 9 h. 10 soir (1^{re}, 2^e et 3^e classes).

Trajet de jour en 8 h. 40.

GRANDE ÉCONOMIE

Billets simples, valables pendant 7 jours :

1^{re} classe, 48 fr. 25; 2^e classe, 35 fr.; 3^e classe, 23 fr. 25

Billets d'aller et retour valables pendant un mois :

1^{re} classe, 82 fr. 75; 2^e classe, 58 fr. 75; 3^e classe, 41 fr. 50.

Ces billets donnent le droit de s'arrêter, sans supplément de prix, à toutes les gares situées sur le parcours, ainsi qu'à Brighton.

Les trains du service de jour entre Paris et Dieppe et vice-versa comportent des voitures de 1^{re} classe et de 2^e classe à couloir avec W.-C. et toilette ainsi qu'un wagon-restaurant; ceux du service de nuit comportent des voitures à couloir des trois classes avec W.-C. et toilette. La voiture de 1^{re} classe à couloir des trains de nuit comporte des compartiments à couchettes (supplément de 5 francs par place). Les couchettes peuvent être retenues à l'avance aux gares de Paris et de Dieppe moyennant une surtaxe de 1 franc par couchette.

DERNIÈRE NOUVEAUTÉ

LES "MICRO JUELLES" HERMAGIS

45 × 107 et 6 × 13

Appareils coloniaux par excellence.

LEURS AVANTAGES :



Construction entièrement métallique. — Décentrement des objectifs. — Mise au point facultative de 1^m à l'infini. — Obturateur à frein à air indéglable. — Déclencheur métallique. — Châssis-magasin ou châssis simples indépendants. — Ecrans du Congrès. — Photog. en couleurs sans modification. — Prix réduits au minimum.

DEMANDER NOTICE SPÉCIALE 32

J. Fleury-HERMAGIS *

18, Rue Rambuteau, PARIS

CASE A LOUER

Au COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE, 19-21, rue Cassette, PARIS

Guides Madrolle

TONKIN DU SUD, HANOI. — 10 francs.

Un travail historique, anthropologique, et sociologique du peuple annamite précède les itinéraires. Le voyageur aura tous les renseignements pour visiter en détail la belle capitale moderne, HANOI, la ville industrielle de NAMDINH, les cités anciennes de KO-LOA, de THANG-LONG, de HOA-LU, et excursionner dans les jolis sites de DA-PHUK, de BAVI, de CHINÉ, de la RIVIÈRE NOIRE et du THANH-HOA.

CHINE DU SUD, PORTS DU JAPON. — 12 francs

Le Touriste trouvera les indications nécessaires pour visiter les pays de l'EXTRÊME ORIENT, et pour pénétrer en Chine par le SI-KIANG, ou par le FLEUVE BLEU. — HONG-KONG, CANTON, MACAO, CHANG-HAI, HAN-KÉOU.

CHINE DU NORD, CORÉE, LE TRANSSIBÉRIEN. — 12 francs

Le Guide prend le voyageur à CHANG-HAI et lui fait parcourir toutes les excursions autour de PÉKIN et celles de la CHINE SEPTENTRIONALE et OCCIDENTALE; il le conduit jusqu'en Europe, à travers la MANDCHOURIE, la SIBÉRIE, la RUSSIE et l'ALLEMAGNE. — TIEN-TSIN, PÉKIN, SÉOUL, MOSCOU, VARSOVIE, BERLIN.

INDO-CHINE, HARAR, INDES, CEYLAN, SAM, CHINE MÉRIDIONALE
18 francs

Le Guide décrit chaque escale de l'itinéraire MARSEILLE à CANTON; le passager désireux d'étendre le cercle de ses excursions pourra gravir les hauteurs de l'ÉTHIOPIE, visiter les temples somptueux de l'INDE MÉRIDIONALE, aller dans les sanatoria de CEYLAN, parcourir les villes mortes du SIAM, étudier les ruines grandioses laissées par la civilisation khmer, remonter le FLEUVE ROUGE jusqu'en CHINE et séjourner à CANTON.

MONOGRAPHIES : Rudiments de la langue Chinoise, 2 fr. 50. — La Corée, 3 fr. — Les voyageurs Chinois, 1 fr. — L'Art chez les Chinois, 1 fr. — L'Histoire de la Chine, 1 fr. — Sud de la Chine, 3 fr. — Nord de la Chine, 3 fr. — Le Sud du Yun-nan, 2 fr.

CASE A LOUER

REVENUS

PLAQUES PHOTOGRAPHIQUES



GUILLEMINOT

R. GUILLEMINOT, BOESPFLUG & C^{IE}
PAPIERS · PRODUITS

22, Rue de Chateaudun, PARIS

FUSILS GUINARD



EXCELLENTS
BON MARCHÉ
Voir les modèles nouveaux
— 1909 —
SPÉCIALITÉ D'ARMES
POUR
COLONS & EXPLORATEURS

Étab^{ts} GUINARD & C^{ie}, Armuriers brevetés
8, avenue de l'Opéra. — PARIS

LE
"BLOCK-NOTES"
GAUMONT



Formats :

- 4,5×6
- 6,5×9
- 45×107
- 6×13

possède toutes les
qualités de légèreté
de précision, d'extrême réduction, de volume
et de rapidité de manœuvre.

Sa construction très Robuste
et entièrement MÉTALLIQUE en
fait un appareil COLONIAL
par excellence.

Objectifs
complètement
dissimulés
dans le corps
d'avant.

Catalogue général franco sur demande adressée à la

**SOCIÉTÉ DES
Etablissements Gaumont**

ANONYME AU CAPITAL DE 3.000.000 de francs.
57, 59, Rue Saint-Roch, PARIS (1^{er} arr^l).

CHAMPAGNE
DEUTZ & GELDERMANN
Maison Fondée en 1838
à AY (Marne)

Extra Dry 1898 8 fr. 50
Jockey-Club grand vin 1/2 sec 7 fr.
Sillery supérieur 4 fr. 50

dans toutes les colonies françaises
Dépôts
Dosage et bouchage
spéciaux pour les
pays
tropicaux

PARIS - FRANCE - COLONIES
Maison fondée en 1887

ÉQUIPEMENT - CAMPMENT
Costumes Civils et Administratifs
Voyages, Capotes, Cantines, Blouses, Casques,
Lits pliants, Mobilier de campement, Tentes.

TAILLEUR DAMES et MESSIEURS
(Séjour en France)
Chemiserie, Lingerie, Bonneterie, Chaussures

F. LÉVY, Directeur
6, Boul. Saint-Martin, Paris.
FACILITÉS DE PAIEMENTS

Paris. — Imprimerie Levé, 17, rue Cassette

L'Asie

Française



BULLETIN MENSUEL

DU

COMITE DE L'ASIE FRANÇAISE

Indochine – Levant – Extrême-Orient

NOVEMBRE 1910

AU SIÈGE DU COMITE

PARIS — 19-21, Rue Cassette, 19-21. — PARIS

TÉLÉPH. 732-84. — ADRESSE TÉLÉGR. COMASIE-PARIS

Le Numéro, 2 fr. 25

AVIS

Le Comité a été saisi de demandes de livres par certains groupements français d'Extrême-Orient, dont le budget ne permet pas la création rapide de bibliothèques suffisant aux besoins de leurs membres. Nous serions reconnaissants à ceux de nos adhérents qui pourraient disposer d'un certain nombre de livres de bons auteurs, faisant honneur à notre littérature, et pouvant servir à la diffusion de notre influence morale. Les classiques, en particulier, les mémoires et les ouvrages historiques seraient utiles à nos compatriotes d'Extrême-Orient, à qui nous nous empresserons de faire parvenir les livres que nos adhérents pourraient distraire pour eux de leurs bibliothèques.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

SERVICES RAPIDES QUOTIDIENS

Entre Paris et Madrid : Train de luxe Sud-Express exclusivement composé de wagons-salons, wagons-lits et restaurant (Trajet en 27 heures). Départ de Paris-Quai-d'Orsay : midi 17; au retour, départ de Madrid : 8 heures du soir.

Train rapide, composé de grandes voitures à bogies de 1^{re} et de 2^e classes, accessibles sans supplément de prix et de wagons-lits (Trajet en 28 heures). Départ de Paris-Quai-d'Orsay : 7 h. 40 du soir; au retour, départ de Madrid : 8 h. 45 du matin.

Entre Madrid et Séville : Train rapide de nuit composé de grandes voitures à bogies de 1^{re} classe et d'un wagon-lits.

En outre, un train rapide de jour sera mis en marche du 18 mars au 30 avril (trajet en 12 heures environ).

LE COURRIER DE LA PRESSE

BUREAU DE COUPURES DE JOURNAUX

Français et Étrangers

FONDÉ EN 1889

21, Boulevard Montmartre. — PARIS 2^e
GALLOIS & DEMOGEOT

Adresse Télégr. : COUPURES PARIS — Téléphone 101.50

Le COURRIER de la PRESSE :

Reçoit, lit et découpe tous les Journaux et Revues et en fournit les extraits sur tous sujets et personnalités.

Service spécial d'informations pratiques pour Industriels et Commerçants.

TARIF : 0 fr. 30 par Coupure

Tarif réduit, paiement d'avance, sans période de temps limité.	Par 100 Coupures, 25 francs
» 250 »	55 »
» 500 »	105 »
» 1000 »	200 »

On traite à forfait pour 3 mois, 6 mois, un an

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE

DE PARIS

Capital : 200 millions de francs

ENTIÈREMENT VERSÉS

SIÈGE SOCIAL : Rue Bergère

SUCCURSALE : 2, place de l'Opéra, Paris

Opérations du Comptoir

Bons à échéance fixe, Escompte et Recouvrements, Escompte de chèques, Achat et Vente de Monnaies étrangères, Lettres de Crédit, Ordres de Bourse, Avances sur Titres, Chèques, Traités, Envois de fonds en Province et à l'Étranger, Souscriptions, Garde de Titres, Prêts hypothécaires maritimes, Garantie contre les Risques de remboursement au pair, Paiement de coupons, etc.

52 Bureaux de Quartier dans Paris et la Banlieue — 150 Agences en Province

11 Agences dans les Colonies et Pays de Protectorat

Tunis, Sfax, Sousse, Bizerte, Majunga, Tamatave, Tananarive, Diego-Suarez, Nossibé, Mananjary, Tuléar.

12 Agences à l'Étranger

Londres, Liverpool, Manchester, Bruxelles, Ostende, Saint-Sébastien, Monte-Carlo, Le Caire, Alexandrie (Égypte), Bombay, Sydney, Melbourne.

Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public :

14, rue Bergère ; 2, place de l'Opéra ; 147, boulevard Saint-Germain 49, avenue des Champs-Élysées, et dans les principales agences.

Compartiments depuis CINQ francs par mois.

INTÉRÊTS PAYÉS SUR LES SOMMES DÉPOSÉES
de 6 mois à 11 mois : 2 0/0
de 1 à 3 ans : 3 0/0

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Paris à Londres.

VIA ROUEN, DIEPPE ET NEWHAVEN PAR LA GARE SAINT-LAZARE

Services rapides tous les jours et toute l'année, (dimanches et fêtes compris)

Départs de Paris-Saint-Lazare : à 10 h. 20 matin (1^{re} et 2^e classes seulement) et à 9 h. 20 soir (1^{re}, 2^e et 3^e classes).

Départs de Londres : Victoria, à 10 heures matin (1^{re} et 2^e classes seulement); London-Bridge et Victoria, à 9 h. 10 soir (1^{re}, 2^e et 3^e classes).

Trajet de jour en 8 h. 40.

GRANDE ÉCONOMIE

Billets simples, valables pendant 7 jours :

1^{re} classe, 48 fr. 25; 2^e classe, 35 fr.; 3^e classe, 23 fr. 25

Billets d'aller et retour valables pendant un mois :

1^{re} classe, 82 fr. 75; 2^e classe, 58 fr. 75; 3^e classe, 41 fr. 50.

Ces billets donnent le droit de s'arrêter, sans supplément de prix, à toutes les gares situées sur le parcours, ainsi qu'à Brighton.

Les trains du service de jour entre Paris et Dieppe et vice-versa comportent des voitures de 1^{re} classe et de 2^e classe à couloir avec W.-C. et toilette ainsi qu'un wagon-restaurant; ceux du service de nuit comportent des voitures à couloir des trois classes avec W.-C. et toilette. La voiture de 1^{re} classe à couloir des trains de nuit comporte des compartiments à couchettes (supplément de 5 francs par place). Les couchettes peuvent être retenues à l'avance aux gares de Paris et de Dieppe moyennant une surtaxe de 1 franc par couchette.

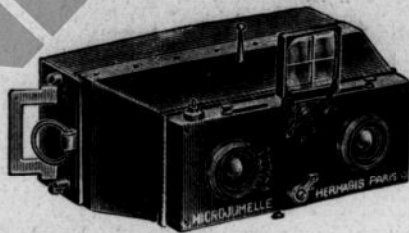
DERNIÈRE NOUVEAUTÉ

LES "MICRO JUMELLES" HERMAGIS

45 × 107 et 6 × 13

Appareils coloniaux par excellence.

LEURS AVANTAGES :



Construction entièrement métallique. — Decentrement des objectifs. — Mise au point facultative de 1^m à l'infini. — Obturateur à frein à air indé réglable. — Déclencheur mé-

tallique. — Châssis-magasin ou châssis simples indépendants. — Ecrans du Congrès. — Photog. en couleurs sans modification. — Prix réduits au minimum.

DEMANDER NOTICE SPÉCIALE 32

J. Fleury-HERMAGIS ✱

18, Rue Rambuteau, PARIS

CASE A LOUER

Au COMITE DE L'ASIE FRANÇAISE, 19-21, rue Cassette, PARIS

Guides Madrolle

TONKIN DU SUD, HANOI. — 10 francs.

Un travail historique, anthropologique, et sociologique du peuple annamite précède les itinéraires. Le voyageur aura tous les renseignements pour visiter en détail la belle capitale moderne, HANOI, la ville industrielle de NAMDINH, les cités anciennes de KO-LOA, de THANG-LONG, de HOA-LU, et excursionner dans les jolis sites de DA-PHUK, de BAVI, de CHINE, de la RIVIERE NOIRE et du THANH-HOA.

CHINE DU SUD, PORTS DU JAPON. — 12 francs

Le Touriste trouvera les indications nécessaires pour visiter les pays de l'EXTREME ORIENT, et pour pénétrer en Chine par le SI-KIANG, ou par le FLEUVE BLEU. — HONG-KONG, CANTON, MACAO, CHANG-HAI, HAN-KÉOU.

CHINE DU NORD, CORÉE, LE TRANSSIBÉRIEN. — 12 francs

Le Guide prend le voyageur à CHANG-HAI et lui fait parcourir toutes les excursions autour de PÉKIN et celles de la CHINE SEPTENTRIONALE et OCCIDENTALE; il le conduit jusqu'en Europe, à travers la MANDCHOURIE, la SIBÉRIE, la RUSSIE et l'ALLEMAGNE. — TIEN-TSIN, PÉKIN, SÉOUL, MOSCOU, VARSOVIE, BERLIN.

INDO-CHINE, HARAR, INDES, CEYLAN, SAM, CHINE MÉRIDIONALE 18 francs

Le Guide décrit chaque escale de l'itinéraire MARSEILLE à CANTON; le passager désireux d'étendre le cercle de ses excursions pourra gravir les hauteurs de l'ÉTHIOPIE, visiter les temples somptueux de l'INDE MÉRIDIONALE, aller dans les sanatoria de CEYLAN, parcourir les villes mortes du SIAM, étudier les ruines grandioses laissées par la civilisation khmer, remonter le FLEUVE ROUGE jusqu'en CHINE et séjourner à CANTON.

MONOGRAPHIES : Rudiments de la langue Chinoise, 2 fr. 30. — La Corée, 3 fr. — Les voyageurs Chinois, 1 fr. — L'Art chez les Chinois, 1 fr. — L'Histoire de la Chine, 1 fr. — Sud de la Chine, 3 fr. — Nord de la Chine, 3 fr. — Le Sud du Yun-nan, 2 fr.

CASE A LOUER

REVENUS

PLAQUES PHOTOGRAPHIQUES



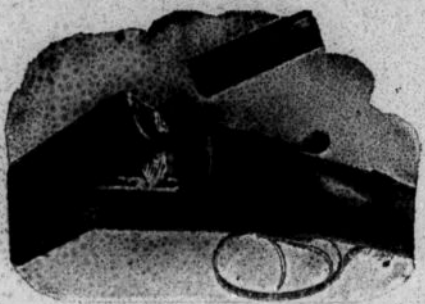
GUILLEMINOT

R. GUILLEMINOT, BOESPFLUG & C^{IE}

PAPIERS · PRODUITS

22, Rue de Chateaudun, PARIS

FUSILS GUINARD



EXCELLENTS

BON MARCHÉ

Voir les modèles nouveaux

— 1909 —

SPECIALITÉ D'ARMES

POUR

COLONS & EXPLORATEURS

Étab^{ts} GUINARD & C^{ie}, Armuriers brevetés
8, avenue de l'Opéra. — PARIS

CHAMPAGNE
DEUTZ & GELDERMANN
Maison Fondée en 1838
à A.Y. (Marne)

Extra Dry 1898 8 fr. 50
Jockey-Club grand vin 1/2 sec. 7 fr.
Sillery supérieur 4 fr. 50

dans toutes les colonies françaises
Dépôts
Dosage et bouchage
spéciaux pour les
pays
tropicaux

LE
“BLOCK-NOTES”
GAUMONT



Formats :

- 4,5x6
- 6,5x9
- 45x107
- 6x13

possède toutes les
qualités de légèreté
de précision, d'extrême réduction, de volume
et de rapidité de manœuvre.

Sa construction très Robuste
et entièrement **MÉTALLIQUE** en
fait un appareil **COLONIAL**
par excellence.

Objectifs
complètement
dissimulés
dans le corps
d'avant.

Catalogue général franco sur demande adressée à la

SOCIÉTÉ DES
Etablissements Gaumont

ANONYME AU CAPITAL DE 3.000.000 de francs.

57, 59, Rue Saint-Roch, PARIS (1^{er} arr^t).

PARIS - FRANCE - COLONIES
Maison fondée en 1887

ÉQUIPEMENT - CAMPMENT
Costumes Civils et Administratifs
Voyages, Capotes, Cantines, Blousés, Casques,
Lits pliants, Mobilier de campement, Tentes.

TAILLEUR DAMES et MESSIEURS
(Séjour en France)
Chemiserie, Lingerie, Bonneterie, Chaussures

F. LÉVY, Directeur
6, Boul. Saint-Martin, Paris.
FACILITÉS DE PAIEMENTS

L'Asie Française



BULLETIN MENSUEL

DU

COMITE DE L'ASIE FRANÇAISE

Indochine — Levant — Extrême-Orient

DÉCEMBRE 1910

AU SIÈGE DU COMITE

PARIS — 19-21, Rue Cassette, 19-21. — PARIS

TÉLÉPH. 732-84. — ADRESSE TÉLÉGR. COMASIE-PARIS

Le Numéro 2 fr. 25

AVIS

Le Comité a été saisi de demandes de livres par certains groupements français d'Extrême-Orient, dont le budget ne permet pas la création rapide de bibliothèques suffisant aux besoins de leurs membres. Nous serions reconnaissants à ceux de nos adhérents qui pourraient disposer d'un certain nombre de livres de bons auteurs, faisant honneur à notre littérature, et pouvant servir à la diffusion de notre influence morale. Les classiques, en particulier, les mémoires et les ouvrages historiques seraient utiles à nos compatriotes d'Extrême-Orient, à qui nous nous empresserons de faire parvenir les livres que nos adhérents pourraient distraire pour eux de leurs bibliothèques.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

SERVICES RAPIDES QUOTIDIENS

Entre Paris et Madrid : Train de luxe Sud-Express exclusivement composé de wagons-salons, wagons-lits et restaurant (Trajet en 27 heures). Départ de Paris-Quai-d'Orsay : midi 17; au retour, départ de Madrid : 8 heures du soir.

Train rapide, composé de grandes voitures à bogies de 1^{re} et de 2^e classes, accessibles sans supplément de prix et de wagons-lits (Trajet en 28 heures). Départ de Paris-Quai-d'Orsay : 7 h. 40 du soir; au retour, départ de Madrid : 8 h. 45 du matin.

Entre Madrid et Séville : Train rapide de nuit composé de grandes voitures à bogies de 1^{re} classe et d'un wagon-lits.

En outre, un train rapide de jour sera mis en marche du 18 mars au 30 avril (trajet en 12 heures environ).

LE COURRIER DE LA PRESSE

BUREAU DE COUPURES DE JOURNAUX
Français et Étrangers

FONDÉ EN 1889

21, Boulevard Montmartre. — PARIS 2^e
GALLOIS & DEMOGEOT

Adresse Télégr. : COUPURES PARIS — Téléphone 101.50

Le COURRIER de la PRESSE :

Reçoit, lit et découpe tous les Journaux et Revues et en fournit les extraits sur tous sujets et personnalités.

Service spécial d'informations pratiques pour Industriels et Commerçants.

TARIF : 0 fr. 30 par Coupure

Tarif réduit, paiement d'avance, sans période de temps limité.	Par	100 Coupures,	25 francs
	»	250	» 55
	»	500	» 105
	»	1000	» 200

On traite à forfait pour 3 mois, 6 mois, un an

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE

DE PARIS

Capital : 200 millions de francs

ENTIÈREMENT VERSÉS

SIÈGE SOCIAL : Rue Bergère

SUCCURSALE : 2, place de l'Opéra, Paris

Opérations du Comptoir

Bons à échéance fixe, Escompte et Recouvrements, Escompte de chèques, Achat et Vente de Monnaies étrangères, Lettres de Crédit, Ordres de Bourse, Avances sur Titres, Chèques, Traités, Envois de fonds en Province et à l'Étranger, Souscriptions, Garde de Titres, Prêts hypothécaires maritimes, Garantie contre les Risques de remboursement au pair, Paiement de coupons, etc.

40 bureaux de Quartier dans Paris, 15 bureaux de Banlieue, 160 Agences en Province

11 Agences dans les Colonies et Pays de Protectorat

Tunis, Sfax, Sousse, Bizerte, Majunga, Tamatave, Tananarive, Diego-Suarez, Nossibé, Mananjary, Tuléar.

12 Agences à l'Étranger

Londres, Liverpool, Manchester, Bruxelles, Ostende, Saint-Sébastien, Monte-Carlo, Le Caire, Alexandrie (Égypte), Bombay, Sydney, Melbourne.

Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public :

14, rue Bergère; 2, place de l'Opéra; 147, boulevard Saint-Germain 49, avenue des Champs-Élysées, et dans les principales agences.

Compartiments depuis CINQ francs par mois.

INTÉRÊTS PAYÉS SUR LES SOMMES DÉPOSÉES

de 6 à 11 mois 1/2.....	1 1/2%
de 1 à 2 ans	2%
de 2 à 4 ans	3%

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Paris à Londres.

VIA ROUEN, DIEPPE ET NEWHAVEN PAR LA GARE SAINT-LAZARE

Services rapides tous les jours et toute l'année, (dimanches et fêtes compris)

Départs de Paris-Saint-Lazare : à 10 h. 20 matin (1^{re} et 2^e classes seulement) et à 9 h. 20 soir (1^{re}, 2^e et 3^e classes).

Départs de Londres : Victoria, à 10 heures matin (1^{re} et 2^e classes seulement); London-Bridge et Victoria, à 9 h. 10 soir (1^{re}, 2^e et 3^e classes).

Trajet de jour en 8 h. 40.

GRANDE ÉCONOMIE

Billets simples, valables pendant 7 jours :

1^{re} classe, 48 fr. 25; 2^e classe, 35 fr.; 3^e classe, 23 fr. 25

Billets d'aller et retour valables pendant un mois :

1^{re} classe, 82 fr. 75; 2^e classe, 58 fr. 75; 3^e classe, 41 fr. 50.

Ces billets donnent le droit de s'arrêter, sans supplément de prix, à toutes les gares situées sur le parcours, ainsi qu'à Brighton.

Les trains du service de jour entre Paris et Dieppe et vice-versa comportent des voitures de 1^{re} classe et de 2^e classe à couloir avec W.-C. et toilette ainsi qu'un wagon-restaurant; ceux du service de nuit comportent des voitures à couloir des trois classes avec W.-C. et toilette. La voiture de 1^{re} classe à couloir des trains de nuit comporte des compartiments à couchettes (supplément de 5 francs par place). Les couchettes peuvent être retenues à l'avance aux gares de Paris et de Dieppe moyennant une surtaxe de 1 franc par couchette.

DERNIÈRE NOUVEAUTÉ

LES "MICRO JUMELLES" HERMAGIS

45 × 107 et 6 × 13

Appareils coloniaux par excellence.

LEURS AVANTAGES :



Construction entièrement métallique. — Décentrement des objectifs. — Mise au point facultative de 1^m à l'infini. — Obturateur à frein à air indéréglable. — Déclencheur métallique. — Châssis-magasin ou châssis simples indépendants. — Ecrans du Congrès. — Photog. en couleurs sans modification. — Prix réduits au minimum.

DEMANDER NOTICE SPÉCIALE 32
J. Fleury-HERMAGIS ✱
18, Rue Rambuteau, PARIS

Etablissements **RIETER & KOLLER**
PARIS. — 82, rue d'Hauteville

Installations complètes
de Briqueteries et Tuileries

**PRESSES POUR BRIQUES
ET MOELLONS**

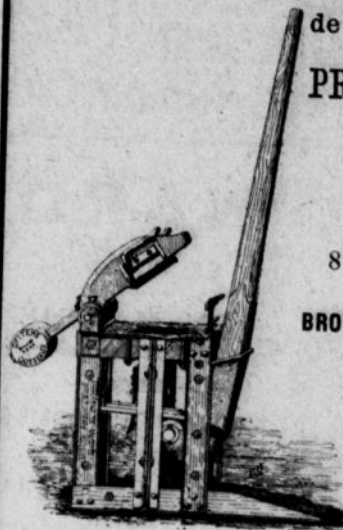
à bras et au moteur
spéciales pour l'exportation

PRODUCTION :
8 à 12.000 briques par jour

**BROYEURS-MALAXEURS
PRESSES A TUILES
FOURS ET SÉCHOIRS**

Catalogues

ET
Renseignements gratuits



"SUN" VISIBLE



Par la netteté et la précision de son écriture incomparable, la simplicité de son mécanisme et la modicité de son prix, la "SUN" est unique au monde.

BROCHURE FRANCO Prix : **375** francs.

C^{IE} ELLAM'S, 8, rue de Choiseul, PARIS

CASE A LOUER

CASE A LOUER

**VALS
SAINT-JEAN**

REVENUS

PLAQUES PHOTOGRAPHIQUES



GUILLEMINOT

R. GUILLEMINOT, BUESPFLUG & C^{IE}

PAPIERS · PRODUITS

22, Rue de Chateaudun, PARIS

*1/2 feuille
grise
de rouge*

FUSILS GUINARD



EXCELLENTS

BON MARCHÉ

Voir les modèles nouveaux

— 1909 —

SPECIALITÉ D'ARMES

POUR

COLONS & EXPLORATEURS

Étab^{ts} **GUINARD & C^{ie}**, Armuriers brevetés
8, avenue de l'Opéra. — PARIS

LE
"BLOCK-NOTES"
GAUMONT



Formats :

4,5x6

6,5x9

45x107

6x13

possède toutes les qualités de légèreté de précision, d'extrême réduction, de volume et de rapidité de manœuvre.

Sa construction très Robuste et entièrement **MÉTALLIQUE** en fait un appareil **COLONIAL** par excellence.

Objectifs complètement dissimulés dans le corps d'avant.

Catalogue général franco sur demande adressée à la

SOCIÉTÉ DES

Etablissements Gaumont

ANONYME AU CAPITAL DE 3.000.000 de francs.

57, 59, Rue Saint-Roch, PARIS (1^{er} arr^l).

CHAMPAGNE DEUTZ & GELDERMANN
Maison Fondée en 1838
à AY (Marne)

Extra Dry 1898 8 fr. 50
Jockey-Club grand vin 1/2 sec... 7 fr. 50
Sillery supérieur... 4 fr. 50

dans toutes les colonies françaises
Dépôts
Dose et bouchage
spéciaux pour les
pays
tropicaux

PARIS - FRANCE - COLONIES
Maison fondée en 1887

ÉQUIPEMENT - CAMPMENT
Costumes Civils et Administratifs
Voyages, Capotes, Cantines, Blouses, Casques,
Lits pliants, Mobilier de campement, Tentes.

TAILLEUR DAMES et MESSIEURS
(Séjour en France)
Chemiserie, Lingerie, Bonneterie, Chaussures

F. LÉVY, Directeur
6, Boul. Saint-Martin, Paris.
FACILITÉS DE PAIEMENTS

VÉRITABLES

GRAINS DE SANTÉ
DU DOCTEUR

Purgatifs **FRANCK** Dépuratifs

LE REMÈDE DE LA

CONSTIPATION

ENVOI GRATUIT
d'Echantillon

T. LEROY, 96, R. d'Amsterdam
PARIS

En Vente dans toutes les Pharmacies.

**RETRO
NEWS**